UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01464403 3

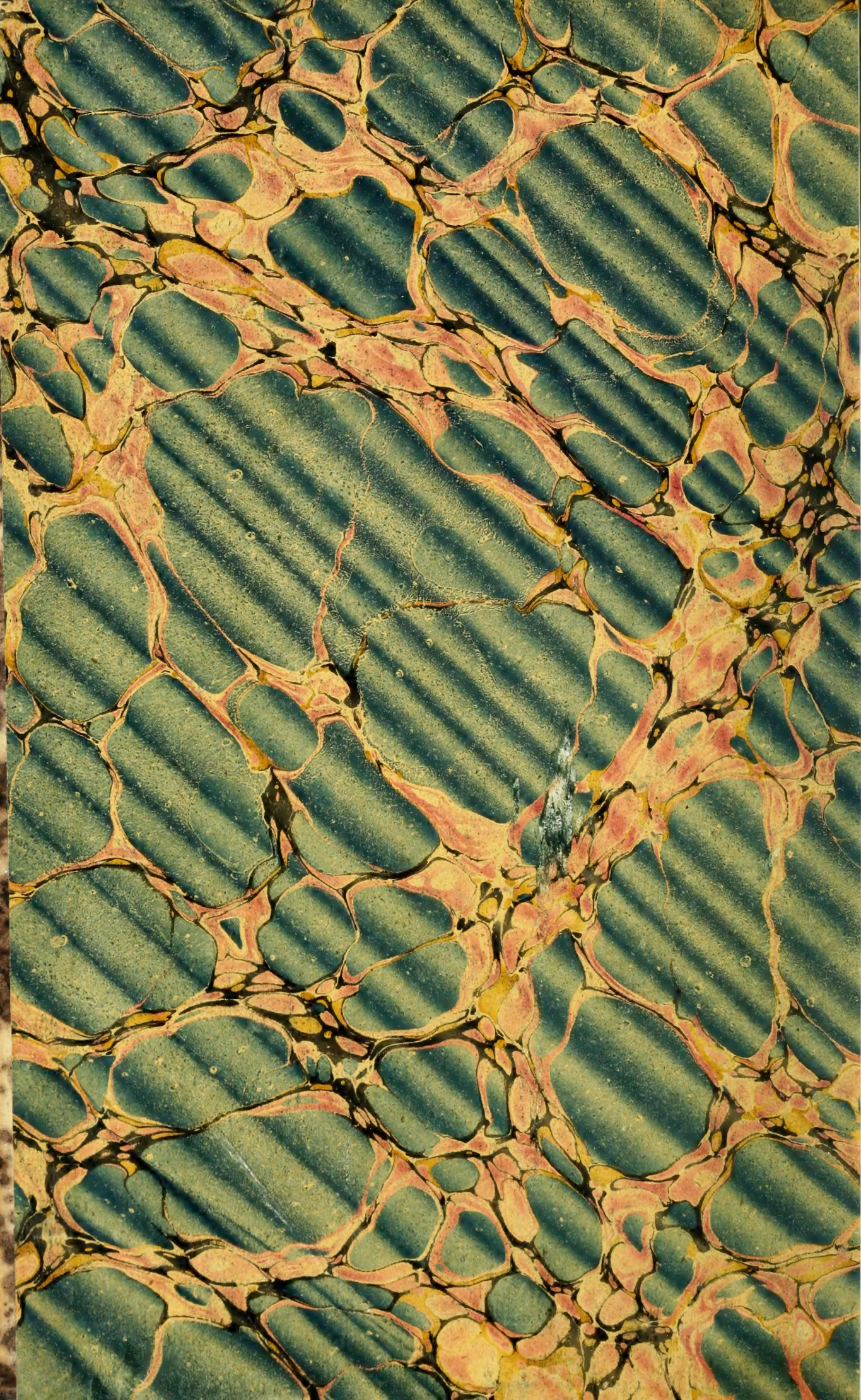

Mad^e. Emilie Reynaud

DUPLESSIS MORNAY.

Principaux ouvrages de l'Auteur :

ESQUISSES HISTORIQUES DES DIFFERENS CORPS QUI COMPOSENT L'ARMÉE FRANÇAISE, 2 vol.

ESSAIS EN FAVEUR DE L'ARMÉE, 1 vol.

SUR L'ORGANISATION RÉGIMENTAIRE DE LA CAVALERIE, brochure in-8.

SUR L'EXPÉDITION ANGLAISE DE 1346, in-8.

SUR LA COLONNE NAPOLÉONE DE BOULOGNE, in-18.

NOTICES HISTORIQUES SUR L'ARC DE TRIOMPHE, in-8.

Sous presse.

GUERRIERS ILLUSTRES; ouvrage composé d'après l'ordre du ministre de la guerre, à l'usage des écoles régimentaires, 1 vol. in-18.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
rue Garancière, n. 5.

Ita vice et Marte.
Hoc ornat regi Hispani
Benevolentiae testimonium ad suspicienda studia
Anno 1621. prima Januarii.
Philippus Mornaeus Eloquio

DUPLESSIS MORNAY

OU

ÉTUDES HISTORIQUES ET POLITIQUES

SUR LA SITUATION DE LA FRANCE

DE 1549 A 1623

PAR JOACHIM AMBERT,

OFFICIER SUPÉRIEUR.

Deuxième Édition.

PARIS.

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS.

COMON ET Cie,

15, QUAI MALAQUAIS.

1848.

1882

NC
112
H9365
1882

AU MARQUIS

JULES DE MORNAY

DÉPUTÉ.

J'étudiais le XVIe *siècle, cherchant à deviner quels principes religieux ou politiques avaient pu mettre en jeu tant de passions.*

Au milieu de cette foule d'hommes puissans, ceux-ci par la naissance, ceux-là par l'ambition, presque tous par un mélange incroyable de qualités et de défauts, un homme d'état, écrivain,

guerrier m'est apparu, grand de caractère, magnifique de vertus.

C'était votre aïeul Philippe de Mornay, seigneur du Plessis Marly, baron de la Forêt-sur-Sèvres, conseiller du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté des ville et sénéchaussée de Saumur.

J'ai suivi dans le dédale de l'histoire les traces de Mornay, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Je vous offre ce volume. Il vous appartient, car il parle d'honneur, de loyauté, de patriotisme.

Placez ce livre à côté de l'armure de Duplessis Mornay, sa forte cuirasse protégera ces feuilles passagères.

JOACHIM AMBERT.

Paris, 13 février 1847.

CITATIONS

POUR TENIR LIEU DE PRÉFACE.

I.

« Certains auteurs parlant de leurs ouvrages disent : mon livre, mon commentaire, mon histoire, etc. ; ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue et toujours un *moi* à la bouche. Ils feraient mieux de dire : notre livre, notre com-

mentaire, notre histoire, etc., vu que, d'ordinaire, il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. »

(PASCAL.)

II.

« L'étude constante que je fais des hommes illustres me tient lieu d'un commerce habituel avec eux; je crois leur donner en quelque sorte l'hospitalité, et les fixer dans ma maison. Je deviens plus vertueux à cette école de vertu. »

(PLUTARQUE.)

III.

« Ce n'est souvent qu'après la mort des hommes illustres, que la renommée, en publiant leurs tra-

vaux, appelle la postérité autour d'une tombe. La postérité acquitte alors sa propre dette et la dette des siècles qui l'ont précédée. Livré tout entier aux soins précieux d'éclairer ses semblables, moins occupé du désir de la gloire que du besoin d'être utile, le véritable homme de lettres ne songe, en cultivant sa raison, qu'à faire partager aux autres les fruits de son étude, qu'à leur tracer des règles de conduite qui soient pour eux comme ces signaux qu'on élève dans les chemins difficiles pour indiquer au voyageur la route qu'il doit suivre. »

Ces paroles sont le début du beau livre de Plutarque.

IV.

Le véritable homme de lettres n'existe pas ici. Un soldat élève cette fois le signal pour indiquer au voyageur la route.

Il ne faut donc chercher dans ce livre que le simple récit de bonnes actions, de beaux travaux, de grandes vertus.

Écrit au milieu du bruit des armes et des chevaux, ce livre ne saurait porter l'empreinte de la méditation. Les pages se succédaient brisées par le *service*, et la trompette arrêtait subitement la pensée.

La nuit, lorsque les escadrons reposaient, l'écrivain redevenait libre. Mais la poitrine était fatiguée du poids de la cuirasse, la main alourdie par le sabre, et la tête affaissée sous le fer du casque.

L'auteur songeait alors à ces rudes travailleurs d'autrefois, les Mornay, les Sully, les Lhospital, les Lamoignon, les de Harlay, les Mathieu Molé, qui le jour rendaient la justice, administraient ou combattaient, et le soir allumaient la lampe pour écrire en veillant. Ils disaient que la robe du magistrat est une cotte d'armes, que la plume est un glaive.

Ils n'étaient pas gens de lettres, mais, comme le disait l'un d'eux, *travailleurs* de l'État, *serviteurs* de la France.

Quelque confus que soient ces souvenirs, nous les invoquons pour protéger notre livre, écrit à la lampe après les fatigues du travail militaire.

Il ne faut pas chercher ici ces perfections de formes, ces charmes de style, ces profondeurs de vue qui sont le secret, l'art, la science de l'homme de lettres.

Le cœur a dicté ces pages. Elles ont été écrites avec l'élan que nous donnons tous au bonheur. C'était bonheur, en effet, que la résurrection d'une si belle vie, vie d'étude et de guerre, de souffrance et de dévoûment; vie pleine, complète, utile, à laquelle il ne manque rien pas même l'auréole du martyr.

Ce livre traite de graves sujets. L'homme de lettres, l'homme d'État, pouvaient trouver dans Mornay

la plus admirable personnification du travail et de la vertu politique.

Cependant, ces pages ont été tracées par une main moins habituée à la plume qu'à l'épée : c'est qu'on y parle aussi d'Arques et d'Ivry, du roi Henri IV et du capitaine Mornay.

Le portrait de Duplessis Mornay, que nous plaçons dans ce livre, est une œuvre de Porbus. L'original se trouve dans la galerie du marquis Jules de Mornay, au château de Montchevreuil.

DUPLESSIS MORNAY.

1549-1623.

I.

Préliminaires.

Duplessis Mornay naquit au moment où François Ier mourait, et mourut au moment où Louis XIV naissait. Sa place est large dans l'histoire : il vit Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Mornay fut spectateur ou acteur aux grands événemens qui, de fond en comble, bouleversèrent les sociétés modernes. Il prêta l'oreille aux premières paroles des disciples de Luther et de Calvin, vit le développement de la renaissance, assista aux guerres civiles du XVIe siècle, et entendit les cris sinistres de la Saint-Barthélemy. Il connut la Ligue, les Seize et les Barricades. Après avoir été l'un des plus nobles amis de Henri IV, le plus désintéressé de tous, Mornay entrevit dans sa vieillesse le despotisme de Richelieu.

Duplessis vint au monde précisément au milieu du XVIe siècle, si fécond en grands hommes et en surprenantes choses. Charles-Quint régnait en Espagne ; l'Angleterre faisait tomber sous la hache du bourreau la tête

du régent Sommerset, et bientôt après celle de Jeanne Grey, reine d'un jour. Au midi, Fiesque conjurait contre Doria ; au nord, la Pologne entière se déclarait pour la réforme de l'Église.

Et comme à tant d'idées, à tant d'instincts il fallait une arme plus puissante que l'épée, l'homme inventait l'arquebuse, ce premier fusil, l'année même de la naissance de Mornay.

Dès sa plus tendre enfance, Duplessis sut que rien ici-bas n'est immuable : son âme alors s'éleva jusqu'à Dieu, et il devint profondément religieux, sage comme le philosophe antique, studieux et docte plus qu'aucun de son temps.

Ses premières leçons avaient été trop graves, trop sévères pour que son esprit, naturellement méditatif, ne prît pas cette teinte austère qui domine toute la vie de Mornay.

Il y a deux siècles Duplessis savait en politique, en morale, en sciences humaines tout ce que nous savons aujourd'hui : en diplomatie il ne savait pas moins que les hommes d'état modernes.

C'est qu'il avait tout vu sérieusement. En son temps comme au nôtre, des couronnes se brisaient, des têtes royales tombaient, des monarques fatigués du sceptre se réfugiaient dans l'obscurité, des autels étaient renversés : la révolte, le doute prenaient naissance aux carrefours des villes, aux sanctuaires des temples. Enfin, dans le monde intellectuel aussi bien que dans le monde matériel il y avait désordre et confusion.

Au-dessus de ce désordre et de cette confusion, la grande figure de Mornay apparaît belle et simple. Sorte

d'arbitre entre les partis opposés, on le voit tour-à-tour défendre les peuples contre les empiétemens du pouvoir absolu, et préserver, en même temps, le roi des atteintes d'une démocratie invahissante. Il sait se placer hardiment entre la jeune église réformée et la vieille église romaine, arrêter celle-ci dans ses conquêtes vengeresses, empêcher celle-là de transformer la chaire du prédicateur en tribune politique. Puis, lorsque l'intérêt de l'humanité l'exige, Duplessis s'asseoit aux conseils des princes, aux congrès des nations. Souvent il sait quitter la plume pour l'épée, être bon capitaine et porter avec gloire la lourde armure des Mornay ses ancètres.

Il assista donc à des spectacles non moins extraordinaires que ceux dont nos yeux sont frappés depuis un demi-siècle. Les hommes ne lui manquèrent pas plus que les événemens. Quelle époque moderne fut aussi riche en grandes physionomies que ces temps où nous voyons Catherine de Médicis, Guise, Marguerite de Navarre, le cardinal de Lorraine, Michel de Lhospital, Élisabeth d'Angleterre, Anne de Montmorency, Montaigne, de Thou, Marie Stuart, le prince de Condé, Henri IV, Coligny, Ambroise Paré, Montluc, Biron, Philippe d'Espagne, Mayenne, le cardinal de Bourbon, Guillaume de Nassau, Sully, Farnèse duc de Parme, Spinola, le chancelier Bacon. Parmi les guerriers français Crillon, Lanoue, et deux noms toujours heureux au champ de bataille, Villars et d'Aumale.

Nous ne saurions dire combien de grands hommes, de génies non surpassés, vécurent autour de Duplessis Mornay qui connut la plupart d'entre eux, les étudia tous, et fut l'ami des plus illustres.

Né avec toutes les qualités de l'esprit et du cœur, doué d'une puissance intellectuelle prodigieuse, sage au suprême degré, il ne manquait à une telle nature que les événemens et les hommes. Mais rien ne lui fit faute. Il vit des princes en révolte contre des rois : d'Orange, d'Egmont et de Horn lui enseignent, aux Pays-Bas, que Philippe II et ses inquisiteurs tremblaient devant l'épée de la noblesse. Non moins fiers, non moins indépendans que les nobles des Pays-Bas, ceux d'Angleterre arrachent la couronne du front souillé de Marie Stuart, et la placent sur la tête de Jacques Ier.

Romain comme Brutus, Philippe fait mettre à mort son propre fils, don Carlos, héritier du trône d'Espagne et petit-fils de Charles-Quint.

Moins de vingt ans après, l'Angleterre offre un spectacle semblable, et le bourreau tranche la tête de Marie par ordre de la reine Élisabeth. Grandes fautes commises par les trônes qui habituaient les peuples à verser le sang royal. « Quand une tête de roi tombe, a dit un écrivain, les pères de famille sont décapités. »

Mornay savait donc tout ce que peuvent avoir enseigné à notre génération les grandes souffrances sociales des XVIIIe et XIXe siècles.

II.

Jugement du XVIIe siècle.

Voici quelques phrases écrites il y a deux siècles (1), et qui sont un témoignage de l'estime dont jouissait Mornay.

« Duplessis Mornay fut non-seulement l'un des hommes les plus rares de son temps, mais on l'eût toujours jugé tel, aux siècles passés, en Grèce et à Rome. En sa vie se comprend la meilleure partie de l'histoire de notre âge, employé qu'il a été aux plus grandes et importantes charges. Les historiens ne se pourront laver d'une passion démesurée contre la religion réformée, qui les rendit injustes envers Mornay le héros de cette religion. Peut-être aussi est-ce l'ignorance qui a fait dissimuler tant et de si grands services envers les rois et l'État, ou les a méchamment fait attribuer à d'autres. Il importerait, certes, grandement que comme le zèle, le dévoûment, la vertu, la science de Duplessis Mornay, éclatent par toute l'Europe où ses travaux portèrent de si grands fruits; il importerait, disons-nous, que les actions d'un tel homme fussent signalées à la postérité; il importerait que ses écrits incomparables (2) ne fussent pas sans utilité pour l'histoire; il importerait enfin que le nom de Mornay ne perdît pas l'honneur qu'il a acquis par tant d'actions signalées, si utiles et si honorables à sa patrie.

« Il faudrait faire une étude de la vie de Duplessis Mornay, car il fut homme remarquable par sa probité, sa sagesse, ses emplois. D'illustre naissance, d'esprit sublime, d'éloquence admirable, Duplessis eut long-temps la surintendance des affaires du plus grand roi du monde. Il était l'un de ses principaux ministres, l'un de ses plus chers confidens, et sans l'avis de Mornay, le roi n'entreprenait rien de considérable. A ces rares qualités, conformes à son rang, il en avait joint plusieurs autres qui ne se rencontrent pas toujours dans la condition où Dieu l'avait fait naître. On apprend par ses doctes

écrits qu'il était consommé à toutes sortes de sciences, et que celles du ciel ne lui étaient pas moins familières que celles de la terre.

« Duplessis était, pour tout dire en deux mots, fort habile homme et fort homme de bien. »

III.

Naissance, 1549.

Le 5 novembre 1549, deux heures avant le jour, il y avait joie bien naïve au château de Buhi, situé entre les rivières d'Este et d'Oise dans l'ancien Vexin français. Ce château seigneurial appartenait à l'antique maison de Mornay.

Dame Françoise du Bec Crespin, fille de messire Charles du Bec, vice-amiral de France, venait de rendre père messire Jacques de Mornay, chevalier seigneur de Buhi. Suivant la pieuse coutume de ce temps, les amis en prières étaient réunis dans la grand'salle du château, pendant que les gens du seigneur et les vassaux, agenouillés aussi dans les longues galeries et les appartemens, priaient Dieu pour l'enfant qui venait au monde. La religion alors réunissait les hommes autour du berceau comme elle les réunit encore autour de la tombe.

Au milieu des parens et amis, on remarquait les parrains du nouveau-né, messire Philippe de Ronserolles, baron de Heugueville, et messire Bertin de Mornay, oncle paternel, grand doyen de Beauvais. A côté des parrains se trouvaient les marraines nobles dame Jehanne de Beauvillers, dame du Puyset, et madame Duplessis Marly, grande tante du côté maternel.

Dans certaines vieilles familles on conservait encore au XVIe siècle plusieurs parrains et plusieurs marraines, pour initier le néophyte au mystère de la rédemption.

La noblesse qui n'avait pas perdu le souvenir de l'antique *pater lustralis*, respectait les coutumes des premiers âges, et appelait autour du nouveau-né, les hommes et les femmes célèbres par leurs vertus et leur piété. L'enfant était placé sous leur symbolique paternité, et les parrains et les marraines traçaient le nom sur les tables saintes de l'église.

Tout-à-coup, pendant que les parrains et les marraines priaient les mains jointes, la portière en tapisserie des appartemens intérieurs se souleva, et Jacques de Mornay parut son enfant dans les mains.

Les vassaux envahirent la grand'salle. Le tintement d'une cloche apporta jusqu'aux hameaux lointains la nouvelle tant désirée.

Ce fut au château une de ces nobles scènes de famille, comme en offraient les temps bibliques et les temps féodaux, quand le serviteur et le maître étaient unis par des liens désormais ignorés. Cette salle aux voûtes élevées étincelait des mille lumières que soutenaient au-dessus de leurs têtes les gens des chevaliers. Les costumes variés formaient un mélange d'or, de bure et de fer. Dans le fond où se pressaient les vassaux, on apercevait des têtes confuses ornées de ces longs cheveux flottans comme les portaient les paysans du moyen âge.

Un homme dominait toute cette foule. C'était Jacques de Mornay.

Type perdu à tout jamais et à jamais regrettable, Jacques de Mornay était un de ces rudes gentilshommes

placés dans l'histoire entre le seigneur féodal et la noblesse de Fontenoy. Saint Louis eût aimé son dévoûment aux croisades, mais Richelieu eût redouté son indépendance à la cour et à la ville. Jacques de Mornay ne perdait aucune occasion de se trouver aux guerres et d'y faire service. La guerre terminée, il se retirait dans son château, dédaignant les gloires mondaines et méprisant l'ambition. Jacques de Mornay réunissait chez lui grand nombre d'illustres amis qui recevaient une noble hospitalité au manoir de Buhi. Les fêtes et les coutumes chevaleresques se conservaient là religieusement. La passion de Jacques de Mornay était celle des tournois et carrousels ; en paix comme en guerre, il avait les plus beaux équipages. Habile écuyer, il entretenait en France le goût du cheval, et rivalisait avec le comte César Fiaschi, gentilhomme de Ferrare.

Jacques de Mornay vivait libre, partageant ses journées entre la chasse, l'équitation, les devoirs de la seigneurie, la prière et le soin des armes; il ne lisait guère que les livres saints et les règles de chevalerie.

A l'époque dont nous parlons, le seigneur de Mornay, âgé de trente-huit ans seulement, était dans toute la force de l'âge. La dame châtelaine, sa compagne, atteignait à peine dix-neuf années. On conçoit tout ce qu'apportait de bonheur dans cette maison la naissance de ce second fils.

Le seigneur châtelain parut donc au milieu des siens, élevant dans ses robustes bras l'enfant héritier de son nom.

Suivant un vieil usage, le plus ancien écuyer, soldat de Bayard à Rebec, de François Ier à Pavie, brave com-

pagnon blanchi sous le harnois, parut armé comme aux jours des combats. S'étant avancé au-devant de son maître, Jacques de Mornay, l'écuyer détacha sa cuirasse et la présentant au seigneur châtelain, reçut le nouveau-né dans ce berceau d'acier. Et puis tenant de la main droite la lame de son épée, de sorte que la croix de la poignée projetait son ombre sur la poitrine de l'enfant, le vieux guerrier s'écria d'une voix forte : « Filz de nostre maistre, afin que vous n'ayez point faulte de guide en ceste vie, en voicy ung que je vous baille pour vous accompaigner. C'est l'exemple de vostre père, que je vous adjure, au nom de nostre Seigneur et des hommes, d'avoir toujours devant vos yeux. »

IV.

Enfance, 1562.

Les protestations de Luther eurent pour premier effet de porter le trouble et la désunion dans les familles. On vit l'époux et l'épouse, la mère et le fils, le frère et la sœur se séparer pour la prière. Avant d'enflammer le royaume, la guerre civile jeta ses étincelles dans les cercles les plus intimes. Et chose singulière, la femme que la tendre et pure Marie devait entraîner sans cesse aux pieds de l'image d'un fils mourant, la femme fut la première à introduire au foyer domestique les doctrines de la réforme. Les historiens moralistes n'ont-ils pas fait cette remarque ou bien dédaignent-ils d'en rechercher les causes?

Qu'il nous suffise de dire que Françoise du Bec, fille

de Charles du Bec Crespin, vice-amiral de France, et mère de Duplessis Mornay, apporta la Bible luthérienne sous les voûtes du château de Buhi. Femme d'une résolution et d'une prudence au-dessus de son sexe, disent les mémoires du temps, madame de Mornay fut attentive au cri parti du sein même de l'Eglise. On parlait de vérités méconnues, d'abus introduits par la corruption: c'en fut assez pour que cette noble femme se prît à réfléchir. L'opposition religieuse avait ses dangers et par conséquent sa gloire.

Les cœurs qui les premiers s'ouvrirent aux paroles d'Ulric Zwingle ne crurent pas être en révolte contre la papauté, mais seulement dégager le culte de Dieu de toute superstition, même de cette poésie des fêtes, des images, des spectacles pompeux qui vont à l'âme des natures méridionales.

Les femmes, les artistes et les savans furent les apôtres les plus ardens des nouvelles idées. Nous citerons le philosophe Ramus; le sculpteur Jean Goujon; le père de la chirurgie, Ambroise Paré; le grand musicien, Claude Goudimel; les Etienne, fondateurs de l'imprimerie française; de Serres, traducteur de Platon; Jean Cousin, le grand peintre d'histoire; Scaliger, le plus célèbre philologue du siècle; Bernard Palissy, inimitable artiste autant qu'illustre physicien. Nous pourrions à ces grands noms en joindre d'autres bien grands aussi, mais notre but est seulement de faire entrevoir ce qu'aurait de hasardé l'opinion d'un lecteur qui jugerait avec nos idées modernes les changemens religieux du XVIe siècle.

Cependant, messire Jacques de Mornay restait fidèle

au culte de ses pères. Sans ignorer les doutes de sa femme, sans cesser de vivre avec elle dans la plus parfaite union, le seigneur de Buhi persistait à élever ses fils dans les croyances de Rome; mais la haute raison de sa femme, ses discours sur la religion réformée, parvinrent peu-à-peu, sinon à ébranler la foi du seigneur de Mornay, du moins à le rendre presque indifférent aux pratiques extérieures.

En 1560, à la suite d'une maladie que l'on crut mortelle, madame de Buhi se déclara pour la religion réformée aux sollicitations de M. de Villarceaux puîné de la maison de Mornay. Tous les enfans de M. de Buhi furent aussi *déclarés* protestans. Néanmoins à cause de leur jeune âge on les conduisait à la messe. Philippe de Mornay qui alors comptait à peine onze ans était même destiné à l'Eglise, chose peu rare à cette époque de transition. Messire Bertin de Mornay, grand doyen de Beauvais, et abbé de Samer, près Boulogne, qui jouissait de plus de 20,000 livres, aimait fort son neveu Philippe, et voulait résigner en sa faveur tous ses bénéfices.

L'aîné des fils du seigneur de Buhi fut messire Pierre de Mornay, marié à Anne d'Enlezy, de vieille famille de Bourbonnais. Françoise de Mornay, sœur de Pierre, épousa Anthoyne, le sénéchal, seigneur d'Auberville, ancienne maison de Normandie. Le second fils, messire Philippe de Mornay, seigneur Duplessis Marly, devint le grand Mornay.

A l'âge de cinq ans, Philippe avait été retiré des mains des femmes, et placé sous la direction d'un prêtre de Beauvais, nommé Adrian.

Deux ans après, Philippe avait eu pour précepteur maître Gabriel Prestat, qui professait, mais non pas ouvertement les doctrines luthériennes. Les premières instructions religieuses de Pierre et de Philippe de Mornay furent presque mystérieuses. Le célèbre ministre protestant, Léonard Morel dirigeait secrètement pour tous, excepté pour leur mère, les débuts religieux de ces jeunes enfans.

Vers la fin de 1557, son père l'avait conduit au collége de Lisieux à Paris. Là, il eut pour maîtres, d'abord, le docte Pascal Diepart, et ensuite le savant marin Liberge. Ces deux hommes auxquels s'était joint le chanoine Lachapelle, donnèrent au jeune Mornay les instructions de l'église romaine les plus pures et les plus ferventes.

Ainsi cet enfant de huit ans avait déjà eu pour professeurs religieux, un prêtre catholique, un ministre luthérien, et enfin un chanoine. Comment sa foi n'aurait-elle pas été ébranlée entre ces docteurs dont les argumens enfantaient le doute. Il était bon catholique au collége de Lisieux, mais au château de Buhi la tendre voix de sa mère détruisait en un jour les enseignemens des Diepart et des Liberge.

M. de Buhi allait souvent à Paris visiter son fils au collége, et lui recommandait surtout d'être homme de bien et d'assister chaque jour à la messe. La messe, en ces temps de troubles religieux était plus qu'une prière, c'était une profession de foi, c'était presque un acte politique.

Philippe de Mornay, au collége de Lisieux depuis deux ans, terminait sa quatrième classe avec de pro-

digieux succès, malgré les graves maladies dont il était parfois atteint. Ses études furent interrompues par la mort de son père. Jacques de Mornay, seigneur de Buhi, voulut avant de quitter la terre bénir ce fils, qui devait être la gloire de sa maison.

La noble conduite de madame de Mornay en cette circonstance prouve, combien, malgré ses idées de réforme, le caractère et la vertu du prêtre catholique lui inspiraient confiance. Ce fut le curé de Magny, maître Jehan de Luz qui reçut du père mourant et de la mère éplorée, mission d'aller à Paris chercher le jeune Philippe. Chemin faisant le bon pasteur se mit à prêcher et à admonester l'enfant, le suppliant de vivre dans le sein de l'église romaine.

Ce voyage qui, suivant la coutume du temps, se faisait à cheval fut une sorte de conférence religieuse entre l'enfant et le vieux prêtre.

Un jour, pressé par les instances de l'abbé Jehan de Luz, Philippe de Mornay lui dit : « Vous me mettez fort en peine entre les raisons que vous m'alléguez et la confiance que m'inspire la raison de ma mère. Toutefois, si je suis arrêté par quelque doute, je lirai soigneusement les Évangiles et les Actes des apôtres, et me conformerai à ce que je trouverai dans les Livres saints. — Ah! s'écria maître Jehan, ah! fils de mon seigneur, si vous faites ainsi, vous êtes perdu. Ayez foi seulement. » Philippe n'avait pas encore onze ans.

Protecteur des pauvres, appui des faibles, Jacques de Mornay mourut dans le sein du catholicisme romain, sans toutefois appeler un prêtre à son chevet.

C'était au mois de novembre 1559. Dame Françoise

du Bec demeura veuve, à l'âge de vingt-neuf ans, avec quatre fils et deux filles en bas âge. A son lit de mort Jacques de Mornay, seigneur de Buhi, fit approcher sa jeune femme, et prononça ces paroles en présence de MM. d'Ambleville et de Villarceaux ses parens, Mornay comme lui. « Je ne veux point tester; je remets mes enfans et ma maison sous votre conduite, et je quitte ce monde plein de confiance en vos vertus. »

Lorsque Françoise du Bec se vit seule dans le château de Buhi, un singulier phénomène se produisit en elle.

Libre, désormais, elle pouvait renoncer publiquement aux pratiques de la religion romaine. Il n'en fut rien cependant. Loin de là, on la vit aux messes couverte de longs vêtemens de deuil. Quittant la Bible et les psaumes, elle se prosternait aux pieds des autels et récitait pour son époux et sa jeune famille les naïves prières que l'enfance balbutie aux genoux d'une mère.

Philippe arriva trop tard au château de Buhi : son père n'était plus. Toute la jeune famille se trouvait réunie. Pierre de Mornay, désormais seigneur de Buhi, revenait de page d'auprès du roi François II, dont la mort était récente. Pierre outrepassant l'exemple de sa mère, avait quitté la messe pour le prêche. Il mit tout en œuvre pour faire partager ses croyances à Philippe; mais celui-ci repoussa la lecture des ouvrages suspects. Seulement il eut recours à un nouveau Testament latin et français imprimé à Lyon, chez Rouville, avec privilége du roi et approbation de la Sorbonne. Il existe encore quelques exemplaires de cet ouvrage qui, malgré le privilége et l'approbation, contribua puissamment, au XVIe siècle, à modifier les plus fermes croyances.

Après l'étude de ce nouveau Testament, Philippe de Mornay adopta les idées de la réforme. Il quitta le vêtement ecclésiastique qu'il avait porté jusqu'alors comme prétendant à l'église.

Philippe du Bec qui fut depuis évêque de Nantes, et l'un des plus illustres prélats de France, avait été la cause involontaire des doutes nés dans l'esprit de madame de Buhi. Cet évêque venait de rapporter d'Angleterre des livres inconnus en France, et dont la hardiesse sur les dogmes religieux et politiques dépassaient tout ce qui a été imprimé depuis. Philippe du Bec prêta ces livres à sa sœur Françoise.

Pendant l'année 1561, la prédication de l'évangile et tout l'exercice de la religion réformée se firent presque publiquement au château de Buhi, situé sur la route de Paris à Rouen.

Au commencement de 1562, Philippe supplia sa mère de lui laisser poursuivre le cours de ses études. Ce ne fut pas sans peine que madame de Mornay se rendit aux prières de son fils. On le remit en pension à Paris chez maître Prebet avec ses cousins, messieurs de Rambouillet et de Bellenaux. Philippe allait suivre en qualité d'élève externe les cours de seconde classe au collége Boncourt, lorsque les querelles religieuses donnant naissance aux troubles politiques, la France entière fut livrée à la guerre civile.

V.

Études, 1562.

Louis XI avait abaissé la noblesse. François Ier aussi fier de sa qualité de gentilhomme que de la couronne royale rendit aux grands l'influence déjà presque détruite.

François II ne régna pas. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, tous deux chefs du parti catholique, luttaient contre l'influence du prince de Condé et du roi de Navare, chefs du parti protestant. Catherine de Médicis placée entre les deux camps, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, perpétuait de sanglantes collisions, affaiblissant les Guise par Condé, le roi de Navarre par le cardinal de Lorraine. Fidèle à la pensée de sa vie, « soit, pourvu que je règne », Catherine de Médicis sacrifiait à son ambition le bonheur de la France.

Pour venger la mort du magistrat, Anne Dubourg, pendu en 1560, les protestans formèrent la conjuration d'Amboise dirigée contre les Guise. Près de deux mille calvinistes périrent dans les combats et les supplices. L'édit de Romorantin parut alors, qui attribuait aux évêques la connaissance des crimes d'hérésie.

Les historiens, qui au sujet de cet édit ont accusé le chancelier de Lhospital, n'ont pas compris que cet homme d'état avait voulu éviter un plus grand mal, l'établissement de l'inquisition en France.

Les Etats furent convoqués à Orléans peu de temps après. Marie de Médicis, régente de France, sembla

pencher pour les huguenots. Le connétable de Montmorency, et le maréchal de Saint-André s'unirent contre elle; pour mettre fin à ces querelles armées, Catherine proposa en 1561 le colloque de Poissy.

L'année 1562 fut féconde en événemens. Catherine de Médicis accorda aux huguenots l'exercice public de leur religion; mais peu de mois après la guerre recommença. Orléans et Rouen échappèrent aux catholiques, qui gagnèrent cependant la bataille de Dreux.

On conçoit que ce désordre vint jusque dans la retraite du collége Boncourt troubler les études de Philippe de Mornay. Les écoliers n'eurent plus la liberté de suivre les pratiques de la religion réformée; des instructions secrètes de Catherine de Médicis engagèrent les maîtres à conduire aux églises catholiques cette nombreuse jeunesse presque toute séduite par les idées nouvelles. Philippe écrivit à sa mère, qui l'envoya chercher à Paris.

Précisément à la même époque, il y avait dans les rues de la capitale de sérieuses émeutes. Le prince de Condé prit les armes sous prétexte de délivrer Catherine de Médicis du joug des Guise. Les portes de Paris étaient soigneusement gardées par les catholiques, et l'on ne pouvait entrer et sortir qu'avec des passeports.

Philippe se mit en route après avoir caché un catéchisme de la réforme entre son pourpoint et ses épaules. Arrivés à la porte Saint-Honoré, Philippe et les siens sont arrêtés et interrogés. Dans le moment même un prêtre portait le viatique à quelque malade. Tous les gens de garde tombent à genoux. Philippe jette un ra-

pide coup-d'œil autour de lui, et plutôt que de faire un acte que défendait sa religion, il pique des deux et se précipite sur la route. Ce fut miracle si Philippe ne périt pas en cette rencontre, car, au moindre soupçon, au moindre cri parti de la foule, le peuple massacrait sans pitié.

Cet enfant qui pour sauver sa vie refusait de fléchir le genou, n'avait pas atteint sa treizième année!

Arrivé à Buhi, Philippe tomba dangereusement malade. Le château fut surveillé par le parti catholique, et madame de Mornay craignit pour ses enfans. Peu de temps après elle quitta la maison où ses jours n'étaient plus en sûreté, et se réfugia à une lieue de là chez madame de Montagny, sa tante maternelle, avec ses six enfans et ses deux neveux, fils de M. de Boury.

Les dissensions politiques et religieuses aussi bien que la longue maladie de Philippe de Mornay firent penser à sa mère qu'il vaudrait mieux pour lui renoncer aux études. Madame de Buhi décida que Philippe serait homme de guerre et débuterait par entrer page en la chambre du roi.

Mais il y avait chez cet enfant une telle ardeur pour les sciences, une telle passion pour les lettres, qu'il supplia madame de Buhi de le renvoyer à Paris afin d'y continuer ses cours.

Renonçant à partager les travaux du jeune chevalier d'Angoulême, son camarade de chambrée, depuis grand-prieur de France, Philippe de Mornay se plaça en 1563 sous la direction de maître Lazare Ramini. Lorsque Philippe eut repris ses études il s'y livra avec une incroyable avidité. Pendant quatre années consécutives

il travailla quatorze heures par jour. Aussi cet enfant qui, dans le cours de sa quinzième année, rougissait de s'asseoir aux leçons des plus jeunes écoliers, laissa-t-il bientôt derrière lui les plus habiles de l'Université. Lambin, Turnèbe, Aurat lui enseignèrent la langue grecque; Mercier, Quinquarbre furent ses professeurs d'hébreu; il étudia la philosophie sous Carpentier, et les mathématiques sous les célèbres Forcatel et Ramus. Son maître, Lazare Ramini, qui d'abord lui répétait les leçons ne tarda pas à écouter la parole du jeune Philippe, et à se mêler à son auditoire. Les plus doctes admiraient ce prodigieux esprit, les professeurs tout surpris ne parlaient de Mornay qu'avec une profonde admiration. On eût dit le jeune Solon aux écoles d'Athènes.

Jamais on ne vit Philippe de Mornay se mêler aux jeux de ses compagnons. Sa récréation était d'expliquer à son précepteur le *Timée* de Platon ou les œuvres de quelque philosophe antique.

Infatigable au travail, pouvu qu'il eût ses heures de sommeil, Mornay prit dès-lors l'habitude qu'il conserva pendant toute sa vie d'être avare du temps. La famille de Mornay dut prévoir dès-lors que Philippe serait l'une des gloires de cette maison. Son oncle, l'évêque de Nantes, messire Philippe du Bec, qui revenait du concile de Trente avec le cardinal de Lorraine, se rendit exprès à Paris pour ramener le jeune étudiant au sein de l'église catholique. M. de Nantes avait vu tous ses doutes s'évanouir dans ce congrès de docteurs ecclésiastiques. Aux discussions dogmatiques succédèrent les promesses, mais tout fut vain; Philippe refusa l'é-

vêché de Nantes, dont son oncle lui donnait l'assurance pour l'avenir le plus prochain. Les deux religions, en présence, se disputaient ce jeune homme de dix-sept ans.

Lorsque M. de Nantes fut retourné en Bretagne, Philippe de Mornay lui écrivait souvent, et ses lettres sont l'un des meilleurs commentaires que possèdent les protestans sur les Pères de l'Église.

Il y avait en ce temps-là aux amphithéâtres de l'Université de Paris un écolier d'un mérite prodigieux. Les vieux maîtres étaient éblouis de sa science. Cet écolier, de la maison de Hugueville, se nommait M. de Menneville. La marquise de Rothelin, mère du duc de Longueville, qui avait pris Menneville sous sa protection s'informa aux professeurs s'ils ne connaîtraient pas quelqu'un dans l'Université qui pût discuter et soutenir des thèses publiques contre le jeune savant. Tout d'une voix les maîtres proposèrent Duplessis Mornay. Il se trouva que Menneville était son proche parent. Une réunion eut lieu chez la marquise de Rothelin. Les plus célèbres docteurs, les représentans de la rhétorique et de la philosophie, s'assirent à côté des ducs de Longueville, des marquis de Rothelin, des comtes de Rochefort, de MM. d'Entragues.

Les deux jeunes gens parurent dans cette lice nouvelle. Après avoir argumenté sur le purgatoire, ils en vinrent aux lettres humaines. Puis on les vit avec étonnement s'attaquer sur l'hébreu, le grec, les mathématiques et les sciences physiques.

M. de Menneville fut brillant. Il s'éleva souvent jusqu'aux sublimes considérations. Sa logique serrée, ses

citations heureuses, causèrent une générale surprise. Mais vainement chercha-t-il, lorsque la victoire lui échappait sur un point, à prendre position sur un autre. Philippe de Mornay, calme, froid, avançait toujours sans jamais reculer. Il fut proclamé vainqueur par les maîtres et par Menneville lui-même. Lorsque la marquise de Rothelin lui tendit en souriant sa belle main armée d'une couronne de lauriers, Philippe embrassa le jeune Menneville, et glissa sous la couronne, la tête blonde de son rival.

Voilà comment les vrais gentilshommes français quittèrent les lices où se brisaient les lances pour monter aux tribunes où se discutent les lois. Ces gentilshommes comprirent qu'après avoir illustré la France par le bras, il fallait l'illustrer encore par l'intelligence. L'ombre du vieux Jacques de Mornay dut tressaillir à la voix éloquente de son fils.

Philippe de Mornay fut déclaré le plus *habile en lettres divines et humaines*, comme Jacques de Mornay avait été jadis déclaré le plus *habile en armes de guerre et en joutes de paix*.

Les seconds troubles eurent lieu en 1567. Duplessis Mornay obligé de fuir Paris, se retira au château de Buhi. Là, se trouvaient ses oncles, MM. de Bourri et de Vardes, accompagnés de bon nombre de gentilshommes armés : on se préparait partout à la guerre.

Lorsque Philippe vit ces chevaux caparaçonnés pour le combat, ces longues épées, ces panaches flottans sur les casques; lorsqu'il entendit le son des éperons sur les dalles du manoir, *le sang lui mua au cœur*, comme il le dit en une lettre. Philippe courut à la salle d'armes

du château, ceignit l'armure de messire Jacques son père, et parut au milieu de sa famille. Madame de Mornay se prit à pleurer, car Pierre son premier fils partait aussi soutenant la cornette de Vardes, glorieuse cornette, qui à la bataille de Saint-Denis, guida toute la cavalerie légère dont M. de Vardes était mestre-de-camp.

Rien ne put résister à l'ardeur belliqueuse de Philippe, et force fut à madame de Mornay de consentir à son départ.

Mais dit un vieux chroniqueur : « Ici est remarquable l'éternelle providence de Dieu qui le réservoit à choses plus grandes (ce qu'il avoit souvent ressenti par ses mouvemens intérieurs); car pour détourner ceste rupture de ses estudes, comme il se mit en chemin, un cheval turc qu'il montoit tomba sur luy, et luy rompit les deux os de la jambe gauche, tellement qu'il le fallut reconduire en sa maison. »

La guérison de cette blessure demanda trois mois de soins assidus. Philippe étendu sur un lit, employait son temps à composer un poème en vers français sur les guerres civiles de France. Il donna cet ouvrage au cardinal de Chatillon, avec quelques sonnets à la louange de Coligny. Il est à regretter que les premiers monumens littéraires de Duplessis Mornay aient été perdus lorsque la bibliothèque du cardinal fut pillée en sa maison de Bresle près Beauvais.

La *petite paix* de six mois signée à Longjumeau le 27 mars 1568 entre les catholiques et les protestans, permit au jeune Mornay d'exécuter un vaste projet. Après avoir étudié les livres, il désirait étudier les

hommes et les gouvernemens, en un mot, il voulait parcourir l'Europe.

Lorsque son départ fut décidé, il se rendit auprès de sa mère qui lui parla en ces termes :

VI.

Maison de Mornay.

« Avant de nous séparer, mon fils, je veux vous apprendre combien sont grands vos devoirs envers Dieu, la France et votre maison.

« L'ancienneté des Mornay se perd dans la nuit des temps. Il existe une charte signée en 1085, par André et Étienne de Mornay (3), personnages illustres qui se distinguèrent à la conquête de la Terre-Sainte. Depuis les croisades, mon fils, ceux de notre maison ont sans cesse donné l'exemple de la piété, du courage, des talens et des vertus. La fidélité au prince et le dévoûment au pays, sont de notre héritage. Je ne vous parlerai ni des trois Guillaume de Mornay, qui de 1152 à 1300 méritèrent le nom de chevaliers des œuvres pieuses. Je ne vous entretiendrai même pas des deux chanceliers de votre maison, dont l'un fut évêque d'Orléans, aumônier et ami du roi saint Louis. Pierre, cet aïeul était chef du parlement et de la justice du royaume de France. Vous étudierez l'arbre généalogique de notre maison, mon fils, et vous y trouverez les exemples de Guillaume de Mornay fait chevalier en 1322 par le roi Charles IV lui-même; de Pierre Ier, vainqueur des Anglais à Bergerac; de Pierre II, fidèle ami de Charles VII. Vous ap-

prendrez que les Mornay ont deux descendances avec la maison royale de France (4); la première, par le mariage de Louis Ier, duc de Bourbon petit-fils de saint Louis; la seconde par Louis-le-Jeune, roi de France qui épousa Alienor, duchesse de Guienne (5).

« Mais, mon fils, si vous pouvez être fier de l'antiquité de votre race, vous devez l'être encore plus des nobles traditions de vos aïeux. Je vous parlerai de l'un d'eux seulement.

« C'était Jean de Mornay, seigneur de Lioms (6). Louis XI n'étant encore que dauphin, se laissait dominer par le désir de régner. Il voulut entraîner dans son parti, votre ancêtre Jean de Mornay. Nul n'ignorait la grande réputation de vertu du seigneur de Lioms et son influence sur la noblesse de France. D'ailleurs les talens et le courage de Mornay étaient d'un immense secours. A d'instantes sollicitations, le dauphin joignit les offres les plus avantageuses. Mais celui qui devait régner sous le nom de Louis XI ne craignit pas de dire à un gentilhomme, que s'il lui était facile d'agrandir un sujet, il lui serait un jour facile de le perdre si le sujet n'était immédiatement à ses ordres. Mon fils, voici la réponse que fit au dauphin, son futur maître, votre aïeul Jean de Mornay.

« Je sais, monseigneur, le profond respect qui vous est dû. Vous êtes l'héritier présomptif de la couronne, et vous serez un jour l'arbitre souverain de nos vies et de nos biens. Mais je vous supplie très humblement de considérer, monseigneur, qu'ayant l'honneur d'être gentilhomme, je suis obligé de garder plus religieusement la fidélité qui est due au roi, et dont personne au monde

ne se peut dispenser. Vous voulez peut-être m'éprouver, monseigneur, car y aurait-il apparence qu'un fils, qui est doué de tant de royales qualités comme vous, entreprît de supplanter le roi, son père, la couronne ne lui pouvant manquer après lui. Mais, quand par malheur, les mauvais conseils de ceux qui ont l'honneur de vous approcher auraient surpris votre esprit et prévalu dans son cabinet, y a-t-il apparence que leur dessein pût réussir après la protection toute visible et toute miraculeuse dont la divine providence a favorisé jusqu'à présent le roi, votre père, après les glorieuses victoires qu'il a remportées sur de puissans ennemis, et après que la fidélité de tous les bons Français s'est si heureusement signalée pour ses intérêts. Enfin, monseigneur, qu'on vous adore comme le soleil naissant, qu'on se remplisse des espérances d'un nouveau règne, qu'il se rencontre toutes sortes d'avantages à votre suite, lorsque vous viendrez à changer de condition, vous changerez aussi de sentimens et n'aurez que du mépris pour ceux que vous estimerez capables de faire contre vous en certaines occasions ce qu'ils auraient fait pour vous en celle-ci. Car, quoique l'on aime la trahison, on déteste toujours le traître, et on n'attend de lui faire ressentir la peine de sa perfidie qu'après qu'il a fait le coup et que l'on n'a plus besoin de lui. Quoi qu'il en soit, monseigneur, souffrez que je vous fasse cette déclaration, que je ne ferai rien contre mon devoir, ma conscience et mon honneur. L'exemple de plusieurs ne peut pas justifier une mauvaise action. Nos espérances ne doivent être établies que sur le mérite de la vertu, et un homme d'honneur doit plutôt craindre la honte d'une action

mauvaise, que toutes les peines qui accompagnent ou qui suivent les bonnes. »

« Voilà, mon fils, la réponse de votre aïeul. Mais, hélas! Dieu seul pouvait récompenser tant de vertus.

« Louis XI étant monté sur le trône ne reconnut pas la magnanimité de Jean de Mornay. La vengeance du roi atteignit le gentilhomme. Jean fut obligé de se retirer auprès du seigneur de Gontay, son oncle maternel, général du duc de Bourgogne. Il y demeura jusqu'à la paix de Conflans, où le duc de Berry, frère du roi le fit rentrer en grâce, à la prière du comte de Charolais. Mais après la mort du duc, Mornay dépouillé de ses biens fut mis en prison. Il termina sa noble vie dans les fers.

« Mon fils, Philippe, dussiez-vous mourir comme mourut Jean de Mornay, vivez comme il vécut.

En vous parlant de vos aïeux, je suis loin de vouloir exciter l'orgueil dans votre âme; loin de là, je désire vous faire comprendre que *la gloire des ancestres est un grand abbrégé aux bons courages pour les porter aux choses grandes*. Lorsque vous étudierez la vie de ceux de notre maison, vous verrez, mon fils, que les Mornay furent dans tous les temps soutiens des opprimés et défenseurs des faibles. Jean de Mornay, cet indépendant gentilhomme est notre personnification. Elle fait depuis des siècles ce qu'elle doit, sans s'inquiéter de ce qui adviendra.

« Je terminerai cet entretien, mon cher fils, en vous disant, à vous qui allez voyager, que la maison de Mornay fut, il y a déjà plusieurs siècles, divisée en deux branches. De l'une sont sortis les ducs et comtes d'Estoute-

ville, puissans en biens et en charges, qui ont pour cri de guerre : *au Mornay d'Estouteville*. Une partie de cette branche rendit de notables services à Guillaume-le-Conquérant, et se fixa en Angleterre où elle prit rang parmi les premiers de ce pays (7). L'autre partie qui demeura en France fit alliance avec les plus illustres familles et avec la maison de Bourbon. Une partie fleurit au royaume de Naples, de laquelle sortent les comtes de Sarno (8). L'autre branche est celle de Mornay, que Jean Froissart, seigneur d'Avesne (9), témoigne avoir été honorée de grandes charges tant en paix qu'en guerre.

« Votre mère est aussi d'illustre source. La maison du Bec Crespin vient d'Andergot, neveu de Roll, le Danois, premier duc de Normandie, qui régnait en 911; après avoir vaincu le roi de France, notre aïeul, le duc de Normandie épousa Gisèle, fille du roi Charles-le-Simple. Guillaume-le-Conquérant, chef de dynastie, et arrière-petit-fils de Roll appartient à notre famille (10).

« Vos aïeux après avoir dignement servi en la conquête de l'Angleterre, obtinrent la dignité héréditaire de connétable de Normandie (11). Les barons anglais de Willugbie, et l'illustre famille italienne des Grimaldi sont issus de notre maison (12).

« Ainsi, mon fils, partout où vous irez en Europe, vous aurez une obligation à remplir, celle d'être digne des illustres parens que vous rencontrerez.

« Au nord, dans le royaume de Suède, vous trouverez en grand crédit Charles de Mornay, seigneur de Varennes, maréchal, grand mestre du royaume, issu de notre maison.

« Je vous en ai dit assez, mon fils. Partez puisque tel est votre désir. Que l'exemple de vos pères vous soit en aide, et que Dieu vous protége. »

VII.

Voyages, 1568.

Imitant les anciens dont il avait été nourri, Duplessis Mornay chercha la sagesse et la vérité dans les pays étrangers. Sous la conduite de son précepteur Lazare Ramini, il s'éloigna du manoir de ses pères. Ce ne fut pas sans danger qu'il sortit de France ; car, malgré la paix de Longjumeau, les partisans de la religion réformée étaient poursuivis presque ouvertement. Ainsi Philippe faillit être tué en sortant de Paris par la porte Saint-Marceau. Il fut encore insulté et poursuivi à Montargis. Dans la ville de Nevers, les gens de Louis de Gonzague ayant reconnu Mornay pour être de la religion réformée cherchèrent à s'emparer de sa personne. Enfin il eut grand'peine à quitter Lyon où M. Réné de Birague gouverneur, lui refusa un passeport. Il fut contraint pour continuer son voyage, d'observer l'heure que les gardes se relevaient, et de se glisser entre deux, non sans courir risque de mort. Mais le jeune Philippe était si entreprenant que rien ne le pouvait étonner.

Il arriva à Genève vers la fin d'août 1568. La peste désolait la ville. Duplessis osa la braver. Genève était en combustion. La mort récente de Calvin et la lutte des citoyens contre les ducs de Savoie, transformaient

cette cité en foyer de mouvemens politiques et religieux. Mornay apporta une attention particulière à étudier le travail de ce peuple, qui jetait tumultueusement les bases de sa constitution.

Traversant la Suisse, Mornay se rendit en Allemagne. A Heidelberg, il eut pour hôte le savant Emmanuel Tremellius, avec lequel disent les mémoires du temps, il ne parlait qu'hébreu.

Le cardinal de Chatillon lui avait donné des lettres pour l'électeur palatin Frédéric qui accueillit Mornay comme l'un des premiers gentilshommes de France.

Ce fut à l'université d'Heidelberg que Philippe commença l'étude du droit. En six mois, il acquit une connaissance parfaite de la langue allemande, « plus par art que par usage pour éviter la compaignie des Allemans qu'il étoit difficile d'avoir sans quelquefois boire oultre mesure. »

Au mois de septembre 1569, Philippe de Mornay se rendit à la foire de Francfort. Il se lia dans cette ville avec le célèbre Languet (13) qui avait été ambassadeur de la plupart des princes de l'Europe. Languet initia Duplessis à la science diplomatique, et traça lui-même le plan de ses voyages. L'amitié de Languet et de Duplessis dura jusqu'à la mort. Dans son livre de *la Vérité de la religion chrétienne*, Mornay donne à Languet un souvenir honorable et touchant.

De Francfort, Duplessis se dirigea vers l'Italie, où il vécut dans l'intimité de M. de Foix ambassadeur du roi à Venise.

La guerre venait de recommencer en France pour la troisième fois. Les princes protestans d'Allemagne, s'u-

nissaient aux calvinistes français. Vaincus à la bataille de Jarnac par le duc d'Anjou, frère du roi, les calvinistes perdaient Condé, mais se ralliaient avec un nouvel espoir autour de l'amiral de Coligny. Jeanne d'Albret, conduisait au camp des protestans, le jeune prince de Navarre, Henri, qui pour la première fois paraissait dans la lutte.

Apprenant en pays étrangers les malheurs de la guerre civile, Duplessis Mornay eut d'autant moins envie d'y prendre part, qu'il reconnut l'influence de l'étranger, jusque dans les conseils de son parti. Lui qui ne voulait que la gloire de Dieu et la gloire de la France, chercha des consolations dans les livres.

Afin de poursuivre l'étude du droit et d'approfondir les codes romains, Philippe se fixa à Padoue. Frappé bientôt de la grande différence qui existait entre les enseignemens de l'Allemagne et ceux de l'Italie, Duplessis eut l'honneur, tout écolier qu'il était, de modifier les méthodes en usage dans les universités méridionales. Il fit connaître aux écoles italiennes les jurisconsultes modernes, Duaren, Baron, Cujas, Ottoman, et autres guides de Heidelberg et de l'Allemagne.

Outre les heures qu'il donnait à ses études, Duplessis vaquait aux exercices comme les autres gentilshommes. Il fréquentait les manéges, excellait même au maniement des chevaux et des armes. Chaque soir, on le voyait au jardin public écouter les enseignemens de la botanique et des sciences naturelles.

En peu de temps, les progrès de Philippe furent tels que Guillandinus, directeur du jardin l'avait en admiration. Il ne faut pas oublier qu'à la même époque, Phi-

lippe de Mornay se prit à travailler les religions avec le juif Menaken, savant homme en langue sainte.

Les persécutions de l'évêque de Padoue au sujet de la religion, engagèrent Mornay à quitter cette ville pour Venise. Là, il faillit tomber aux mains de l'inquisition. Il eut alors grand désir de passer en Orient.

Quelle mystérieuse force appelle donc vers l'Orient les naissantes grandeurs de notre Occident! Napoléon rêvait aussi l'Orient lorsqu'il n'était qu'obscur capitaine.

La guerre ayant été déclarée entre les Turcs et les Vénitiens, Mornay ne put passer les bords d'Istrie et de Dalmatie.

Vers cette époque, le marquis de Pisani étant venu en Italie comme ambassadeur extraordinaire du roi Charles IX, fit à Philippe de Mornay, les offres les plus avantageuses s'il voulait abandonner son parti pour servir la cause contraire. Le marquis de Pisani (14) fit entrevoir à Philippe, que n'ayant encore joué aucun rôle actif, il pourrait sans forfaire suivre la ligne qu'indiquait le roi. Hors de cette ligne, il ne pouvait y avoir que disgrâces, infortunes et sans doute persécutions. Mais pour Philippe, s'il suivait cette ligne, les honneurs, les richesses, la puissance, la célébrité, ne se feraient pas attendre. Le jeune homme de vingt-et-un ans remercia l'ambassadeur de sa bienveillance, mais déclara que tous les honneurs du monde et toutes les fortunes humaines, ne valaient pas la paix de sa conscience.

Mornay partit de Venise en 1571 et se rendit à Rome en suivant les plages de l'Adriatique. De là, il se dirigea

vers Gênes et parcourut les bords de la mer. Souvent, il se détournait dans les terres et visitait les lieux dignes d'être admirés. Afin que rien ne lui pût échapper, il avait lu non-seulement l'histoire générale de l'Italie, mais les histoires particulières de chaque principauté, république ou seigneurie. Mornay voyageait comme homme d'état et comme homme de guerre, observant l'origine, les progrès ou le déclin des sociétés et remontant toujours aux causes. Il étudiait les terrains où s'étaient livrées les plus célèbres batailles, et cherchait minutieusement par où les villes avaient été battues et emportées. Ce fut sa constante méthode dans ses voyages, en Allemagne, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Angleterre. Aussi parlait-il des événemens historiques comme s'il eût été le contemporain de tous les peuples, le citoyen de toutes les villes, le général de toutes les armées (15). Duplessis Mornay qui avait un véritable talent pour le dessin, prenait la vue des lieux les plus remarquables pour en mieux fixer le souvenir dans sa mémoire.

Ayant appris le tremblement de terre de Ferrare qui durait encore, il s'y rendit pour observer les circonstances d'un tel phénomène, tant il était avide d'instruction.

Après un séjour de quelque durée à Rome et à Tivoli, Mornay visita Crémone, Milan, et toutes les places qui appartenaient aux Espagnols. Il revint ensuite à Venise en passant par la cour des ducs de Savoie. On doit supposer que Philippe de Mornay analysait les ressorts de la politique, si envahissante alors, de la maison d'Espagne!

Vers la fin de cette même année 1571, Mornay passa en Autriche. Durant son séjour à Vienne, il assista aux noces de Charles d'Autriche avec Anne, fille du duc de Bavière. De là, Duplessis entreprit un long et pénible voyage à travers la Hongrie, la Bohème, Saxe, Thuringe, Hesse et Franconie. Il se fixa à Cologne, où il se lia avec le célèbre théologien espagnol Pierre Ximénès. Une sorte d'académie de toutes les nations était alors établie à Cologne, et les savans du monde entier s'y donnaient rendez-vous pour discuter sur les religions, les sciences et les lois.

On rapporte que Duplessis Mornay discutait dans la même séance et sur différens sujets en grec, en hébreu, en latin, en français, en allemand, en anglais et en italien. Il publia à Cologne un ouvrage remarquable : *Triduanum scriptum* (*L'escrit de trois jours*). Ce fut aussi à Cologne qu'il s'initia à la politique et devint publiciste.

L'Europe était ému de la tyrannie des Espagnols et de leur récente conduite à Rotterdam. Mornay écrivit sur ce sujet deux *Remontrances*. Dans la première il engageait les villes à refuser les garnisons du roi d'Espagne. La seconde plus hardie encore allait jusqu'à dévoiler l'avenir de la Flandre si elle ne secouait le joug lointain, mais d'autant plus implacable de la maison d'Espagne.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fut frappé des vues élevées de Mornay.

Cette époque de la vie de Duplessis est excessivement remarquable. A peine âgé de vingt-deux ans, ce gentilhomme français est admis aux conseils des princes, et le premier ose entrevoir la possibilité de refouler au-

delà des Pyrénées, cette puissance espagnole si formidable alors, qu'elle s'étendait sur l'Italie et la Flandre, et pouvait menacer le royaume de France.

Philippe composa pendant l'hiver de 1571 un *Commentaire sur les lois ripuaires et salique*. Il éclaircit ces vieux textes hérissés de mots barbares et dont le sens était déjà inintelligible (16).

VIII.

Suite des voyages, 1572.

Après avoir approfondi toutes les questions politiques et légales, Mornay comprit que l'étude des forces matérielles n'était pas à dédaigner dans toute organisation sociale. Il se remit donc en route au commencement de 1572 pour connaître la situation et les ressources de toutes les places de Flandre.

Louis de Nassau venait de s'emparer de Mons. Tout le Hainault était en alarmes. Les vastes instincts politiques de Mornay lui firent deviner le rôle qu'en ces débats pouvait jouer l'Angleterre. C'est ici le lieu de dire que Mornay, ami de Coligny, était le principal instrument dont cet homme illustre devait se servir pour mener à fin les vastes projets qui échouèrent deux fois, à la Saint-Barthélemy d'abord par l'assassinat de l'amiral; puis, le 14 mai 1610, par le crime de Ravaillac.

L'histoire nous apprend que lorsqu'il cessa de vivre, Henri IV était sur le point de prendre les armes contre l'Espagne et l'Empire pour mettre à exécution le plan d'une vaste fédération européenne. Cette fédération au-

rait établi la paix perpétuelle. Shiller, dans son *Histoire de la guerre de Trente ans,* parle ainsi de ce grand projet.

« Une nombreuse armée française, commandée par le roi en personne, devait se joindre sur le Rhin aux troupes de l'*Union*, et commencer par favoriser la conquête de tout le pays de Juliers; ensuite, réunie aux Allemands, marcher en Italie (où la Savoie, Venise et le pape l'attendaient avec de puissans secours), pour y renverser tous les trônes espagnols. Cette armée victorieuse devait pénétrer de la Lombardie dans les pays héréditaires de la maison de Habsbourg, et de là, favorisée par la révolte générale des protestans, rompre le sceptre de l'Autrichien dans les États d'Allemagne en Hongrie, en Bohème et en Transilvanie. »

Eh bien! cette gigantesque entreprise avait été combinée sur les lieux pendant les voyages de Duplessis Mornay. Les papiers qu'il remit à Coligny étaient le développement d'une pensée qui régénérait le monde et faisait du royaume de France le plus puissant empire de l'univers.

Pressentant l'avenir de l'Angleterre, Duplessis traversa la mer pour compléter, avant son retour dans sa patrie, la connaissance parfaite de tous les gouvernemens européens. Élisabeth régnait. Toutes les espérances de la nation anglaise se réalisaient. Mornay ne tarda pas à s'apercevoir que, par l'impulsion donnée au commerce, l'activité et l'habileté de tous les instans la reine jetait les bases de la prépondérance future de la Grande-Bretagne. Élisabeth apaisait les partis, consolidait la réforme par l'organisation de l'église anglicane, encoura-

geait l'industrie, protégeait les manufactures, accueillait les étrangers avec faveur et s'instruisait des besoins de la nation, des vœux de l'Europe. C'est assez dire quel accueil reçut à la cour d'Angleterre, Duplessis Mornay déjà renommé par sa science et sa vertu. La reine d'Angleterre mit tout en œuvre pour attacher à son pays un homme aussi éminent que Duplessis. Mais il refusa constamment malgré les mœurs de l'époque qui rendaient faciles et avantageux à la noblesse les services étrangers.

Le maréchal de Montmorency et M. de Foix, conseillers d'état, vinrent à cette époque en Angleterre pour un traité entre Charles et Élisabeth. Frappés du mérite de Mornay ils écrivirent au roi de France à son sujet, et Sa Majesté lui confia une importante mission auprès de la reine d'Écosse.

Par un sentiment exquis de délicatesse, par une sorte de pudeur de l'âme, Philippe de Mornay refusa ce poste avantageux à sa fortune, parce qu'il craignait que cette mission ne fût préjudiciable aux intérêts d'Élisabeth dont il était l'hôte. « Je ne commencerai pas, dit Mornay au maréchal de Montmorency, je ne commencerai pas à servir mon pays par une mauvaise action. » On loua, disent les chroniqueurs, sa liberté et sa preud'homie.

Pendant son séjour en Angleterre, Duplessis composa un poème en l'honneur d'Élisabeth.

Il aimait fort les poésies. En ces derniers voyages, Philippe était accompagné d'un gentilhomme gascon, nommé Dubartas, livré à l'état militaire, aux belles-lettres, et chargé souvent aussi de missions diplomatiques en Danemark, en Angleterre et en Écosse. Ce

gentilhomme, ami de Mornay, est l'introducteur de la poésie légère en France. Un jour qu'ils naviguaient ensemble, devisant sur leurs voyages et leur désir de revoir la France, les matelots prirent un saumon. Mornay dit plaisamment à Dubartas de composer un poème sur les voyageurs et les saumons; le gentilhomme gascon écrivit alors ces vers. Le saumon après avoir remonté les fleuves retourne, on le sait, vers l'Océan :

Semblable au Français qui durant son jeune âge,
Et du Tibre et du Pô fraye le beau rivage.
Car bien que nuict et jour ses esprits soient flattés,
Du pipeur escadron des doulces voluptés,
Il ne peut oublier le lieu de sa naissance ;
A chaque heure du jour il tourne vers la France,
Et son cœur et son œil, se faschant qu'il ne voit
La fumée à flots gris voltiger sur son toit.

IX.

Retour en France, 1572.

Vers la fin de juillet 1572 Duplessis revint en France. A peine donna-t-il quelques jours à sa famille. Il se rendit promptement auprès de l'amiral de Coligny, avec lequel il entretenait depuis long-temps une correspondance suivie. Mornay fournit à l'amiral de longs mémoires sur tout ce qu'il avait remarqué en Italie, en Flandre et en Angleterre. Il écrivit aussi la fameuse remontrance qui a pour titre : *Qu'il est juste et utile de faire la guerre à l'Espagnol* (17). Coligny s'empressa de mettre sous les

yeux du roi Charles IX les travaux si importans de Duplessis Mornay.

L'amiral de Coligny engagea fortement le roi à adopter toute la politique qu'indiquait Duplessis. Il alla même au-delà, désirant que ce gentilhomme fût envoyé au prince d'Orange avec de grands pouvoirs pour agir au nom de la France. Mornay devait guider l'armée en Flandre à l'heure même où Charles IX déclarerait la guerre à l'Espagne. Toujours modeste et dévoué, Duplessis se contenta de répondre à Coligny, qui en lui donnant ses instructions ne dissimulait ni les difficultés ni les dangers : « Je suis prest de courir tout risque, parce que je me persuade qu'un tel homme que vous ne me proposera rien qui ne soit à la gloire de Dieu et de mon pays. Dieu me saura bien garantir de toute mauvaise rencontre. »

Soit que les projets du roi ne fussent pas bien arrêtés, soit que le mariage de Marguerite avec le prince de Navarre, missent obstacle à leur exécution, on attendait au lieu d'agir. Philippe de Mornay voyait avec douleur un temps précieux s'écouler. Un soir il se rendit auprès de Coligny, et s'apercevant que ce dernier, tout en déplorant le retard, n'y trouvait d'autre cause que l'union de Marguerite et d'Henri, Mornay lui dit avec fermeté : « Sachez, mon cousin, que tous les gens de bien sont en grandes craintes de ces nopces; le bruit court partout, avec de notables apparences qu'elles se brassent à votre ruine et à la ruine de tous ceux de la religion qui sont à Paris. Prenez garde, mon cousin, tout ceci finira par quelque abominable surprise. — Je sais bien, mon filz, répondit Coligny, que la roine-mère ni monsieur le duc

d'Anjou ne me veulent point de bien, mais ceste franchise avec laquelle me fait le roy l'honneur de me parler, ne me peuvent faire rien penser de sinistre de Sa Majesté. Au reste, je sais les maux qu'apportent les guerres civiles; si je me retire chez moi, me voilà percé de calomnies; si je pense au bien des églises, le roy me tesmoignant tant de bienveillance on me reprochera que je suis emporté d'ambition, que je ne hais rien tant que la paix; c'est pourquoy je suis résolu de souffrir tout ce qu'il plaira à Dieu m'envoyer. »

X.

Les partis.

Les Guise représentaient le parti catholique. Si la religion n'était pas le but véritable de leurs efforts, ils n'en portaient pas moins dans la lutte cette implacable cruauté qu'ignorait encore au XVIe siècle le fanatisme politique.

Au parti opposé se trouvaient l'amiral Coligny, Mornay, Lanoue et quelques hommes encore moins fidèles dans la suite, mais non moins ardens, non moins habiles dans leur résistance.

Jamais d'aussi grands talens ne se trouvèrent en présence.

Né en 1516, Coligny avait trente-trois ans de plus que Mornay. Son passé était brillant et glorieux. Fils d'un vaillant capitaine de Francois Ier, Gaspard de Coligny fut accueilli à la cour et se lia de vive amitié avec François de Guise. Ces deux hommes qui devaient tant se haïr

entrèrent dans le monde se tenant par la main et s'aimant d'un amour fraternel.

Les débuts militaires de Coligny furent admirables. Blessé à Montmédy et au siége de Bains, il n'en suivit pas moins le chevaleresque François Ier en Italie. A Cérisoles il enlevait un drapeau dans les rangs ennemis et le déposait en souriant aux pieds du maître. Le duc d'Enghein le nommait chevalier sur le champ de bataille, et son frère d'armes, le prince de Joinville, l'héritier des Guise, le pressait dans ses bras. Hélas! elle fut de courte durée cette sainte amitié des camps. Joinville devint chef de la maison des Guise : c'est assez dire quelle ambition s'empara de son âme.

Coligny ne pouvait oublier que François Ier, mourant, avait dit à Henri II, dans un langage naïvement soldatesque : « Méfiez-vous des Guise, ils vous laisseront en pourpoint et votre royaume en chemise; j'ai bien aperçu que le meilleur de cette race n'en vaut rien. »

Si Coligny n'oubliait pas ce dernier mot d'un roi, sorte de prophétie, — lui, le prince de Joinville, s'apercevait que Gaspard de Coligny était un rude compagnon bien fait pour mettre obstacle à tout projet ambitieux.

Ils se comprirent. La haine succéda à tous les autres sentimens. Malgré l'avis de François Ier et peut-être même à cause de cet avis, les Guise au règne suivant furent plus puissans que jamais.

De son côté Coligny grandissait. Chargé de négociations aussi importantes que difficiles il s'était montré homme d'état.

Malgré la haine jalouse des Guise contre l'amiral, une feinte harmonie régnait entre eux. Coligny restait

vertueux au milieu des troupes, Guise intriguait à la cour.

Une circonstance futile en apparence fit tomber le masque dont ils se couvraient.

L'alliance du duc d'Aumale, frère du duc de Guise, avec l'une des filles de Diane de Poitiers était résolu. Diane, puissante favorite de Henri II, donnait une royale dot. Guise consulta Coligny, et la dot ne fut pas oubliée. En noble soldat, Coligny répondit : « Pour moi je ferais plus de cas d'une bonne renommée que de toutes les richesses qu'une femme pourrait apporter dans ma maison. »

Le mariage eut lieu. Diane qu'avait blessée la franchise du colonel-général fut implacable. Elle alimenta la haine entre Coligny et Guise, et fut moins étrangère qu'on ne le croit au massacre de la Saint-Barthélemy.

Nous n'avons rappelé ce trait de Coligny, que pour donner témoignage de la moralité des deux partis. La cour alors était trop corrompue pour des caractères de la trempe de ceux de Coligny et de Mornay. Des cœurs aussi nobles se révoltaient en voyant un connétable confident de la duchesse de Valentinois, ou un cardinal de Lorraine complice de Catherine de Médicis. Les Coligny et les Mornay reçurent bientôt des courtisans l'épithète de *réformateurs*. Une lutte sourde s'établit entre la cour et les provinces. Celles-ci eurent pour chefs les *réformateurs*.

Comparer les partis politiques modernes aux partis dont nous parlons serait chose difficile. Long-temps la féodalité avait contrebalancé l'autorité royale. Mais au XVIe siècle la cour remplaçait souvent le roi, tandis qu'à la lance du seigneur succédaient les remontrances.

Il était impossible que la religion ne descendît pas

jusqu'à ces mondaines querelles. Les réformateurs, voulant détruire les abus, ne s'arrêtèrent pas plus aux portes de l'Église qu'aux portes des palais.

Lorsqu'on étudie l'*Histoire des assemblées de Pontoise et de Poissy,* on croirait assister aux États-Généraux de la fin du XVIIIe siècle. Les *réformateurs* ou *réformés*, ou *protestans*, ou *opposans,* demandent le libre exercice des religions, l'abolition de toute juridiction ecclésiastique, la réforme des abus, et la suppression de la vénalité des charges. Ils demandent encore que tous les offices de judicatures, de police et de finances soient amovibles. Les députés de l'opposition expriment le vœu d'éteindre la dette publique au moyen des richesses du clergé, en saisissant les bénéfices non desservis par les titulaires. Ces députés opposans demandent que toutes les marchandises puissent entrer dans le royaume et en sortir librement et franchement.

Sur toutes les questions, les idées nouvelles marchent avec rapidité.

Cette fois, c'est la noblesse, la plus haute noblesse du royaume qui est à la tête du mouvement de réforme afin de le diriger. Deux siècles après, il ne sera plus temps. Les descendans de cette même aristocratie généreuse de Henri II et de Charles IX, seront écrasés par les fils de ceux-là même, dont ils protégèrent l'émancipation. Le parti réformateur qui eut à sa tête les Coligny et les Mornay, était réellement le parti national. Il combattait l'influence de l'étranger et défendait le peuple. S'il se plaçait au sommet des croyances, c'était afin de régulariser le développement social. Mornay et ses amis, marchaient à la conquête de l'homme intellectuel et so-

cial, comme jadis l'apôtre avait marché à la conquête de l'homme religieux.

Ce parti plein de foi, riche de patriotisme, composé d'éminens personnages fut vaincu. Il ne l'aurait pas été, il ne pouvait pas l'être, comme parti politique. Mais il renfermait un principe fatal, qui infailliblement devait le tuer.

Avant de développer notre pensée, parlons des Guise.

Leur nom remplit une époque historique. « Les Guise furent extrêmes dans le bien et dans le mal qu'ils firent à l'État, dit Montesquieu. Heureuse la France, s'ils n'avaient pas senti couler dans leurs veines le sang de Charlemagne. »

René II, duc de Lorrraine eut pour septième fils, Claude duc d'Aumale. C'est la tige des Guise. Vers la fin du règne de Louis XII, le duc d'Aumale vint en France où le roi lui donna des lettres de naturalisation. Habile guerrier, Guise s'illustra par ses victoires. Après la conquête du Luxembourg, la terre de Guise fut érigé en duché-pairie. La gloire lui avait gagné le cœur des armées, la religion devait lui gagner le cœur des peuples. Guise qui n'était pas un ambitieux vulgaire, se fit l'expression du principe catholique, principe populaire en France.

En mourant, Claude laissa un grand nom, et pour le porter, cinq fils, dont deux marchèrent à pas de géans dans la voie ouverte par le père. L'un, François, fut à la tête de l'armée, l'autre, Charles, à la tête de l'Église. Général et cardinal, armé de l'épée et de la croix, Guise, sous prétexte de protéger le trône, le couvrit bientôt de son ombre.

Le duc François était chevalier à la façon de François Ier. Plus habile aux affaires, aussi brave, aussi affable, il était né pour l'usurpation. Le cardinal de Lorraine son frère possédait les qualités nécessaires à l'empiétement du pouvoir : habileté dans l'administration, science immense, irrésolution étudiée et habilement ménagée. Ces deux frères s'appuyèrent l'un sur l'autre et se complettèrent.

Ils rendirent à la France d'éminens services. Le duc François sauva Metz des armes de Charles-Quint, vainquit à Renti et délivra Calais. Pendant ce temps, Charles, cardinal de Lorraine, administrait le trésor et luttait en faveur de l'Église catholique. Paris enivré d'amour pour les Guise, laissa prononcer au milieu des triomphes le mot dangereux de *Maison de Lorraine*. De là à une dynastie il n'y avait qu'un pas. On songea à le franchir.

Lorsque Henri II mourut, ils étaient déjà bien puissans, et le devinrent encore plus. Leur nièce Marie Stuart (18) monta sur le trône en épousant François II. Le duc de Guise fut lieutenant-général du royaume, et le cardinal son frère surintendant des finances. Il ne manquait aux Guise que la couronne.

Catherine de Médicis se trouva sur leur chemin, et sut arrêter la rapidité de leur marche. Mais la conjuration d'Amboise souleva le flot catholique, qui rejeta les Guise sur les marches du trône.

Vint l'époque du colloque de Poissy. Ce fut un combat plutôt qu'un congrès.

La grande figure du concile de Trente, le cardinal de Lorraine, domina les docteurs de toute la puissance

de sa parole. Théodore de Bèze, l'organe du parti opposé se laissa lui-même séduire par l'éclat du cardinal. Il est vrai que celui-ci flatta son rival, et comme le dit Brantôme : « Ils s'exaltèrent l'un l'autre, semblables à deux beaux chevaux qui s'entre-grattent. »

Le duc de Guise mourut assassiné au siége d'Orléans. Mais il en était de cette maison comme d'une royauté que ne tranche pas le fer d'un assassin. Les fils héritèrent du père.

Catherine, au nom des catholiques adopta les Guise. Henri l'aîné devint grand maître; le second eut la promesse du chapeau de cardinal; Mayenne obtint le poste de grand chambellan.

Henri avait à peine vingt-deux ans. Dans cette maison, il n'y avait ni enfance ni jeunesse.

Lorsqu'à Moulins une tentative de rapprochement fut essayée entre les Guise et Coligny, Henri s'écria : « Coligny, ne suis participant en tout ceci; je te défie toi et les tiens pour venger la mort de mon père. »

Toute la Saint-Barthélemy était dans ces paroles.

Le parti catholique peut-il être appelé *conservateur?* Non, puisque les Guise ont pour but d'usurper la couronne (19).

Le parti de Coligny et de Mornay n'est pas non plus le parti révolutionnaire, car il protége le trône et combat pour la monarchie légitime. Montesquieu en jugeant l'amiral a jugé Mornay et les amis politique de ces deux grands hommes : « L'amiral de Coligny fut assassiné n'ayant dans le cœur que la gloire de l'État; son sort fut tel, qu'après tant de rébellions, il ne put être puni que par un grand crime. »

Oui, au point de vue politique, ce parti est le parti national. Il fut vaincu par deux causes, la première, c'est d'être venu avant le temps, la seconde, de froisser les sympathies religieuses du peuple français.

XI.

Église.

Les peuples ont plus d'imagination que de logique. Guise le savait. Il désigna les *réformateurs* par l'épithète de *huguenots*, appelant l'attention des masses sur les réformes religieuses, afin de mieux faire oublier les progrès politiques.

Comme tous les peuples du midi, comme l'Espagnol et l'Italien, le Français est né pour le catholicisme. L'Église depuis des siècles résume toute la poésie populaire. Souvenirs du passé, consolation du présent, espérance de l'avenir, tout est dans l'Église. Les pompes du sacerdoce offrent aux âmes de grands spectacles pleins d'émotions. Quelque humble qu'elle soit, l'Église est le palais du pauvre. L'orgue est la voix sublime de Dieu qui parle; les accens du prêtre sont des foudroyantes menaces ou d'infinies promesses. On écoute, on palpite, on pleure; on prie mieux à l'Église qu'ailleurs; c'est l'Eglise qui fait oublier au malheureux les soins matériels de la vie. Sans l'Église, il ne saurait imaginer les saintes joies du ciel. Mais sous la nef, il voit brûler la lampe de vermeil, symbole de l'éternité, il voit les grands de la terre courber le front, il voit les anges de Raphaël planer sur le tabernacle mystérieux.

Le pauvre oublie les liens de la terre. Son âme s'élève malgré lui à une hauteur que toutes les philosophies ne sauraient atteindre.

La grille du tribunal de la pénitence qui s'ouvre devant lui, porte le trouble en l'âme du pécheur. Il avance humblement laissant glisser entre ses doigts les anneaux du vieux rosaire. Quel langage humain serait aussi éloquent que le silence de ce prêtre qui écoute les plus grands secrets. Toute douleur perd de sa force lorsque au-dessus de l'autel, l'affligé considère le martyr du saint patron, qui, les yeux levés, ne daigne pas même regarder le sang qui coule de ses plaies. Le repentir de Madeleine étouffe le désespoir, calme les remords, et rend l'espérance.

Combien de fois, perdu dans la foule, à l'église du village, n'ai-je pas vu le regard des simples attaché avec une sorte d'intelligence mystérieuse, sur le prêtre qui parle à Dieu. Les petits enfans considéraient avec amour les tableaux bleus d'azur où les anges leur souriaient. Les femmes et les vieillards admiraient en tremblant ces images saintes, qui retracent les miracles des apôtres.

La communion et ses habits de fête, la pluie odorante de fleurs, l'encensoir fumant, les cérémonies incomprises, les grands cierges dont la flamme voltige, tout, jusqu'à l'architecture étrange, aux saints de pierre, aux vitres coloriées, tout rend l'Église chère au peuple.

Entrez dans une église, vers l'heure où la nuit commence à envelopper la terre, vous y verrez, dans quelque chapelle écartée, une pauvre mère, qui sans l'Église ne survivrait pas à sa fille. Plus loin, caché par un pillier, c'est l'orphelin abandonné des hommes,

et qui dans l'Église retrouve chaque soir en priant, la mère que Dieu vient d'appeler à lui. Tout ce que je dis, les Guise le comprirent. Alors, ils crièrent au peuple de France : les réformateurs veulent abattre vos églises. Vos saintes images seront proscrites, vos madones brisées, vos autels renversés. Le prêtre perdra sa divine auréole, la chasteté de son ministère, et deviendra simple père de famille, citoyen de la ville.

Eux, les réformateurs, ne furent même pas appelés à démontrer au peuple si leur foi religieuse était conforme aux lois évangéliques. La foule ne vit que des païens.

Le souverain Pontife pouvait être vaincu dans son palais romain, mais l'humble curé de village était dans sa modeste église plus fort que les réformateurs. Le secret de l'éternité de nos croyances catholiques, est dans leur origine démocratique. Auguste, Caïus César, Tibère, Néron, et les maîtres de la milice impériale reculèrent il y a dix-huit siècles devant douze pauvres paysans de Judée, ouvriers, pêcheurs, artisans, nommés Pierre, Thomas, Simon, Paul, André, Matthieu, Philippe. Les pieds nus et un bâton à la main, ces ouvriers se répandirent sur la surface de la terre pour enseigner à tous la parole du Dieu des pauvres, du Dieu insulté, emprisonné, proscrit, mis à mort.

Jean alla dans l'Asie-Mineure, Philippe dans la Haute-Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes et aux Indes, Simon en Perse, Matthieu en Éthiopie, Paul en Grèce, et Pierre à Rome.

Ne croirait-on pas entendre le récit fabuleux des marches d'Alexandre ou de César, qui font trembler le globe sous les pas de leurs collossales armées. Cependant

ce sont des hommes du peuple qui vont seuls à la conquête du genre humain.

C'est parce qu'elle fut faite ainsi, qu'elle est durable cette conquête. C'est parce que ses premiers apôtres furent simples et ignorans, que leur langage pénétra jusqu'à l'esprit des aïeuls et des petits-enfans.

Que pouvaient contre ces instincts populaires, les savantes discussions des docteurs de la réforme? Rien, que soulever les passions.

Peut-être sans les Guise, l'habileté de Coligny et de Mornay, secondée par un immense amour du pays, leur eussent-ils permis de masquer les réformes religieuses sous les améliorations sociales et politiques : mais cela est encore douteux, car Guise ne créa pas la résistance, il en profita seulement. Il se fit le représentant du principe catholique, obligeant ainsi ses adversaires à devenir les représentans du principe opposé. Ceci est tellement vrai, qu'un célèbre réformé disait : « Si les Guise se font protestans, nous nous ferons catholiques (20). » La lutte terminée entre les deux principes, ceux qui les avaient embrassés comme moyen les désertèrent, et les deux camps se confondirent à la cour du nouveau roi. Mornay presque seul après tant de batailles, d'assassinats, d'abjurations, resta debout soutenant d'une main ferme l'étendard politique et religieux sous lequel il s'était placé au début de la vie.

Ce même peuple de France, qui pour le pape et pour l'Église aurait accepté le martyr, adopta le protestant Mornay. Il devint populaire. Les simples et les pauvres ne sachant d'autre moyen de le bénir et de l'adorer, le nommèrent un jour *le pape des huguenots*.

L'histoire a consacré ce nom.

Richelieu exila de France le dernier des Guise. Leur nom s'est éteint sur la terre étrangère, il y a bientôt deux siècles. Mornay n'a pas cessé de vivre parmi nous, il n'a pas cessé d'appartenir à la France dans ses armées, dans ses conseils.

Terminons par une simple observation :

La noblesse était à la tête du calvinisme, le prêche s'installait dans les châteaux. Le peuple alors put croire que la domination de la réforme serait le triomphe de ceux qui étaient au-dessus de lui. Chaque lecteur peut approfondir les idées que nous ne faisons qu'indiquer. Mais je n'ai voulu ni juger, ni condamner le protestantisme : « Non, jamais le blâme ne sortira de ma bouche en présence de ces penseurs et de ces sages qui ont souffert pour ce qu'ils ont cru le bien et le vrai, et qui ont généreusement dépensé leur génie pour accroître, ceux-ci la foi divine, ceux-là la raison humaine. Leur œuvre est sainte pour l'univers et sacrée pour moi. Heureux et bénis ceux qui aiment et qui croient, soit qu'ils fassent comme les catholiques, de toute philosophie une religion, soit qu'ils fassent comme les protestans, de toute religion une philosophie (21). »

XII

Mornay à la Saint-Barthélemy, 1572.

Duplessis Mornay était de retour, en France, depuis trois semaines seulement lorsque eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemy. Quoique Duplessis ne sortît guère

de son logis il n'ignorait pas que de graves événemens se préparaient.

Des avis secrets lui furent donnés, mais jeune homme de vingt-trois ans il ne put croire au crime, et se borna à prévenir Coligny.

Le vendredi qui précéda la Saint-Barthélemy, Mornay forma le projet d'aller à Buhi avec sa mere qui, momentanément, était à Paris. Apres avoir pris congé de l'amiral pour trois jours seulement, Duplessis se rendit aupres de M. de Foix auquel il allait dire adieu.

L'un des gens de Duplessis, l'Allemand Eberard Blanclz, accourut lui apprendre que l'amiral venait d'être blessé à l'instant.

C'était le 22 août 1572. Louvier de Maurevel, gentilhomme du duc de Guise, étant caché en une petite maison pres du Louvre, au cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, avait, par une fenêtre, et derriere un rideau déchiré, tiré une arquebuse sur Coligny. L'amiral sortait du Louvre à pied et marchait lentement en lisant une lettre. Deux balles l'atteignirent : l'une lui emporta l'index de la main droite, l'autre lui brisa le coude gauche (22). Il eut encore le courage et la force de regagner son logis toujours à pied, mais soutenu par quelques gentilshommes, au nombre desquels était Mornay, qui s'était précipité au secours de son ami (23).

Duplessis s'assit au chevet du lit de l'amiral. Ambroise Paré vint panser le blessé et fit l'amputation du doigt. Pendant l'opération, l'amiral se tournant du côté de Merlin, de Mornay et d'un ministre protestant leur dit : « Ces plaies me sont douces, comme pour le nom de Dieu ; priez-le avec moi qu'il me fortifie (24). »

Une heure après Duplessis Mornay vit accourir près de l'amiral le roi de Navarre, le prince de Condé, le maréchal Damville, et la plupart des seigneurs protestans.

A quelques instans de là entrèrent, en la chambre, Charles IX, roi de France; sa mère Catherine; le duc d'Anjou, frère du roi; le cardinal de Bourbon; Montpensier; Nevers; Cossé; Tavannes; Méru; Thoré; Villars; Gondy et Nançay (25).

Le roi salua et dit à l'amiral : « Mon père vous avez la plaie, et moi la perpétuelle douleur; mais je renie mon salut (cela avec autres sermens exécrables), que j'en ferai une vengeance si horrible, que jamais la mémoire ne s'en perdra.

— J'en remets le jugement à Dieu, » répondit Coligny. Puis, il développa au roi le plan de la campagne de Flandres, plan auquel Mornay avait pris une part si active.

Cosseins, colonel aux gardes et créature des Guise, vint tout aussitôt et par ordre du roi s'établir avec une compagnie au logis de l'amiral, sous prétexte de le garder (26). Charles IX invita en outre Coligny à s'entourer de ses plus braves compagnons.

Lorsque Charles IX eut quitté la chambre de Coligny, les amis qui s'y trouvaient réunis tinrent un conseil. Le vidame de Chartres annonça que cet assassinat n'était que le prélude d'un massacre. Il insista pour que les protestans sortissent à l'instant de Paris et se missent en état de défense. Ambroise Paré déclara que l'état de santé de l'amiral ne permettait pas même le transport jusqu'au Louvre. Téligny et Briquemault soutinrent

qu'il se fallait fier à l'honneur et à la protection du roi. Duplessis Mornay, sans se montrer aussi confiant, exprima l'opinion de rester auprès de l'amiral quelque lieu qu'il habitât. Cet avis fut adopté et les protestans n'abandonnèrent pas leur vieux chef.

Mornay ne le quitta que pour se rendre auprès de sa mère qu'il désirait voir sortir de Paris. En effet, le lendemain samedi 23 août, à quatre heures du soir, madame de Mornay se mit en route et alla coucher à Pontoise, demi-distance de la terre de Buhi. Madame de Mornay mit tout en œuvre pour se faire accompagner par son fils. Le brave et loyal Philippe ne consentit jamais à fuir le péril. Il resta.

Duplessis, qui demeurait rue Saint-Jacques, au Compas-d'or, voulut quitter son appartement dès que l'amiral fut blessé, et prit un nouveau logis dans la rue Béthizy, afin d'être plus rapproché de Coligny, et pouvoir aller chez lui à toute heure. Dieu voulut que la maison de la rue Béthizy ne pût être occupée avant le lundi 25 août.

Le samedi soir, assez avant dans la nuit, Philippe de Mornay revenant de chez l'amiral, vit et entendit dans les ténèbres quelques bourgeois qui semblaient fort occupés à transporter des armes; un peu plus loin, Mornay aperçut Guise qui se rendait chez Charron, président de la cour des aides, récemment nommé prévôt des marchands.

Philippe revint auprès de l'amiral, qui lui répondit que les armes en circulation étaient destinées à un nouveau tournoi préparé pour les fêtes du mariage.

Lorsque Philippe sortait de nouveau du logis de l'a-

miral, il vit les échevins avertir dans chaque rue qu'on éclairât toutes les fenêtres à la sonnerie de la cloche du palais.

Il n'en poursuivit pas moins courageusement sa route vers la rue Saint-Jacques. Rentré dans sa chambre, il écrivit, puis se coucha.

Si l'on en croit les mémoires des contemporains les mieux instruits de l'événement (27), Charles IX ne prit la résolution du massacre que lorsque l'amiral fut blessé. D'après la déclaration du duc d'Anjou, roi de Pologne, le parti de mettre à mort les protestans fut arrêté dans la nuit du samedi au dimanche (23 au 24 août) dans un conciliabule où se trouvaient Nevers, Tavannes, Retz et Birague. Tavannes déclare que le nombre des membres du conseil secret était de six. Remarquons que parmi ceux qui portèrent le roi à ce massacre, la reine, Nevers, Retz et Birague étaient Italiens. Ainsi le projet fut conçu et exécuté par des étrangers.

Lorsque le massacre fut décidé, les chefs du complot s'assemblèrent autour du roi et convinrent de ne pas différer plus long-temps l'exécution. Guise alla trouver Charron, et lui donna, de la part de Charles IX, l'ordre de tenir prêts deux mille bourgeois armés, qui, pour signe de ralliement porteraient une manche de chemise sur le bras gauche et une croix blanche à leur chapeau. Quelques heures après, Marcel, l'ancien prévôt des marchands, qui sortait de chez la reine, apporta la liste de ceux qui devaient être massacrés (28). Le nom de Philippe de Mornay n'était pas oublié.

Mornay, qui avait placé son épée sur un escabeau près de son lit, dormait accablé de fatigue. Coligny dormait

aussi malgré la douleur de sa blessure. Au palais on veillait.

Charles IX, assis dans un grand fauteuil la tête penchée sur la poitrine, prêtait l'oreille au moindre bruit, sourcillait et, malgré ses gardes, tremblait et ne reposait pas.

Catherine interrogeait une horloge. Lorsque l'aiguille marqua minuit, elle descendit dans l'appartement du roi. Le duc d'Anjou l'y avait précédée de quelques instans. Il introduisit bientôt après Guise, Nevers, Birague, Tavannes et le comte de Retz. Ces hommes qui presque tous devaient être assassinés après avoir été assassins, employèrent leurs efforts pour exciter la colère du roi. On le savait irrésolu, on feignit de le croire craintif. Afin de ne point paraître peureux, Charles devint cruel jusqu'à la rage. C'est ainsi que procèdent les natures faibles, elles n'ont jamais la fermeté, mais quelquefois la cruauté qui est l'une des nuances de la peur.

Catherine voyant le roi furieux lui dit que tout était prêt et le moment venu de retrancher un membre gangrené qui pouvait causer la perte du royaume. Birague et Nevers se regardèrent en souriant. Le roi, pensant qu'ils le croyaient lâche, prit feu et ordonna de commencer.

La cloche ne devait donner qu'à trois heures le signal du massacre. Il était à peine une heure et demie.

Catherine et les conjurés ne voulant pas laisser à Charles IX le temps de se calmer, firent tinter la cloche du Louvre.

Les bourgeois et gens d'épée chargés de l'exécution étaient en leurs logis à préparer leurs arquebuses

et leurs poignards. Ils attachaient la croix blanche à leur chapeau, et couvraient leur bras gauche d'une manche de chemise. Mais si l'intérieur des maisons est agité, la rue est silencieuse. La nuit du 24 août est à une heure et demie si paisible et si sombre que le passant attardé peut entendre le bruit de ses pas répétés par l'écho.

Tout-à-coup un bruit frappe l'air. On écoute; c'est bien la cloche du palais : son mouvement est précipité, saccadé, mais on ne saurait s'y méprendre, c'est bien la cloche du palais.

Vous eussiez vu alors toutes les fenêtres s'ouvrir et s'éclairer, les portes donner passage à des fantômes armés, qui débordaient aux carrefours : un long cri : *Vive Dieu et le roi* (29) ! se fait entendre. La ville semble illuminée, le tocsin mêle sa voix sinistre aux cris épouvantés des femmes et des enfans surpris dans leur sommeil.

On sait comment périt Coligny, assassiné par le Siennois Achille Petrucci et par le Lorrain Besme. Le vieillard était debout ayant quitté son lit au bruit des coups de feu. Il priait Dieu avec le ministre Merlin. Besme, l'épée nue à la main, lui cria : « Est-ce toi qui es Coligny? — Respecte ces cheveux blancs, jeune homme, c'est moi-même, » répondit l'amiral.

Il avait à peine achevé que Besme lui traversa la poitrine de la lame de son épée. L'Italien Petrucci l'acheva de coups de poignard.

« Est-ce fait? » cria le duc de Guise qui était dans la cour sous la fenêtre :

« Oui, » répondit Besme.

« Voyons donc le corps, » demanda Guise.

Et le corps tomba par la fenêtre.

Le bâtard d'Angoulême tirant de sa poche un mouchoir de fine batiste essuya le sang du visage de Coligny. Puis, se baissant de nouveau en approchant la torche : « C'est bien lui, » dit-il, et se relevant, le bâtard donna plusieurs coups de pieds dans la poitrine du cadavre de l'amiral. « Allons camarades, ajouta-t-il, continuons notre *ouvrage*, le roi l'ordonne. »

Les tueurs massacrèrent dans l'hôtel de l'amiral son gendre Téligny, Guerchi, son lieutenant; Montaumar et Rouvrai, fils du baron des Adrets (30).

La rue Saint-Jacques n'était pas une de celles où commença le massacre. Mornay ne fut même pas éveillé par le tocsin. Mais à quatre heures il cessa de dormir suivant son habitude, et envoya de suite son valet, Eberard Blanclz, demander à l'hôtel de Coligny des nouvelles de l'amiral. A cinq heures Eberard revint tout effrayé annoncer à son maître les événemens de la nuit. Duplessis se jette hors du lit, et prenant en grande hâte ses vêtemens et son épée, il s'écrie : « Dieu me garantira de ce danger, et en verrai la vengeance. » Son précepteur, Ramini, qui couchait dans la même chambre, et suivait, en cette circonstance, l'exemple de Philippe, dit à son tour : « Et moy j'y mourray. » Ce qui arriva.

En cet instant, l'hôte de Mornay, qui se nommait Poret, honnête catholique, vint le supplier de ne pas sortir, de se cacher au contraire et surtout de brûler ses papiers. Pour ne pas compromettre Poret, Philippe détruisit promptement une grande quantité de précieux manuscrits.

Il n'était pas encore six heures du matin lorsque les

massacreurs attaquèrent la rue Saint-Jacques, et coururent au logis de Mornay. L'hôte qui les vit venir se jeta aux genoux de Philippe, lui demandant, au nom de Dieu, de se soustraire aux recherches, afin que lui, Poret, pût dire que le sire Duplessis Mornay avait quitté le Compas-d'or pour aller rue Béthizy plus proche de l'amiral de Coligny.

Il n'y avait pas une seconde à perdre. Philippe ouvre une fenêtre de derrière et s'élance sur un toit, après y avoir jeté son épée et son manteau. Il se glisse ensuite entre deux toits et se blottit derrière une cheminée. Les assassins se précipitèrent en foule dans la chambre dont Poret avait bouleversé le lit. Les meubles furent vainement fouillés. Après force blasphèmes et menaces, les massacreurs se retirèrent.

Quelques heures après, le bruit ayant cessé dans la rue Saint-Jacques, le maître du Compas-d'or, l'excellent Poret, appela doucement Philippe, et l'aida à rentrer en sa chambre.

L'un des gens de Duplessis fut expédié vers M. de Foix pour le prier de donner aide et assistance à un ami dans le danger. Mais, M. de Foix soupçonné lui-même de protestantisme, s'était, non sans peine, réfugié au Louvre près du roi de Navarre.

Le lendemain, lundi 25, la furie des meurtriers sembla augmenter.

XIII.

Mornay sort de Paris, 1572.

Poret sauva la vie à Mornay. Cependant l'hôtelier, toujours aux aguets, ayant appris le lundi matin 25, que les massacreurs revenaient rue Saint-Jacques, pria Philippe de chercher une retraite plus assurée. Ne voulant pas être cause de la ruine du Compas-d'or, Philippe se disposait à partir. Déjà il était près de la porte, lorsque les meurtriers se précipitèrent à toutes les avenues. Ils entrèrent dans la maison voisine habitée par le libraire Odet Petit, ils le tuèrent et jetèrent son corps par la fenêtre. Tout fut brisé, déchiré, les livres aussi bien que les meubles. Poret voulait absolument que Philippe se remît en sa cachette sur le toit. Mais Philippe refusa. A deux pas des assassins qui le cherchaient, il se dépouilla de ses riches vêtemens de gentilhomme, prit un habillement noir fort simple, son épée, un chapeau sans plumes et sortit après avoir remercié Poret. Philippe passa devant la maison du malheureux libraire. Il jeta sur le corps inanimé d'Odet Petit un regard de pitié et de sympathie, puis marcha droit à la rue Saint-Martin. Là il entra dans un passage, et s'arrêta devant le logis du sieur Girard, huissier chargé des affaires de sa famille. Mornay frappa et Girard vint ouvrir.

Il y a loin de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Martin; aussi fallut-il tout le courage, la présence d'esprit, le sang-froid de Philippe pour échapper aux mille dan-

gers qui semblaient naître sous ses pas. Pour ne point exciter les soupçons des bandes de massacreurs qu'il rencontrait en chaque rue, il eut l'audace de s'arrêter, de se mêler aux groupes et d'écouter les propos de la foule. C'est ainsi qu'il apprit la mort de ses amis les plus glorieux capitaines, les plus purs gentilshommes.

Il fallut à Mornay une prodigieuse force d'âme pour résister aux atteintes cruelles qu'il reçut en cette journée. Il fit rencontre tout en cheminant, d'une bande de forcenés commandée par un officier du roi qui criait au peuple : « Saignez, saignez, les médecins disent que la saignée est aussi bonne en tout le mois d'août, comme en mai. » Mornay aperçut un gentilhomme blessé de cinq ou six coups d'épée dans le corps et sur la tête se jeter aux jambes de Tavannes, qui sauva le gentilhomme (31). Mornay reconnut en lui le seigneur de Laneuville.

Plus loin, Philippe de Mornay vit la populace traîner à l'eau les cadavres des hommes les plus illustres dans la magistrature ou dans les lettres. Des enfans, des femmes s'acharnaient après les corps de Ferrières avocat célèbre, et de Loménie secrétaire d'état. Des compagnies bourgeoises égorgèrent presque sous ses yeux son professeur de philosophie, le savant Pierre Ramus.

Cela dura trois jours, et dix mille hommes y périrent (32).

Quoique très effrayé à la vue de Philippe de Mornay, l'huissier fit bonne contenance et bien lui en prit, car le capitaine du guet passait en cet instant. Philippe entra dans l'étude de maître Girard s'assit près d'une table et se mit à copier des pièces de procédure comme faisaient les autres clercs.

L'huissier vint lui dire à voix basse qu'il le sauverait le lendemain.

Par une de ces fatalités qui s'attachent aux pas de l'homme malheureux, tous les gens de Philippe de Mornay, découvrirent successivement à force de recherches, le lieu de sa retraite. Tous y vinrent. Ces allées et venues éveillèrent les soupçons des voisins. Le capitaine du quartier fut averti, et l'huissier mandé à onze heures du soir dans une réunion de catholiques présidée par le capitaine. Girard se crut perdu lui-même, lorsqu'il eut ordre de livrer sur-le-champ le jeune homme qu'il cachait. Girard joua l'étonnement, protesta de son amour pour Guise, et affirma que son étude ne renfermait que ses clercs.

Pendant ce temps Philippe était caché dans un réduit, prêt à vendre chèrement sa vie, car il ne quittait plus son épée. L'huissier Girard vint le trouver en le priant de sortir dès qu'il le pourrait. Dans ce moment même, son ancien précepteur Ramini qu'il avait quitté rue Saint-Jacques, au Compas-d'or, frappa au logis de Girard. Il venait après mille dangers, chercher un asile chez l'homme de confiance des Mornay. Le bon Philippe embrassa ce maître qui, dans sa jeunesse lui enseignait le mépris de la mort.

Les massacres du mardi 26 août allaient commencer. Il était cinq heures du matin, et déjà les assassins se répandaient dans les rues. L'huissier Girard sortit le premier, jeta à droite et à gauche des regards inquiets, et courut dire à Philippe qu'il pouvait partir. Ramini crut prudent de se séparer de son élève et prit sa place dans le réduit. Girard n'osa descendre dans la rue, mais un

brave jeune homme, simple clerc de l'étude et qui connaissait Duplessis, s'offrit pour l'accompagner. Il y aurait moyen, disait-il de franchir la porte Saint-Martin où il était connu pour y avoir souvent monté la garde. Mornay accepta de grand cœur l'offre de ce jeune homme. A peine avaient-ils fait vingt pas, que Duplessis observa que son compagnon n'était chaussé que de pantoufles. Il le pressa de retourner prendre ses souliers, mais le clerc n'y voulut pas consentir pour ne point perdre une minute. Ils poursuivirent donc leur route. Arrivés à la porte Saint-Martin, les jeunes gens la trouvèrent fermée et bien gardée par les Guisards.

Le clerc et Mornay prirent la direction de la porte Saint-Denis où le guide de Mornay n'avait pas de connaissances.

Après de minutieux interrogatoires, on les laissa passer. Philippe avait répondu qu'il était de Rouen, clerc d'un procureur et se rendait auprès de ses parens pour y passer quelques jours de vacances. Déjà ils avaient fait du chemin, et Duplessis à la vue des arbres de la campagne accélérait sa marche, le cœur moins oppressé, lorsque des pas se firent entendre. On était à leur poursuite. Un homme de garde ayant remarqué les pantoufles du clerc, pensa que semblable équipage ne supposait pas un long voyage, et que sans doute c'était un papiste infidèle qui donnait voie à un huguenot. Quatre arquebusiers mèche allumée, les arrêtèrent à La Villette entre Paris et Saint-Denis. Soudain accourent de toutes parts, charretiers, maçons, plâtriers, gens des carrières, et des faubourgs; ils chargent avec furie Duplessis et son compagnon. Foulés aux pieds, ils par-

viennent à se relever. Mais une nouvelle bande accourt, et les cris « à l'eau! à l'eau! se font entendre. On les traîne vers la rivière. Le clerc jure qu'il est bien catholique, apostolique et romain, tandis que Philippe de Mornay met l'épée à la main, non pour frapper, mais pour parer. Le clerc s'attachait en désespéré aux vêtemens des Guisards et criait à chaque instant : *Je jure que M. Duplessis n'est point huguenot, je suis romain! laissez-nous! Ah! Monsieur de Buhi, ils vont nous noyer!*

Philippe s'entendant appeler M. Duplessis et M. de Buhi par ce malheureux jeune homme dont la tête s'égarait, se crut perdu; mais ces massacreurs semblaient ne rien entendre.

« Ah! mes bons messieurs, cria tout-à-coup le clerc, vous seriez trop marri de tuer un homme pour un autre, nous vous donnerons bonne connaissance dans Paris, menez-nous en quelque maison du faubourg, laissez-nous sous la garde de telles gens que vous voudrez, et cependant envoyez aucuns de vous aux lieux que je vous nommerai, — ayez en compassion de bons catholiques!..... »

Quelques-uns moins forcenés furent d'avis de ne pas noyer incontinent les deux jeunes gens. Ils les conduisirent dans un cabaret du faubourg Saint-Denis. Philippe fit apporter à déjeuner pour gagner du temps et prévenir favorablement ses nouveaux juges.

Après boire, les Guisards prononcèrent d'horribles blasphèmes, et parlèrent de nouveau d'aller noyer les deux prisonniers. Duplessis, appuyé sur une fenêtre, fut sur le point de se précipiter dans la rue. Une noble

inspiration le retint. « Je veux sortir de leurs mains, se dit-il, par la seule force morale. »

Alors Mornay offrit à cette populace abrutie la connaissance de MM. de Rambouillet et du cardinal leur frère. « Ce sont des amis, ils répondront de moi, s'écria fièrement le jeune homme, vous aurez à vous repentir d'insulter le protégé d'un cardinal. »

Les Guisards furent éblouis de ces grands noms et se montrèrent moins violens.

La voiture de Rouen venant à passer, la populace l'arrêta pour savoir si quelqu'un parmi les voyageurs reconnaîtrait un jeune clerc qui se disait de Rouen. N'ayant été connus d'aucuns, Philippe se vit traiter d'imposteur. On lui enleva son épée et on le traîna vers la rivière, toujours avec son compagnon.

Une femme s'écria qu'ils n'étaient même pas clercs. Pour s'en assurer quelques-uns firent apporter un bréviaire, et dirent à Duplessis de lire le latin.

A peine eut-il fait entendre quelques lignes, que les forcenés crièrent, « un semblable docteur est bien fait pour infecter toute la Normandie, à l'eau! à l'eau! »

« Je ne répondrai plus à chose que me demanderez, s'écria fièrement Duplessis Mornay, si je n'eusse pas connu le latin, vous m'eussiez noyé comme imposteur, et maintenant que je vous prouve que je suis clerc, vous voulez faire pis, s'il est possible. Je vois bien que n'êtes pas gens de raison, faites alors ce que bon vous semblera. »

Le courage de l'âme exerce un tel empire sur les masses même les plus avilies, que Philippe étonna, domina ces assassins. Il leur donna l'adresse de l'huis-

sier Girard avec un billet sur lequel étaient écrits ces mots : « Monsieur, je suis retenu par ceux de la porte et du faubourg Saint-Denis, qui ne veulent pas croire que je soye Philippe Mornay vostre clerc, auquel vous ayez donné congé d'aller voir ses parens à Rouen pendant ces vacations. Je vous prie de les en asseurer, affin que je continuë mon chemin. »

Deux Guisards apportèrent la lettre de Philippe, et trouvèrent Girard qui se rendait au palais. Maître Girard était homme d'assez bonne apparence et bien vêtu. Il rabroua un peu les assassins, puis testifia en ces propres termes sur le dos de la lettre : « Philippes n'est ni rebelle ni séditieux. » Puis signa.

Girard n'écrivit pas le mot *huguenot*, afin de ne point se compromettre, et les envoyés emportèrent le certificat de civisme, fort enchantés des salutations et des façons doucereuses de l'homme de robe.

Un petit garçon risqua de tout gâter, en disant que Philippe n'était à la maison que depuis le lundi. Maître Girard redoubla d'affabilité et les Guisards s'éloignèrent.

Le billet ayant été lu, la foule le trouva fort authentique, et soudain visages et propos changèrent.

Les arquebusiers et grand nombre de populace voulurent même accompagner Philippe et son compagnon jusqu'à La Villette, afin, disaient-ils, de les ramener où ils les avaient pris.

A neuf heures du matin, les deux jeunes gens étaient libres. Ils marchèrent quelque temps en silence. Duplessis Mornay s'arrêta tout-à-coup, et se voyant dans cette campagne, seul avec le clerc qui avait risqué sa vie pour lui, il ouvrit les bras, pressa le jeune homme

sur sa poitrine, et lui tendant la main, les yeux tournés vers le ciel, il s'écria des larmes dans la voix : « adieu ! adieu ! »

XIV.

Mornay se réfugie en Angleterre, 1572.

Après avoir traversé à pied Saint-Denis et l'Ilé-Adam, Philippe arriva à Chantilly, et se rendit auprès de M. de Montmorency. Il le trouva froid et irrésolu, attendant des nouvelles de Paris, et surtout le désaveu formel du roi. Mornay fut retenu un jour entier par M. de Montmorency qui devait, disait-il alors, poursuivre la vengeance du meurtre de l'amiral. Mais pendant que Duplessis donnait des avis à Montmorency sur la marche à suivre dans l'intérêt de la vraie politique française, voici venir M. de Fontaines d'Oignon, maistre d'hostel du roy, qui, de la part de Sa Majesté, affirme que tout s'est fait par son commandement. Ce que le roi séant en son lit de justice, chambres assemblées, déclarait en même temps.

M. de Montmorency fléchit sa volonté sous celle du maître. Duplessis avec sa permission se retira le cœur cruellement blessé.

Philippe de Mornay prit son chemin vers Buhi, sur un petit cheval que le seigneur de Montmorency lui prêta. Il s'en vint coucher à Ivry-le-Temple où il arriva accablé de fatigues et fort trempé par la pluie. C'était le jeudi 28 août, quatre jours après la Saint-Barthélemy, qu'un terrible orage éclata sur Paris, s'étendant au loin.

Beaucoup de réformés profitèrent de la frayeur causée par la tempête, pour s'échapper de la capitale.

Philippe se logea à Ivry-le-Temple dans une modeste hôtellerie, la meilleure du lieu. A l'heure du souper qui se prenait en commun, quelques voyageurs entrèrent dans sa chambre, et disaient en blasphémant que s'il y avait un huguenot près d'eux, il devait trembler de peur. Duplessis par la prudence de ses réponses, parvint à détourner les soupçons, et fit à table bonne contenance. Ces gens le laissèrent en paix.

Le lendemain à la pointe du jour il remonta à cheval, et prit la route de Buhi. Chemin faisant, il échappa à la rencontre du borgne de Montafié et de sa troupe qui parcouraient tout le Vexin français, fouillant les châteaux et entraînant après eux les gentilshommes soupçonnés de protestantisme. Si Philippe ne se fût détourné de la route, c'en était fait de lui. Il se croisa heureusement sur le chemin avec une vieille demoiselle nommée Dessaux, autrefois attachée à madame de Mornay sa mère, et qu'un paysan de Buhi conduisait.

Celui-ci reconnut son jeune seigneur, et lui dit qu'il se donnât garde, car non loin de là, au village de Montjavon près Buhi, tous les voyageurs étaient arrêtés par la bande de Montafié. Philippe qui connaissait le pays fit un long détour et franchit enfin le seuil du manoir paternel.

Mais la famille était dispersée. Un gentilhomme voisin de médiocre condition, le sieur Du Lu cachait madame de Mornay. Philippe l'apprit au hameau de Buschet par un serviteur dévoué de sa maison, le vieux Saturny. Au risque de se perdre, il accourut auprès de sa mère.

Des étreintes et des larmes furent leurs seules consolations.

Cependant il fallait songer à l'avenir. Philippe commença dès le lendemain par mettre sa mère en sûreté chez M. de Villarceaux, et lui déclara son intention de sortir du royaume.

Le baron de Montenay, gendre de Villarceaux et allié des Mornay, offrit à Duplessis de faire obtenir de Guise un passeport pour tous pays. Philippe refusa énergiquement et dit : « Je ne veux pas devoir la vie à ceux au service desquels il serait conscience de l'employer; je la commettrai entre les mains de Dieu qui m'ouvrira passage pour sortir de France, comme il a fait pour échapper le massacre de Paris. »

Trois jours après, Philippe s'embarqua au faubourg de Dieppe le Polet, sur le petit navire du capitaine Montuit. Son beau-frère d'Auberville avait préparé cette fuite avec dévoûment et mystère.

Une tempête horrible les assaillit tout près du port, et les marins songèrent à relâcher dans Calais. Cette fois Philippe ne l'eût pas échappé. Le navire était chargé de familles protestantes, de femmes et d'enfans dont les cris et les désespoirs auraient attiré les vengeances des Guisards.

La tempête s'étant calmée, le capitaine Montuit parvint à gagner le port de la Rie. Philippe posa le pied sur le sol de l'Angleterre, le neuvième jour après la Saint-Barthélemy.

Les Anglais l'accueillirent à merveille. Il apprit la mort de son précepteur bien-aimé Ramini. Cherchant le 27 août à franchir la porte Saint-Honoré pour re-

joindre Duplessis, le malheureux Ramini avait été assassiné par une bande de bourgeois fanatiques.

Toutes les personnes de qualité et particulièrement celles de la nouvelle doctrine firent, en Angleterre, une magnifique réception à Duplessis. Il se ménagea en ce pays de nouveaux amis qui, plus tard, en divers négociations ont été favorables aux intérêts français défendus par Mornay. Parmi ces amitiés glorieuses et fidèles, il en faut citer deux, afin de prouver qu'aux mauvais jours les belles âmes ne se laissent pas abattre.

Au plus fort du massacre, M. Hubert Languet, Bourguignon, était à Paris en qualité de négociateur du duc Auguste, électeur de Saxe, auprès de Charles IX, car le roi de France, la veille même de la Saint-Barthélemy, traitait avec les princes protestans de l'Empire représenté par Languet. Celui-ci, au péril de sa vie, se mit à la recherche de Mornay pour le protéger d'abord, et lui donner ensuite les moyens de passer en Allemagne. Saisi par la populace, Hubert Languet fut conduit prisonnier à la Madeleine après avoir couru les plus grands risques. M. de Morvillers, premier conseiller d'état obtint, non sans peine, la liberté de Languet. Loin de se décourager ce dernier continua ses recherches, et lorsqu'il sut que Philippe était hors de la ville, mais ignorant encore le lieu de sa retraite, il écrivit en Allemagne, en Angleterre, dans les Flandres et en Suisse à ses amis et principaux de chaque ville de protéger Duplessis Mornay, et de lui délivrer telle somme qu'il demanderait.

Le second ami de Mornay, dont nous voulons rappeler la mémoire, était François de Walsingham, am-

bassadeur de la reine d'Angleterre en France, et depuis secrétaire d'état. Ce gentilhomme, dès qu'il sut le massacre, dépêcha de son propre mouvement un courrier exprès à la reine sa souveraine et à tous les notables seigneurs de son conseil, afin de recommander par lettres pressantes de sa main le jeune de Mornay, comme l'un des hommes qui méritaient le plus d'estime et de respect. « En quelque affaire que ce soit, » disait l'ambassadeur à la reine, « on peut mettre toute confiance dans le seigneur Duplessis. »

Cette recommandation était fort rare alors à l'étranger, car le massacre de la Saint-Barthélemy avait donné aux Français une réputation de mauvaise foi et de perfidie. Rappelons d'ailleurs que Duplessis à l'époque de cette haute distinction n'était âgé que de vingt-trois ans.

Il passa donc en Angleterre le temps de la terreur de 1572, se livrant à l'étude avec son dévoûment accoutumé.

A cette époque, Mornay rédigea quelques *Remontrances* pour la reine d'Angleterre, les unes en français, les autres en latin. Il publia aussi des *Réponses* aux calomnies imprimées contre les réformés. Le prince d'Orange et les États de Hollande le chargèrent de plusieurs négociations auprès de la reine d'Angleterre. « Monseigneur le duc d'Alençon, qui, dès-lors, projetait diverses pratiques contre le roy Charles, et se proposait, en cas qu'icelles ne réussissent, de passer en Angleterre, et reever le party de ceulx de la religion réformée, occupa aussi Duplessis Mornay de négocier en son nom (33). »

Pendant ce séjour en Angleterre Philippe de Mornay composa un assez grand nombre de poésies. Nous ne

citerons que quelques vers remarquables par l'originalité des images, et surtout par cette philosophie qui caractérisait les moindres choses de Duplessis.

Tous les momens de cette vie,
Tous les heurs qui en font envie,
Ne sont rien qu'infélicité;
Tout ce que l'homme en l'homme honore,
Et que le monde au monde adore,
N'est que tourment et vanité.

L'enfant trempe ses ris de larmes;
Du jeune les jeux sont alarmes,
De courts plaisirs, longs repentirs;
Un seul instant dure la liesse;
Et l'aiguillon qu'elle lui laisse,
Long-temps après se fait sentir.

L'homme, rien que vent ne respire,
L'ambitieux au vent aspire,
S'en paît, s'enfle et ne peut s'emplir.
Cette grosseur n'est qu'une enflure;
La peau se tend; une piqûre
La fait à l'instant désemplir.

XV.

Madame de Mornay à la Saint-Barthélemy.

Quelques années après la Saint-Barthélemy, Duplessis Mornay étant marié, venait de raconter à sa femme les dangers auxquels il avait si miraculeusement échappé pendant les massacres.

Madame de Mornay prit la parole et dit :

« J'étais aussi à Paris. Veuve depuis peu de temps (34), je m'occupais à mettre en ordre quelques affaires avec madame de la Borde ma mère. Nous devions précisément partir, le lundi 25 août, pour aller chez madame de Vaucelas, ma sœur. Je m'étais proposée de me rendre au Louvre le dimanche, afin de prendre congé de madame la princesse de Condé, de madame de Bouillon, de madame la marquise de Rothelin et de madame de Dampierre. Le matin, avant mon lever, l'une de mes femmes, qui venait de la ville, entra fort effrayée dans mes appartemens criant que l'on tuait tout. Loin de perdre la tête je saisis un vêtement et me plaçai à mes fenêtres pour voir au loin. J'aperçus alors dans toute la longueur de la rue Saint-Antoine, où était ma demeure, le peuple fort ému. Des corps de gardes se plaçaient. Chaque homme avait une croix blanche à son chapeau. J'envoyai alors un laquais chez ma mère, où logeait une partie de ma famille. Le laquais me vint dire que tous étaient fort effrayés, et que messire Pierre Chevalier, évêque de Senlis, mon oncle maternel, m'engageait à mettre à part mes objets précieux et qu'incontinent il m'enverrait quérir. Mais au moment où ce bon évêque sortait lui-même pour venir me protéger, il apprit que son frère, mon oncle messire Charles Chevalier, seigneur d'Esprunes, grand ami et coréligionnaire de l'amiral, avait été tué rue Béthizy (35). Dans son trouble l'évêque m'oublia un instant. Une demi-heure après, lorsqu'il voulut aller me chercher rue Saint-Antoine, les assassins l'arrêtèrent et l'eussent massacré sans les signes de croix qu'il fit de bon cœur.

« Après avoir vainement attendu près d'une heure, et voyant que la sédition devenait formidable, je ne songeai qu'à sauver mon enfant. L'amour maternel m'inspira un moyen audacieux : avec moi l'enfant eût été remarqué. Je mis au bras d'une pauvre servante, fille du peuple, ma fille de trois ans, je l'habillai grossièrement, après avoir arrosé de mes larmes ma petite Suzanne, je la laissai aller dans ce Paris où les arquebusades se croisaient, où le sang ruisselait, où les cris de mourans s'élevaient de toutes parts.

« La servante devait transporter ma fille chez M. de Perreuse, maître des requêtes de l'hôtel du roi, et l'un de mes meilleurs parens. M. de Perreuse reçut mon enfant qu'il fit entrer par une porte de derrière. La servante, prenant un autre chemin, vint me dire qui si je voulais aller rejoindre Suzanne, je serais la bien venue. J'acceptai.

« J'arrivai bien déguisée, et me trouvai avec six femmes de gentilshommes réfugiées comme moi.

« Nul ne savait encore les événemens. On entendait le bruit des armes et les cris des bourgeois, mais on ignorait les détails. M. de Perreuse se décida à envoyer au Louvre, et on lui rapporta la mort de M. l'amiral et le développement que prenait la sédition. Il était alors huit heures du matin.

« Aussitôt après ma sortie de la rue Saint-Antoine des domestiques du duc de Guise y entrèrent et me cherchèrent partout. Enfin, ne me pouvant trouver, ils envoyèrent l'un deux chez ma mère. Ce valet me fit proposer de lui apporter 100 écus, et qu'ils me laisse raient la vie et mes meubles.

« Ma mère m'envoya donner avis de cette proposition chez M. de Perreuse. Réflexions faites, je trouvai bon de ne pas faire connaître ma retraite, je priai ma mère de dire qu'elle ne savait ce que j'étais devenue, de leur offrir toutefois les 100 écus qu'ils désiraient. Ils prirent l'argent et pillèrent mon logis.

« Dans la journée quelques autres seigneurs vinrent demander refuge à M. de Perreuse. Je me souviens encore de M. des Landres et de sa femme, de mademoiselle Duplessis de Bourdelot, de mademoiselle de Chanfreau, de M. de Matho et de toutes leurs familles. Le soir nous étions plus de quarante.

« Pour ne pas éveiller les soupçons, M. de Perreuse fut contraint d'envoyer quérir des vivres aux points les plus éloignés de la ville. Quant à lui et à madame de Perreuse sa femme, ils se tenaient à la porte principale de l'hôtel, pour dire quelques mots aimables aux chefs des assassins qui passaient. Ils saluèrent M. de Guise, M. de Nevers et aussi messieurs les capitaines de Paris qui pillaient les maisons voisines.

« Nous restâmes ainsi jusqu'au mardi entassés dans des cachettes. M. de Perreuse ne put faire si bonne contenance qu'il ne fût soupçonné. L'ordre fut donné de visiter sa maison. L'heure de la visite ayant été sue par un ami dévoué, la plupart de ceux qui s'étaient cachés prirent de nouveau la fuite. Quelques-uns furent massacrés. Je demeurai seule avec mademoiselle de Chanfreau. On fut contraint de la cacher elle et sa suivante dans un bûcher extérieur. Je fus placée, avec l'une de mes femmes, dans une voûte creuse. Le reste de nos gens se déguisa et se cacha comme il put.

« Étant en cette voûte au plus haut du grenier, j'entendais de si étranges cris d'hommes, femmes et enfans que l'on massacrait dans les rues, qu'il me vint tout-à-coup une crainte d'avoir laissé ma fille en bas. J'entrai en telle perplexité et désespoir, que sans la crainte d'offenser Dieu, je me fusse précipitée. Mais la pensée de tomber vivante aux mains de cette populace me glaçait d'horreur, puis l'image de ma fille revenait. Je croyais entendre ses pleurs et ses appels, alors je mourais de mille morts. La prière seule me soutint.

« L'une de mes servantes bien dévouée à laquelle j'avais confiée au nom de Dieu ma petite Suzanne, la vêtit en simple bourgeoise, et, traversant tous les dangers, alla trouver madame d'Esprunes, ma grand'mère maternelle, qui depuis n'abandonna jamais l'enfant sauvé par elle du massacre.

« J'ai oublié de dire que M. de Perreuse demeurait Vieille-rue-du-Temple, l'un des quartiers les plus beaux et les plus fréquentés de Paris. La noblesse y logeant, les massacreurs y accouraient donc de toutes parts.

« Dans l'après-dînée du mardi, le premier président de la cour, M. de la Place (36), fut tué devant l'hôtel de M. de Perreuse. Celui-ci se voyant menacé et assailli de près songea à sauver sa maison du sac. Il employa M. de Thou, qui parvint à établir une garde à la porte. Mais alors ces Guisards avaient un accès perpétuel dans la maison. Force nous fut de prendre un parti. Le mardi soir, je me déguisai complétement pour sortir. Je ne pouvais aller chez ma mère dont la maison était gardée. Je me dirigeai en tremblant vers la boutique d'un maréchal ferrant, qui avait épousé l'une de mes anciennes

femmes de chambre. Ce maréchal, homme très séditieux, était devenu pendant les troubles capitaine de son quartier. Mais comme je les avais, lui et sa femme, comblés de bienfaits, je comptais ne pas être repoussée.

« Lorsque j'arrivai le maréchal était aux massacres, et sa femme me fit cacher. Le soir, le maréchal ne rentra pas, et je fis prévenir ma mère qui vint de suite. Pauvre mère, elle était plus morte que vive; et, certes, bien autrement tremblante que moi. Je passai cette nuit chez le capitaine maréchal, qui ne rentra qu'à deux heures du matin. Le malheureux ne cessa de médire des huguenots. Ses complices apportèrent, sans presque discontinuer, le butin qu'ils pillaient dans nos hôtels. Ce prétendu capitaine, me dit rudement, en examinant ses vols, que je devais aller à la messe et me confesser.

« Le mercredi matin, ma mère envoya chez M. le président Tambonneau et chez madame la lieutenante Morin, sa belle-mère, pour les prier de me sauver. Vers l'heure de midi, je me risquai seule dans les rues, mais bien déguisée. Comme je ne savais pas le chemin, je suivais un petit garçon qui marchait devant moi. Le président était logé au cloître Notre-Dame. J'arrivai bien tremblante et ne trouvai que la lieutenante Morin, mère de madame la chancelière de Lhospital. J'entrai secrètement, et fus cachée dans la bibliothèque de M. le président Tambonneau, où je restai jusqu'à la nuit du jeudi. On eut avis, le jeudi soir, que les massacreurs viendraient chercher dans cette bibliothèque M. Chaumont de Barbezieux et madame de Belesbat. A une heure du matin, dans la nuit du jeudi au vendredi, je me sauvai chez un marchand de blé, ancien serviteur du président.

Je restai cinq jours sous la garde de cet homme de bien. Le mardi suivant, ma mère ayant un peu repris courage, trouva moyen pour sauver mes frères de les envoyer à la messe. M. de Paroy, notre cousin, vint me supplier, au nom de ma mère, d'imiter l'exemple de mes frères; mais je refusai formellement de sauver ma vie à ce prix. Le mercredi matin ma mère voulant ébranler ma résolution me fit dire qu'elle se voyait obligée, si je n'allais à la messe, de me renvoyer ma fille.

« Je ne peux que répondre, fis-je alors, sinon que je prendrai ma fille entre mes bras, et qu'en ce cas nous nous laisserons massacrer toutes deux ensemble.

« Cependant je résolus à l'heure même de sortir de Paris, quoi qu'il m'en dût advenir.

« Je priai le messager de ma mère, d'aller sur-le-champ m'arrêter une place sur le bateau du *Corbillard*, ou à quelque autre remontant la Seine.

« Le temps que je demeurai en le logis du marchand de blé fut douloureux. J'étais logée dans une petite chambre au-dessus de madame de Foissy. Pour ne pas être découverte, je n'osais marcher ni avoir de lumière. On me portait à manger en cachette, quelque morceau dans un tablier, encore fallait-il feindre avec beaucoup d'adresse.

« Je partis, enfin, le mercredi onzième jour après le massacre, un peu avant midi.

« Je m'embarquai sur le bateau de Sens, *le Corbillard* étant trop public pour que je ne craignisse pas d'être reconnue. En entrant dans le bateau qui me devait transporter, je vis deux moines, un prêtre, deux marchands et leurs deux femmes. Lorsque nous pas-

sâmes aux Tournelles, la garde nous arrêta, et demanda les passeports. Chacun montra les siens, excepté moi qui n'en avais pas. Alors on me traita de huguenote, et le peuple me voulut noyer. La garde me fit descendre du bateau. Je priai les arquebusiers de me conduire chez M. de Voisenon, auditeur des comptes, et ami de ma famille. M. de Voisenon étant catholique romain devait me sauver en répondant de moi. Deux soldats de la compagnie me prirent et me conduisirent à pied à travers les rues chez M. Voisenon. Dieu permit qu'ils restèrent à la porte et me laissèrent monter. Le pauvre M. de Voisenon, tout surpris de me voir, m'appelait *madame* malgré mon déguisement. Je lui fis signe de se taire, car je me croyais suivie par les arquebusiers; j'ajoutai : « Dieu veut, suivant toute apparence, se servir de vous pour me sauver la vie, autrement je pense bien être morte. »

« M. de Voisenon descendit et trouvant les soldats leur dit : « J'assure avoir vu cette femme chez madame d'Esprunes, qui a un fils évêque de Senlis. Ils sont bons catholiques et connus de tous pour tels. » Les soldats répondirent : « Nous ne demandons pas de ceux-là, mais de cette femme. — Je l'ai vue autrefois bonne catholique, poursuivit Voisenon, mais je ne puis répondre d'aujourd'hui. »

« Dans ce moment arriva une vieille dame, qui demanda aux soldats ce qu'ils voulaient. Ils lui dirent : « Pardieu, c'est une huguenote qu'il faut noyer, car nous voyons comme elle est effrayée. »

« Et, à la vérité, je pensais qu'ils m'allassent jeter en la rivière.

« La bonne dame s'écria : « Vous me connaissez, je ne suis pas une huguenote; je vas tous les jours à la messe; mais je suis si effrayée que depuis huit jours j'en ai la fièvre. » L'un des soldats répondit à son tour :

« Pardieu! et moi et tout. »

« Cette raison me sauva. Ils me remirent au bateau, jurant que si j'étais homme je n'en serais pas quitte à si bon marché.

« Pendant que j'attendais chez M. de Voisenon, le logis que je venais de quitter était fouillé, et il ne s'en fallut que d'une heure que je ne fusse prise et tuée.

« Le voyage eut ses périls. Ces moines et ces marchands ne cessèrent de parler avec une joie bien cruelle de ce qu'ils avaient vu à Paris. Si je prenais part à leurs discours, ils me traitaient de huguenote, si je me taisais, ils m'accusaient de ne pas me réjouir en bonne catholique. Je pris le sage parti de faire la dormeuse. Lorsque la nuit vint le bateau s'arrêta dans le lieu nommé le Petit-Laborde.

« J'étais à peine à terre, qu'un serviteur de madame Tambonneau, l'honnête Minier se trouva devant moi sur le rivage. Il me fit signe de ne pas le reconnaître. Malheureusement, Minier, messager de ma mère, ayant retenu ma place au bateau, fut reconnu par mes compagnons de voyage. Je les entendis s'étonner de ne pas voir Minier me parler, et je le prévins adroitement.

« Madame de Tambonneau, inquiète de mon sort, avait envoyé son serviteur pour me protéger de loin. Il entra dans la grande salle, où déjà les voyageurs étaient réunis, et me dit, avec une admirable effronterie : « Charlotte, ma maîtresse m'envoie au pays pour les vendanges, donne-moi à boire, et soupons. »

« Le langage de Minier dissipa toutes les préventions qui s'étaient élevées contre moi.

« Il n'y avait en cette hôtellerie qu'une chambre à trois lits. Les deux moines et le prêtre en prirent un, les deux marchands le second, tandis que les deux femmes et moi avions le troisième. Je ne fus pas sans craintes et tourmens. Outre la présence de tout ce monde qui m'importunait et me blessait, j'avais du linge de fine toile de Hollande, accommodé de point coupé. Je craignais fort que ce linge ne me fît reconnaître de ces deux femmes pour autre que je ne voulais paraître.

« Le jeudi matin, au moment d'entrer au bateau, Minier refusa d'y prendre place, disant à haute voix qu'il y était toujours malade. Il trouva moyen de me dire tout bas : « Donnez-vous garde, madame, d'aller à Corbeil ni à Melun, dont les vôtres sont seigneurs, vous y seriez connue et courriez grand danger; mais souvenez-vous de ne pas dépasser le village d'Ivry, à une petite lieue de Corbeil. »

« Arrivés à Ivry, le batelier refusa de m'y descendre. Un accident fortuit l'obligea, cependant, à ne pas aller plus loin. Je payai, et fus rejoindre Minier qui m'attendait à l'entrée du village.

« Il me conduisit de suite au Bouchet dans la cabane d'un vigneron du chancelier de Lhospital. Je fus obligée de faire cinq lieues à pied. Après m'avoir placée chez ce pauvre homme, Minier se rendit à Vallegrand chez M. le chancelier, afin de lui demander pour moi un asile auprès de sa femme.

« Le chancelier de Lhospital était à la campagne le jour de la Saint-Barthélemy. A la nouvelle du massacre,

les habitans de la campagne se soulevèrent contre lui, et le roi Charles IX envoya un détachement de cavalerie pour le protéger. Lorsque cette troupe fut en vue, on pensa, dans le château, qu'elle venait enlever le chancelier, et ses gens lui proposèrent d'en fermer les portes : « Non, dit-il, si la petite n'est construite pour les faire entrer, qu'on ouvre la grande. »

« Madame la chancelière, quoique protestante, avait dû aller à la messe pour sauver sa vie. M. le chancelier me le fit dire par Minier, ajoutant que sa maison m'était ouverte comme amie, à la condition, cependant, qu'imitant sa femme, j'assisterais à la messe.

« Je refusai la haute protection du chancelier et le luxe de son château ; je restai inconnue chez le pauvre paysan une quinzaine de jours.

« Minier retourna à Paris.

« Le lendemain de mon arrivée au village du Bouchet, les Suisses de la reine, Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, vinrent en fourrageurs dans tout le pays pour trouver quelque huguenot. Mais comme il y avait sauve-garde chez le vigneron de M. le chancelier, les soldats n'entrèrent pas. Leur présence au village me servit même d'excuse pour n'aller ni à la messe ni aux processions générales. Je disais au bûcheron que je craignais beaucoup les soldats.

« Ce pauvre paysan, qui me croyait de sa condition, me dit un jour : « Je regrette fort les maisons et châteaux des gentilshommes voisins, qui ont été pillés et les maîtres massacrés, car faut reconnoître que, au pays, n'y avoit point plus grands aumôniers ni gens de bien qu'eulx. »

« Ce bonhomme me permit de dire toujours aux repas la bénédiction et les grâces en français. Il pensait que j'étais servante de la présidente Tambonneau, comme Minier le lui avait dit.

« Ayant désir de gagner la Brie, j'empruntai un âne du vigneron et le priai de me conduire. Après avoir traversé la Seine à Saint-Port, entre Corbeil et Melun, je gagnai Esprunes, propriété de ma grand'mère. Arrivée là, les femmes du logis, transportées de joie, me sautèrent au cou, disant : « Madame, nous pensions que vous fussiez morte! » —Le pauvre vigneron demeura fort étonné, et sachant qui j'étais, s'excusa de ce qu'il m'avait fait coucher au grand lit.

« Après deux semaines de séjour à Esprunes, je remontai sur un âne et m'en allai, à quatre lieues de là, chez mon frère aîné. L'argent et les vêtemens me manquaient tout-à-fait, mais sur 1,500 livres qui m'étaient dues aux alentours, je recouvrai 40 écus. L'une de mes femmes de chambre et l'un de mes gens, étant venus me joindre, je cherchai un voiturier pour me conduire à Sédan. Mon frère trouva ma résolution hasardeuse, mais je tins bon et arrivai à Sédan le jour de la Toussaint, 1er novembre, après trente-six jours de cruelles épreuves.

« Une heure ne s'était pas écoulée, depuis mon arrivée, que chacun m'aidant de ce qu'il avait, je fus habillée en dame de ma condition. Je reçus beaucoup d'honneur et d'amitiés de toute la ville, et particulièrement de M. le duc et madame la duchesse de Bouillon. »

XVI.

Réflexions historiques.

Ce récit de madame de Mornay, et les aventures de Duplessis pendant les journées de la Saint-Barthélemy, donnent une idée exacte de l'histoire particulière, intime si l'on peut dire, de ce grand événement.

Trois jours entiers les rues furent ensanglantées, les maisons livrées au pillage et la Seine gonflée de cadavres. Deux mille personnes moururent, à Paris, dans la première journée. Les 24, 25 et 26, dix mille citoyens furent massacrés dans la capitale (37). De Thou porte le nombre des morts pour toute la France à trente mille, Sully à soixante-dix mille et Perefixe à cent mille.

Il ne faut donc pas être surpris que de bons et loyaux citoyens, tels que Philippe de Mornay, soient passés à l'étranger.

Il est dans l'histoire des peuples certaines crises d'un caractère si étrange, qu'on croirait, en vérité, que la folie s'empare instantanément de chacun et de tous.

Les honnêtes gens s'enveloppent dans leur manteau, courbent la tête et laissent faire. Les plus passionnés sont exploités par quelques habiles de sang-froid. Le corps social est alors livré aux caprices frénétiques de minorités tellement faibles en temps ordinaire qu'on dédaigne d'en tenir compte.

Une indigne lâcheté s'empare des pouvoirs publics, lorsque les rouages de la machine administrative ou lé-

gislative, ne fonctionnent plus qu'à grand renfort d'audace, — comme si les pouvoirs n'étaient faits que pour les temps ordinaires !

Ainsi, après la Saint-Barthélemy, le parlement eut l'infamie de faire le procès à deux illustres protestans échappés au massacre. Le vieux Briquemaut, âgé de soixante-dix ans, et Cavagnes furent tenaillés et pendus. Christophe de Thou manqua tellement à ses devoirs et à sa conscience, qu'il applaudit, à la face de toute la justice de France, Charles IX de l'horrible forfait qui déshonorait un règn e.

A Paris, un seul protestant, M. de Taverny, homme de robe, tenta de défendre sa maison. Secondé d'un domestique, il résista pendant neuf heures à la populace qui, après s'être emparée de l'hôtel, massacra Taverny et son serviteur (38). Les autres protestans séparés se laissèrent égorger. Ils mirent même une sorte d'orgueil à mourir.

Le faubourg Saint-Germain était, en ce temps-là, habité par une grande partie des familles opposantes. Aussi, désignait-on ce quartier par le nom de *Petite-Genève*. Les opinions calvinistes y prévalaient et la noblesse était là plus réunie qu'ailleurs. Le jour de la Saint-Barthélemy Maugiron s'était chargé d'aller avec mille hommes de garde bourgeoise et d'étrangers égorger et piller au faubourg Saint-Germain. Mais il y eut quelques retards dans l'exécution du projet et l'alarme put se répandre dans la Petite-Genève. Les gentilshommes du noble faubourg s'assemblèrent, et lorsqu'ils virent les Suisses et les gardes françaises traverser la Seine pour marcher contre eux, — car les bourgeois de Maugiron

reculaient de peur, — les protestans du faubourg Saint-Germain se formèrent en troupe armée. Le vidame de Chartres, Montgommery, Jean de Rohan, Godefroy de Caumont, de la Nocle et de Ségur se mirent à leur tête. Les assassins étant plus nombreux, les gentilshommes firent une retraite en bon ordre et sortirent de Paris. Le duc de Guise se mit bientôt à leur poursuite avec le peuple, mais arrivé à Montfort-l'Amaury, sans avoir pu atteindre les protestans, Guise revint à Paris (39).

A ceux qui, sans préjugés de religion, sans arrière-pensée politique, et s'il est possible, sans instinct de naissance étudieront les partis opposés à la Saint-Barthélemy, il sera démontré que le catholicisme était la personnification de la bourgeoisie, tandis que le protestantisme représentait la noblesse. Celle-ci était conservatrice des institutions monarchiques et dirigeait un sage mouvement vers les réformes sociales ; celle-là servait l'usurpation des Guise et combattait le progrès libéral.

Il ne faut pas juger à notre point de vue moderne et avec les idées du XIXe siècle, le grand mouvement religieux des XVe et XVIe siècles.

La facilité avec laquelle s'établit le luthéranisme est un fait qui prouve combien les esprits et les âmes se trouvaient préparés à la réforme.

Rome, qui disposait de toutes les couronnes, trouva les rois disposés à la révolte. Les excommunications et les interdits en enlevant un peuple entier à l'obéissance due aux souverains, façonnaient peu-à-peu les populations à l'indépendance, à l'insurrection. De là, le mécontentement des grands, dont l'existence se trouvait

compromise, menacée. Les prodigieuses richesses du clergé, l'accumulation des bénéfices sur quelques têtes, appauvrissaient les nations. Ainsi, rois et nations prêtèrent l'oreille aux paroles de Luther. A la doctrine protestante, s'associèrent bientôt tous les changemens désirés dans les États, soit par le roi, soit par le peuple.

C'est ainsi que le protestantisme inonda, tout-à-coup, la Suède, le Danemark, la Hollande, l'Angleterre. En France, des princes du sang royal et la majeure partie de la noblesse, renoncèrent aux doctrines romaines. Des évêques, des prêtres, des femmes, des savans, adoptèrent deux ou trois principes : l'exclusion de la papauté des choses temporelles, — la confiscation des biens ecclésiastiques....

Comme les disciples d'une cause nouvelle, religieuse ou politique sont toujours plus fervens, plus fidèles que ceux d'une cause déjà vieille, les protestans se montrèrent autrement vertueux, autrement humains, autrement pieux et gens de bien que les papistes. De là encore l'élan des femmes et des prêtres vers ce culte nouveau dont les règles étaient suivies. La question de la réformation est complexe. Pour la juger sainement, il faut l'envisager sous tous les points de vue; il faut méditer les choses avant de prononcer, contre les huguenots du XVIe siècle, l'anathème des anciennes histoires de France.

Mais depuis l'époque dont nous parlons, l'éclectisme a passé sur tout cela. Rome n'a plus de foudres pour briser les couronnes de la terre, le clergé n'a plus de richesses, et les descendans des premiers disciples de Luther attaqués à leur tour par l'esprit d'indépendance qui leur donnait vie, ont posé des bornes au domaine

de l'esprit humain. Ces bornes ne sont pas tellement éloignées de notre horizon catholique romain, que souvent, très souvent, on ne passe d'un camp dans l'autre.

Et puis, le protestantisme subit le travail de décomposition signalé par Bossuet (40), lorsqu'il mettait à nu le vice fondamental d'un système religieux qui autorise l'homme à remplacer la foi par le raisonnement : « Dès-lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini, et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer ou donneraient leurs rêveries pour des inspirations; les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme. »

Vraies ou fausses les religions ne peuvent admettre la perpétuelle discussion, parce qu'elles ne sont pas enfantées par l'homme, mais émanées d'une autorité surhumaine. Le polythéisme des républiques anciennes ne discutait pas ses fabuleuses divinités. Ces divinités avaient un sanctuaire impénétrable et vénéré dans les traditions d'origines nationales. Mahomet ne se discute pas non plus, car sa parole vient de l'ange Gabriel qui daigna illuminer de saintes visions le prophète armé d'un sabre.

Si les religions se discutaient, l'esprit de l'homme les accommoderait aux formes gouvernementales, aux climats, aux besoins des siècles. On verrait, si l'on admettait la discussion, nos croyances devenir des lois humaines et rien de plus.

Les divinités mondaines de la Grèce entrèrent dans les temples romains, parce que le soleil de Rome était le même que celui de la Grèce. Mais les portes des temples se fermèrent dans la ville des Césars, lorsque le culte sombre des forêts druidiques et des grèves de la mer du nord vinrent contrarier les goûts sensuels des enfans de l'Italie.

XVII.

Mornay revient en France, 1574.

Rome et l'Espagne félicitèrent Charles IX, mais il n'en fut pas de même des autres États de l'Europe. Pendant que le canon du château de Saint-Ange saluait cette cruelle victoire, pendant que Philippe II faisait dire à Charles IX qu'il était enfin un roi grand et puissant (41); l'empereur Maximilien II, les princes d'Allemagne, les souverains du nord, les Suisses et la reine d'Angleterre désapprouvaient hautement l'atroce politique de Catherine de Médicis. La France comme nation se trouvait isolée. Bientôt des ambassadeurs furent envoyés aux cours étrangères pour excuser le roi de France et calomnier Coligny. Pompone de Bellièvre arriva à Baden pour parler aux Suisses, tandis que La Mothe Fénélon se rendait auprès d'Élisabeth, afin d'effacer autant que possible l'horreur de la Saint-Barthélemy.

Philippe de Mornay, déjà connu d'Élisabeth, fut très utile à la France, en éclairant les conseils de l'Angleterre sur tous les élémens de cet horrible coup d'État.

Le premier moment de stupeur passé, les protestans songèrent à poursuivre la guerre si indignement déclarée le 24 août.

Les catholiques eux-mêmes, du moins les loyaux catholiques, engageaient les protestans à se défendre. Il en faut rapporter un exemple qui peint à merveille les mœurs de ce temps où la tradition chevaleresque n'était pas tout-à-fait éteinte.

Renier était un gentilhomme huguenot du village de Caillac, province du Quercy. Tombé à Paris entre les mains des massacreurs il allait périr. Déjà les Guisards l'avaient fait agenouiller avec son valet de chambre, et Renier murmurait sa dernière prière, attendant bravement la mort près d'un monceau de cadavres. Tout-à-coup de Vezins, lieutenant du roi en Quercy, grand ennemi personnel de Renier, arrive avec quelques gens d'armes au lieu où ce dernier va périr. Sans dire un seul mot, de Vezins, catholique bien connu, écarte les assassins, fait monter Renier à cheval et prend la route du Quercy. Aux environs de Cahors, à la porte du château de Renier, de Vezins fait arrêter ses gens d'armes, invite son prisonnier à descendre de cheval, et lui montrant de la main le pont-levis du manoir, il dit : « Ne pensez pas que la courtoisie que je vous ai faite soit pour avoir votre amitié, mais pour avoir votre vie dignement. — Elle est à vous, répondit Renier, et ne se peut plus employer qu'à vous servir. —Seriez-vous donc si lâche que ne vous ressentir point de la perfidie que vous avez soufferte? — Cela ne dérogerait-il point à ce que je vous dois? — Non, je veux tout brave, amis et ennemis, » dit Vezins (42).

Renier courut embrasser sa femme et ses filles, puis, saisissant ses armes, il voulut attaquer Montauban. Suivi de quelques amis, Renier rencontra la cornette noire de Montluc qui arrivait en désordre. Les protestans la chargèrent avec vigueur quoique moins nombreux. Les catholiques, après avoir été défaits, laissèrent cinquante gentilshommes des leurs entre les mains de Renier. Celui-ci marcha sur Montauban. Les bourgeois volèrent aux armes, et soulevèrent tous les huguenots de la Guyenne et du Haut-Languedoc. Nîmes, à la voix de Clausonne, ferma ses portes aux troupes royales (43). La Rochelle fut l'asile de tous les proscrits et la place forte des protestans. Ils ne se laissèrent intimider, ni par les vaisseaux, ni par les troupes de Philippe Strozzi et du baron de la Garde.

Les Cévennes, les vallées de la haute Durance, les montagnes du Rouergue, les châteaux du Dauphiné, de la Guyenne, du Languedoc, se mirent en état de défense; le parti protestant n'avait plus de chef, mais chacun se fit soldat.

Pendant ce temps, Philippe de Mornay restait en Angleterre, malgré les prières de ses parens et amis qui le rappelaient avec instance. Mais il avait horreur de la guerre civile. Après de grands travaux, Mornay songeait parfois à reprendre ses voyages, mais il était, comme tout proscrit, réduit au nécessaire. Ce temps de sa vie fut bien rempli. Souvent depuis, lorsque le travail et la fortune eurent transformé, en personnage éminent, l'enfant chéri de Coligny, Philippe racontait les précieux enseignemens du malheur, et pouvait dire comme le poète : « J'ai pâli dans les veilles, j'ai pensé, réfléchi,

souffert; je me suis nourri du pain des forts; je me suis initié au travail et aux joies austères de la pauvreté sainte. Jours de labeur et de privations, beaux jours, je bénis votre souvenir! Nuits silencieuses et recueillies, où je voyais aux premières clartés de l'aurore, l'ange de la rêverie s'abattre à mon côté, je ne vous oublie pas. »

« Mon heure est venue, disait Philippe en touchant la terre d'exil, je vais mettre à l'épreuve ma volonté, mes forces et mon courage; je vais arracher à l'étude les secrets du talent. La fortune que je ne devais qu'au hasard je vais la redemander au travail. Je n'avais été jusqu'à présent que le fils d'illustres aïeux, je vais devenir l'enfant de mes œuvres; je vais être aux prises avec la destinée; je vais essayer du travail et du dévoûment à une noble cause. »

Lorsque la fatigue l'accablait, une voix mystérieuse lui criait : « Courage et bon espoir? Dieu bénit le travail! » C'était l'espérance avec son ciel radieux et pur qui venait au secours de la foi.

Philippe songea d'abord à passer en Suède, où son parent Charles de Mornay, seigneur de Varennes, grand maître du royaume, jouissait d'un immense crédit (44). Philippe voulut encore aller en Irlande pour prendre part à la guerre. Charles de Boisot, son ami, qui depuis fut gouverneur de Zélande, faillit l'entraîner en Amérique. Les protestans de France voulaient quitter l'Europe pour fonder quelques colonies au nouveau monde. Si ces projets eussent été mis à exécution, il est probable que les colonies anglaises n'auraient pas seules couvertes les rivages où sont aujourd'hui les républiques unies. Qui peut savoir le développement qu'aurait pris

la marine française depuis le XVIe siècle. Le gouvernement créé par Washington existerait-il? Sans doute non, le joug français, si léger en comparaison de celui de l'Angleterre, n'eût pas poussé à la révolte les colonies américaines. Mais nos protestans auraient établi au-delà des mers quelque forme gouvernementale se rapprochant plus de la féodalité que de la commune démocratique. La race franco-américaine couvrirait aujourd'hui le vaste continent de l'Amérique du nord.

Philippe de Mornay avait écrit en Angleterre, pendant son exil, un plan d'émigration protestante vers le nouveau monde. Il avait tracé le réglement des établissemens coloniaux, et désignait deux points bien importans, et dont il semblait pressentir l'avenir : le Canada à cause du Saint-Laurent, et la Louisiane à cause du golfe du Mexique et du Mississipi. Le projet de Duplessis était de relier ces deux camps principaux par de petites postes intermédiaires. Ce travail admirable de Duplessis Mornay fut remis à Boisot, et, long-temps après, les ministres de Louis XV en eurent connaissance. Des circonstances indépendantes de sa volonté obligèrent Duplessis à ne pas exécuter ses vastes conceptions. Lanoue lui écrivait sans cesse de le venir joindre à La Rochelle; mais, nous le répétons, Philippe ne voulait pas s'armer avec l'étranger contre des Français, et croyait encore aux intentions généreuses du roi.

Les historiens, dont les jugemens sur cette époque sont si opposés, s'accordent à ne pas assez faire ressortir la jalousie qui existait entre les deux frères du roi, le duc d'Anjou et le duc d'Alençon. Ce dernier s'était placé dans l'opposition, et proclamait publiquement son hor-

reur pour les boucheries de la Saint-Barthélemy. L'affection que le duc d'Alençon portait à l'amiral de Coligny, lui avait attiré de la part de son frère une cruelle plaisanterie. Les deux princes jouaient à la paume, le jour même de la première blessure de l'amiral. Le duc d'Alençon perdait. D'Anjou lui cria : « *Ce n'est pas merveille si jouez mal, car avez douleur au bout des doigts*, » faisant ainsi allusion au coup d'arquebuse, dont la main de Coligny avait été brisée par Maurevel.

Un peu par jalousie contre d'Anjou, beaucoup par ambition, d'Alençon forma vers cette époque le projet de quitter la cour. Prenant pour prétexte le bien public et se couvrant du manteau de la religion, le frère de Charles IX fit de grandes avances au parti des réformés. Il lui importait d'avoir une retraite assurée et l'appui des princes voisins. Il songea sérieusement à l'alliance d'Élisabeth reine d'Angleterre. Le maréchal de Montmorency avait déjà négocié d'après ces intentions, mais le duc d'Alençon voulait, en outre, trouver immédiatement, en cas d'échec, un asile honorable à la cour d'Angleterre.

Un navire partit du Tréport avec des lettres de Catherine de Médicis pour Duplessis Mornay. A bord de ce navire se trouvait M. de Lisle, mestre de camp, porteur des dépêches du duc d'Alençon pour Duplessis. La reine et son fils, chacun de son côté, écrivaient à Mornay de traiter avec Élisabeth. Ce double rôle ne convint pas à Philippe. Il s'excusa, et n'employa son influence auprès de la reine d'Angleterre que pour rétablir dans l'opinion du conseil le nom français singulièrement compromis.

Pendant ce temps le duc d'Anjou assiégait la Rochelle. Son frère, le duc d'Alençon, s'était joint à l'armée assiégeante, mais tout en conservant une secrète correspondance avec le roi de Navarre et le prince de Condé. Le coup le plus audacieux était préparé. D'Alençon et les siens devaient attaquer le quartier du duc d'Anjou, et l'armée, se divisant en deux camps opposés, allait jouer le spectacle d'un ridicule combat. A un signal donné par ceux du duc d'Alençon, les assiégés feraient une sortie générale et tomberaient sur les catholiques. Le jour, où devait s'exécuter le projet, avait même été fixé dans un conseil où assistaient les ducs de Longueville et d'Uzès, MM. de Montmorency, le vicomte de Turenne, jeune alors, mais plein de courage, plusieurs autres gentilshommes et mestres de camp de l'armée. Quant à M. de Lanoue, bien qu'il fût venu à La Rochelle par ordre du roi et du duc d'Anjou pour maintenir la paix, il n'en servait pas moins les intérêts de d'Alençon et réparait les fortifications de la ville.

Précisément, en ce temps-là, les ambassadeurs polonais annoncèrent au duc d'Anjou son élection au trône de Pologne.

Le siége de la Rochelle fut levé.

Singulier siége, qui résume à lui seul toute cette bizarre époque. Lanoue, défenseur de la ville est envoyé par le roi pour fortifier la place en révolte contre le roi : d'Alençon et d'Anjou, chefs des assaillans, sont ennemis et marchent vers deux buts opposés; dans la place, le fanatisme politique et religieux domine l'autorité militaire. Enfin c'est la démence sociale dans toute son horreur.

Des intrigues obligèrent Lanoue à sortir de la ville. Une sédition de bourgeois força la noblesse guerrière à quitter les remparts (45). Ainsi même, dans cette ville assiégée par les catholiques et défendue par les protestans, le germe éternel de discorde apparaît.

Jamais Mornay ne consentit à mêler son nom ou son sang aux cruels déchiremens de La Rochelle. Il vit la main de l'étranger nouer tous les fils qui enlaçaient la patrie dans un horrible réseau. Il refusa de prendre place sur les vaisseaux partis de l'Angleterre pour ravager les côtes de France.

Cependant Mornay était trop dévoué à sa cause pour ne mettre son épée au service de ses opinions. Lorsqu'il sut que la ville de Sancerre se soulevait contre les cruelles propagandes catholiques, Mornay voulut aller à Sancerre. Des paysans protestans défendaient la ville avec des frondes seulement, et les vieilles troupes du comte de la Châtre étaient repoussées par de pauvres villageois. Ces paysans, commandés par leur main Joanneau, s'enorgueillissaient de mourir en défendant le royaume de Dieu (46).

Enfin la paix fut faite le 6 juillet. Le traité portait « que toutes les offenses étaient pardonnées, que tout ce qui avait été fait en violation des lois depuis le 24 août 1572 devait être oublié, et qu'il était interdit sous des peines sévères de se les reprocher mutuellement (47).

Malgré cette solennelle promesse qui valut au fils de Catherine la couronne de Pologne, Joanneau et La Bourgade furent mis à mort.

Le 9 septembre 1573, il y avait à Paris trois rois, Charles IX, âgé de 23 ans; Henri, roi de Pologne, âgé

de 22 ans; et Henri, roi de Navarre, âgé de 20 ans; avec eux le duc d'Alençon, frère des rois de France et de Pologne, et âgé de 19 ans. Les trois rois se livraient au plaisir avec une sorte de délire (48).

Les Polonais, qui avaient été si odieusement trompés dans le choix de leur monarque par l'évêque Montluc, voyaient enfin le piége dans lequel ils étaient tombés. Alors on songea à donner pour conseils et ministres au jeune roi de Pologne, les hommes les plus sages et les plus capables de France. Catherine de Médicis elle-même désigna Philippe de Mornay. On lui écrivit en Angleterre, et M. de La Mothe Fénélon fut chargé de faire à Duplessis les promesses les plus magnifiques. Il était appelé, disait l'ambassadeur, à créer l'influence française dans le nord de l'Europe. « Mais Philippe n'y voulut entendre, disant librement qu'il ne serait jamais au service de ceux qui avaient souillé leurs mains au sang de tant de gens de bien (49). »

Cédant enfin aux instances de Lanoue, son ami, et l'un des plus dignes caractères de ce temps, Philippe de Mornay revint en France dans les premiers jours de l'année 1574.

XVIII.

Tentative de février, 1574.

Les protestans, n'ayant pas été appelés à donner leur avis, refusèrent presque tous de reconnaître l'édit de pacification. De tumultueuses assemblées eurent lieu,

tandis que Charles IX tentait par trahison d'enlever la Rochelle (50).

Il est évident que le duc d'Alençon songeait à s'emparer de la couronne que son frère mourant portait à peine. Ses émissaires poussaient les protestans à la révolte. D'un autre côté le parti de la réforme publiait des livres où les opinions républicaines sont en honneur (51).

Philippe de Mornay, qui voyait les intrigues des deux partis, celui de l'usurpation et celui qui changeait la forme du gouvernement français, Philippe restait ferme sur son terrain. Il disait à Lanoue : « On ne doit point mêler l'affaire de la religion avec les mécontentemens du duc d'Alençon; il est plus expédient que chacun fasse son fait à part, demeurant, au reste, bien ensemble. Il est bien difficile que ceux s'accordent en conseils, qui ont un but du tout divers. Par ce mélinge la piété et les bonnes mœurs sont contaminées. Il est plus aisé de bien s'entretenir séparés que conjoints. De plus, si on venait à traiter de paix, nos adversaires croiraient avoir satisfait à tout, s'ils contentaient le duc; mais surtout, il faut bien peser que la cause de ceux de la religion de tout divine perdrait beaucoup de son poids si on la mêlait avec les intérêts des hommes. »

L'opinion opposée à celle de Mornay l'emporta néanmoins, parce que l'intérêt humain passait bien avant la religion. Mornay ne fut pas écouté. Cependant les événemens prouvèrent combien il avait raison.

Le mardi, 23 février 1574, le duc d'Alençon promit aux protestans son appui. Il engagea Lanoue à repartir pour le Poitou, afin de soulever cette province. D'Alençon promettait de se mettre à la tête des protestans

avec les Bourbons. Le mardi gras avait été choisi pour faire la levée de boucliers. On devait profiter pour faciliter la retraite des princes du tumulte inséparable des mascarades et des fêtes.

Le désordre le plus complet régnait dans le gouvernement, entièrement livré aux caprices et aux vengeances des Guise. Des hommes sages, les frères de Montmorency, le maréchal de Cossé, Lanoue, en secondant les Bourbons et le duc d'Alençon annoncèrent « qu'ils ne désiraient point le triomphe de l'une ou de l'autre faction, mais la réforme de l'administration ; ils déclarèrent qu'on n'y parviendrait que par l'assemblée des États-généraux. » Ce parti fut désigné sous le nom de *parti des politiques* (52).

Mornay, après de vaines luttes, s'était rallié à ses amis qui voulaient *la réforme de l'administration et l'assemblée des États-généraux*.

En semblables circonstances des hommes de conseil ne sont pas aussi rares que les hommes d'action. Au moment de lever l'étendard contre les Guise, beaucoup de gentilshommes, fort déterminés jusque-là, se montrèrent timides. Mornay, qui était à Saint-Germain auprès des Bourbons, exhortait MM. de Thoré et de Turenne à ne pas reculer puisque l'affaire était décidée en conseil. Philippe voulait que M. de Thoré s'emparât de Rouen, où il avait accès par le vieux palais dont il était gouverneur. On continuait à discuter et à remettre de jour en jour l'exécution du projet. Dans un dernier conseil Mornay dit qu'il se chargeait de commencer en prenant une ville.

Mais voici venir dans la nuit du 20 février un capi-

taine, nommé Callitrope, de la part de Jean de Chaumont, seigneur de Guitry. Ce capitaine apportait une lettre au duc d'Alençon et aux Bourbons. La lettre contenait ces mots. « Cette nuit j'ai donné rendez-vous à trois cents gentilshommes et à quelque infanterie en la plaine d'Épernon, parce que j'ai reçu avis de M. de Lanoue que les nôtres sont en armes en Poitou. Que ceux qui veulent conserver leur réputation fassent de même. Partant M. d'Alençon doit regarder ce qu'il a à faire. S'il ne prend promptement les armes, il ne sera pas étonné qu'on le mette en prison, parce que ses desseins sont découverts. »

Quoiqu'il eût été décidé depuis peu de jours que l'affaire n'éclaterait que le 10 mars, le seigneur de Guitry donnait le signal vingt jours avant. Voici pourquoi.

Un prévôt avait ordre d'arrêter Guitry et de le conduire prisonnier à la Bastille. L'ayant su, Guitry, pour échapper au danger personnel qui le menaçait, donna le signal à Lanoue au lieu de l'attendre. Le duc d'Alençon et les Bourbons, ignorant cette circonstance, comptèrent sur les forces de Lanoue, et il fut résolu dans la nuit même du 20 février que le lendemain on quitterait la cour pour commencer la guerre.

Toute la famille royale habitait Saint-Germain-en-Laye. Le 21 février, de très grand matin, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, MM. de Thoré et de Turenne, Mornay et quelques autres seigneurs, membres du conseil, sortent du palais sous prétexte de se rendre à la chasse. Le cor au cou, tous montés sur leurs meilleurs chevaux et bien armés, ils s'arrêtent dans la forêt. Chacun donne son avis. Il est

résolu qu'on enlèvera Mantes par audace et surprise.

La ville de Mantes avait été choisie pour point de départ du parti protestant, parce que M. de Buhi, frère de Mornay, y tenait garnison avec la compagnie de M. le maréchal de Montmorency, dont il portait la cornette. Cette haute position militaire de M. de Buhi lui donnait une influence sur les troupes dont les Bourbons comptaient profiter. Ceux du parti de M. le duc d'Alençon et tous les réformés eurent donc avis de se rendre à Mantes.

L'affaire bien convenue, il fallut trouver un capitaine déterminé qui, prenant les devans, irait s'emparer des portes de Mantes. Encore cette fois chacun se mit à l'écart. Dans ce moment critique, sous les arbres de la forêt de Saint-Germain, Mornay s'écria : « Je pars, et vous donnerai ma vie du même cœur que vous ai donné mes conseils; mais il eût été mieux que les princes se fussent dévoués avec les leurs. L'absence de M. d'Alençon peut perdre mon frère de Buhi. La prise de Mantes, ville fort peuplée, est incertaine et dangereuse sans les princes, au lieu que la présence du duc d'Alençon et des princes la rendrait très aisée. Au reste, puisque vous reculez, M. d'Alençon et vous tous serez mis à la Bastille au premier jour. Pour moi, qui ne veux de la vie sans honneur, je vais marcher, préférant une belle mort dans le combat que ces vaines protestations. »

Ce disant, Mornay part à cheval et en trois heures arrive à Buhi, le manoir paternel, à dix lieues de Saint-Germain. Là, il déclare à son frère sa résolution. M. de Buhi, homme de courage, monte aussi à cheval, et sans prendre un instant de repos, les deux frères repartent pour Mantes accompagnés de quelques braves compa-

gnons. Buhi s'empare de la porte de Beauce, tandis qu'à la même heure Duplessis se rend maître de celle du Pont.

Pendant ce temps, Guitry marchait aussi sur Mantes, mais il n'arriva qu'à huit heures, sans infanterie, parce qu'il avait plu toute la nuit. Les frères de Mornay s'étaient emparés des portes depuis six heures du matin. Ces deux heures donnèrent à la bourgeoisie le temps de se réunir pour se mettre en défense. Guitry, dont la troupe diminuait à chaque pas, ne fut plus qu'à la tête de quarante-cinq chevaux en arrivant sous Mantes. Tous les gentilshommes abandonnaient la partie voyant la faiblesse de d'Alençon.

Guitry, effrayé à son tour, se retira. Duplessis et son frère de Buhi étaient perdus, car déjà le peuple s'ameutait. Ils eurent la présence d'esprit, pour échapper au danger, de simuler une poursuite, et se mirent, en effet, à courir après Guitry comme s'ils le voulaient choquer.

Duplessis après une course sur les pas de Guitry revint à Mantes, assembla les bourgeois à la maison de ville, et leur dit qu'il fallait rendre compte au roi des événemens, et qu'il se chargeait de ce soin.

La bourgeoisie le laissa donc sortir de la ville. Duplessis prit de suite son chemin vers Chantilly, maison de M. de Montmorency, où son frère Buhi s'était rendu par une autre route. Là, en présence de M. de Montmorency, les deux frères résolurent de se retirer à Sédan, place où ils seraient à l'abri des vengeances de la cour. Dans le voyage MM. de Buhi et Duplessis s'arrêtèrent chez M. de Conflans, leur allié, frère du vicomte d'Au-

chy : ces seigneurs leur prêtèrent 200 écus, car ils n'avaient pris que leurs armes en montant à cheval.

Arrivés à Sédan, les deux de Mornay trouvèrent M. le duc de Bouillon, qui, cherchant à temporiser, ménageait alternativement Charles IX et le duc d'Alençon. Pour ne pas compromettre M. de Bouillon, dont la politique était de *céder au temps*, Duplessis et Buhi se retirèrent, sous des noms supposés, dans la terre de Jametz qui appartenait au duc de Bouillon (53).

Lorsque Mornay se sacrifiait ainsi quelle était la conduite du duc d'Alençon?

D'abord il manque de résolution, puis va jusqu'à la trahison.

Espérant obtenir de son frère la lieutenance-générale du royaume, s'il lui rendait un grand service, d'Alençon, au lieu de se joindre à ses partisans, employa La Mole, intrigant provençal, massacreur à la Saint-Barthélemy et traître à tous les partis. La Mole, par ordre de d'Alençon, se rendit auprès de Catherine de Médicis à laquelle il dénonça toute l'affaire, en lui donnant les noms des associés. Catherine, fort alarmée, fit partir à l'instant la cour de Saint-Germain pour Paris (54). « Nous fûmes, dit Marguerite de Valois dans ses *Mémoires* (55), contraints de partir deux heures après minuit, et mettre le roi Charles dans une litière pour gagner Paris; la reine-mère mettant dans son charriot mon frère et le roi mon mari, qui, cette fois, ne furent traités si doucement que l'autre; car le roi s'en alla au bois de Vincennes, d'où il ne leur permit plus de sortir. »

Les princes étaient donc prisonniers. Mais les réformés eurent la loyauté de dissimuler leur faiblesse.

La Mole et son complice Conconnas se virent seuls accusés de trahison. On tenta de mettre d'Alençon en liberté, et Turenne s'y employa avec activité pendant que Mornay essayait d'un autre moyen.

Avant de parler du rôle de Duplessis, expliquons, en quelques mots, la situation des choses au commencement de l'année 1574. Cet exposé historique justifiera, s'il en était besoin, la conduite du parti auquel Mornay se dévouait.

Henri de Valois était en Pologne. Charles IX, incapable de gouverner, se livrait à des emportemens, tels qu'il ne parlait que de tuer. Après ses fureurs survenait un accablement, un épuisement qui l'obligeait à garder le lit. Abandonné aux plaisirs de la chasse, il usait son corps dans des excès, qui lui ôtaient peu-à-peu jusqu'au sentiment d'une vulgaire intelligence. Il détestait les Guise, craignait les protestans et menaçait les Italiens de sa mère. Torturé de remords, de craintes vagues, il obéissait comme par fatalité aux Guise, aux favoris de Catherine, les Birago, les Gondi, les Nevers.

Dans cette atmosphère d'intrigues, de haines et de jalousies, Charles IX se mourait. Le célèbre Ambroise Paré, son chirurgien, attribuait sa maladie à ce que « le roi avait trop sonné de la trompe à la chasse du cerf. » Mais la cour, blasée sur tous les genres de crimes, disait que le roi était empoisonné. Les courtisans ajoutaient que le poison avait été donné au roi par sa mère ou par ses deux frères. On parlait aussi de la vengeance d'un mari outragé.

Alors les grands de l'État, les maréchaux, les Montmorency, les Bourbons demandèrent hautement que

le roi nommât un lieutenant-général du royaume (56).

L'incapacité de Charles, l'impuissance du gouvernement, l'usurpation des étrangers, des Lorrains par les Guise, des Italiens par Catherine, rappelèrent à la noblesse qu'en ses mains était, depuis des siècles, le dépôt sacré de la dignité nationale, de l'honneur français.

Voilà pourquoi Mornay se plaça dans les rangs des Montmorency, des Cossé, des de Lanoue. C'est parce qu'ils ne voulaient ni l'étranger, ni la république, ni l'usurpation, qu'ils mettaient à leur tête un prince du sang, non pour renverser le roi, mais afin d'opposer aux partis une main assez ferme pour porter le sceptre et l'épée.

XIX.

Aventures, 1574.

Pendant le séjour de Duplessis Mornay à Jametz, le duc d'Alençon, qui désirait quitter la cour et trouver un solide appui, lui écrivit pour le prier instamment de se rendre auprès du comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange. La mission de Mornay était de prier le comte Louis, alors devant Maëstricht, de conduire son armée vers les frontières de France. Là d'Alençon devait se joindre à son allié.

Quelque grands que fussent les périls et les difficultés de cette entreprise, Mornay eut le courage de l'accepter. Il se fit raser entièrement la barbe, ce qui le rendait méconnaissable. Suivi d'un seul serviteur et d'un guide,

auquel il était inconnu, Duplessis se donna pour un page conduit en Allemagne, afin d'y apprendre la langue auprès du comte de Newenaer, beau-frère du prince d'Orange. Il traversa ainsi les Ardennes et vint à Liége, où de sévères interrogatoires lui furent adressés. De là, Mornay gagna Aix avec un passeport de l'évêque obtenu très difficilement. La route était battue par les troupes espagnoles, ce qui rendait dangereux le voyage de Duplessis. A Aix, il acheta des écharpes pour se faire recevoir à l'armée de Louis de Nassau, logé à deux lieues de Maëstricht au bourg de Gulpen. Chemin faisant, il tomba avec ses gens dans un parti de reitres. Mornay adressa le premier la parole aux ennemis, et fit d'un ton assuré quelques questions en allemand. Le guide, qui n'entendait pas cette langue et pensait que Duplessis l'ignorait aussi, cria à la trahison. Duplessis ne le rassura pas sans peine et le retint avec de grandes difficultés. Les reitres prenant Philippe pour un Allemand du parti de Louis de Nassau, dont il portait l'écharpe, le laissèrent aller.

Les pourparlers entre Mornay et Nassau durèrent plusieurs jours. Le premier renonça à ses projets, lorsqu'il vit la composition et le désordre de cette armée, dont les hommes étaient empruntés des comtes et princes, parens ou alliés des Nassau.

Duplessis revint donc à Aix, pour de là se diriger sur Liége.

Au village de Henry-Chapelle, à une lieue d'Aix, Duplessis, son suivant et le guide tombent dans une embuscade de deux cents arquebusiers sortis de Lembourg. Ils font demi-tour et tâchent de gagner au galop la porte

du village. Ils en ont le temps avant que la barrière ne soit fermée. Les arquebusiers font feu, nul n'est atteint. Des cavaliers se mettent à leur poursuite, mais ils piquent vigoureusement. Au pied de la montagne six hommes bien montés sont encore derrière eux. Dans ce moment les pistolets de Duplessis Mornay s'échappent et tombent. Il met pied à terre pour les ramasser. Ceux qui le poursuivaient gagnent toujours sur lui. Il repart plus vite encore un pistolet à la main. Dans cet instant le cheval de son serviteur s'abat. Duplessis ne veut pas l'abandonner, le relève et le fait courir devant lui. Alors il se sent serré de près. Heureusement, dans la matinée même, Philippe, pour que son cheval pût franchir un fossé l'avait débarrassé d'un gros havresac bien plein. Comme c'était au commencement de mars après de grandes pluies, des flaques d'eau s'étaient formées partout. Le cheval de Duplessis va se jeter dans un de ces petits étangs, mais vigoureusement relevé par son maître, le cheval quitte le chemin, et court à travers champ le mors aux dents! « Au bout de ce champ je trouvai un précipice, et ne pus retenir le cheval, quelques saccades de bride que je lui donnasse. A côté du précipice le cheval se jette en bas, rompant selle, bride, etc., puis me porte dans des arbres le long d'un ruisseau. Le cheval pensa plusieurs fois me rompre les reins; enfin je me pris à une branche et laissai courir le cheval. La branche cassant, je tombai. Le cheval se sentant délivré s'arrêta court. J'eus donc moyen de le reprendre, en me résolvant toutefois à la mort; car seul, ne voyant aucune issue à cause du ruisseau large et profond, ni autre apparence que d'être pris là par les cava-

liers ennemis. En cette extrémité je priai Dieu et me remis à renouer mon harnois, et menai mon cheval en lieu facile pour reprendre son chemin. Voyant mon chapeau par terre en ce champ, où il était tombé, je descends pour le reprendre, parce que je ne voyais plus personne. Comme je remontais mon guide sort d'un buisson et me vient tenir l'étrier (57). »

Le suivant de Mornay, nommé Laroche Emery, fut pris : les cavaliers lui dirent qu'ils voyaient bien qu'on avait voulu les entraîner dans une embuscade, mais qu'ils s'en étaient su garder. Laroche Emery ayant été rendu dans la suite, Mornay le fit nommer huissier du roi de Navarre.

Le guide de Mornay ne voulant plus l'accompagner, il en prit un autre à Aix pour traverser le pays de Luxembourg. Dès la première marche, et de grand matin, ce guide le perdit dans les marais du Limbourg, et pendant qu'il cherchait sa route, Duplessis entendait de tous côtés le tambour des Espagnols, dont les troupes couvraient les environs.

Après de sérieuses difficultés, Mornay sortit des marais, et se dirigea vers un monastère de Prémontrés, nommé l'abbaye de Renneberg. Il n'y avait là que cinq moines. Les chevaux étant abîmés de fatigue, Duplessis demanda l'hospitalité. Les moines firent des difficultés avant d'ouvrir la porte. Duplessis s'étant donné pour un écolier venant de Cologne, et ses discours en langue latine se trouvant appuyés de propos vraisemblables les moines l'admirent dans leur maison. Les chevaux furent mis à l'écurie, et un excellent dîner servi à Philippe. Il entretint ses hôtes de divers propos, si doctes et intéres-

sans, que les moines, enchantés de leur rencontre, le comblèrent d'honnêtetés et lui offrirent leurs propres chevaux. Après les avoir remerciés, Duplessis leur demanda seulement une lettre de recommandation pour la prochaine frontière, afin de n'y être pas tourmenté. Les moines écrivirent au maire de Muderscheid, celui-ci au maire de Saintuit, et de maire en maire, de place en place, Mornay traversa le Luxembourg.

XX.

Mornay sauve Condé et Montmorency, 1574.

La prise d'armes du mardi gras avait réussi dans les provinces malgré la faiblesse de d'Alençon. Lanoue s'était emparé de Lusignan, Melle et Fontenay. Pons, Tonnai-Charente, Royan, Talmon, Saint-Jean-d'Angély, Rochefort tombèrent au pouvoir des protestans. Ceux du Vivarais, du Forez, se soulevèrent aussi. Orange, Lyon, tout le Dauphiné se déclaraient contre la cour. La Normandie et le Maine voyaient arriver chaque jour des réfugiés des îles de Jersey et Guernesey (58).

Catherine effrayée, mais énergique, ordonna la formation de trois armées.

Les protestans ne pouvaient, en quelque sorte, qu'opposer des résistances partielles. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre publièrent, par ordre de Catherine de Médicis, un mémoire justificatif le 24 mars 1574. Les autres chefs protestans, tombés aux mains de la reine-mère, furent mis en jugement, et Christophe de

Thou se montra plus que sévère pour ceux qu'on accusait de conspiration. La Mole et Conconnas périrent sur l'échafaud (59). Ces deux misérables méritaient la mort. Turenne et quelques-uns des principaux parmi les protestans s'enfuirent ; les maréchaux de Montmorency et de Cossé se rendirent. On les mit à la Bastille.

Condé, qui était à Metz avec Thoré, frère de Montmorency, écrivit à Mornay dont les avis étaient d'un poids immense. Mornay répondit qu'il fallait éviter de tomber entre les mains de la cour, et partir sur-le-champ. Condé suivit ce conseil. Philippe de Mornay se trouva la nuit, entre Sédan et Mouzon, dans une hôtellerie isolée pour attendre le prince. Quelque noblesse et même des gens de pied s'étaient joints à Condé. Duplessis Mornay leur fit comprendre qu'il y avait trop peu de monde pour faire la guerre, et beaucoup trop pour se dérober promptement aux recherches de Catherine. Duplessis déclare donc à Condé que le mieux et le plus sûr est de se rendre, à grandes journées, en Allemagne. Cependant, Condé et sa troupe, à laquelle s'était joint Mornay pour mieux exécuter son projet, marchent encore jusqu'à Juvigny. Là, dans la plaine de Chatillon, que longeait une forêt, Condé réunit ses gens, et leur annonce que pour la sûreté de tous, on se doit séparer. Le prince ajoute qu'il ira directement en Allemagne de suite et par une route de traverse. Il nomme des chefs aux petites troupes qui voudront aller l'attendre en Allemagne, il leur promet qu'avec l'aide de Dieu il sera incontinent à eux. Condé en parlant à ses braves compagnons avait les larmes aux yeux. La séparation ne se fit pas sans bonnes paroles et étroits embrassemens.

Mornay, à cheval auprès de Condé, avait pour ces nobles cavaliers, pour ces gens de pied du tiers-état, des mots pleins d'espérance. On se donna l'accolade, on se salua chapeau bas, et chacun prit de son côté, non sans jeter un regard en arrière. Condé et Mornay restaient silencieux et immobiles.

Protégés par les bois et par l'obscurité de la nuit, les compagnons de Condé se dispersèrent.

Dès qu'ils furent seuls, Condé, Mornay et Montmorency s'enveloppèrent de leurs manteaux, rabattirent leurs feutres sur les yeux, et s'enfoncèrent dans les profondeurs de la forêt. Après mille détours, Mornay, qui marchait le premier, s'arrêta devant une maison de modeste apparence, à peu de distance de Jametz. Il frappa, et quelqu'un de l'intérieur vint ouvrir. C'était Pierre de Mornay, frère de Philippe (60). Celui-ci descendit de cheval et dit à Condé : « Prince, je vous avais dit qu'à minuit seriez en lieu de sûreté. Il est minuit, et voici la maison privée en laquelle trouverez le repos. S'il survenait quelque danger seriez aussitôt reçu dans le château, mais en attendant que l'alarme soit passée, restez ici avec deux ou trois de vos plus intimes serviteurs. Mon frère de Buhi et moi avons préparé ce logis et vous l'offrons. »

Dès ce moment la France entière crut que le prince de Condé était en Allemagne. Les recherches de la cour cessèrent.

Lorsque tout fut calme, plus d'une semaine après, les deux frères de Mornay remontèrent à cheval avec Condé et le conduisirent jusqu'à la frontière.

Peu de temps après Pierre de Mornay osa aller jus-

qu'à Buhi, afin de sauver M. de Méru, depuis duc de Damville, frère de M. le maréchal de Montmorency. Méru vint pendant la nuit de la cour à Buhi. Là il reçut l'hospitalité de madame de Mornay, mère de Philippe et de Pierre. « Femme d'un courage ferme (61), » elle aida ses fils à conduire M. de Montmorency jusqu'à la frontière d'Allemagne. Pendant ce voyage M. de Méru, déguisé en fauconnier, était sous la protection d'un messager de Merville, en Luxembourg, qui ne le connaissait pas.

XXI.

Mort de Charles IX, 1574.

« Dans la dernière nuit de la vie du roi Charles IX, comme il ne restait plus en sa chambre que Latour, Saint-Pris et sa nourrice qu'il aimait beaucoup, encore qu'elle fût huguenote, et que celle-ci se fût mise sur un coffre, où elle commençait à sommeiller, elle entendit le roi se plaindre, pleurer et soupirer; elle s'approcha tout doucement du lit, et le roi commença à lui dire, jetant un grand soupir et larmoyant si fort que les sanglots lui interrompaient la parole. « Ah! ma nourrice, ma mie, ma nourrice, que de sang et que de meurtres! Ah! que j'ai suivi un méchant conseil! Oh! mon Dieu, pardonne-le-moi, et me fais miséricorde s'il te plaît! Je ne sais où j'en suis, tant ils me rendent perplexe et agité (62). »

« Depuis la Saint-Barthélemy, le sommeil du roi était

souvent interrompu par un frisson d'horreur qui le saisissait tout-à-coup. Pour le rendormir on faisait chanter ses pages (63). »

Agé de vingt-trois ans et onze mois, le roi de France mourut, dans d'horribles tortures morales et physiques, le 30 mai 1574.

Sous les ombrages d'une forêt un autre jeune homme à-peu-près du même âge que le roi vivait caché, proscrit, mais heureux. Il lisait Plutarque, Tite-Live, et souvent passait des nuits entières à écrire des pages toutes empreintes de bonne politique, de morale et de religion. Pendant ces heures de solitude ce jeune homme composa un ouvrage intitulé : *De la puissance légitime d'un prince sur son peuple* (64).

Ce jeune homme était Duplessis Mornay.

XXII.

Brochure.

Pendant leur retraite à Jametz, MM. de Mornay voyaient souvent madame de Morvilliers et madame de Vallières, sa fille, réfugiées aussi à cause des troubles. Leur société, au reste très bornée, se composait encore de M. de Chilandre, capitaine du lieu.

Immédiatement après la mort du roi Charles IX, MM. Duplessis et de Buhi se rendirent à Sédan pour être moins éloignés des centres d'affaires politiques. Ils vinrent chez le capitaine de Sédan, M. de la Mothe, très honnête gentilhomme, affectionné à la religion ré-

formée, qui les logea dans une tour au-dessus de la porte de la ville.

Sédan était depuis les troubles le refuge des opposans. Presque toutes les nobles familles de France avaient des représentans dans cette foule d'étrangers. Des gentilshommes du quartier des Mornay se trouvaient là, et les introduisirent dans ce monde où se trouvaient leur cousin, M. de Boury et M. d'Heudreville, ami de Duplessis en Angleterre.

M. le duc de Bouillon n'entreprenait rien sans consulter Mornay; soit qu'il fût question d'affaires de religion ou même de choses privées.

Duplessis se livra avidement à l'étude, et composa une foule d'écrits de petit volume, selon que les affaires de France, les troubles des Pays-Bas ou la marche des intrigues lui en fournissaient le sujet.

Quoique ce soit l'un des moindres mérites de Philippe de Mornay, rappelons ici qu'il fut l'un des créateurs modernes de la *brochure*. Jusqu'à lui, nous ne voyons guère que le livre volumineux. Philippe de Mornay, nourri des anciens, se rappela des traités des Lactance, des Tertullien, des Augustin, des Jérôme, véritables brochures, dont le souvenir était presque perdu. Cette arme retrouvée et mise en honneur par Mornay servit puissamment les ligueurs sous Henri III, les frondeurs sous Mazarin. Pascal immortalisa la brochure par ses *Lettres provinciales*. Les jansénistes et les molinistes se battirent avec l'arme de la brochure. Une brochure lancée au plus fort de la querelle des gluckistes et des piccinistes, souleva Grimm; Voltaire plus tard écrivit des brochures. Une brochure réhabilita la mémoire de

Calas. C'est avec la brochure que Beaumarchais flagella les juges corrompus ; c'est avec une brochure que Siéyès écrasa la monarchie au nom du tiers-état. Une brochure de M. de Chateaubriand fit autant pour restaurer le trône des Bourbons que le canon de l'étranger. Montlosier s'arma de la brochure pour frapper les jésuites ; Paul-Louis Courrier en frappa tous les pouvoirs.

L'une des brochures de Mornay eut du retentissement. C'était après la mort du grand commandeur de Castille, successeur du duc d'Albe aux Pays-Bas. L'ouvrage de Mornay, envoyé au prince d'Orange, fut imprimé en flamand et en français. Le but de l'auteur était d'engager les Pays-Bas à secouer la tyrannie étrangère, et à faire cause commune avec la Hollande et la Zélande. Ce que voulait Mornay arriva peu après, comme le prouve l'histoire.

XXIII.

Fiançailles. — Guerre, 1575.

Henri-Robert, duc de Bouillon, auquel appartenait Sédan, se mourait d'un poison qui lui avait été donné au siége de la Rochelle. La duchesse douairière de Bouillon, excellente catholique, était disposée à rendre la place au roi. Les réfugiés adressèrent de vive voix une requête au duc, afin que Sédan fût conservé aux protestans. Le lendemain M. de Bouillon réunit auprès de son lit ses plus intimes confidens, et s'étant fait apporter les clefs de la ville, il les remit à MM. Duplessis

Mornay, de la Laube, d'Espau, d'Arson et de la Marsillière. Les officiers et gardes du château présens M. le duc de Bouillon confia son duché aux gentilshommes que nous venons de nommer. Le duc Henri-Robert mourut le 2 décembre 1574, et eut pour successeur Guillaume-Robert, son fils aîné, âgé de douze ans.

Après la mort d'Henri-Robert, Mornay se rendit à Clèves auprès de l'électeur palatin, Frédéric, exécuteur testamentaire du duc de Bouillon. Madame de Bouillon remit aux mains de Philippe le testament de son noble époux, et le pria d'accepter la tutelle du jeune duc, Guillaume-Robert.

Cette affaire, d'une haute importance politique, fut bien conduite par Mornay, qui sut accorder les intérêts du duc de Bouillon et de Clèves, mêlés à ceux des cours de France et d'Espagne.

M. de la Borde était un excellent gentilhomme, qui en son jeune âge avait étudié et voyagé en Italie et en Allemagne. Il avait, à Strasbourg, entendu quelques prêches et vu discuter Martin Luther et plusieurs autres docteurs. Cependant, il n'avait pas changé ouvertement de religion. Sa mère, demoiselle de Feugeraiz et dame Chevalier, sa femme, avaient aussi les croyances romaines.

Ce bon gentilhomme était ami de Condé, qui logeait même chez M. de la Borde pour être plus proche du Louvre. Dans cette maison, Condé fit faire des prêches, et toute la famille de la Borde adopta les opinions de Luther.

Mal lui en prit, car le sieur Marcel, prévôt des marchands de Paris, vint avec le capitaine des bourgeois du

quartier faire une visite au logis de M. de la Borde sous prétexte de lui sauver la vie. M. de la Borde crut devoir offrir aux bons bourgeois tout ce qu'il avait de meilleur comme vaisselle d'argent et bagues. Ces présens calmèrent un peu les bourgeois qui se bornèrent à appeler les gens de M. de la Borde *prédicans* et *huguenots*, quoiqu'ils allassent chaque jour à la messe. Quant à M. de la Borde, il fut conduit, pistolets et dagues sur la gorge, juqu'au faubourg Saint-Marceau, où le peuple le retint prisonnier. Le gouverneur de Paris, qui était alors M. le maréchal de Brissac, fit délivrer M. de la Borde, à la condition qu'il se ferait catholique; rien ne fut plus facile, car jamais M. de la Borde n'avait cessé de l'être.

Mais il avait une fille jeune, belle et pleine de courage. Indignée des traitemens odieux que le parti catholique faisait subir à son père, mademoiselle de la Borde alla bravement au prêche, et se fit protestante.

En 1567, à l'âge de dix-sept ans, mademoiselle de la Borde épousa messire Jehan de Pas, seigneur de Feuquères. Ce seigneur avait été page du duc d'Orléans et ensuite attaché au dauphin de France. Il eut une cornette de chevau-légers, et fit glorieusement les guerres de Picardie sous M. l'amiral. Après avoir occupé le poste de premier maréchal-de-camp de l'armée de M. le Prince, Feuquères mourut, le 23 mai 1569, laissant une veuve de dix-neuf ans.

Madame Charlotte Arbaleste de Pas de Feuquères, était réfugiée à Sédan à la même époque que Philippe de Mornay. MM. Duplessis, de Buhi et leur jeune frère M. de Bauves, voyaient assidument madame de Feu-

quères : « Et certes, dit un chroniqueur, je peux affirmer, sans flatterie, qu'il n'y a point eu en ce temps de femme plus accomplie en toutes sortes de vertus; elle avait un esprit net, un jugement solide plus que le sexe ne porte, un courage qui ne s'ébranlait de rien, une sévérité contre le vice, telle que les plus grands la redoutaient. Au reste, d'une extrême charité envers les pauvres. »

Philippe obtint la confiance de madame de Feuquères. Les fiançailles eurent lieu en 1575. M. de Lizy, de la maison des barons de Monjay, maison de la cour de Henri II, et cousin de MM. de Mornay, servit de père à Philippe.

A la demande de sa fiancée, M. Duplessis composa le *Traité de la vie et de la mort*, imprimé bientôt à Genève, et traduit depuis dans toutes les langues. Il mit en français quelques épîtres de Sénèque.

Immédiatement après ses fiançailles, Philippe de Mornay apprit que M. de Thoré (65) avançait avec deux mille reitres et quelques régimens de gens de pied pour aller rejoindre Montmorency. Le duc d'Alençon, brouillé avec son frère Henri III, avait pris, quoique catholique, le parti des protestans. La guerre était donc déclarée sur toute la surface du territoire. Mornay, sans même terminer son mariage, vint partager les dangers de son parti. Avant de s'embarquer dans une entreprise dont les conséquences ne pouvaient être prévues, Philippe de Mornay promit mariage à madame de Feuquères en présence de MM. de Lizy, d'Heudreville et de Luynes. M. Dupin, depuis secrétaire de Navarre et intendant des finances de France, tenait comme

jurisconsulte la plume du contrat. Chacun apposa sa signature et son cachet sur cette promesse solennelle, conforme aux usages du temps.

Cinquante gentilshommes, suivis de cent chevaux, et cinq cents arquebusiers se réunirent bientôt à Sédan. Les chefs furent élus par les gentilshommes.

M. d'Espau fut le premier, MM. de Mouy et Duplessis Mornay les seconds. Partant de Busancy, lieu de réunion des troupes, la petite armée se dirigea vers le pays Messin et la Lorraine. Duplessis et son cousin de Mouy firent des levées à leurs frais, et sacrifièrent une partie de leur fortune à solder les gens de pied, afin d'éviter les pillages.

La troupe eut bon nombre de rivières à franchir, opérant des marches à quatre ou cinq lieues de l'armée de M. de Guise. Menacés sans cesse par cette armée, les protestans beaucoup moins nombreux se dispersaient chaque jour, et plusieurs même parmi les braves demandaient un licenciement. D'Espau, Duplessis et de Mouy s'y opposèrent. Leur énergie fut telle que cette petite armée de gentilshommes arriva jusqu'aux corps de M. de Thoré, qui s'avançait en Champagne. Ce ne fut, cependant, pas sans beaucoup de marches et contre-marches.

Le duc de Guise, gouverneur de la Champagne, se mit en mesure de disputer le passage aux protestans. Guise avait pour auxiliaires son frère Charles, créé, en 1573, duc de Mayenne. Il avait aussi Philippe Strozzi, Biron et Fervaques. Bientôt tous les favoris de Henri III, que l'on commençait à désigner par le nom de *mignons*, et chez lesquels le roi voulait autant de bravoure que d'élégance, se rendirent aussi à cette armée : quicon-

que demeurait à la cour était tourné en ridicule (66).

De son côté le roi de Navarre y envoya sa maison et ses gardes, faisant choix surtout de ceux de ses gentilshommes qui sentaient le fagot, et travaillaient à sa liberté (67).

L'armée catholique fut bientôt infiniment supérieure à l'armée protestante. Les généraux ne manquaient pas aux Guise. Les protestans avaient pour chefs d'Espau, Mornay et de Mouy.

Thoré entra en France, passa la Meuse au gué entre Sténay et Villefranche, séjourna deux jours à Attigni, attendant des fonds pour payer son armée. De là, il écrivit à Mornay de retourner à Sédan et de demander quelque argent aux réfugiés. Celui-ci n'osa refuser quoiqu'il n'espérât rien de gentilshommes dont la plupart ne recevaient rien de leurs terres. Pendant cette mission, de Mornay dit à son ami M. d'Heudreville, conseiller du roi, qu'il n'attendait que de prochains malheurs de cette armée levée tumultueusement, déjà mutinée par les reitres, et commandée par un homme superbe, qui ne croyait qu'en soi-même. Pendant ce temps, Guise se préparait à une vigoureuse défense. Dans les premiers jours d'octobre 1575, la petite armée de Thoré passa la Marne, près de Château-Thierry. A peine le mouvement était-il terminé que les catholiques enveloppèrent les protestans de tous côtés. Une sorte de conseil de guerre fut tenu. Thoré et de Mornay furent d'avis de ne pas se rendre; de Mouy qui d'abord proposait de repasser le fleuve, se rangea à l'opinion de ses compagnons. Il fut donc convenu entre les trois chefs de l'armée que l'on attaquerait vivement le corps qui s'opposait au passage

de Fismes entre Damery et Dormans. La résolution était audacieuse, mais ne pouvait être prise que par de vrais gens de guerre. Thoré confia le commandement de l'aile droite à Duplessis Mornay, la gauche à de Mouy, et se plaçant au centre, il décida l'attaque sur le passage de Fismes. Guise avait fortifié ce point, car lui aussi connaissait la guerre. Le 9 octobre, les protestans surent que Guise se plaçait en personne, avec l'élite de ses troupes, au passage qui seul pouvait sauver l'armée de Thoré. Un nouveau conseil de guerre fut tenu, dans lequel les chefs résolurent d'envoyer vers le comte de Nassau pour demander retraite en ses terres, les troupes protestantes promettant de subsister aux dépens des gentilshommes. Thoré, Duplessis et les principaux chefs s'engagèrent pour des sommes très élevées.

Mornay fut désigné à l'unanimité pour se rendre auprès du comte de Nassau, avec des pouvoirs presque illimités. Cette haute mission de confiance était entourée de périls.

Mornay partit avec de bons et braves cavaliers. A peine avaient-ils fait quelques lieues qu'ils aperçurent une partie des troupes catholiques, et une sérieuse reconnaissance militaire apprit à Duplessis qu'il ne restait plus même l'espoir de la retraite. Revenir sur ses pas et préparer les protestans au combat fut l'affaire d'un instant. Dans ce mouvement, Mornay eut à soutenir une escarmouche. Son cheval échauffé par les arquebusades l'emporta dans un groupe d'ennemis. Philippe, le pistolet au poing, se fit jour, non sans quelques déchirures.

De retour à l'armée, Philippe eut la douleur de voir

quinze cents reitres refuser d'arborer leurs cornettes si l'on ne payait incontinent la solde. Duplessis dit alors à M. de Thoré : « Quand orgueil et désobéissance viennent, l'ignominie suit de près. » Puis, s'adressant à son ami de Mouy, il ajouta confidentiellement : « La présomption et le peu de conduite amèneront avant deux jours notre défaite. »

Le 9 octobre, l'armée protestante se logea aux environs de Fismes et Basoches entre la Marne et l'Aisne. M. de Guise était tout près. Dans la soirée, M. de Fervaques, maréchal-de-camp de l'armée royale, vint avec cinquante gentilshommes reconnaître les protestans. Ayant traversé l'Aisne à Pontaver, suivant pas à pas les logis de M. de Thoré, Fervaques fit une petite charge près de Roussy dans la prairie même où MM. Duplessis et La Mothe-Juranville avaient leurs troupes. On sonna la charge. Les protestans, conduits par Mornay, eurent l'avantage et enlevèrent quelques prisonniers. On sut par ces gens-là, les projets du duc de Guise.

Le lendemain 10 octobre, l'armée de Thoré se mit en mouvement à la pointe du jour. On ne cessa de harceler de part et d'autre. Des arquebusiers à cheval que l'on commençait à nommer *dragons* se postaient dans des bois à droite et à gauche, et par leurs arquebusades retardaient la marche des protestans. Ces dragons les attaquaient par de légères escarmouches sur la queue pour leur faire tourner visage. Mornay se porta vers ce point qui était le plus dangereux, il eut même une balle dans sa cuirasse. Duplessis vit d'un coup-d'œil la situation des choses, et se porta rapidement auprès de M. de Thoré. Tout était bien changé par la

sédition des reitres qui n'allaient guère volontiers et laissaient toute la besogne aux gentilshommes français. Duplessis conseilla donc à Thoré ou de faire une vigoureuse pointe en masse sur un seul des corps de l'ennemi, ou bien de commencer immédiatement une retraite, en renforçant la droite qui seule résisterait aux coureurs, sans que le gros de l'armée ralentît son pas. Dans cet ordre, on se rapprocherait du fleuve en bon ordre. On ferait passer l'eau, d'abord aux bagages, puis à l'infanterie, ensuite aux reitres, et enfin aux cavaliers gentilshommes dont la fidélité et le courage étaient à toute épreuve. Mornay désignait un lieu favorable pour le passage « parce que les troupes qui eussent eu à passer les dernières, eussent couronné le haut d'une colline à laquelle l'ennemi ne pouvait venir que par deux passages fort fâcheux, même à un seul cheval, et l'ennemi ne pouvait percer cette position de la vue, ni juger de ce qui était derrière (68). »

Cet avis qui témoignait des instincts militaires de Mornay fut trouvé bon, et l'armée se disposa à le suivre. Cependant M. de Thoré, toujours indécis, fit faire des mouvemens tantôt en avant, tantôt en retraite. Guise profita habilement de ces irrésolutions, et resserra peu-à-peu les protestans, si bien, qu'à une demi-lieue de la Marne, il se présenta en bataille en quatre compagnies de gens d'armes de front, flanquées d'arquebusiers à cheval qui tiraient de la forêt prochaine à leur main droite. Quelque désavantageux que fût le combat, il fallut s'y résoudre.

XXIV.

Combat de Dormans. — Mornay prisonnier, 1575.

M. de Thoré donna l'ordre à M. de Pontillant, son enseigne, d'aller à la charge. Mornay et de Mouy mirent l'épée à la main et se plaçant à la tête des leurs partirent bravement. A peine furent-ils suivis par dix-huit cavaliers, qui presque tous tombèrent morts ou blessés. M. de Clervans chargea avec les reitres; peu de rangs le suivirent, et le pauvre Clervans fut pris. Thoré se retira sans combattre, laissant tous le faix de la bataille sur Mornay et de Mouy qui firent merveille pour rallier l'armée protestante. Les reitres voyant Thoré en prompte retraite le suivirent en désordre et s'enfuirent jusqu'à Marigny sur Orbaiz. Dès le soir même, ils envoyèrent parlementer et se rendirent.

Mornay et ce qu'il avait pu rassembler d'hommes se battaient en désespérés au plus épais des ennemis. Ce dévoûment sauva l'armée protestante qui, Thoré en tête, passa la Marne. Celui-ci, dès qu'il fut de l'autre côté du fleuve, alla trouver Monsieur frère du roi et capitula.

Les compagnons de Mornay, furent écrasés. Enfin, un Bourguignon, M. de la Borde, de la compagnie de M. de Tavannes, prit l'épée de M. Duplessis qui ne la voulut rendre qu'à un gentilhomme. Mornay avait été à la charge sur un cheval fort harrassé et s'était découvert de son casque,

de ses brassards et tassettes. Il n'avait en tête que son feutre aux plumes flottantes et sa poitrine était aussi nue que celles des simples volontaires. « N'ayons confiance, avait-il dit, avant le combat, qu'en Dieu et en nos lames d'épée. »

Dieu le préserva sans nul doute, car il n'eut qu'un coup de lance au défaut de l'épaule. Il est vrai que l'ennemi ne vint à la charge qu'au trot.

Lorsque Mornay fut pris, un cavalier de la compagnie de Tavannes, fort en colère de la perte d'un ami, lui tira un coup de pistolet, mais le manqua. M. de la Borde auquel appartenait Duplessis s'indigna de cette trahison, et le fit protéger. M. de la Borde demanda à Mornay sa bourse. Cette bourse contenait environ 34 doubles ducats et deux lettres de madame de Feuquères. M. de la Borde prit les ducats et rendit les lettres disant : « Elles viennent sans doute de quelque belle dame, il les faut conserver. »

Ayant amené Duplessis à l'écart, la Borde lui donna un cheval déferré, comme à tous les autres prisonniers. Ensuite, on le fit marcher en bataille sous bonne garde.

Toute résistance avait cessé, lorsque le duc de Guise découvrant un soldat de Mornay dans un hallier, voulut le forcer à se rendre. Ce soldat tira dans le visage de Guise un coup d'arquebuse qui lui fracassa la mâchoire et le renversa. C'est de la profonde cicatrice que laissa cette blessure, que vint à Henri duc de Guise, le surnom de *Balafré* (69).

Pendant que les mignons de Henri III revenaient à la cour enorgueillis de leur facile victoire, pendant que Thoré abandonnait son armée, Mornay et quelques

braves gentilshommes restaient inébranlables, la tête haute et le cœur calme.

Dès que les catholiques surent que M. de Guise était dangereusement blessé, le fanatisme inspira l'atroce pensée d'égorger tous les prisonniers protestans.

Après avoir passé la rivière, on fit halte sur une colline près de Marigny sur Orbaiz. Là, on vit les trompettes des reitres sortir du village. Les catholiques pensèrent que les reitres allaient revenir à la charge, mais ils demandèrent au contraire à capituler. La seule vue des trompettes ennemis faillit mettre les catholiques en déroute, tant le désordre était alors complet dans leurs rangs.

On fait halte pour interroger les prisonniers.

Mornay est mandé, et le dialogue suivant s'établit :

— Qu'est-ce qui vous a mu à prendre les armes?

— Ma religion.

— Consentez-vous à en changer?

— Je quitterais plutôt la vie.

— N'êtes-vous pas du parti des politiques?

— A mon âge, je ne m'enquiers pas de cela.

— Vous êtes donc des malcontens?

— A la vérité, je suis très malcontent de ce que chacun n'ait pas fait ce qu'il devait, même les reitres; peut-être aussi, pourrai-je être malcontent, de ce qu'après un tel acte on reçoit ces gens à composition. Mieux vaudrait les chasser avec bâton blanc.

Messieurs les maréchaux de Biron et de Retz qui interrogeaient Mornay ne le connaissaient pas.

Il dit être M. de Boinville, prenant ainsi sans mentir le nom de l'une de ses terres.

Le maréchal de Biron le fit conduire au village de Dammery-sur-Marne, cantonnement d'une compagnie de catholiques. Chemin faisant, Mornay était fort en peine des papiers importans et des lettres de divers princes, qu'il portait aux poches de son pourpoint. La sévère surveillance qu'on exerçait sur lui l'empêchait de détruire ces preuves matérielles qui pouvaient le perdre. Mais à l'arrivée, Duplessis débride promptement son cheval, et tout en emportant les harnois, cache ses papiers dans le chaume du toit qui se trouvait très bas.

Or, en soupant, les amis et ennemis commencèrent à s'apprivoiser. Mais le lendemain matin, 11 novembre, le maréchal de Retz ordonna à M. de la Borde de fouiller son prisonnier, parce que plusieurs de ses compagnons s'étaient trouvés chargés de papiers précieux.

M. de la Borde vint à Mornay avec les formes les plus polies et lui dit qu'il avait une cruelle commission à remplir, et que quelque douleur qu'il en ressentît, l'ordre lui en avait été enjoint par le maréchal, qu'il n'osait désobéir.

Mornay pensa, que la Borde avait charge de le tuer. et répondit: « Faites, je suis entre vos mains. »

Enfin, la Borde s'expliquant plus clairement, pria Mornay de montrer et vider ses poches devant lui. Mornay le supplia de visiter lui-même, afin d'être plus sûr. M. de la Borde n'y voulut pas consentir.

Si la veille, il n'eût à temps, mis ses papiers en sûreté, il courait grand danger de vie, car la cour n'eût pas épargné un adversaire de sa force.

Le 12 octobre, l'armée vint à Ventueil. La dame châteleine était de la religion réformée, fort liée avec la

maison de Mornay et particulièrement avec le seigneur Duplessis. Elle reçut M. le vicomte de Tavannes, auquel Philippe de Mornay fut présenté ce jour-là. Le vicomte prit un grand plaisir à deviser avec Mornay, dont la conversation avait un charme singulier. Tavannes pria son noble prisonnier d'honorer de sa présence le festin que donnait madame de Ventueil. Philippe s'excusa, disant avec raison que sa blessure à l'épaule le faisait cruellement souffrir. Il ajouta, en souriant, qu'il serait, au reste, pénible pour un jeune gentilhomme d'être mené en triomphe devant des dames. Le vrai motif du refus de Philippe est qu'il cherchait à éviter la dame de Ventueil, qui, n'étant pas prévenue, trahirait le secret d'un ami en courant au-devant de lui.

De Ventueil Philippe fut conduit au hameau de Champaigne non loin de Château-Thierry où le vicomte de Tavannes le présenta au comte son frère. Celui-ci qui soupçonna tout d'abord le prisonnier de cacher son nom et son rang ordonna de le confronter avec les autres protestans pris au combat de Dormans. Heureusement pour Mornay M. de Mouy, grièvement blessé, avait été transporté chez M. de Liancourt son cousin ; M. de Pontillant avait été tué, le seigneur de Lonjumeau s'était échappé, et les autres gentilshommes de la connaissance de Mornay se trouvaient dispersés çà et là.

En présence des prisonniers, il persista à dire qu'il se nommait Boinville, pauvre cadet de Beauce d'environ 300 liv. de rente. Le sieur de Beauvoisin, lieutenant du comte de Tavannes, fut chargé de prendre des renseignemens sur Philippe auprès de MM. d'Orgenis et de Jaudray, gentilshommes de Beauce attachés à M. d'Au-

male. Ces deux messieurs certifièrent connaître, dans la Beauce, M. de Boinville, cadet de famille qui n'avait guère que la cape et l'épée. M. de Beauvoisin déclara au comte de Tavannes que le prisonnier était réellement un pauvre Boinville, bien né, mais sans la moindre fortune. Mornay fut alors mis à 100 écus de rançon.

Cependant M. de Tavannes recherchait avec empressement toutes les occasions de s'entretenir avec Duplessis, et bientôt celui-ci n'eut d'autre table que celle de M. le comte de Tavannes. Une liaison se forma entre ces deux gentilshommes. Tavannes de plus en plus séduit par l'esprit de Philippe, lui proposa de rester auprès de lui : « Votre conscience et votre religion demeureront libres, lui dit le comte, même que durant les troubles, vous resterez en mes maisons sans porter les armes ! »

Duplessis s'excusa et remercia. Bientôt, M. de la Borde qui le tenait prisonnier, et appréciait son mérite, prit tellement confiance, qu'il permit à Mornay de se promener seul. Au commencement, on le faisait bien un peu surveiller pour ne pas perdre le prix de sa rançon. S'en étant aperçu, Philippe dit résolument à M. de Tavannes : « Je veux savoir, monsieur, comment je suis avec vous. Si je suis sur ma foy, j'aimerois mieulx être mort que de l'avoir rompue, mais, si vous me voulez garder et surveiller sans cesse, je me tiendray pour quitte de ma foy. »

Depuis, ils le laissèrent aller tout le jour où il voulait. Mais il s'éloignait peu du cantonnement. Cette facilité de s'écarter lui permit souvent de disparaître au moment où il aurait pu être reconnu par des visiteurs.

Pendant que Duplessis était prisonnier, le roi envoya l'ordre de diriger, sur Paris, tous les huguenots tombés aux mains des catholiques au combat de Dormans. Mais M. de Tavannes, ayant donné parole à Mornay, de le délivrer moyennant rançon, celui-ci pria de le mettre à mort plutôt que de lui faire consumer son peu de bien, dans les prisons du roi. M. de Tavannes promit de le conserver autant qu'il le pourrait sans offenser sa majesté.

Une autre contrariété, non moins vive, atteignit Mornay. L'armée catholique marchait à travers la Brie, et Duplessis cheminait à côté du comte de Tavannes. Un ancien laquais de M. d'Espau le reconnut et le nomma devant toute la compagnie. Alors les menaces et les injures ne furent par épargnées à Philippe, dont la rançon fut incontinent fixée à 2,000 écus. Mornay fit bonne contenance et se prit même à rire de ce qu'il appelait les propos d'un valet oisif. M. de Beauvoisin chargé, peu de jours avant, de reconnaître le prisonnier, ne voulut point aux yeux de M. de Tavannes, paraître homme de légères paroles, il vint, et persista, mieux que jamais, à soutenir que le gentilhomme prisonnier était M. de Boinville. Il ajouta qu'au pays on le nommait bien quelquefois M. Duplessis la Part, mais plus souvent Boinville. M. de Beauvoisin était de la meilleure foi du monde, et son erreur venait de ce qu'une lettre de madame de Feuquères était tombée entre ses mains. La suscription portait à M. Duplessis *là part* et Boinville ne lut pas les mots qui suivaient : *où il sera.*

Au milieu des difficultés que soulevaient la déclara-

tion du laquais, et les assurances de Mornay et de M. de Beauvoisin, deux gentilshommes catholiques, les sieurs de Vidart Basque, et de Cormon, Bourguignon, lui proposèrent chacun de son côté, de prendre la fuite s'il ne voulait périr à la peine. Duplessis répondit que sa foi était donnée et que le déshonneur était pire que la mort.

Enfin, M. de Tavannes lui permit d'envoyer chercher sa rançon de 100 écus. Mornay n'osant écrire en sa maison de peur de se faire connaître, s'adressa, par lettre publique, à M. d'Heudreville de Sédan, qui dirigea, cette petite affaire, si bien, que les espions de Tavannes perdirent les traces et ne surent absolument rien.

Madame de Feuquères envoya elle-même à son fiancé la somme convenue, avec un petit cheval et un méchant manteau qui sentait son cadet de Gascogne. L'un des gens de madame de Feuquères, le sieur Dalen habile et rusé, se chargea de remettre à M. de la Borde les 100 écus de rançon de M. de Boinville, de la part de monsieur son père, gentilhomme de Beauce.

Le jour même, où Dalen arrivait au camp des catholiques, les prisonniers partaient pour Montmirail où M. de Mayenne les mandait. On voulut joindre Philippe au convoi qui se mettait en marche. Mais M. de Vidart, qui sans le connaître l'aimait, déclara résolument à M. Tavannes, que le prisonnier ayant satisfait à sa foi, devait être libre. M. de la Borde ne le voulait plus abandonner pour 100 écus, ce que voyant, Vidart s'écria : « Ce n'est pas ainsi qu'agissent les bons gentilshommes, voilà, messieurs, la rançon de Boinville, je vous la remets et le prends sous ma tente. Il est à moi,

et, par mon épée, nul désormais, n'aura droit sur ce noble jeune homme (70). »

Le comte de Tavannes garda le silence. La Borde prit les 100 écus de rançon, et de Vidart conduisit Philippe en son logis.

XXV.

Il est libre, 1575.

Vers la fin du mois d'octobre 1575, par une belle soirée, dans un chemin creux qui joignait le camp des catholiques à la route de Sédan, trois cavaliers allaient au pas, en silence, mais le visage heureux. Les deux premiers étaient gentilshommes et marchaient botte à botte; l'autre, simple valet, suivait à quelques pas de distance.

L'un des gentilshommes, la tête couverte d'un casque d'acier et la poitrine cuirassée, montait un beau cheval de guerre. Sur la cuirasse de ce gentilhomme, passait diagonalement de droite à gauche, l'écharpe des capitaines de l'armée royale. Celui qui semblait l'accompagner, conduisait avec grâce l'un de ces petits courtauts, comme la Bretagne en produisait en ce temps-là. Un feutre gris, relevé sur le front et orné d'une seule plume noire qui tombait en arrière, donnait à la physionomie du voyageur quelque chose de hardi. Fatiguée par les travaux, la figure du voyageur, indiquait vingt-cinq ou trente ans. Un duvet clairsemé ombrageait ses joues, la moustache couvrait sa lèvre supérieure. L'ovale

du visage se terminait par une barbe en pointe qui couvrant le menton, le dépassait et retombait sur une colerette blanche à la flamande bien tuyautée; les cheveux, étaient tellement courts, qu'ils se voyaient à peine. Ces cheveux, aussi bien que la barbe, tiraient vers le blond ardent. Des yeux gris, bien ouverts, des pommettes saillantes, des mouvemens brusques, une voix pleine d'harmonie, donnaient à l'ensemble de ce voyageur quelque chose de singulièrement original. Il y avait en lui un rare mélange de la hardiesse du cavalier et de la gravité du savant. Sans cuirasse, sans armes, un vieux manteau bleu sur les épaules, on eût volontiers pris ce voyageur pour quelque pauvre gentilhomme du manoir voisin.

Lorsqu'ils furent loin du camp des catholiques, le cavalier au feutre gris, Philippe de Mornay, car c'était lui, arrêta son cheval, rejeta son manteau en arrière, et saluant chapeau bas, il dit : « M. de Vidart, je vous remercie des bons offices que j'ai reçus de vous. Puisque vous m'avez tant obligé, que de me sauver et me conduire ici, je vous déclare secrètement entre nous deux qui je suis. Comptez sur la reconnaissance de Philippe de Mornay, seigneur Duplessis Marly, baron de la forêt sur Sèvres. — M. Duplessis, répondit de Vidart, je suis heureux d'avoir fait aussi bonne rencontre; mais je vous presse plus fort que jamais de vous retirer promptement craignant qu'il ne vous advînt mal si vous étiez connu, et maintenant que je sais quel gentilhomme vous êtes, je m'offre de vous conduire jusqu'à Sédan. »

Duplessis remercia, et les deux gentilshommes se saluèrent de nouveau. Vidart retourna aux catholiques et Mornay aux protestans. Le petit chemin creux retentit

du bruit des pas de leurs chevaux, puis peu-à-peu tout rentra dans le silence. La nuit était venue.

XXVI.

Mariage de Mornay, 1576.

Madame la duchesse de Bouillon, veuve depuis moins d'une année, ne voulant pas offenser le roi Henri III, refusait l'entrée de Sédan à ceux qui avaient pris les armes. Mornay pénétra donc secrètement dans la ville. Madame de Bouillon fut heureuse de cette discrétion qui n'autorisait personne à chercher refuge dans ses murs.

Duplessis ayant perdu tous ses équipages dans la dernière expédition rétablit peu-à-peu sa maison, bien décidé à aller rejoindre, soit l'armée de monseigneur le Prince, soit celle de monseigneur le Duc, qui était vers le Berry et l'Auvergne.

Le mariage de Mornay avec madame de Feuquères ne devait avoir lieu qu'après les troubles, mais M. de Lizy et quelques autres amis de la famille furent d'avis de le terminer. Les notaires de Donchery passèrent le contrat, les annonces se firent, et l'union, tant désirée, eut lieu le 3 janvier 1576, en présence du grand jurisconsulte Dupin.

Avant qu'une semaine ne se tût encore écoulée, Mornay dut partir.

Le prince de Condé se détermina à entrer en France avec le prince Casimir. Ils marchaient à la tête d'une

belle armée de dix-huit mille hommes, composée de six mille reitres, deux mille cavaliers français, deux mille lansquenets, deux mille fantassins wallons et six mille Suisses. Cette armée avait, en outre, seize pièces de campagne (71). Condé franchit la frontière au mois de janvier 1576, traversa la Lorraine et passa sous les murs de Langres. A l'approche de cette armée toutes les villes fermaient leurs portes, et, nous devons le dire, quoique enrôlés au nom de la religion, les étrangers reitres et lansquenets se conduisaient peu religieusement. Casimir fit tirer le canon sur la ville de Nuits qui fermait ses portes, et après la capitulation, Condé dut faire protéger les bourgeois par les Français de son armée. Les Allemands se précipitèrent sur cette sauve-garde, l'égorgèrent, pillèrent la ville, et, après d'atroces violences, passèrent tout au fil de l'épée (72). Les autres villes effrayées se rachetèrent. Dijon paya 200,000 livres; la Chartreuse 12,000 (73). Le château de Lesteille, magnifique résidence de la maison de Tavannes, fut pillé et rasé (74).

Duplessis était loin de prévoir tant de crimes. Dès qu'il sut que Condé marchait, il courut le rejoindre avec environ quatre-vingts chevaux et quelques gens de pied. Après avoir traversé le diocèse de Verdun, les gens de Mornay entrèrent dans les Vosges. Duplessis croyait rejoindre Condé près de Chaumont en Bassigny. Là, il apprit combien M. le Prince était mal entouré et mal conseillé. Les gentilshommes, de l'avis de Mornay, refusèrent de prendre part à une guerre où l'étranger dévorait la France. Avant de se retirer ils surent que deux cornettes de reitres étaient logés dans les villages voisins.

Les gentilshommes de Mornay et leurs gens de pied, leur donnèrent une bonne chasse après avoir tous fait la prière.

Duplessis licencia sa troupe à Louppy. Chacun tira de son côté, et Mornay n'osant rentrer à Sédan écrivit à sa femme de le venir joindre à Bazeille. Peu de jours après la duchesse de Bouillon l'autorisa à se cacher à Sédan.

Le 20 mars 1576, le seigneur Duplessis et sa femme quittèrent cette ville pour venir en France (75). Le projet de Mornay était de rejoindre l'armée de M. le duc d'Alençon. Madame de Mornay monta à cheval avec l'une de ses femmes, laissant sa maison à Sédan. La première couchée fut au Chêne-le-Poulleux, près d'un cantonnement des reitres du roi.

Toutefois Mornay et sa femme traversèrent la Champagne sans trop mauvaises rencontres, et s'arrêtèrent chez le frère de madame de Mornay, à la Borde-au-Vicomte près Melun. Le lendemain ils partirent pour Paris, où madame Duplessis obtint, sous un nom supposé, un passeport pour son mari. Ce passeport devait servir à rejoindre monseigneur le Duc près de Moulins en Bourbonnais.

Pendant son court séjour à Paris, Duplessis Mornay fit présenter à M. d'Areines, président en parlement, et l'un des députés de l'église réformée une remontrance très hardie. Philippe de Mornay disait aux protestans qu'ils ne devaient pas se contenter des apanages que la couronne donnerait à M. le Duc; qu'il fallait exiger des villes de sûreté, des communes, des arrondissemens où le prêche serait libre. Duplessis ajoutait qu'il n'était

pas impossible que le duc abandonnât le parti des réformés, lorsque son intérêt personnel serait satisfait, et qu'on devait songer, non pas au chef mais à la masse.

L'avis de Philippe de Mornay fut repoussé par MM. de Beauvais et d'Areines, délégués des protestans. Ils assurèrent que M. le Duc était inséparable de la cause de la réforme.

Les événemens prouvèrent combien les prévisions de Duplessis étaient justes.

Après avoir quitté Paris, Mornay se rendit à Montargis, où il trouva monseigneur le Duc non loin de Saint-Fargeau. En traversant les villes, sous un autre nom que le sien, Duplessis feignait d'aller négocier la paix de la part du roi, ce qui lui donnait sûreté et bonne réception. Il osa même exhorter les citoyens à composer avec l'armée des reitres, disant que le roi l'aimait mieux ainsi, ne se voulant pas exposer aux dernières extrémités faute d'une armée suffisante.

Ces hardis propos de Mornay empêchèrent bien des malheurs.

Un soir, qu'il passait à Beslebat près d'Étampes, il apprit que le roi n'en était qu'à un quart de lieue occupé à visiter quelques terres que Sa Majesté désirait acheter. Le roi n'était pas escorté. La première pensée de Duplessis fut d'attaquer avec sa suite les seigneurs de la cour et de les enlever. Le respect pour la personne du roi l'empêcha seul, comme il le dit depuis, de mettre à exécution ce projet audacieux, qui aurait changé la face des choses.

Duplessis proposa à monseigneur de se charger de prendre Verdun. Mais le duc toujours timide dans sa

révolte s'y refusa obstinément. Il fit part à Mornay d'un projet de pacification, qui devait mettre aux mains de Casimir Metz, Toul et Verdun. Mornay déclara formellement que jamais il ne se prêterait à une combinaison qui établissait l'étranger dans nos villes françaises.

Au milieu de ces discussions de principes un différend s'éleva entre M. de Turenne et M. de Bussy. Ce dernier, colonel-général des troupes, soutenait qu'à lui seul appartenait l'honneur de porter l'enseigne blanche. Mais les troupes que Turenne amenait de Guienne avaient aussi l'enseigne blanche, et Bussy la voulait enlever. Turenne répondait que son enseigne était sacrée et qu'il la rendrait telle qu'il l'avait reçue.

Monseigneur soutenait Bussy. Les officiers particuliers et les troupes prenaient, des deux côtés, une part très active à cette querelle. Mornay fut nommé, par les deux camps, juge de ce singulier procès. Il proposa un expédient : « Attendu, dit-il, dans son rapport que toutes les enseignes d'une seule couleur sont colonnelles, M. de Turenne doit prendre la sienne bleue ou violette et laisser la blanche à M. de Bussy, chose pratiquée entre le colonel de l'infanterie française et celuy de Piémont. »

Heureusement que la paix fut faite, le 7 mai 1576, à Chastenai en Gastinais. Les troupes de M. de Turenne se retirèrent mal contentes.

Cette paix porte dans l'histoire le nom de cinquième paix, ou paix de *Monsieur* (76).

XXVII.

La Ligue.

Par cette paix le roi cédait à son frère, *Monsieur*, une augmentation d'apanage très considérable. Outre ce que le duc d'Alençon possédait déjà, Henri III lui donnait pour lui et ses héritiers mâles, les trois duchés d'Anjou, de Touraine et de Berry, « le tout afin de parvenir à quelque grand et heureux mariage (77). »

Monsieur cherchait à épouser la reine Élisabeth d'Angleterre. Si le mariage avait eu lieu, et si un fils, roi d'Angleterre, était issu de cette union, c'était un démembrement du royaume de France.

Mornay le comprit.

Monsieur, après de longues conférences, voulut l'envoyer en ambassade en Angleterre auprès d'Élisabeth.

Quelles qu'aient été les instructions secrètes de Duplessis, ce seigneur n'abandonna pas les intérêts nationaux. Il se rendit à Sens auprès de Catherine de Médicis, son ennemie, et resta deux mois à la cour, où l'on comprit enfin que le grand et heureux mariage de Monsieur serait désastreux pour le royaume.

L'ambassade n'eut pas lieu. Les historiens de l'époque, tout en rapportant les faits, ne virent pas quel immense service Philippe de Mornay rendait à la couronne.

Après la paix, M. de Buhi, frère de Duplessis, eut le gouvernement de Loches, poste d'une haute importance.

Mornay fut nommé chambellan de Monsieur, place

d'honneur, qui lui permettait de remplir les fonctions de conseiller auprès du duc d'Alençon, encore chef des opposans.

Sous ce titre, dont la cour de Henri III ne se pouvait montrer jalouse, Duplessis surveilla, auprès du duc d'Alençon, les menées d'un parti qui par la corruption déjouait l'exécution du pacte qui venait d'être signé.

La paix de 1576 était très avantageuse aux protestans. Les soixante-trois articles de ce traité furent longuement discutés par les députés des deux partis. « M. Duplessis Mornay assista en la plus grande part des délibérations, prévoyant cependant par les humeurs de plusieurs que cette paix ne serait de longue durée (78). »

Par la paix de *Monsieur*, le roi accordait aux protestans le libre exercice de leur religion dans toute la France, excepté Paris, la cour et deux lieues à la ronde. Les écoles protestantes, les synodes, les consistoires étaient libres. La légalité du mariage des prêtres qui s'étaient faits protestans était reconnue. Tous les parlemens des chambres devaient avoir des membres de la religion réformée. Les arrêts rendus contre les protestans étaient annulés. Les victimes de la Saint-Barthélemy allaient être nominativement réhabilitées et leurs enfans exemptés d'impôts pendant six ans. De nombreuses villes de sûreté devaient leur être livrées ; enfin, le roi s'engageait à convoquer, pour le 15 novembre suivant, les États-généraux du royaume à Blois, afin de mettre la dernière main à la paix publique.

Les catholiques se montrèrent profondément blessés de ce traité.

Pourquoi fut-il fait? Peut-être en vertu de cette éter-

nelle loi des choses humaines qui, le lendemain de l'action, fait naître la réaction. L'avantage obtenu par les protestans était la réaction de la Saint-Barthélemy. La Ligue fut la réaction de la paix de *Monsieur*.

Cette paix d'ailleurs s'explique d'elle-même. En effet, l'armée protestante était plus forte que l'armée royale. Catherine voulait aussi combler *Monsieur* de bienfaits, afin de le détacher des mécontens et d'exciter leurs soupçons. Les chefs protestans, le duc d'Alençon, Condé, Lanoue et le prince Casimir ne laissaient pas que d'être redoutables. Trente mille bons soldats se trouvaient sous leurs ordres.

Comme toujours, chacun fut mécontent, parce qu'on avait voulu contenter tout le monde. Les protestans qui se méfiaient avec raison de *Monsieur*, virent qu'au lieu d'une place de sûreté dans chaque province, la cour donnait au duc d'Alençon un grand apanage. Dans cet apanage même, les protestans se trouvaient exclus des postes politiques. Mornay, nommé député par les provinces de la Loire, ne tarda pas à s'apercevoir, dès les premières conférences, que *Monsieur* ménageait la cour, et sacrifiait le parti protestant a ses intérêts particuliers. Inquiété sans cesse de la présence et des discours de Philippe de Mornay, le duc d'Alençon voulut l'écarter et lui offrit une ambassade vers l'empereur et les princes d'Allemagne. Duplessis refusa, comprenant que sa présence était nécessaire en France. La France était alors dans une douloureuse situation.

Les seigneurs protestans, au lieu de reprendre le chemin de leurs terres, demeuraient dans les cantonnemens entourés de guerriers. On ne voyait aux provinces

que châteaux forts garnis de munitions, et préparés à une guerre prochaine.

Casimir à la tête de ses reitres et de ses lansquenets attendait aux environs de Langres le paiement de 3,600,000 livres que la cour devait lui payer pour que l'étranger sortît du territoire ; en attendant, les joyaux de la couronne étaient engagés aux mains de Casimir.

Le peuple accablé d'impôts faisait retentir de plaintes menaçantes les hameaux et les bourgs. Les bourgeois des villes, pleins de méfiance et de haine, parlaient hautement de révolte. Le roi, disaient-ils, n'a pas la force de régner, et ce sont ses mignons qui dévorent nos richesses. L'étranger pille nos provinces de Champagne ; le parti protestant est en armes, et les châteaux forts menacent nos cités.

Dans une telle situation, il ne fallait qu'un chef pour lever l'étendard populaire contre l'étendard royal. La religion était un magnifique prétexte. Guise fit proposer la Ligue par d'Humières, les jésuites en dressèrent le manifeste, et d'Haplincourt gentilhomme de Picardie se chargea de la faire signer.

Les contemporains eux-mêmes ne crurent pas à la sainteté de la Ligue : « Car si vous épluchez les histoires par le menu vous trouverez qu'une bonne partie des grands princes s'en sont servis pour parvenir à leur but, et verrez qu'ils ont été plus souvent conduits par leur ambition et intérêt particulier, que non pas de zèle qu'ils aient eu à l'honneur de Dieu, d'entreprendre la guerre contre les hérétiques... On trouve bien peu de princes, j'en excepte saint Louis, qui n'aient eu plus d'ambition que le zèle chrétien (79). »

La Ligue était une conspiration contre la royauté. Tous ceux qui signaient ces douze articles écrits par les jésuites, s'engageaient *à l'obéissance et au secret*. Voici quelques extraits du traité.

« Article III : Pour restituer aux provinces de ce royaume et estats d'iceluy les droits, prééminences franchises et libertés anciennes, telles qu'elles étoient du temps du roy Clovis, premier roy chrétien, et encore meilleures, et plus profitablement si elles se peuvent inventer...

« Art. IV : Au cas qu'il y ait empêchement, opposition, ou rébellion à ce que dessus, *par qui et de quelle part* qu'ils puissent être, seront les dits associés tenus et obligés d'employer tous leurs biens et moyens, mesme leurs propres personnes, jusques à la mort, pour punir, chastier et courir sus, à ceux qui les auront voulu contraindre et empescher...

« Art. V. Au cas que quelques-uns des associés, leurs subjects, amis et confédérés fussent molestés, oppressés et recherchés pour les cas dessus dicts, *par qui que ce soit*, seront tenus les dicts associés employer leurs corps, biens et moyens pour avoir vengeance, soit par la voie de justice ou par les armes, *sans nulle acception de personnes*.

« Art. VI. S'il advenoit qu'aucun des associés, après avoir fait serment en la dite association, se vouloit retirer d'icelle sous quelque prétexte que ce soit, tels réfractaires seront offensés en leurs corps et biens, en toutes sortes qu'on se pourra adviser, comme ennemis de Dieu, rebelles, et perturbateurs du repos public, sans que les dicts associés en puissent être inquiéter ny recherchés, soit en public ny en particulier.

« Art. VII. Jureront les dits associés toute prompte obéissance et service *au chef* qui sera député tant pour la conservation de l'association que la ruine des opposans *sans acception ni exception de personnes*. Les défaillans seront punis par l'*autorité du chef* à laquelle les associés se soumettront.

« Art. VIII. Tous les catholiques des corps des villes et villages seront avertis et sommés *secrettement* d'entrer en la dite association, fournir des hommes et des armes pour l'exécution d'icelle, selon la puissance et faculté de chacun.

« Art. IX. Ceux qui ne voudront entrer en la dite association seront réputés pour ennemis d'icelle, et prosuivis par toutes sortes d'offenses et molestes (80). »

La Ligue ne fut pas long-temps un mystère. A peine était-elle signée que les conjurés envoyèrent à Rome l'avocat David pour obtenir l'approbation du pape Grégoire XIII. Mais David fut tué en chemin, ses papiers enlevés et imprimés. Bientôt le traité fut dans toutes les mains ; les bons esprits, amis du pays et du roi, virent bien que sous ces articles, il y avait quelque chose de caché qui n'apporterait en France que troubles et divisions. Mornay ne cessa de répéter que toute ligue et association offensive et défensive ne se devait faire qu'entre princes souverains. Que former une association sans permission ni consentement du chef de l'État, c'était attaquer le roi. Mornay fit observer à Henri III, et à Catherine, que la Ligue au lieu de *conserver les roys en leur état, splendeur et authorité* (81), tendait plutôt à saper l'autorité royale, comme il se voyait à la fin du second article, qui a pour but de soumettre le roi à ce qu'or-

donnera l'assemblée des États. D'après les vieux et sages principes de la monarchie française, disait-il, l'assemblée des Etats n'a rien à commander au roi, mais seulement les membres délibèrent entre eux leurs requêtes et cahiers, puis les présentent respectueusement au roi, qui ordonne avec son conseil ce qu'il trouve être bon et juste. Tous les articles de la Ligue, disait Mornay, depuis le quatrième jusqu'à la fin, ne sont qu'une instruction pour faire révolter le peuple contre le roi et troubler son État.

Ce commentaire de la Ligue, par Philippe de Mornay, est un véritable monument politique.

Il avait raison, la Ligue était une conjuration. Elle fut populaire, cela est vrai; mais cette popularité de la Ligue prenait sa source, non dans un principe ou sentiment de justice, mais dans le malaise général et surtout dans la déconsidération de l'autorité royale.

La Ligue fut l'association des partis bourgeois, municipal, populaire et catholique (82). Deux principes étaient en lutte depuis long-temps mal définis, se rendant peu compte de leurs besoins et de leurs vœux, mais vivaces. L'un de ces principes devait périr, car ils ne pouvaient se partager la France. On a désigné l'un d'eux sous le nom de parti catholique, l'autre sous le nom de parti de la réforme.

Mais il est plus vrai de dire que la Ligue était la démocratie exploitée par une ambition. Le parti opposé à la Ligue était dynastique, conservateur, il voulait le progrès légal et repoussait l'usurpation sous quelque forme que ce fût. Chose singulière, ces conservateurs avaient à lutter en faveur de la royauté, contre ceux qui

affectaient de prendre le nom du roi pour mot de ralliement.

La Saint-Barthélemy fut une première victoire remportée par le parti du mouvement illégal sur les conservateurs. Le roi marchait alors avec les municipalités, il ne fut donc pas attaqué.

Après la mort de Charles IX, Henri III affecta de suivre les processions, de s'affilier aux confréries de pénitens. Cette conduite du jeune monarque était une adhésion aux idées de la société politique qui avait pour drapeau la bannière du catholicisme.

La démocratie voyant cette conduite du roi, ne crut pas devoir instituer un gouvernement en dehors de la royauté. Elle attendit.

Mais lorsque les événemens obligèrent la cour à adopter le parti du juste milieu entre les deux principes, la multitude créa immédiatement le gouvernement usurpateur qu'on a appelé la Ligue.

Il est évident que la Ligue allait mettre Guise sur le trône. Peut-être, une fois couronné, eût-il été infidèle aux principes démocratiques qui l'élevaient. Mais le roi Henri III devait être vaincu. On ne pouvait entrer dans ces immenses difficultés, sans rencontrer les crimes, — l'assassinat du duc de Guise, l'assassinat du roi. — On n'en pouvait sortir que par l'épée conquérante d'un grand capitaine. Henri IV fut l'homme de Dieu.

Les révolutions ont toujours quelques points de ressemblance.

La réforme produisit une telle action sur la société, mit tant d'idées en mouvement, que l'on ne doit pas s'étonner de la réaction.

L'avocat David qui s'en allait à Rome proposer à l'approbation du pape les articles de la convention secrète, était un homme habile, bourgeois de Paris, orateur des assemblées municipales. Adoré du menu peuple et des marchands, David parlait publiquement aux halles et excitait jusqu'à l'enthousiasme des promeneurs. Dans une assemblée au parloir des bourgeois, l'avocat démocratique s'écriait, parlant aux écoliers, marchands et peuple réunis : « Il est impossible de marcher plus long-temps avec une royauté qui pactise sans cesse avec les huguenots. Sortons de là. Pourquoi n'élirions-nous pas un chef. Rome approuvera notre entreprise, et jusqu'à ce que le pape ait légitimé le chef de fait de notre royauté catholique, le pouvoir sera conservé au roi Henri. »

Alors Paris fut inondé de pamphlets contre le roi. Pour ôter aux Valois et aux Bourbons le prestige de l'hérédité, on publiait des livres qui disaient l'usurpation de la race capétienne sur la carlovingienne. On ne manquait pas d'ajouter que la maison de Lorraine, héritière de Charlemagne, était la seule expression vivante de la légitimité.

Bientôt la Ligue eut ses Girondins et ses Montagnards. Ceux-ci dominèrent, parce que les complots sont prompts et téméraires, tandis que les améliorations sont lentes et timides.

Les Girondins de la Ligue étaient de bons catholiques qui s'effrayant à la pensée d'une révolution, voulaient conserver Henri III, mais avec des garanties. Guise écrasa ce parti, et se fit le chef des Montagnards. Désormais, entre le duc et le roi, il y avait poignard ou échafaud.

La Ligue était moins nationale que ses adversaires. Les catholiques, en effet, pactisaient avec l'étranger. Le catholicisme embrasse l'universalité des nations et ne s'arrête pas comme le patriotisme aux bornes des États. Pour le catholique, tous les hommes sont frères. Les doctrines calvinistes vivaient dans le cercle assez étroit de la gentilhommerie territoriale. Aussi, ces doctrines ont-elles créé de puissantes nationalités. L'Angleterre, la Hollande, la Prusse, la Suède, l'ont prouvé et le prouvent encore. L'Espagne et l'Italie, au contraire, ont vu leurs nationalités se dissoudre parce que la pensée catholique s'affaiblit en s'étendant.

La Ligue catholique se mit en relation avec l'étranger, tandis que sa rivale, la doctrine calviniste, s'enfermait dans le château fort, sous la protection de la noblesse.

Les Valois n'auraient pu résister un seul jour à la Ligue, si, entre les Guise et les protestans, ne s'était formé un tiers parti, à la tête duquel se placèrent le maréchal de Damville, le maréchal de Matignon, le maréchal de Biron et le duc d'Épernon. Ce parti *politique*, était dynastique comme les protestans, catholique comme les Ligueurs.

Quelque temps il maintint l'équilibre, en proposant des transactions.

Jamais la municipalité de Paris ne fut aussi puissante qu'au XVIe siècle.

Les magistrats, élus par le peuple, exerçaient une autorité immense et sans contrôle. Ce n'était partout que confréries bourgeoises, corps de métiers, associations de marchands. Chacun des seize quartiers avait son chef nommé quartenier. Les centeniers s'appelaient

colonels, et les officiers de la garde bourgeoise et du guet, dixainiers. La multitude obéissait aveuglément aux quarteniers, colonels et dixainiers. Ceux-ci se chargèrent de recruter pour la Ligue. Dès ce moment Paris échappait au roi.

On a conservé jusqu'au nom de ceux qui travaillaient la bourgeoisie : « Crucé pratiquait les procureurs et l'université. Debart et Michelet les mariniers et garçons de rivière, au nombre de cinq cents, tous mauvais garçons. Toussaint Poccart, potier d'étain, et Gilbert le charcutier, pratiquaient les bouchers et gens d'abattoir, au nombre de quinze cents. Louchard pratiquait les marchands et courtiers de chevaux, qui montaient à six cents : à tous ces gens, l'on faisait entendre que les huguenots voulaient couper la gorge aux catholiques ; s'ils n'avaient des armes on leur en fournirait. Ils avaient alors tous juré de se tenir prêts quand l'occasion se présenterait. »

Dans ce moment critique, lorsque la bourgeoisie était hostile à la couronne, on demanda de tous côtés et à grands cris l'assemblée générale des États, promise par l'édit de pacification. Les catholiques cherchèrent à rompre la paix avant la réunion des États.

Les protestans mirent tout en œuvre pour obtenir l'ordre et la paix. Pendant que le parti catholique excitait les mauvaises passions des bouchers et des mariniers, Philippe de Mornay écrivait un beau travail.

Cet écrit de Mornay est aussi ingénieux que logique. L'auteur se couvre du voile de l'anonyme et intitule sa remontrance : *Aux États de Blois, pour la paix, par un catholique romain*, 1576.

De nos jours, le plus spirituel des pamphlétaires, Paul-Louis Courrier imita la forme et le style de Duplessis dans ses *Simples discours* où la logique s'unissait à la bonhomie.

Mais Philippe de Mornay n'imitait personne.

XXVIII.

Mornay s'attache au roi de Navarre, 1576.

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter le beau travail de Duplessis Mornay (83), travail du plus haut intérêt politique.

Cette remontrance fut imprimée avec le consentement du chancelier de Birague, qui, s'étant endormi vers les premières pages pendant la lecture que lui en faisait un maître des requêtes, signa l'approbation en s'éveillant sans savoir ce dont il s'agissait.

Cet écrit faillit coûter la vie à Mornay. Le voile dont il s'était couvert était trop transparent pour ne pas laisser deviner la plume du plus habile publiciste du temps.

Voyageant entre Blois et Châteaudun, Mornay fit rencontre de quelques Ligueurs qui l'assaillirent pour le tuer. Mais bon cavalier et bien monté, Duplessis tira vers le domaine d'Ourgues, où le châtelain lui donna refuge.

La publication faite par Mornay, comparée aux intrigues des Ligueurs, ne laisse aucun doute sur les vœux des deux partis.

Les protestans, par l'organe de Duplessis, demandent

la paix, la réunion des États, la liberté religieuse, la royauté dans la dynastie des Valois.

Sur ces entrefaites, le bailliage de Senlis, même le clergé, nomma Duplessis Mornay député aux États-généraux. Mais il s'excusa, monseigneur le mandant pour affaires importantes, et les provinces d'au-delà de la Loire l'ayant déjà élu.

Le dernier jour de novembre 1576, monseigneur le duc d'Anjou écrivit à Mornay pour l'inviter à aller en ambassade auprès de la reine d'Angleterre. « Me confiant dans votre affection, est-il dit dans cette lettre, je vous prie bien fort que vous veuillez tant faire pour mon service. Allez devers la reine d'Angleterre lui porter la lettre que je vous envoie, que j'ai fait laisser en cachet volant, à ce que vous la puissiez voir et fermer après pour la lui présenter. . . . . .
Et vous me ferez un bon et signalé service que j'aurai si agréable, que vous pouvez vous assurer qu'il ne se présentera occasion que je ne reconnoisse envers vous d'aussi bon cœur que je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur Duplessis, en sa sainte et digne garde.

« *Signé*, vostre ami François. »

Mornay se rendit à Tours, eut de longues conférences avec le duc d'Anjou, et ne tarda pas à démêler ses projets. Alors Duplessis déclara franchement à Monsieur qu'il lui voyait prendre une route dans laquelle, lui Mornay, ne pouvait ni le servir ni le suivre. Que son honneur et sa conscience l'obligeaient à ne plus aider un prince qui allait trahir ses engagemens.

On sait que le roi de Navarre s'était évadé de la cour au commencement de 1576. Il était rentré dans l'église

réformée, renonçant au catholicisme que Charles IX lui avait fait embrasser après la Saint-Barthélemy.

Sully dit que ce fut à Thouars que Henri abandonna la religion catholique; d'autres écrivains contemporains affirment que le changement de religion eut lieu à Niort ou à Saumur. Henri hésita pendant trois mois, pour ne pas mécontenter les seigneurs catholiques qui l'accompagnaient. Il déclara cependant, enfin, qu'il n'avait abjuré le protestantisme que par force et sans jamais y renoncer dans son cœur (84).

« Fervaques avait eu sur lui tant de pouvoir que de le faire vivre trois mois sans religion (85). »

« Le roi de Navarre fit, à la Rochelle, repentance publique d'avoir été par menaces réduit à la religion romaine; et les pleurs et contenances que lui et sa sœur (Catherine) montrèrent en public, lui rendirent les Rochelois plus confidens qu'auparavant (86). »

Le roi de Navarre était donc désormais le chef réel des protestans, quoique son cousin, Henri de Condé, eût aussi un parti très nombreux.

De Lanoue, huguenot rigide et M. de Foix bon catholique, recommandèrent tous deux Mornay au prince Henri de Navarre. Celui-ci se prit à rire de ce qu'en ces temps de troubles civils et religieux on s'accordait à louer un gentilhomme. « Mais M. de Foix lui répondit qu'il n'étoit pas inconvénient qu'ils s'accordassent en une vérité si manifeste. »

Henri qui était à Agen écrivit souvent à Philippe de Mornay de le venir trouver. Lorsque le prince et le gentilhomme eurent passé quelques jours ensemble à deviser guerre et politique, Henri retint Mornay à son

service, et voulut que dès-lors il assistât à son conseil et à ses affaires.

Mornay était franc; aussi ne se gêna-t-il point pour dire au roi de Navarre « qu'il n'avait pas trop bonne réputation de fermeté en la religion, l'ayant après la Saint-Barthélemy assez légèrement quittée, et même que sa réputation n'était pas excellente sur un autre point à cause des licences auxquelles il se laissait aller. Il lui dit librement le mauvais bruit que ces choses lui acquéraient (87), et l'engagea à modérer sa vie. »

Depuis le 15 novembre 1576 les députés arrivèrent à Blois pour assister aux États. Le parti protestant ne parut pas. On compta cent quatre députés du clergé, soixante-douze de la noblesse et cent cinquante du tiers état, en tout trois cent vingt-six.

Parmi ces soixante-douze nobles il n'y avait que deux hommes titrés, le vicomte de Polignac et le comte de Vignoris. Presque tous les autres étaient complétement inconnus aux armées, aux conseils et aux cours. La haute noblesse, réunie autour du trône, ne consentait pas à briguer des suffrages. Quant aux députés du tiers, ils étaient aussi parfaitement inconnus dans les sciences, les arts ou la littérature, à l'exception de Jean Bodin. Mais ni de Thou, ni Pasquier, ni Pibrac, ni Montaigne (88) n'avaient été élus.

Cette assemblée presque sans illustration, sans expérience ,sans intelligence des affaires, montra à la France que ses chefs populaires n'étaient pas supérieurs à ses chefs monarchiques.

Les États et surtout le clergé et la noblesse ne tardèrent pas à vouloir s'emparer de l'autorité royale. Ce

que voyant à merveille, Henri III souleva de suite la question religieuse, décidé à l'abandonner aux Ligueurs pour sauver son pouvoir.

Les trois ordres se réunirent donc pour proscrire le culte réformé.

A peine cette résolution fut-elle connue, que les protestans prirent les armes. En décembre 1576 le Poitou, la Saintonge et autres provinces servirent de champ de bataille aux deux armées.

En ce temps-là Henri III, son frère *Monsieur*, les princes et seigneurs de la cour signèrent la Ligue. Henri cherchait par cette démarche à éviter que les Ligueurs ne nommassent un chef, qui ne pouvait être que le duc de Guise.

Henri III fit déclarer au roi de Navarre et au prince de Condé que les États avaient résolu de ne souffrir en France qu'une seule religion. Les protestans étaient sommés d'obéir à cette résolution.

L'édit de paix était rompu. La prise générale des armes fut fixée au 1er mars 1577; mais, comme nous l'avons dit, les hostilités commencèrent de suite.

Le roi de Navarre envoya Mornay auprès de M. de Montmorency pour lui demander aide et assistance. Cette mission n'était pas sans danger. Cependant Duplessis traversa une partie de la France pour se rendre à Chantilly. Arrivé à cette résidence, Mornay ne fut pas peu étonné de trouver Montmorency entouré des principaux Ligueurs des provinces voisines. L'envoyé de Henri de Navarre ne put entretenir M. de Montmorency que la nuit et dans un profond mystère. Après de longs pourparlers, Montmorency fit observer qu'il était indis-

posé et hors d'état de supporter les travaux de la guerre. Mornay répondit, « que la tête commandait et non les pieds. »

Montmorency fit alors observer que le roi s'étant placé à la tête de la Ligue, on ne pouvait résister sans se perdre. Que si néanmoins le roi de Navarre pouvait obtenir une armée en Allemagne, il se saisirait de quelques places de son gouvernement pour faciliter la paix publique, reconnaissant que la cause du roi de Navarre était juste.

Mornay quitta Chantilly pour retourner auprès de Henri de Navarre. Chemin faisant il tomba trois fois aux mains des troupes catholiques. La première dans la compagnie du vicomte de la Guierche aux portes de Chatellerault; la seconde au milieu des deux cents lances de M. de la Trémouille, et la troisième pendant qu'il s'amusait à dessiner les ruines de Lusignan. Il fut cette fois chargé par la compagnie du sieur de Chemerault d'environ vingt cuirasses. Mornay accompagnait dans ce voyage madame de Lanoue, et il soutint toujours qu'il se rendait dans ses terres avec sa femme, ayant le plus grand soin de cacher son nom.

Étant au Chastelier en Touraine, Mornay adressa deux lettres à *Monsieur* qui habitait Blois avec le roi, lui remontrant le tort qu'il se faisait en abandonnant un parti qui le grandissait en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne. Ces lettres furent mises sous les yeux de Catherine de Médicis qui se montra fort irritée.

Mornay arriva enfin à Agen, où il rejoignit le roi de Navarre.

La guerre se poursuivait. Mornay avant d'y prendre

part fut chargé d'en dresser la déclaration. Il écrivit alors le mémoire publié par Henri, et intitulé : *La juste cause des armes du roy de Navarre et des siens.*

Duplessis quitta la plume pour l'épée. Il prit part à tous les exploits de Henri. On le voyait aux combats, aux siéges, aux surprises, toujours à côté du roi de Navarre.

Après avoir combattu au siége de Marmande, Duplessis rédigea la trève qui fut faite pour un mois.

Henri de Montmorency, sire de Damville, gouverneur du Languedoc et ami du roi de Navarre, envoya souvent à ce prince un sieur Dubourg, plusieurs fois employé dans le Levant sous le règne de Charles IX. M. de Montmorency, quoique catholique, faisait proposer par Dubourg, au roi de Navarre, d'appeler les Turcs en France en leur livrant Aigues-Mortes. Des propositions secrètes avaient été faites et acceptées, les Turcs prenant l'engagement de descendre aux côtes de France pourvu que la retraite leur fût assurée. « La terreur du Turc, » écrivait Montmorency à Henri de Navarre, « rappellerait sans doute nos esprits à la paix domestique, et ferait que le pape et le roi d'Espagne s'en rendraient solliciteurs pour ne l'avoir si voisin. »

Le roi de Navarre consulta de Lanoue et Mornay, qui s'opposèrent formellement à la venue de l'étranger infidèle dans le royaume de France. Duplessis fut chargé par Henri de Navarre, d'écrire une dépêche à Montmorency pour lui exprimer le refus des protestans.

XXIX.

Mornay ambassadeur en Angleterre, 1577.

Sur la fin de la trève, Philippe de Mornay fut envoyé en ambassade, par le roi de Navarre, auprès de la reine Élisabeth d'Angleterre. Mornay avait des pouvoirs illimités pour traiter avec l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Zélande. Il était porteur de beaucoup de commissions et lettres en blanc signées d'avance par le roi. Il pouvait faire tels emprunts qu'il jugerait nécessaire, engager les biens du roi de Navarre, lever des troupes, réunir une armée. Il avait une griffe (*ung signet*) du roi pour légaliser au besoin toutes les dépêches et traités qu'il passerait. Jamais peut-être si haute preuve de confiance n'avait été donnée par un monarque à un sujet, quelque grand qu'il fût.

Duplessis se mit en route, et traversa toute l'armée de Mayenne qui occupait la Saintonge. Pendant ce voyage M. de Foix fit prévenir en secret de Mornay, que l'amiral de Villars, lieutenant-général de Henri III en Guienne, avait ordre de s'emparer de sa personne par quelque moyen que ce fût. Après mille dangers, Duplessis arriva au port de la Rochelle.

Condé n'aimait guère le roi de Navarre. Il mit tout en œuvre pour empêcher le départ de Philippe de Mornay. Il le retint même plusieurs jours à la Rochelle, afin d'envoyer l'un des siens, auprès d'Élisabeth, avant l'arrivée de Mornay.

Duplessis pénétra les intentions de Condé, et s'embarqua à l'île de Rhé, à la fin d'avril 1577, sur un vaisseau chargé de sel.

Le soir même, le navire qui portait l'ambassadeur fut, en vue des Sables-d'Olonne, enveloppé par la flotte royale, commandée par Landereau. Le vaisseau marchand fut bientôt pris, et, dans leur fureur, les marins de Henri III se précipitèrent sur Mornay, le frappèrent de coups de poignard, et ne déchirèrent cependant que ses vêtemens.

« Après avoir failli me tuer à coup d'épée, écrivit-il à sa femme, me mirent à nu et tous mes gens. En pendirent quelques-uns par les pieds, les plongeant en l'eau attachés à une corde, faisant semblant de les noyer. Tout cela pour savoir qui était ce voyageur qui se disait marchand. Par la grâce de Dieu ils se tinrent tous serrés. Le sieur de Ronday, qui était avec moi, pressé vigoureusement de dire qui il était, laissa échapper ces mots : « Je suis à monsieur. » Or les marchands ne sont point *messieurs ;* les marins le virent bien. Un autre de mes gens, la dague sur la gorge, ne voulait point bailler une ceinture qu'il avait autour du corps contenant 800 écus. Je la fis bailler. Mes malles défoncées et pleines d'habillemens de soye, témoignaient assez que je n'étais pas marchand, mais gentilhomme de qualité. Quant à mes commissions, instructions, lettres en blancs je les avais jetées au fond de la pompe et apercevant l'ennemi, d'où je les retirai quand je fus en sûreté, les papiers néanmoins un peu gâtés de l'eau.

« Enfin, après quelques heures, les uns furent d'avis de me jeter à la mer, d'autres voulaient me mener pri-

sonnier à terre, et quelques-uns pour me faire parler, se feignant de la religion réformée, firent mine de me mener à la Rochelle. Leur résolution fut de piller entièrement le vaisseau, de me laisser dedans, dénué d'armes, d'ancres, de voiles, de câbles et de sondes, de m'abandonner aux vagues. »

Long-temps le malheureux Philippe de Mornay, seul sur ce navire abandonné allait suivant le caprice des flots. Le lendemain le vent s'étant calmé, la marée le poussa au port de la Rochelle.

Le lieutenant de M. Landereau, qui avait laissé échapper Mornay, faillit être pendu, lorsque le roi sut que si bonne occasion de se défaire de Duplessis était manquée.

A la Rochelle Duplessis se remit en équipage, et ayant emprunté quelque argent à M. de Rohan, son ami, il s'embarqua une semaine après sur un petit brigantin qui, en sept jours, le conduisit à Deerthmuth en Angleterre. Là, il prit la poste et arriva à Londres au commencement de mai 1577.

La reine Élisabeth reçut le seigneur Duplessis avec une grâce toute particulière. Sa Majesté connaissait Mornay dès l'année 1572. A la première audience Élisabeth lui dit : *Monsieur Duplessis, je vous avais attendu de la part d'un duc, et je vous vois de la part d'un roy.*

Duplessis resta dix-huit mois à Londres, où madame de Mornay, qui venait de le rendre père (89), le rejoignit en passant par Dieppe.

A la seconde audience Duplessis obtint d'Élisabeth 80,000 écus. Mais ce ne fut pas le plus grand service rendu au roi de Navarre par son ambassadeur.

La reine d'Angleterre accordait la plus grande con-

fiance à Mornay, « à condition toutefois qu'il n'en écrirait rien au roi son maître. » La cause de cette condition était que le roi de Navarre était peu connu entre les étrangers, et que quelques mauvais bruits avaient couru même parmi les nôtres, qui lui avaient donné ce mauvais bruit, de s'entendre avec la reine-mère; et les propos de ces gens-là nuisaient beaucoup à Henri de Navarre (90).

Élisabeth avait alors quarante-quatre ans. Douée d'un grand génie, elle avait, comme Henri IV, connu l'adversité. Instruite plus qu'on ne l'était en son temps, Élisabeth parlait le grec, le latin, l'italien et le français. Elle traduisait Sophocle et commentait Platon.

Mornay, de son côté, si riche de science et de gouvernement, dut plaire à une reine telle qu'Élisabeth.

Chose très remarquable, ce fut Philippe de Mornay qui établit la réputation de Henri IV en Angleterre, qui prépara l'alliance de l'un de nos plus grands rois avec la dernière des Tudor, glorieuse fille de Henri VIII. Les efforts d'Élisabeth pour le progrès du commerce britannique, les expéditions brillantes de Drake, de Raleigh, du comte d'Essex, la fondation de belles colonies, l'appui constant prêté à la Hollande et à la France dans leurs longues et difficiles luttes contre l'Espagne, la magnifique défense des mers contre Philippe II, tous ces grands travaux d'Élisabeth eurent Mornay pour témoin ou pour conseil; car un historien l'a dit : « L'amitié privée que M. Duplessis avait des principaux de l'Angleterre, lui aidait beaucoup. La confiance aussi de ceux qui gouvernaient prenaient de lui, jusques à lui demander conseil ès affaires de leur propre État (91). »

Mornay supplia la reine Élisabeth de lui rendre la parole qu'il lui avait donnée de ne rien écrire au roi de Navarre de ses traités et emprunts. Revenue à de meilleurs sentimens pour Henri, Élisabeth se laissa persuader par l'ambassadeur, et désormais la meilleure intelligence régna dans les rapports des deux monarques.

Les dix-sept provinces des Pays-Bas ayant fait une alliance contre l'Espagne envoyèrent en Angleterre le marquis d'Aurech et le président de Medkerke, afin d'engager Élisabeth à entrer dans l'union offensive et défensive. Les circonstances étaient trop graves pour ne pas appeler toute l'attention de la reine de la Grande-Bretagne.

Elle nomma un conseil composé de Walsingham, premier secrétaire d'État, et de Sidney (92), fils du vice-roi d'Irlande. Le prince d'Orange chargea Philippe de Mornay d'être le représentant des Pays-Bas, Hollande et Zélande, auprès de l'Angleterre.

La mission de Mornay était immense. Il devait déjouer les menées de don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, et qui avait succédé au duc d'Albe et à Requescens dans le gouvernement des Pays-Bas.

« M. Duplessis fit tant qu'il déracina partout les impressions mauvaises que les étrangers avaient du caractère et du rôle du roi de Navarre. Il le mit en telle réputation entre tous, que sur ce fondement il fut aisé de bâtir à ceux qui vinrent après (93). »

Philippe de Mornay rendit en ce temps un grand service aux Pays-Bas. Il adressa au prince d'Orange des lettres surprises en Béarn, écrites au roi d'Espagne par

don Juan et par Escovedo. Ces lettres expliquaient tous les projets des Espagnols sur les Pays-Bas (94).

Henri III, averti des secours que Duplessis Mornay obtenait pour soutenir la lutte, se décida à signer la paix le 17 septembre 1577.

Cette paix fut moins favorable aux protestans que celle de l'année précédente, parce qu'ils avaient perdu l'appui du duc d'Alençon et de ses partisans. Henri III se vantait d'avoir mis beaucoup d'adresse dans la négociation, et donnait à cet arrangement le nom de *son traité.*

Les affaires de l'ambassade laissèrent, après la paix, quelques loisirs à Duplessis. Il employa ce temps à étudier encore la politique européenne, et à lire les pères de l'église en grec et en latin. Il composa son *Traité de l'église,* ouvrage écrit en six semaines et qui fut traduit en toutes les langues.

Cette publication donna naissance à un fait assez singulier. Le baron de Menneville, cousin de Mornay, et bon catholique, voulut réfuter le livre, afin, disait-il, d'opposer un homme d'épée à l'autre. Mais le baron de Menneville se fit aider par un sorboniste de Rouen nommé Corneille, moine d'une piété exemplaire, papiste autant qu'homme de ce temps. Corneille en cherchant des raisons à opposer à Duplessis, se laissa aller à ses doctrines, si bien, qu'il jeta là son froc, se fit protestant, et s'en vint à Genève, où comme ministre il prêcha la réforme.

Le 1er juin 1578, une seconde fille naquit à Philippe de Mornay (95).

Monsieur n'avait pas renoncé à ses projets de ma-

riage avec la reine Élisabeth. Il envoya dans ce but en Angleterre, le seigneur de Bagueville. « Monsieur Duplessis n'approuvait pas en son cœur ce mariage, ni selon la religion, ni selon l'estat; et ce nonobstant voyoit la reine s'y affectionner peu-à-peu, qui lui faisoit cet honneur de lui en parler avec quelque confiance. »

Mornay voulut alors s'éloigner. Il prétexta le service du roi son maître, et prit congé de la reine à Norwich vers la fin du mois de juin 1578.

Élisabeth combla Mornay de présens, et lui donna un chiffre pour entretenir directement avec elle les plus secrètes correspondances.

Philippe avait le projet de passer dans les Pays-Bas où le roi de Navarre désirait établir de nouvelles relations. Il devait s'embarquer de Gravesende à Flessingue sur un navire anglais. Tous ses gens s'y rendirent. Mais au moment du départ, le vent étant contraire, Duplessis alla jusqu'à Douvres. Pendant cette course, le navire mit à la voile. Trente pirates, déguisés en soldats prirent passage sous prétexte d'aller servir aux Pays-Bas. Une fois en mer, ils s'emparèrent du bâtiment qu'ils pillèrent, amenant prisonniers les marins et les gens de Mornay. Peu de temps après les pirates furent pris et pendus. Mais Philippe de Mornay perdit, dans ce pillage, de précieux manuscrits, une *Histoire des troubles de France depuis* 1570 (en latin), et deux remontrances pour la paix (96).

XXX.

Mornay refuse le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas, 1579.

Mornay arriva en Flandre à la fin de juillet 1578. L'histoire dira combien la politique de la France fut égoïste et mesquine dans toute cette révolution des Pays-Bas. Charles IX, Henri III et *Monsieur*, se montrèrent successivement plus injustes, s'il est possible, que Philippe II. Celui qui écrira dans ses plus intimes détails cette longue guerre d'un brave peuple du nord contre la tyrannie espagnole, devra faire briller le caractère français, au milieu des turpitudes dont les Flandres furent le théâtre. Le vertueux Lanoue arrivé le 29 juin 1578 avec bon nombre d'officiers protestans (97), vit Duplessis Mornay, et tous se conduisirent comme de bons et loyaux gentilshommes.

Un certain abbé de Sainte-Gertrude, le sieur Masson, Bourguignon demeurant à Bruxelles, et le sieur Guérin de Marseille, formèrent le projet d'empoisonner don Juan d'Autriche. Guérin s'était engagé moyennant 20,000 florins à faire mourir don Juan avant la fin du mois d'octobre (98). L'abbé de Sainte-Gertrude donna d'avance 10,000 florins au sieur Guérin. Don Juan ayant été à Anvers, les conjurés formèrent le projet de donner le poison au prince d'Orange. *Monsieur* assiégeait le château de Bins en Hainaut. Quelques gentilshommes français quittèrent le siége pour visiter la ville d'Anvers. Parmi eux se trouvait le jeune Avantigny qui vint rendre

visite à Duplessis Mornay. Celui-ci le retint à souper. Au moment du repas, un homme entra dans la salle. Duplessis le croit de la suite d'Avantigny, et celui-ci prend l'étranger pour l'un des gens de Mornay. Cet homme était Guérin l'empoisonneur. Bientôt il offre quelques mets à Duplessis.

Le soir même, Mornay reconnut l'effet d'un actif poison. Pendant trois jours il fut en danger de mort. La jeunesse et sa forte constitution le sauvèrent.

Quelques mois après ce Guérin fut arrêté pour avoir empoisonné un colonel d'Anvers nommé Adam Vorhulft.

Pendant que Mornay se livrait avec une ardeur sans pareille à défendre à l'extérieur les intérêts du roi de Navarre, pendant qu'il détruisait en Angleterre et dans les Pays-Bas les bruits que la malveillance répandait contre Henri de Bourbon, la cour de France apportait à la cour de Navarre la corruption de Paris.

Le 28 février 1579, la paix fut signée entre la reine Catherine de Médicis et le roi de Navarre. Ce prince obtint onze nouvelles places de sûreté (99). Catherine, en partant, amena tous les catholiques attachés jusque-là au roi Henri de Bourbon (100).

Le duc de Guise poursuivait son œuvre avec une habile persévérance. Il commençait même à caresser les protestans par de magnifiques promesses de liberté. Le roi de Navarre, averti des avances que Guise faisait aux siens, envoya M. de Chassincourt en Flandre pour avoir l'avis de ses deux meilleurs conseillers Lanoue et Mornay.

La réponse de Duplessis fut envoyée par écrit au roi de Navarre. Cet avis était que dans tout état de cause il

fallait obtenir la paix. Mais que M. de Guise ne pouvait rien promettre aux protestans, qu'il ne pouvait même traiter avec eux. Que s'il avait des propositions à soumettre au parti, c'était au roi de Navarre qu'il devait écrire officiellement et directement.

Henri adopta l'opinion de Mornay, mais le duc de Guise refusa formellement de rien adresser à Henri de Bourbon.

Ce fut en cette année 1579 que Philippe de Mornay écrivit son livre *De la vérité de la religion chrétienne*. Au mois d'août il fut atteint d'une grave maladie, attribuée à l'excès de ses travaux et au poison que lui avait donné Guérin.

Un fils naquit à cette époque (101) dans la maison de Mornay.

Après quatre mois de souffrances, Duplessis perdit jusqu'à l'usage d'écrire. Henri de Navarre désespéré des souffrances de son conseiller intime, ne cessait d'expédier des courriers à Anvers.

Pendant la convalescence de Mornay, le roi de Navarre lui demanda un avis par écrit sur la proposition faite par Henri III. Ce prince désirait que la messe et les cérémonies de l'église catholique fussent rétablies en Béarn.

La difficulté était grande, car les protestans qui demandaient l'exercice de leur culte dans le royaume de France, ne pouvaient, dans le Béarn, refuser la messe aux catholiques.

Accorder cette liberté en présence de la Ligue n'était pas chose dont on pût prévoir les conséquences.

Jamais diplomate ne se tira plus habilement d'une difficulté que Duplessis ne fit en cette circonstance.

Son avis (102), d'une trop longue étendue, pour prendre place ici, est un petit chef-d'œuvre d'adresse et de logique.

Il propose de réunir dans une assemblée très publique les protestans et les catholiques, et d'y laisser librement discuter les doctrines. Ce concile, Mornay le savait à merveille, ne pouvait être autorisé par le pape.

On lit, dans cet avis de Philippe :

« De deux maux c'est quelque prudence de choisir le moindre, plus grande de les éviter tous deux; mais très grande quand on les convertit à son bien et avantage.

« Il faut répondre que la religion romaine a été abolie au royaume de Béarn, par une légitime convocation d'États, et ne s'y peut, ni ne doit rétablir que par une semblable; par ce moyen on gagne du temps, et qui a temps dit l'Italien, a vie. . . . . .

. . . . . .

« Ne faut douter que le pape et les prélats ne publient des nullités contre ladite assemblée.... Cependant de ces fuites et chicaneries on se pourra prévaloir envers le peuple, auquel il sera aisé de faire voir que les prélats fuient la lumière.... »

Prévoyant le cas où l'assemblée aurait lieu, Mornay conseille à Henri d'imiter l'exemple de Constantin-le-Grand au concile de Nicée.

La peste ayant envahi la ville d'Anvers pendant la convalescence de Mornay, les habitans de Gand l'engagèrent à se rendre parmi eux. Les citoyens de la cité lui firent magnifiquement meubler une maison, les magistrats vinrent le saluer aux portes de la ville, et la municipalité l'exempta de payer les subsides. Ces dis-

tinctions furent accordées à Mornay en témoignage de sa noble conduite pendant les derniers troubles civils des Pays-Bas.

Il fut l'hôte des habitans de Gand pendant la fin de 1579 et le commencement de l'année suivante. Le 15 avril 1580, les protestans reprirent les armes. Cette guerre eut le nom de *guerre des amoureux*, parce que les dames de Marguerite de Valois et leurs courtisans avaient seuls poussé à cette levée de boucliers.

Le roi de Navarre envoya le sieur d'Hagranville, depuis mestre-de-camp, vers Philippe de Mornay pour l'engager à retourner auprès de la reine Élisabeth. Henri voulait que Duplessis justifiât en Angleterre la prise des armes, et obtînt des secours pour les réformés. Mornay écrivit au roi de Navarre que son dévoûment seul l'engagerait à se charger d'une semblable mission, car il jugeait la prise des armes inopportune et même injuste. Peu de jours auparavant le roi de Navarre lui avait adressé une dépêche dans laquelle il ne parlait que de la paix.

Avant de partir, Mornay alla dire adieu à son ami de Lanoue qui, peu de jours après, devait être si malheureux.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, jetons un coup-d'œil sur les affaires des Pays-Bas.

Au commencement de la campagne de 1579, le prince de Parme assiégeait Maestricht. Après trois mois de défense, la ville fut prise d'assaut à la fin de juin : les Espagnols massacrèrent les habitans. Sur dix-huit mille citoyens de tout âge et de tout sexe, trois cents à peine échappèrent à la fureur de la soldatesque (103).

Les États dépêchèrent aussitôt deux des principaux députés auprès de Mornay pour le supplier de revenir, et de ne passer en Angleterre qu'après avoir donné ses conseils aux Flamands.

Mornay était déjà à Dunkerque. A la prière du sénat, il reprit la route de Gand.

Le sénat supplia Mornay de rallier les débris de l'armée de M. de Lanoue, de rassurer les villes, et de distribuer les garnisons. Duplessis rétablit l'ordre en tous lieux. Le prince d'Orange et les États généraux lui votèrent des lettres publiques de remercîment. M. de Saint-Aldegonde fut chargé de lui remettre les marques de gratitude. « Au mesme temps les États de Flandres qu'on appelle les *quatre membres,* prièrent Duplessis Mornay de prendre la charge du pays pendant la prison de M. de Lanoue, avec même autorité et appointemens. Mais il s'en excusa pour ne pas manquer aux affaires de son maître. Et après qu'il eut apaisé l'émotion, il reprit son chemin vers l'Angleterre. »

Ainsi voilà un homme qui, par fidélité au devoir, à une mission qu'il désapprouve, refuse le poste le plus éminent auquel un sujet pût prétendre alors. Mornay refusait en effet le commandement en chef de l'armée, le rôle immense que Lanoue, ce digne représentant de la France, remplissait aux Pays-Bas.

XXXI.

Seconde ambassade en Angleterre, 1580.

Mornay dut faire comprendre à la reine Élisabeth la situation de la France et des Pays-Bas. Ce ne fut pas sans peine qu'il rétablit encore la réputation du roi de Navarre, fort compromise par la cour de Marguerite. Enfin Philippe obtint l'appui de l'Angleterre et tout d'abord un secours de 50,000 écus.

Les négociations de Mornay marchaient au-delà même de ses espérances, lorsque le prince de Condé arriva tout-à-coup en Angleterre accompagné du docteur Schregel, conseiller du duc Casimir.

L'arrivée de Condé fut peu agréable à Élisabeth qui prévit bien que le prince ne demanderait pas peu de chose. Sans Philippe de Mornay, la reine d'Angleterre n'eût même pas consenti à recevoir le prince de Condé. Mornay ne parvint à obtenir pour le prince qu'une audience secrète. Encore fallut-il que l'ambassadeur du roi de Navarre fît observer humblement à la reine d'Angleterre que pour un tel prince le refus de réception serait une injure.

Afin de rendre plus mystérieux le séjour de Condé à Londres, la reine le fit loger au parc. A l'audience qui eut lieu en présence de Mornay, Élisabeth se plaignit amèrement au prince français de la mauvaise direction que suivaient les amis du roi de Navarre. Elle désapprouva la prise d'armes, et ne craignit pas de dire à Condé combien son voyage à Londres lui semblait

légèrement entrepris, dangereux pour la politique. Condé répondit en demandant 300,000 écus pour une levée de reitres et de lansquenets. Le duc Casimir, ajoutait le prince, ne voulait pas fournir de troupes à prix inférieur. « Aux guerres précédentes on avait plus de reitres qu'on n'en voulait pour 100,000 écus, » dit vivement Élisabeth ; puis elle refusa la somme demandée.

La reine d'Angleterre et Condé se séparèrent froidement. Celui-ci fort irrité précipita son départ, invitant Duplessis à ne pas rester en ce pays après lui.

Mornay se montrait peu disposé à partir, lorsque Condé lui confia qu'Élisabeth se plaignait de lui, M. Duplessis.

C'en fut assez pour décider Mornay.

Malgré les prières de Burgley le grand trésorier du royaume, et de Walsingham lui-même, Philippe se mit en route, non sans avoir écrit à la reine combien il souffrait de ne plus mériter sa confiance.

A peine Mornay était-il arrivé à Anvers, qu'un gentilhomme de la reine d'Angleterre accourut en poste lui apporter une lettre écrite de la main d'Élisabeth : on y lisait ceci : « .... Vous serez le bien revenu quand vous voudrez, et jamais gentilhomme n'a traité d'affaires avec moi, qui m'ait été plus agréable. Jamais non plus n'y a eu gentilhomme étranger en Angleterre duquel je fasse plus d'estime. »

La reine déclarait n'avoir jamais tenu les propos dont parlait Condé, n'y avoir jamais songé, « et ne voulant pas » ajoutait-elle « en attribuer à autre occasion les imputait à la surdité du prince. »

Mornay avait été de Douvres à l'Écluse et de là à Gand où il retrouva Condé. Une magnifique réception fut faite au prince et à l'ambassadeur du roi de Navarre.

On était alors au mois de juin 1580. Duplessis venait de rejoindre sa famille depuis quelques minutes seulement, lorsque vers deux heures de la nuit, le vicomte de Gand avec quatre mille hommes d'infanterie et six cents chevaux vint tenter un coup de main sur la ville. Le projet était d'essayer l'escalade sur un bastion mal construit et que l'on réparait. Précisément avant son départ pour l'Angleterre, Mornay avait conseillé de mettre double garde en cet endroit.

La sentinelle apercevant l'ennemi donna l'alarme, mais avant la réunion des défenseurs les échelles furent placées. Un des sénateurs vint réveiller Mornay, lui criant que la ville était prise. Fort légèrement vêtu, son épée à la main, Philippe se précipita aux remparts. Il n'eut que le temps de dire à madame de Mornay de se réfugier vers la porte d'Anvers en sauvant ses enfans. Mornay fit promptement appeler les troupes françaises et écossaises d'Audenarde et de Ménin, il donna aussi l'ordre de rompre quelques ponts dans l'intérieur de la ville. Arrivé aux remparts, Philippe déclara qu'il valait mieux livrer une bataille dans les rues que de se rendre.

Heureusement que M. de la Motte Pardieu, gouverneur de Gravelines et qui commandait les assaillans, reçut aux échelles même une arquebusade au bras. Il y eut un peu de désordre chez l'ennemi, ce qui permit d'organiser la défense. Comme le prince de Condé devait ce même jour partir pour Anvers, le trompette de la compagnie du sieur de Riove sonna le boute-selle.

Cette sonnerie fit penser aux assaillans que leur entreprise avait été découverte. Ils battirent promptement en retraite.

Pendant ce temps, madame de Mornay et ses petits enfans, conduits par un député nommé Burgrave, se mettaient à l'abri au corps-de-garde de la porte d'Anvers.

XXXII.

Les Pays-Bas et le prince d'Orange proposent à Mornay le gouvernement des Provinces, avec le titre de *dictateur*, 1580.

Il y avait long-temps que le duc d'Anjou négociait pour se faire proposer par les provinces unies la souveraineté des Pays-Bas avec le titre de *protecteur*. Les États découragés par les revers pensèrent que la France seule pouvait les défendre contre l'Espagne. Le prince d'Orange, dégoûté des calomnies dont on l'abreuvait, consulta souvent Philippe de Mornay au sujet de l'alliance projetée. Celui qui, dès long-temps, connaissait le caractère inquiet, jaloux, tracassier de *Monsieur*, et surtout le profond égoïsme de ceux qui le dirigeaient, engagea les États à la plus grande prudence dans cet acte solennel où tout un peuple était en jeu. Les députés et le prince d'Orange opposaient sans cesse à Mornay les dures lois de la nécessité.

« Luy proposoit mesme quelques fois qu'il ne tiendroit qu'à luy, qu'il ne régist toutes ses provinces en qualité de *dictateur;* en ce cas prenoit envie à M. Du-

plessis de se perpétuer parmi ce peuple duquel il reconnoissoit tant de bonne volonté en son endroict (104). »

Voilà donc Philippe de Mornay qui refuse, non pas une principauté, mais une véritable couronne populaire. Jamais ce noble cœur n'eut la moindre pensée d'ambition. Il resta simple gentilhomme. Ce fut sans doute un grand malheur pour les Pays-Bas, car avec le caractère de Mornay, ses royales amitiés, l'estime d'Henri de Navarre et d'Élisabeth d'Angleterre, il eût créé au XVIe siècle un État puissant, qui eût été pour la France l'allié le plus utile et le plus fidèle.

XXXIII.

Suite des affaires des Pays-Bas, 1582.

Le prince d'Orange, résolu à mettre les Pays-Bas sous la protection de la France, ne voulut cependant rien terminer sans l'avis de Mornay. « Si donq, répondit Duplessis, il vous est fatal d'avoir monsieur le duc d'Anjou, pour maistre, usez du désir qu'il a de l'estre, luy déférant la seigneurie à telles conditions, qu'il ne vous puisse mal faire encor qu'il le voulust. »

Cédant aux instances des députés et du prince d'Orange, Philippe de Mornay écrivit un traité, une sorte de constitution, qui devait être acceptée par le duc d'Anjou. Le 19 septembre 1580, une députation des provinces unies se rendit au Plessis-les-Tours, auprès du duc d'Anjou, pour lui faire signer l'union d'Utrecht (105).

Ce traité porte dans l'histoire diplomatique le nom de traité de Duplessis Mornay (106).

Les difficultés étaient loin d'être levées. En effet, *Monsieur* ne pouvait seul porter secours aux Pays-Bas. Il fallait qu'Henri III établît la paix en France, consentît à donner des troupes à son frère, et rompît presque ouvertement avec l'Espagne. Duplessis ne cessait de le répéter, mais, dans cette époque de prouesses et de valeurs privées, il manquait presque toujours les grandes idées politiques. On ne voulait jamais brûler ses vaisseaux, et tout ce monde habitué aux conjurations redoutait une révolution, quelque nécessaire qu'elle fût.

Mornay possédait les grandes pensées politiques si rares en tout temps. Il fit faire acte d'indépendance aux habitans de Gand qui renoncèrent publiquement à la souveraineté de l'Espagne. Ceux de Bruges et d'Ypres imitèrent cet exemple.

Alors les États généraux adresserent à Mornay de solennels remercîmens, « comme ayant rompu la glace. »

Au milieu de tous ces travaux, Duplessis parvint à terminer son grand ouvrage *De la vérité de la religion chrétienne*. Le but de l'auteur était d'arrêter l'élan donné aux doutes religieux par quelques apôtres trop fervens de l'Église réformée. Déjà l'athéisme faisait des prosélytes, et l'imprimerie répandait dans les masses les livres les plus audacieux.

Ces doutes affreux qui tourmentaient les sociétés depuis long-temps, surtout depuis la diète de Worms, attristaient l'âme si pleine de foi et d'espérance de Duplessis Mornay.

Il existe une fort belle scène de Zacharias Werner,

qui donnera l'idée de ce qui se passait dans le cœur de Philippe.

Zacharias Werner nous montre Luther lui-même retenu prisonnier au château de Wartbourg. Les anabaptistes se forment, les iconoclastes dévastent les églises et l'Allemagne enfante chaque jour des visionnaires et des prophètes. Tout-à-coup Luther s'échappe de sa prison. Il arrive un soir à Wittemberg au moment où ses disciples fanatisés renversent et brisent les images de la Vierge et des saints. Ils s'enfuient terrifiés en voyant leur maître que l'on croyait mort. Lui tout indigné les chasse de l'Église. Puis, plongé dans une amère tristesse, il s'agenouille, il pleure sur les débris de ces saintes images, objet des respects de ses aïeux.... et lorsque les rayons du matin viennent éclairer son front, il reprend force et courage.

Cette force et ce courage, Duplessis Mornay les trouva dans l'étude ; les rayons du matin qui vinrent éclairer son front furent les conversions opérées par son livre. Beaucoup s'arrêtèrent sur les bords de l'abîme, et plus d'une intelligence égarée revint au sein de l'Église après avoir lu l'ouvrage de Duplessis Mornay (107).

La paix fut signée en France (108) le 26 novembre 1580.

Duplessis, dont les affaires privées étaient en souffrance et qu'appelait d'ailleurs le roi de Navarre, fit un voyage en France. Le prince d'Orange et messieurs des États le prièrent de traiter de leur part avec le duc d'Anjou.

Duplessis vit ce prince à La Ferté-Gaucher, puis à Château-Thierry. Dans cette ville, l'audience de Mornay

eut lieu en plein conseil avec la solennité dû aux ambassadeurs.

Duplessis engagea fortement *Monsieur* à se rendre en Brabant avec son armée après avoir secouru Cambrai. Celle des Pays-Bas irait au-devant de lui jusqu'à moitié chemin.

Poursuivant ensuite son voyage, Mornay arriva en Gascogne au plus fort de l'été, et rencontra le roi de Navarre à cheval entre Pau et Nérac. Henri ouvrit les bras à Duplessis, et après force embrassades bien cordiales, il lui dit : *Je veux que désormais vous approchiez de moi pour n'en jamais bouger, et que ce soit au plus vivant des deux.* Henri retint Duplessis deux mois auprès de lui, et ne lui donna congé que pour aller en Flandre chercher sa famille et revenir de suite.

Avant de quitter la France, Mornay vit le duc d'Anjou à Saint-Valery-sur-Somme de la part du roi de Navarre. Il accompagna *Monsieur* jusqu'à Boulogne où le prince se rendait dans l'espérance de terminer son mariage avec la reine Élisabeth.

En arrivant à Anvers, Mornay trouva sa famille dans l'affliction. Il était père pour la quatrième fois (109) mais son jeune enfant avait été enlevé bientôt après, et madame de Mornay ne se pouvait remettre d'une grave maladie.

Duplessis et sa famille allaient quitter Anvers lorsque le régiment du colonel Lagarde qui était en garnison à Berg-op-Zoom, se mutina en réclamant sa solde. Quelques-uns des révoltés parlèrent même de livrer la place aux Espagnols si, dans trois jours, leur paie n'était faite. Les États généraux connaissant l'empire de Du-

plessis sur les soldats, le supplièrent de se rendre auprès du régiment insurgé et de le ramener à l'ordre. Mornay partit donc pour Berg-op-Zoom. A son arrivée, le colonel de Lagarde lui donna à souper. Pendant le repas, ils eurent avis que le sieur de Hautepenne, gouverneur de Bréda, était à quelques lieues avec de forts partis de cavalerie et d'infanterie. L'auteur de l'entreprise était le marquis de Berghen. Il avait séduit deux charpentiers de la ville, qui la nuit pénétrèrent par un égout jusqu'aux écluses. Ils firent couler l'eau des fossés et rendirent très facile une attaque de vive force.

Duplessis et le colonel ignoraient cette trahison, mais ils s'empressèrent néanmoins de visiter les gardes et de se préparer à tout événement. Guidé par les charpentiers, l'ennemi arriva vers la pointe du jour sous une voûte qui conduisait dans le souterrain d'une tour. Quatre cents hommes environ, capitaines en tête, pénètrent dans la ville, se saisissent du marché au blé, posent un corps-de-garde à la maison du colonel afin d'empêcher le ralliement, et envoient une compagnie pour ouvrir à la cavalerie la porte du Havre. L'alarme est aussitôt donnée par les sentinelles. Mornay, couché au logis du capitaine Fouquerolles qui cette nuit était de service, se lève, et à peine vêtu court à la place, armé d'une pertuisane. Le poste était déjà abandonné. Dans cet instant, le sergent-major, officier important en ce temps-là, nommé Latour, vient au galop sur un bon cheval et crie à Mornay que la ville est perdue. Il lui montre les clefs de la porte d'Anvers, et l'engage à le suivre. Mornay refuse de fuir, passe outre et rallie vingt hommes environ qui traversaient la place. Il confie le

commandement de cette petite troupe au capitaine Roques d'Auriac, marche avec elle, l'engage dans la grande rue dont l'ennemi occupait l'une des extrémités. Dans ce moment, M. d'Aleins, lieutenant de M. de Lagarde, joint Duplessis avec ce qu'il avait pu rallier. Ils chargent résolument l'ennemi occupé à ouvrir la porte de Vove. Un combat terrible s'engage dans la demi-obscurité. On lutte corps à corps. Les Français font des prodiges de valeur, et enfin l'ennemi est chassé de Berg-op-Zoom. Mornay ne perdit que vingt hommes dont deux officiers. L'ennemi laissa soixante-dix des siens sur le terrain, et plus de cent prisonniers. Non content de cette victoire, Mornay fit long-temps tirer des courtines, et dans sa retraite l'assaillant fut excessivement maltraité.

On pense bien qu'après de telles preuves de valeur et de bon service, il fut aisé à Duplessis de terminer sa mission qui était de ramener les Français à l'obéissance et les États à la régularité dans les paiemens.

Peu de jours après, Mornay ayant terminé les affaires, prit congé de messieurs des États, de M. le prince d'Orange et de ses nombreux amis. Il fit partir ses bagages ; plaça sa femme et ses enfans en un bon carrosse, se promettant de les suivre deux heures après.

Le carrosse prit sa route sur le bord de l'Escaut. Mais voici que M. Junius, bourgmestre d'Anvers, accompagné des échevins, arrête le carrosse de madame de Mornay, et malgré sa résistance, la ramène en son logis.

Le bourgmestre, au nom de la commune, disait que puisque M. le duc d'Anjou allait venir aux Pays-Bas, ce n'était pas le moment de laisser partir les personnages

les plus importans et les plus utiles à l'établissement du nouveau gouvernement. Mornay, averti de ce contretemps, revient chez lui, et la commune entière le supplie de rester. On lui fait écrire par le prince d'Orange qui était absent, la princesse sa femme le supplie elle-même de vive voix, les États généraux lui adressent de pressantes requêtes. Touché de ces marques de confiance et d'affection, Duplessis répond qu'il ne peut acquiescer au désir du pays, qu'il est très honoré quoique indigne, mais qu'il a l'ordre du roi son maître de le venir trouver.

Les États généraux et le prince d'Orange envoyèrent alors le bailli de Nozeroi auprès du roi de Navarre pour le supplier de ne pas leur enlever Duplessis Mornay.

Après avoir témoigné la plus grande estime pour son ambassadeur, Henri répondit que son service lui était utile, mais que pour prouver son affection aux États, il leur *prêtait* M. Duplessis pour six mois seulement.

Henri écrivit à Mornay :

« Du 14 janvier 1582.

« Monsieur Duplessis, avant la réception de votre lettre, et celles que m'ont écrites le prince d'Orange, et messieurs des États des Pays-Bas, j'étais sur le point de vous envoyer une des miennes, pour vous prier de me venir trouver suivant la promesse que vous m'aviez faite; mais, puisqu'ils ont si grand besoin de vous en la conduite et direction de leurs affaires qu'ils me prient avec une si grande affection vous permettre de demeurer de par-delà quelque temps, je leur accorde qu'ils puissent vous y retenir six mois durant, si tant ils en ont besoin.

Par quoi je vous prie de les satisfaire, et ce faisant je vous en saurai aussi bon gré que si c'était pour mes affaires particulières. Mais je vous prie, le terme expiré, de me venir retrouver et croire que vous serez le très bien venu. Cependant faites-moi ce plaisir de continuer à m'écrire tout ce que vous apprendrez de plus important, sous cette assurance que vous pouvez faire autant d'état de mon amitié que de personne de ce monde, et que je vous le ferai paraître en tout ce que j'en aurai le moyen, et que vous le sauriez désirer de moi, qui prie Dieu vous avoir, monsieur Duplessis, en sa sainte et digne garde.

« A Nérac, etc. Votre bien affectionné ami,

« HENRY. »

Et au bas par apostille était écrit de la main du roi :

« Monsieur Duplessis, si avec le gré et consentement de messieurs des États de ce pays-là vous pouviez revenir plus tôt, j'en serai fort aise. Je vous prie me tenir en bonne volonté et affection envers eux. Moyennez aussi, je vous prie, avec le sieur de Walsingham que je puisse r'avoir mes bagues engagées en Angleterre, et assurez-vous si vous pouviez moyenner cela que je le reconnoîtrois.

« Votre bien affectionné ami,

« HENRY. »

XXXIV.

Mornay ambassadeur auprès de l'empereur Rodolphe, 1582.

Cette haute position de Mornay dans les Pays-Bas et la confiante amitié dont l'honorait le roi de Navarre excitaient au plus haut degré la jalousie de *Monsieur*. Mais il n'osa la témoigner et fit au contraire en public l'accueil le plus flatteur à Duplessis.

Monsieur duc d'Anjou avait passé l'hiver en Angleterre dans l'espoir de mener à bonne fin son mariage avec la reine Élisabeth. Tout semblait aller suivant ses désirs et déjà même la bague des fiançailles avait été offerte et acceptée des deux côtés. Mais au moment de signer le contrat, Élisabeth, violente comme le roi son père, jeta la plume, et se tournant vers les seigneurs de son conseil, elle leur dit d'une voix animée : « Vous êtes bien aveugles, si vous ne voyez pas là votre ruine; vous ne pouvez ignorer que par ma mort vous vous entrecouperez la gorge, et savez bien que me mariant je ne pourrai long-temps vivre. »

Cependant, *Monsieur* et la reine Élisabeth conservèrent en apparence de bonnes relations. Le duc partit pour les Pays-Bas au mois de février 1582, suivi des membres de la plus haute noblesse anglaise. Le prince d'Orange vint à Flessingue avec Mornay recevoir le nouveau chef du gouvernement.

Il avait été convenu que le duc d'Anjou aurait deux conseillers français au choix des États. Ceux-ci désigné-

rent le comte de Laval et Mornay seigneur Duplessis. Le duc d'Anjou laissa comprendre qu'il ne voulait pas de conseillers. Ce fut dans cette circonstance que deux ministres d'État de la reine Élisabeth venus aux Pays-Bas avec d'Anjou lui déclarèrent que leur souveraine jugerait de son gouvernement d'après la part qu'y prendrait M. Duplessis.

Le prince sut dissimuler. Tout en écartant le comte de Laval et Mornay des affaires, il affectait aux audiences de prendre leurs avis.

Cependant les États de la province (110) envoyèrent des députés à *Monsieur*, pour le requérir solennellement de nommer Duplessis Mornay *gouverneur*.

Le prince répondit que nul ne devait ignorer combien il aimait et estimait M. de Mornay, mais qu'il les priait de considérer qu'un conseiller aussi important lui devenait indispensable et qu'il ne pouvait un seul instant se séparer de l'homme qui connaissait le mieux les Pays-Bas.

Philippe de Mornay prévoyant les maux qui allaient fondre sur le gouvernement, prit la résolution de se retirer, de peur que sa présence ne lui donnât aux yeux du peuple une sorte de complicité.

De Mornay, par sa retraite, devait nécessairement appeler l'attention publique. Pour l'éloigner sans esclandre, *Monsieur* le nomma ambassadeur auprès de l'empereur qui tenait une diète impériale à Augsbourg. Messire Guillaume-Robert de la Marke, duc de Bouillon, et de Mornay, seigneur Duplessis, eurent mission d'aller faire acte d'hommage au nom du duc de Brabant à l'empereur Rodolphe.

Mornay qui devait haranguer en latin les États de

l'empire, fit un long travail sur ce qui s'était passé aux Pays-Bas depuis la paix de 1559 signée à Cambrai.

Mornay écrivit encore pendant l'année 1582, une *Instruction aux députés allant de la part de M. le prince d'Orange vers MM. des quatre membres de Flandre et de la ville de Gand.* Ses papiers renferment en outre, un *Projet de légation que monseigneur d'Anjou, élu duc de Brabant, destinait en Allemagne, à la diète d'Augsbourg.*

Le roi de Navarre apprenant que Mornay était ambassadeur auprès de Rodolphe, lui écrivit :

« Du 11 mai 1582.

« Monsieur Duplessis, j'ai vu par votre lettre à M. de Ségur, comme *Monsieur* désire vous envoyer en Allemagne pour déclarer les droits et les fondemens de son entreprise à la diète de l'empire qui s'y tient solennellement. C'est un voyage digne de vous, et auquel vous aurez moyen de faire paraître la dextérité de votre esprit ; et si je m'assure qu'étant occupé au service de son altesse vous ne serez inutile au mien. Faites-le donc, je vous prie, et écrivez-moi souvent. Car, pour si longues que soient vos lettres, elles seront toujours bien reçues de celui qui prie sur ce, le créateur, monsieur Duplessis, vous tenir en sa garde.

« De Pau. Votre meilleur maître et ami,

« HENRY. »

Duplessis, avant de se rendre auprès de Rodolphe vint à Paris où, dans une audience de la reine-mère, il apprit que son ambassade était contrecommandée.

En même temps, son frère de Mornay, seigneur de

Buhi, chambellan de *Monsieur*, duc de Brabant, fut éloigné de la cour sous un vain prétexte.

Les Mornay, si pleins d'honneur et de loyauté, ne pouvaient convenir à ce prince dont Henri IV nous a laissé le portrait : « Quant à *Monsieur* que vous allez maintenant servir (111), il me trompera bien s'il ne trompe tous ceux qui se fieront à lui.... il a le cœur double et si malin, le courage si lâche et le corps si mal bâti, et est tant inhabile à toutes sortes de vertueux exercices, que je ne me saurais jamais persuader qu'il fasse jamais rien de généreux, ni qu'il possède heureusement les honneurs, grandeurs et bonnes fortunes qui semblent maintenant lui être préparées. Et quelque bonne mine qu'il me fasse en m'appelant son bon frère, je connais bien son dessein.... et sachez qu'il me hait plus que personne qui soit au monde, comme de ma part je ne l'aime pas trop. »

M. le duc d'Anjou proclamé duc de Brabant, avait prêté serment de respecter les droits et priviléges de ses nouveaux sujets. Mais à peine était-il dans le Brabant depuis un mois que tous les honnêtes gens s'éloignèrent de la cour et du conseil. Le 18 mars 1582, le chef réel du gouvernement, le prince d'Orange, fut assassiné par Jean de Jaurègui, fanatique espagnol (112).

Mornay accourut auprès du prince mourant. Celui-ci, qui ne pouvait parler tira ses tablettes et écrivit d'une main tremblante : « Je dis adieu à M. Duplessis, et le prie de continuer la même affection à dame Charlotte de Bourbon ma femme, et à M. le prince Maurice mon fils. »

On sait que le prince d'Orange échappa miraculeusement à la mort.

Il s'en fallait que les Pays-Bas eussent généralement reconnu le duc de Brabant pour chef. Les provinces wallones restées sous l'obéissance de l'Espagne, envoyaient avec le duc de Parme, une armée pour combattre le nouveau souverain, dont les troupes étaient commandées par le prince d'Orange à peine convalescent. Les deux armées se fondirent par la désertion et les maladies (113).

Henri III protestait toujours de son dévouement à l'Espagne qu'il trahissait. Il désapprouvait publiquement la conduite de son frère *Monsieur*, et lui faisait fournir une armée par la reine-mère (114).

Guise envoyait à la tête d'un régiment Nicolas de Salcède, traître et faussaire, pour mettre à exécution les projets de la Ligue jusqu'au cœur des Pays-Bas (115).

Philippe II offrait 25,000 écus de récompense à qui assassinerait le prince d'Orange (116).

Fervaques, pour le duc de Brabant, trahissait les bourgeois d'Anvers, et vouait au mépris des Pays-Bas le nom des bandes françaises (117).

Tous ces désordres, toutes ces hontes, toutes ces lâchetés eussent été évitées si le duc de Brabant avait conservé Philippe de Mornay auprès de lui. Avec Mornay le duc d'Anjou ne se fût pas fait chasser honteusement des Pays-Bas.

La France ne se dissimulait plus l'extinction prochaine de la maison de Valois. On redoutait jusqu'au souvenir de cette fatale époque où Édouard d'Angleterre et le prince Noir disputaient les droits de Philippe de Valois. Deux siècles s'étaient à peine écoulés depuis ces lamentables histoires de Crécy et d'Azincourt.

Henri de Navarre avait ses partisans comme Bourbon, mais Claude de Lorraine avait aussi les siens comme issu du sang de Charlemagne.

Il le disait du moins. Le parti catholique le répétait et l'écrivait, la majorité de la France le croyait.

Un livre parut alors intitulé : *Stemmata Ducum Lotharingiæ et Barri.* Ce livre composé par Rozières, archidiacre de Toul, produisit en France et en Europe une immense sensation. L'auteur affirmait que la couronne de France appartenait à la maison de Lorraine comme descendant de Pharamond et de Charlemagne. Cette couronne leur avait été enlevée par Capet et ses successeurs.

Mornay, aussi savant en histoire qu'en législation et en droit public, adressa au roi Henri III un exemplaire de l'ouvrage de Rozières avec des notes critiques à chaque page. Après lui avoir exprimé ses remerciemens, le roi de France pria Duplessis de réfuter l'ouvrage. Peu de temps après, cette réfutation de Mornay parut et détruisit complétement l'échafaudage sur lequel les usurpateurs appuyaient leurs prétentions (118).

« Or, se courrouça fort le roi contre ses serviteurs et principalement contre ses historiens. » En effet, le roi devait se courroucer de ce que ses historiens et ses docteurs ne purent faire ce que fit un homme de guerre, Philippe de Mornay.

XXXV.

Mornay refuse la charge de garde-des-sceaux, 1582.

L'ambassade de Philippe de Mornay était terminée. Il allait retourner auprès du roi de Navarre, qui ne cessait de l'appeler.

Le chancelier était alors M. de Grateins, honnête et digne gentilhomme, mais en continuelles difficultés avec M. de Ségur, surintendant de la maison royale.

Henri fit offrir à Mornay la dignité de chancelier. Le seigneur Duplessis répondit qu'il était homme d'épée, capitaine avant tout, et que pour rien au monde il ne renoncerait à suivre le chemin qu'avaient parcouru ses pères. Henri de Navarre, dit alors qu'en Angleterre, Écosse, Pologne et autres États, l'épée n'empêchait point d'exercer la charge de chancelier, et qu'il suppliait M. de Mornay d'accepter. « M. Duplessis trouva néanmoins plus à propos de s'en excuser pour n'être pas d'un exemple nouveau et ne bigarrer sa vie et sa profession (119). »

Mornay pria le roi de Navarre de prendre pour chancelier M. du Ferrier, ancien ambassadeur à Venise, excellent jurisconsulte, et qui avait assisté au concile de Trente. Ce fut à cette occasion que Michel Montaigne écrivit à Mornay : « *Vous avez gagné une bataille sur nous, par l'appel de cet homme, honorant en lui une vertu que nous avons méprisée.* » Du Ferrier fut, en effet, nommé garde-des-sceaux.

Au mois de juillet 1582, Duplessis Mornay se rendit à Vitré, en Bretagne, pour y représenter le roi de Navarre au synode général présidé par le célèbre Merlin.

En ce temps-là, une fille naquit dans la maison de Mornay (120).

Philippe de Mornay eut une grande mission à remplir. Le vicomte de Chaux et le seigneur Mediano vinrent en Béarn de la part du roi d'Espagne. Henri, qui résidait à Nérac, donna ses pleins pouvoirs à Mornay.

Les envoyés de Philippe II proposaient une alliance au roi de Navarre. Le monarque espagnol avait à se plaindre de Henri III qui protégeait la révolte des Pays-Bas. Il proposait donc de fournir à Henri de Navarre 300,000 écus comptant et 100,000 écus par mois pour faire la guerre au roi de France. Il écartait entièrement les questions religieuses. Mais si Henri de Navarre voulait revenir au catholicisme et rompre son mariage avec Marguerite, Philippe lui donnerait sa fille et épouserait la sœur du roi de Navarre. Philippe II avertissait, en même temps, Henri que s'il ne faisait pas la guerre à Henri III, celui-ci la lui déclarerait avant peu, des ouvertures ayant été faites dans ce sens à la cour de Madrid.

Le roi d'Espagne nourrissait une haine profonde contre Henri III pour sa conduite dans la Flandre, il fit donc à Henri de Navarre la proposition très directe de le placer sur le trône.

Duplessis Mornay répondit, au nom de son maître le roi de Navarre, que toutes ces choses seraient contraires aux vrais intérêts de la France, que l'État, le peuple, souffriraient de ces guerres civiles, et qu'enfin le roi de

Navarre toujours prêt à céder en puissance au roi d'Espagne, ne céderait jamais en conscience et en honneur.

Après une seconde mission, les envoyés de l'Espagne dirent à Mornay : « Apprenez à votre maître que vous ne savez pas bien ce que vous faites, car nos marchands son tous prêts. »

C'était une allusion très directe à l'alliance des Guise avec l'Espagne. Mais Philippe II eût préféré le roi de Navarre aux princes Lorrains.

M. de Ségur fut envoyé en ambassade en Allemagne pour y faire un traité, au nom du roi de Navarre, entre l'Angleterre et le Danemark. Mornay rédigea toutes les instructions de Ségur (121).

Le nouvel ambassadeur était surintendant des maisons, affaires et finances de Navarre. Le roi nomma Duplessis pour occuper ce poste important. Mais toujours modeste et désintéressé, Philippe de Mornay refusa, sous prétexte qu'il était étranger à ce service, et d'un naturel à déplaire facilement aux amis des plaisirs, c'est-à-dire de la dépense. Henri ayant insisté, Duplessis accepta la charge de surintendant, à la condition que son ami M. de Clervant, de l'illustre maison de Vienne, lui serait adjoint.

Pour donner un témoignage de l'intérêt qu'apportait Duplessis Mornay au royaume de Navarre, je ne puis résister au désir de rapporter une lettre qu'il écrivait, le 7 décembre 1585, à l'un des hommes les plus importans des Pays-Bas :

« Monsieur, je ne puis oublier le pays que j'ai affectionné autant que ma patrie. Ayant rejoint le roi de Navarre, je me suis souvenu que vous avez loin de

nous, par suite des guerres, un nombre infini de pauvre peuple réduit à la misère. J'ai donc proposé au roi de Navarre de retirer quelques familles en ses pays souverains de Béarn. Le roi a embrassé de tout son cœur le projet que je lui proposais.

« Si bon nombre de Flamands veulent venir dans le Béarn, ils y trouveront justice soigneuse et droite. Cette région est sur les marches de France et d'Espagne, proche de l'Océan vers Bayonne. Beaucoup de rivières navigables permettent le transport des marchandises. L'Espagne fournit facilement des soies, et le Béarn lui-même les laines et le lin. Les cours d'eau se peuvent employer aux teintures. Vos réfugiés trouveront dans les États du roi de Navarre d'immenses commodités et la liberté. Le blé et le vin y sont très bon et à vil prix. Il en est de même de tous les autres objets de consommation.

« Afin d'attirer des personnes industrieuses, le roi de Navarre leur distribuera des terres fort bonnes à cultiver, des villes bien assises à habiter, et d'honnêtes priviléges. Ils trouveront au pays tout ce qui est nécessaire à leurs exercices et manufactures. La bonté du prince leur procurera tout ce que le pays refuserait.

« J'oubliais de vous dire qu'il y a une université audit pays, où les réfugiés pourront faire élever leurs enfans. Si la longueur du chemin les effrayait, dites aux réfugiés que Dieu y a pourvu et que le roi y pourvoira.

« Les vaisseaux les transporteront des Pays-Bas à la Rochelle, et le roi de Navarre les enverra chercher là sur d'autres vaisseaux qui les amèneront à Bayonne.

« Mon avis serait qu'avant de s'expatrier les Flamands envoyassent quelque honnête homme par-deçà pour re-

connaître les lieux, et voir ce qui est et ce qui pourra être.

« Cent familles pour le commencement et même deux cents seraient les bien venues. Nous désirerions des tapissiers, des drapiers, des teinturiers, des tanneurs, des tisserands, des faiseurs de serges, passemens, etc. Un excellent peintre y serait appointé du roi.

« Je n'y cherche que le bien et le soulagement du pauvre peuple de Flandres aussi bien que l'intérêt du royaume de mon maître (122). »

Cette lettre, si on la rapproche des refus adressés aux propositions récentes de Philippe II, prouve que Henri bornait son ambition au royaume de Navarre. Il n'avait nullement le projet, comme l'ont écrit quelques historiens, de se substituer à Henri III.

XXXVI.

Affaire de Marguerite de Navarre, 1583.

Au commencement de 1582, Marguerite de Navarre avait quitté la cour de Nérac (123) pour aller auprès de son frère Henri III à la cour du Louvre.

Après dix-huit mois de séjour à Paris, le 8 août 1583, Marguerite, d'après les ordres de Henri III, dut retourner auprès de son époux. Le congé avait été donné à la reine de Navarre un peu brusquement par son frère Henri III.

A deux lieues de Paris, les voitures de la reine furent visitées par ordre de Sa Majesté le roi de France. Sa-

liers, capitaine des gardes, fit même abattre le masque de Marguerite devant ses archers. Madame de Duras, mademoiselle de Béthune, cousine de M. de Rosny, le gentilhomme Lodon, l'écuyer de la reine de Navarre, son secrétaire, son médecin et autres gens de sa cour furent arrêtés et conduits à Montargis. Henri III lui-même interrogea les prisonniers en présence de prévôts et de greffiers, de façon à détruire à tout jamais la réputation de la reine Marguerite (124).

Non content de cette esclandre, Henri III écrivit au roi de Navarre d'horribles choses sur son épouse.

Le roi de Navarre, qui était à Nérac, résolut alors de ne pas reprendre sa femme (125).

Mais il voulut avoir éclaircissemens ou réparations d'une insulte aussi publique. Il résolut d'envoyer vers le roi de France comme chef de la famille, pour s'assurer que Sa Majesté n'avait pas voulu porter le déshonneur dans la maison de Bourbon. Si telle avait été l'intention du roi, Henri de Navarre en demandait justice. Sinon il exigeait que les auteurs d'une telle injure fussent punis. Pour une démarche de cette nature, qui touchait aux droits sacrés de la famille autant qu'aux égards dus entre souverains, il fallait un envoyé, habile diplomate et ami dévoué. Henri de Navarre fit choix de Mornay.

M. Duplessis se rendit donc à Lyon auprès de Henri III. Dans une audience secrète et préparatoire, il fit comprendre au roi de France combien la situation était délicate. Il fit entrevoir que le scandale rejaillirait sur le trône et détruirait le prestige de la royauté si un frère et une sœur, un époux et une épouse, tous revêtus de la

pourpre royale, s'accusaient réciproquement de déshonneur.

A l'audience publique, Mornay eut l'éloquence du courage et de l'indignation. Henri III tergiversa, et accusa les dames d'honneur de la reine de Navarre : « Je ne suis pas ici pour plaider leur cause, s'écria Philippe de Mornay; le roi mon maître n'enverrait pas d'ambassadeurs pour cela. L'intérêt est celui d'une reine, sœur de Votre Majesté. — Henri III répondit en balbutiant qu'il n'était pas aussi cruel qu'on l'avait prétendu, et qu'une arrestation n'était point de nature à blesser sa famille. — Eh quoi! s'écria Mornay, l'insulte n'a-t-elle pas été faite en plein midi, sur le grand chemin, connue dedans et dehors le royaume par toutes ses circonstances des plus grandes jusques aux moindres! J'ai charge, en somme, de dire à Votre Majesté qu'elle a fait trop ou trop peu. Trop si la faute était moins extrême; trop peu, si croyant la reine Marguerite morte à l'honneur, vous lui laissez la vie. »

Après une longue délibération, Henri III conclut : « qu'il se tenait obligé au roi de Navarre des explications demandées, mais qu'il devait consulter sa mère et son frère avant de répondre officiellement.

« En attendant, dit Philippe de Mornay, que pensera la chrétienté, si le roi de Navarre reçoit son épouse, l'accueille sans scrupule, lorsque vous, sire, son propre frère, souillez de boue son visage? — Mais, reprit Henri III, il recevra la sœur de son roi, que peut-il moins faire?—D'un roi juste et équitable, répondit Mornay, qui ne voudrait pas requérir cette obéissance d'un tel sujet aux dépens de son honneur et de son courage.»

Henri III conduisit Philippe de Mornay dans son cabinet et ils eurent une longue conférence sur les affaires de France. Séduit par la conversation de M. Duplessis, le roi se montra beaucoup plus bienveillant qu'on ne devait l'espérer au début de cette malheureuse affaire (126).

Philippe de Mornay, porteur de lettres du roi de France pour Henri de Navarre, se remit en route. Sans M. de la Palice qui lui donna avis d'une embuscade, il eût été assassiné près de Moulins. Les amis de la reine Marguerite voulaient s'emparer de ses papiers pour connaître la correspondance dont il était chargé.

Il resta un jour à Paris pour voir madame de Mornay, qui le conduisit dans son coche jusque au-delà d'Orléans (127).

A peine Mornay était-il revenu à la cour de Nérac, que M. de Bellièvre y arriva de la part de Henri III, qui avait changé d'avis au sujet de Marguerite et n'alléguait pour justifier l'affront fait à sa sœur, que la volonté royale et sa toute-puissance. Il demandait à son mari de la recevoir de bonne grâce. « Les princesses les plus vertueuses ne sont pas exemptes de la calomnie, écrivait le roi de France au roi de Navarre. Vous savez ce qu'on a dit de la feue reine votre mère. » Sur quoi Henri de Navarre se prit à rire, et en présence de toute la noblesse, il dit à Bellièvre : « Ventre-saint-gris, le roi par toutes ses lettres me fait beaucoup d'honneur; par les premières il insulte ma femme, et par les secondes, ma mère. Vous l'en remercierez bien de ma part. »

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre et les siens accomplirent un vigoureux coup de main.

Mont-de-Marsan était une ville du patrimoine de Navarre, mais le maréchal de Matignon, lieutenant de roi de la province, la retenait pour le compte de Henri III. Depuis trois ans, on était en pourparlers au sujet de cette place que se disputaient deux monarques. Les traités l'accordaient à la Navarre, et le roi fatigué d'attendre, résolut de terminer la discussion par une entreprise.

L'entreprise était une opération militaire fort en usage au moyen âge et qui exigeait de la conception d'abord, puis une audace à toute épreuve. Il fallait du secret. Aussi Henri de Navarre ne consulta-t-il que Duplessis pour l'entreprise de Mont-de-Marsan. La place fut reconnue par Castelnau de Chalosse et de Mesme, puis le prince de Condé fut mandé à Nérac. Rendez-vous fut donné au milieu des landes à quelques braves gentilshommes. Suivi des gardes de Navarre et de ceux de Condé, Henri marcha la nuit escorté de ses amis.

Pendant l'obscurité la plus profonde, ils traversèrent dans de petits bateaux la rivière qui sert de fossé à la ville de Mont-de-Marsan. L'escarpe était haute et garnie d'épais buissons. On planta les échelles, on fit un chemin avec des serpes, et tous montèrent à l'escalade. Mornay fut l'un des premiers à se précipiter sur la sentinelle. Malheureusement un coup de pistolet partit involontairement et donna l'alarme. La garnison et la bourgeoisie accoururent, mais les Navarrais les dispersèrent. Un seul homme fut tué. Henri défendit le pillage et tout se passa si bien qu'à huit heures les boutiques étaient ouvertes comme à l'ordinaire.

Mornay fut chargé le jour même d'écrire à la cour

de France pour justifier cette prise. Mornay écrivit aussi au sujet de l'enlèvement de Mont-de-Marsan une lettre à son ami Michel Montaigne (128).

M. le duc d'Anjou cherchait à replacer les Pays-Bas sous sa domination. Henri III le soutenait, et Philippe II se montrait plus que jamais irrité contre la cour de France. Il envoya de nouveau auprès du roi de Navarre, pour presser l'exécution du traité qu'il lui avait proposé. L'Espagne était disposée à faire les plus grands sacrifices pour que le roi de Navarre déclarât la guerre au roi de France. Philippe II se chargeait d'obtenir du pape la dissolution du mariage de Henri avec Marguerite et lui donnait sa sœur.

Le roi de Navarre prit les avis de MM. de Châtillon et de Mornay. Il fut résolu que l'on ne devait rien faire contre l'honneur et la conscience, et surtout rien tenter qui pût entraîner la ruine de la France. Avant de repartir pour Madrid, les envoyés espagnols proposèrent à Mornay d'intervenir au nom de Philippe pour ramener les Pays-Bas sous sa domination. Ils offrirent 30,000 écus à Duplessis, disant que les rois d'Espagne, quand on les servait, commençaient par milliers et finissaient par millions. Duplessis refusa, rappelant aux envoyés la maxime du prince d'Orange : « *Que l'alliance de la France est la seule profitable aux Pays-Bas.* »

Henri de Navarre connut bientôt toutes les menées dirigées contre le roi de France. Le duc de Savoie travaillait M. de Montmorency et de toutes parts l'étranger et les mécontens se préparaient à battre en brèche le trône de Henri III.

Le roi de Navarre eut la loyauté d'envoyer Duplessis

Mornay auprès du roi de France le prévenir de tout ce qui se préparait. Chemin faisant, Philippe rencontra près de Barbésieux M. de Lanzac, qui allait en Espagne pour le compte des Guise.

Dès qu'Henri III connut l'arrivée de Mornay, il le fit appeler secrètement à l'hôtel de Longueville où logeait la cour pendant qu'on réparait le Louvre.

En entrant, Mornay dit au roi : « Sire, avant de sortir d'ici, je ferai savoir à Votre Majesté que l'on peut être bon huguenot et bon Français en même temps. — Le roi, le regardant fixement et tout étonné, le laissa parler. Duplessis déroula cette longue conspiration contre la monarchie qui depuis plusieurs années minait lentement le trône. Il parla des propositions de Philippe II à Henri de Navarre, nomma les villes prêtes à se soulever, en un mot, il peignit au roi, d'une façon effrayante, le sort qui l'attendait et qui attendait la France.

— Et que faire ? dit Henri III.

— Pour moindres causes, s'écria Mornay, les maréchaux de Montmorency et de Cossé ont jadis été mis en la Bastille.

Le roi semblait en avoir envie, mais n'osa. Il ordonna alors à M. Duplessis de s'enfermer avec M. de Villeroy, principal secrétaire d'État, pour concerter toutes les dépêches qu'il faudrait faire au-dedans et au-dehors du royaume.

Henri III voulut le lendemain conduire Mornay chez la reine-mère. Celui-ci s'excusa, sachant que tout ce qui se disait chez Catherine de Médicis était connu des Guise.

Monsieur vint aussi trouver le roi. La cour n'ignora

pas long-temps le sujet de la mission de Philippe de Mornay. Les Guise s'en montrèrent irrités et s'éloignèrent du roi. Le chef de la maison de Guise, avant de sortir, causait amèrement avec le président Séguier; tout-à-coup Guise prenant sa barbe, dit au président : « *On ne la verra plus à la cour que grise.* »

Henri III fit offrir par d'Elbene 100,000 livres à M. Duplessis. Il les refusa, bien, dit-il qu'il les pût prendre de son roi. Mais Duplessis demanda 100,000 écus pour le roi de Navarre, qui furent accordés.

Au moment de son départ pour la Gascogne, Duplessis Mornay, qui habitait rue de Bussy, apprit que M. le duc de Guise avait fait loger son assassin à gages le capitaine Johannes, à *l'Oyson bridé*, aussi rue de Bussy, vis-à-vis ses appartemens. Mornay en prévint le roi, qui lui donna un passeport particulier et le fit protéger.

L'un des historiens les plus remarquables a ainsi tracé le tableau de la cour de Navarre (129) :

« Henri de Navarre se maintenait alors assez pauvrement sur les confins de la Guienne, dont la plus grande partie lui refusait l'obéissance qu'elle lui devait comme gouverneur de la province. Son revenu lui suffisait à peine pour entretenir les soldats et les aventuriers qui s'étaient attachés à ses drapeaux, après avoir dissipé leur fortune dans les guerres civiles : en même temps il ne savait pas non plus renoncer à des plaisirs dispendieux, et réserver toutes ses ressources pour son parti. Heureusement les hommes austères, qu'un profond sentiment religieux faisait renoncer à toutes les chances de faveur et d'avancement à la cour, pour s'attacher à lui, conser-

vaient sur lui du crédit, même au milieu de ses dissipations. Entre eux, Duplessis Mornay était le plus vertueux et le plus sage. Nous avons encore les avis qu'il donnait au roi de Navarre (130). »

Nous devons pour mieux faire connaître Philippe de Mornay, rapporter ici un document historique conservé dans ses papiers manuscrits.

Advis donné au roi de Navarre, sur le réglement de sa façon de vivre, par Duplessis Mornay.

9 janvier 1583.

Celui qui considérera les grâces accordées par Dieu au roi de Navarre, et le temps auquel il l'a fait naître, jugera, comme nous, qu'il est destiné à de grandes choses.

Le roi de Navarre a une vigueur de corps, une grandeur de courage, une dextérité d'esprit presque incomparables. Ce sont les élémens avec lesquels se font les grands princes. Il ne faut donc qu'y ajouter la forme.

Notre siècle sera témoin de grandes révolutions. Toute la chrétienté soupire après un prince; le roi de France et *Monsieur* sont sans enfans; le roi d'Espagne est âgé, et il n'a pas un héritier assez fort pour maintenir ensemble les pièces mal assemblées d'un si vaste empire.

Le roi de Navarre semble être né pour les grandes occasions qui se préparent, si lui veut être né pour elles. Les droits naturels l'appellent à la couronne de France, et le courage peut lui faire recueillir ce que l'Espagne dissipe chaque jour.

Le roi de Navarre doit donc comprendre qu'il est né pour de grandes choses. Dans cet espoir, il doit compo-

ser sa personne et ses actions, afin de se mettre à la hauteur de toutes les occasions.

Les rois ne règnent que par la grâce de Dieu. Les couronnes ne s'affermissent que par la force des lois. Il faut donc que le roi de Navarre soit pieux et juste. Mais comme tous les regards sont tournés vers lui, il faut que sa vertu soit publique et privée, il faut être modèle.

La règle de la vie d'un prince influe sur la marche de l'État.... la journée est longue quand elle est bien distribuée. Il y a assez d'heures pour les choses sérieuses, assez pour les exercices et les plaisirs.

Le roi de Navarre pourrait être habillé à huit heures au plus tard, et faire sa prière. Cela fait, entrer dans son cabinet et y appeler ses conseillers pour examiner mûrement et à loisir les affaires. Signer ensuite les dépêches, après se les être fait lire.

Ceux du conseil s'assembleraient avant de venir chez le roi, dépêcheraient les affaires peu importantes, ébaucheraient les autres, et les lui apporteraient à moitié digérées.

Le surplus du temps jusques au dîner se passerait en exercices ou plaisirs. Sauf les jours accordés à la religion.

Pendant le dîner, le roi entendrait quelques bons propos. Les membres du conseil y assisteraient, parce que la règle des heures du roi réglerait celles de toute sa maison.

L'après-dîner, Sa Majesté serait libre. Seulement une heure avant son souper, le roi aurait un conseil pour voir ce qui a été fait dans le jour et signer les dépêches. S'il ne se présentait rien, le roi deviserait des affaires.

N'y a point de mal qu'un roi se trouve au conseil de ses affaires domestiques. Cela aiguillonne.

Si Sa Majesté dînait à dix ou onze heures, elle pourrait souper à six ou sept heures et se pourrait retirer à neuf, ou au plus tard à dix. Toute l'après-souper le roi serait libre. A neuf heures la prière publique.

Ce faisant, le roi de Navarre ferait toutes choses sans s'ennuyer, et avec ample loisir. Il connaîtrait ce que font et ce que valent ses ministres. . . . . .

. . . . . .

Le roi doit se proposer un but digne de lui, y disposer sa personne et sa vie. Chacun, à la cour, se conformerait aux exemples du roi. S'il fait connaître à tous et à chacun que le vice lui déplaît, il faut qu'il le chasse de sa maison. Les personnes diffamées doivent être éloignées, et celles de bon renom doivent être appelées.

Le roi réprimera les concussions, et soulagera par tous les moyens ceux que Dieu a fait naître sujets. Les employés qui dérobent les finances du roi doivent être châtiés, mais ceux qui dérobent le peuple méritent bien plus grand châtiment encore, car ils volent l'honneur du roi.

La personne du roi de Navarre doit donc être un exemple dans sa maison. Sa maison, le modèle d'un bon gouvernement, d'une juste et légitime administration (131).

On trouve dans les papiers de Mornay cette lettre écrite de la main du roi de Navarre :

« . . . . . 1584.

« J'ai reçu ce soir la lettre et le mémoire que vous m'avez envoyés. J'eusse désiré que vous me l'eussiez ap-

porté vous-même..... Lafond m'a dit que vous retourniez à Montauban. Vous devriez être plus affamé de me voir, sachant comme je vous aime ; je ne me puis passer de vous.... venez-vous-en, je vous prie, aussi vide de passion que vous êtes plein de vertu. Je sais que vous m'aimez.... venez donc vitement. Adieu, monsieur Duplessis, c'est votre affectionné maître et ami. — Henry.

XXXVII.

Philippe de Mornay.

Pendant que le roi de Navarre apprenait à régner, Henri III n'assistait même plus au conseil, ne payait plus son armée et cessait pour ainsi dire d'être roi.

Chaque fois que dans un État, l'action directe de la royauté cesse pour une cause quelconque, d'autres actions, indirectes d'abord, naissent, grandissent et finissent par usurper. Si à l'époque de Henri III, la commune eût existé dans sa vérité, il est probable, qu'en l'absence de l'action royale, la France eût éprouvé l'action démocratique. Mais la commune n'étant pas assez bien constituée pour remplacer le pouvoir royal, il se trouva quelques traditions anciennes, qui, si elles ne ressuscitèrent pas la féodalité, servirent du moins à la rappeler.

La France devint alors une sorte de confédération, dans laquelle se mettaient en jeu des élémens féodaux, des élémens monarchiques et aussi des élémens républicains.

Montmorency était presque le roi du Languedoc ; à Henri de Navarre appartenait la Guienne, tandis que Guise avait la Champagne, son frère Mayenne la Bourgogne, et d'Aumale la Picardie. Mercœur, cousin des Guise eut en 1582 le gouvernement de Bretagne, et Henri d'Angoulême, allié des Guise, obtint la Provence.

Les Guise avaient donc autant que le roi de France ; sans le roi de Navarre et Condé qui contrebalançaient leur pouvoir, il est à-peu-près certain que les princes lorrains se fussent substitués aux Valois, sans même attendre la mort de Henri III.

La véritable féodalité avait cessé avec saint Louis, car la féodalité était l'existence légale des grands fiefs.

La noblesse du XVIe siècle descendait des vassaux des grands seigneurs tels que les comtes d'Anjou et de Poitou, les ducs d'Aquitaine et de Normandie. Les châteaux forts étaient encore debout, mais les serfs armés pour la défense, s'étaient depuis long-temps transformés en paysans ou bourgeois.

Depuis Louis XI jusqu'à Henri II, un seigneur n'eût jamais osé désobéir aux ordres du roi. Cependant, sous le règne de Henri III les provinces résistèrent. Des gentilshommes firent la guerre, levèrent des impôts, eurent leurs traités d'alliance avec l'étranger. Enfin, on vit apparaître quelques formes de gouvernement, qui de loin rappelaient la féodalité. Cependant il n'y avait ni servage ni chevalerie, il n'y avait même plus le grand seigneur féodal presque l'égal du roi par la naissance et l'autorité.

Dans cette lutte entre le roi et les provinces, la démocratie gagna énormément. Au temps de la vraie féoda-

lité, tout ce que perdait la couronne allait aux seigneurs; mais les gentilshommes du XVIe siècle n'étaient ni assez forts, ni assez riches pour recueillir les débris de la monarchie. Ce fut la bourgeoisie qui se fit conquérante et finit par être plus forte à elle seule que le roi et que les gentilshommes insubordonnés. Le roi, ni la loi ne protégeant plus les villes, les bourgeois donnèrent à leurs magistrats élus une autorité assez grande pour remplacer l'autorité absente de la royauté et de la loi. Les villes s'imposèrent, s'administrèrent, s'armèrent. Elles eurent un drapeau. Bientôt la France fut couverte de petites républiques, telles que Paris, Bordeaux, La Rochelle.

On vit des provinces se faire la guerre : ainsi, Charles de Lorraine duc de Mayenne entra dans le Dauphiné à la tête de huit mille hommes levés en Bourgogne.

La monarchie française était certes en grand danger. A l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, la France trouvait des causes de dissolution. Un ennemi puissant la menaçait. C'était comme l'ombre de Charles-Quint. Philippe II, maître des Espagnes, Castille, Arragon, Grenade, du Milanais, des Deux-Siciles, de l'Italie, de la Franche-Comté, du Pérou et du Mexique, avait encore la souveraineté des Pays-Bas, et du Portugal dont il venait de s'emparer (132).

Dans le cœur du pays, Guise si puissant se faisait l'allié de l'Espagne.

Pendant que ces événemens se passaient en Europe, la race des Valois s'éteignait.

Au midi de la France, dans une province éloignée, vivait un prince appelé à réparer de grands maux, à en empêcher de plus grands encore. Ses amis, ses conseil-

lers étaient les hommes les plus vertueux de ce siècle. Parmi eux brillait Philippe de Mornay seigneur Duplessis. Il vit tous les maux qui menaçaient son pays. C'est alors qu'il pressa le roi de Navarre, non de prendre la couronne, mais de se rendre digne de la porter. Il ne cessait de parler et d'écrire en faveur de l'autorité royale. Il avertissait Henri III, l'ennemi de son parti, mais roi de France, des complots tramés contre son trône; il avait le courage de démasquer les Guise (133), et parlait ouvertement de leur usurpation; il cherchait en politique à affaiblir l'Espagne (134), et repoussait toutes les tentatives d'alliance avec Philippe II.

Il y aurait injustice à ne pas reconnaître que le roi de France Henri IV, n'aurait jamais été ce qu'il fut sans les graves enseignemens donnés au roi de Navarre. Il y aurait injustice à ne pas accorder à Mornay une immense part dans ce règne populaire dont le berceau fut à Nérac; il y aurait encore injustice à ne pas voir quelle influence exerça Mornay dans la constitution nouvelle de la monarchie française.

Mornay a laissé une immense quantité de papiers manuscrits, mémoires, consultations, lettres. Il nous reste de lui depuis l'année 1580 jusqu'en 1584 inclus, cent pièces numérotées et jugées importantes par les historiens, qui, s'en servant pour composer divers ouvrages, ont cité le nom de l'écrivain, Philippe de Mornay. Ces cent pièces sont toutes relatives aux affaires de la France, quelques-unes au gouvernement de la Navarre, d'autres à la religion. Mornay a laissé soixante-et-une lettres écrites à des rois ou à des ambassadeurs, depuis janvier 1580 jusqu'à décembre 1584. Dans cette période,

il a recopié sur des manuscrits de sa main, trente-quatre mémoires ou instructions aux ambassadeurs, projets de légations ou discours très remarquables parmi lesquels nous rappellerons : l'avis à Walsingham, secrétaire d'état d'Angleterre, pour engager la reine Elisabeth à embrasser l'union du roi de Navarre ; — état du roi de Navarre et de son parti en France; — instruction à M. de Ségur pour traiter avec l'Angleterre ; — justification des actions du roi de Navarre.

Nous ne saurions résister au désir de citer quelques lignes d'un historien des plus consciencieux (135).

« Le prince de Condé qui était jaloux de son cousin (Henri de Navarre), et qui avait plus de bonne foi, mais moins de talent que lui, manifestait clairement son humeur, lorsqu'il lui voyait sacrifier les droits des princes et ceux de la noblesse à ses prétentions royales. Avant même l'époque de la mort du duc d'Anjou, le roi de Navarre et Condé étaient tout-à-fait en froid l'un avec l'autre, et le parti ne tarda pas à en ressentir les graves inconvéniens. Duplessis Mornay, Turenne et Augustin de Constant étaient alors parmi les plus zélés serviteurs du Navarrais. Ils ne se rebutèrent point en lui voyant sacrifier les libertés qui leur étaient chères, à la prérogative royale.... Les uns après les autres, toutefois, encoururent la disgrâce de Henri IV depuis qu'il eut changé de religion, parce qu'ils n'oublièrent jamais cette cause sacrée à laquelle ils avaient fait tant de sacrifices, tandis que leur maître sacrifia cette cause elle-même à sa propre grandeur. »

XXXVIII.

Cartel, 1585.

Mornay était tellement convaincu de la prochaine guerre civile, qu'il fit venir toute sa famille à Montauban, où sa maison se fixa au mois de juin 1584. *Monsieur* duc d'Alençon mourut le 10 du même mois dans sa trentième année.

Henri III avait trente-trois ans, Henri de Navarre trente-et-un, et le duc de Guise trente-quatre.

La mort de *Monsieur* et la fin prochaine d'Henri III modifièrent singulièrement la situation des partis. Le roi de Navarre, que les États tenus récemment à Blois avaient écarté du trône, dut proclamer des principes de monarchie à-peu-près absolus. Les Guise, entraînés par la Ligue, s'appuyèrent sur des principes presque républicains.

En apprenant la mort du duc d'Alençon, Philippe de Mornay et de Clervant écrivirent au roi de Navarre une longue lettre où se remarquent ces phrases : « Désormais les yeux de toute la France seront jetés sur vous. Il faut composer vos actions : aux rois, vous devrez de la déférence ; aux princes, de la fraternité ; aux parlemens, l'amour de la justice ; à la noblesse, de la magnanimité ; aux peuples, du soulagement ; aux prêtres, de la modération ; aux ennemis, de la clémence ; à tous, de la loyauté. Ces amours si découverts, et qui dérobent votre temps ne sont plus de saison ; votre cœur

appartient à la chrétienté, à la France; ce n'est qu'à elles qu'il faut chercher à plaire.... »

Cette lettre ne fut pas mal reçue du roi, mais « néanmoins, dit un chroniqueur, le roi de Navarre, se mit dès-lors à redouter la main de tels chirurgiens, parce qu'elle touchait le plus vif de ses plaies. »

Mornay fit pour Henri une liste de tous ceux avec lesquels il devait désormais entretenir correspondance : rois étrangers, officiers de la couronne, conseillers d'État, gouverneurs, présidens, personnages honorés dans chaque province, ambassadeurs. Mornay engagea le roi de Navarre à prendre l'habitude d'écrire lui-même les dépêches secrètes et les lettres intimes.

Quelque temps après la mort du duc d'Anjou, le roi de Navarre envoya Mornay à Paris auprès de la reine-mère et de Henri III pour protéger ses intérêts, observer la marche générale des affaires et surtout les projets des Guise et du cardinal de Bourbon. Marguerite de Valois, qui avait repris sa place auprès de son époux, écrivit des lettres confidentielles à Mornay. Celui-ci ne tarda pas à deviner la prochaine levée de boucliers. Il revint au commencement de 1585 retrouver le roi de Navarre à Sainte-Foix sur la Dordogne. Un grand conseil fut réuni, dans lequel Duplessis annonça publiquement qu'au premier jour les Guise prendraient les armes et qu'il fallait se tenir préparé à tout événement.

Le roi de Navarre désirait attacher étroitement à sa cause M. de Turenne. Ceux qui portaient envie à la haute influence de Mornay, engagèrent Turenne à demander à Henri une charge supérieure à celles de

MM. de Mornay et de Clervant. Le roi de Navarre ne cacha pas à Duplessis la requête de M. de Turenne, mais Henri ne fit cette proposition qu'à regret et d'une voix tremblante. Duplessis répondit : « M. de Turenne sera un utile serviteur de Votre Majesté. Je regretterais qu'à mon occasion il refusât de se joindre au roi. Vous m'avez donné, sire, la charge que j'occupe sans que je l'aie demandée, je la remettrai volontiers à Votre Majesté pour en faire ce qu'il lui plaira. Mais de la posséder avec moins de qualité qu'auparavant, je ne le puis avec mon honneur, aimant toujours mieux n'être rien que la moitié de quelque chose. »

Le roi pressa les mains de Mornay avec affection et ne parla plus de cette affaire.

Turenne, homme loyal, fut depuis l'un des meilleurs amis de Mornay.

Dans le mois de mars 1585, la Ligue éclata. Les Guise, sous prétexte qu'Henri III laissait s'affaiblir la religion catholique, lui déclarèrent la guerre. Mais le conseil du roi de Navarre prévit bien que ce différend entre Henri III et les Guise n'était qu'un prétexte pour frapper de concert et très prochainement le roi de Navarre. Ce ne fut pas l'avis de celui-ci.

Mornay dit alors à Henri : « J'ai pour opinion que cette guerre réussira à l'honneur et à l'avantage de Votre Majesté. Vous avez à louer Dieu, sire, que vos ennemis commencent cette lutte, car elle ne pouvait être évitée. Elle est plus à propos sous le règne de Henri III qu'à l'avénement du vôtre, et il vous est plus facile de la soutenir jeune que vieux. Quant à nous, nous aurons de singuliers travaux à accomplir, mais

nos enfans goûteront le repos et la paix. Votre Majesté aura de grands maux à souffrir, mais elle réussira. Si vous continuez à craindre Dieu et à respecter la justice, vous sortirez glorieusement de cette guerre. Pour mon particulier, sire, je vous promets que je ne connaîtrai ni chaud ni froid, ni nuit ni jour, jusqu'à ce que Votre Majesté soit hors de danger. Cette guerre, en vous arrachant à vos plaisirs, vous donnera de nouvelles vertus et de nouvelles forces. N'écoutez pas, sire, ceux qui vous engagent à courir aux armes et à attaquer les pays du roi pendant qu'il combat les Guise. Nous y viendrons toujours assez à temps. Restons dans la ligne du juste. Différons les hostilités jusqu'à la dernière extrémité. Préparons-nous néanmoins sans perdre une heure, mais préparons-nous à la défense. Fortifions les places, emplissons-les de vivres et de poudre. Reconnaissons nos amis, sollicitons nos alliés, envoyons des gens habiles et fidèles au-dedans et au-dehors du royaume. Quelques ordres qui viennent de la cour, et il en viendra beaucoup, ne changeons en rien nos projets. Tâchons de gagner la moisson, car nos villes sont épuisées, tout le blé ayant été transporté en Espagne. Offrons même nos armes au roi de France contre la Ligue, car comme sujets nous devons service au roi. »

Ces conseils de Mornay furent suivis de point en point. M. de Clervant eut ordre de se rendre auprès d'Henri III; le duc de Montmorency et Condé furent mis en rapport; M. de Ségur partit en ambassade pour l'Angleterre et l'Allemagne; une immense quantité de salpêtre fut acheté en Espagne et jeté dans les villes. Des ateliers, des moulins à poudre s'établirent en tous lieux. Les populations,

sans distinction d'âge ou de sexe, s'employèrent à relever les fortifications.

Mornay travaillait nuit et jour comme il l'avait dit. Outre sa charge ordinaire, il expédiait toutes les instructions et dépêches au-dedans et au-dehors ; il écrivait lui-même les minutes pour les secrétaires (136), et comme si cet esprit avait une force surhumaine, il publiait des remontrances (137) et son fameux discours contre la Ligue dont il démasquait les projets (138).

A la suite d'un grand conseil tenu à Bergerac par le roi de Navarre, le 10 juin 1585, Duplessis au nom de ce prince rédigea la célèbre déclaration qui occupe une si grande place dans l'histoire de cette époque (139).

Jamais acte public ne fut plus loyal. Le roi de Navarre offrait de se démettre de tous ses gouvernemens, de rendre au roi toutes ses places pourvu que les Guise en fissent autant.

Dans le manifeste de la Ligue, des accusations et même des injures étaient adressées à la personne du roi de Navarre; on l'appelait relaps, perturbateur de l'État, etc.

Henri de Navarre demanda réparation au duc de Guise. « De sa personne à la sienne, un à un, deux à deux, dix à dix, vingt à vingt plus ou moins, à tel nombre que ledit sieur de Guise voudra avec armes usitées entre chevaliers d'honneur. Et pour le regard du lieu s'il le désire en ce royaume, supplie très humblement Sa Majesté de le vouloir nommer. Et où il aurait ce royaume pour suspect, lui offre de se trouver en tel autre lieu hors de ce royaume que ledit sieur de Guise voudra choisir, et qui soit de leur accès, non suspect ni aux uns ni aux autres. Honneur certes vu la

disproportion et l'inégalité de leurs personnes et degrés, telle que chacun connaît, que ledit sieur de Guise devra embrasser et racheter par tous moyens. Le roi de Navarre achètera volontiers de son sang le roi son souverain seigneur, des travaux et peines que les sieurs de Guise lui brassent, son état de trouble et de confusion, sa noblesse de ruine, tout son peuple de calamité et misère extrêmes; protestant le roi de Navarre devant Dieu et sa conscience qu'il ne choisit la voie du duel ni par ambition, ni par haine, ni par vengeance. Le seul désir de servir Dieu et le roi, de voir l'État en paix, le peuple en repos, lui fait volontairement prendre le sort des armes.

« Le roi de Navarre se met sous la protection du Tout-Puissant, qui voit dans les cœurs et préside au sort des armes. Le roi de Navarre appelle sur lui la colère, la vengeance et la malédiction de Dieu, s'il proteste à faux en disant que jamais il n'a conçu de mal contre la personne du roi de France, contre son État, contre ses sujets de quelque qualité, de quelque religion qu'ils soient. Si jamais il a songé à s'élever un trône sur une tombe. »

Cette déclaration fut lue en plein conseil, recopiée de la main du roi de Navarre sur la minute de Mornay et envoyée à tous les princes.

« M. Duplessis, lorsque l'offre de ce duel fut résolue, reçut ordre de mettre la main à la déclaration écrite. Ce qu'il ne voulut qu'à condition que l'offre du comba étant acceptée, quelque nombre qu'il fût convenu, il serait de la partie. Le roi le lui accorda très volontiers (140). »

A ce cartel, le duc de Guise répondit qu'il n'avait aucune inimitié privée avec le roi de Navarre; que toutes ses démarches étaient dictées par l'intérêt de la religion et que des causes si graves ne pouvaient pas se résoudre par un duel privé entre gentilshommes (141).

Le roi Henri III feignit une grande indignation de l'insulte faite par Guise au roi Henri de Navarre. A cette époque difficile de la vie d'Henri de Bourbon, Duplessis Mornay s'éleva jusqu'à la hauteur des plus grands diplomates connus. La lettre du roi de Navarre à Élisabeth (142), écrite par Mornay, est un chef-d'œuvre.

L'ambassadeur était Ségur Pardaillan. « Ségur, dit Sismonde de Sismondi (143), était aussi porteur d'une instruction rédigée par Duplessis Mornay. Nous éprouvons quelque regret de ne pouvoir insérer ici en entier cet écrit, si différent de ce que présente ordinairement la diplomatie. La loyauté de l'écrivain, sa connaissance complète du danger, et sa confiance en Dieu, au moment où cette lutte terrible commence, s'y font sentir à chaque ligne. Il rassemble pour les mettre sous les yeux d'Élisabeth, les preuves de l'intention avec laquelle cette grande lutte est commencée, pour réduire l'Europe sous la monarchie temporelle de Philippe II, et la domination spirituelle du pape. Il montre le danger commun pour tous les fidèles qui veulent servir Dieu selon leur conscience, pour tous les princes qui veulent maintenir leur indépendance.... Mornay expose enfin quelle est l'assistance dont le roi de Navarre a besoin pour le moment.... »

Le 7 juillet 1585, Henri III signa un traité de paix

avec la Ligue. Le roi de France accordait aux ligueurs tout ce qu'ils demandaient. Les huguenots devaient être chassés de France, et l'armée de la Ligue passait au service d'Henri III.

C'est ce que Mornay avait prédit au conseil du roi de Navarre cinq mois auparavant. Cette fois encore, Duplessis fut chargé de rédiger un long mémoire qu'il intitula : *Protestation du roi de Navarre, de monseigneur le prince de Condé, de M. le duc de Montmorency, etc., sur la paix faite avec ceux de la maison de Lorraine, chefs et principaux auteurs de la Ligue au préjudice de la maison de France; dressée par M. Duplessis Mornay.*

Philippe de Mornay rédigea aussi pour le roi de Navarre des lettres à tous les corps du royaume, parlemens, États, clergé, noblesse, tiers-État, à la ville de Paris et à la Sorbonne. Toutes les minutes de ces pièces ont été conservées dans les manuscrits de Mornay.

Non content de servir le roi de sa plume et de ses conseils, il le servait vigoureusement de son épée. Ainsi escorté seulement de dix cavaliers, Mornay alla reconnaître Toulouse, en lever le plan et former un projet d'attaque. Il dut, pour accomplir cette audacieuse entreprise, traverser l'armée du maréchal de Joyeuse, et faillit périr poursuivi qu'il était par les habitans et la garnison de Saint-Geniès.

En adoptant le plan d'attaque de Toulouse, Henri de Navarre dit à Duplessis : « Je vous donnerai le commandement des cinq cents plus braves que vous conduirez à l'assaut (144). »

La ville de Castres et le Haut-Languedoc demandèrent au roi de Navarre de leur accorder M. Duplessis

pour gouverneur. « Mais partie se le sentant nécessaire auprès de sa personne, partie le voulant retenir libre pour l'employer aux urgentes occasions, il ne voulut octroyer Mornay aux habitans du Haut-Languedoc (145). »

XXXIX.

Guerre et poésie, 1586.

La France entière était en armes. Malgré sa répugnance Henri III confia le commandement de ses armées aux Guise. Au commencement Condé seul soutint la lutte sur les bords de la Loire. Mais, en février 1586, Matignon et Mayenne attaquèrent le roi de Navarre sur la Garonne (146).

Vers le milieu de l'année précédente, quelques personnes conseillèrent au roi de Navarre d'éviter l'orage en se retirant d'abord en Angleterre, puis en Allemagne. D'y réunir une puissante armée étrangère et de marcher sur Paris. Ce moyen, disait-on, rappellerait ses ennemis au centre et délivrerait les provinces du roi de Navarre. D'autres conseillers engageaient Henri à se retirer à la Rochelle en y conservant la neutralité, laissant à Condé le soin de soutenir la guerre. Mornay, consulté par le roi de Navarre, répondit « qu'un roi ou un prince ne sortait de ses États qu'après avoir perdu son épée (147). »

Le lendemain du jour où Mornay donna au roi de Navarre le conseil de rester en France et d'y combattre, Henri lui dit qu'il était résolu à suivre son avis. « Et

depuis au plus fort des desfaveurs de M. Duplessis, le roi a souvent témoigné, qu'il lui avait été auteur de cette résolution, dont il s'était bien trouvé. »

C'est donc Mornay qui fit rester en France le roi de Navarre, et lui fournit les occasions de devenir ce glorieux Henri IV, chef d'une des grandes races royales.

Le conseil de Navarre opinait pour conserver toutes les places, mais ne défendre, faute de soldats, que les plus importantes. Celles-ci se composaient des villes qui, avant de se rendre, pouvaient supporter mille à douze cents coups de canon, ce qui, dans le langage du temps, s'appelait le grand choc.

Lorsque M. du Maine entra en Guienne, Henri de Navarre ignora d'abord s'il attaquerait vers Bergerac ou si, remontant jusqu'à Souillac, il chercherait à pénétrer en Quercy. Afin d'opposer aux ambitions et surtout aux prétentions des gouverneurs particuliers une autorité supérieure, le roi de Navarre se priva de la présence de Mornay, et l'envoya à Montauban avec de grands pouvoirs militaires et civils. Mornay partit accompagné de quelques gentilshommes de ses amis, de Tauvenay, Dechappes, et deux cents arquebusiers à cheval seulement. Il se mit alors à faire des levées. La jalousie des gentilshommes, le dégoût des paysans pour la guerre, eussent bientôt accablé d'ennui Philippe de Mornay sans cette modération, ce dévoûment à la chose publique, et ce mépris de tout intérêt privé, dont déjà il avait donné tant de preuves.

On commençait la huitième guerre civile (148), et chacun éprouvait un invincible besoin de repos.

Mornay fit réparer bon nombre de places. A Mon-

tauban, il fortifia le faubourg du Tarn pour couvrir le pont; après avoir reconstruit tout ce faubourg dont il traça les rues, il lui donna le nom de *Ville-Bourbon*.

Grand ingénieur, Philippe de Mornay avait déjà établi des fronts bastionnés autour de Montauban, lorsqu'au mois de février 1586 le roi de Navarre lui écrivit de le venir trouver en Gascogne en marchant nuit et jour et sans perdre une minute. A Leyrac sur la Garonne, Mornay rencontra l'ennemi et n'échappa qu'en déployant une audacieuse bravoure.

Le roi de Navarre mandait Philippe de Mornay pour avoir son avis et le prier d'écrire au sujet d'une négociation importante qui s'entamait. Le duc de Montpensier avait envoyé le sieur de Mondon de Mirballais pour le prévenir que son projet à lui, duc de Montpensier de la maison de Bourbon, était de s'opposer aux ambitieux projets des Guise contre la monarchie. Mais il désirait avoir l'avis du roi de Navarre sur la déclaration à faire.

Mornay écrivit toutes les minutes des lettres, non-seulement du roi de Navarre au duc de Montpensier, mais encore de ce prince à Henri III, à la reine-mère, au parlement. Il écrivit une instruction pour le duc de Montpensier lui-même, le 11 février 1586. Après avoir composé une immense quantité de dépêches pour l'Angleterre et la Suisse, il se rendit à Venise et vers le duc de Florence pour faire connaître la situation de la France et appeler l'intérêt de l'Europe sur le roi de Navarre et la sainteté de sa cause.

A peine avait-il terminé cette importante mission, qu'on le revit sur les remparts de Montauban, dessiner,

travailler, encourager les ouvriers et dresser les soldats. Quand les autres dormaient, Mornay écrivait sa fameuse réponse au *Catholique anglais*, livre très virulent composé par la Ligue contre le roi de Navarre.

Duplessis Mornay resta donc près de quinze mois à Montauban et aux environs. Il empêcha M. du Maine de s'emparer de Figeac, Cajare et Cardaillac. Il ravitailla le Mas-de-Verdun, place de sûreté importante sur la Garonne. Quatre fois les convois qu'il conduisait pénétrèrent dans la ville à travers les ennemis. Il fit de vigoureuses expéditions avec artillerie pour protéger les moissons de Villemur et de Caussade.

La Francèse était une petite ville à trois lieues de Montauban. Une nuit, Mornay fit une sortie et marcha droit sur La Francèse. Les pétards jouèrent contre les portes, mais au petit jour la noblesse du pays vint au secours de la ville avec grand nombre de paysans. Duplessis, quoique plus faible ordonne l'assaut et prend la ville. Mais restait un retranchement où le canon ne pouvait aller qu'en comblant le fossé. Il entreprend ce travail, enlève le retranchement et n'y trouve que les blessés, les autres ayant pris la fuite.

Cependant les gentilshommes catholiques commandés par le comte de Malartic, allaient à leur tour lui donner l'assaut. Mornay prend son parti, laisse le capitaine Lavergne avec cinquante hommes et trente grands pains dans le retranchement, et se retire à Montauban, canons en tête et en queue de sa troupe pour tenir les poursuivans à distance. Les ennemis, après son départ, reprennent la ville et font l'investissement du petit fort. Le soir même, Duplessis sort de nouveau de Montauban avec une

petite armée et campe non loin de la ville. Il écrit un billet ainsi conçu au capitaine Lavergne : « Ayez bon courage, M. de Châtillon est arrivé à Caussade. Demain nous nous joindrons et verrons les ennemis. »

Le billet fut confié à deux goujats, qui se laissèrent prendre.

C'est ce qu'avait voulu Philippe de Mornay. Le billet une fois lu, l'épouvante gagna les bourgeois et la garnison, qui la nuit même abandonnèrent la ville.

Le roi de Navarre racontait souvent en riant cette petite aventure.

La guerre de partisans exigeait une aptitude particulière et dont Mornay était doué au suprême degré. Ainsi lorsqu'il eût pris d'assaut Leyrac à trois lieues de Toulouse, il fit repartir son canon sans attendre même l'occupation de la place. Bien lui en prit, car M. de Cornusson arriva avec toutes les forces du pays, et se serait infailliblement emparé de l'artillerie pendant que les soldats donnaient l'assaut.

Mornay avait des instincts stratégiques. Lorsqu'il voulut occuper Salvaignac, médiocre place du reste, le roi de Navarre lui écrivit qu'il ne fallait pas s'embarquer sur de mauvais vaisseaux, et que néanmoins il louait sa bonne affection. Mornay répondit : « J'ai choisi cette place quoique tous mes amis m'en dissuadassent, je l'ai choisie quoiqu'elle soit mauvaise, parce qu'elle est la liaison du Languedoc à la Guienne. Celui qui possède cette ville est maître des communications entre deux provinces.... »

Aussi humain que courageux, Duplessis sauva la vie à MM. du Claux et de Bressoles, gentilshommes de

Montauban qui avaient trahi et dont l'armée demandait le supplice.

Délicate autant que pénible, la position de Duplessis Mornay exigeait plus que des talens de capitaine. Le bien est difficile à faire, disait-il si souvent que ces mots étaient devenus sa maxime. Lorsque la nuit il préparait ses troupes pour quelque sortie et que le plus grand secret devait présider à l'exécution, on voyait une ou plusieurs fusées lancées dans les airs avertir les campagnes et les villes voisines. Mornay trouvait le pays en armes.

Nous ne pouvons rappeler tous les faits de cette guerre civile où chaque jour avait son combat. Mais il est un trait que nous ne saurions passer sous silence parce qu'il peint à merveille les mœurs militaires de cette époque.

Au commencement d'octobre 1586, la ville de l'Ile-en-Jourdain, située à quatre lieues de Toulouse, était bloquée par Fontanilles, gendre du maréchal de Montluc. Neuf forts commandaient tellement la ville, que les habitans pouvaient à peine sortir de leurs maisons. Le sieur Dubourg, commandant de la place, avait appelé vainement à son secours M. de Fontrailles, gouverneur du pays. Il n'y avait plus de vivres que pour huit jours, lorsque la garnison parvint à avertir Duplessis Mornay. Ce brave gentilhomme, à peine guéri d'une blessure reçue à Montech, ne balança pas à secourir les amis du roi de Navarre. Il part la nuit de Montauban à la tête de quarante gentilshommes et de deux cents arquebusiers à cheval, passe la Garonne à gué au-dessous du Mas-de-Verdun, et arrive le lendemain à Mauvesin. Là il trouve

M. de Fontrailles et quelques troupes auxquelles il avait donné rendez-vous. Ils partent ensemble, et le lendemain à trois heures du matin le principal fort se trouve investi. Douze chevaux de charrettes traînaient l'artillerie, et M. Duplessis avait dû atteler les propres chevaux de son carrosse à deux petites bâtardes. Les flancs du fort une fois rompus, on fait jouer les pétards à la muraille et bientôt après la brèche est praticable. Le fossé était large, Mornay le fait combler par des planches. L'attaque a lieu, la défense est vigoureuse, et les défenseurs perdent une centaine d'hommes. Duplessis voit aussi tomber bon nombre des siens.

Un prisonnier dit à Mornay que celui qui commande le fort a sa femme et ses enfans auprès de lui. Mornay fait suspendre l'attaque, et prévient l'officier qu'il est autorisé par M. Duplessis à faire sortir sa famille qui sera traitée avec les plus grands égards. L'officier répond que la femme et les enfans d'un capitaine doivent apprendre à mourir avec lui. Mornay donne cependant l'ordre de les épargner. L'assaut recommence. Le fort est pris et incendié. Duplessis, à la tête des siens, entre dans la ville avec le convoi de vivres qu'il amenait de Montauban. Sans perdre un instant, il attaque d'autres forts, s'en empare et les détruit.

Cependant de proche en proche, on court aux armes pour s'opposer à la retraite de Duplessis. Ses lieutenans lui conseillent de se retirer avec promptitude. Il refuse d'abandonner ses blessés, les fait placer sur des brancards, repasse la Garonne au-dessous d'Auvila, malgré une crue extraordinaire, et arrive vers minuit à Montauban après une expédition

de trente-six heures sans repos et presque sans nourriture.

Chemin faisant, il avait chargé une compagnie de la garnison pe Lauzerte qui voulait s'opposer à sa retraite. Tout fut tué, excepté un sergent. Le secrétaire de Mornay périt, ainsi qu'un de ses gentilshommes, nommé Congerville.

Des expéditions de cette nature avaient lieu chaque jour. Peu de temps après, le duc de Joyeuse pénétra dans le Bas-Quercy à la tête d'une armée de douze mille hommes de pied, douze cents cavaliers et seize pièces de canon. Mornay défendit avec intelligence et vigueur Salvaignac et Villemur. Il eut à protéger Meillan et Leyrac, place de la Garonne, contre le maréchal de Matignon.

Dans une lettre particulière de Duplessis au roi de Navarre, il signale l'inconvénient des arquebusiers à cheval, appelés dragons. « Ma peine est que je n'ai que des arquebusiers à cheval, qui laissent mal volontiers leurs chevaux; sur ces arquebusiers cependant j'ai eu ce pouvoir, leur en répondant, de leur faire quitter leurs chevaux. Je les ai baillés à certain prix à nourrir à ceux de Mauvesin et tous ont été rendus au sortir de l'expédition de Lectoure. »

Au commencement de 1587, le roi de Navarre ne pouvant se passer plus long-temps de Mornay, le rappela auprès de lui. Sa famille qui ne l'avait pas quitté à Montauban, l'accompagna dans la ville de Nérac (149).

Duplessis Mornay avait une telle activité et son aptitude au travail était si grande, que la guerre et la diplo-

matie lui laissaient encore le temps d'écrire de charmantes lettres et même des poésies.

Puisant dans ses manuscrits, nous pourrions multiplier les citations, mais il nous suffira de rappeler ici une lettre à madame la duchesse d'Uzès, et un sonnet à M. de Messe, ambassadeur à Venise.

Duplessis écrit à la duchesse d'Uzès le 11 février 1586 :

« Madame, les petites lettres sont de saison. Le porteur vous donnera amplement de nos nouvelles. Croyez que nous avons le courage bon, et que rien ne nous attendrit que la misère de ce royaume. Vous avez ouï parler de certains petits châteaux dont M. de Mayenne aura fait bruit. Voyez-en la carte et vous n'y en trouverez pas un. Nos moulins commencent à s'assurer aux coups de son canon ; et rien ne nous nuit, que trop de désir de tout défendre. A ceux qui vous diraient le contraire, demandez, madame, aux conteurs de nouvelles si Mont-Limar, Embrun, Lodève, Saint-Pons, ou Taillebourg sont pris encore.... C'est pour vous dire, madame, que la Ligue ne peut reprendre en deux ans de bons succès ce qu'elle a perdu en quatre jours. Et voilà comment ils servent le roi. Il ne me reste que de vous baiser très humblement les mains.... »

SONNET (150).

Barque qui va flottant sur les écueils du monde,
Qui vois l'air tout épris, et les vents conjurés,
Le gouffre entrebâillé; les flots démesurés,
Sans ancre, sans abris, sans emmarre et sans sonde.

Barque ne perds point cœur ! Qui doute que cette onde
Ne soit subjecte aux vents ? aux flots mal assurés,
Un esquif my brisé. Mais les cieux azurés
Sont-ils pas sur les vents et sur la mer profonde ?

Au ciel ? non ! qu'à la mer commande ton pilote ;
Par lui vente le vent, par lui ce monde flotte,
Vente et flotte pour toi, pour te conduire au port.

Ton port, c'est l'Éternel, et tu t'en veux soustraire.
Veux-tu calme ou bon vent ? Tu demandes ta mort ;
Pour surgir à ton port, il te faut vent contraire.

Lanoue, surnommé *Bras-de-Fer*, était l'un des hommes les plus vertueux du XVIe siècle. Ami de Mornay, il lui écrivit un grand nombre de lettres, parmi lesquelles nous choisirons celle-ci pour donner la mesure de l'estime dont jouissait Philippe de Mornay.

« Genève, 20 mars 1586. — J'ai vu par vos lettres deux choses qui me sont bien favorables. La première, c'est que notre petit maître va toujours croissant en vertu et crainte de Dieu. La seconde, que ceux qui vous doivent dévorer sont encore au commencement de leur ouvrage ; je prends plaisir aussi à recevoir des témoignages de votre bonne amitié que je prise beaucoup en ce temps surtout où les vraies amitiés sont rares. Je suis bien heureux de ce que vous êtes près de celui qui a besoin d'un Duplessis Mornay, afin qu'en cette périlleuse navigation, il lui montre les écueils. Servez-lui de Sénèque et de Burrhus tout ensemble, afin que nous voyons en lui la personne d'un Titus. Mais j'ai grand'peur qu'auparavant il conviendra qu'il joue le personnage d'un

César en quelques choses. Vous êtes maintenant en de durs exercices, tant privés que publics, où je sais bien qu'on fait ce qu'on peut et non ce qu'on veut..... Je suis pour vous tout ce qu'on peut désirer, car j'aurais tort si je n'aimais celui qui honore son siècle. Je brûle d'envie de voir votre maître, et vous et tous mes bons amis de par là. Ce sera quand il plaira à Dieu que je prie de vous accroître ses grâces et faire prospérer.

Votre fidèle ami et serviteur, LANOUE.

XL.

Bataille de Coutras. — Mornay y enlève la cornette blanche du duc de Joyeuse, 1587.

Revenu auprès du roi de Navarre, Mornay partageait son temps entre l'étude, les occupations politiques et la guerre. Il était à l'escalade de Castillon et causait avec M. de Turenne lorsque celui-ci reçut au fort de Nicolle-sur-la-Garonne l'arquebusade dont il faillit mourir. Mornay aida à rapporter Turenne à la tranchée.

Au mois de mai 1587, le roi de Navarre étant à La Rochelle, écrivit à Mornay de le venir joindre. Le maréchal de Matignon, commandant au parti opposé, lui offrit un passeport. Mais Duplessis refusa et traversa en ennemi les postes des Ligueurs.

Chemin faisant, il aida MM. de la Force et de Chouppes

à délivrer la ville de la Linde attaquée par la noblesse du Périgord.

A son arrivée à La Rochelle, Henri de Navarre lui fit l'accueil le plus amical et remit en ses mains l'administration des finances publiques, le soin de toutes les dépêches, la direction de toutes les entreprises. Depuis ce moment, Henri ne permit plus à Mornay de le quitter jusqu'à la trève avec Henri III.

Chaque matin, Mornay entrait dans la chambre du roi avant son lever et l'entretenait une demi-heure. Il laissait au roi liberté entière pendant le reste de la journée. Jamais Duplessis ne présentait à Sa Majesté de difficultés, sans donner en même temps la solution. Le roi se sentait si peu chargé d'affaires que dans son langage des camps il répétait souvent : « *Aussi peu me passerais-je de chemise que de M. Duplessis.* »

Mornay engagea le roi de Navarre à tenter quelques beaux coups de main. Par une marche habile et vigoureusement menée, Duplessis enleva au bourg de Rosiers entre Saumur et Angers, tous les bagages du duc de Mercœur, qui valaient 200,000 écus. Le prix en fut donné aux troupes.

Pour venger sa récente défaite le duc de Joyeuse quitta la cour annonçant qu'il allait livrer bataille aux huguenots. Le roi de Navarre alla au-devant des troupes suisses et allemandes entrées en Lorraine, le 29 août, pour guerroyer sous ses ordres. La jonction devait s'opérer dans le Forez. Les alliés changèrent de direction.

Le 24 août 1587, Henri de Navarre partit donc de la Rochelle pour traverser le Périgord et le Limousin.

Joyeuse voulut empêcher les huguenots d'arriver au Périgord. Il partit de Poitiers allant vers Barbésieux et Aubeterre.

Le 15 octobre, l'armée protestante était à Montguyon. D'un côté le roi de Navarre avait l'armée de Joyeuse, de l'autre l'armée du maréchal de Matignon, venue de Bordeaux.

La bataille de Coutras a été admirablement décrite jusque dans ses moindres détails (151). Nous ne parlerons donc que de ce qui concerne Duplessis Mornay.

Étant à Montlieu, maison de MM. de Jarnac, Mornay engagea vivement le roi de Navarre à traverser la rivière de Dronne et à prendre position à Coutras. On avait trois lieues à parcourir. Henri de Navarre occupé à jouer répondit qu'il allait y songer. Duplessis lui proposa d'y marcher avec une avant-garde. Mais rien ne fut fait. Le lendemain matin, vers huit heures, le prince de Condé, logé à Montguyon, fit prévenir le roi de Navarre que la noblesse de Poitou, Saintonge et Angoumois voulait se retirer. Chacun désirait aller chez soi pour se préparer à marcher au-devant de l'armée auxiliaire. Condé ajoutait qu'il ne répondait que de sa seule maison. Le roi de Navarre exprima son mécontentement. Il fit écrire à la noblesse qui consentit à marcher jusqu'à la rivière de Dronne, mais non pas à la franchir. Ces pourparlers avaient duré jusqu'à onze heures. Il fut alors résolu que l'armée ne bougerait pas de la journée. Mornay, tout étonné de ce parti, dit en plein conseil que c'était méconnaître les principes de la guerre que de rester ainsi sans position en présence de l'ennemi, qui ne manque-

rait pas de s'emparer des hauteurs de Coutras. Le roi de Navarre importuné de l'opiniâtreté de Duplessis, demanda vivement : « Eh ! si nous partons si tard où logera l'armée ? — Au piquet, en présence de l'ennemi, s'écria Mornay, en fut-il jamais plus de saison ! Mais si nous voulons nous passerons la rivière. »

Le roi de Navarre se décida à suivre cet avis. On partit à midi. Il y eut deux ou trois alarmes pendant la route, mais à neuf du soir on franchit la rivière au gué de Coutras. Les gentilshommes du Poitou et de la Saintonge oublièrent leur projet de départ et se logèrent à Coutras même. Les maréchaux-des-logis de l'ennemi y étaient déjà, et furent rudement menés par la noblesse. L'artillerie seule ne put passer le soir, mais le lendemain matin Clermont d'Amboise la fit poster.

Le 20 octobre 1582, les deux armées s'approchèrent et se mirent en bataille.

L'armée protestante était de quatre mille trois cent quatre-vingts fantassins, douze cent cinquante chevaux et trois bouches à feu. L'armée royale, de quatre mille huit cents fantassins, deux mille huit cents chevaux et deux pièces de canon.

« Les deux armées qui allaient en venir aux mains présentaient un contraste remarquable. Une grande magnificence régnait dans celle des catholiques. Les habits et les armes des jeunes seigneurs étincelaient d'or et d'argent ; ils portaient de brillantes écharpes ; des plumes flottaient sur leurs casques ; leurs chevaux étaient richement enharnachés. Le duc de Joyeuse avait donné l'exemple du luxe. Son armure était couverte d'émail et d'argent. Du côté des huguenots on ne voyait que du

fer et des habits grossiers. Les princes eux-mêmes étaient vêtus simplement; mais ils avaient des soldats endurcis à la fatigue, habitués aux dangers et exercices du maniement des armes. Les rangs étaient serrés, et les manœuvres s'exécutaient avec autant de rapidité que de précision. Tout au contraire, du côté des catholiques annonçait l'inexpérience (152). »

Henri de Navarre fit faire la prière publique, puis il réunit les chefs : La Trémouille commandant des chevau-légers, Vignole qui dirigeait les arquebusiers, le vicomte de Turenne capitaine de la cavalerie gasconne; Condé dont les escadrons étaient sur six rangs; le comte de Soissons qui guidait la noblesse. Henri donna ses ordres, expliqua à chacun son mouvement et dit à Mornay de joindre ses cavaliers à l'escadron du roi : « Quant à vous, ne me quitterez de la journée », dit-il à Philippe de Mornay.

A huit heures l'artillerie commença le feu. Celle des protestans fit éprouver d'énormes pertes aux lanciers albanais de Lavardin. Ce seigneur se porta au galop vers Joyeuse qui était à la réserve : « Monsieur, lui dit-il, nous perdons *pour attendre, il faut jouer. — Eh bien ! chargez, monsieur* », dit Joyeuse.

Cette charge vigoureusement conduite mit en désordre la cavalerie protestante qui fut ramenée jusqu'à Coutras.

Les catholiques jetèrent des cris de victoire. Alors, des rangs de l'infanterie protestante on entendait les capitaines qui disaient d'une voix éclatante : « Enfans, il faut aller mourir dans les rangs ennemis. » Ces braves fantassins passèrent incontinent l'arquebuse dans la main gauche, tirèrent l'épée, et se jetèrent en courant sur les

catholiques. Dans ce moment, le roi de Navarre qui avait à sa droite Condé, et à sa gauche Soissons, leur cria : « Je ne vous dirai qu'une chose, c'est que vous êtes de la maison de Bourbon, et vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné. »

Les catholiques plient. Joyeuse se porte en avant au galop, entraînant toute sa cavalerie. Ils sont à huit cents mètres des huguenots et ne peuvent arriver qu'en désordre, tout essouflés, les rangs ouverts et rompus. Henri de Navarre le comprend. Lorsque Joyeuse et ses cavaliers sont à trente pas, Henri fait charger et met l'épée à la main. La mêlée devient horrible. Condé roule aux pieds des chevaux, Soissons, dont la vigueur est proverbiale, saisit à la gorge les catholiques et les jette à terre. Cependant le roi est entouré de toutes parts, le baron de Fumel et Château-Renard, gentilshommes catholiques, serrent Henri de près, il se défend, frappe, et saisissant corps à corps Château-Renard, il lui crie : *Rends-toi Philistin !* Pendant que Château-Renard se rend, Fontenay tue le baron de Fumel. Un gendarme voulant délivrer Château-Renard, frappe de sa lance le casque du roi de Navarre, mais Augustin Constant traverse de son épée la gorge de ce gendarme et sauve la vie du roi (153).

Dans cette mêlée l'épée des huguenots eut l'avantage contre les longues lances des cavaliers de Joyeuse.

Les catholiques sont bientôt en fuite, Saint-Sauveur frère de Joyeuse est tué. Celui-ci veut gagner à travers champs la route de la Roche-Chalais. Il est pris dans un sentier par deux capitaines huguenots Bourdeaux et Courtier. Il leur promet une riche rançon, mais Bourdeaux le tue d'un coup de pistolet. Quelque temps au-

paravant, à La Mothe-Saint-Éloy, Joyeuse ayant pris des huguenots, leur avait fait couper la gorge, pour les empêcher, disait-il, de se plaindre. Il était cruel et massacreur (154).

Le combat avait duré huit heures. Les catholiques laissèrent sur le champ de bataille quatre cents gentilshommes, trois mille fantassins, des enseignes, des cornettes, toute l'artillerie, les bagages et enfin le général en chef, et un butin de 600,000 écus (155).

D'Aubigné affirme que les huguenots ne perdirent que cinq gentilshommes et vingt soldats.

Duplessis et le roi de Navarre étaient séparés par la charge. « Retournant de la poursuite de la victoire, écrit modestement Philippe de Mornay, je rencontrai le roi de Navarre qui ralliait ses troupes, auquel je présentai la cornette blanche des catholiques qui m'était tombée en mains. Dans le moment on vint dire au roi que l'armée du maréchal de Matignon paraissait et allait l'attaquer, il prononça ces mots : *Allons! compagnons, allons, ce sera ce qu'on n'a point encore vu, deux batailles en un jour.* »

Des fuyards qui se retiraient avaient été pris pour l'armée de Matignon.

Le roi de Navarre après avoir adressé à Philippe de Mornay des félicitations sur ce qu'il avait insisté la veille pour prendre la position de Coutras, lui dit : « Hâtez-vous d'aller en votre logis pour ordonner les dépêches (156). »

Avant même d'ôter sa cuirasse, Mornay écrivit toutes les lettres du roi.

Le corps du duc de Joyeuse avait été apporté dans le logis de M. de Mornay et étendu sur la table de la salle.

En entrant, il vit avec déplaisir ce spectacle et s'empressa de mettre des gardes autour des restes du général ennemi. De son côté, le roi de Navarre rentrant à la maison qu'il occupait, la trouva remplie des prisonniers blessés « tellement qu'il n'y avait lieu à mettre commodément son couvert. Il commande donc, qu'on le lui portât chez M. Duplessis, et parce que la salle était occupée du corps du duc de Joyeuse, fallut mettre le couvert du roi et de M. Duplessis en la chambre au-dessus. Là, le roi de Navarre prenant son repas, lui furent amenés tous les prisonniers de qualité en fort grand nombre, et apportés les drapeaux pris sur l'ennemi, cinquante-six enseignes de gens de pied, et vingt-deux cornettes de cavalerie, tellement qu'il se trouva environné de trophées ayant à ses pieds le corps du duc de Joyeuse qui avait promesse du pape de posséder tous les biens du roi de Navarre (157). »

Le lendemain, le cœur de Joyeuse fut déposé dans l'église de Coutras. Mornay, quoique fort à court d'argent, donna sa bourse au sieur Maron, secrétaire du feu duc, avec un sauf-conduit du roi de Navarre, pour transporter le corps de Joyeuse où bon lui semblerait (158).

Le roi de Navarre ne profita pas de sa victoire. D'Aubigné a dit que la passion d'Henri pour Corisande l'empêcha de poursuivre ses succès, selon Sully, les jalousies entre Condé, Soissons et le roi nuisirent plus encore. Mais Duplessis Mornay donne une raison beaucoup plus probable.

On lit dans une lettre écrite à cette époque même par un de ses amis : « J'ai appris de M. Duplessis Mornay

que les noblesses de Poitou, Saintonge et Angoumois ne purent être retenues après la bataille de Coutras. A peine avait-on pu obtenir qu'elles passassent la Dronne, tellement qu'aussitôt le combat fini, les gentilshommes voulurent avoir congé pour se préparer au plus grand voyage, et s'en retournèrent avec M. le prince de Condé. La noblesse de Guienne d'ailleurs n'avait été convoquée qu'à la hâte et pour trois semaines, et cependant on l'avait retenue plus de deux mois. Aussi tous les gentilshommes voulurent prendre temps pour pourvoir, pendant une longue absence, à leurs places et familles. Ainsi fut contraint le roi de Navarre de laisser partir tous les gentilshommes du Poitou, Saintonge, Angoumois et Guienne, ayant de tous tiré promesse que le 20 novembre ils se retrouveraient réunis à la plaine de Saint-Aulais aux confins de Saintonge et de Périgord, pour de là s'acheminer conjointement vers l'armée étrangère. »

Ce qui était arrivé à Philippe de Valois le lendemain de Crécy au milieu du XIVe siècle, arriva au roi de Navarre le lendemain de Coutras à la fin du XVIe siècle.

En 1346, à Crécy, c'est la désobéissance des seigneurs féodaux; en 1587, à Coutras, c'est l'indépendance de la noblesse.

Afin de ne pas rendre inutiles les forces qui lui restaient, c'est-à-dire l'infanterie et la noblesse d'au-delà de la Loire, le roi de Navarre chargea Turenne de les employere n Périgord au siége de Sarlat.

Henri et sa maison traversèrent la Garonne à Monheurt et se rendirent à Nérac. Mornay accompagnait le roi. Dès que la cour fut installée, Mornay écrivit à

Henri III de la part du roi de Navarre qui sollicitait la paix. Mais les Guise empêchèrent l'envoyé du roi, M. de la Burthe, d'obtenir l'audience de Henri III. De son côté, Mornay composa plusieurs brochures ou remontrances, toutes dans l'intérêt de la paix, de l'ordre, de la prospérité de la France. On trouve encore dans les papiers de Mornay, un récit fort circonstancié de la bataille de Coutras, ayant pour titre : *Mémoires envoyés en divers lieux de ce qui se passa depuis le* 24 *août, que le roi de Navarre sortit de La Rochelle, jusques à la bataille de Coutras; dressés par M. Duplessis, le* 20 *octobre* 1587.

Mornay parle de la bravoure de chacun, mais lui, qui avait enlevé la cornette blanche de Joyeuse, ce premier drapeau de l'armée ennemie, il s'oublie complétement : « En ce combat tous les chefs vinrent aux mains; le roi de Navarre jusques à en colleter dedans la presse, et plusieurs coups de lances dans ses armes; monseigneur le prince, un cheval tué et lui porté par terre et relevé. Monseigneur le comte de Soissons semblait n'avoir fait autre chose; M. de Turenne, un cheval tué, etc., etc., toutes les parties de l'armée combattirent et toutes firent leur part de la victoire, qui fut poursuivie fort chaudement et sans s'amuser au butin jusques à la Roche-Alais. »

Ce qui nous reste des papiers de Mornay pendant les années 1585, 1586 et 1587 est fort considérable. Quatre-vingts lettres aux rois, princes, ambassadeurs; treize instructions de la plus haute importance aux envoyés du roi de Navarre; enfin dix-neuf brochures politiques ayant les titres divers de déclaration, protestation, re-

montrances, réponses, mémoire, discours, avertissement, composent les manuscrits laissés par Duplessis. Le 1er janvier 1585, il composa un véritable almanach de la cour du roi de Navarre, petit monument du plus singulier intérêt.

Outre ce qu'il publiait, Mornay avait dans ses archives des pièces historiques d'une haute importance diplomatique, ou curieuses pour l'historien. Ainsi l'*Histoire de la mort de la reine d'Écosse, exécutée le* 19 *février* 1587, *envoyée d'Angleterre à la feue reine Louise de Lorraine, épouse de Henri III, roi de France.*

XLI.

Mornay et Sully, 1588.

A peine le roi de Navarre avait-il eu le temps de faire une petite tournée dans le Béarn, qu'il apprit la déroute de l'armée étrangère. Le duc Casimir qui avait promis d'en prendre le commandement, s'en excusa au moment du départ, et fut remplacé par le baron de Dohna, grand personnage, mais peu connu comme général. Beaucoup de gentilshommes se retirèrent alors de l'armée. Une autre cause qui fit échouer le projet de secours étranger fut un malentendu dans le lieu du rendez-vous. Le roi de Navarre avait désigné Marsilly-les-Nonnains, tandis que le baron de Dohna prit une autre direction. On dit alors que les étrangers voulaient se réserver l'honneur de faire

seuls la paix devant Paris. Le mécontentement des huguenots était à son comble. Duplessis qui avait toujours blâmé cet appel à l'étranger, engagea, de concert avec Turenne, le roi de Navarre à ne s'appuyer que sur ses nationaux. Il le supplia de convoquer une assemblée générale. Henri s'y opposa d'abord. Cependant il chargea Mornay de faire des dépêches pour la réunion qui ne put avoir lieu qu'au mois d'octobre 1588, dans la ville de La Rochelle.

Le maréchal de Matignon ayant fait un mouvement pour aller secourir la forteresse d'Aire, le roi de Navarre qui était en Béarn auprès de sa sœur, écrivit à Duplessis de marcher contre le maréchal. Au moment où il allait monter à cheval à la tête de sa troupe, madame de Mornay fut prise, dans sa maison de Nérac, de cruelles douleurs. Elle accoucha la nuit suivante, et deux heures après Mornay marchait à l'ennemi (159).

Henri, prince de Condé, mourut le 5 mars 1588. Le roi de Navarre en ressentit un cruel chagrin, encore fallut-il que Mornay se chargeât de lui annoncer cette perte avec les plus grands ménagemens. Henri de Navarre fit venir le comte de Soissons et tous deux s'enfermèrent pour pleurer.

Cette perte était cruelle en effet. Le roi de Navarre passa de suite en Poitou, mais Marans était déjà pris.

La position des huguenots devenait critique. En lisant les mémoires du temps, on voit combien l'irritation était grande contre la personne même de Henri de Navarre. D'Aubigné (160) l'accuse très ouvertement; Sully est sévère (161) quand il juge la conduite de Henri de Bourbon. Les meilleurs amis du roi de Navarre, dans

ce moment suprême, où chacun jouait sa tête parurent résolus à ne plus lui confier la garde de leur destinée. Rhosny, « ne prévoyant que ruine et finale destruction du surplus de ces troupes, sans faire semblant qu'il eût intérêt à tout cela, au contraire, publiant qu'il avait quitté le roi de Navarre et s'était donné au roi, s'en retourna chez lui (162).

« Le vertueux Duplessis Mornay, dit l'historien Sismondi (163), n'avait garde d'agir ainsi; il sentait que cette défiance et ce mécontentement des alliés entraînerait la ruine.... Il s'attacha dans une suite de lettres, de mémoires, d'instructions envoyés aux agens du parti, auprès de toutes les cours, à prouver que le temps et la force avaient également manqué pour tirer parti de la victoire de Coutras. »

Mornay avait d'autant plus de mérite à défendre Henri de Bourbon, que dans le secret de l'amitié il écrivait à M. de Morlas... « Tout ce que dessus soit dit à vous.... pour que vous vous en serviez selon ce que vous verrez à propos pour le bien public, et avec protestation que je condamne ce que vous condamnez, et de tout mon cœur. Ce n'est pas que je l'estime cause des échecs que plusieurs pensent, mais bien, certes, de ce qu'ils le pensent.

Dans la suite Henri de Bourbon fut roi. Sully qui *s'en retournait chez lui*, au temps du malheur, vint à la cour, et les historiens nous disent qu'il fut le meilleur ami d'Henri IV. Alors, Philippe de Mornay, si fidèle aux jours malheureux, connut la disgrâce !

Henri III était aussi malheureux à Paris que Henri de Bourbon dans le midi. Guise poursuivait son œuvre.

La campagne glorieuse contre l'armée étrangère, commandée par le baron de Dohna, avait encore popularisé son nom. Chaque jour il faisait un pas de plus vers le trône. Les Seize, que nous pourrions appeler la Commune, insultaient sans cesse l'autorité royale. Guise usurpait légalement, si l'on peut ainsi dire; les Seize auraient été jusqu'à attenter à la vie du monarque.

La journée des Barricades de 1588, qui expulsa Henri III de sa capitale, est le 10 août catholique. Les Valois deux siècles avant les Bourbons connurent la puissance des passions populaires. L'histoire est une roue qui en tournant ramène sans cesse des événemens semblables.

Les usurpations quelles qu'elles soient donnent naissance aux révolutions, et celles-ci ont deux terribles conséquences : de détruire la nationalité d'abord, et ensuite de mettre l'autorité aux mains du parti le plus outré.

Ainsi la Ligue qui était française trahit la France par son alliance avec Philippe II. — Henri de Navarre, qui était bon Français, appela l'étranger sur notre territoire qu'il ravagea. Le même phénomène se voit dans l'histoire d'Angleterre. Après la victoire de Naseby, le roi a pour lui l'Irlande papiste, tandis que l'Écosse appartient au parlement.

En 1588, Guise est entraîné par les Seize, et ceux-ci par la populace de Paris. — Dans le XVIIe siècle, l'audacieux Cromwell qui faisait trembler l'Angleterre, tremblait devant les hommes d'action qui vivaient aux carrefours de Londres.

La morale de tout ceci serait qu'en temps difficiles,

en révolution surtout, l'homme doit prendre pour devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Duplessis Mornay fut fidèle à cette devise. Peut-être s'il eût été moins complétement loyal, moins vertueux dans l'acception romaine du mot, il fût devenu premier ministre de Henri IV. Mais il avait mieux que la vertu philosophique, il possédait la sainteté religieuse. Il semblait dire : ma récompense n'est pas en ce monde.

A l'aspect d'une si belle vie, on se prend à regretter amèrement qu'une plume éloquente n'ait pas entrepris d'écrire la vie de Mornay. Il méritait mieux que les essais d'un soldat, cet homme qui vécut comme si ses actions devaient être rappelées par le génie.

L'ennemi occupait l'île de Marans, et portait le désordre jusqu'aux portes de la Rochelle, où le roi de Navarre était à peine en sûreté. Mornay, posté à Saint-Jean-d'Angély, chercha les moyens de reprendre Marans, et consulta pour cet objet les réfugiés qui connaissaient les secrets de l'île. Ils promirent de faire passer des troupes à un gué qui amènerait derrière le fort du Clousil. Mornay fit reconnaître deux fois ce gué, la première par le sieur de Fouquerolle, la seconde par des Reaux. Ces gentilshommes se glissaient dans une petite barque au plus fort de l'obscurité de la nuit. Lorsque Duplessis connut bien les positions de l'ennemi et les moyens de l'aborder, il forma son entreprise et en fit part au roi de Navarre (164). Ce prince accueillit le projet de Mornay. En deux jours les dix forts furent enlevés, et avant le quatrième le château de Marans était aux mains de Henri de Bourbon. Le maréchal de Biron à la tête d'une forte armée avait précédemment assiégé

Marans pendant trois mois sans pouvoir réussir à vaincre. Dans l'attaque principale de Marans le cheval du roi de Navarre ayant été blessé d'une arquebusade, Mornay, au péril de sa vie, donna le sien au roi, et combattit à pied.

Ceci se passait au mois de juin. Quelques jours avant Henri de Navarre revenant de secourir l'un de ses régimens cerné par l'ennemi, apprit à Montignac que Guise et les Seize avaient chassé le roi de Paris.

Aussitôt il manda Mornay, et celui-ci écrivit la noble dépêche par laquelle le roi de Navarre offrait sa personne et son armée au roi de France pour l'aider à reconquérir son trône. M. de Montluet de Rambouillet fut chargé d'apporter la lettre à Henri III. Celui-ci, chose incroyable, craignant d'accroître le mécontentement des Guise et de la Commune de Paris n'osa pas accorder d'audience à Rambouillet. Dans ce moment le comte de Soissons, d'après les conseils du maréchal d'Aumont, prit congé du roi de Navarre et se rendit auprès de Henri III. On voit par là que les Bourbons ne cherchaient pas à détrôner les Valois (165).

Quoiqu'elle soit étrangère aux affaires qui nous occupent, rapportons ici une lettre du roi d'Écosse à Mornay. Elle prouve l'estime générale dont jouissait Duplessis, et ses grandes relations. Cette lettre, sans date, a été classée par de Mornay, dans ses manuscrits, à l'année 1588.

Lettre du roi Jacques d'Écosse.

« Monsieur Duplessis, le sieur Delisle vous pourra témoigner l'estime que je fais de votre amitié, comme il m'a témoigné les bons offices pour lesquels je me ressentirai toute ma vie votre obligé, et chercherai le moyen de m'en revancher. Je regrette seulement que je n'ai dès maintenant de quoi.... Ce m'est et me sera chose douce de devoir à un tel homme que vous.... Je me promets que vous me continuerez cette faveur de me procurer toujours mon bien et mon contentement auprès du roy mon frère, vostre maistre. Dieu ne m'en donne jamais davantage que je lui en désire.... Vous prie de m'estimer vostre meilleur amy,

« Jacques R. (166). »

Trois pages sont singulièrement curieuses dans les livres de temps-là. Henri III chassé de Paris, le 13 mai 1588; le traité de ce même Henri III avec les Guise, le 21 juillet 1588; enfin l'assassinat de Guise, le 23 décembre de la même année.

Avant cet assassinat, le roi de France envoya au roi de Navarre le sieur de Sainte-Colombe, mestre-de-camp du régiment des gardes, pour lui dire secrètement qu'il était forcé de réunir les États; mais que si le roi de Navarre voulait revenir au catholicisme, leurs ennemis étaient perdus. Que lui, Henri de Valois, ferait déclarer par les États Henri de Bourbon héritier de la couronne de France.

Le roi de Navarre était presque ébranlé et peut-être allait-il faire alliance avec Henri III, ce qui dans ce

temps pouvait le perdre, lorsque Mornay eut, en plein conseil, le courage de lui dire : « Sire, des soupçons s'élèvent parmi les vôtres. Si Votre Majesté ne détruit ces soupçons, elle ne doit pas douter que chacun parmi ses compagnons a un ami par lequel il peut aussi faire sa paix. Votre Majesté sera fort ébahie quelque jour de se voir abandonnée, l'accord des simples gentilshommes étant plus facile que celui des rois. »

Henri de Navarre fit alors, et bien à regret, une déclaration à M. de Sainte-Colombe en présence de ses amis et conseillers (167). Il refusait l'abjuration.

Dès ce jour, on put prévoir que l'austérité des principes de Duplessis Mornay s'accorderait mal avec ces capitulations de conscience qu'en politique on nomme des raisons d'Etat. Henri de Navarre l'aima toujours, mais commença à redouter son caractère inflexible.

A l'embouchure de la Loire, du côté de la Bretagne, s'avance dans la mer une petite péninsule accessible d'un seul côté qui n'a que trois cents pas de largeur. Partout ailleurs ce ne sont que précipices. Duplessis Mornay voulut s'emparer de ce poste afin de commander la rivière et d'avoir un pied en Bretagne. Le roi de Navarre donna son approbation au projet, nomma Duplessis gouverneur général de tout le pays et chef de l'expédition. Celui-ci fit construire deux demi-bastions et une courtine de mantelets portatifs de la hauteur de neuf pieds quatre pouces d'épaisseur, soutenus chacun d'un pal ferré qui, sur le terrain même, s'accrochaient l'un à l'autre. Cette fortification réunie fermait à merveille et à l'épreuve du mousquet l'ouverture de la péninsule. Deux heures suffisaient pour monter cet appareil de

l'invention de Mornay. Duplessis fit donc embarquer dans l'île de Rhé trois cents prisonniers qui y étaient passés sous prétexte d'aider aux vendanges; il embarqua aussi deux canons, deux couleuvrines, des outils, des munitions et des vivres pour jeter d'abord dans la place. Les régimens de Salaignac et d'Hagranville étaient placés sous les ordres de Duplessis Mornay.

Trois fois les vents contraires dispersèrent la flotte qui fut enfin obligée de relâcher à Saint-Gilles. L'expédition était manquée par des circonstances indépendantes de la puissance humaine. Cependant, pour ne pas perdre le fruit de tant de préparatifs, le roi de Navarre prenant la route de terre vint assiéger Beauvais-sur-mer. Le siége de cette petite place, siége que Mornay dirigeait, fut conduit avec un art inconnu jusqu'alors. Ainsi M. Duplessis inventa devant Beauvais l'usage des galeries. Le prince Maurice les adopta, et les mit bien heureusement en pratique. Après que les assiégeans furent logés sur la contrescarpe, Mornay fit couper le fossé, et avec ses mantelets dressa une galerie en travers du fossé pour cheminer sans danger jusqu'au pied de la muraille.

Les assiégés tout surpris se rendirent. L'armée de M. de Nevers obligea le roi de Navarre à se retirer à La Rochelle.

Jamais peut-être la France n'a été plus démocratique qu'à la fin du XVIe siècle. Les catholiques régentaient la royauté aux États de Blois, tandis que le roi de Navarre à La Rochelle écoutait les discussions de l'assemblée des huguenots.

Ni les *parlemens*, ni les *États généraux* n'ont eu le

caractère populaire des assemblées de Blois et de La Rochelle.

Les parlemens, vieux souvenirs de la Germanie, avaient jadis reçu la loi de Charlemagne et l'avaient dictée à ses successeurs (168). Ces parlemens cessèrent avec la deuxième race, et la troisième ne nous laissa pas même de Capitulaires. Le roi a toujours son conseil comme chef suprême de la justice et de l'État, mais il n'y a plus de grandes assemblées. Les parlemens avaient pris naissance dans les forêts de la Germanie. Sans doute une expédition militaire fut le premier objet mis en discussion. Mais l'administration d'un grand État a besoin de plus de silence encore que la guerre; aussi lorsqu'il eut constitué son empire, Charlemagne imposa silence à son parlement.

Après la funeste bataille de Courtray, Philippe-le-Bel convoque pour la première fois les États généraux. Le roi de France voulant, en 1303, s'opposer aux entreprises de Boniface VIII qui vient de mettre le royaume en interdit, convoque une grande assemblée de sujets. Cinquante ans après, les États généraux, pendant la captivité du roi Jean, prouvèrent ce que peuvent pour le salut des empires les assemblées tumultueuses.

Mais jusqu'aux guerres de religion, les conseils privés des rois, aussi bien que les assemblées politiques, conservèrent cette discipline monarchique qu'avaient imprimée au cœur du peuple français les vertus de Louis-le-Gros, les victoires de Philippe-Auguste, la piété de saint Louis, la loyauté de Jean, les malheurs de Charles VI, la bonté de Louis XII, et le chevaleresque de François Ier.

Ces guerres civiles eurent pour conséquence immédiate de mettre en contact le seigneur et le paysan, le riche et le pauvre, le docte et l'ignorant. Les uns quittèrent leurs châteaux, les autres leurs chaumières pour se rencontrer sur le seul terrain de l'égalité, le champ de bataille. Là on se connut. Le paysan compara sa force et son intelligence, à la force et à l'intelligence du seigneur.

On vit renaître parfois dans les champs cultivés de notre France, les scènes tumultueuses qui précédaient aux forêts du Nord, le combat des Francs démocratiques.

Les assemblées de Blois, de La Rochelle se composaient d'hommes de tous états plus ou moins façonnés à l'indépendance par la guerre ou les récits de guerre.

On vit donc, en 1588, deux assemblées générales en France, deux rois discutant hors de leurs conseils ordinaires les intérêts de l'État.

A La Rochelle, l'assemblée se montra hostile aux ministres de Henri de Bourbon. Elle fit même quelques trames contre l'autorité du roi de Navarre. L'intégrité et la science de M. Duplessis rendirent le roi capable de soutenir toutes les discussions. « Baillait tous les soirs à Sa Majesté un petit mémoire, très concis, accommodé à son style et à son humeur, de ce qu'il avait à proposer à l'assemblée, des oppositions qui s'y pouvaient rencontrer et des répliques qu'il y avait à faire. Certes la dextérité d'esprit du prince s'en savait bien servir, mais le mal était qu'il ne pouvait s'astreindre à assister à toutes les séances. »

On dit qu'à l'occasion de ces assemblées, un des ser-

viteurs du roi de Navarre faisant allusion à la situation où se trouvait en même temps Henri III dont les États de Blois voulaient détruire entièrement le pouvoir, laissa échapper ces mots : Voicy le temps où l'on veut rendre les rois serfs et esclaves.

A cette assemblée, Mornay porta chaque jour la parole et se montra aussi grand orateur qu'habile administrateur.

Dans le compte-rendu des finances à l'assemblée générale, Mornay dit : « La charge de chef des finances du roy ne m'a apporté que fâcherie et m'a mis dans la pauvreté. En quatorze ans de services je n'ai fait que des dettes sans acquérir un pied de terre. J'ai été forcé d'user de mille ressources, car il ne vient rien au roy de Navarre, du Languedoc et du Dauphiné. Toute la Guienne et de là l'Isle sont à la disposition de M. de Turenne; et quant au patrimoine de Sa Majesté il est totalement saisi. Tellement qu'il ne reste autres finances que celles de Saintonge et Poitou, dont on ne tient pas la moitié, et n'y lève-t-on que les tailles seules et quelques profits qui viennent de la mer. Et toutes fois la maison du roi va son train accoutumé; les officiers bien payés, grand nombre de gentilshommes extraordinairement entretenus. Les garnisons ne perdent pas un jour de solde. Quatre cents chevaux bien payés occupent les garnisons et sont prêts pour toutes les occasions, autant d'arquebusiers à cheval sont la base des heureuses cavalcades que fait le roi de Navarre. L'artillerie est bien préparée aussi, les dépenses sont réglées, et les nombreux agens diplomatiques reçoivent des sommes suffisantes et souvent très fortes. »

Ainsi donc, avant que Sully ne devînt ministre des finances d'Henri IV, ce prince avait comme roi de Navarre connu l'ordre et l'économie.

Même pendant la tenue des États de Blois, Mornay écrivait de la part du roi de Navarre à Henri III pour le supplier d'accorder la paix.

Au moment où le duc de Guise présidait à l'expédition de ses lettres de connétable et de lieutenant-général du royaume, Henri III le fit assassiner à Blois, le 23 décembre 1588 (169).

L'autre duc de Guise avait été assassiné à Orléans par Poltrot. Son fils Henri fut assassiné à Blois par Henri III. Coligny avait péri sous le fer de ces mêmes Guise, et Henri roi de France fut assassiné par un des leurs; Condé mourut traîtreusement à Jarnac, Joyeuse à Coutras, le maréchal de Saint-André à Dreux, Montmorency à Saint-Denis, et Condé à Saint-Jean-d'Angély.

La guerre civile est donc un grand crime pour qu'elle ne puisse faire un pas sans le poignard ou l'empoisonnement. Toute cette génération qui avait trempé ses mains dans le sang français, mourut avant son heure. Charles IX, ses frères, les Guise, Henri III disparurent tour-à-tour, comme si le doigt de Dieu les eût marqués au front; comme si un arrêt d'en haut leur eût défendu de vivre. Seule, Catherine de Médicis parvint à la vieillesse, mais douze jours seulement, douze jours après l'assassinat de Guise, le 5 janvier 1589, elle mourut aussi; douze jours lui furent accordés pour pleurer et sans doute pour se repentir.

Oui, la guerre civile est le plus grand des crimes. Henri de Bourbon le savait lorsque par le conseil de

Mornay il écrivait le manifeste qui commence par ces paroles : « Plut à Dieu que je n'eusse jamais été capitaine, puisque mon apprentissage devait se faire aux dépens de la France.... »

C'est là une belle pensée, qui devait être adoptée par Henri IV après avoir germé au cœur de Duplessis Mornay.

Qu'on lise les longues guerres extérieures de Louis XIV et de Napoléon, on ne verra jamais l'assassinat. Si l'adversaire succombe, il est secouru par son vainqueur; Marceau voit auprès de son lit de mort le vieux général Kray et le prince Charles essuyer leurs yeux mouillés de larmes. Le poète anglais lord Byron (170) chante ses louanges et le compare à Paul Émile. Jamais la guerre civile ne présente de semblables spectacles. Tout ce que nos annales françaises ont de triste, de honteux, vint aux jours des discordes civiles : au XVIe siècle, c'était l'assassinat des chefs de parti; au XVIIIe, l'échafaud pour les guerriers.

XLII.

Les deux Mornay représentent les deux rois, 1589.

D'Épernon écrivit au roi de Navarre pour lui annoncer l'assassinat du duc de Guise. L'écuyer Beaulieu, appartenant à d'Épernon, trouva Henri de Bourbon à Saint-Jean-d'Angély. Le roi dépêcha aussitôt le sieur

de Frontenac à Duplessis Mornay occupé à La Rochelle. Henri voulait avoir les conseils de son ministre. Mornay l'engagea à ne rien changer à son plan de conduite : « Les jugemens de Dieu sont grands, écrivait-il au roi, mais sa grâce envers Votre Majesté n'est pas moins grande. Vous êtes vengé de vos ennemis sans souiller ni la conscience ni la main.... »

Quelques-uns proposèrent de faire un feu de joie à La Rochelle, pour se réjouir de la mort du duc. Mornay se transportant à l'Hôtel-de-ville, combattit cet avis « afin qu'il ne fût point dit, que ceux de la religion approuvaient par un acte solennel une action trop ambiguë. »

Le roi de Navarre ne put s'empêcher de dire : « Pour une si grande joie, monsieur Duplessis est trop de sang-froid et trop modéré. »

Les événemens marchaient vite, et le trône des Valois tombait pièce à pièce.

L'assassinat de Guise avait irrité le peuple. Paris, Orléans, Chartres se soulevèrent. En 1589, la Sorbonne délia la France du serment prêté au roi Henri III. Le peuple détruisit les statues et les armes du monarque, les conseillers politiques furent conduits à la Bastille,— deux siècles plus tard, en 1789, le peuple détruisait encore et prenait la Bastille! En 1589, le parlement sanctionna la déchéance; en 1789, l'assemblée nationale abolit les droits féodaux et les priviléges nobiliaires. Toutes les révolutions se ressemblent. Henri III ne pouvait plus échapper à cette fatalité qui entraîne quelquefois les royautés vers l'abîme. L'Ile-de-France, la Normandie, la Provence, la Picardie, la Bourgogne, la

Champagne, le Dauphiné venaient de se soulever; en Languedoc on massacrait les magistrats. Mayenne était de par la Ligue lieutenant-général du royaume, il entrait à Paris à la tête de son armée.

Henri III, abandonné de tous, songea à se rapprocher du Béarnais, dont le caractère chevaleresque était apprécié même de ses ennemis.

Duplessis, en recevant la nouvelle de la mort du duc de Guise, engagea fortement le roi de Navarre à faire une entreprise militaire qui pût réveiller l'ardeur belliqueuse de son parti. On décida dès-lors l'attaque de Niort. Mornay fit construire secrètement dans l'église de Sainte-Marguerite à La Rochelle, les pétards et engins destinés à la surprise. Le plan d'attaque fut dressé par Duplessis. Les sieurs de Saint-Gelais, de Tiffardière et de Ranques présentèrent aussi des projets d'attaque au roi de Navarre. Ce prince dit à Mornay de choisir ce que chacun offrait de bon.

Le roi de Navarre, afin de porter secours à cette place, se mit aussitôt en campagne. Le jour même de son départ de Sainte-Hermine en bas Poitou, « comme il chassait en chemin ayant laissé sa troupe à conduire à M. Duplessis, le roi fut surpris d'une douleur de côté avec la fièvre. » Mornay accourt et presse Henri de Bourbon d'entrer en une maison pour s'y reposer. Le roi suit le conseil et se rend dans un logis voisin appartenant à un gentilhomme nommé de la Motte-Freslon. Le lendemain, l'état du roi de Navarre donnait de sérieuses inquiétudes. Il n'avait auprès de lui que son chirurgien Martel d'Alençon. M. Dortoman, son premier médecin, était resté à Niort pour soigner M. d'Haram-

bure dont une arquebusade avait emporté l'œil droit. Mornay, auquel nulle science n'était étrangère, saigna le roi de Navarre, et M. Dortoman déclara dès son arrivée que sans cette saignée le roi n'aurait pas vécu douze heures.

Pendant cette maladie, Mornay ne quitta pas le chevet du lit de Henri de Bourbon. La grande consolation du roi était de se faire chanter des psaumes, pendant que le peuple de toutes les villes et surtout de La Rochelle courait aux temples pour prier Dieu de le conserver.

Cet événement fit perdre la ville de La Ganache aux huguenots.

A peine convalescent, le roi revint à La Rochelle laissant à Niort son conseil présidé alors par Duplessis. D'Épernon devait venir en secret trouver Mornay pour préparer un rapprochement entre les deux rois. D'autre part, Duplessis avait mission de rétablir la discipline parmi les troupes; enfin le roi « se séparait quelquefois de M. Duplessis afin que son absence lui fût une excuse envers ceux qui l'importunaient d'affaires, car Sa Majesté ne pouvait rien traiter sans lui. »

Six jours après leur séparation, le roi de Navarre dépêcha un courrier à Philippe de Mornay, l'engageant à se rendre auprès de lui sans perdre une heure. Après avoir cheminé toute la nuit, Mornay arriva dans la ville de La Rochelle avant le lever du roi. Henri s'enveloppa d'un manteau, et conduisant Mornay dans une galerie, ils restèrent long-temps seuls.

Les papiers manuscrits de Duplessis Mornay nous apprennent que les projets du roi consistaient à s'em-

parer de Saintes ou de Brouage. Duplessis lui répondit : — Oui, sire, il faudrait prendre ces villes, si notre but était de vieillir dans les marais et de conquérir les environs de La Rochelle. Mais Votre Majesté a quelque pensée plus haute, si elle veut un jour régner sur la France, il faut marcher plus vite et plus loin. Les siéges vous retiendront deux mois chacun, mais, sire, en deux mois la France sera perdue, tellement perdue, si elle échappe aux mains du roi de France, que les vôtres ne la pourront recouvrer. »

Tout étonné, Henri de Navarre regarda fixement Duplessis en disant : « Et quel est donc votre avis ? — Mon avis serait que vous vous missiez en campagne au plus tôt avec cinq cents gentilshommes, cinq cents arquebusiers à cheval, cinq mille hommes de pied et quatre pièces de canon. Je vous préparerai ces forces en quelques jours. A la tête de cette armée, Votre Majesté tournera droit à la rivière de Loire et tentera l'entreprise de Saumur reconnu par Gentil (171). Si vous réussissez vous aurez un excellent point de départ pour aller en avant. Dans le cas contraire, vous réduirez tout le pays entre la Rochelle et la Vienne. Le roi de France, pressé par M. de Mayenne, trop faible pour résister à tous deux, sera contraint de rechercher la paix. Avec le duc de Mayenne il ne le peut, car le sang de ses frères n'est pas même séché. Il traitera donc avec vous. »

Henri de Navarre choisissait promptement un parti. Il adopta l'avis de Mornay, et lui donna l'ordre d'aller de suite à Niort préparer les choses comme il l'entendrait, organiser l'armée, écrire les dépêches et réunir les munitions et vivres.

« Lorsque je serai parti, sire, ajouta Mornay, ceux qui demeurent près de Votre Majesté la détourneront de cette entreprise. M. de Ségur n'estime bons conseils que les siens; M. de Fay, votre chancelier, voudra rester auprès de madame Martine; M. Dupin, qui fait de petits gains sur les passeports, ne les perdra pas volontiers; colorant d'un prétexte honnête leurs diverses passions, ils diront à Votre Majesté qu'il faut conquérir de proche en proche. »

Le roi de Navarre se mit à rire, donna la main à Mornay, et assigna le rendez-vous, à Niort, pour le 13 février.

Tout fut prêt à l'époque fixée. Henri de Navarre arriva le 12, et repartit le lendemain avec les forces que Mornay venait de mettre sur pied. Tout le petit trésor du roi de Navarre avait été employé, il ne resta rien pour l'artillerie. Duplessis eut assez d'empire sur les hommes pour faire marcher cette artillerie sans argent, avec la seule promesse de payer à Saint-Maixent. Il emprunta dans cette ville un millier d'écus en son propre nom et solda les troupes. Il dut même avancer quelques petites sommes au roi de Navarre qui n'avait qu'un méchant pourpoint, sa cuirasse et son épée.

L'entreprise de Saumur fut découverte et manqua. D'ailleurs la place avait été mal reconnue.

Henri se décida à prendre Loudun, que lui rendit M. de Razillé à la vue des canons. Cette campagne mit aux mains du roi de Navarre Thouars, Montreuil, l'île Bouchard, Chatellerault, la Rocheposay, Angle, Saint-Savin, Argenton en Berry.

Suivant le conseil que lui avait donné Mornay, Henri

de Bourbon étendit son cercle d'opérations à ce point qu'avec sa cavalerie seulement, il donna jusqu'à la Haye en Touraine.

Rhosny, depuis duc de Sully, arriva dans cette place, annonçant que le lendemain M. de Mornay de Buhi, frère de Duplessis, viendrait voir son frère. Buhi était maréchal-de-camp des armées de Henri III. Ce fut alors que Mornay dit à Henri de Bourbon : « Sire, vos affaires sont faites; mon frère m'aime et prendra plaisir de me voir; mais il y va ici d'autre chose, vous en êtes la cause et moi le prétexte; le roi vous envoie sans doute Buhi, et Sa Majesté a fait ce choix, afin qu'à mon occasion vous en preniez plus de confiance. »

Ainsi, lorsque les deux rois, dans l'intérêt de la France, voulurent se rapprocher, ils s'appuyèrent sur les Mornay.

Impatient de voir Buhi, le roi de Navarre s'avança jusqu'à Saint-Maur, et le rencontrant sur le chemin l'embrassa de bon cœur. Toute la nuit se passa en conférences secrètes auxquelles n'assistaient que le roi de Navarre et les deux frères de Mornay. Ils décidèrent les principaux articles de la trève future entre Henri de Bourbon et Henri III.

Les armées ennemies se rapprochèrent tellement que les chevaux s'abreuvaient aux mêmes eaux. Dans la crainte d'une collision le roi de Navarre recula jusqu'à Chatellerault.

Buhi revint auprès de Henri III rapporter le projet de traité. A son retour il fut pris par les coureurs du roi de Navarre, qui, sans le connaître, l'amenèrent prisonnier à Duplessis lui-même. Le roi de Navarre disait,

en plaisantant, « qu'il le fallait garder, parce qu'avec deux Mornay toute cause se gagnerait. »

Cette paix rencontra d'immenses difficultés. Les courtisans des deux princes les en détournaient, et puis Henri de Navarre espérait, d'après la promesse du vicomte de la Guerche, prendre Poitiers et d'autres places importantes.

Au milieu de ces pourparlers, le roi de Navarre dit un jour à Mornay : « Je suis impatient d'en finir, vous seul pouvez abréger cette affaire. Je désirerais donc que vous pussiez voir le roi de France, mais non publiquement et en mon nom. — Il est périlleux, sire, répondit Mornay, d'aller auprès du roi sans votre commandement, à travers l'ennemi, sans passeport. Néanmoins, je vais l'entreprendre. »

Le soir même, Mornay ayant pris un déguisement, se rendit à Tours, descendit chez son frère qui, fort ébahi, fut avertir le roi. Ce prince voulait prendre l'avis du cardinal Morozini, légat du pape. En attendant, on fit cacher Duplessis Mornay à Saint-Gratien, où le roi l'envoya chercher vers minuit.

« Là Sa Majesté ayant librement discouru des pernicieux desseins de la Ligue, des malheurs de la royauté, et de la confiance qu'il mettait dans l'appui d'Henri de Bourbon, finit par prendre M. Duplessis en particulier et lui dit : Je vous adjure, monsieur, comme gentilhomme et bon Français, de me dire franchement si à bon escient le roi de Navarre me veut servir, s'il le peut, car je ne dois point vous céler que plusieurs mettent en doute l'un et l'autre.

« De la sincérité du roi de Navarre, dit Mornay, j'en

réponds sur ma vie et sur mon honneur. De sa puissance à vous servir, je n'en puis répondre sans connaître ce qui manque de forces à Votre Majesté. Mais, si le roi de France peut être secouru par cinq cents gentilshommes, cinq mille hommes de pied, et cinq cents arquebusiers à cheval les meilleurs de son royaume, le roi de Navarre lui peut amener tout cela promptement, et doubler en moins de deux mois. »

Henri III, convaincu par Mornay, se décida cette nuit même.

Une trève d'un an fut convenue le 2 avril 1589, entre les deux rois. Le roi de Navarre s'engageait à secourir le roi de France.

On devait remettre à ce prince les ponts de Cé-sur-Loire, mais le capitaine Cosseins qui commandait dans cette place, n'ayant pas voulu en sortir, Henri III accorda en échange la ville de Saumur, à condition que Duplessis Mornay en aurait le gouvernement.

Le 17 avril, le roi de Navarre s'avança jusqu'à Douay, ville située à trois lieues de Saumur. MM. de Buhi et Duplessis vinrent avec une garde d'honneur, le premier pour introduire le gouverneur au nom de Henri III, le second pour prêter serment entre les mains de M. de Beaulieu, secrétaire d'État du roi de France, et prendre son gouvernement.

Le sieur de Lessard qui commandait à Saumur et changeait ce gouvernement contre celui de Châtillon-sur-Indre, fit de grandes difficultés pour rendre un poste qu'il trouvait bon. Il exigea une *contribution volontaire* de 10,000 écus, et Duplessis lui en donna 4,000. M. de l'Estelle qui commandait la garnison, reçut aussi

4,000 écus de Mornay, qui dépensait ainsi son patrimoine à servir le roi.

Enfin, à cinq heures du soir, l'ancien gouverneur de Saumur, M. de Lessard, se rendit à la porte de la Tonnelle et laissa tomber avec tristesse les clefs à ses pieds. M. de Beaulieu les releva et les mit aux mains de Mornay, qui jura de garder fidèlement la place pour le service des deux rois. — Au serment, Duplessis ajouta — *et la rendrai avec l'aide de Dieu, meilleure.*

Mornay plaça immédiatement vingt hommes de garde à cette porte, et en envoya autant dans le château. Il voulait prouver sa confiance aux bourgeois en ne faisant pas entrer plus de troupes avant une journée.

Ce qui lui restait de gens de guerre fut enfermé dans un jeu de paume au faubourg de la Bilange. Les sergens reçurent la solde de leurs hommes.

Tout se passa doucement et presque sans murmures. Ce n'est pas ce que pensait le roi de Navarre, car sa méfiance dans le traité était telle qu'il avait fait avancer jusqu'au pont Fouchard, M. de Chatillon avec mille arquebusiers. Le but du roi était de protéger, en cas de sédition, la retraite de M. de Mornay.

Constitué gouverneur de la ville, château et sénéchaussée de Saumur par les deux rois, Mornay nomma M. de Bernapré commandant du château. Ce vieux guerrier de soixante-quinze ans était gentilhomme de rar valeur et de qualité. M. de Préaux fut mis en garnison dans la ville avec quatre enseignes de gens de pied. Le sieur de Baudri Forget, trésorier de France, fut le lieutenant de M. de Mornay. Pour marque de commandement absolu, le roi donna à M. Duplessis le même état

qu'aux gouverneurs de provinces, c'est-à-dire des gardes, et une somme mensuelle pour les besoins imprévus.

Le 19 avril, le roi de Navarre fit son entrée solennelle dans la ville de Saumur. Sa Majesté ne pouvait cacher sa joie de se voir maître sur ce fleuve tant désiré.

Mornay écrivit pour Henri de Bourbon la fameuse déclaration qui apprenait à la France et à l'Europe l'alliance des deux monarques. Henri III était à la veille de se retirer à Limoges, et sans cette alliance la Ligue renversait le trône.

XLIII.

Entrevue des deux rois. — Mort de Henri III, 1589.

Cependant l'entrevue des deux rois n'avait pas encore eu lieu. Henri III fit mander à Henri de Navarre qu'il désirait le voir. Au souvenir de la Saint-Barthélemy et des États de Blois, les amis de Bourbon l'engagèrent à se méfier de ces royales caresses. Henri de Navarre, franc et hardi, ne tint compte des avis et marcha vers Tours à la tête de quelques centaines de lances et de mille arquebusiers à cheval. Le dimanche 30 avril, à une heure, le Béarnais mit pied à terre au pont de la Mothe, à un quart de lieue de Tours. Le maréchal d'Aumont arriva de la part d'Henri III et dit à Navarre que le roi de France l'attendait à Plessis les-Tours, ce vieux palais de Louis XI.

« Faisant premièrement traverser l'eau à une bonne

partie de sa noblesse, il passa puis après avec ses gardes que conduisait le capitaine Vignolles. De toute sa troupe nul n'avait de manteau et de panache que lui; tous avaient l'écharpe blanche, et lui, vêtu en soldat, le pourpoint tout usé sur les épaules et aux côtés de porter la cuirasse, le haut-de-chausses de velours de feuille morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc, où il y avait une très grande médaille, étant accompagné du duc de Montbazon et du maréchal d'Aumont envoyés du roi de France.... (172). »

Henri de Navarre ne témoignait aucune émotion. Il gardait le silence, et ne dit que ces paroles dans le bateau : *Monsieur le maréchal, je vais sur votre parole* (173).

La foule était si grande que les deux rois furent un demi-quart d'heure à se voir sans pouvoir s'approcher. Henri de Navarre se jeta aux pieds d'Henri III (174) qui le releva en l'appelant son frère. Les embrassemens furent mêlés de larmes de joie.

Après cette entrevue, Henri de Navarre entra dans son logis et écrivit à Mornay qu'il avait laissé à Saumur :

« Monsieur Duplessis, la glace a été rompue, non sans nombre d'avertissemens que si j'y allais j'étais mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, lequel par sa bonté ne m'a pas seulement préservé, mais fait paraître au visage du roi une joie extrême, au peuple un applaudissement non pareil, même criant : *Vivent les rois*, de quoi j'étais bien marry. Il y a eu mille particularités que l'on peut dire bien remarqua-

bles. Envoyez-moi mon bagage, et faites avancer toutes nos troupes. Le duc de Mayenne avait assiégé Château-Renard ; sachant ma venue, il a levé le siége sans sonner de la sourdine, et s'en est allé à Montoire et Laverdin. Demain vous saurez plus de nouvelles. Adieu : votre très affectionné maître et meilleur ami. Du faubourg de Tours où est le quartier de notre armée, 30 avril 1589 (175). »

Dans la réponse de Mornay au roi de Navarre, on remarque ces phrases : « Sire, vous avez fait ce que vous deviez et que nul ne vous devait conseiller. Soyez unis, et si Dieu vous bénit en quelque exploit, qu'il ne soit pas dit : Saül en a tué mille et David dix mille.... »

Madame de Mornay, qui depuis plus de quatre ans vivait à Montauban, à Nérac, à La Rochelle, selon les occasions, vint enfin s'établir à Saumur.

Cette alliance fit reprendre courage à Henri III. Par lettres patentes du 18 avril, il transféra son parlement de Paris à Tours. Ses troupes, de battues qu'elles étaient, devinrent victorieuses.

Le siége de Paris fut résolu. Mais l'armée royale ne pouvait être prête avant le mois de juillet. Henri III restait à Tours et à Châtellerault, pendant que le roi de Navarre guerroyait sur les bords de la Loire. Mornay mettait Saumur en état de défense, et M. de Sancy ramenait de Suisse quinze mille hommes environ d'excellentes troupes.

L'armée royale, forte de quarante-deux mille hommes, était au commencement de juillet réunie à Saint-Cloud pour commencer le siége de la capitale.

Henri III avait Mornay en singulière affection. Il sem-

blait vouloir l'attacher à son conseil privé, prenait sans cesse avis de lui, et demandait avec admiration comment il avait pu faire vivre son maître et soutenir sa cause au milieu de si grandes difficultés. Depuis son alliance avec Henri de Bourbon, Henri III se montrait meilleur et reprenait les exercices et les travaux que les délices lui avaient fait oublier. Ainsi Mornay fut chargé par le roi de France d'une importante affaire diplomatique relative aux Pays-Bas (176).

Vers la fin de juillet 1589, les deux rois écrivirent à Duplessis Mornay de venir les trouver. Il se mit en route. Arrivé à Maillé le 3 août, un messager de Saint-Cloud lui apporta une lettre de la princesse de Conti qui lui recommandait de venir en toute diligence. Le messager, avant de remettre la lettre à Duplessis, dit qu'un des deux rois avait été tué. A cette parole, Mornay est saisi d'une sorte d'évanouissement. Il fallut le soutenir. « Ah! mon bon maître! s'écria-t-il, mon bon maître! »

Cependant, au même instant Armagnac, premier valet de chambre du roi de Navarre, lui apporte une lettre d'Henri de Bourbon, qui annonçait à Mornay la blessure du roi de France. Le post-scriptum ne contenait que les mots écrits par Henri : « Le roi est mort. Le porteur vous en dira davantage. Je vous recommande mon service par toutes ces provinces. »

Ce même courrier apportait à Mornay une lettre de Henri III.

Nous voulons rapporter cette dernière, écrite entre l'assassinat et la mort.

Lettre du roi Henri III à M. Duplessis.

« Du 1er août 1589.

« Monsieur Duplessis, après que mes ennemis ont employé tous les artifices les plus dignes de leur félonie et déloyauté, pour parvenir au but de leur trahison, voyant que Dieu par sa grâce, comme protecteur des rois et juste vengeur de l'infidélité, prenait le soin du rétablissement de mon autorité à leur confusion, ils ont pensé n'y avoir plus de salut pour eux que par ma mort..... Ce matin un jeune jacobin, amené par mon procureur général, pour me bailler (ce disoit-il) des lettres du sieur de Harlay..... et me dire quelque chose de sa part, a été introduit en ma chambre par mon commandement; et lorsque j'étais encore seul, et n'y ayant personne que le sieur de Bellegarde, premier gentilhomme de ma chambre, et mon procureur général; après m'avoir présenté lesdites lettres fausses, et feignant avoir à me dire quelque chose de secret, j'ai fait retirer les deux susdits. Et lors ce malheureux m'a baillé un coup de couteau, pensant bien me tuer; mais Dieu, qui a soin des siens, n'a pas voulu permettre que son très humble serviteur perdît la vie, et me l'a conservée par sa grâce et empêché un damnable dessein, faisant glisser le couteau de façon que ce ne sera rien, s'il lui plaît. Dans peu de jours il me donnera, et ma santé première et la victoire sur mes ennemis. Dont je vous ai bien voulu avertir, tant pour vous faire connaître la méchanté de mes ennemis, que pour vous assurer de l'espérance

de ma brève guérison, Dieu merci, afin que les artifices et le bruit qu'ils font courir de ma mort, ne vous abusent et ne vous mettent en la peine que recevraient mes bons serviteurs d'un si étrange malheur advenu à leur roi. Pryant sur ce..., etc. (177).

« *Signé* HENRY. »

Lorsque Mornay reçut cette lettre Henri III n'était déjà plus. Blessé par Jacques Clément le 1er août, il mourut le 2.

Le roi de Navarre apprenant la blessure de son beau-frère, se rendit auprès de lui. Il allait bien et nul ne croyait au danger. Les deux rois se quittèrent pour ne plus se revoir, car le lendemain, lorsque Henri de Bourbon revint à Saint-Cloud, il entendit un homme du peuple crier : « Le roi vient de mourir (178). »

XLIV.

Vertu.

« Au milieu des débordemens de la cour et de la ville, dit Châteaubriant (179), il faut donner place à la rigide façon d'être des réformés. Duplessis Mornay était l'exemple du parti protestant. Sa vertu lui conférait le droit d'avertir Henri IV de ses faiblesses. »

Après avoir lu les œuvres de Mornay, ses lettres, ses travaux diplomatiques, politiques, religieux, législa-

tifs, qui suffiraient de nos jours à l'illustration de dix hommes, après avoir attentivement examiné l'influence de Mornay sur les affaires générales de la France et de l'Europe, on reste convaincu que sans lui le roi Henri de Bourbon ne serait pas monté sur le trône de France; on a surtout la certitude que si Mornay eût consenti à modifier ses principes religieux, c'est lui qui fût devenu duc, premier ministre, ami, non plus fidèle, mais plus célébré par les historiens.

XLV.

Henri IV. — Charles X. — L'épée de connétable. — Bataille d'Ivry, 1589-1590.

Le lendemain de la mort d'Henri III, les compagnons d'armes d'Henri IV se croyant ses égaux, n'obéissaient plus aussi volontiers. Bourbon vit naître autour de lui des jalousies qui jamais n'auraient osé s'attaquer à Valois. On alla jusqu'à donner le nom de révolution à ce qui précisément la terminait.

Henri IV, tout huguenot qu'il était, se sépara presque entièrement de ses capitaines béarnais et de ses amis de Navarre. Il fit des avances aux catholiques, et dans peu de temps il n'eut pas deux mille huguenots dans son armée (180).

Les meilleurs conseillers du roi de Navarre étaient

Lanoue, Chatillon, Guitry, Caumont-la-Force, d'Aubigné, Mornay. Tous vinrent lui donner des avis, excepté Duplessis qui, retenu à Saumur par la fièvre, écrivit à Henri IV pour l'engager à calmer les inquiétudes des huguenots (181).

Henri déclara qu'il désirait se faire instruire. Nul ne douta dès-lors qu'il ne revînt à la religion romaine. Une sorte de contrat eut lieu entre le roi de Navarre et les seigneurs catholiques qui, sans mission spéciale, représentaient la France (182).

Ainsi, rigoureusement parlant, le premier Bourbon eut le trône de France, non pas comme l'a dit Voltaire, par droit de conquête et par droit de naissance, mais bien en vertu d'un contrat réciproque (183).

Malgré ce contrat, les seigneurs qui l'avaient signé n'attendirent pas six mois avant de calomnier et d'abandonner Henri IV.

Bientôt l'armée du roi diminua, tandis que celle de Mayenne augmentait. Henri fut obligé de lever le siége de Paris. Roi depuis dix jours, il écrivait : « Mes chemises sont toutes déchirées, mon pourpoint troué aux coudes, et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et chez les autres (184). »

Le roi fit dire à Mornay que le plus grand service qu'il pût lui rendre serait de retirer M. le cardinal de Bourbon, son oncle, des mains de M. de Chavigni, auquel Henri III l'avait confié à Chinon. Le roi disait à Mornay de garder le cardinal à quelque prix que ce fût *y dust-il y aller de la moitié de son patrimoine.*

Les Ligueurs donnèrent au cardinal de Bourbon le titre de roi Charles X, abusant de son nom dans les

actes publics, et faisant même battre monnaie à son effigie.

Duplessis, au lieu d'aller joindre Henri, retourna à Saumur. En quatre jours, il réunit autour de lui une partie de la noblesse et donne le commandement de deux mille hommes de pied à M. de Parabère. Il envoie des secours à M. de Chavigni, aux habitans de Tours et à ceux d'Angers. Sans lui, toutes ces provinces échappaient à Henri IV. Il dut même reprendre La Flèche enlevée par MM. de Boisdauphin et Lanzac.

Bientôt toutes les princesses et dames de qualité cherchèrent un refuge à Saumur. Le parlement délibéra s'il ne serait pas opportun de se retirer dans le gouvernement de Duplessis.

Combattant, écrivant, travaillant sans cesse, Mornay ne cessait d'envoyer au roi des mémoires sur les affaires de l'intérieur et de l'extérieur. Il engageait Henri à adopter la politique de conciliation. « Mais surtout, je fais à Votre Majesté instance de deux points, disait-il dans une de ses lettres. D'abord de ne penser à aucune affaire, que vous n'ayez vengé l'assassinat parricide de votre prédécesseur. Il faut convier tous les princes, grands et gentilshommes, de se croiser avec vous pour une si louable entreprise, il en faut tirer serment de l'armée. Il faut même requérir tous les princes voisins alliés, même M. de Lorraine. L'autre point que je recommande à Votre Majesté, de laisser chacun en sa charge afin qu'en un si inopiné changement, on ne trouve rien de changé que la figure du prince, qui par sa vertu doit faire oublier son prédécesseur. »

Duplessis Mornay qui voyait bien de quelle impor-

tance était dans ces difficiles circonstances, M. le cardinal de Bourbon, oncle du roi et catholique romain, empêcha son enlèvement par les Ligueurs. Un parti fort nombreux se prononçait pour Charles X contre Henri IV, « la question étant peu décidée entre l'oncle paternel survivant et le fils du frère aîné prédécédé; l'instance des neveux, cardinal de Vendôme et comte de Soissons résidant à Tours, près Chinon, excitant sans cesse le cardinal de Bourbon. »

La Ligue, par l'entremise de M. de la Chatre, promit de fortes sommes à Chavigni s'il livrait Charles X, qu'on voulait proclamer roi au milieu de l'armée de Mayenne à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Chavigni se laissait gouverner par sa femme. Ce fut à elle que Mornay eut recours pour empêcher l'évasion du cardinal. Employant tour-à-tour les menaces et les promesses, Duplessis parvint à son but.

Le parlement qui résidait à Tours, présidé par d'Espesses, envoya à Mornay le sieur de Valegran, depuis archevêque d'Aix, pour proposer un accommodement entre Charles X et Henri IV. « Que comme jadis quelques empereurs, l'oncle et le neveu régnassent conjointement, l'un guidant les affaires, l'autre les armes, et tous deux ralliant les religions ensemble (185).

Mornay vit le danger qu'allait faire naître cette singulière résolution du parlement. Il chercha à gagner du temps, négociant par Feuquères, neveu de sa femme, une entrevue avec madame de Chavigni dans l'île de Montsoreau. Le pauvre Chavigni, chargé de garder le prétendant, était plus que septuagénaire, impotent et aveugle, de plus il avait une jeune femme.

C'est ainsi que se traitent les plus sérieuses choses de la terre.

Mornay, fort affaibli par la fièvre, se mit dans un bateau avec madame Duplessis et madame d'Angoulême. Madame de Chavigni était au rendez-vous. Après de longs pourparlers, il fut convenu que le cardinal de Bourbon serait livré à Duplessis Mornay moyennant 8,000 écus comptant, 14,000 payables dans six mois. Mornay fut obligé de faire un emprunt personnel, mais il voulait absolument renverser ce drapeau élevé à côté de celui du roi de France. M. de Manou, frère de M. d'O, avait tenté vainement une semblable négociation. Les Chavigni refusèrent constamment de livrer Charles X à Henri IV, mais ils le remirent aux mains de M. Duplessis, dont l'honneur et la loyauté n'étaient mis en doute par personne, pas même par les catholiques les plus exaltés.

En septembre 1589, au jour fixé pour la remise du cardinal de Bourbon, MM. de la Boulay, de Parabère, de Chouppes et autres gentilshommes se réunirent à midi sur les bords de la Vienne, vis-à-vis Chinon, avec un grand nombre de noblesse et d'arquebusiers. Mornay quitta le lit où le retenait la fièvre et monta à cheval. Il prit le poste le plus difficile, et se rendit à Chinon même où par une poterne l'argent fut compté et reçu. Charles X fut livré par madame de Chavigni. Pendant ce temps, le comte de Soissons marchait contre Mornay avec des troupes, d'Épernon de son côté s'avançait à la tête d'une petite armée. D'un moment à l'autre on pouvait être attaqué, car les partisans de Charles de Bourbon campaient à quatre lieues de Chinon.

Le cardinal refusa d'abord de partir, alléguant que sa litière, ses carrosses et mulets n'étaient pas prêts. Duplessis y avait pourvu en amenant tout ce que peut désirer un prince. Charles de Bourbon demanda alors douze jours de répit pour réparer sa santé. Les heures étaient brûlantes, aussi Mornay s'inclinant respectueusement, dit au cardinal qu'il lui était impossible d'accorder au-delà d'une demi-heure. Bourbon déclara ne pas consentir au séjour de La Rochelle, et Philippe de Mornay rassura le prince en lui promettant une retraite aussi douce que sûre.

Le soir même, le cortége fut coucher à Loudun. Plongé dans sa litière, le cardinal sommeillait escorté par cette noblesse à laquelle il n'adressait pas une seule parole.

Le lendemain au moment du départ, la maladie de Mornay, augmentée par les fatigues, prit un caractère très alarmant. Il lui fut impossible de se lever. Le cardinal ne voulait plus marcher sans M. Duplessis « à la foy et honneur duquel il se fiait. » Enfin, il fut convenu que M. de la Boulay aurait l'honneur d'accompagner le prince jusqu'à l'abbaye de Maillezais, et que deux Suisses de M. de Mornay coucheraient toujours dans la chambre de Charles de Bourbon.

Avant de quitter M. Duplessis, le cardinal voulut lui presser les mains et lui redire « qu'il ne cessait de se considérer comme protégé par sa foy et son honneur. »

Dès que le prince fut en sûreté, Mornay dépêcha auprès d'Henri IV son secrétaire particulier, M. du Morier, qui trouva le roi à Arques. Se tournant vers M. de Beaulieu Ruzé, secrétaire d'État, Henri IV dit : « Voilà

un des plus grands services que je pouvais recevoir; M. Duplessis fait les affaires bien sûrement. »

Pendant sa maladie à Loudun, Mornay eut avis qu'André Fouquet, cordelier, était parti de Vendôme pour l'assassiner. Cet homme avoua son crime. Un autre assassin fut arrêté à Châtellerault. Il allait à Saumur pour frapper Mornay.

De retour dans son gouvernement, Duplessis fit quelques expéditions militaires le long de la Loire et prit bon nombre de places. Le capitaine des gardes de Mornay, M. la Roche, défit les troupes de M. de la Perraudières.

Henri IV étant à Tours, écrivit à Mornay de le venir trouver. Ce fut la première entrevue du roi et de Duplessis depuis la mort d'Henri III. Sa Majesté témoigna à Mornay la même confiance, la même amitié. La reine d'Angleterre venait d'accorder un secours considérable au roi de France à la prière de l'ambassadeur extraordinaire, M. de Buhi, frère de Duplessis. Ce secours augmenté des troupes suisses avait permis à Henri IV de revenir vers Paris.

Le roi envoya Duplessis faire le siége du Mans et réduire quelques autres places de la province. « Cela fait eut charge du roi, retournant en son gouvernement, d'escorter madame de Montmorency jusque sur le bord de la Saintonge, laquelle portait à son mari promesse de l'épée de connétable de France. On crut généralement que le roi avait donné exprès cette commission à M. Duplessis parce que sa présence lui semblait reprocher, qu'il ne faisait rien pour lui après tant de signalés services. Le roi était marry et honteux de ne pouvoir ac-

corder une grande charge du royaume à M. Duplessis, parce qu'il avait promis aux catholiques romains que de six mois il n'avancerait aucuns de la religion réformée. »

Des ouvertures furent faites à Duplessis Mornay, qui refusa toutes les propositions, même lorsqu'elles étaient appuyées de la promesse d'un bâton de maréchal de France.

« Quelques-uns pressaient fort Sa Majesté de réunir son patrimoine au domaine de la couronne, ce qu'empêcha M. Duplessis. En considération de sa famille, il lui remontra que son patrimoine deviendrait inaliénable comme le domaine de France. Que mademoiselle sa sœur en serait frustrée, s'il n'avait que des filles qu'elles seraient frustrées aussi.... (186).

Mornay resta auprès d'Henri IV pendant une grande partie de l'année 1590. Après avoir conquis la basse Normandie, l'armée royale assiégeait Dreux. Mayenne, accourant au secours de la place, Henri IV marcha au-devant de lui pour lui livrer bataille. Avant de commencer son mouvement, le roi écrivit à Mornay de le venir trouver avec ses gendarmes, ses arquebusiers à cheval, des deniers pour les troupes et des boulets pour l'ennemi.

Mornay arriva au camp royal le 13 mars 1590, veille de la bataille d'Ivry. L'armée d'Henri IV était de huit mille fantassins et de deux mille cinq cents chevaux. Mayenne avait trois mille cinq cents chevaux, treize mille fantassins et quatre pièces de canon (187).

Henri reçut Mornay à bras ouverts et lui ordonna sa place de combat dans son propre escadron dont il commandait la gauche. Parlant à sa troupe, au moment de la bataille, Mornay dit : « Voilà, mes compagnons, le

chemin de nos maisons, de notre liberté et de notre patrie; il faut mourir ou vaincre. »

Après avoir essuyé cinq volées de canon, Mornay courut à la charge avec sa troupe. Ils attaquèrent le bataillon des Bourguignons conduit par le comte d'Egmont, composé de quatorze cents lances et couvert par deux cents carabins qui firent à la tête leur escopetterie. Les Bourguignons enfoncés, on combattit corps à corps. Mornay eut son cheval tué, c'était un beau cheval gris d'Espagne. Le terrain était glissant à cause de la gelée qui fondait au soleil, Duplessis accablé sous le poids de son armure ne pouvait se mouvoir, lorsque La Vignole de Saumur, l'un des siens, brave soldat, lui bailla son propre cheval. Quelques minutes après Mornay en prit un autre qu'il donna à La Vignole.

On ne savait encore quel serait le vainqueur. Mais voyant que le ralliement se faisait mieux du côté du roi que dans les rangs de Mayenne, Mornay pensa que le moment était venu de décider la victoire par un coup vigoureux ; il prit la résolution de traverser tous les obstacles pour rejoindre Henri IV. Chemin faisant, il rencontra bon nombre de blessés qui se retiraient du champ de bataille, et beaucoup de cavaliers qui cherchaient leur cornette. Mornay et sa troupe tombèrent de çà, de là, dans des groupes de fuyards ennemis. Duplessis aperçut, à pied, son neveu de Feuquères, dont le cheval, prêté par Mornay, avait été tué. Duplessis offrit un second cheval à Feuquères. Dans ce moment ils se mirent à la poursuite de quelques Bourguignons, l'un d'eux donna rudement de son épée dans l'armure de Du-

plessis. Feuquères attaqua le Bourguignon qui, ripostant par un coup d'estoc, l'atteignit dans l'œil. Feuquères tomba mort à l'instant dans les bras de Duplessis Mornay. La Vignole le vengea. Feuquères avait eu l'imprudence de découvrir son visage en relevant la visière de son casque, mode qui commençait à s'introduire parmi la jeunesse des camps.

Étant passé, non sans danger, devant les bataillons des suisses de l'ennemi, Mornay trouva Henri IV entre trois poiriers au milieu d'un champ, ralliant quelque cavalerie, mais n'ayant pas autour de lui plus de soixante hommes. Ces poiriers cependant avaient été donnés pour lieu de ralliement. Le roi fut heureux de voir l'escadron conduit par Mornay, il lui dit de ne plus le quitter. Duplessis salua le roi du nom de victorieux, ce fut alors qu'Henri lui dit ce qu'il répéta souvent depuis : « Je rends ce témoignage à la troupe de M. Duplessis qu'elle a soutenu le plus grand effort. » Étant de fait naturel, dit un commentateur, qu'un escadron venant à la charge plie principalement sur la gauche.

Mornay était en grand'peine de sa cornette portée par le sieur de Granri, gentilhomme poitevin. Mais elle eut le bonheur de passer outre et de servir de ralliement à toute l'armée. Aussi avait-on coutume d'appeler depuis la cornette des Mornay, *le signal d'Ivry*.

On se remit à la poursuite de l'ennemi, et Mornay rencontra son frère Buhi, maréchal-de-camp, qui avec bonne troupe de noblesse était arrivé au moment où se tirait le premier coup de canon.

Mornay perdit peu des siens et seulement treize chevaux tués de coups d'épée.

Comme à Coutras, les royaux étaient simplement vêtus et les Ligueurs couverts d'or.

Après la bataille, Henri IV se retira à Rhosny et pria, non plus sur le champ du combat, mais dans son cabinet. La prière terminée, le roi dit à Mornay : « Eh bien! que vous en semble? — Vous avez fait, sire, répondit Duplessis, la plus brave folie qui fut jamais faite ; car vous avez joué votre royaume en un coup de dez. Au reste, nous vous faisons serment tous de combattre pour votre conservation ; mais nous en requérons un autre de vous dorénavant pour la nôtre : c'est que vous promettiez de ne combattre point. »

Le roi le promit, mais jamais à la vue de l'ennemi ne souffrit qu'on le lui rappelât, et ne s'en souvint.

Comme il n'y avait point de secrétaire d'État près de Sa Majesté, Mornay fit toutes les dispositions, lettres et ordres. Il y passa la nuit. Le lendemain il apprit que tout son bagage avait été pillé. « J'avais pris grand'peine, dit madame de Mornay dans ses mémoires, à le lui dresser, et non sans grandes dépenses, prévoyant la longueur de son voyage, lequel nonobstant dura neuf mois, et faute de cela, lui et les siens souffrirent de grandes incommodités. »

Vers la fin de la bataille d'Ivry, Mornay envoya l'un de ses valets de chambre nommé d'Aulay à sa femme, et le soir même il lui écrivit par un courrier. Cette lettre en répandant la nouvelle de la victoire dans le pays fit allumer de proche en proche des feux de joie jusqu'à Bayonne. Je cite cette particularité afin de montrer que le cœur de Mornay était à la hauteur de son intelligence.

Le jour même de la bataille d'Ivry, François de Cha-

bannes (188) était vainqueur à Issoire et battait le comte de Randan. Mornay écrivit sous la dictée de Henri IV une lettre à Chabannes pour le féliciter.

Vernon se rendit à MM. de Buhi et Duplessis. Deux jours après, Mantes suivit l'exemple de Vernon.

XLVI.

Mornay conseiller d'État, 1590.

Henri IV, après la bataille d'Ivry, nomma Duplessis Mornay conseiller d'État. Ce fut le premier protestant admis publiquement aux affaires. Pour les négociations secrètes ou importantes, le roi ne s'en remettait qu'au maréchal de Biron et à Mornay. Le maréchal était un personnage de grand sens et d'expérience, mais difficile dans ses relations, sans cesse en disputes avec le roi, qui se serait brouillé avec Biron sans les perpétuelles interventions de Duplessis. Biron accusait Henri IV de noire ingratitude, et le roi répondait que Biron était un ambitieux. Duplessis les calmait.

Ce fut en ce temps-là que M. de Villeroy, ancien ministre de Henri III, mais passé depuis dans la Ligue, fit de la part de Mayenne des ouvertures pour la paix. Henri IV chargea Mornay de négocier en son nom. Mais Mayenne traitant en même temps avec le duc de Parme, les royaux virent bien qu'il ne fallait compter que sur la guerre.

Duplessis voulait absolument obtenir l'édit en faveur de la religion réformée, qui depuis fut publié à Nantes. Henri ne s'y opposait pas, mais craignait de mécontenter les catholiques.

Après avoir balayé la haute Seine, entre Paris et Troyes, Henri IV résolut d'assiéger Paris. Des bourgeois de la porte Saint-Honoré écrivirent à Mornay qu'ils lui livreraient passage. Il reçut la lettre à Montereau, et ne craignit pas de s'avancer seul vers Paris. Le projet allait être exécuté, et l'ordre de marche se sonnait dans l'armée royale, lorsque le cœur faillit aux bourgeois.

Avec douze mille fantassins, trois mille chevaux et treize pièces de canon, le roi entreprit le siége de Paris, de Saint-Denis et de Dammartin, reprit Châteaudun et offrit la bataille au duc de Parme. Corbeil, Melun, Moret, Bray, Montereau, Provins, Pont-sur-Seine, Méry, Nogent tombèrent aux mains des royaux.

Le 9 mai, étant à Chelles, Henri IV apprit que le cardinal de Bourbon, appelé Charles X par la Ligue, était mort à Fontenay où, bien gardé, il vivait dans la retraite.

Ce prince portait à Mornay une affection particulière. On en peut juger par les lettres qui se trouvent dans les manuscrits de Duplessis. Après les formules officielles, le cardinal de Bourbon ajoutait de sa main : « Votre très affectionné ami, C. cardinal de Bourbon (189). »

L'enceinte de Paris était défendue par soixante-cinq pièces d'artillerie. Quarante mille bourgeois portaient les armes, et la garnison comptait trois mille cinq cents hommes d'infanterie, et quatre cents cavaliers dont deux cents arquebusiers.

Le 10 mai un engagement eut lieu au faubourg Saint-Martin entre les royaux et les Ligueurs. Le même jour Henri IV prit les ponts de Saint-Maur et de Charenton. Le maréchal d'Aumont occupa Saint-Cloud. Les routes de Rouen, d'Amiens et de Beauvais furent interceptées.

Le duc de Mayenne appela à son secours Farnèse, duc de Parme. Quelques jours après, l'étranger marchait sur Paris. Henri IV alla bravement à la rencontre des Flamands, des Espagnols et des Italiens. Lorsque Farnèse fut à Meaux, le roi de France ordonna au maréchal de Biron, à Lanoue, à Mornay et à Guitry de lui trouver un champ de bataille qui, sans lever le siége, permît de combattre le duc de Parme.

Ces capitaines fixèrent leur choix sur la plaine de Bondy, que le roi vint visiter.

On voit dans les manuscrits de Duplessis Mornay la reconnaissance militaire qu'il fit et la note stratégique à l'appui de cette reconnaissance : « Mon dessein serait de laisser trois mille hommes de pied pour brider le côté de l'Université, et mettre l'armée en bataille sur le pavé de Bondiz, tournant la tête vers la forêt de Livry; où elle aurait à droite les côteaux de Villemonble, qui la couvrent de Paris; à gauche un marais qui ne se peut passer que sur le pont d'Yblon; à dos, la Seine qui nous nourrira; en front la forêt de Livry, traversée seulement de deux chemins, qui ne permettent que le passage de quatre chevaux de front, par conséquent impraticable à une armée qui a l'ennemi tout proche. Si le duc de Parme la laissant à sa droite suit le bord de la Marne, il s'enfile en un étroit, et on pourra à la faveur de la forêt donner sur ses équipages qui ne sont

pas moins de mille cinq cents charriots. Son armée sera par là mise en grand désordre. »

Les troupes conduites par Turenne n'étant pas arrivées et Henri IV ayant cru Farnèse plus fort qu'il ne l'était réellement, le projet de Mornay adopté d'abord ne fut pas exécuté.

Conti, Turenne, Chatillon avaient amené des secours au roi, ce qui porta l'armée d'Henri IV à vingt-deux mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux. Le blocus se resserrait de jour en jour et Paris allait infailliblement être pris, lorsque Philippe II envoya Farnèse au secours de la Ligue.

Le duc de Parme marchait à la tête de mille huit cents fantassins et de quatre mille huit cents chevaux.

Henri IV voulait l'attaquer. Mais dans cet instant critique, la royauté éprouva ce qui était déjà arrivé le lendemain de Crécy et de Coutras : la noblesse de province déclara que sa présence était nécessaire dans ses terres. Avec de semblables élémens, il était impossible au meilleur général de suivre les inspirations de l'art ou les règles de la science. Henri tenta un coup de main sur Paris, puis après un échec, il leva le siége, et la noblesse prit la route de ses manoirs.

Ce fut sans doute dans ce cruel moment où Henri IV vit Paris lui échapper par la faute de l'institution militaire, qu'il songea à créer l'armée permanente, à transformer le seigneur en officier du roi.

Le soir, Henri IV vint lui-même au faubourg Saint-Honoré et donna l'ordre au maréchal de Biron d'éloigner les troupes. Duplessis fut chargé de régler la retraite de l'artillerie. Sur ces entrefaites, le maréchal reçut un

billet du roi ainsi conçu : « Au rendez-vous que j'avais donné, je n'ai trouvé personne; Dieu nous veuille aider. Je ne sais que deviendra ce désordre. »

A la lecture de ces lignes, Mornay part au galop et va trouver Henri IV à Saint-Denis. Pas un seul garde n'était à la porte du roi, on entrait dans sa chambre à coucher sans rencontrer seulement un laquais sur l'escalier. Entendant marcher, le roi demande : *Qui va là?* — Puis se levant en robe de nuit, le roi dit à Duplessis : « *Vous voyez le désordre, Dieu me voudrait-il abandonner?*

Mornay répond alors : « Mais pensons plutôt, sire, si nous ne l'avons point abandonné; quel soin nous avons eu de son service, quelle vie nous avons menée pendant ce siége, scandaleuse et pleine de débauche. »

« Et lors le roi montrant avoir douleur de ses fautes, demanda ses psaumes et lut le quatre-vingt-onzième, et après quelques bons propos, Sa Majesté fit sa prière. »

Non-seulement ces détails insignifians en apparence peignent les mœurs du temps, mais encore le caractère des hommes : Henri, toujours entraîné par ses passions, Mornay, indépendant et austère, philosophe et chrétien.

Un duel eut lieu pendant le siége de Paris entre M. de Monglas et le baron de Contenant; Montglas était royal, et Contenant, Ligueur; cependant ils avaient l'un pour l'autre une bonne amitié. Dans une sortie des Ligueurs, ils se virent et s'étant approchés, se retirèrent à l'écart pour causer. Le baron de Contenant ayant aperçu quelques royaux qui venaient au galop, se retira si vivement que son chapeau tomba. Montglas se prit à rire, et

le baron l'apostropha avec colère. Les deux gentilshommes convinrent alors de terminer leur querelle en quatre coups : un de lance, un de pistolet, et deux d'épée.

Il se fit une trève le jour du duel. Royaux et Ligueurs se rendirent au faubourg Saint-Honoré pour assister au combat des deux amis.

Après quelques passades, leurs parrains les séparèrent, et un coup de canon tiré de l'armée royale annonça la fin de la trève. Chacun reprit au galop le chemin de son camp, non sans lancer maint brocard et maint défi.

Avant de renoncer entièrement à lever le siége, Duplessis proposa une attaque de vive force par surprise. Son plan fut goûté par le maréchal d'Aumont et Chatillon. Il s'agissait d'une escalade entre les portes Saint-Jacques et Saint-Marceau à une courtine située au-dessous du collége de Lisieux. Duplessis, élevé dans la maison, connaissait la hauteur du mur au côté opposé. Les premiers entrés devaient aller ouvrir la porte Saint-Marceau, livrée par un capitaine du quartier, d'intelligence avec le président Brisson. Après un conseil tenu chez M. de Nevers, le roi lui-même appuya la proposition de Duplessis, qui fut adoptée. Chacun convint que quoi qu'il arrivât c'était se retirer avec honneur.

Pendant la nuit, l'armée royale délogea sans bruit et passa la Seine sur un pont de bateaux. Mais en approchant de la ville, les royaux virent un cavalier de la Ligue qui allait au galop donner l'alarme. Aussitôt le beffroi et le tocsin réveillèrent les bourgeois. M. de Chatillon, qui conduisait l'escalade, planta cependant quelques échelles. Ceux qui y montèrent furent re-

poussés par les Jésuites, professeurs du collége Lisieux. L'alarme était telle dans la ville que la plupart des bourgeois se sauvaient déjà chez leurs connaissances suspectées de royalisme. La troupe du roi qui devait entrer par la porte Saint-Marceau, conduite par d'Aubeterre et Mornay, traversa tout le faubourg et ne s'arrêta qu'au pont-levis. Elle attendit vainement, car les Jésuites, armés de hallebardes et d'arquebuses, firent si vigoureuse résistance qu'ils empêchèrent l'escalade.

On put dire que cette nuit-là Paris fut sauvé par quelques Jésuites (190).

Henri IV aurait pu facilement s'emparer de Paris en faisant exécuter les lois de la guerre dans toute leur rigueur, mais il n'oublia pas que ces Parisiens égarés étaient ses enfans.

« La faim et la nécessité furent telles dans Paris, que les chiens, les chats, les rats, les souris, les cuirs, les herbes crues furent viandes du peuple. Plusieurs moururent de faim; beaucoup restaient trois, quatre, cinq jours sans manger et puis mouraient. Il ne s'est jamais rien vu de si déplorable. Le roy fut marry du mal qu'ils enduraient. Les gémissemens des mères pénétraient l'air et passaient par-dessus les murailles. Bon nombre parmi les royaux avaient dans Paris leur père, mère, frères, sœurs et amis. Le roi considérant que les Parisiens étaient ses sujets et la plupart innocens, laissa sortir les femmes, les enfans, les écoliers, les gens d'église et bien d'autres encore. Toutes ces choses furent cause qu'il ne fallut pas songer à entrer dans Paris cette fois. »

Le maréchal de Biron conseilla à Henri IV d'écrire au pape. Mornay, consulté, discuta en conseil la forme

de la lettre projetée, et conclut au rejet de la proposition. Il fut résolu alors que la dépêche au Pontife romain se ferait au nom de la noblesse française, et que M. de Luxembourg serait chef de la légation.

Cette affaire partagea la cour du roi en deux camps fort tranchés. Il ne manquait pas de courtisans jaloux de Mornay, qui chaque jour répétaient devant le roi que M. Duplessis gouvernait tout, et que ses conseils particuliers empêchant le roi d'aller à la messe, mettaient obstacle au rétablissement du trône. Un jour que ces courtisans tenaient bon nombre de propos sur l'influence de Mornay, il survint d'aventure et leur dit d'un ton ferme : « Il serait dur, messieurs, d'empêcher un maître de parler à son fidèle serviteur; M. Legrand, toutefois, que voilà, premier gentilhomme de la chambre du roi et qui a l'honneur d'y coucher, est bon témoin que je ne vois jamais Sa Majesté à heure indue. Quand je parle au roi, c'est à haute voix et devant vous tous. Je lui propose de servir Dieu en conscience, d'apaiser les schismes, d'être l'exemple de la chrétienté, le modèle de la postérité. Sont-ce là, messieurs, choses à dire sous le manteau de la cheminée. »

Le maréchal d'Aumont qui était présent, se mit à l'embrasser en disant : « Vous valez mieux que nous, monsieur Duplessis, et j'avoue que j'ai dit, il y a deux jours, qu'il vous fallait donner du pistolet dans la tête, je dis aujourd'hui tout au rebours, qu'il vous faut dresser une statue. »

Depuis, le maréchal n'aima ni n'honora personne autant que Mornay.

Le duc de Florence craignant que l'Espagne ne s'a-

grandit trop par les guerres civiles de France, s'intéressait au triomphe du roi. Le duc dépêcha donc vers M. Duplessis un gentilhomme florentin qui, après quelques pourparlers, offrit de la part de son maître, à M. Duplessis, 20,000 écus de rente s'il voulait conseiller au roi de changer de religion, afin que les princes d'Italie pussent le servir sans scrupule et avec l'agrément du pape. Mornay répondit brusquement au gentilhomme : « La conscience de mon maître n'est point à vendre, et aussi peu la mienne. »

Pendant tout ce siége, le roi avait en sérieuse passion une dame catholique de la maison de Pontz en Saintonge, veuve du comte de la Roche-Guyon, belle et de beau nom. Depuis elle épousa le premier écuyer M. de Liancourt. Aussi vertueuse que belle, madame de la Roche-Guyon qui voyait combien les attentions du roi portaient, par leur constance, préjudice à sa réputation, dit à Henri : « La reine vit, et je ne saurais être autre chose. »

Le roi promit alors à madame de la Roche-Guyon de faire prononcer le divorce avec Marguerite de Valois et de l'épouser. Il ajouta qu'avant de rien entreprendre il en conférerait avec M. Duplessis. Madame de la Roche-Guyon dit au roi que ce qui l'autorisait à mettre en doute sa sincérité, était précisément la conduite de M. de Mornay. « Tous ceux du conseil de Votre Majesté, ajouta la comtesse, me font l'honneur de me voir, sauf M. Duplessis, qui devrait être le plus intime de vos conseillers. »

En effet, tous les courtisans s'inclinaient devant la favorite, tandis que Mornay ne la regardait même pas.

Pressé par M. de Béthune, gouverneur de Mantes, qui

menait ses amours, le roi manda M. Duplessis, le prit à part, mais après divers propos, n'osa entamer le chapitre du mariage, ou de la passion. Quelques jours après, le président d'Espesse et le procureur général La Guesle vinrent de la part de Sa Majesté pour traiter avec Mornay de cette sorte d'intrigue. Duplessis répondit brusquement qu'il ne savait ce que c'était. Henri IV employa enfin le chancelier de Chiverni qui se chargea d'entretenir Mornay des intentions du roi : « L'affaire est de trop d'importance, répondit Duplessis aux ouvertures du chancelier, pour la toucher sans un exprès commandement du roi. »

Enfin M. de Chiverni dit à Duplessis qu'il lui ferait donner l'ordre du roi le lendemain au lever de Sa Majesté. A l'heure fixée, le chancelier murmura quelques mots à l'oreille d'Henri pour l'engager à aborder cette question avec M. de Mornay, mais le roi remit l'affaire à une autre fois, tant il redoutait le caractère grave et l'austérité des principes de M. Duplessis.

Mornay empêcha donc Henri IV de faire un acte indigne de lui. Dans la suite, lorsque le roi Henri eut oublié la comtesse, celle-ci, femme de cœur et toujours pure, accorda son amitié à Duplessis.

La reine Élisabeth d'Angleterre envoya, vers cette époque, Horatio Palavicini, gentilhomme génevois, aux princes d'Allemagne pour les intéresser à la cause d'Henri IV. A la fin du siége de Paris, Palavicini vint d'Allemagne pour demander à Henri IV, au nom des princes, un ambassadeur intime qui, pour le roi de France, traiterait avec l'Allemagne.

Élisabeth priait Henri IV de désigner Chatillon, fils de

Coligny, Lanoue ou Philippe de Mornay. Palavicini désirait que Duplessis fût nommé.

Cependant M. de Turenne desirait la mission. Ami de Mornay, il le pria de lui faire obtenir cette charge dans le cas où son acceptation ne serait pas définitive. Mandé à Saumur par les lieutenans de son gouvernement, Mornay appela l'attention du roi sur M. de Turenne, qui eut le poste tant désiré. Ce gentilhomme partit au mois d'octobre 1590, et signa le traité qui amena à la fin de l'année suivante l'armée de Christian, prince d'Anhalt. Cette ambassade facilita à M. de Turenne son mariage avec l'héritière de Henri Robert de la Marck, duc de Bouillon, mariage conseillé à Turenne par Mornay, qui se chargea d'en parler au roi (191).

Mayenne, froissé par l'orgueil de l'Espagne, chargea Villeroy de faire une tentative de paix auprès des royaux. Une entrevue eut lieu à Buhi, dans le château de M. de Mornay l'aîné. Henri IV était représenté dans ce petit congrès par le maréchal de Biron, le vicomte de Turenne et Duplessis Mornay. Le peu de franchise du duc Mayenne empêcha la conclusion de ce traité.

C'en était fait du protestantisme en France sans Duplessis Mornay, ou, pour parler autrement, la nation n'aurait pas joui de la liberté de conscience, précieuse liberté, la première, car elle les engendre toutes.

Henri IV lui-même penchait presque ouvertement, mais par politique, vers le catholicisme.

Un immense service rendu par Mornay à la France, à l'Europe entière, est d'avoir abrité une naissante dynastie sous le drapeau de la tolérance, de la liberté. Henri IV n'eût pas été assez fort pour étouffer, comme

le fit Louis XIV, le cri de la conscience, sous un masque de plomb. Sans le courage inouï de Mornay, la France de 1590 aurait été religieuse à la façon de l'Espagne de Philippe II.

Il semble que toute la vie de Mornay soit l'accomplissement d'une mission sociale. Seul dans cette foule de rois, de princes, de grands, de capitaines, de bourgeois et de soldats, il reste inébranlable. On croirait, en examinant cette grave figure au centre des saturnales politiques et religieuses, on croirait, disons-nous, que Mornay est le juge de la querelle et non pas le champion de la réforme. Car, il faut bien qu'on le sache, jamais il ne partagea ce zèle cruel des Anglais, cette intolérance qui entacha dès-lors le caractère du protestantisme.

Ainsi, pendant le séjour de Mornay en Angleterre, la secte des puritains soulevait la colère des protestans qui allaient commencer la persécution. On sait que les puritains se piquaient de suivre la religion la plus pure. Ils se distinguaient par un langage austère et par une extrême simplicité de vêtemens. Le chef de cette secte, Jean Knox, avait le courage de Luther, l'austérité de Calvin, et le libéralisme politique de Zwingle. La discipline toute démocratique des presbytériens ou puritains effrayait déjà les Anglais sous le règne d'Élisabeth. L'évêque de Wincester, grand aumônier de la reine, consulta Mornay, qui écrivit à ce sujet une longue consultation en latin (192), et empêcha une persécution qui pouvait tout mettre à feu et à sang. Les descendans de ces puritains sont aujourd'hui les citoyens des États-Unis d'Amérique.

Mornay voulait la liberté, non-seulement pour lui,

mais pour tous; pour ses ennemis aussi bien que pour ses amis. La réforme n'était pas à ses yeux une mesquine question de cérémonies religieuses, il y voyait l'émancipation de l'esprit humain, l'enfantement de la liberté politique, l'acheminement vers l'ordre social de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France modernes.

Il ne faut donc pas voir en lui un protestant, mais un homme d'État. Ceci est tellement vrai que dans tous ses écrits, un mot revient sans cesse sous sa plume, dans tous ses discours. Ce mot s'échappe de ses lèvres; pour ce mot il met l'épée à la main dans les champs de Coutras et d'Ivry; pour ce mot, il immole sa fortune, sa santé, sa vie; comme au temps des patriarches, il quitte le champ de ses pères, abritant sa femme et ses petits enfans sous la tente, vivant sous le poids effrayant de la pauvreté, de l'assassinat et de la calomnie. C'est que ce mot est le plus grand ennemi de l'humanité, c'est que l'idée que représentait ce mot était la source de toutes les plaies depuis le commencement du monde, ce mot est — *Abus*.

Les prêtres ont abusé de la croix, les rois ont abusé du sceptre, les peuples ont abusé de la force ,... voilà ce que pense Mornay, lorsque corps à corps, il s'attaque à ce mot au risque d'avoir contre lui, prêtres, rois et peuple.

Sa vie est une lutte éternelle. Puis, lorsque sonne l'heure de sa mort, il ferme les yeux avec la conscience qu'il a fait plus pour détruire l'*abus* que ne firent les armées qui le précédèrent, les idées qui le suivirent.

Le préjugé religieux, l'ingratitude et l'ignorance expliquent pourquoi les historiens ne rendirent pas à

Mornay la justice qui lui est due. Mais qu'importe! la vérité n'est-elle pas toujours vérité, et n'avons-nous pas vu d'autres injustices commises par l'histoire? Sans Voltaire et la Restauration, Henri IV serait-il populaire? Parlait-on du Béarnais au temps de Louis XIV?—Jamais.

XLVII.

Mornay en Angleterre, 1592.

De retour à Saumur, Mornay y créa une université, releva les fortifications qu'il augmenta, fit construire des moulins à poudre, une fonderie de canons, des places publiques, un enceinte pour le faubourg de la Bilange. Toutes ces dépenses étaient faites au moyen d'un demi-écu par pipe de vin que le roi avait accordé. « Le premier en France, M. Duplessis fit établir, à la recette des deniers, un receveur comptable pris parmi les bourgeois, afin que l'on vît par les comptes qui en seraient rendus, comment les deniers étaient employés au service public. Il ne voulut jamais qu'un seul des siens eût le maniement de la recette. »

Mornay régla aussi les bases de la garnison. Le roi lui accorda six compagnies de gens de pied, et pour commander en son absence le sieur de Pierrefitte, gentilhomme normand, qui pour servir sous Duplessis quitta le commandement suprême de Saint-Maixent. Le capi-

taine de Bernapré, gentilhomme âgé de soixante-seize ans, qui toute sa vie avait guerroyé, commandait le château. L'une des compagnies de gens de pied était commandée par M. de Cugy, gentilhomme dauphinois, qui, après avoir été mestre-de-camp et commandé deux mille Suisses, ne dédaignait pas de marcher en tête d'une compagnie d'infanterie. Des six compagnies, cinq avaient pour capitaines de vieux guerriers : Duplessis commandait la 1re ; de Pierrefite la 2e ; de Bernapré la 3e ; de Cugy la 4e ; et M. de Belon, tout cicatrisé de blessures, la 5e. Quant à la 6e, le roi en avait nommé capitaine le jeune Philippe de Mornay, alors dans sa douzième année, « afin que de bonne heure il s'habituât à obéir aux vieux et à exercer les charges de la guerre. »

Au milieu des occupations de son gouvernement, Duplessis publia une *Réfutation* très docte d'un ouvrage de Charon, intitulé : *Les trois Vérités*. Le manuscrit n'était pas encore terminé que déjà le gouverneur de Saumur marchait contre Poitiers avec le maréchal d'Aumont. Une trahison ayant empêché la prise de la ville, Mornay et d'Aumont chargèrent en revenant les chevau-légers de la Roche-Boisseau.

Mornay vint rejoindre le roi pour la journée des Farines. C'était en janvier 1591. Dans la nuit du 20, Henri IV, le duc de Nevers, le duc d'Épernon et bon nombre de gentilshommes se dirigèrent vers la porte Saint-Honoré. D'autres traversaient la Seine à gué vis-à-vis la Porte-Neuve, et l'escalade devait avoir lieu sur plusieurs points en même temps.

Les royaux s'en allaient gaîment, mais en silence, portant des échelles, mantelets, claies, maillets et toutes

sortes d'instrumens de surprise. Il traînaient deux canons pour rompre les barricades.

Soixante capitaines déguisés en paysans conduisaient des chevaux et des charrettes chargés de farines. Plus loin, mais bien cachés, se tenaient cinq cents cuirasses et deux cents arquebusiers commandés par Laverdin. Encore plus loin le baron de Biron avait sous ses ordres quatre cents cuirasses et huit cents arquebusiers. D'autres troupes, conduites par Lanoue et Mornay, venaient ensuite; enfin les Suisses et le canon.

Henri IV, le duc d'Épernon et dix ou quinze gentilshommes étaient à pied à l'extrémité du faubourg. Dans ce groupe M. de Nevers seul se tenait à cheval. Dans le fond, on apercevait un cinquantaine de cavaliers. C'était la compagnie de réserve du roi.

On faisait un admirable silence. A trois heures du matin, par un froid glacial, douze capitaines déguisés arrivèrent à la porte, de bons pistolets sous la houppelande du paysan. Les autres étaient un peu en arrière vis-à-vis des Capucins. Contrefaisant la voix et l'accent des laboureurs de la Brie, l'un des capitaines, gentilhomme du Quercy, demanda qu'on eût à les faire entrer. Le sieur de Tremblecourt, qui était de garde et en alarme continuelle, avait la veille fait terrasser la porte avec du fumier. « Tremblecourt enquêta ces apporteurs de farines s'ils avaient point vu les ennemis; mais ils lui répondirent si naïvement en langage ordinaire des paysans qu'ils avaient vu quelques quinze chevaux qui battaient les chemins, desquels ils s'étaient cachés, et craignaient qu'ils ne vinssent coutelasser et voler. Ceux qui étaient de garde, bien qu'ils sussent l'entreprise des

royaux, leur dirent que la porte était terrassée, et qu'ils allassent passer le long de la rivière où on les recevrait en un bateau. Ayant ouï cette nouvelle, ils se retirèrent dans le faubourg, et rapportèrent au roi ce qu'ils avaient entendu. Sa Majesté ayant connu que cette entreprise était découverte, toutes les troupes eurent commandement de s'en retourner. »

Si la porte Saint-Honoré n'avait pas été terrassée, par hasard, Henri IV prenait Paris.

Au mois de juin 1591, la mère de Duplessis Mornay mourut à l'âge de soixante-trois ans. Ce fut une grande douleur pour cet homme qui possédait, au suprême degré, le sentiment de la famille.

En octobre de la même année, Duplessis fut chargé de la vente des domaines du roi, afin de payer les secours étrangers. Le mois suivant il partit pour le siége de Rouen. Ses troupes rejoignirent près d'Alençon celles de M. Clermont d'Amboise. Ils s'emparèrent de la ville de Séez et battirent complétement Meydavid.

Logée entre Fécamp et Rouen, la troupe de Duplessis était chargée d'incommoder l'ennemi. Quant à lui, le roi le conservait dans son logis pour l'avoir nuit et jour sous la main.

L'amiral de Villars défendait Rouen, que Henri IV attaquait bien faiblement. Les personnages les plus influens de l'armée royale ne se souciaient guère de voir Henri maître des grandes villes avant qu'il n'eût complétement renoncé à la réforme. Sans la messe, jamais Henri IV ne serait monté sur le trône.

Au mois de décembre, le comte de Grammont, partisan de la Ligue, vint au camp royal sous prétexte de

rendre visite à son neveu, fils de la comtesse de Guiche, mais dans le but de traiter pour Mayenne avec Henri de Bourbon. La paix allait peut-être se faire par l'entremise du maréchal de Biron et de Mornay, lorsque le duc de Parme entra en France.

Quelques mois auparavant, le comte d'Essex, favori de la reine Élisabeth, était venu assister au siége de Rouen. Vainement la reine le rappelait-elle, le gentilhomme répondait : « Qu'en présence de l'ennemi un bon Anglais ne se pouvait retirer. » L'impérieuse Élisabeth ne se payait pas de semblable défaite. Irritée des refus du comte d'Essex, elle fit savoir à Henri IV qu'il n'aurait de secours d'elle qu'autant qu'il renverrait d'Essex.

La situation était critique. L'armée royale diminuait par les désertions et les maladies, tandis que le duc de Parme s'avançait pour faire lever le siége. Henri IV demandait à Élisabeth trois mille piquiers et deux mille mousquetaires, et Élisabeth ne répondait qu'en demandant le comte d'Essex. Pour accorder deux grands souverains, Duplessis fut choisi par Henri IV. La mission n'était pas facile à conduire, car d'Essex était aussi résolu à fuir la cour d'Angleterre, qu'Élisabeth à l'y ramener de gré ou de force.

L'austère Mornay dut se charger d'une cause dont les conséquences pouvaient être graves, malgré l'origine frivole du différend.

En s'embarquant à Dieppe, Duplessis fit rencontre de Leyton, oncle de d'Essex, qui était chargé de dire à son neveu, de la part de la reine, que si le 10 janvier 1592 il ne rentrait en Angleterre, il serait dépouillé

de tous ses honneurs, de toutes ses charges et richesses, que la reine lui ferait application des lois anciennes, qui punissent de la dernière rigueur les Anglais qui portent les armes pour le roi de France, sans consentement de la cour d'Angleterre.

Duplessis Mornay fut bien reçu d'Élisabeth. Cependant, s'animant peu-à-peu, la reine laissa échapper de violens reproches contre le roi qui employait mal ses forces, et reconnaissait assez peu les secours qui lui étaient fournis.

Mornay, dont l'ambassade avait un grand éclat et qui était accompagné de personnages de qualité, de robe et d'épée, écouta dans le plus grand silence les reproches d'Élisabeth, et fit ensuite une réponse froide, logique, respectueuse (193).

Après des discours, des conférences, des correspondances, Mornay vit bien que toute cette négociation tenait simplement au retour du comte d'Essex. Il le fit revenir, non sans peine, et la reine fournit les secours.

De 1588 à 1590, Mornay composa un grand nombre d'écrits. Il reste dans ses manuscrits ou dans les collections de ses œuvres :

Remontrance à la France sur les maux qu'elle souffre et les remèdes qui lui sont nécessaires. Écrit par M. Duplessis après la bataille de Coutras.

Mémoire à l'armée étrangère. — Instruction à M. de Montglas allant vers les princes étrangers.—Instruction à M. des Reaux allant vers les Suisses.— Accord et capitulation entre le roi de Navarre et le duc Casimir. — Mémoires de ce qui s'est fait en l'armée du roi de Navarre depuis le 23 juin jusqu'au 13 décembre 1587.

— Correspondance d'un gentilhomme de l'armée royale à un sien ami sur ce qui s'est passé depuis le départ de Sa Majesté de la ville de Paris jusqu'à la déroute des reitres. — Avertissement à M. le prince de Condé touchant la déclaration de guerre. — Instruction à M. de Turenne allant vers M. de Montmorency. — Instruction à Dufay allant en Angleterre. — Mémoire à l'assemblée de Blois. — Instruction à Delisle allant en Écosse. — Déclaration des causes qui ont fait prendre les armes au duc de Bourbon et aux princes catholiques. — Considérations sur quelques articles proposés à l'assemblée de Nancy. — Réponse du roi au cardinal de Bourbon. — Mémoire à M. de Ségur alors en Allemagne. — Avis à M. le comte de Soissons. — Récit de ce qui s'est passé en la reprise de Marans. — Mémoire pour M. de Nevers. — Missive envoyée par un homme d'honneur de la ville du Mans. — Mémoire au comte de Soissons qui quitte le roi. — Mémoire pour M. de Roquelaure qui va trouver M. d'Épernon. — Mémoires aux provinces pour les États de Blois. — Instruction à des Réaux allant en Guienne, Languedoc et Dauphiné. — Avis au prince de Conti. — Instruction à Lanoue. — Proposition du roi de Navarre à l'assemblée de La Rochelle. — Remontrance au roi par les États de la France. — Articles du traité de la trève, négociés par M. Duplessis Mornay, de la part du roi de Navarre avec Henri III. — Déclaration du roi de Navarre au passage de la Loire, écrite par M. Duplessis. — Mémoire pour le duc de Parme. — Justification de l'union du roi de Navarre avec le roi de France. — Déclaration du roi Henri IV en montant sur le trône, écrite par M. Duplessis. — Mémoires sur les

affaires générales tant intérieures qu'extérieures, composé par Duplessis pour le roi Henri IV. — Avis de M. Duplessis à messieurs de la cour du parlement. — Mémoire à M. des Barreaux. — Rapport. — Exploits de Sa Majesté depuis la prise de Vendôme jusques en décembre 1589. — Mémoire de ce qui s'est passé avec l'armée conduite par M. de Saint-Luc et M. de Noris. — Récit de ce qui s'est passé en Dauphiné depuis le mois de mai 1591, contre le duc de Savoie. — Récit de ce qui s'est passé en l'armée du roi depuis son arrivée devant Paris jusqu'au 9 juillet 1590. — Mémoire de M. Duplessis, de ce qui se passa tant pour le général que pour son particulier à la bataille d'Ivry. — Abbaye de Saint-Michel. — Formulaire de la déclaration pour la révocation de l'édit de juillet. — Mémoire du roi de Portugal. — Mémoire pour le Languedoc. — Mémoire concernant les innovations faites sur la trève. — Capitulation de Grenoble. — La défaite d'Alphonse de Corse. — Le siége de Dreux et les braves exploits de guerre qui s'y firent en 1590.

Outre ces incroyables travaux, il nous reste plus de cent lettres importantes de Mornay, écrites pendant les années 1588, 1589, 1590, aux rois, princes, ambassadeurs.

Mornay était de cette école laborieuse des De Mesmes, des Mathieu Molé, des Lamoignon, des De Thou, des Lhospital, des Achille de Harlay, qui, en toute saison, étaient debout à quatre heures du matin, et ayant prié Dieu, travaillaient dès cinq heures, de gros et bons livres sous les yeux, l'écritoire au côté et les chandeliers préparés dès la veille pour l'étude du lendemain. En voyage,

en carrosse, au camp, on lisait et on pensait. Un bon gentilhomme devait servir d'exemple et de règle à ses serviteurs et travailler plus qu'eux, en se levant le premier et se couchant le dernier....

Pendant sa dernière ambassade en Angleterre, Mornay vit don Antonio roi de Portugal. Ce prince le pria de lui donner quelques avis pour le rétablissement de son trône. Antonio, prieur de Crato, était fils naturel de Louis, grand-oncle du dernier roi de Portugal don Sébastien, mort en Afrique le 4 août 1578. Il aspirait au trône au moment où Philippe II s'empara de ce royaume. Élisabeth lui donna des secours, et ce prince comptait sur Mornay pour l'aider à faire une descente en Portugal (194).

Revenant de son ambassade d'Angleterre, Mornay débarqua à Dieppe en février 1592. Il apprit la blessure qu'Henri IV venait de recevoir à la retraite d'Aumale. Duplessis écrivit alors au roi :

« Du 6 février 1592.

« Sire, je ne sais, si jamais Votre Majesté me pourra faire tant de bien, qu'elle m'a fait de mal aujourd'hui.

« Tous vos serviteurs ont appréhendé leur mort en votre blessure. Moi, pour plusieurs raisons, plus sensible, l'y ai presque soufferte entière. M'est souvenu alors de ces cartes géographiques, où l'on marque après les lieux connus des terres ignorées et des déserts. C'est qu'au-delà de votre vie, sont pour nous ténèbres épaisses.

Votre Majesté qui ne comprend point cela pour soi, le doit pour tant de gens de bien ses serviteurs. Nous louons, certes, Dieu qui nous a donné en ce temps un

prince belliqueux, comprenant que l'État ne saurait se maintenir par prince de cabinet ou sédentaire. Mais, voudrions néanmoins que Votre Majesté après avoir fait jusqu'à trente ans l'Alexandre, fît enfin le César. Votre Majesté pardonnera cette liberté par mon affection pour l'État, ma juste douleur, et ma loyale affection. C'est à nous, sire, à mourir pour Votre Majesté, ce nous est gloire; à vous de vivre pour nous, et j'oserai dire que ce vous est devoir. Sire, je loue Dieu du passé, et le prie pour l'avenir. »

Je ne puis résister au désir de placer à côté de cette lettre si noble une correspondance qui, à cette époque eut lieu entre madame la princesse d'Orange et Mornay. Ces lettres dessinent l'un des traits du caractère de Duplessis Mornay.

Lettre de madame la princesse d'Orange à M. de Mornay.

« M. de Turenne, M. de Busenval et infinité d'autres m'ont parlé de l'éducation que vous donniez à votre fils et des grandes espérances qui reposent sur cet enfant de si belle jeunesse, que cela me fait extrêmement désirer de pouvoir faire élever mon fils à son imitation. Je sais que vous avez aimé le père et le grand-père de mon fils, et me donnerez bon avis. Mais nous sommes ici en un pays si stérile d'hommes propres pour la nourriture d'une jeunesse, que je désespère d'en pouvoir trouver, et malaisément ailleurs, s'il ne vous plaît comme je vous en supplie humblement, m'aider à un si bon œuvre.... Aussi, monsieur, si je suis si heureuse de vous pouvoir faire service, employez-moi, je vous supplie, comme la personne du monde qui honore le plus

votre vertu, et que vous trouverez toujours la plus humble et affectionnée à vous obéir.

« A Mildebourg, juillet. LOUISE DE COLLIGNY. »

Avis de Mornay sur l'institution d'un enfant que l'on veut nourrir aux lettres, envoyé à madame la princesse d'Orange, à son instance sur le sujet de son fils.

« L'inclination des enfans peut plus que l'art, car elle vient de Dieu. Le soin des père et mère est donc d'abord d'enseigner la prière à l'enfant.

« Le choix du précepteur dépend de la qualité de l'enfant et du but de sa vie.

« A qui est noble, faut des études vers les armes, mais comme les armes amènent aux conseils des rois, à la société des grands, faut que la sagesse et la prudence précèdent l'exercice de l'art de la guerre.

«A noble enfant, il ne faut donc pas précepteur pédant.

«Le labeur du précepteur est de développer les vocations et non de les égarer. Ainsi du fils d'un maçon faut faire un grand architecte, et du fils d'un grand seigneur un prince s'il se peut.

« Les anciens choisissaient la nourrice comme premier précepteur. Ils avaient raison, car ce qu'on apprend d'abord ne s'oublie jamais.

« Le premier vice de l'enfance est l'hypocrisie, c'est-à-dire le déguisement des fautes. L'homme, en effet, pèche naturellement, et naturellement rougit de sa faute.

« C'est pourquoi faut donner aux enfans honnêtes liberté et privauté. On découvre par ce moyen leur naturel et mauvaises inclinations, et on les réprime tout

doucement. La servitude, subjection et crainte servile fait dissimuler aux enfans leurs fautes, de sorte qu'ils prennent l'habitude de la fausseté avant que les parens ne s'en soient aperçus.

« La première instruction est la crainte de Dieu, c'est le commencement, le milieu, la fin de la sapience, sagesse et science en même temps.

« Apprendre ensuite aux enfans à être bons pour chacun. Ne tenir devant eux qu'honnêtes propos, car sans y penser ils s'imprègnent du bien et du mal.

« La première faculté à exercer en eux est la mémoire, plus tard elle servira au jugement.

« Qu'on n'enseigne à lire qu'en de bons livres. L'enfant ne songe pas à ce qu'il lit, mais plus tard sa mémoire jette cela dans le jugement qui se fausserait si la lecture était mal choisie.

« Pour l'étude des langues, commencer par les principes, mais aller rapidement à l'application. De la pratique, revenir aux préceptes, qui, sans un peu de pratique, eussent été mal saisis d'abord.

« Sortant des rudesses de la langue latine, entrer en la langue grecque et aussi en l'hébreu. Mais enseignez l'une après l'autre pour qu'il n'y ait pas confusion dans les idées de l'enfant.

« Les langues se peuvent apprendre sur les histoires ; et ce faisant, la mémoire s'exerce doublement en la chose et en la diction.

« Les histoires se peuvent lire par l'ordre des siècles et des monarchies....., y joindre la géographie et la cosmographie. . . . . .

« Jusques à quatorze ans est le règne de la mémoire. Le

jugement doit être exercé de là en avant principalement, et pour ce, je serais d'avis que jusques à quatorze ans, un enfant s'exerçât à apprendre des langues tout ce qu'il pourrait.

« De là en avant, qu'il se contentât de polir celles qu'il aurait apprises, sans en apprendre aucune nouvelle, sinon par l'usage aux pays étrangers.

«Les mathématiques, j'entends l'arithmétique, géométrie théorique et pratique, musique, connaissance de la sphère et de l'astrolabe, sont encore de cet âge. Il faut en tout cela mêler l'utilité avec le plaisir, amuser même. Je l'estime nécessaire, n'y ayant règle plus certaine pour faire étudier et profiter les enfans que de leur en donner l'envie, ni rien plus à propos pour la leur donner que de leur en faire prendre plaisir....

« La peinture s'apprend avec joie en cet âge; et aux heures du jeu; si on commence d'abord par choses aisées, on atteindra insensiblement les plus difficiles.

«Il y a des livres qui contiennent par chapitres les noms et détails de chaque métier comme Adrianus Junius. En se jouant, un enfant en apprendra un chapitre par jour, principalement s'il y en a d'autres qui lui donnent émulation; cela se fera même hors des heures d'étude.

« Il est nécessaire qu'il sache ses leçons par cœur, qu'il les prononce avec assurance, qu'il traduise souvent d'une langue à l'autre, qu'il parle latin ordinairement, car c'est le truchement commun; qu'il s'exerce en vers et en prose comme sur les épigrammes grecques; et quand le jugement croîtra lui donner des sujets de composition, sauf à aider ses conceptions, à lui montrer pour lui ouvrir l'esprit comment on ferait mieux.

« Pour la langue latine, je prise Cicéron, César et Saluste. Que l'enfant apprenne en Tacite à serrer ses mots et à donner de la gravité à ses pensées. Pline lui enseignera l'art d'employer le mot propre pour rendre chaque pensée ; dans Sénèque il apprendra les mœurs avec les mots. Virgile et Horace l'initieront au charme de la poésie.

« Si dans les livres quelque chose de grossier se rencontre, arrêtez l'enfant à la superficie.

« Parmi les Grecs j'aime Isocrate, Démosthène, Xénophon, et pour les mots et pour les choses. Thucydide enseigne la force du style. Les poètes Hésiode, Homère et autres se peuvent apprendre par cœur pour l'issue de table, comme les proverbes de Salomon.

« L'enfant doit être élevé en compagnie conforme à sa naissance et vocation, cela aiguise et développe les qualités naturelles.

« Mais il ne faut pas que l'étude empêche les jeux et les exercices du jeune âge. Il faut maintenir l'équilibre et n'être hébêté ni d'un côté ni de l'autre.

« J'en dirai plus s'il est agréable. »

XLVIII.

Mornay reçoit Henri IV à Saumur, 1593.

Henri IV, logé à Clere, assiégeait toujours Rouen. Mornay voyait chaque jour le roi. Mais ayant sa troupe à la tête de l'armée, il demeurait au château de Riz.

Etant allé un matin prendre les ordres du roi, Mornay trouva Sa Majesté à table sommeillant. Un officier de l'artillerie réveilla Henri, lui racontant à l'oreille une grande sortie que venaient de faire les assiégés. Ils avaient taillé en pièces les tranchées, ravagé les ouvrages et renversé les canons dans les fossés. Henri IV réunit alors en conseil le maréchal de Biron et Mornay. Le premier voulait lever le siége et marcher contre le prince de Parme; « quant à M. Duplessis contestant que c'était un exemple nouveau et honteux, seulement pour une sortie, il emporta que le siége serait continué. »

Le lendemain, Henri craignant que le duc de Parme ne vînt s'établir à Belencombre, excellent poste garni de vivres, commanda à Mornay de l'aller brûler. Ce lui fut une cruelle commission, mais que les exigences de la guerre l'empêchèrent de refuser.

Il demanda toutefois au roi et obtint que les habitans seraient pendant dix ans exempts d'impôt. Mornay se transporta à Belencombre et fit sortir les paysans emportant leurs meubles et emmenant leurs troupeaux. Le feu ne fut mis que lorsque les avant-gardes espagnoles entraient dans le bourg, criant que le prince de Parme entendrait la messe à Rouen le dimanche suivant.

Villars, qui ne se souciait guère d'avoir pour hôte celui qui ne tarderait pas à devenir son maître, écrivit au duc qu'il n'avait plus besoin de son secours, que la sortie de la veille ruinait les royaux pour deux mois au moins. Les secours espagnols s'éloignèrent, poursuivis par l'armée d'Henri IV, qui donna à Mornay le commandement de son aile gauche.

Vers cette époque, Duplessis Mornay fit de nouvelles

tentatives pour la paix. Le roi lui permit de se rendre à Buhi, où M. de Villeroi (195) vint de son côté au nom des Ligueurs.

Ces conférences de Villeroi et de Mornay furent couronnées de succès.

« Je travaille à la paix, écrivait Mornay avec une droite intention. Le roi, par la paix, aura double gloire, celle d'avoir comme Auguste rendu l'État à la vie, et celle de Constantin qui fit cesser les troubles de l'Église. Les bons conseils châtouillent agréablement l'oreille du roi, mais comme les rivières rapides sont moins capables de porter charge, ainsi la vivacité rapide de l'esprit de Sa Majesté le rend par sa promptitude, peu propre à une affaire aussi laborieuse et lente que le traité de paix. Il cherche des abrégés.... »

« Eh quoi ! sire, dit un jour Mornay à Henri IV, ne verrons-nous jamais de fin à ces amours, et ne comprenez-vous pas que tout y souffre surtout votre réputation. » Le roi lui avoua de suite qu'il songeait au divorce afin de contracter de nouveaux liens dans l'intérêt du royaume.

Après avoir mis dans ses intérêts M. Érard, maître des requêtes de la reine, Duplessis obtint de Marguerite une procuration en blanc pour demander la dissolution de son mariage (196).

Duplessis remplit peu de jours après une mission auprès du duc de Mercœur, et une autre auprès de la reine Louise, veuve de Henri III. Cette princesse de Lorraine s'était retirée à Chenonceaux, où Mornay vint lui donner l'assurance que la mort de son époux ne resterait pas sans vengeance.

Au commencement de 1593, Madame, sœur unique du roi, vint à Saumur attendre Henri IV qui avait promis à Mornay de se rendre dans son gouvernement. Duplessis alla jusqu'à Tours au-devant de Sa Majesté. Là il fut reçu du roi avec la privauté accoutumée, et passa presque toute la nuit avec lui l'entretenant de diverses choses, mais surtout du mariage de Madame, sa sœur, avec le comte de Soissons, mariage que désapprouvait Henri IV. Cette affaire de famille était la cause du voyage du roi, qui ne voulait traiter si délicates matières qu'en présence de Mornay et pour ainsi dire chez lui (197).

Mornay fit au roi une magnifique réception. Toute la noblesse du pays s'était donné rendez-vous dans cette ville honorée de la présence du roi et de Madame.

« Monsieur Duplessis Mornay, gouverneur, se montra magnifique, dit une vieille chronique, et y eut très grandes démonstrances de joye en tout le peuple. Son Altesse séjourna à Saumur près de deux mois, depuis janvier 1593, jusqu'en mars. Le roi entra le 28 février dans Saumur, à onze heures de la nuit, par un temps fort fâcheux et plein de neige. A cette abordade le frère et la sœur firent paraître combien cette entrevue leur était agréable. »

Henri IV admira les fortifications élevées par Mornay. A la prière de Duplessis, Sa Majesté exempta d'impôts, pour neuf ans, les habitans du faubourg de la Bilange, et signa les lettres d'érection pour le collége de Saumur.

La situation d'Henri IV était critique. Il n'était roi de France que de nom. On lit dans les ouvrages imprimés

à cette époque des chapitres ainsi intitulés : *Comment les ambassadeurs d'Espagne demandent la couronne de France pour l'infante d'Espagne et pour l'archiduc Ernest d'Autriche. — Comment les agens d'Espagne montrent un pouvoir qu'ils ont de nommer le duc de Guise et l'infante d'Espagne pour roi et reine de France* (198).

Henri IV résolut alors de renoncer au protestantisme. « Dans le parti protestant, dit un historien moderne (199), la plupart des chefs manifestaient de la tristesse et une profonde défiance. Duplessis Mornay s'était long-temps livré à ces illusions que les serviteurs conservent si obstinément en faveur de leurs maîtres. Il avait cru impossible que son ami et son roi fermât les yeux à la vérité après l'avoir une fois bien connue (200); lorsqu'il avait été question de l'instruction à laquelle Henri avait promis de se soumettre, il s'y était préparé comme à un triomphe de la lumière sur les ténèbres; il avait compté sur un colloque entre les théologiens des deux religions, il avait résolu de s'y présenter avec les plus habiles controversistes protestans, et il n'avait pas douté qu'il ne dût réduire les catholiques au silence. Mais lorsqu'il vit que Henri était déterminé à se reconnaître vaincu, que les conférences n'étaient qu'une comédie.... la honte, la douleur, la crainte des jugemens de Dieu l'éloignèrent d'une cour qu'il regardait comme souillée. »

Henri écrit sans cesse à Mornay pour le presser de venir auprès de lui. Dans sa lettre de Dreux, 25 juin 1593, le roi parle à Duplessis le langage chevaleresque; cette lettre est longue et toute de la main d'Henri :

« .... Le duc de Mayenne veut nous faire lever le siége et nous donner bataille; le comte Charles a passé la rivière de Somme avec son armée et vient droit à moi. Ainsi la présente reçue, montez à cheval avec votre compagnie et le plus de vos amis que vous pourrez et venez vite, autrement vous serez des derniers, et je m'assure que vous auriez trop de regret d'y manquer. Souvenez-vous qu'à la bataille d'Ivry vous n'arrivâtes que fort à propos; et quel ennui ce vous eût été si à quatre lieues de là vous eussiez appris des nouvelles d'une bataille gagnée sans vous. Aussi j'ai affaire de vous et de votre avis sur ce qui se présente. Pour ce, sans plus d'excuse ou de remise, venez et usez de diligence. Adieu. HENRY. »

De Saint-Denys, le 5 août 1593, Henri IV écrit encore de sa main cette lettre à Mornay : « Je vous ai par tant de fois écrit que vous me veniez trouver et vous n'en avez rien fait. Je ne vous le veux plus écrire que cette fois, pour voir si je serai écouté. Venez donc incontinent. Venez, venez, venez, vous ne séjournerez guères ici. Adieu. »

Deux jours après, le 7 août, Henri IV écrit encore de sa main cette lettre-ci :

« A Monceaux.

« .... Je vous ai plus aimé que gentilhomme de mon royaume, j'ai toujours parlé avec vous si librement que si vous avez quelque sujet de plainte vous me le devez mander, ou venir dire vous-même.... Je vous ai écrit plusieurs fois de me venir trouver, mais en vain; et je vois bien ce que c'est : vous aimez plus le général que

moi. Si serais-je toujours, et votre bon maître et votre roy. Donnez-moi ce contentement que je vous voie, et ne cherchez pas d'excuse sur cela ; car outre que j'ai à vous dire choses que je ne puis écrire, je veux aviser avec vous de mon bien de Navarre.... Adieu monsieur Duplessis. HENRY. »

Pendant qu'il attendait les députés qui allaient décider du sort de la couronne, Henri IV écrit encore à Mornay, toujours de sa main.

« Saint-Denys, 15 août 1593.

« Je vous fais ce mot à tous hasards pour vous dire que sans attendre les députés que j'ai mandés, vous veniez me trouver en toute diligence; car j'ai nécessairement affaire de vous. J'attends mon cousin le duc de Bouillon. Nous aviserons ensemble à plusieurs choses, que j'ai affaire avant que lesdits députés arrivent. Mais venez vite, car j'ai besoin de vous. Venez, venez, venez. Adieu. »

Le 18 août 1593, Henri IV écrit de nouveau à Duplessis Mornay : « Je suis las de vous écrire toujours une même chose. Je désire infiniment de vous voir, même avant la venue des députés qui doivent venir avec Vicose, et que j'ai mandés par lui. Venez; j'ai tant besoin de votre présence que je ne m'en puis passer, pour des raisons que je ne vous puis écrire. Venez encore un coup, votre séjour près de moi ne sera que de peu de jours. Adieu. »

Et par apostille.

« Venez, venez, venez, si vous m'aimez. »

Le roi écrit de Fontainebleau, 14 septembre.

« Suivant ce que je vous ai ci-devant écrit par toutes les miennes, je désire que vous me veniez trouver incontinent, pour me résoudre avec vous de plusieurs choses que je ne puis écrire..... Hâtez-vous, hâtez-vous, et je m'assure qu'à votre arrivée, vous ne me trouverez point changé de bonne volonté pour vous, et vous n'ajouterez pas foi à tous les bruits que l'on va semant sur moi partout. Adieu. »

Cette correspondance de Henri IV et de Duplessis Mornay est reproduite dans un ouvrage anglais : *Hist. of the reformed religion in France*. Le caractère de Mornay est grandement apprécié par les Anglais.

« Mornay avant de se rendre à la cour, dit Sismondi, adressa au roi un long *Mémoire* pour lui exposer ses plaintes et ses inquiétudes. »

Henri IV ne se montra pas choqué de la liberté de langage de Mornay. Il continua à lui montrer de la confiance, il le chargea de quelques négociations pour la pacification de la Bretagne, mais il le laissa dès-lors dans son gouvernement de Saumur, et ne lui accorda plus aucune faveur.

Un instant, il fut question de placer le duc de Bouillon à la tête des protestans et de jeter Henri IV dans la Ligue (201). Mornay s'y opposa par attachement pour celui dont il avait si long-temps partagé les proscriptions et les dangers.

Le jeudi 22 juillet 1593, Henri IV vint de Mantes à Saint-Denis. Le lendemain, depuis six heures du matin jusqu'à onze heures, Sa Majesté fut en conférences religieuses avec l'archevêque de Bourges et les évêques de Mantes, du Mans et d'Évreux.

Le dimanche suivant, 25 juillet, le roi rentra dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Peu de jours après, Mornay arrivait auprès du roi précédé par une lettre sévère, hardie, indépendante, mais respectueuse et loyale.

« Cette épître toucha merveilleusement l'esprit du roi, d'autant qu'il la sentait raisonnable et vraie. A peine M. Duplessis était-il descendu en son logis, que le roi l'envoya quérir par un valet de chambre. Ce valet de confiance du roi dit à Duplessis que Sa Majesté était un peu émue de sa venue. »

Le roi reçut Duplessis très bénignement, et le tira à part pour parler seul à seul. Il lui dit alors quelles étaient les nécessités qui l'avaient réduit à entendre cette messe : « J'ai été contraint de me sacrifier pour mes sujets, ajouta le roi, même pour pouvoir plus facilement donner repos aux réformés. — Il y avait de meilleurs expédiens, répondit Duplessis, s'il eût plu à Votre Majesté de les suivre. Il nous eût été doux de sacrifier nos vies pour votre salut. — Mais revenons à votre lettre, repartit le roi, vous y parlez de mon abjuration, ce que je n'ai pas fait. — Mais je sais, fit Mornay, que l'abjuration écrite par Votre Majesté a été envoyée au pape. — Elle est écrite et signée d'autre main, s'écria le roi, c'est M. de Loménie qui d'ordinaire imite ma signature, qui, dans cette circonstance, a signé mon nom. — Mais, sire, elle est présentée au pape de votre consentement et commandement, et comme vôtre. Vous voulez qu'on le pense, sinon elle serait inutile. Comment votre conscience peut-elle se contenter de semblable subtilité, pensez-vous que Dieu soit trompé à de

telles supercheries. — Mais pour cela, protesta Henri IV, je ne change pas d'affection pour les réformés. De ce mal je me promets un bien (202).

XLIX.

Un courtisan châtié.

Le lendemain du jour où Mornay avait tenu au roi un langage austère, les courtisans mirent tout en œuvre pour complaire à Henri, que l'on voulait irriter contre Duplessis. Jean Sponde de Mauléon, gentilhomme huguenot de Soule en Basse-Navarre, cherchant à s'avancer changea de religion, ainsi que son frère Henri. Ils vinrent au lever du roi le lui annoncer devant Mornay. Celui-ci les regarda froidement en silence, mais Henri IV, se levant indigné, les chassa de sa présence.

Les Ligueurs semblaient dire qu'une messe ne vaut point Paris. Mornay répétait sans cesse à Henri que les Ligueurs se montraient même, après sa conversion, plus exigeans dans leurs traités avec le roi légitime et catholique que ne l'avait été Henri III, souverain régnant, avec le roi de Navarre hérétique, disait-on, et vassal de la couronne. Peu de jours après que Henri IV fut rentré dans le sein de l'Eglise, Pierre Barrière tenta de l'assassiner. Cet homme fut pris et exécuté à Melun. Il déclara avoir été poussé par des prêtres, entre lesquels il désigna un capucin et un jésuite (203).

Et pendant qu'on attentait ainsi à la vie du roi catholique, au nom de la religion, le pape lui refusait l'absolution.

Henri IV venait donc de changer de religion pour la troisième fois en vingt ans. Élevé dans le protestantisme, il s'était fait catholique après la Saint-Barthélemy. Échappé de la cour de Henri III, il était revenu au protestantisme, qu'il abandonnait de nouveau pour des raisons d'État.

Pendant le reste de l'année 1593, Mornay fut employé à discuter dans les conseils et assemblées publiques les libertés de conscience.

La trève conclue d'abord pour trois mois fut prolongée jusqu'à la fin de l'année. Les Ligueurs commençaient à se fatiguer eux-mêmes de la lutte, et Mayenne, qui était national au fond, voyait enfin que son parti ne pouvait triompher sans l'étranger qu'il n'aimait pas.

L.

Sacre de Henri IV, 1594.

Il aurait voulu se faire sacrer à Reims, suivant l'antique usage de la monarchie, mais cette ville était au pouvoir de la Ligue. Les doctes dirent au roi que Charlemagne et Louis-le-Débonnaire avaient été oints à Rome, le fils de Charles-le-Chauve à Mayence, Louis IV à Forsheim, et Louis-le-Gros à Orléans. Henri IV choisit la ville de Chartres, où il fut sacré le 28 février 1594.

Le lendemain de son sacre le roi de France reçut, de monseigneur l'évêque de Chartres, le collier de l'ordre du Saint-Esprit.

LI.

Travaux de Mornay pendant les années 1591, 1592, 1593.

Duplessis Mornay voyant le roi fort épris de Gabrielle fit ce qu'il put pour empêcher le divorce de Henri et de Marguerite. Il craignait qu'une fois libre Sa Majesté n'épousa d'Estrées. Cependant la reine Marguerite adressa de telles prières à Mornay, qu'il finit par appuyer les intérêts de cette épouse délaissée. Voici quelques lettres de la reine Marguerite à Duplessis (204).

« Il faut que j'avoue avec contentement que je dois à vos bons offices l'heureux succès de mes affaires..... Prenez, je vous prie, mon second mémoire en votre protection, en laquelle je mets, après Dieu, l'espérance de toutes mes affaires..... Je reçois tous les jours nouvelles obligations de vos bons offices. Mon désir sera de trouver quelque digne moyen, non de m'en dégager, mais de m'acquitter en partie. Sur les 50,000 écus que vous m'avez fait donner par le roi, je vous supplie d'en prendre 14,000 que j'estime vous devoir. Je vous donne le brevet du premier bénéfice vacant de mes terres.... Je serais heureuse que ces petits témoignages de mon peu d'ingratitude vous puissent donner certaine connais-

sance de ma volonté, et de combien j'honore et prise votre amitié..... Je sais que vos conseils ont beaucoup secondé le bon naturel du roi. Le sieur Erard vous témoignera ce que j'en ressens en mon âme, le papier ne le pouvant suffisamment représenter. Je prie Dieu, monsieur Duplessis, de vous donner tout heur et félicité. Votre très affectionnée et plus fidèle amie,

« MARGUERITE.

« D'Usson, 10 novembre 1595. »

Deux jours après la reine écrivait encore à Mornay :

« J'ai reçu avec extrême contentement la souvenance qu'avez eue de moi. Les obligations que je vous ai gravées en ma mémoire font que vous n'aurez jamais amie qui vous souhaite autant de bien que moi..... Le temps, ni nul accident qui peut arriver ne me fera changer ma volonté, et de vous demeurer pour jamais votre très affectionnée et plus fidèle amie, MARGUERITE. »

Les papiers de Mornay renferment encore une grande quantité de lettres de la reine Marguerite. Dans ces papiers se trouve cette pièce.

Don du dixième des impositions sur la rivière de Saumur, fait par le roy à M. Duplessis, le 23 décembre 1593.

« Aujourd'huy, le 23 décembre 1593, le roi étant à Mantes, en considération des services que le sieur Duplessis Mornay, conseiller en son conseil d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et gouverneur de la ville et sénéchaussée de Saumur, lui a fait et continué chaque jour, tant à la conservation de ladite ville qu'ailleurs, et pour lui donner moyen de sup-

porter la dépense qu'il est contraint de faire à cette occasion, lui a accordé le dixième denier des impositions extraordinaires qui se lèvent audit Saumur sur la rivière, la garnison et pour fortifications de ladite ville, ayant à cette fin Sa Majesté le présent brevet lui en être expédié et toutes lettres nécessaires.

« *Signé*, HENRY. »

Les travaux de Duplessis, depuis 1591 à 1593, sont très considérables. Nous ne pouvons que les indiquer sommairement. Il reste de ce conseiller d'État de précieux matériaux pour l'histoire, matériaux utilisés avec bonheur par Sismondi. La correspondance pendant ces trois années est de deux cent dix-huit lettres de haute politique. Elles sont écrites par Duplessis aux hommes qui, en ce temps, dirigeaient les affaires. Les principaux correspondans de Mornay sont : le roi, la reine de France, le président de Thou, la princesse d'Orange, le vicomte de Turenne, M. de Beauvoir (205), le duc de Bouillon, le grand trésorier d'Angleterre, lord Burghley ; le comte d'Essex, dom Antonio, roi de Portugal; M. de Buzenval, M. des Réaux, ambassadeur; M. de Revol, secrétaire d'État; M. de Morlas, M. de Fleury, M. de Servais, conseiller du roi; M. du Faur de Pibrac, président du parlement de Toulouse; M. de Harlay, premier président; M. de Charrette, sénéchal de Nantes; le prince de Conti; M. de Cusse, premier président du parlement de Bretagne; le corps municipal de la Rochelle, M. de Vic, conseiller d'État; M. de Saint-Aldegonde; M. de Beaulieu, M. de Loménie, M. de Fourcroy, M. de Lesdiguières, M. de Serviez, M. de Nantes, M. de Bongars, et les principaux personnages de la

France et de l'étranger. Quant à ses travaux ils sont incroyables. Ainsi, pendant les années 1591, 1592, 1593, Duplessis Mornay composa vingt-neuf ouvrages divers, dont la plupart imprimés au XVIe siècle restent encore dans les collections. Parmi les œuvres remarquables nous devons citer : Discours au vrai de ce qui s'est passé à l'armée, conduite par Sa Majesté, depuis son avénement à la couronne jusqu'à la prise des faubourgs de Paris. — Discours envoyé au roi en mars 1591. — Discours de la prise et ruine de Blein, advenues en novembre 1591. — Les propos qui semblent devoir être tenus par les députés aux États généraux et provinciaux. — Négociation de M. Duplessis en Angleterre en janvier 1592. — Ce qui se passa à Bure. — Mémoire envoyé au roi, mars 1592. — Nouveau Mémoire au roi, 28 mars 1592. — Mémoire de Duplessis Mornay envoyé dans Rouen pendant le siége, le roi étant à Yvetot, mai 1592. — Quatre autres Mémoires au roi.

Outre les travaux personnels à Duplessis, il a conservé dans ses œuvres des documens de la plus haute importance historique. Nous nous contenterons d'indiquer l'*arrêt du parlement de Paris en faveur de la légitimité* du 28 juin 1593, et sous le titre de *Relation* (la réponse traduite de l'espagnol), faite au duc de Mayenne le dimanche 4 juillet 1593.

LII.

Simple phrase.

Avant la fin de l'année 1594 les ducs de Montpensier et de Bouillon se disputant la succession de la branche de la Marck prirent Duplessis pour arbitre.

La princesse d'Orange vint aussi en France, et dans une visite qu'elle rendit à Mornay, ami si dévoué de la maison d'Orange, la princesse demanda instamment à Duplessis de lui confier son fils Philippe de Mornay, âgé de quinze ans. La princesse voulait lui faire commencer ses voyages par la Hollande et présider elle-même à ses débuts dans le monde.

M. d'O, superintendant des finances, mourut à Paris, « le roi avait dessein de pourvoir M. Duplessis de la charge de surintendant des finances de France, mais il fit entendre doucement à Sa Majesté par ses amis que plus grand déplaisir ne lui pourrait arriver. »

Au refus de Duplessis, le roi nomma un conseil de sept membres.

La reine douairière Louise de Lorraine, veuve de Henri III, vint demander justice de l'assassinat commis sur la personne de son époux. Henri IV chargea Mornay de cette négociation. Cette princesse accompagnée de Mornay se rendit en Bretagne pour ramener à la paix son frère M. de Mercœur. Cette mission de Duplessis fut l'une des plus importantes de sa vie.

Dans une lettre à M. de Schomberg, Mornay rend justice au chef de la Ligue : « Je crois que dans la déroute de la Ligue M. de Mercœur sera sage, non qu'il n'ait encore moyen de mal faire, mais ce mal tournerait à bien pour l'Espagnol, et ce serait commun à nous et à lui.... M. de Mayenne a plutôt été emporté par la foule que conduit de son propre désir à ce parti.... J'attends impatiemment le succès de Paris, car j'estime cette carcasse ruinée meilleure que tout le reste entier. Paris est l'exemple du dedans, la réputation du dehors... »

Dans une autre lettre de Mornay à M. d'Esmery, se lit cette phrase : « On trouve bon de nommer maréchaux et amiraux ceux qui sortent de la Ligue, mais on dispute aux vieux et fidèles serviteurs du roi les places de greffiers et de notaires... »

LIII.

Lettres de Henri IV à Mornay, 1594.

On connaît les détails de l'entrée de Henri IV à Paris.

Voilà donc le Béarnais tout-à-fait roi. Roi de droit, roi de fait.

Le moment est venu pour lui de récompenser ses vieux et fidèles serviteurs, ceux qui ont aidé au succès.

Mais, il ne dira pas comme le vertueux Michel de Marillac son contemporain : « Quand je suis venu en charge tout ce que j'avais jugé et pensé des autres est venu en

mon esprit, et je me suis senti obligé de faire ce qu'auparavant j'avais estimé devoir être fait, et d'éviter ce que j'avais blâmé. »

Non, le roi Henri « se défiait de l'attachement de ses anciens serviteurs pour les vieilles maximes, et de la raideur de ces hommes qui l'avaient suivi dans l'exil pour demeurer fidèles aux lois fondamentales de la monarchie. Le roi comptait trouver bien plus de souplesse dans ceux qui s'étaient conformés au temps, et qui avaient beaucoup à se faire pardonner (206). »

Voilà ce qui explique pourquoi le lendemain de la prise de Paris, Duplessis Mornay ne fut pas nommé premier ministre du roi.

Brave, impétueux, humain, franc et adroit, Henri fut injuste par boutades, ingrat par calcul et absolu par tempérament (207).

Toute la politique d'Henri est dans une charmante lettre qu'il écrit à Sully le 8 mars 1594 (208), et commençant par ces mots : mon ami vous êtes une bête?...

L'année même de l'entrée de Henri IV à Paris, on tenta de l'assassiner. C'est le roi lui-même qui veut en annoncer la nouvelle à Mornay, car chaque fois qu'un danger le menace, Henri revient à son vieil ami.

Lettre d'Henri IV à Duplessis Mornay envoyée par un courrier extraordinaire.

Paris, 27 décembre 1594.

« Vous aurez ici la nouvelle d'un malheureux accident qui m'est pensé arriver... Il n'y avait pas plus de deux heures que j'étais arrivé en cette ville, de retour

de mon voyage en Picardie, et étais encore tout botté, ayant autour de moi mes cousins, le prince de Conti et comtes de Soissons et de Saint-Pol et plus de trente ou quarante des principaux seigneurs et gentilshommes de cette cour ; comme je recevais les sieurs de Ragny et de Montigny qui ne m'avaient point encore salué, un jeune garçon nommé Pierre (209) Chastel, fort petit et qui ne peut avoir plus les dix-huit à dix-neuf ans, fils d'un marchand drapier de cette ville, lequel s'était glissé avec la troupe dans la chambre, s'avança sans être quasi aperçu de personne, me pensant donner d'un couteau dans le corps. Le coup, parce que je m'étais baissé pour relever ceux qui me saluaient, ne m'a porté que dans la face, sur la lèvre haute du côté droit, et coupé une dent. A l'instant ce misérable a été pris, et après avoir voulu un peu désavouer le fait, incontinent après, l'a confessé sans nulle force. Il ne s'est encore rien pu tirer de lui, sinon qu'il a été nourri trois ans au collége des Jésuites, où l'on présume qu'il a reçu cette bonne instruction..... il y a, Dieu merci, si peu de mal, que pour cela je ne m'en mettrai pas au lit de meilleure heure..... »

Le lendemain, Henri IV écrit de sa propre main, ce billet à Mornay :

« Vous apprendrez par celle que j'ai commandé à Loménie de vous écrire (210) le fruit des Jésuites et des Ligueurs. Et comme je l'ai belle escapade. Sur tan que vous désirez me faire service très agréable, et qu'il vous est cher, faites que Dieu en soit loué... Adieu.

HENRY.

A Paris, ce 28 décembre 1594.

Mornay répondit le 1er janvier 1595.

« ..... Ma fidélité peut dire encore un mot sire : Dieu veut être écouté quand il parle; il veut que nous le sentions aussi quand il nous frappe, les grands principalement que nul ne peut châtier que Dieu. J'ai donc l'espérance que Votre Majesté fera profit de cette affliction, non pour se garantir de pareils attentats, il sera votre garde, mais pour ne pas abuser de la patience divine, pour ne pas attirer la pesanteur de la main de Dieu, pour ne pas provoquer son ire. Sire, ce n'est pas en esprit de censeur que je parle, je ne suis si présomptueux, mais zélé serviteur, je vous parle de toute âme. Je supplie le créateur avec sincères larmes, qu'il lui plaise continuer ses bontés sur Votre Majesté et la faire régner longuement et paisiblement. »

Cette lettre de Mornay fait allusion au lieu où Henri IV fut blessé. C'était précisément dans la chambre de Gabrielle d'Estrées.

LIV.

Lettres, 1594, 1595, 1596.

Lettre de madame la princesse de Condé à M. Duplessis Mornay.

« Mon cousin, j'ai reçu celle que m'écriviez par Loage. Je vous étais infiniment obligée pour infinités de bons

services que m'aviez rendus. Vous y avez ajouté les derniers, ce qui m'augmente l'affection que j'ai toujours eue de m'en revancher. Je vous supplie vouloir continuer; et croyez que rien ne vous est mieux acquis que le pouvoir qu'avez de disposer de ce qui dépend de moi. Vous avez moyen d'obliger mon fils en bas âge. J'espère qu'il sera quelque jour capable de s'en ressentir; attendant je ne manquerai de le lui ramentevoir, et de rechercher toutes occasions de vous faire paraître que je veux demeurer votre très affectionnée cousine à vous obéir.

« 1594. Charlotte de la Trémouille. »

Lettre de Mornay à M. de Villeroy.

« Saumur, 1er janvier 1595.

« Monsieur, j'ai su par deux lettres de Sa Majesté la triste et joyeuse nouvelle tout ensemble. Par là, nos ennemis montrent de quel esprit ils sont animés. Si nous voulons assurer la vie du roi, il le faut presser de mariage. Quand on verra que l'État ne mourra pas en sa personne, elle sera moins aguettée. Toutes autres cautions s'en vont désormais trop faibles contre les diaboliques impressions de ce siècle..... »

Lettre de la reine douairière à Duplessis.

« Monsieur Duplessis, je n'avais encore rien su de cette méchanceté, quand j'ai reçu la lettre qu'il vous a plu m'en écrire dont je vous remercie bien affectueusement. Cela m'a du commencement apporté beaucoup d'étonnement; mais je loue Dieu et lui rends grâces infinies de très

bon cœur de ce qu'il lui a plu garantir le roi, monsieur mon frère, de ce malheur, dont les auteurs, complices et consentants (qui me renouvellent le juste regret du mien particulier) sont d'autant plus détestables, que c'était, sans doute le plus sinistre et misérable accident qui eût pu et puisse arriver en ce royaume; d'ailleurs c'est une particulière faveur de sa divine bonté de ce qu'il a voulu que l'assassin ait été pris vif, pour au moins découvrir la vérité de ce fait, qui doit faire considérer que peut-être le peu de compte que l'on a fait jusqu'ici de venger celui du feu roi mon seigneur, que Dieu absolve, donne l'audace à ces damnables entrepreneurs. J'écris au roi pour me réjouir, et remercier avec lui de sa conservation que je souhaite et désire comme la mienne propre, et prie Dieu être la bien votre.

« A Ancenis, ce 2 janvier 1595. LOUISE. »

Billet écrit de la main d'Henri IV à Mornay.

« J'ai vu par votre lettre les mémoires que vous m'avez envoyés. Je les trouve très bons et nécessaires à mon service. J'ai commandé que les instructions que l'on vous enverra pour achever la négociation (211) fussent conformes à vos mémoires, afin que vous ne soyez pas responsable ce qui ne serait pas juste. Je suis guéri de ma blessure. Ce sont là les fruits des jésuites, mais ils videront mon royaume. Vous me ferez plaisir de m'avertir très souvent de ce que vous saurez importer mon service. Si en allant à Lyon je passe près de son quartier, je vous écrirai de me venir trouver. Adieu.

« A Paris, ce 5 janvier 1575. HENRY. »

Lettre de Mornay à sa femme.

« M'amie, nous sommes arrivés sur les sept heures du soir à très mauvais chemins; mais Brisset nous a conduits fort diligemment..... J'ai vu la reine fort contente de ce que je suis venu. Madame de Mercœur aussi. Les propos sont bons... Je serai toujours en peine jusqu'à ce que je sache ton arrivée. J'ai observé que le vent a toujours été bon. La reine s'est enquise de toi. Je t'embrasse, m'amie, de tout mon cœur, et supplie le Créateur qu'il te garde et conserve. Vostre fidèle et loyal mari à jamais, DUPLESSIS.

« De Saumur 15 février, dix heures du soir 1595. »

Lettre de Mornay à sa femme.

« M'amie, je t'écrivais encore hier au soir... Je ne puis rien ajouter, mais c'est seulement pour entretenir les bonnes coutumes.... Je salue tous mes amis. M'amie, je t'embrasse de tout mon cœur, priant Dieu qu'il te garde et conserve. Vostre fidèle et loyal mari à jamais,

« DUPLESSIS.

« D'Ancenis, ce 23 février 1595. »

Lettre de Mornay à sa femme.

« M'amie..... je désire fort notre accord avec M. de Guise (212)..... L'honneur fait à mon frère par le roi, au Saint-Esprit, est qu'il fut question des rangs aux marches (213) et fut dict que ceux qui avaient été nommés

dans le temps du feu roi, marcheraient les premiers. L'ordre voulait que chacun apportât son mémoire des lieux où il s'était trouvé pour le service du roi, sur quoi on adjuge les rangs. Sa Majesté ordonna que le maréchal de Brissac et mon frère marcheraient ensemble, ajoutant qu'ils avaient fait apparoir que la maison de Mornay était bonne et ancienne; les autres chevaliers devaient apporter leurs mémoires, tandis que mon frère avec ses preuves et les services de sa personne était placé de façon que nul ne pouvait imputer à tort ou à blâme de marcher après lui..... Cela se passa tout haut et publiquement..... Je t'embrasse, m'amie, etc. »

Lettre d'Henri IV à Mornay.

« Du camp de Dijon, 9 juin 1595.

« Monsieur Duplessis, je vous écris les nouvelles depuis mon acheminement en mon armée jusques à lundi dernier. Je veux rendre justice à ceux qui m'ont assisté et non pas imiter mes ennemis qui d'une mouche font un éléphant. Je puis bien dire que l'assurance, le combat et la victoire sont plus grands et admirables en leur vérité, qu'elles ne sont croyables entre ceux mêmes qui les ont vues; car moins de deux cents chevaux ont empêché, sans aucun ruisseau entre deux, une armée de dix mille hommes de pied et de deux mille chevaux d'entrer en mon royaume; ont mis en route plus de deux mille chevaux à la tête de tout le reste de l'armée; et à la vue seule de cinq cents chevaux qui arrivèrent après le combat, toute la dite armée ensemble a quitté le champ de bataille, et a passé la rivière de Saône, me laissant libre

tout ce qui est de deçà. C'est à Dieu que j'en donne l'honneur et la louange (214)..... »

Réponse de Mornay au roi.

« Sire, vos serviteurs tremblent encore, quand ils lisent ce qui s'est passé à Fontaine-Française; car il est au-dessus de toute force humaine, et de la mémoire des siècles précédens. Le nom du lieu voulait que les Espagnols fussent battus, mais la vérité est que Dieu a voulu montrer la mauvaise cause de vos ennemis et leurs mauvaises épées, et approuver votre justice en bénissant la vôtre.....

« Saumur, 20 juin 1595. »

Lettre de Mornay au duc de la Trémouille.

« Vous êtes tant de la cour que vous oubliez vos serviteurs. Les saints d'ici-bas imitent les saints du paradis. Mais moi qui ne suis guère présomptueux, je me ressouviens toujours de ceux à qui je dois service. J'écris toujours à Sa Majesté très librement des affaires de Bretagne. Vous avez intérêt à les avancer Si Sa Majesté tourne sa barbe de çà, nos négociations réussiront. Sinon, non. Tenez-y la main, car c'est la porte pour rentrer chez vous. Les autres sont fermées. Votre Thouars se porte bien. S'il en a besoin j'y mènerai Saumur tout entier. Je vous baise les mains.....

« Saumur, 1er juillet 1595. »

Lettre du connétable de Montmorency à Mornay.

«..... Sa Majesté est bien satisfaite et bien contente de la persévérance de vos services. Je veux que vous preniez assurance que je suis un de vos meilleurs et anciens amis, et qu'il ne se présentera jamais sujet que je ne vous le fasse paraître, mais beaucoup mieux en effet qu'en paroles. Vous m'avez écrit pour le sieur de Lugny, je ferai tout ce que je pourrai pour lui à votre recommandation et pour ses mérites. Après m'être recommandé à votre bonne grâce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa garde très sainte. Votre très affectionné, parfait et assuré ami.

« 21 janvier 1596. MONTMORENCY. »

Billet écrit de la main d'Henri IV à Mornay.

« ..... J'ai beaucoup de contentement des services que m'avez rendus en l'assemblée de Saumur. Continuez et persévérez. Croyez que je vous aime, et que vous me trouverez toujours disposé à vous le faire paraître. Adieu.

« 4 mai 1596. HENRY. »

Lettre de M. de Thou à Mornay.

« Je suis encore Parisien, quoique vous m'avez longtemps cru Vénitien. Je ne veux pas manquer l'occasion de M. de Serres pour vous renouveler la mémoire de notre amitié, et vous prier de me conserver toujours vos bonnes grâces.....

« Paris, 26 mai 1596. »

Billet écrit de la main d'Henri IV à Mornay.

« ... Je ne doute pas qu'il n'y ait beaucoup de mal de vos côtés, vu que du mien, il y en a tant que je ne sais quel remède y apporter, et cependant je ne m'y épargne nullement. Croyez-le. Faites que chacun se contienne en son devoir ; et assurez tout le monde que je n'ai rien tant à cœur, que de rendre chacun content, et me voir au repos. Je me plains seulement de n'être assisté de ceux de qui je le devrais. Adieu, Monsieur Duplessis.

« A Abbeville, 2 juin 1596. HENRY. »

LV.

Son fils et sa femme.

Pendant l'année 1594, Henri avait fait expédier à Mornay le brevet de la survivance du gouvernement de Saumur pour son fils Philippe. Cette survivance avait été promise verbalement à Duplessis dès l'année 1591. Philippe de Mornay alors âgé de quinze ans prêta serment entre les mains de M. le chancelier de Chiverni.

Il se mit en route pour commencer ses voyages en Europe.

Philippe fut présenté à Henri IV qui lui fit l'accueil le plus bienveillant. Le jeune homme remit au roi cette lettre de Mornay :

« Sire, envoyant mon fils à Paris, pour s'y rendre capable de vous faire un jour service, j'ai désiré qu'il se présentât à Votre Majesté, en confiance qu'un bon œil qu'il en recevra l'excitera à s'en rendre digne par la recherche de la vertu.

« Tout ce qui me déplaît, sire, c'est que je m'aperçois point que Votre Majesté ait assez de soin de laisser une postérité à ce royaume, aux pieds de laquelle la postérité de vos fidèles serviteurs ait à vouer son service. A quoi je prie Dieu pour le bien de cet état, duquel la condition humainement dépend de là, qu'il induise Votre Majesté, selon les souhaits de tous les gens de bien, et doint à Votre Majesté, sire, en toute prospérité et grandeur, longue vie.

« De Saumur, 27 avril 1595. »

Philippe avait été élevé au logis paternel. Néanmoins, il assistait aux cours publics du collége de Saumur, et Mornay dirigeait lui-même ses études. A quinze ans, Philippe possédait les langues anciennes et modernes, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques et les élémens de l'économie politique.

Destiné aux armes, le jeune homme avait été nourri aux bons livres de l'art. Son oncle de Buhi, maréchal-des-camps et armées du roi, se plaisait à guider les débuts du jeune Philippe. De ce bon regard paternel de la vieille cour de Navarre, le roi considéra long-temps le fils de son ami, de ce fidèle compagnon de sa vie aventureuse. Peut-être Henri, si bon de cœur, songea-t-il alors à payer à cet enfant la dette de reconnaissance, que les exigences de la politique refusaient au père. Oubliant sa récente royauté, Henri redevint gentil-

homme campagnard, capitaine sans autre bien que la cappe et l'épée, il ne vit, dans ce fils de son ami délaissé, qu'un autre gentilhomme, un autre capitaine, et l'embrassant avec effusion, il voulut l'adopter et dit : « Vous resterez avec moi, Philippe, et ne me quitterez plus. »

Touché jusqu'aux larmes, de cet accueil fait à son enfant par le roi de France, Mornay, accourut à Fontainebleau, et après avoir remercié Sa Majesté, Duplessis s'excusa « de ne le pouvoir laisser à la cour, désirant le rendre plus capable de faire service avant que l'approcher de la personne du roi. Il lui fit saluer aussi tous les seigneurs de la cour, desquels il fut fort bien venu. »

Peu de jours après, Philippe s'arracha des bras de sa mère et traversa la mer pour se rendre en Angleterre et en Écosse, accompagné d'un précepteur, et d'un vieux capitaine d'Ivry, blanchi sous le casque et bon juge en fait d'honneur.

Le roi qui s'opposait toujours au mariage du comte de Soissons, eut une entrevue avec ce prince à laquelle assista Mornay. Car Sa Majesté dans toutes ses affaires de famille employait plus volontiers Duplessis que tout autre.

A peine de retour de cette mission, Duplessis apprit que les protestans de la Châteigneray avaient été massacrés pendant un prêche par les chevau-légers de la garnison de Rochefort. Mornay dépêcha le capitaine Bruneau son sergent-major vers tous les gouverneurs de Poitou pour demander une punition exemplaire.

Pendant ce temps Mornay composa son important

ouvrage sur l'*Eucharistie*. Il acheva cette grande œuvre en moins d'un an.

Les négociations de Bretagne marchaient lentement. Mercœur, abusant des embarras du roi, se montrait de moins en moins facile. Il semblait attendre quelque événement fâcheux pour lever plus haut que jamais l'étendard de la révolte.

Les embarras d'Henri IV étaient loin d'être terminés. Mornay lui conseilla de détacher successivement du parti opposé les membres les plus influens. « Si Votre Majesté écrivait Mornay à Henri IV, ne peut abattre l'arbre d'un seul coup, qu'elle jette à bas toutes les branches successivement. » M. de Boisdauphin à la tête de la noblesse d'Anjou soulevait le pays au profit de Mercœur. « M. Duplessis conseilla à Sa Majesté d'attirer à soi Boisdauphin même à conditions peu soutenables. Le roi néanmoins faisait grandes difficultés d'accorder à Boisdauphin un brevet de maréchal de France; mais Duplessis qui avait charge de traiter avec lui, fit passer Sa Majesté par dessus, lui disant, que si on avait tenu cette charge en honneur jusque-là, il se faudrait faire scrupule de la ternir, mais que puisqu'elle avait été profanée en tant de sortes, il fallait en user pour donner repos à la France. Le roi dit à M. Duplessis qu'il lui remettait ce brevet de maréchal de France et qu'il en usât comme il l'entendrait. Duplessis alors détacha Boisdauphin qui entraîna toute la noblesse, et Mornay lui donna le brevet de maréchal de France. Il gagna encore au parti royal Talouet, et les quatre frères d'Aradon, l'un évêque, l'autre mestre-de-camp et les deux derniers gouverneurs de villes.

On guerroyait toujours dans le pays Saumurois. Mornay fit le siége du château de Tigny à quatre lieues de sa résidence. Le douzième jour la place fut prise, après belle résistance.

Les équipages et l'artillerie appartenaient à Mornay. Les allées et venues nécessitées par le traité de Bretagne se faisaient aux dépens de Duplessis qui y mangeait son patrimoine. Il est vrai de dire qu'au moindre désir de Mornay deux cents gentilshommes du pays Saumurois venaient le servir sans solde, et par simple dévouement.

Un certain Ponderue avait promis au duc de Mercœur de lui vendre Duplessis Mornay pour la somme de 30,000 écus. Découvert à temps, cet homme se sauva à Nantes; mais arrêté, il fut pendu.

La trahison était partout. Aussi lorsqu'il s'absentait pour le service du roi, Mornay confiait-il le château de Saumur à M. de Bernapré son lieutenant, âgé de quatre-vingts ans, mais ferme et religieux. Au mois de janvier 1596, pendant une absence de Duplessis le vieillard manda madame de Mornay, la priant de monter au château. Madame de Mornay quitta son hôtel de la ville et se rendit auprès de Bernapré. Étendu sur un lit, ses armes autour de sa couche, le vieux capitaine se mourait : « Madame, dit-il, je vais cesser de vivre. Après ma mort, quelques soldats se doivent saisir du château, qui échappera ainsi à M. Duplessis. Vous, épouse de mon maître, recevez-le en dépôt, et le conservez pour le roi. »

Alors le mourant manda la garnison, et la présenta à madame de Mornay. Les mutins furent éloignés, les meilleurs soldats mis aux postes principaux. Lorsque le soir le vieux Bernapré laissa tomber son bras inanimé,

une main frêle mais puissante soutint ce bras quelques instans. Madame de Mornay, loin de son époux, loin de son fils, tous deux absens pour le service du roi, ne faiblit pas en présence de ce corps sans vie, sous les voûtes sombres du vieux château. Elle se montra forte, comme Julienne Duguesclin, forte comme la comtesse de Montfort. Elle resta dans le château, écrivit à Mornay, et n'abandonna la salle d'armes, que lorsque le pont-levis, en s'abaissant donna passage au maître. Duplessis revint et ne se montra même pas surpris de tant de courage. Ces choses-là étaient de race, on les exécutait naturellement, sans distinction d'âge ou de sexe, parce qu'on avait été élevé pour cela.

Qu'on lise les lettres de Mornay à sa femme, elles ne sont pas remplies d'étonnement et d'éloges, on y voit simplement : « Recommande une très bonne garde, et que personne n'entre sans t'avertir, prenez garde à n'être surpris sous ombre des ouvriers..... »

Cet événement éveilla cependant l'attention de Duplessis. Il transporta sa famille au château, et fixa sa demeure sous ces donjons en ruines, inhabitables alors, et qui défendaient à peine une femme et de jeunes enfans des vents glacés de la nuit.

Mais ainsi le voulait le service du roi.

LVI.

Mornay aîné.

La guerre se poursuivait en Picardie contre l'Espagnol. Au mois d'octobre, l'archiduc Albert avait assiégé Cambrai. M. de Nevers, qui commandait pour le roi en ces provinces, voulut faire entrer dans la place son fils âgé de 18 ans, afin d'exciter le zèle des assiégés. L'entreprise était difficile. Il fallait à Nevers un général habile, audacieux et prudent en même temps. Il fit choix du maréchal-de-camp Mornay de Buhi, homme de grande valeur et de haute expérience. Nevers lui confia son fils, avec ordre au prince d'obéir à l'aîné des Mornay comme au roi lui-même. Trois cents chevaux à l'aube du jour, traversèrent l'armée ennemie et pénétrèrent dans la ville.

A la fin d'août 1596, après de longs pourparlers, des allées et des venues, le pape Clément VIII accorda l'absolution au roi Henri IV. Duplessis Mornay avait, dès l'abjuration, averti Henri qu'on lui vendrait chèrement le pardon. Il avait dit vrai. La cour de Rome abreuva d'humiliations les ambassadeurs de France d'Ossat et du Perron. Les conditions suivantes furent imposées au vainqueur de Coutras : Abjurer de nouveau suivant une forme prescrite; se mettre sous la protection immédiate de la vierge Marie; assister tous les jours à la messe; dire le chapelet le di-

manche, les litanies le mercredi, et le rosaire de Notre-Dame le samedi; restituer les biens du clergé; publier et exécuter le concile de Trente; retirer, dans l'année même, le prince de Condé (215), pour l'élever dans le catholicisme romain; exclure les protestans des charges, dignités et magistratures; rétablir en Béarn la religion romaine; fonder des monastères; marier la princesse, sa sœur, à un bon catholique; faire la guerre aux protestans et enfin les exterminer.

Mornay sourit de pitié en lisant, devant Henri IV, la pénitence romaine infligée à un roi de France.

Henri, cependant, fut forcé d'exécuter, mais sans rigueur, les conditions du pape. Pour le dernier article, l'extermination des protestans, il s'y refusa constamment sous divers prétextes, et faisait dire à Clément VIII, qu'il tenait une méthode plus propre à ruiner les huguenots que par la guerre. Il lui parlait tantôt de la misère d'un huguenot, tantôt de la prétendue conversion d'un autre. Le pauvre roi fit tant, que les jésuites, et ceux qui les mettaient en besogne, s'ennuyèrent de ses longueurs et de sa propre vie. Ils le tuèrent parce qu'il n'avait pas voulu exterminer une partie de son peuple.

Mornay publia, dans ce moment, son beau mémoire: *Les justes procédures de ceux de la religion réformée.*

La ville d'Amiens avait été surprise par l'Espagnol, le 11 mars 1597. La nouvelle en parvint à Mornay le 15. Il en fut navré de douleur, moins peut-être pour l'importance de la place qu'à cause de la faible résistance des habitans. On ne pouvait accuser de lâcheté cette bourgeoisie d'Amiens, qui depuis des siècles se montrait si brave. On n'avait pas oublié, dans la Picardie, la patriotisme qui avait

éclaté magnifiquement pendant l'expédition de 1346, qu'Édouard d'Angleterre dirigeait contre le premier des Valois. Mornay fut donc poursuivi de la pensée qu'il était indifférent aux provinces du nord de faire partie de la France ou de l'Espagne.

Lorsque Amiens fut repris, Henri IV écrivit à Mornay :

« Monsieur Duplessis, nous avons recouvert Amiens, par la grâce de Dieu et l'assistance de tant de gens de bien qui m'y ont servi. Il faut à présent recouvrer la Bretagne, et tourner de ce côté-là nos vœux, nos forces et tous nos moyens, avec nos personnes et notre sang. Voilà mon désir, voilà ma délibération, et vous assure que ce sera ma résolution, si chacun m'y veut aider vertueusement, comme je suis assuré que vous ferez volontiers de votre côté; car le pays se perd et ne peut être sauvé que par ce remède. *signé* HENRY. »

Une douleur plus vive et plus profonde allait briser l'âme si nationale de Duplessis Mornay.

Le 17 mars, il allait rendre visite à madame la duchesse d'Elbeuf, qui logeait maison de la poste, faubourg de la Croix verte, à Saumur. A l'instant même où Duplessis entrait dans la cour de l'hôtel, un courrier mettait pied à terre, demandant à grands cris des chevaux. Averti par les gens de la maison que monseigneur le gouverneur entrait, le courrier, suivant l'usage, vint saluer Mornay. Celui-ci lui demande des nouvelles d'Amiens, et la triste nouvelle est confirmée avec tous ses détails.

« Où allez-vous? dit le gouverneur au courrier. — A Angers. — De la part de qui? — de M. le chancelier. —

Pourquoi? — Pour remettre des lettres à M. de Rochepot. »

« Le courrier, ainsi interrogé, montre, dit un manuscrit, d'avoir haste de se départir du gouverneur. Monseigneur Duplessis, montant en la chambre de madame la duchesse d'Elbeuf, commence à soupçonner quelque chose... » Le chancelier n'aurait pas écrit directement à M. de Rochepot, ami de Mornay, et chargé par le roi des affaires générales du pays. Duplessis ordonne l'arrestation du courrier, jusqu'à plus ample information. On vint lui dire alors, que le courrier a caché des papiers sous la litière des chevaux. Mornay quitte la duchesse, descend, se fait amener l'étranger, l'interroge, le presse, celui-ci se trouble, pâlit. On ouvre son pourpoint, et le terrible mystère se découvre.

Cet homme est un agent de l'Espagne. Il porte des lettres, mémoires et instructions du cardinal d'Autriche, commandant aux Pays-Bas pour Philippe II. Ces lettres, ces papiers sont à l'adresse du duc de Mercœur, avec lequel Henri IV traite de la paix, par l'intermédiaire de Mornay. Le courrier porte aussi des lettres à don Mendoze, agent de l'Espagne près de Mercœur. Mornay lit les lettres, ses mains tremblent, sa vue se trouble, des larmes lui viennent aux yeux. Le roi est trahi partout. Ses capitaines les plus anciens, ceux dont la soumission est récente, mais publique et largement payée, tous s'entendent pour trahir le roi. Les provinces et les villes principales sont dans le complot, en tout ou en partie, Paris, Rouen, Orléans, Reims, sont remplis de traîtres. Les traîtres entourent le roi, dans sa cour, dans ses camps. L'Espagne va hériter de la Ligue.

C'en était fait sans doute de la royauté des Bourbons, si Mornay n'eût découvert par hasard le complot.

Ce jeune homme déguisé en courrier est Nicolas des Loges, élève des jésuites, neveu de l'agent d'Espagne auprès du cardinal d'Autriche. Il a un autre oncle avocat à Paris, maître Carpentier, l'un des principaux traîtres de la ville. Mornay écrit au chancelier de France, de s'assurer de la personne de cet avocat, dont les menées sont révélées par les lettres surprises.

On trouve chez Carpentier tout le plan de la conspiration. Les lettres de Mercœur, qui assure n'avoir traité de la paix que pour gagner du temps et permettre à l'armée étrangère de pénétrer au sein du pays. On trouve les engagemens de l'Espagne qui promet que l'invasion aura lieu au mois de juillet. Philippe II ne désire rien autant, dit-il dans ses dépèches, que la ruine du roi Henri.

Le duc de Mercœur averti de l'arrestation de son agent, écrit fièrement à Mornay, que s'il ne lui renvoie immédiatement Nicolas des Loges, la trève sera rompue, et la guerre déclarée à outrance. Duplessis répond, que de sa part, les conventions n'ont pas été violées, et que d'ailleurs il est prêt à soutenir l'attaque de Mercœur, jusqu'à ce que le roi ait prononcé.

Henri IV envoie à Saumur M. Rapin, grand prévôt de la connétablie pour conduire le prisonnier à Paris. Le Parlement instruit l'affaire, des Loges et Carpentier sont jugés, condamnés et exécutés.

Mais Duplessis Mornay n'osa dévoiler au roi tous les mystères de cette conspiration. L'horreur qu'il éprouvait, partagée par le roi, aurait causé le désespoir de ce prince

si loyal, si brave et si Français. Qu'eût-il dit en voyant là le nom de Biron, son ami, son compagnon!

En apprenant cette conspiration, dont cependant il ignore la plus grande partie, Henri IV adresse ce billet à Mornay; il l'écrit à la hâte de sa propre main, sous l'impression du moment :

« La déposition du courrier que vous avez pris et de Carpentier a découvert beaucoup de choses de très grande importance... Nous sommes à la veille de beaucoup de maux, si Dieu n'a pitié de nous; je fais de ma part tout ce que je puis, mais je suis si peu assisté, que vous me plaindriez si vous voyiez l'état auquel je suis. Encore suis-je en doute si on me donnera le loisir de pourvoir à ma santé, comme j'en ai bon besoin, afin qu'après me trouvant mieux, puissé-je mieux vaquer à tout. Adieu, Monsieur Duplessis. HENRY.

« A Paris, le 14 avril 1597. »

C'était le commencement de ce terrible drame, dont le dénoûment devait être l'échafaud dressé pour un maréchal de France.

Shomberg et de Thou qui étaient à Saumur près de Mornay pour la continuation du traité de Bretagne furent d'avis de publier un manifeste contre le duc de Mercœur. Duplessis rédigea cet acte important pendant le mois de mai (216). En l'envoyant à Henri IV, Mornay conseilla de ne publier le manifeste que lorsqu'il pourrait être appuyé de forces militaires.

Le capitaine Salinière, huguenot aussi hardi que vigoureux, proposa à Mornay d'enlever le duc de Mercœur pendant que celui-ci se rendrait à un oratoire au bout de l'île d'Indrette à une lieue de Nantes. Secondé par son fils seu-

lement, Salinière devait prendre Mercœur, ordinairement seul dans cet oratoire, lui jeter un manteau sur la tête, le précipiter dans une chaloupe et gagner Beauvais-sur-Mer.

Mornay consulta le roi, qui engagea fort le capitaine Salinière à exécuter son projet. « Lequel manqua néanmoins, dit la chronique, parce que sur le point que Salinière devait trousser le duc pour le jeter dans le bateau, un gentilhomme survint pour le saluer... »

Ces façons-là étaient dans les mœurs du temps. On les nommait surprises. On surprenait une ville, un royaume, un particulier. La très grande civilisation en perfectionnant le droit des gens et le droit de la guerre a modifié ces choses et beaucoup d'autres.

LVII.

Travaux de cabinet des années 1594—1596.

Mornay composa pendant ces années un grand nombre d'ouvrages. Nous citerons les principaux : Mémoire de ce qui a été convenu à Thouars, le 2 mars 1594. — Mémoire envoyé à M. de La Trémouille en juin 1594. — Mémoire pour l'assemblée tenue à Sainte-Foix. — Mémoire envoyé au roi le 19 décembre 1594. — Advis de M. Duplessis sur les difficultés qui se présentent au traité de Bretagne, décembre 1594. — Mémoire de ce qui s'est passé dans la retraite du duc de Parme hors de France. — Instruction à M. Pucanant, évêque de Nantes.

— Mémoire à MM. les députés de M. de Mercœur. — Mémoire pour la négociation de Bretagne, au commencement de la deuxième conférence. — Mémoire au roi. — Instruction à MM. d'Olivet de La Ragotière envoyés auprès du duc de Mercœur. — Réponse à faire aux députés de M. de Mercœur, le 13 mars 1595. — Acte de ce qui a été convenu entre les députés du roi et ceux de M. de Mercœur. — Instruction à MM. de La Rochepot et de Marigny. — Mémoire de ce qui s'est passé depuis le retour de M. d'Olivet et de La Ragotière. — Mémoire pour la continuation de la trève en Anjou. — Mémoire à M. de Loménie. — Mémoire à M. de Villeroy sur les affaires de Bretagne. — Manifeste contre M. de Mercœur. — Aux États et seigneurs des Pays-Bas, après la mort de Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, 1595.

Outre ces immenses travaux, il reste de ces trois années seulement, des centaines de lettres sur les principaux sujets, mais particulièrement la guerre, la politique et la morale. Cette époque de la vie de Mornay fut particulièrement consacrée à servir la France dans les affaires de l'ouest. Henri IV l'avait opposé au duc de Mercœur.

«En ces années-là, écrit madame de Mornay, mon mari tâchait d'avancer en même temps les affaires de Dieu et les affaires du roi. Il cherchait à rendre son absence de la cour la moins inutile qu'il pouvait, voyant bien qu'à cause de ses opinions religieuses, sa présence n'y pouvait être utile ni au public ni à son maître.

« En 1597, ajoute madame de Mornay, se présenta M. de La Vairie pour rechercher notre fille de Martinssart, gentilhomme du Maine, de bon lieu et de médio-

cres biens, avec lequel fut contracté le 6 juin. S'ouvrirent aussi quelques autres propositions pour nos autres filles, par M. de La Trémouille et madame de Rohan, que Dieu bénira s'il lui plaît (217).

« Le principal égard que nous avons, et comme il sait, a été qu'elles fussent mariées à personnes instruites en sa crainte. Nous est aussi fait ouverture par madame de Rohan, du mariage de notre fils avec la fille aînée de feu M. de Chatillon, fils du feu amiral de Coligny, laquelle madame de Rohan, notre amie, en a écrit à madame de Chatillon, sa mère, comme d'elle-même et en a eu favorable réponse. »

LVIII.

L'assemblée de Chatellerault, 1597.

Lettre écrite par Henri IV, de sa propre main à Duplessis Mornay.

« Je ne sais à quel propos on a dit que je veux traiter avec les Espagnols; encore que je ne doive rendre compte de mes actions à personne du monde, et moins encore à mes sujets, je vous dirai à vous qui êtes depuis si long-temps mon fidèle serviteur, et auquel je n'ai jamais caché le fond de mon cœur, je vous dirai que je n'ai point songé, et ne le ferai si je n'y suis porté par ceux qui me devraient aider à leur faire la guerre, et con-

traint contre ma volonté, de quoi vous pouvez assurer tous ceux qui vous en parleront et leur en donner ma foi comme je vous la donne... Adieu.

HENRY.

« A Paris, 16 février 1597. »

Lettre du roi à Duplessis Mornay.

«... Il y a huit jours que nous faillîmes une entreprise sur la ville d'Arras. J'avais conduit six mille hommes de pied et six cents chevaux jusqu'à trois lieues de la ville, ayant fait mettre la noblesse à pied à une lieue sans aucun bruit, si qu'il semblait cette entreprise devoir réussir; car j'arrivai avec les pétardiers sur la contrescarpe à la lune couchante, encore, que de là au jour il n'y eût que demi-heure de temps; mais par quelque malheur les pétardiers ayant chargé leurs fusées, l'entreprise ne réussit. J'en ai encore quelques-uns pour cette lune, lesquelles, j'espère, réussiront, et qui s'exécuteront tandis que je serai à Beauvais, où je m'en vais pour faire ma diète; car j'en ai besoin, pour commencer à me sentir assailli de la gravelle de quoi je ne m'étais jamais senti comme vous savez; les autres, j'y veux être en personne. M. de la Rivière m'a promis de me guérir de ce mal présent et de mes maux passés. Je serais très aise de vous avoir près de moi, pour beaucoup de choses que je ne vous puis écrire, où vous me serviriez très bien. Et si vous voyiez ma condition vous la trouveriez pire que du roi de Navarre; car je ne suis assisté de personne. Mon infanterie est très leste; car depuis que je lui ai fait bailler des habillemens et des piques, vous

la prendriez pour les vieilles bandes espagnoles. Je vous prie encore un coup, et vous y conjure, de me venir trouver incontinent que vous aurez mis fin au traité. Croyez que je vous aime, et que vous me trouverez toujours très disposé à le vous faire paraître. Adieu. »

Voici une lettre que je prends presque au hasard parmi cent autres pour donner une idée de l'intérieur de la famille.

Lettre de Duplessis Mornay à sa femme.

« M'amie, j'ai reçu ta lettre et loue Dieu de l'amendement de ta santé. Je t'écrivis hier par un batelier l'arrivée de M. de Bouillon. Jamais ne me témoigna plus de bonne volonté... on m'a dit qu'un jeune homme d'Anjou, qui a vu notre fils à Venise nous en apportait des lettres.

« M. Dubreuil qui nous affectionne fort a parlé à M. de Pierrefite d'un mariage pour l'une de nos filles avec le vicomte d'Orbes, fort bien instruit, religieux, âgé de vingt-deux ans, riche de 10 à 12,000 livres de rentes (218) qui a marié sa sœur au sieur de Coquenullier, et lui donne 45,000 livres comptant, et est néanmoins encore fort en avance. Il lui en a déjà parlé et en espère bien. Je le verrai, aidant Dieu, demain ; mais il n'est point besoin que cela s'évente. Ils sont fort étroitement amis. Quant à celui que tu sais, il n'y a plus à discourir. Le père le désire fort, la femme n'y est point contraire. Le jeune homme n'en a point encore beaucoup ouï parler, parce qu'on le croit difficile, recherchant les biens, et qu'on désirerait que, par occasion, il

s'y affectionnât de soi-même. Le père propose que, pour y parvenir, nous achetions la baronnie de Sainte-Hermine à notre fille. On lui répond qu'elle est de trop grand prix ; mais qu'il en paie le surplus de 40,000 livres. On estime qu'avec 60,000 livres nous y parviendrions. Je m'y suis rendu comme j'ai dû, très difficile.

« Ajoutez que le jeune homme, quand on lui en a parlé, a montré tendre à notre seconde. Au père il était indifférent. J'ai répondu que mon intention était de suivre l'ordre.

« C'est, ma mie, ce que je te puis dire. Ecris-moi souvent de tes nouvelles. Je t'embrasse, ma mie, de toute mon affection, et supplie le Créateur qu'il te garde et conserve, et toute notre famille.

« De Châtellerault, ce 27 juin 1597. »

Le château de Chinon avait été confiée par Henri IV au vieux chevalier de Chavigni, aveugle et débile. Son autorité était insensiblement passée aux mains de madame de Chavigni. Le sieur Vernay, lieutenant de Chavigni, mécontent de la dame, profita d'une absence du mari pour s'emparer de la place, après avoir mis à la porte madame de Chavigni.

Convaincu qu'il ne pourrait lutter seul contre le roi de France, le lieutenant Vernay se mit en relations avec M. de Mercœur, et plus tard avec d'Épernon pour leur céder le château de Chinon à la condition d'en conserver la capitainerie. Quoique fort irrité de semblable conduite, Henri IV chargea Mornay de faire rentrer sous l'obéissance royale le château de Chinon, en promettant à Vernay le commandement.

Cependant madame de Chavigni, par l'entremise de

son neveu Saint-Phal, faisait force démarches pour obtenir justice entière. Un sieur Moncenis était l'agent très actif de Saint-Phal en cette affaire. Il parcourait le pays si bien qu'il se rendit suspect. Quelques soldats de Montreuil-Bellay arrêtèrent un jour Moncenis, enlevèrent les lettres dont il était porteur, et le conduisirent à Duplessis-Mornay. Afin de s'assurer si l'homme était de bonne prise, Mornay ouvrit l'une des lettres, et voyant la signature de Saint-Phal, il ne lut même pas le contenu, fit remettre en liberté le sieur Moncenis, et se montra plein de courtoisie.

Mais cette correspondance, on le sut depuis, était fort ambiguë. Duplessis en avait soupçon, quoique par respect pour la juste douleur de madame de Chavigni, il rendit la correspondance, sans même avertir le roi de ces intrigues tramées contre son autorité.

L'incident que nous venons de rapporter fut mal interprété par Saint-Phal, jeune homme très violent.

On verra ce qui advint de cette affaire et comment Duplessis y faillit perdre la vie.

A la fin du mois de juin les députés de la réforme se réunirent à Châtellerault. Mornay s'y rendit. Il trouva une grande irritation contre la nouvelle royauté, et une coupable indifférence, une cruelle froideur pour tout ce qui tenait à la grandeur de la France. Duplessis éprouva pour la première fois cette lassitude, pour ne pas dire ce découragement, qui vient froisser les nobles âmes à l'aspect des misères morales et intellectuelles. Depuis sa première jeunesse Duplessis Mornay s'était dévoué à ce parti de la réforme; il lui avait tout immolé, et maintenant qu'il fallait plus de courage, plus d'hon-

neur, plus de loyauté que jamais, il ne trouvait que mesquines passions, avarice, égoïsme ou indifférence.

Les austères protestans formés à l'école de l'amiral de Coligny n'étaient plus; les combats et les persécutions les décimaient depuis long-temps, et d'ailleurs la vieillesse entraînait vers la tombe cette race vigoureuse venue au commencement du XVIe siècle. Les générations ne se ressemblent pas; les fils de ces vieux huguenots patriotes tournaient à l'opposition de tribune. Au lieu de songer avant tout à la grandeur nationale, ils se préoccupaient de querelles secondaires, et croyaient, en gênant la marche de l'administration, en affaiblissant l'autorité royale, continuer l'œuvre de leurs pères, vieux capitaines, tous cicatrisés des blessures de l'étranger.

« Allons tous ensemble au secours du roi devant Amiens, leur disait Duplessis Mornay, on ne vous reprochera plus alors de troubler la France en l'affliction de ses affaires. Par reconnaissance alors, on exécutera les traités. Si Amiens se perd, ce sera une irréparable calamité pour tout le royaume, et vous pourrez vous le reprocher. Si au contraire le roi reprend sa ville, on dira que vous n'avez pas versé une goutte de sang pour cette belle cause, vous serez maudits, et nul ne voudra vous faire d'honorables conditions. Les deux rois signeront alors la paix, et les catholiques, plus redoutables que jamais, se relèveront, et rien ne vous sera accordé.

« Renonçons à nos intérêts particuliers pour empêcher la ruine publique. »

LIX.

Comment M. de Saint-Phal tenta d'assassiner le seigneur Duplessis, 1597.

Philippe, comte de Savoie, fit une action que je veux rappeler. Ce comte se présentant devant l'empereur Othon pour en recevoir l'investiture était tout couvert de broderies et de pierreries au côté droit, et d'armes luisantes au gauche. Surpris de voir le comte ainsi vêtu bizarrement, l'empereur lui en demanda le motif. « Je suis, dit-il, ainsi mi-partie habillé pour montrer à Votre Majesté que d'un côté je suis prêt à lui faire ma cour ; et de l'autre en état de me défendre contre ceux qui me voudront ôter ce que j'ai acquis par les armes. »

Mornay était de l'avis du comte de Savoie. Il disait souvent qu'il fallait qu'un gentilhomme eût du sang aux ongles. « Ce n'est pas sans raison, disait-il encore, que la nature a joint chez l'abeille le miel et l'aiguillon. »

Tout chatouilleux qu'il fût cependant au chapitre du point d'honneur, Duplessis était toujours d'une douceur, d'nne courtoisie, telles qu'il n'eut pas, en ces temps de duels et de rencontres, l'occasion forcée de mettre l'épée à la main.

Vers la fin d'octobre 1597, le maréchal de Brissac vint à sa terre située près de Saumur. Duplessis alla l'y joindre, et ils s'occupèrent des moyens de réunir les forces du Poitou et de la Bretagne pour combattre le

duc de Mercœur. Désirant s'entendre avec Shomberg, retenu à Angers par une maladie, le maréchal de Brissac et Duplessis se rendirent, le 27 octobre, dans la ville d'Angers, où Shomberg les logea à l'abbaye de Saint-Aubin.

Le lendemain 28, après une longue conférence sur les affaires publiques, le maréchal de Brissac et Mornay se rendaient à pied chez le gouverneur de la province M. de la Rochepot. Vers deux heures de l'après-midi, Duplessis Mornay, qui avait donné congé à sa suite ordinaire, marchait dans la rue accompagné seulement de Lugny, son écuyer; Bronard, son maître d'hôtel; d'un secrétaire de Saumur, nommé Pitet, et d'un page. Drugeon, habitant d'Angers, passait par hasard dans le moment et saluait monseigneur Duplessis, qui s'en allait causant avec M. de Launay Blavon, conseiller au parlement de Bretagne.

Tout-à-coup Saint-Phal, botté et éperonné, s'arrête devant Mornay. La colère brille dans les yeux du jeune seigneur; à ses côtés sont sept hommes bien armés et quatre derrière lui. D'autres se postent dans les boutiques de l'étroite ruelle; on en compte quatorze. A quelques pas, l'un des gens de Saint-Phal tient un cheval sellé, qui, depuis le matin, marche derrière le maître.

Saint-Phal demande brusquement à Duplessis Mornay pourquoi il a ouvert l'une de ses lettres cinq mois auparavant. Le gouverneur de Saumur explique clairement et avec douceur l'incident que l'on connaît, cette arrestation et cette mise en liberté de l'un des gens de M. de Saint-Phal.

Loin de se contenter de ces raisons, le seigneur de Saint-Phal élève la voix, parle d'insulte et veut des explications : « En ce qui est de ma charge et service du roi, je n'en donne qu'à Sa Majesté, dit Mornay. — Doutez-vous que je n'en puisse avoir des raisons quand je voudrai ? s'écrie Saint-Phal.

« M. Duplessis lui dit alors, par deux fois, que si ses bonnes raisons ne le contentaient il lui donnerait satisfaction quand, où, et en telle autre façon qu'il voudrait, lui mettant le marché à la main, par la voie accoutumée entre gens d'honneur qui en ont envie (219). »

Saint-Phal avait la main droite derrière le corps et la gauche soutenait son chapeau, — sans répondre à Duplessis, il recule vivement d'un pas, et frappe, d'un bâton qu'il cachait, la tête nue de Mornay. Atteint à la tempe gauche, Duplessis chancelle en saisissant la poignée de son épée qu'il n'a pas le temps de tirer, car il tombe baigné dans son sang, il se relève presque aussitôt l'épée à la main; les douze hommes de Saint-Phal, tous bien armés, mettent lame au vent et frappent Duplessis et ses gens. L'écuyer Lugny est renversé, Brouard pare de son corps les estocades que les assassins portent à son maître; Pitet et Drugeon sont aussi blessés. Pendant que cet assassinat s'accomplit en plein jour, au centre d'une grande ville, Saint-Phal saute sur le cheval qui lui était préparé, et piquant des deux prend la fuite.

Bientôt le bruit se répand que monseigneur Duplessis est mort.

MM. de Brissac, de la Rochepot et d'Avaugour, parens de Saint-Phal (220) se rendent chez Duplessis, dé-

savouant l'acte odieux dont il avait été victime, et lui offrant leurs services.

La blessure n'était pas aussi grave qu'on le devait craindre.

Les officiers de justice vinrent aussi auprès de Duplessis Mornay, afin de poursuivre au nom du roi (221).

M. de Shomberg dépêcha vers le roi le sieur de la Bastide, gouverneur du Pont-de-Cée, pour lui annoncer ce pénible événement.

Henri IV écrivit alors, de sa propre main, cette belle lettre à Duplessis Mornay :

« Monsieur Duplessis, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe et comme roi et comme votre ami. Comme le premier je vous en ferai justice, et me la ferai aussi. Si je ne portais que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût aussi preste à dégaîner que la mienne, ni qui vous portât sa vie plus gaiement que moi : tenez cela pour constant, qu'en cet effet je vous rendrai office de roi, de maître et d'ami, HENRY. »

Mornay avait déjà écrit au roi de suite après l'assassinat.

« Sire, un cœur blessé ne fait pas de longs discours. M. de la Bastide vous dira les faits. Ma consolation est, sire, que Votre Majesté me fera justice de cet outrage, puisqu'on m'a réduit à cette nécessité de voie ordinaire, en saisissant la personne, ou, que Votre Majesté me fera grâce de la vengeance quand il plaira à Dieu me faire rencontrer la personne. »

En effet, Saint-Phal arrêté par la justice avait été réclamé par Brissac, qui le gardait au château de Beaupréau.

Mornay répondit à la lettre de Henri IV.

« Sire, je sais ce qu'il a plu à Votre Majesté de dire de moi. Vos lettres (222) me font tarir la voix et arrêter la plume; elles endormiraient ma douleur, sire, n'était que la plaie est au cœur, qui ne sommeille point. Cependant ce m'est une grande consolation que Votre Majesté la daigne sentir et faire sienne.... Je prends donc, sire, cette patience autant qu'un cœur très ulcéré le peut; mais néanmoins toujours très sain en tout ce qui est pour votre service, vers lequel je ne pense plus me pouvoir acquitter, même par plusieurs vies.

« *Signé* Duplessis. »

Henri IV écrivit au maréchal de Brissac.

« Mon cousin, je porte le déplaisir que je dois à l'injure et indignité qui ont été faites par le sieur de Saint-Phal, votre beau-frère, à monsieur Duplessis Mornay. Car c'est moi qui le suis principalement en sa personne, puisque cet affront lui a été fait pour mon service, et pour chose à quoi, s'il n'eût pensé, il eût été blâmé d'infidélité ou de peu d'affection au bien de mes affaires. Je veux aussi avoir la raison, et me la saurai très bien faire ; car il va plus de mon autorité en cet endroit que de l'intérêt de M. Duplessis avec lequel je ne veux pas que l'on entre en composition que je ne sois satisfait. C'est pourquoi j'envoie le capitaine Dauphin, exempt de mes gardes, pour prendre et retirer de vos mains ledit sieur de Saint-Phal, et le consigner en mon château d'Angers, jusqu'à ce que j'en aie autrement ordonné.... J'ai ce fait très à cœur, puisqu'il touche à mon autorité et service. Aussi n'y a-t-il rien qui me soit

plus sensible que cela.... Priant Dieu, mon cousin, etc.

« Novembre 1597. »

Lettre de Henri IV à M. de Shomberg.

« Monsieur de Shomberg, je ne suis pas seulement très marri de l'accident advenu à M. Duplessis, mais j'en suis très offensé. Le coup a blessé mon autorité plus que sa personne, étant publique et qualifiée comme elle est. M. Duplessis avait été appelé pour mon service dans le lieu où on l'a outragé, et pour une occasion qui concerne ce même service. Partant je veux en avoir raison; faut que tous ceux auxquels Saint-Phal appartient se résolvent à me rendre ce devoir, s'ils désirent que je demeure satisfait d'eux. Quoi! il serait au pouvoir d'un indiscret et mal avisé, comme est ledit Saint-Phal, d'outrager un gentilhomme d'honneur de la qualité de M. Duplessis, qui a si bien mérité de moi, et que j'aime et affectionne. M. Duplessis a eu plus de soin de mon service que n'eût désiré ledit Saint-Phal.... Je ne l'endurerai point. M. Duplessis a bien fait, et devait ouvrir les paquets. J'envoie un exempt de mes gardes exprès pour se saisir de Saint-Phal, qui me répondra de sa témérité....

« Je ne veux qu'il soit parlé de satisfaire M. Duplessis, que je ne sois satisfait, moi, comme il appartient...

« Écrit à Fontainebleau ce 5 novembre 1597. »

Les députés de l'assemblée de Châtellerault adressèrent une lettre à Mornay pour se mettre tous à son service. L'un d'eux, M. de Cases, vint au nom de l'assemblée rester auprès de Duplessis.

Dans les huit jours qui suivirent l'événement, Mornay reçut plus de cent lettres collectives ou particulières, témoignages de la sympathie qu'inspirait son noble caractère.

Dans ces lettres se trouve celle de M. Malicorne, gouverneur du Poitou, vieillard de soixante-et-onze ans, qui dit : « Monsieur, dès que j'ai su ce qui s'est passé entre vous et Saint-Phal, je vous ai expédié un courrier exprès pour vous dire les assurances de la volonté que j'ai de vous assister. Je tirerai l'épée avec tous mes amis, pour vous donner preuve d'amitié. Je serais jaloux qu'un autre fût préféré à moi. »

M. de Loménie veut que Saint-Phal soit mis à mort. Villeroy écrit à Mornay une admirable lettre pour offrir ses services ; le chancelier de France Cheverni dit dans la dépêche à Mornay : « L'exemple de ce mal touche à tous les gens de bien et d'honneur. S'il n'est exemplairement puni, il n'y a plus de serviteurs qui pourront exécuter les commandemens de S. M. »

Le jeune Philippe de Mornay, qui voyageait en Italie, revint et voulait venger son père.

Cette insulte apprit à Duplessis combien il était estimé. Les villes, les grands, les corps constitués, les simples particuliers, lui adressèrent des lettres touchantes de dévoûment.

Les habitans de La Rochelle lui offrirent de faire sortir les bourgeois et l'artillerie pour l'assister au besoin et le venger de suite. Le duc de Bouillon, maréchal de France, lui offrit son épée ; le duc de la Trémouille, qui avait chargé le jeune Mornay de Bauves d'offrir à Duplessis son épée et celles de ses gentilshommes, écrit encore:

« Je vous supplie de croire que je n'ai rien dit à M. de Bauves, votre fils, que je ne désire effectuer; et lorsque l'occasion s'y présentera, me feriez tort si ne m'employez, y voulant apporter tout ce qui peut dépendre de moi et y employer mes amis. Assurez-vous-en, s'il vous plaît, comme de celui qui est le plus votre bien humble allié et serviteur,

« Duc de la Trémouille. »

Châtillon, tout jeune alors, accourut auprès de Duplessis, ne voulant pas, disait-il, que le sang de Mornay coulât sans y mêler le sang de Coligni. MM. de Rohan et de Soubise voulurent porter la parole au nom de la vieille noblesse, outragée dans Mornay, « qui du côté « paternel et maternel était allié de leur maison. » La princesse d'Orange écrivit de sa main au fidèle ami de sa famille; elle écrivit aussi à Henri IV « que tous les gens de bien, même hors du royaume, auraient l'œil à la justice que S. M. en ferait. »

On trouve dans la correspondance de Duplessis Mornay, les lettres que lui adressèrent dans cette circonstance le marquis de Gallerande; vidame de Chartres; de Fontrailles; de la Force; de la Barbée de Moulinfrou; de Parabère, lieutenant-général en Poitou; de Cargroy; de La Rochegiffard; de Lusignan; de Chouppes; de Saint-Germain; de la Bouchetierre; de Montmarin; de Pangeaz; de Monglat; de Préaux, gouverneur de Châtellerault; de Constant, gouverneur de Marans; de Nesde, mestre de camp, capitaine, comte, gouverneur de Foix; de la Ferrière; de Vezins..... etc.

Monseigneur de Montpensier fit à Duplessis cet honneur de s'offrir à lui en le déclarant son parent;

Madame de Fontevrault, selon son sexe, lui en témoigna beaucoup de ressentiment. M. le connétable de Montmorency, M. le chancelier de France, l'envoyèrent visiter jusqu'à Saumur. Le connétable lui écrivit :

«..... Je suis un des meilleurs amis que vous et votre frère aurez jamais. Faites-en état, je vous prie, et que je vous procurerai et rendrai en ce qui me concernera, une prompte justice en ce fait. Votre très affectionné, plus parfait et obéissant ami,

« MONTMORENCY. »

M. d'Elbeuf, le maréchal de Boisdauphin, le marquis de Marmoutier, de Souvray, gouverneur de Touraine, le comte de Nanteuil ; des Châteliers, évêque de Bayeux; le comte de Crissay; de Monbarot, gouverneur de Rennes; de Rocheposay, gouverneur de la Marche ; de Puycherie, gouverneur du château d'Angers ; de Villegomblain, baillif de Blois, tous grands seigneurs et la plupart bons catholiques, proclamèrent que la querelle de M. Duplessis était la leur.

Le vieux M. de Malicorne, voyant que les formes de la justice entraînaient des longueurs, et craignant d'ailleurs que la protection du maréchal de Brissac ne couvrît Saint-Phal, s'offrit de venir trouver Mornay avec cinq cents gentilshommes ses amis pour marcher où voudrait les conduire le seigneur Duplessis. Le célèbre Théodore de Bèze écrivit à Madame Duplessis, au nom des habitans de Genève.

Madame d'Avaugour, tante de Saint-Phal, envoya un gentilhomme exprès à Mornay pour exprimer l'horreur que lui inspirait cet assassinat, et protester qu'elle préférait son amitié et sa parenté à l'alliance de son adver-

saire ; madame d'Avangour ajoutait que si son sexe ne l'en empêchait, elle voudrait être le second de Duplessis Mornay.

Toute la maison de Mornay se leva comme un seul homme. Mornay de Buhi, maréchal-de-camp; l'archevêque duc de Reims, leur oncle; l'évêque de Saint-Malo et MM. de Vardes leurs cousins germains; M. de Monloue, de la maison de Rambouillet; M. de Mouhy, quoique Saint-Phal fût chef de ses armes; M. du Breuil d'Ange; M. de Montaterre; M. de Villarceaux; M. de Valençay; M. le baron de Mortemer; M. de Vaucelas...

Pendant que la noblesse offrait ses épées, la justice promettait son appui. MM. de Forget, de Blancménil, de Thou, de Fresne (223), de la Geure, du Bouchet, écrivirent à Mornay au nom de la magistrature.

La maréchale de Retz, parente aussi de Duplessis Mornay, lui adressait l'un de ses gentilshommes en lui promettant l'affection de son mari, et la personne de son fils.

Au-dehors, l'expression de la sympathie qu'inspirait le seigneur Duplessis ne fut pas moins vive. L'ambassadeur d'Angleterre lui adressa une lettre de la souveraine de la Grande-Bretagne; les princes de Nassau députèrent à Saumur un officier chargé de rappeler à Mornay l'affection que lui portait la maison d'Orange.

Aussi jaloux de son honneur particulier que de l'exécution des lois, Duplessis Mornay était arrêté par la pensée de prendre un parti préjudiciable à l'un ou à l'autre.

Il résolut enfin d'envoyer auprès du roi M. de Pierrefite, vieux et brave gentilhomme, pour remercier très humblement S. M. de l'honneur qu'elle avait fait à la

maison de Mornay ; Pierrefite devait en même temps réunir les proches parens et fidèles amis, afin d'avoir leur conseil sur ce qu'avait à faire Duplessis.

Une solennelle assemblée eut lieu dans l'hôtel de Rohan. A côté des plus illustres guerriers de ce temps, la magistrature prit place, grave, sévère, imposante. Le président de Thou, le chancelier de France, étaient auprès des ducs de Bouillon et de la Trémouille.

Parmi les parens de Mornay réunis dans cette circonstance, je citerai : M. Mornay de Buhi, maréchal de camp et lieutenant du roi en l'Ile de France ; le duc et archevêque de Reims son oncle ; l'évêque de Saint-Malo; de Vardes, le comte de Saint-Aignan, le comte de Tonnerre, M. de Rambouillet, Sully et quelques maréchaux de France.

C'est qu'en ce temps-là l'honneur d'un homme, l'honneur d'un nom, l'honneur d'une maison, étaient au-dessus de tout. L'honneur était l'héritage que l'aïeul laissait aux petits-enfans. Il restait entier dans la maison. Si quelque souffle impur le venait ternir, ils accouraient tous, magistrats et capitaines, vieillards et adolescens, grands seigneurs et pauvres gentilshommes ; tous se groupaient pour former cet invincible faisceau que nulle puissance humaine ne pouvait ébranler : c'était l'esprit de famille.

Une émanation de cet esprit de famille allait aux corps constitués; la magistrature avait son honneur, l'armée avait le sien. On connaissait l'honneur de la bourgeoisie, l'honneur du commerce : ce fut l'esprit de corps.

Les hommes s'associèrent au nom de l'honneur avant de s'associer au nom de la richesse. Si l'esprit de corps

s'est éteint, il en faut chercher la cause précisément dans l'association des intérêts matériels, qui, en formant de nouveaux groupes, a dissous les anciens. Les ordres religieux chargés de soigner les malades, les couvens qui donnaient refuge à la faiblesse, formaient autant d'associations qui avaient leur esprit de corps. Ces choses sont anéanties : la loi règne sur tout et sur tous.

Rien n'est imprévu. L'hôpital et la prison sont les deux grands topiques du corps social. Les habiles naviguent entre ces deux écueils et arrivent à la fortune sans se soucier autrement de ce que nos pères nommaient *l'honneur*.

Comment ne l'aurait-on pas oublié dans un siècle où tout est transformé en contrat réciproque, où ce qui n'est pas écrit s'envole comme le souffle.

Nos pères n'avaient pas de livres pour fixer les limites de la conscience humaine. Ils n'avaient qu'un mot, un seul mot, le mot *honneur*. On ne le commentait pas, on ne l'expliquait pas : on le comprenait, on le sentait.

A une époque bien antérieure, le chevalier qui avait forfait à l'honneur, voyait ses pairs le traîner sur un fumier, et y trancher ses éperons d'un coup de hache. Au XVIe siècle, la chevalerie n'était plus, et le symbole de l'éperon avait disparu depuis long-temps. Mais si les formes s'étaient modifiées, le fond restait le même. On tenait à son honneur plus qu'à sa vie.

Notre siècle sceptique et dédaigneux a fait bon marché de tous ces souvenirs; il a pris pour une puérile vanité ce fanatique attachement que portaient à leur nom ou à leurs armes quelques familles que les événemens ont rejetées dans l'obscurité. Et cependant, y a-t-il quelque

chose de plus beau que ces pauvres chevaliers de St-Louis qui, l'épée au côté, labouraient leur champ et vivaient dans une noble misère pour ne pas faillir à l'honneur.

Il fallut une ordonnance de Louis XIV qui déclarait noble le trafic maritime, pour obliger de simples cavaliers à troquer leur cuirasse de soldat contre les millions de l'industrie ou de la banque coloniale.

L'honneur était le frein que l'opinion imposait aux passions.

Les sociétés modernes ne firent rien pour empêcher ce sentiment de s'évanouir; mais pour le remplacer, il fallut des codes volumineux. L'athéisme de la loi mit tout en question. L'analyse vint décolorer jusqu'à la pensée, et l'on se demandera bientôt ce que c'était que *l'honneur*.

LX.

L'honneur.

L'honneur est la vertu poétisée;

C'est la pudeur virile;

C'est quelque chose de limpide comme l'azur des cieux, de pur comme la neige immaculée.

Mais, dira-t-on, l'or d'Ophir, les diamans de Golconde, l'ivoire de Mélinde et la pourpre de Tyr, sont préférables à ce limpide azur, à cette neige immaculée. Oui, pour ceux qui ne comprennent ni Coriolan, ni Ca-

mille ; ni Bayard, ni d'Assas ; ni Mathieu Molé, ni Malhesherbes.

LXI.

Suite de l'affaire de M. de Saint-Phal.

Le vieux capitaine de Pierrefite écouta donc les parens et amis de messire Philippe de Mornay.

Ceux qui faisaient profession des armes conseillaient la voie de l'épée, malgré l'indignité du sieur de Saint-Phal. Ceux qui faisaient profession de la justice, disaient que l'action n'étant point une insulte, mais un assassinat, il fallait la traiter criminellement, et non comme affaire d'honneur.

On se réunit enfin à cette opinion-ci :

La justice ne se pouvant poursuivre sans renoncer au duel, il fut résolu, que le roi serait requis au nom des parens et amis de Mornay de se faire partie. Par ce moyen, Duplessis restait libre de poursuivre de son chef ; cette poursuite devait ainsi se régler. Mornay ferait enlever de force partout où il le trouverait, le sieur de Saint-Phal, le prendrait dans sa maison et lui dirait : « Monsieur, vous êtes en ma puissance ; votre vie m'appartient ; mais je ne veux ni de votre honneur ni de votre vie : je vais vous mettre entre les mains du roi, pour en ordonner ce qu'il lui plaira, parce qu'il a bien voulu faire mon injure sienne. »

MM. de Rohan, de Rhosny et de Fresne avertirent Henri IV de cette résolution. Le roi répondit : « Le mérite et la personne de M. Duplessis me touchent d'assez près pour que je n'aie pas besoin d'être requis, j'en ferai telle justice que les parens seront satisfaits. »

Mornay avait sous la main, trois régimens commandés par MM. de Jonquères, de Nesde et de Boisguérin, ses amis intimes ; il pouvait joindre à ces régimens bon nombre de noblesse prête à marcher sous ses ordres. Le duc de Bouillon et le duc de la Trémouille voulaient le seconder, rien ne lui manquait ni artillerie, ni munitions. Il eut la pensée d'investir à la tête de cette petite armée le château de Beaupréau où Saint-Phal habitait, « mais lui pesait d'avoir à mener et tenir des forces aux champs qui mangeassent le pauvre peuple pour son sujet. Il consentit que son fils Philippe de Mornay prît par escalade le château de Saint-Phal en tirant serment de lui et des capitaines qui l'assistaient de ne le tuer point, mais de le lui amener prisonnier. »

Averti de ce projet, Saint-Phal prit la fuite. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1599. Elle exigea une grande correspondance et de longs pourparlers.

Je remarque dans cette correspondance une lettre de Duplessis à M. de Shomberg. Le maréchal de Brissac refusait de livrer Saint-Phal à l'exempt du roi, Duplessis écrit alors :

..... Et pour ce qui est de M. le maréchal de Brissac, si Sa Majesté trouvait étrange que je m'en prisse directement à sa personne, ayant été outragé par son beau-frère, je dirais que M. de Brissac m'avait invité à me

rendre à Angers, que j'y étais sur sa parole, et qu'il n'en soustrait pas moins son beau-frère à ma juste vengeance.

« Si on allègue qu'il est maréchal de France, partant hors du pair ; je répondrai que l'excès de l'outrage et de ma douleur passe par-dessus les formalités, que je ne veux comparer ni nos mérites, ni nos qualités ; mais qu'avoir servi en toutes sortes d'occasion le plus grand roi de la chrétienté l'espace de vingt ans et plus, et avoir cet honneur d'être aimé de lui, puisqu'il me le daigne témoigner, va à l'égal et peut-être au-dessus de M. de Brissac, maréchal de France..... »

Dans une autre circonstance, un différend s'étant élevé entre le duc d'Epernon et Mornay, on objectait à ce dernier que d'Epernon était pair de France : « Il ne tient qu'au roi, répondit-il, qu'il n'en fasse autant de moi pour mes services, que le feu roi n'a fait par faveur à M. d'Epernon. »

Saint-Phal persistant dans son refus de se présenter, la justice le menaça de l'échafaud pour guet-apens. Le maréchal de Brissac et sa famille se décidèrent à livrer Saint-Phal.

Le 12 janvier 1599 il fut conduit à la Bastille par un exempt des gardes. M. de la Force, capitaine des gardes du roi, lui ôta l'épée.

M. le connétable de France, MM. les maréchaux s'assemblèrent par ordre du roi, pour examiner l'affaire, non sans en référer à Sa Majesté. Ils décidèrent ce qui suit, lorsque Henri IV eut écrit de sa propre main à Mornay pour l'appeler auprès de lui.

Décisions de MM. les connétable et maréchaux de France sur la réparation à faire à M. Duplessis par M. de Saint-Phal.

« M. le connétable avec MM. les maréchaux de France s'en iront trouver le roi, pour lui dire comme ils ont entendu ce qui s'est passé entre les sieurs Duplessis et de Saint-Phal; qu'ils ont trouvé que ledit sieur de Saint-Phal a offensé grandement Sa Majesté dont il mériterait punition, et qu'il ne pouvait venir en combat avec ledit sieur Duplessis pour la qualité de l'offense qui l'en a rendu incapable.

« Et les parens dudit sieur de Saint-Phal ayant d'abord supplié Sa Majesté de lui pardonner l'offense qu'il lui a faite, M. le connétable dira qu'ils l'en ont prié de nouveau, et qu'avec eux il en supplie Sa Majesté, et de trouver bon qu'il lui présente le sieur de Saint-Phal, pour se jeter à ses pieds et lui en demander pardon.

« Lors ledit sieur de Saint-Phal se présentera devant Sa Majesté, mettant un genou en terre : il la suppliera très humblement lui pardonner la faute qu'il a faite, et trouver bon qu'en sa présence il satisfasse M. Duplessis.

« Puis, il se lèvera et dira au sieur Duplessis :

« Monsieur, ayant cru que vous aviez fait quelque rapport au roi, qui pût révoquer en doute la fidélité que je lui dois comme son très fidèle sujet, cela a été occasion qu'étant à Angers, ayant dîné ensemble au logis de M. de La Rochepot, vous voyant sortir du logis, accompagné de quatre hommes, je sortis un peu après vous, plus accompagné que vous, et en trouvai encore qui se joignirent avec moi. Vous ayant ratteint, je voulus m'é-

claircir de ce doute avec vous. Sur quoi vous me tîntes des honnêtes langages, m'offrant de m'en faire raison, telle qu'on a accoutumé entre gens d'honneur, chose suffisante pour me contenter. Mais la croyance que j'étais offensé m'ôta la raison et me fit passer à l'injure que j'avais délibéré de vous faire. Prenant un bâton que j'avais derrière mon dos, sans que vous le puissiez prévoir, je vous donnai un coup qui vous porta par terre. Soudain j'allai à mon cheval, quoique les miens eussent l'épée à la main et donnèrent quelques coups aux vôtres qui vous voulaient garantir.

« Je reconnais vous avoir fait cette offense de propos délibéré et avec tel avantage, qu'il n'y a homme d'honneur à qui l'on n'en puisse faire la semblable, qui me fait vous supplier me le pardonner, et me soumets de recevoir de votre main un pareil coup que vous reçûtes, vous suppliant intercéder vers le roi, à ce qu'il fasse arrêter le cours de la justice, pour les punitions que j'ai méritées d'avoir si indignement offensé un gentilhomme de votre qualité, conseiller d'État, et qui exerçait une commission de si grande importance, et je demeurerai en conséquence toute ma vie votre ami et serviteur, vous assurant que si pareille chose m'était arrivée, je me contenterais d'une telle satisfaction. »

« M. Duplessis dira au roi qu'il le supplie très humblement de pardonner son offense audit sieur de Saint-Phal, et pour le regard de la sienne, qu'il eût bien désiré d'en tirer sa raison par autre voie.

« Le roi fera lors cet honneur audit sieur Duplessis de lui dire qu'il a jugé l'acte tel qu'il ne devait être recherché par la voie des armes, et qu'au reste il reconnaît la

soumission dudit sieur de Saint-Phal suffisante pour réparer l'injure qu'il a reçue, et qu'il s'en doit contenter, même pour ce qu'il y va de son service de voir assoupir les querelles entre ses serviteurs, et de telle qualité, qu'il le lui commande ; et pour ce qui est de l'offense de Sa Majesté, qu'elle y pourvoira selon qu'elle verra être à faire.

« Ledit sieur Duplessis, dira audit sieur de Saint-Phal, que puisqu'il plaît à Sa Majesté et que MM. les connétable et maréchaux de France trouvent qu'il y a occasion de satisfaction, qu'il lui pardonne par son commandement.

« Le roi fera lors cet honneur audit sieur de Saint-Phal de lui dire qu'il lui pardonne à la prière dudit sieur Duplessis, et lui remontrera sa faute, lui commandant de se garder à l'avenir de retourner en semblable.

MONTMORENCY, HENRY DE LATOUR, BRISSAC,
LAVARDIN, D'ORNANO, DE LAVAL.

« Du 13 janvier 1599. »

La décision ayant été communiquée à Mornay, ce seigneur consulta ses parens et amis, qui lui conseillèrent d'accepter cette satisfaction proposée, bien faite pour contenter un gentilhomme de quelque qualité qu'il pût être au royaume.

Le 14 janvier 1599, Mornay se rendit à la cour. MM. de Rohan, de Chatillon, de Clermont d'Amboise, comte de Saint-Aignan, Vidame de Chartres, de Laforce, de Rambouillet, de Montaterre, Dubreuil, d'Auge, de Parabère, de Chouppes, et quelques autres se placèrent derrière lui.

Le roi était en avant de sa cour. Le connétable de

Montmorency demanda à Sa Majesté si le sieur de Saint-Phal devait être armé pour paraître, s'agenouiller et parler. Henri IV ayant un instant réfléchi, répondit : « Oui, qu'il ait son épée : il est plus honorable à M. Duplessis d'être satisfait par un homme armé que désarmé. Mais M. de Saint-Phal se présentera d'abord sans ses armes, déclarant par là qu'il s'en est rendu indigne. »

Un capitaine des gardes conduisit Saint-Phal désarmé. Ce jeune gentilhomme se jeta aux genoux du roi en présence de tous les princes et seigneurs de la cour.

Il prononça ensuite lui-même les paroles convenues. Saint-Phal avait l'épée au côté en s'adressant à M. Duplessis.

Lorsque tout ce qui avait été prévu fut terminé, le roi dit d'une voix ferme à M. de Saint-Phal :

« Il y a honte qu'un jeune homme sans expérience comme vous, s'attaque à un vieux chevalier, à un gentilhomme qui s'est signalé dans quatre batailles, vingt combats et beaucoup de siéges; qui occupe l'un des premiers commandemens dans le pays. Cependant ce vieux et brave gentilhomme vous a offert les voies d'honneur. Je pardonne à votre jeunesse à la supplication de M. Duplessis, mais si à vous ou à autre advenait un pareil cas, j'en ferais désormais punition exemplaire. »

Des copies de la satisfaction furent remises à Mornay signées par le roi; « toute la cour et les ambassadeurs en voulurent avoir aussi, et M. Duplessis en eut, peu après, congratulation de toutes parts. »

Les illustres alliances de Saint-Phal le sauvèrent de l'ignominie ; mais il conçut un tel chagrin qu'il ne vécut guère depuis. Son regret fut, jusqu'à la fin, de ne s'être

pas présenté librement à M. Duplessis. « Mais il redoutait de rencontrer au logis Philippe de Mornay de Bauves, duquel la verdeur ne promettait pas grande patience. »

LXII.

Mort de M. de Buhi, 1598.

Pour ne pas interrompre le récit de l'affaire de Saint-Phal commencée en 1597 et terminé en 1599, nous avons dû passer sous silence les événemens intermédiaires.

Une grande affliction atteignit la famille de Mornay au mois de janvier 1598. M. de Buhi, frère aîné de Duplessis, mourut dans son château de Buhi, d'une attaque d'apoplexie en revenant de la chasse.

Henri IV écrivit à Mornay :

« Je vous écris cette lettre à part pour me condouloir avec vous de la mort de votre bon frère de Buhi que j'ai perdu lorsque j'allais lui rendre de nouveaux honneurs, et lui faire recueillir le fruit de ses labeurs et de ses services. J'en ai tous les regrets du monde, car je l'aimais pour ses vertus et pour son affection à mon service. Autant pour votre consolation que pour me satisfaire moi-même, faut que je vous dise que je n'ai pas moins perdu que vous. Vous priant de recevoir ce témoignage que je vous rends de la bonne volonté que je lui portais et de l'ennui que j'ai de sa mort, pour allégeance du vôtre, que je ressens encore avec le mien, autant que le mérite votre fidélité et affection à mon service.

Je vous assure que s'il y avait lieu d'ajouter quelque chose à la bonne volonté que je vous ai toujours portée, je le remplirais de celle que j'avais promise à votre frère. Mais j'ai plutôt besoin qu'il se présente occasion de vous la confirmer par effet, que vous n'avez de ce secours. Il ne me reste donc qu'à vous prier de conserver votre personne pour continuer à servir votre bon maître, et pour recevoir de sa bonne volonté et gratitude l'honneur et les avancemens pour vous et les vôtres, que les services du défunt et les vôtres ont mérités de lui, ainsi que vous dira le courrier porteur de la présente.

« *Signé* : HENRY.

« Écrit à Paris ce 10 janvier 1598. »

Étant à Monceaux, le 18 janvier, le roi écrivit de sa propre main cette nouvelle lettre à Mornay :

« J'ai été fort content du mémoire que vous m'avez envoyé (224), suivant lequel et votre avis je fais une dépêche à MM. d'Émery et de Colignon pour être montrée à l'assemblée. Ils vous la communiqueront premièrement. Je vous prie de continuer à me servir en cette affaire, qui est aujourd'huy ce qui me pèse le plus..... J'espère que la part des gens de bien sera la plus forte; entre lesquels je fais toujours grand capital de vous, qui ne pouvez, pour le présent, me servir en chose que j'affectionne tant que celle-ci. Je ne vous dis rien sur la perte que nous avons faite de votre frère, parce que je sais que ce n'est qu'aigrir votre douleur, à laquelle, si je cède, je vous assure que je ne céderai à aucun autre qui l'ait plus pleuré et regretté que moi, qui le regrette encore davantage, de ce qu'il nous a été ravi quand j'étais sur le point de lui donner quelque particulière preuve

de l'estime que je faisais de sa valeur et de sa fidélité. Cette affection que lui ai portée ne se perdra point; elle retournera toute à vous (si à celle que je vous porte il s'y peut ajouter), et aussi à ce qui est de sa maison, que j'aimerai et favoriserai toujours. »

Le projet d'Henri IV, il l'avait annoncé à M. de Buhi était de lui donner le gouvernement de Calais ou de Nantes dès que l'une de ces provinces serait en son pouvoir, en lui conférant la dignité de maréchal de France.

Le fils unique de M. de Mornay de Buhi n'ayant que douze ans, il fut impossible au roi d'exécuter ses projets.

Henri IV donna dans ce temps cinquante mille livres aux trois demoiselles de Mornay Duplessis pour aider à leur dot. C'est le premier don qu'ait reçu du roi M. Duplessis (225).

Henri IV songeait très sérieusement à son mariage avec la duchesse de Beaufort. Il fallait d'abord rompre le lien qui l'unissait à Marguerite de Valois, et pour cela, les faveurs du pape devaient être recherchées.

M. de Silleri y fut employé. Le pape exigea le rétablissement du culte catholique dans le Béarn. Henri fut prudent et adroit.

« Or s'ouvrait le roi à plusieurs de ce mariage avec madame de Beaufort. Marchandait aussi fort à en parler à M. Duplessis. Ce qu'il apercevait assez lui répétant souvent qu'il avait chose d'importance à lui dire. Néanmoins, l'ayant promené en une galerie plus de trois heures et jusqu'à minuit, et le regardant de fois à autre, il ne lui en put ouvrir ce propos. Et aussi, M. Duplessis était-il résolu, incapable qu'il était de toute flatterie, principalement en choses de cette nature et importance, de

montrer au roi, à quelque prix que ce fût, le précipice où il se jetait.

« Avant qu'il ne partît pour son gouvernement, le roi mena M. Duplessis en la chambre de la duchesse de Beaufort pour qu'il prît congé d'elle. La duchesse se plaignit de lui fort gracieusement, qu'il ne l'employait point, comme si elle eût été inutile à ses amis, le pressant fort si elle pourrait rien faire pour lui ; mais M. Duplessis faisait conscience de la recherche d'aucun office, pour n'être obligé de lui rendre service en cette affaire.

« Or, la première nouvelle qu'eut M. Duplessis à son retour à Saumur fut la mort de madame de Beaufort, en avril, mort fort inopinée et comme la veille de sa gloire ; on doute si elle fut hâtée, ou si c'était son heure; mais bien est-il certain que très à propos elle vint pour le roi et le royaume, qui s'en allaient enlacés en difficultés inextricables. »

La cour prit le deuil, et les gouverneurs des provinces se rendirent à Paris pour consoler le roi en partageant sa douleur. Les amis de Mornay l'engagèrent à suivre l'exemple général. Mornay répondit qu'il s'estimait trop pour jamais rien faire d'indigne de son nom. Il se contenta d'écrire à M. de Loménie pour lui demander des nouvelles de la santé de Sa Majesté.

Le jeune Philippe de Mornay avait été, avec l'agrément du roi, servir en Hollande, pour y apprendre la guerre et les affaires. La fille aînée de Duplessis s'était mariée le 14 avril 1599 avec messire Jehan de Jancourt l'aîné de la maison de Villarnoul, illustre au pays de Bourgogne, ancienne, bien alliée et de bon nom.

Déjà l'une des filles de madame de Mornay, fille du

premier lit, était mariée depuis un an avec M. de la Verrie.

On trouve dans les papiers de Duplessis Mornay une note de madame de Mornay ainsi conçue :

« Au commencement d'août, nous eûmes lettres de notre fils, du 19 juillet, qui s'est trouvé en un assaut donné à un retranchement des Espagnols... Cet assaut fut rude, et y fut tué nombre de bons hommes. Notre fils y a donné à la tête, y a été des premiers et derniers, et y a reçu deux coups de piques dans ses armes, qui par deux fois l'ont rejeté du haut dans le fossé. Un gentilhomme que nous lui avons donné, nommé La Haye, neveu du sieur de Cherville de Beauce, qui a été à l'assaut avec lui, y a reçu une grande mousquetade dans le corps... Dieu qui a préservé notre cher fils Philippe, nous le ramènera, s'il lui plaît, en santé pour servir à sa gloire. »

Pauvre mère !

LXIII.

Édit de Nantes.

Nul plus que Mornay ne contribua à l'édit de Nantes. Il le conçut et l'écrivit presque en entier.

Lorsque Henri IV signa cette paix le 13 avril 1598, il y avait quatre-vingts ans que la lutte durait entre le monde ancien et le monde nouveau. Rome, représentant du monde ancien, était vaincue par quelques apôtres de

la liberté de conscience qui, partis presque seuls de l'Allemagne, au commencement du XVIe siècle, voyaient éclore le XVIIe, avec ses monarques puissans et ses grands peuples.

Duplessis Mornay dit alors à Henri IV : « Sire, vous avez maintenant la paix ; c'est lors que je vous redoute le plus. Vous êtes de votre naturel sujet à vos plaisirs. En la guerre, dès que vous avez quelque intervalle, il n'y paraît que trop, mais au moins elle a cela de bon, qu'elle vous permet de relever ces faiblesses par des exploits héroïques, qui vous rendent, et au-delà, la réputation que vos plaisirs vous dérobent. Je crains maintenant, sire, que les plaisirs ne vous engloutissent du tout, et que la paix, si vous n'y prenez garde, ne vous soit plus fâcheuse que la guerre. Il faut vous marier, afin que le trône ait des héritiers. Il faut bien traiter votre peuple, adoucir son mal, régler les désordres, visiter toutes les parties de votre État, afin que chacune apprenne qu'elle a un roi ; mais surtout en les visitant, ici laisser un exemple de justice, là de clémence, là de prudence, ici de libéralité, etc.^s, etc. L'État était perdu s'il eût eu un prince de cabinet ; votre valeur l'a reconquis. Pour le vous conserver, il faut faire sentir le bien de la paix à votre peuple ; il vous sera aisé sortant des maux contraires. La justice que vous ferez à tous et de tous, vous attirera la bénediction de Dieu, vous rendra cher à vos sujets, révéré des voisins, redoutable à vos ennemis, vous allongera la vie et continuera la paix. »

Mornay avait déjà servi Henri pendant vingt-deux ans, douze comme roi de Navarre, et dix depuis son avénement à la couronne de France. Il avait emprunté d'é-

normes sommes pour le compte d'Henri de Bourbon et ses intérêts étaient en souffrance. Père d'un fils et de trois filles, Duplessis quitta Saumur au commencement d'octobre 1599, pour rejoindre la cour à Fontainebleau, espérant que le roi songerait enfin à rendre justice à son plus ancien et plus fidèle serviteur. Mais le pape Clément VIII était hostile à Mornay que dans ses brefs il nommait *son ennemi*. Clément, qu'Henri IV ménageait, écrivit au roi pour appeler sur Mornay les défaveurs de Sa Majesté.

n effet, Mornay remarqua quelque froideur dans l'accueil du roi; aussi écrivait-il à l'un de ses amis : « J'interprète la froideur du roi à déplaisir de ne me pouvoir pas traiter si dignement qu'il sait que j'ai mérité. Parce que les services sont agréables tant que l'on croit qu'on les peut récompenser, mais quand ils passent tous moyens de récompense, ordinairement la bienveillance passe en gène d'abord, en dégoût ensuite, et enfin en haine. »

Dans cette cour, Duplessis Mornay vit s'élever contre lui, la jalouse envie, qui de tout temps s'attache à la supériorité. La pureté de sa morale, l'inflexibilité de son caractère, la rigidité de ses principes, furent comme une muette, mais constante désapprobation de la conduite des courtisans.

Jamais il ne se mêlait aux groupes tumultueux des seigneurs et des dames ; jamais il ne laissait échapper une plainte ; froid et avare de paroles, on le voyait arriver tête nu, son épée au côté, habillé de ce costume un peu ancien qu'on nommait à la Coligny. Ce costume contrastait avec les formes efféminées introduites par la jeu-

nesse de la cour d'Henri III, jeunesse oubliée déjà, mais dont les traditions se perpétuaient à la nouvelle cour.

Lorsque sous sa moustache grise, Henri IV, riait de la gaîté de ses compagnons de plaisirs, et que par hasard, son œil rencontrait dans l'embrasure d'une croisée le front fatigué de Mornay, un nuage de tristesse passait rapide sur la physionomie du roi.

C'est qu'entre un tel maître et un tel serviteur, il ne pouvait y avoir disgrâce et mécontentement. Trop de liens les unissaient pour qu'il fût au pouvoir des choses humaines de les délier, le maître de la reconnaissance, le serviteur du dévouement. Entre Henri IV et Mornay, il y avait la Saint-Barthélemy et les dangers communs, l'exil au petit royaume de Navarre, les expéditions avec leur misère et leurs périls, puis les travaux, les études ; puis Coutras et Ivry, et enfin la couronne de France reconquise par la plume et par l'épée.

Henri IV, si plein de cœur, si chaleureux soldat, ne pouvait, malgré ses faiblesses, oublier quel était ce fier gentilhomme Philippe de Mornay ; et lui Philippe, au moindre signe de ce roi, eût donné ses biens, sa vie pour augmenter la gloire de la couronne de France.

Mais à la cour on disait tout bas que le seigneur Duplessis n'était plus en faveur.

Entre les mains de Mornay la plume devenait une arme terrible, et lui, ainsi armé, était le plus intrépide des combattans. Son livre de l'*Eucharistie* mit en émoi toutes les puissances romaines. Le roi se montra fort mécontent de cette publication, et le dit à Mornay qui répondit : « Sire, les rois sont forts, mais la vérité est encore plus forte. »

Quelque temps après, Henri disait publiquement le 7 mai 1600 : « Je n'ai jamais eu un meilleur ni plus grand serviteur que M. Duplessis. C'est par sa conduite, que, comme relégué dans les Pyrénées, je suis parvenu au royaume ; il a eu grande part à ma grande et glorieuse fortune. »

Le jeune Philippe de Mornay qui débutait à la cour ayant dit aux courtisans : « Eh quoi ! ne voyez-vous pas qu'on veut sacrifier mon père au pape ? » Le roi exprima une grande indignation. M. de Loménie pria Sa Majesté d'excuser l'âge de Philippe : « Il a quarante ans, s'écria Henri IV, vingt ans d'âge, et vingt ans de l'instruction de son père. « Depuis, bien qu'il semblât rapaisé, ne voulut Sa Majesté, onq rien faire pour l'avancement du fils de M. Duplessis (226). »

Mornay quitta la cour et revint à Saumur.

Henri IV envoya à madame de Mornay pour être remis à son époux le brevet de surintendant général des mines du royaume (227).

Déjà plusieurs fois on avait attenté à la vie du roi. Une femme de Saint-Denis, Nicolle Mignon, qui tenait l'hôtel de la Corne de Cerf proposa au comte de Soissons d'empoisonner Henri IV en lui offrant des fruits chez mademoiselle d'Entragues. Soissons dévoila cet horrible projet, et l'hôtelière de Saint-Denis fut livrée à Messieurs de la cour qui, toutes chambres assemblées, la condamnèrent à être brûlée vive. L'arrêt reçut son exécution le 14 juin 1600.

Les assassins d'Henri IV sont plus nombreux qu'on ne le croit. Au nom de Châtel, il faut joindre les noms de Pierre Barrière (1593), — Devesne (1593), — Michaud

(1594), — un Italien (1599), — Pœdefor, exécuté à Bordeaux en 1599, auteur d'un engin infernal (228).

On attenta huit ou dix fois à la vie du roi par assassinat sans compter les conspirations : « Tellement, ajoute le chroniqueur Cayet, qu'il ne se trouverait pas aisément aucune histoire de prince dont la vie ait été plus attentée, ni l'état et dignité plus querellée, et néanmoins il en demeure toujours libre et constant à soi-même. Dieu qui l'a toujours conservé le garde, et fasse vivre longuement pour le bien de son peuple. »

LXIV.

Mémoire militaire.

Il nous est impossible d'énumérer les immenses travaux accomplis par Mornay pendant cette époque. Je pourrais dire le nombre de ses lettres et l'importance de leur sujet ; je pourrais analyser ses mémoires d'une incontestable utilité pour qui veut écrire l'histoire.

Mais nous dépasserions de beaucoup les bornes qui nous sont imposées. Contentons-nous de remettre en mémoire un *Advis sur une milice française* (229), vaste projet d'armée permanente et qui place Mornay au nombre des organisateurs militaires les plus distingués.

« De toutes les affaires du roi, il n'en est pas de plus pressée que de rétablir l'ordre de la guerre, sans le-

quel tout le reste est inutile. Par l'ordre de la guerre, Sa Majesté aura moyen et loisir de pourvoir à tout le reste. A ce but doit donc viser Sa Majesté, et à cette œuvre doivent contribuer tous les sujets.

« La guerre, puisqu'il a plu à Dieu, est aujourd'hui un État ordinaire. Après avoir reconquis son royaume, Sa Majesté doit le défendre contre les jalousies de l'étranger, ou les tentatives de ses ennemis.

« Le roi a donc besoin d'une milice certaine et ordinaire, pour soutenir le dehors et contenir le dedans. Il faut que cette milice ne regarde que le roi, et n'ait d'obligation qu'à lui.

« Jusques ici il n'y a presque aucune milice ordinaire en ce royaume, obligé par serment étroit au service du roi. Les levées de troupes se font tumultuairement et à la hâte. On ne les tient pas dans la main.

« D'autre part, chacun présumant pouvoir faire des levées a transformé les sujets du roi, en soldats particuliers ; chacun les a appelés ses troupes et ses armées. On a même cru bien obliger le roi en les lui menant non sans se faire bien payer. Il faut que la force d'un État ne réside qu'en un; en divisant l'autorité et la force on ruine les États.

« Aussi quels secours Sa Majesté a-t-elle tirés des levées ? Elles ont ravagé les provinces six mois durant ; et au plus fort du besoin, après six jours des service, elles disparaissaient. Elles ont mangé pour mille, et n'ont pas servi pour cent ; elles ont obligé, à force d'insolence, la noblesse à garder ses maisons pour protéger ses familles contre les attaques de ces milices.

« Si tout cela dure tant soit peu, le peuple ne saurait

vivre et l'État subsister. Il faut donc avant tout faire cesser ce désordre.

« D'abord une bonne loi pour défendre à qui que ce soit, autre que Sa Majesté, de lever des gens de guerre, les commander ou tenir les champs sous quelque prétexte que ce soit.

« Cela fait, on organisera la milice ordinaire, permanente et royale. Je la constitue en infanterie, cavalerie et artillerie.

« L'infanterie est les neuf dixièmes de la guerre. L'antiquité la recommandait fort, et cependant on l'a trop négligée en ce royaume, si plein d'hommes enclins aux armes. La matière ne manque pas, il ne faut qu'une bonne forme. »

Ici Mornay entre dans tout un système de recrutement général, d'organisation régimentaire par généralités. Il prévoit les grades, le service, l'armement, l'habillement, la solde, les étapes, la retraite, les invalides, les pensions aux veuves ou orphelins, la comptabilité, le serment, l'exercice particulier et les manœuvres de réunion. Rien n'échappe à cet esprit si juste et si vaste en même temps. Il crée l'armée active et la réserve « parce que, dit-il, on doit pouvoir doubler quand besoin est. »

« Feront cinq ou six lieues par jour, dit-il, et ne séjourneront que de quatre jours l'un. — Ne prendront rien chez l'hôte que le feu commun, le sel et le vinaigre. »

Mornay songe à la distribution de pain et de viande. On croirait lire un réglement moderne, tant cet homme devançait son siècle.

« Cheminant par pays pour s'accoutumer au métier

et à l'ordre, quelque sûreté qu'il y ait, marcheront et logeront toujours, comme proche de l'ennemi. Cela même empêchera les picorées.

« Et pour cet effet seront façonnés les soldats de Sa Majesté, à doubler ou partir les rangs, hâter ou tarder le pas, avancer ou faire halte, au son du tambour, selon que le chemin sera large ou étroit, aisé ou fâcheux; aussi pour faciliter le logement auront nombre de pics, tranches, coignées, serpes, etc., qui seront portés sur des charriots qui suivront les compagnies.

« De ce que je propose, plusieurs utilités viendront à Sa Majesté : 1° elle aura à toute heure, suivant sa volonté, dix mille hommes en service dans son armée (230), non compris les cinq vieux régimens et les étrangers; cette infanterie sera capable de soutenir tout ce qui peut venir sur les bras.

« 2° En quelque lieu que l'ennemi donne, en huit jours au plus il s'y rendra des plus proches généralités (231), quatre mille hommes de guerre en bonne discipline. Pour exemple, si c'est en Bretagne, des généralités de Caen, Poitiers, Tours, Orléans, Bourges, etc.... Les places seront au moins munies en attendant mieux.

« 3° Tous les sujets à l'envi voudront se faire inscrire sur les rôles de la troupe. En Angleterre, la reine s'est assurée par des moyens analogues quatre-vingt-dix mille hommes enrôlés (232), et obligés à toutes occasions à la défense du royaume.

« 4° Il n'y aura plus au royaume autre infanterie que celle de Sa Majesté. Tout capitaine de l'armée ne

reconnaîtra que le roi et ceux auxquels Sa Majesté délèguera une part de son autorité. »

Certes, voilà des principes d'organisation militaire, appliqués au gouvernement monarchique. Voilà des vérités que méditèrent Richelieu, Louvois, Turenne et Condé. Eh bien! le ministre de Louis XVI, comte de Saint-Germain, ne put même pas, la veille de la révolution française, appliquer dans l'armée les grands principes posés par le conseiller d'État de Henri IV, messire de Mornay, tant étaient puissantes les traditions de la féodalité.

Duplessis propose une cavalerie permanente entretenue par le roi. Mais il l'augmente considérablement en temps de guerre par des moyens très ingénieux.

« Tout gentilhomme et noble, depuis seize ans jusqu'à soixante, qui n'est ni impotent, ni veuf, et qui possède 2,000 livres de rente, est tenu de servir le roi avec équipage d'hommes d'armes trois mois par an, y compris l'aller, le retour et le service. A 4,000 livres de rente, on aura deux cavaliers à fournir, à six mois et ainsi de suite.

« Deux gentilshommes et nobles n'ayant chacun que 1,000 livres de rente se réuniront pour fournir un cavalier. Ainsi en descendant.

« Et pour soulager les dépenses de messieurs les cavaliers, Sa Majesté formera dans les villes des magasins de foin et d'avoine par personnes qui les prendront au rabais.... »

Voilà la première pensée des magasins de l'État. Voici maintenant la pensée des haras et dépôts de remonte.

« Pour aussi remonter à l'avenir la noblesse avec plus

de facilité et moins de coust, serait bon que Sa Majesté chargeât chacune abbaye et commanderie de 3,000 liv. de rente d'avoir quatre jumens et un étalon de taille requise, et celles au-dessous à la proportion, pour faire race de bons chevaux au royaume de France.... »

Le mémoire de Mornay entre aussi dans des détails sur l'organisation de l'artillerie, sur les marchés des transports de la guerre, sur la confection des poudres et salpêtres. « Avec des manufactures appartenant à l'État, dit Mornay, Sa Majesté contrainte tous les jours d'acheter les poudres 15 et 20 sous la livre, les aurait pour 5 et 7, et ainsi des boulets. »

Rien ne lui était étranger. Il écrivait sur la théologie, sur l'histoire, sur la politique, sur les finances, sur la poésie, sur les organisations militaires. Ses lettres sont une véritable encyclopédie des connaissances humaines.

De tous ces ouvrages, l'un des plus curieux, est l'advis à qui écrit l'histoire de son temps. On croirait lire l'œuvre des historiens modernes les plus admirés.

LXV.

Advis à qui escrit l'histoire de son temps.

Qui écrit l'histoire de son temps (233) doit avoir pour but la gloire de Dieu et l'instruction des hommes. L'Histoire sainte se distingue des autres qui ne parlent

de Dieu que par incident, et s'engagent d'abord à la flatterie des grands.

La vérité est la matière de l'histoire, il la faut écrire sans respect. Mais pour être bien traitée cette vérité a des règles qui ne rabattent rien de sa substance.

L'historien doit sans cesse envisager la Providence divine qui règne sur la prudence et l'imprudence humaine; il doit tirer un ordre de nos confusions, une lumière de nos ténèbres.

Il faut tout décrire, les vices et les vertus, les fautes et les adresses. Par la comparaison nous ferons ressentir tantôt les jugemens de Dieu, tantôt ses grâces. Mais si un historien cache les vices, sans cacher les punitions, il ferait croire à l'iniquité de Dieu. Comme, s'il écrit les bontés, les grâces célestes, en omettant la piété qui leur donne naissance, on rend les hommes indifférens aux arrêts d'en haut.

Il y va même de l'honneur de Dieu que les infirmités et faiblesses de ses serviteurs ne soient pas cachées par l'historien; car le lecteur devine alors de combien de façons Dieu supplée aux imperfections par ses grâces et par ses illuminations.

L'historien doit bien prendre garde de ne pas confondre les prétextes des grandes actions avec leurs causes, les causes concurrentes avec les essentielles; car de là dépend le faux jugement que l'on fait de l'issue, jugement qui entraîne à murmurer contre la Providence d'où émanent tous les ordres.

Aussi, chaque jour, voit-on le lecteur se plaindre de ce que Pompée ou tel autre n'a pas réussi. Mais savez-vous si la justice était de ce côté, ou bien s'il n'y avait

que son manteau? Dieu n'est jamais plus offensé que quand nous invoquons son nom pour une injustice, pour tromper le peuple, ruiner la veuve et l'orphelin, mettre le feu en un État, sous ombre de justice, et prenant même le ciel à témoin de notre bonne foi.

Beaucoup s'abusent qui cherchent de grandes causes aux grands effets. Hélas! des plus grands maux les causes premières sont légères; elles viennent plutôt de défaut que de faculté, de passion que d'action, de faiblesse que de force.

Les anciens poètes l'ont bien compris. Le bon Homère fonde son Iliade, Iliade de maux sur le dépit d'Achille, ce dépit sur le rapt d'une mauvaise femme; et ainsi les autres. Nos historiens rechercheraient à l'Iliade quelque grande cause, bien noble, bien profonde : ainsi cette célèbre guerre de Troie avait pour cause l'enlèvement d'Hélène.

L'inondation des Sarrazins, par toute la chrétienté, venait du rapt d'une fille de maison soustraite à son père par un roi d'Espagne.

Et de notre temps, en l'an 1575, la guerre du bien public mue par François, duc d'Alençon, contre Henri troisième provint de la passion des deux frères vers une même femme. Toute étincelle qui part du cœur d'un grand se répand sur ce qui l'entoure, rencontre les intérêts, des mécontentemens, matières capables de s'embraser.

Un pauvre historien qui écrit à la lampe, voyant ce grand feu, s'imagine qu'il procède d'une belle ardeur vers le bien du royaume. Il en emplit alors ses pages; le pauvre historien oublie qu'un arsenal s'embrase par un

petit caillou qui fait feu. Il oublie qu'une chandelle mal éteinte brûlerait la ville de Rome.

Cette erreur est engendrée par une autre, c'est qu'on ne considère les princes que comme princes, au lieu que l'historien devrait se ressouvenir qu'ils sont hommes et non tant forts hommes que fort hommes. Ils sont d'autant plus esclaves de leurs passions, qu'ils pensent être maîtres absolus de leurs actions. Ce n'est donc pas dans la noble qualité qui les distingue qu'il faut chercher toujours les causes de leurs actes. Il les faut chercher dans la nature, dans cette nature semblable à la nôtre, qui domine chacun, abuse de sa puissance, et ravale souvent les qualités les plus éminentes. C'est ce que nous ont enseigné les anciens poètes, qui peignent les vices, les jalousies, les dépits, les vengeances de leurs dieux et de leurs déesses. Ces dieux n'étaient que les rois, reines, princes et grandes dames d'alors.

J'ai vu quelquefois toute la cour philosopher sur la cause de certaine résolution du feu roi, qu'ils n'avaient garde d'atteindre, parce qu'ils en cherchaient une raison solide, digne de son bon jugement, et elle se trouvait en quelque passion.

Un exemple suffira pour échantillon. Le roi avait fait connétable de France Henri de Montmorency, gouverneur de Languedoc, plutôt pour le retirer de là où il prenait trop d'autorité que pour s'en servir près de lui. Jusqu'à trois fois il avait assigné son voyage et ne marchait point; enfin, comme il est parti, il lui mande qu'il l'attendît à Lyon, et cependant ne se hâtait guère d'y aller. M. de Bellièvre, qui lors y était pour y redresser les affaires après la réduction de la ville, pressait Sa Majesté d'y ve-

nir, lui remontrait que le long séjour du dict sieur connétable ruinait la ville et le plat pays, auxquels il coûtait chaque jour mille écus; son conseil de même, qu'il éludait tantôt sur un sujet, et tantôt sur un autre. Moi, mettant le roi en propos, il sourit et me dit librement : « Voyez-vous pas le faste de cet homme? Je l'ai attendu, et il faut qu'il m'attende tant que les casaques de ses gardes et chevau-légers soient usées; et puis il n'est pas inconvénient qu'à cet abord on connaisse sa belle discipline. » Et de même j'en pourrais citer plusieurs, tant les esprits des hommes sont creux. Observez aussi qu'entre les princes, peu il y en a qui aillent tout seuls. Presque tous se laissent conduire par quelqu'un ou quelques-uns. Quelquefois c'est la faveur, d'autres fois une privauté acquise en la jeunesse; souvent encore les princes se voulant débarrasser d'importunités, abandonnent jusqu'à leur jugement à ceux qui les entourent. L'historien ne doit pas perdre ces choses-là de vue : observer les caractères, mœurs, intérêts des entourages des princes. Ceux-ci ne servent parfois qu'à couvrir les fautes de leurs courtisans; il est vrai qu'ils prennent la meilleure part dans les grandes choses accomplies par les bons serviteurs.

Quelquefois on lit dans l'histoire qu'un prince a changé de naturel. Et non pas; il est resté lui-même, ce sont les personnes en crédit qui se sont succédé; les uns ont raidi le prince en la vertu, les autres l'ont amolli dans le vice, et le pauvre écrivain qui ne voit pas au-delà de son cabinet de travail, affirme que le prince a changé de naturel.

Pour tous ces changemens d'humeur de princes, faut

chercher la cause hors d'eux et non pas en eux. Le luth est plus ou moins harmonieux suivant la main qui fait vibrer ses cordes.

Sans sortir de notre exemple, le feu roi (234) a été jugé moins bienfaisant à ses serviteurs depuis qu'il fut roi de France, que lorsqu'il n'était que premier prince du sang, c'est-à-dire plus libéral au temps de sa pauvreté que depuis qu'il fut devenu riche. La raison venait de là : celui qui jadis maniait les finances (235), avait pour maxime de surmonter les affaires par sa diligence et industrie, et ne les lui faisait point sentir, de peur qu'il ne se rebutât des peines qu'il souffrait et ne ployât sous les tentations qui lui étaient présentées. Depuis il tomba entre les mains de gens qui pour vanter leur bon ménage, donner lieu à leurs inventions, et se faire croire nécessaires, ne lui prêchaient que sa pauvreté, ne feignaient point de dire qu'ils le tiraient de l'hôpital , et ne laissaient pas d'y faire grandement leurs affaires (236).

Il y a des historiens qui, écrivant la vie d'un prince, ne parlent que de ses vertus, d'autres qui ne parlent que de ses défauts. Dans le premier cas c'est de la flatterie, dans l'autre de l'invective, mais ni dans l'un ni dans l'autre ce n'est de l'histoire.

Notre historien cheminera entre les deux , s'arrêtera plutôt à décrire les actions qu'à peindre les personnes, mais circonstanciera de telle sorte celles-là, qu'elles donnent à connaître celles-ci. Le lecteur doit tirer ces conclusions lui-même.

L'historien devra choisir pour point de départ une époque notable... Ensuite , représentera brièvement comme en un tableau, la situation de l'état dont il va

s'occuper. Il jettera aussi un coup-d'œil sur les États voisins, peuples, pape, empereur, rois, républiques. Il examinera les relations, les traités, leurs conditions. Les affinités des États, les alliances des princes, les intérêts communs ou prétentions contraires, soit anciennes, soit nouvelles. De la connaissance de ces constellations de la terre, de ces rencontres, oppositions ou conjonctions, résulte le jugement des affaires....

De là, entrant en sa matière, l'historien observera cette proportion que les affaires de son pays y soient exposées avec les particularités et circonstances, non moins les conseils que les événemens, non moins les privées que les publiques ; car les unes dirigent souvent les autres. Les cabinets font la loi aux sénats, les femmes aux hommes, les niaiseries aux délibérations sérieuses.

Quant aux pays circonvoisins, l'historien en dira juste autant qu'il sera nécessaire pour la sympathie ou antipathie qu'ils auront avec le sujet principal. Il fera ressortir le bien et le mal qui résultent des rapports extérieurs.

Entreprendre plus avant, serait mettre la faucille en la moisson d'autrui. Quant aux pays lointains, il faut être, à leur égard, plutôt chroniqueur qu'historien. Inscrire les grands faits seulement. Il faut que le lecteur sache que c'est marchandise empruntée que nous ne voudrions pas garantir nous-mêmes.

Les peintres et les tapissiers donnent à ce sujet d'excellentes leçons. Aux personnages, animaux, arbres, bâtimens, qui font partie de l'histoire qu'ils représentent, ils donnent toutes leurs dimensions. Ceux qui sont hors-d'œuvre ou qui ne servent que de remplissage, ils les

raccourcissent, comme de fait ce que nous voyons de plus loin, paraît confus et petit.

En traitant son véritable sujet, notre historien aura soin que le tissu soit uni, partout également garni. Il ne faut pas en un lieu de la richesse pour mettre ailleurs de la maigreur. Il ne faut pas qu'une époque soit élevée aux généralités tandis qu'une autre se traînerait dans les minuties. Il faut de l'ensemble, de la symétrie. Un ouvrier en soie nous montrerait-il sans être blâmé, une même pièce d'étoffe plus épaisse en un endroit qu'en l'autre? De ce que l'on sait, il ne faut écrire que l'utile, de ce que l'on ne sait pas, il faut se taire.

Les meilleurs et plus célèbres historiens pèchent souvent en introduisant sur la scène de grands personnages qu'ils font parler (237). Nos capitaines surtout, auxquels ils attribuent des harangues d'un Cicéron ou d'un Démosthènes. Mais la plupart des grands capitaines n'eussent pas prononcé dix bons mots de suite. Ils savaient mieux faire que bien dire. Guichardin est de ceux-là qui leur fait allonger leur période en avocat, au lieu qu'un Tacite leur eût fait dire plus de raisons que de phrases. Même bien assis sur leurs selles, entre les trompettes et les soldats, les historiens font observer aux capitaines toutes les règles de la rhétorique. Mais ce n'est pas ainsi qu'on anime les gens de guerre, on les refroidirait plutôt. Tacite est bien un autre homme! Lorsque Herminius va pour la seconde fois combattre les légions romaines, Tacite lui fait prononcer trois paroles devant ses soldats : *En tibi Varum : C'est encore Varus.*

Un avocat aurait fait un grand discours : mais l'élo-

quence militaire consiste à raccourcir, et celle du palais à amplifier.

Dans la description des batailles ou autres grands faits, l'historien doit établir la différence d'un parti sur l'autre, les chefs, la qualité et le nombre, l'assiette des lieux, l'ordre du combat, jusqu'à la poussière, mais surtout faut observer s'il n'y a point θεῖον τυ, *rien de divin*, parce que souvent est arrivé que les batailles ont incliné sans qu'on en puisse accuser que le ciel.

J'en vois qui représentent assez bien le parti où ils ont été, mais ou négligent ou ignorent l'autre. Le soin donc de l'historien est de s'informer également de part et d'autre, et non d'un seul, mais de plusieurs, et qui se soient trouvés en diverses parties de l'armée. Car qui veut avoir tout vu et être cru de tout, ne s'y est guère mêlé; la visière une fois baissée, entre nous nommément où les capitaines donnent les premiers, nul ne peut guère rendre compte que des lieux où il s'est trouvé, et presque de soi-même.

. . . . . .

Plusieurs historiens de notre temps, pour gratifier un seigneur ou un ami lui font faire et dire merveilles, omettant le plus souvent assez d'autres qui y ont plus paru. Ils ressemblent à nos généalogistes qui tirent de la côte de Saint-Louis, ceux que nous avons vus naître ou de la lie du peuple ou des vices des princes, et pour les éterniser, ternissent les plus illustres et anciennes maisons, les confondant avec les nouvelles. Si bien que la postérité doutera qu'elles aient eu même origine.

. . . . . .

LXVI.

Naissance de Louis XIII, 1601.

Le 27 septembre 1601, Marie de Médicis qui avait épousé Henri IV l'année précédente, mit au monde un fils qui fut depuis Louis XIII.

Le roi écrivit à Mornay :

Monsieur Duplessis,

« Il a plu à Dieu faire la grâce à la reine, mon épouse, de la faire délivrer d'un fils dont elle est, par sa bonté, heureusement accouchée, dont je vous avertis par la présente, afin que vous soyez participant du plaisir que j'en reçois, que vous en fassiez faire des feux de joie en ma ville de Saumur, et que vous en rendiez grâces à Dieu ; le priant que par sa bonté, notre dit fils puisse être nourri et élevé en son amour et crainte. Je vous envoie le sieur de Bonneveau exprès pour vous porter cette nouvelle. *Signé* Henry.

« A Fontainebleau, ce 27 septembre 1601. »

Réponse de Mornay :

« Sire, Votre Majesté m'a daigné honorer de ses lettres sur la naissance du fils qu'il a plu à Dieu vous donner ; je l'en loue de toute mon affection, parce qu'il a répondu à votre désir ; je le supplie de le vous conserver, parce que je l'estime donné non tant au souhait de Vo-

tre Majesté qu'aux soupirs de tout son peuple. Les feux s'en sont faits partout, et encore que je m'en sois trouvé éloigné, votre château de Saumur n'aura laissé d'en bruire. Les plus clairs feux sire, s'en font ès-cœurs des gens de bien, qui savent ce que Dieu leur commande envers leurs rois, ceux surtout à qui il a fait la grâce de connaître ce que vaut un grand roi pour rendre la vie à un État; ce que lui vaut un fils pour la lui conserver longue et paisible. Or, à nul ne céderais-je en cette joie, encore que je prie Dieu de bon cœur que de vingt ans il ne règne; mais en la publique joie, j'en reçois une toute particulière, qu'il ait plu à Votre Majesté après un si long temps, me faire luire un rayon de sa grâce; car s'être souvenu de moi en cet instant, en le ravissement, n'a pas été sans se ressouvenir mon ancienne fidélité. Votre Majesté a voulu oublier, a voulu noyer dans le souvenir tout ce qui m'aurait pu éloigner de sa bonne grâce.

« De Bergerac, 8 octobre 1601. »

Cette lettre est empreinte de tristesse. Dans chaque pensée se retrouvent les douleurs du dévouement méconnu, des services oubliés. Déjà loin de la jeunesse, Duplessis Mornay voyait s'éteindre les illusions et les espérances qui ont soutenu sa marche si laborieuse. Le prince qu'il a tant aimé, qu'il aime tant encore, est sur le trône de France, mais il n'y fait pas triompher les principes pour lesquels ils combattirent ensemble. Les compagnons de l'adversité sont loin du roi et ceux qui furent ses ennemis possèdent sa confiance.

Il est un âge où les espérances ne naissent plus au cœur de l'homme : Mornay avait atteint cet âge.

Lorsqu'il jetait un coup-d'œil en arrière, il découvrait

avec amertume sa vie consumée en vaines luttes, son patrimoine dissipé au service du pays. Il était né pour être un grand ministre, et la guerre l'avait distrait des conseils ; il était né pour être un grand capitaine et les conseils l'avaient distrait de la guerre ; il aimait l'étude solitaire, et la guerre et les conseils l'avaient éloigné de de ses livres chéris, l'avaient jeté dans cette foule bruyante qui est le monde. Père de famille, il avait dû abandonner le foyer domestique qui faisait sa joie, pour courir aux hasards de la vie publique, si décevante. Enfin, tout chez lui avait été froissé, croyances, affections, intérêts. Sans ambition il acceptait à merveille une vieillesse sans éclat, cependant son âme ne pouvait comprendre une fin sans douceur.

Il ne se plaignit jamais. Ses lettres les plus intimes ne parlent pas de la disgrâce dont il était frappé. Les convictions religieuses qui jettent tant de calme, tant de résignation, dans le cœur avaient éteint chez Mornay toutes les agitations terrestres.

De tout cela faut-il accuser Henri IV ?

Non.

Les chefs de dynastie ne sont pas dans les mêmes conditions que les rois qui héritent paisiblement d'un trône en vertu de l'ordre de succession des constitutions sociales. Henri III et Louis XIII trouvèrent tout en place, hommes et choses. Mais Henri IV qui dans l'histoire est placé entre ces deux monarques eut une tâche bien autrement difficile que de conserver : il dut créer.

Or, l'œuvre de création qui est celle des chefs de dynastie, doit dominer toutes les autres considérations.

Porté sur le trône par la lutte de deux principes op-

posés, le chef de toute dynastie ne peut s'appuyer exclusivement, après la victoire, ni sur l'un ni sur l'autre principe. Cette neutralité mécontente les représentans des deux principes. Car l'un qui se croit victorieux, pense que sa victoire est exploitée, tandis que le vaincu s'imagine que l'on fait abus de sa faiblesse. Ainsi d'Henri IV, ainsi de Napoléon. Le premier placé entre la Ligue et la réforme, éloigne quelques réformés, caresse quelques Ligueurs; le second debout entre la monarchie et la république, repousse les débris de la Convention et appelle à lui les restes mutilés de l'antique noblesse. Henri IV et Napoléon, aussi bien que les chefs de deux ou trois cents dynasties qui ont gouverné les diverses parties du monde ont fait ce qu'ils devaient faire pour créer.

Des considérations plus étendues sur ce sujet nous entraîneraient au-delà des bornes que nous nous sommes imposées. Qu'il nous suffise de bien établir deux choses, la première est que Duplessis Mornay fit toujours ce qu'il devait faire, la seconde, que le roi Henri IV ne put pas faire autrement qu'il ne fit.

Si Mornay se fût montré moins fidèle à ses principes religieux, oh! alors, le roi aurait disparu! Henri de Bourbon, l'enfant du Béarn, se serait jeté dans les bras de Mornay, et la France aurait un grand ministre de plus. Mais il y aurait un nom moins pur, moins admirablement beau dans l'histoire de la vertu.

Mornay n'était pas un homme que le roi pouvait aimer publiquement, tout le clergé catholique, le pape, la réforme avaient les yeux sur ce génie qui seul, au midi de l'Europe, faisait trembler par sa plume, le trône pontifical.

Pendant la nuit du 2 au 3 mai 1600 qui précéda la conférence de Mornay avec l'évêque d'Evreux, au sujet de quelques questions du dogme catholique, Loménie, qui couchait dans la même chambre qu'Henri IV entendit le roi se retourner, et donner des signes d'inquiétude : « J'ai cette affaire étrangement à cœur, dit Henri IV ; la veille de Coutras, d'Arques et d'Ivry, de trois batailles où il nous allait de tout, je n'étais pas autant en peine. Mais il me touche de contenter le pape en la ruine de M. Duplessis, et j'aime trop M. Duplessis pour le perdre sans tristesse. » Deux siècles et demi se sont écoulés ; ces détails dans le tissu de l'histoire sont oubliés ; nos yeux n'aperçoivent plus que l'ensemble. Dans ce grand tableau du règne du premier Bourbon, nous ne voyons que Henri IV et Mornay. Celui-ci est toujours l'ami du roi, celui-là est un bon maître qui n'oublie pas les services rendus au roi de Navarre.

LXVII.

Retraite.

Désormais, cependant commence pour Mornay, comme une sorte de vie privée. Ne pouvant s'occuper directement des affaires publiques, il prend une part active à la prospérité du pays.

Il parcourut les terres de l'ancien domaine des Bourbons, étudia les richesses des Pyrénées, et après de nombreux essais, il écrivit au roi :

« Sire, visitant les terres de Navarre, j'ai reconnu la plupart de vos Pyrénées; je puis assurer Votre Majesté qu'elle y a plusieurs mines de plomb et de cuivre très abondantes; aucunes aussi qui tiennent de l'argent, qui plus qui moins, lesquelles à l'approfondir, se trouveront meilleures. Les difficultés y seront comme en toutes choses, grandes; mais un peu de patience les vaincra. Et si ce que Votre Majesté m'avait ordonné eût tenu, vous en cueilleriez déjà les fruits; tant il y a que, dans l'été, j'espère que Votre Majesté aura six fontes qui travailleront (238), et plusieurs veines ouvertes pour les fournir; et celles-ci, dans peu, en engendreront d'autres. Seulement, sire, que Votre Majesté ait mon service aussi agréable que je tâcherai toujours de le rendre utile; et non moi ce malheur d'être calomnié vers elle, lorsque je m'efforce de mieux faire.

« De Nérac, ce 18 novembre 1601. »

Ce voyage de Mornay fut un véritable triomphe. A Nérac, à Périgueux, à Limoges, les magistrats, les populations se portaient au-devant de lui, pour saluer l'homme de bien, car c'était là le nom qu'on donnait partout à Duplessis.

Les Capitouls vinrent en corps le visiter à Toulouse. Ils voulurent le fêter, en lui montrant leur arsenal, leur bibliothèque. Le maréchal d'Ornano monta à cheval avec tous ses gens pour aller au-devant de Mornay. Le maréchal pressa publiquement sur son cœur le jeune Philippe de Mornay de Bauves, qui accompagnait son père, et lui tint les propos les plus touchans sur les nobles exemples qu'il avait à suivre.

Le 3 mai 1601 fut célébré à Saumur le mariage de

mademoiselle Élisabeth de Mornay avec messire Jacques de Saint-Germain, de Normandie, seigneur de Lingreville, Beaumont et la Baleine, fils de Giles de Saint-Germain, seigneur de Fontenay, issu de la maison de Rouvron, héritier de par sa mère, de la maison de Cresteville en Cottentin.

LXVIII.

Assassinat, 1602.

Le dimanche 13 janvier 1602, Mornay assistait à l'office divin. Son siége d'honneur était couvert d'une tapisserie. Un jeune inconnu traverse la foule, cherche Mornay d'un regard troublé, et s'approchant de lui, soulève la tapisserie. A quatre pas de cet inconnu, un compagnon de mauvaise mine suit ses mouvemens. Ils se retirent, accostant au seuil du temple un moine qui les attendait.

Ayant été arrêté comme vagabond, le jeune homme fut mis en prison. « Là était prisonnier un soldat nommé Rondeau pour désobéissance à l'endroit du sergent-major. Le soldat, en causant avec le nouveau-venu, fait l'éloge de M. Duplessis, et engage le jeune inconnu à dire ce qu'il espérait faire en la ville de Saumur. Il demande à parler à M. Duplessis, et se jetant à ses pieds avec larmes, il confesse que le moine les avait subornés, lui, Mathieu Roland, et son compagnon Nicolas Girard,

pour le tuer. Leur avait baillé chacun un couteau à cette fin ; que lui devait donner le premier coup et son compagnon suivre. Qu'il en avait été empêché par un tremblement qui l'avait surpris dès qu'il avait découvert son visage. »

La justice s'empara des coupables que Mornay ne voulut même pas voir. Le moine arrêté à l'hôpital de Chinon avoua qu'il voulait tuer Duplessis Mornay par pénitence « pour acquérir pareille gloire qu'à frère Jacques Clément, glorieux entre les anges pour avoir tué un roi de France » (239).

Le moine fut condamné à être pendu sur la place de la Bilange à Saumur. Mornay obtint que ses deux complices ne fussent pas mis à mort.

La reine Élisabeth d'Angleterre écrivit à Henri IV au sujet de cet assassinat qu'elle détestait. Le roi répondit que ce ne pouvaient être que les publications de M. Duplessis, qui excitaient des inimitiés contre lui, car son caractère, sa vertu, et la manière dont il remplissait ses charges, le faisaient aimer de tous. « J'écris sobrement, dit en cette occasion Mornay, mais qu'on n'abuse point de ma patience.

LXIX.

Le maréchal de Biron.

L'orgueil et l'ambition perdirent le maréchal de Biron. Il disait que sans lui le roi n'aurait qu'une couronne

d'épines. Cependant le roi l'aimait et le louait plus qu'il ne louait d'ordinaire. En envoyant le maréchal de Biron à la reine Élisabeth, Henri IV le nommait : *le plus tranchant instrument de ses victoires.*

Biron eut la folie de rêver la féodalité. Pour faire rétrograder la société, il ne craignit pas de la bouleverser, de la détruire.

Jamais le trône d'Henri IV ne courut un tel danger. Dans cette circonstance cruelle, il se souvint de ses anciens et véritables amis.

Il écrivit à Mornay :

« Monsieur Duplessis... les meilleures nouvelles que je puisse mander sont que Dieu, par sa bonté infinie, a eu tel soin de moi et de mon royaume, qu'il m'a garanti de la plus signalée trahison et méchanceté du monde, et moins attendue de celui qui la machinait; car si un homme de mon royaume avait occasion de se louer de moi, c'était celui qui la voulait commettre. J'espère que la semaine ne se passera pas qu'il n'y en ait quelque punition exemplaire qui, assurant mon État à mes enfans, contiendra un chacun en son devoir; de quoi je veux croire que tous les gens de bien seront bien aises, et vous particulièrement (240).

« *Signé* Henry.

« A Fontainebleau, 16 juillet 1602. »

A la découverte de cette terrible conspiration, Henri IV eut la pensée d'appeler Mornay auprès de lui et de lui rendre à la cour de France, la place qu'il occupait à la cour de Navarre. « Le roi dit à M. de Villeroy (241) que si M. Duplessis le venait trouver, il lui ferait bon visage. Il voulut même envoyer ce secrétaire

jusqu'à Saumur pour parler à M. Duplessis de sa part. Mais M. de Rosny, soit qu'il voulût avoir l'obligation de l'avoir remis avec le roi, soit que du tout il voulût détourner ce coup, dit à Sa Majesté qu'au premier jour il irait voir lui-même à Saumur M. Duplessis avec sa femme, nièce de M. de Mornay, et qu'il lui devait cet office. Mais M. de Rosny n'en fit rien, ce que depuis il excusa par la précipitation du retour. M. de Mornay ne s'en plaignit pas, parce qu'il craignait que pour prix de rentrer en la bonne grâce de Sa Majesté, on ne lui imposât condition de n'écrire plus. »

Ainsi, Henri IV voulait faire cesser la défaveur de Mornay, mais Sully ne mit pas à cette affaire l'empressement affectueux que la maison de Mornay devait attendre d'un parent tel que Rosny.

Au mois d'août 1602, la peste fit d'horribles ravages à Saumur. Mornay conduisit sa femme et ses petits enfans chez madame de Rohan. Là, dans le château du parc de Soubise en Poitou, Duplessis s'occupa de travaux religieux et historiques.

A la fin de cette même année, M. de Savoie rompit le traité qu'il avait fait avec Genève. Une entreprise sur la ville manqua complétement, non sans grande perte pour les assaillans.

Cette rupture fit croire qu'une grande guerre allait commencer. Le jeune Philippe de Mornay de Bauves eut désir d'aller trouver les Genevois, et leur offrit ses services à la tête d'un régiment français de deux mille hommes de pied. Le fils de M. Duplessis avait combattu et commandé dans les Flandres à la meilleure école qui fût alors. Il s'était distingué au siége de Doctecum, sous

Guillaume de Nassau; son heure était arrivée de prendre part aux affaires publiques.

Il se rendit donc à Genève en janvier 1603. Les Genevois, qui comptaient sur la protection du roi, prièrent de Mornay de Bauves de se rendre de leur part en ambassade auprès d'Henri IV. Bien muni des instructions de Genève, le jeune de Mornay s'acquitta de sa mission avec un zèle et une intelligence tels que le roi lui donna le commandement de toute l'infanterie française, qui irait au secours de ses alliés les Genevois. Mornay de Bauves se mit donc en devoir de réunir de belles troupes, grand nombre de noblesse, et les meilleurs capitaines qui restaient inutiles en temps de paix.

L'accord fait entre le duc de Savoie et les Genevois rompit tous les préparatifs.

Le 29 octobre 1603, la dernière fille de Duplessis-Mornay épousa le baron de Lalande, fils de M. de la Tabarière, gouverneur de Fontenay. Les quatre filles de Mornay étaient donc mesdames de Jaucourt de Villarnoul, de la Verrie, de Saint-Germain, et baronne de la Lande de la Tabarière. Philippe, leur frère, était connu sous le nom de Mornay, seigneur de Bauves. Le nom de baptême Philippe était constamment porté par les fils aînés de ces diverses branches de la maison de Mornay.

Duplessis ne cessait d'écrire pour défendre les principes religieux de toute sa vie. Ce fut alors que le peuple lui donna le surnom de *pape des huguenots*, par opposition au pape des catholiques.

LXX.

Angleterre.

Élisabeth, reine d'Angleterre, venait de mourir. Jacques VI, roi d'Écosse, fils de Marie Stuart, réunissait sous un même sceptre l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Jacques Ier succédait à Élisabeth.

A peine était-il sur le trône qu'il voulut avoir l'opinion de Mornay sur un sujet important pour l'Église anglicane. Cette opinion fut adressée par Mornay à M. de la Fontaine, ministre à Londres, qui la mit sous les yeux du roi. Une autre circonstance appela l'attention de Jacques Ier sur Duplessis Mornay, ce fut sa lettre à M. de Beauvoir, ambassadeur pour le roi en Angleterre, lettre qui eut un grand retentissement dans le monde politique (242). Ces choses se passaient au commencement de l'année 1604.

Le 23 février de cette même année, *Madame*, sœur d'Henri IV, mourut, laissant à résoudre la question de l'héritage de la maison de Navarre. Ayant toujours conservé la surintendance des affaires de l'ancien royaume d'Henri de Bourbon, Duplessis Mornay pouvait seul trancher les difficultés de la succession.

On parla donc publiquement de son rappel à la cour. Mais la cause véritable de cette nouvelle fortune qui

semblait s'offrir à Mornay, n'était pas celle que l'on avouait. La succession de *Madame* servait de prétexte. Henri IV croyait savoir que l'Angleterre allait faire la paix avec l'Espagne; on croyait même qu'à cette paix succéderait une intime alliance. Les intérêts français pouvaient être fort compromis par un événement qui modifierait profondément la politique européenne. Henri IV, averti par son ambassadeur du danger qui le menaçait, voulut envoyer auprès du gouvernement anglais un véritable homme d'État. Henri jeta immédiatement les yeux sur Mornay.

Duplessis avait laissé à la cour d'Élisabeth des souvenirs impérissables. Jacques Ier partageait les sympathies des Écossais et des Anglais pour la personne de Mornay. A tous ces titres il en joignait un précieux en cette circonstance, il était de la religion réformée. Dans ce temps où la religion était si intimement unie à la politique, il pouvait, pour le motif le plus futile, se creuser un abîme entre la France et l'Angleterre.

Si cette puissance s'unissait à l'Espagne, tous les projets d'Henri IV s'évanouissaient. On n'avait pas oublié l'alliance d'Henri VIII et de Charles-Quint contre François Ier.

Duplessy Mornay atteignait alors cinquante-cinq ans. Les chagrins avaient laissé dans son âme une empreinte si profondément cruelle, qu'il avait dit adieu aux choses terrestres. Cette fortune extraordinaire, qui le faisait arbitre de la politique extérieure, — il la refusa.

Sa crainte était de ne pouvoir publier un livre à-peu-près terminé. Il écrivit donc à M. de Villeroy une lettre confidentielle pour le prier de détourner les yeux du roi

de sa personne : il préférait, disait-il, l'estime et l'amitié de Sa Majesté à tous les honneurs et avantages particuliers; « et furent bien aises ceux qui gouvernaient, ajoute un chroniqueur, qu'il leur mît en main le moyen de rompre sa nouvelle fortune ; la présence de M. Duplessis auprès des rois eût rappelé ses anciens services, et M. Duplessis pouvait faire ombre à tous. Les plus importans n'eussent pas pris plaisir qu'il se fût ancré dans les affaires, qu'on faisait dépendre de Rome ; et j'ai souvent ouï dire à M. Duplessis qu'il n'avait point reçu de meilleurs offices que ceux qu'on lui avait faits en le voulant désobliger. »

Ce différend, qui semblait prêt à s'élever entre la France et la Grande-Bretagne, se termina par l'entremise du chevalier Hay, envoyé de Jacques Ier.

L'ambassade extraordinaire destinée à Mornay fut donnée à Rosny. Cette ambassade eut une grande pompe. Les récits qu'en font les historiens contemporains (243) ont, quant aux formes, quelque ressemblance avec la magnifique ambassade du maréchal duc de Dalmatie auprès de la reine Vittoria.

Mais la flotte mise à la disposition de M. de Rosny, les quatre-vingts carrosses qui l'attendaient au débarquement, les honneurs presque royaux qui lui furent accordés, ont été effacés, en Angleterre et en France, par cet enthousiasme colossal, sans exemple dans l'histoire des peuples, qui accueillit sur le sol britannique le grand capitaine de l'empereur Napoléon.

Un incident assez curieux signala le voyage de Rosny.

L'ambassadeur était arrivé à Calais le 13 juin 1603. De Vic, gouverneur de Calais et vice-amiral de France,

avait fait préparer des vaisseaux pour le passage de l'ambassade.

Mais le roi d'Angleterre ayant envoyé son vice-amiral avec deux grands vaisseaux de guerre, Sully prit place sur l'un de ces navires avec dix de ses principaux gentilshommes. Six vaisseaux de guerre des états des Provinces-Unies, qui s'étaient rendus à Calais, escortèrent la flotte anglo-française.

Le vice-amiral de Vic, après qu'il eut mouillé à Douvres, fit voile pour revenir à Calais. Passant près du vaisseau où se trouvait M. le marquis de Rosny, il fit hisser le pavillon de France, et saluer d'un coup de canon. « Le capitaine anglais qui commandait le navire de l'ambassade, voyant le pavillon de France levé, commanda aux siens de tirer sur le vice-amiral, jurant Dieu en anglais qu'il ne souffrirait autre pavillon en la mer océane que celui d'Angleterre. Un coup de canon fut incontinent tiré contre le vaisseau où était M. de Vic, qui en demanda la raison. Après l'avoir sue, il se prépara à se défendre. M. de Rosny s'en plaignit au capitaine anglais, et se tint offensé de ce qu'il avait fait tirer ce coup de canon; mais il parlait à un homme sans discrétion, qui ne lui répondit que de furie et colère : il fallut qu'il cédât lors au plus fort, et fit signe au vice-amiral de France d'abaisser son pavillon, ce qu'il fit. Il y eut divers jugemens sur cet accident. Les Espagnols disaient que cet affront venait d'un commandement prémédité, et que le coup de canon ferait que l'Espagne et l'Angleterre s'accorderaient pour faire la guerre à la France. Les Hollandais disaient que le capitaine anglais était un ignorant, qu'en la mer chacun pouvait porter son pavillon,

et qu'il avait abusé de sa charge. Mais le vice-amiral de Vic en ayant demandé raison, l'amiral d'Angleterre lui dit : « Que le roi son maître n'avouait point ce que le capitaine avait fait par présomption, le priait d'excuser son indiscrétion, et que c'était un capitaine de marine farouche et rude, qui ne savait pas lequel c'était ny de respect ny d'honneur, et que cela n'adviendrait plus. » Cette réponse apaisa l'aigreur de la rencontre (244). »

LXXI.

Duel, 1604, 1605,

Mornay possédait au suprême degré le sentiment des arts appliqués à l'industrie. Il dirigea le mouvement qui se fit à cette époque dans le monde manufacturier. Les projets qu'il avait formés pour le petit royaume de Navarre s'accomplirent en France. Mornay, qui, après avoir si bien fait la guerre, avait tant contribué à la paix, fut l'un des premiers à en assurer les bienfaits. Il présida à la création des manufactures de drap de soie, prit une part active à l'établissement des Gobelins, où les tapisseries de Flandre furent bientôt dépassées. Par ses soins, les généralités de Paris, Orléans, Tours et Lyon créèrent des pépinières de mûriers pour l'élève des vers à soie.

Les verreries de cristal à la vénitienne établies par Henri II et Charles IX avaient disparu pendant les guerres civiles. Duplessis Mornay mit tout en œuvre

pour leur rétablissement. Le duc de Nevers, protecteur des arts daigna prêter son château pour le travail des ouvriers. Bientôt les cristaux français imitèrent les topazes, les émeraudes, les aigues marines de l'Orient.

La France ne tarda pas à recueillir le fruit de ces travaux. Nos exportations couvrirent dans peu d'années les marchés de l'Europe, et le numéraire au lieu d'aller à l'extérieur par les achats, resta dans nos villes.

Ce fut le commencement de la fortune publique, de la prospérité nationale. Mornay y attacha son nom.

« Ne chômait pas cependant M. Duplessis qui, ajoutant travail à travail, retiré en sa maison de Bommoi, près de Saumur, composait des livres latins, dictant à son secrétaire pour conserver sa vue très fatiguée. »

Au mois de juillet 1604, M. de Rosny vint prendre possession de son gouvernement de Poitou. Il fut reçu avec de grands honneurs, car déjà la faveur dont Sa Majesté l'honorait était connue dans les provinces.

Rosny se rendit à Saumur, avec sa femme, nièce de Mornay. Cette visite fit grand bruit aux pays de la Loire. On y parlait des tentatives nouvelles faites auprès de M. Duplessis pour le ramener à la cour; d'autres disaient que M. de Rosny avait, dans sa haute position besoin de l'estime et de l'amitié de celui dont il prenait la place dans le cœur d'Henri de Bourbon.

Mais le voyage de Rosny à Saumur, était simplement un hommage de bonne parenté. On y traita bien aussi quelques affaires, car le roi avait bien recommandé à M. de Rosny de passer par Thouars et Saumur, et de voir MM. le duc de la Trémouille et de Mornay, chefs les plus redoutables de l'opposition légale, — opposition à

la cour de Rome, bien entendu, et non pas au roi de France.

Afin de faire honneur à son hôte et neveu, Duplessis convia dans le château de Saumur, la meilleure noblesse de la province, sans distinction de religion. La salle de réception, au moment de l'arrivée de M. de Rosny contenait plus de cent trente gentilshommes tous dévoués à Mornay. C'était le 16 juillet 1604. « En cette entrevue se renoua une plus étroite intelligence entre MM. de Rosny et Duplessis. Furent pris quelques conseils pour le bien de l'Eglise et de l'État. M. Duplessis leva toute défiance de ceux de la religion réformée, afin que par la crainte de remuement de leur part le roi ne fût point retenu d'entreprendre contre l'Espagnol, comme on avait cherché à mettre la défiance en l'esprit du roi (245). »

Mornay adressa ces paroles à Rosny : « Vous voyez que les défaveurs de la cour ne m'ont point ôté mes amis, ni la haine de Rome l'estime des catholiques. »

Et après quelques discours réciproques sur les affaires publiques, Sully dit à son oncle, et comme de la part du roi : « Étant bon et fidèle serviteur de Sa Majesté, elle ne peut vous excuser d'avoir su des choses dont vous ne lui avez pas donné avis. — Le plus grand honneur que le roi me puisse faire, repartit Mornay, serait de s'informer de ma vie; vous êtes sur les lieux, et vous pouvez enquérir de mes paroles et de mes actions. Plus profondément le roi y pénétrera, et plus il me saura de gré de ce qu'il considère peut-être comme indifférence. Quant à ce que j'ai su, je n'ai jamais pensé que le roi attendît de moi des services d'espion. Il ne serait digne ni de Sa Majesté, ni de moi, de faire des contes de toutes

les impatiences et escapades qui, sur diverses occasions se passent en un pays, le plus souvent aussitôt évaporées que nées. Je puis assurer le roi que je n'ai remarqué aucun mal ni prêt à éclore, ni à peine conçu. Tant que je me sens assez puissant pour empêcher le mal il n'est point de mon honneur d'en rompre la tête de Sa Majesté. Quand le mal sera plus fort que moi, je saurai bien chercher de l'aide, et courir au lieu dont il pourra venir (246). »

Duplessis Mornay exerçait une sorte de magistrature de famille. Je ne sais en effet quel autre nom donner à cette confiance dont l'entouraient les plus grands du royaume. Ainsi dans la seule année 1604, Mornay est chargé du mariage du duc Jean des Deux-Ponts avec mademoiselle Catherine de Rohan; et peu jours après, il ferme les yeux du duc de la Trémouille. Nommé exécuteur testamentaire avec MM. l'électeur Palatin, prince Maurice et duc de Bouillon, Duplessis Mornay est désigné pour diriger les affaires si compliquées de la princesse de Condé, et présider à l'éducation des enfans de la maison de la Trémouille.

Les papiers de Mornay renferment sur cette époque une volumineuse correspondance avec Rosny, le duc de Bouillon, l'électeur Palatin, l'ambassadeur d'Angleterre, la princesse de Condé, le comte de Laval, le comte Maurice de Nassau, le connétable de Montmorency, le duc de Rohan, M. de Villeroy, de Caumont la Force, madame de la Trémouille, la duchesse des Deux-Ponts, le célèbre Casaubon, le docte Tilenus, la princesse d'Orange, M. de Bougars et autres illustres personnages. Quoi qu'il ne prît pas une part directe aux

affaires publiques, il avait une réelle influence dans les conseils, et imprimait presque seul la direction des Églises réformées non-seulement en France, mais dans toute l'Europe.

Au commencement de l'année 1605, Duplessis reçut cette lettre de son neveu M. de Rosny :

« Suivant la promesse que je vous avais faite, j'ai pris le temps à propos pour employer votre fils en quelque charge honorable; mais pour ce que c'est chose qu'il convient savoir plutôt de bouche que par écrit je vous prie lui recommander de venir incontinent trouver le roi sans faire bruit néanmoins, ni aucune démonstration qu'il ait été mandé; car la chose mérite d'être tenue secrète, et le roi le veut ainsi, lequel m'a commandé de vous écrire ce que contient la présente... Je vous baise bien humblement les mains et à madame Duplessis aussi.

« De Paris, 2 février 1605. »

Le roi, après avoir fait à Philippe de Mornay de Bauves l'accueil le plus flatteur et le plus amical, lui annonça que son intention était de créer trois régimens nouveaux pour la guerre des Pays-Bas, dont l'un serait donné à M. de Soubise, l'autre à lui de Mornay, le troisième, soit au fils de M. de Favas, soit à M. de Béthune.

M. de Bauves s'occupa activement de l'organisation du régiment de Mornay. De toutes parts des gentilshommes et capitaines de meilleure qualité s'offraient pour servir sous ses ordres.

Cependant l'Espagne intervint. L'ambassadeur déclara à Henri IV que s'il entreprenait cette guerre des États,

l'Espagne aussi romprait la paix. Le nonce du pape se prononça contre la levée de boucliers. Sur ces entrefaites, Clément VIII mourut, et le cardinal de Florence, de la maison des Médicis monta sur le trône pontifical qu'il n'occupa que peu de jours sous le nom de Léon XI. Henri IV avait dépensé plus de 300,000 écus distribués aux cardinaux, pour assurer cette élection si favorable à la France. Des feux de joie furent allumés dans Paris, et le canon de l'Arsenal tonna pour saluer l'avénement de Léon de Médicis. Peu de jours après, Paul V lui succédait, et avec lui triomphait la politique espagnole.

La guerre n'eut donc pas lieu, et l'organisation des trois régimens fut contremandée. Celui de Mornay était déjà presque complet.

Duplessis Mornay avait soutenu pour le compte du roi un procès contre un gentilhomme de Périgord, nommé Lamartonie. Ce gentilhomme devait quelques droits à la maison de Navarre, et Mornay, en qualité de surintendant l'avait poursuivi. « Dépité d'avoir été condamné à notable somme de deniers, dont toutefois M. Duplessis lui fit grâce de moitié, Lamartonie fit appeler en duel à Paris le fils de Mornay qui, selon l'erreur de la noblesse française, ne s'y portait que trop franchement (247). »

Le roi fit enfermer Lamartonie au fort Levêque, et voulait le livrer à la justice. M. de Mornay de Bauves en fut quitte pour les arrêts avec gardes à sa porte. Mais l'élite de la cour le visita, car il était aimé et estimé de tous.

A la prière du duc d'Aiguillon, le gentilhomme périgourdin fut, quelques mois après, gracié par le roi, qui lui accorda la vie et la liberté à condition d'aller ex-

pier sa faute deux ans durant en la guerre de Hongrie.

Ce dont néanmoins Lamartonie se dispensa. Mornay de Bauves tint une tout autre conduite. Étant encore aux arrêts, il fit prier son parent et ami, le marquis de Gallerande de le venir trouver. Gallerande et Sillery dirent au roi que le fils de M. Duplessis, demandait sa liberté et la permission de Sa Majesté pour aller servir en Hollande comme volontaire, « pour se rendre tant plus capable d'une charge, quand le service du roi et de la France le requerrait. »

Henri IV fit appeler le jeune homme, le loua de son zèle et de son courage, et lui permit d'entreprendre cette nouvelle campagne.

Mornay de Bauves se rendit à Saumur pour prendre congé de ses parens. « La vérité est, dit madame de Mornay, que nous nous rendions plus faciles à ce voyage, parce que nous voyions que l'oisiveté le chagrinait, qu'il mourait sur les pieds quand l'occasion de montrer sa vertu lui échappait. Il ne se pouvait consoler d'avoir manqué les siéges d'Ostende et de l'Écluse. »

Il y eut cependant bien des larmes répandues. Philippe était fils unique. Madame de Mornay, toujours malade, se laissait aller à de tristes pressentiments; la condition toujours flottante de M. Duplessis lui faisait éprouver le besoin de conserver son enfant près de lui. D'ailleurs il se présentait pour M. de Bauves un mariage fort avantageux avec la fille aînée de la maison de Jarnac; mais à toutes les prières de sa famille, le jeune homme répondait : « J'ai pris congé du roi, et Sa Majesté croirait que je ne suis point homme qui cherche la guerre si je n'y ai un régiment. »

Après de saintes bénédictions, madame de Mornay, d'une voix éteinte par les pleurs, dit à Philippe : « Souvenez-vous, mon fils, que s'il mésavient, vous menerez nos cheveux blancs au tombeau. »

Philippe s'embarqua à Dieppe au mois de mai 1605.

LXXII.

Retour à la faveur, 1605.

Le courroux du roi contre M. de Bouillon prenait chaque jour un caractère plus grave. Sa Majesté restait convaincue de la part très active qu'aurait prise le duc de Bouillon à la conspiration du maréchal de Biron. Une députation se rendit auprès d'Henri IV de la part des princes d'Allemagne et des Suisses, pour le prier de recevoir M. de Bouillon en grâce. Henri répondit qu'il était prêt à lui offrir sa justice s'il était innocent, ou sa clémence s'il confessait sa faute. Le roi de France était loin de prendre en bonne part cette intervention des étrangers dans les affaires intérieures. D'un autre côté, la principauté de Sédan, possédée dans le royaume même par M. de Bouillon, semblait à Henri un danger pour sa tranquillité. Il résolut donc, dans l'intérêt de l'autorité royale, d'affaiblir le duc de Bouillon.

Celui-ci, averti des projets d'Henri IV, et craignant que Sa Majesté ne vînt assiéger Sédan, prit le parti de

faire une diversion dans le midi, où quelque noblesse du Quercy et du Périgord se montrait mécontente.

Le roi marcha avec des forces et de l'artillerie vers le Limousin pour ne pas donner le temps aux amis du duc de Bouillon de devenir dangereux. Celui-ci ordonna à ses partisans de ne point opposer de résistance et d'abaisser les ponts-levis des châteaux dès que le roi l'ordonnerait. Ainsi firent MM. de Rignac et de Barsignac. M. de Villepion prit le château de Turenne, et M. de Vivans celui de Saint-Céré, tandis que le sieur de Brezolles occupait Limeuil et Monfort.

Cependant Henri IV s'acheminait le long de la Loire. Arrivé à Blois, il écrivit à Duplessis Mornay : .... « Mes affaires m'ayant fait venir en ces quartiers, en intention de passer outre, si je connais qu'il soit nécessaire, je serai très aise de vous voir, et de vous assurer de bouche que je n'eus jamais de volonté meilleure ni plus affectionnée de reconnaître et bien traiter ceux qui m'ont si bien et utilement servi que vous avez toujours fait. Je vous prie vous rendre à Châtellerault quand j'y arriverai, et je vous dirai moi-même les raisons qui m'ont mû d'entreprendre ce voyage, lesquelles je m'assure que vous jugerez pertinentes...

« Du dernier septembre 1605. »

M. de Rosny se souciait peu de cette entrevue du roi et de Mornay. On lit en effet dans une lettre de M. de Villeroy à Duplessis :

« J'ai fait entendre au roi ce que vous m'avez écrit par votre lettre du 5 de ce mois ; ç'a été chose notable à Sa Majesté, car M. de Rosny ne lui avait donné avis de la lettre qu'il vous a écrite, ni de votre réponse. Il ne

semble point qu'il eût été bien aise de vous voir à Châtellerault pour y être fortifié en votre présence, et pour conseil pour mieux servir le roi et le public... »

Afin de nuire à Mornay dans l'esprit du roi, on ne cessait de lui représenter les réunions de réformés comme des associations politiques. Les députés des protestans, qui alors rédigeaient des mémoires pour assurer l'exécution des édits, étaient accusés de peu de dévoûment à l'ordre. Voici comment Mornay explique lui-même dans une lettre à Villeroy la part qu'il prenait aux démonstrations des réformés (248) :

«..... Quant aux mémoires des députés de cette province, je ne nie pas que je n'y aie contribué par mes avis, mais j'ai bien dit et écrit que les réformés doivent chercher le remède à leurs maux en la bonté du roi, mesurer leurs demandes partie à leur nécessité, partie à la condition de l'état présent, et borner leurs désirs à l'exécution des édits.... En somme, j'ai tenu le langage le plus convenable pour, en la tranquillité publique, affermir celle des réformés, pour faciliter aussi ensemble, et le service de Sa Majesté, et leur nécessaire contentement... Le roi, Monsieur, mieux que personne, connaît ses sujets de la religion, la forme et la conduite de leurs assemblées. Leurs requêtes ne se forment point sur des maux qu'on leur fasse accroire, mais ou qu'ils craignent, ou qu'en effet ils sentent, et il est du service du roi qu'ils crient à son oreille plutôt que d'en murmurer ailleurs. .... Pour moi, au plus fort de la guerre, Dieu m'a fait la grâce d'être un instrument de paix. Ce n'est pas lorsque Dieu nous l'a faite si bonne que je voudrais être un instrument de trouble. Et si aucuns, comme je le sais,

disent à Sa Majesté que j'écris bien mais que je ne fais pas de même, qu'elle n'en croie donc ni mes paroles ni les leurs, mais prenne la peine de s'informer de mes actions, et, en attendant, juge mon présent par mon passé. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir représenter ces choses à Sa Majesté. J'ajouterai encore ce mot. Suppliant, il y a peu de jours, M. de Rosny d'ordonner la réparation d'une brèche fort importante qui s'est faite en ce château, comme à la même heure il faisait pour d'autres, M. de Rosny a répondu que depuis qu'il est en voyage Sa Majesté lui en aurait fait défense expresse. Je ne puis deviner ce que je puis avoir fait qui ait pu m'attirer cette nouvelle malegrâce. Excusez, Monsieur, mon naturel sensible de telles piqûres. Sa Majesté a eu mes meilleurs ans, et lui sont dus ceux qui me restent. Moins je suis utile, et plus m'étudie-je à être fidèle; obligé de nature et de bienfaits, et trop plus le serais-je de l'assurance de sa bonne grâce...

« De Saumur, ce 5 août 1605. »

Le même jour, Mornay écrivait à M. de Loménie :

«.... Je viens d'adresser quelques lettres à Sa Majesté, car jugez où j'en suis. Mon parler et mon silence, mon aller et mon reposer, mon faire et mon laisser, s'en vont également criminels. Je sais bien que je suis serviteur inutile, et on le sait bien dire partout : mais j'ai servi mon temps, et ne suis point si hors âge que je ne puisse venir à quelque atteinte. »

Telle était la situation de Duplessis Mornay lorsque Henri IV lui écrivit de le venir trouver.

Depuis la disgrâce de Fontainebleau en 1600, Mornay n'avait pas vu le roi.

Au commencement d'octobre, Duplessis se préparait à aller rejoindre le maître dont la voix avait tant d'empire sur son cœur. La veille de son départ de Saumur, le père Cotton, jésuite venant de la Flèche, passa à Saumur et demanda à saluer Mornay. Celui-ci reçut courtoisement le père Cotton accompagné de cinq prêtres de son ordre. « C'est un devoir, dit en entrant le jésuite, que nous avons voulu rendre à votre noble et grande réputation. Nous savons que nous serons agréables au roi de lui donner de vos nouvelles. »

Jamais, peut-être, la vertu ne reçut un tel hommage.

Duplessis Mornay rencontra le roi à Sainte-Maure. L'accueil de Sa Majesté fut plus que gracieux. Un entretien intime en tête-à-tête succéda aux premières paroles si bienveillantes d'Henri IV.

Mornay ne tarda pas à s'apercevoir que le roi désirait qu'il l'aidât à terminer l'affaire du duc de Bouillon. Duplessis s'étonna que Sa Majesté se mît elle-même en campagne, et ajouta : « Ces souverains remèdes ne doivent jamais être employés que là où les autres défaillent. » — Henri répondit vivement : « Il est besoin que mes sujets sentent que j'ai encore de la vigueur pour courir à tous les accidens de mon royaume. »

Cette journée tout entière le roi entretint Mornay des affaires publiques. Le lendemain, il ne voulut pas le laisser partir, et le conduisit à la tour d'Oré, maison de M. de la Boulay, près de Châtellerault. Les conférences durèrent encore, toujours au sujet de M. de Bouillon. « Et, dit Sa Majesté à son souper, qu'elle était fort aise d'avoir vu M. Duplessis, et qu'il ne lui avait jamais donné que bons conseils. Même fut remarqué que tan-

dis que M. Duplessis fut là, le roi ne fit repas, qu'il n'entretînt les assistans des notables services qu'il en avait reçus, regrettant toujours que ses écrits lui eussent ôté les moyens de le tenir près de lui. (249). »

« Sire, dit Mornay devant quelques conseillers d'état, Votre Majesté m'a tantôt parlé et de toutes ses affaires et de tout le monde ; ce m'est beaucoup d'honneur; mais si ne suis-je point satisfait si vous ne me parlez de moi. Car je sais qu'on m'a voulu brouiller vers Votre Majesté, qui me fait vous supplier très humblement de trouver bon que je vous en éclaircisse. »

Le roi répondit : « Je n'ai jamais trouvé que fidélité en vous, et n'en pouvais attendre autre chose. »

— Ces termes généraux ne me contentent pas l'esprit, répartit Mornay, contre des imputations particulières.

— Enfin, s'écria le roi, quand vous êtes absent de moi on me parle de vous, et à vous de moi ; mais tout cela n'est rien, nous nous entre-connaissons.

— Oui, sire, dit Mornay, mais le mal est que ce qu'on me dit de vous, ne vous peut nuire, et ce qu'on vous dit de moi, me ruine. »

Lors se prit le roi à sourire, et tendit la main à M. Duplessis qui la baisa.

Le roi invita Mornay à venir chaque année passer trois mois auprès de lui. Il ajouta qu'il serait difficile à la France d'éviter la guerre avec l'Espagne, et qu'au printemps suivant le jeune Mornay de Bauves aurait un régiment : « Votre Majesté pardonne si je ne l'en remercie qu'à demi, répondit Mornay, mais je n'ai qu'un fils.

Mornay revint à Saumur moins triste qu'il n'en était parti. Désormais, il avait reconquis, sinon la faveur du

roi de France, du moins l'affection d'Henri de Bourbon.

Peu de jours après son retour Duplessis Mornay reçut cette lettre de Caumont de la Force :

« L'extrême désir que j'ai d'avoir l'honneur de vous voir m'avait engagé depuis long-temps à passer devers vous m'en allant à la cour. Mais le voyage du roi en cette ville et la subjection de ma charge ne me pouvant permettre de laisser Sa Majesté, me prive de ce bien pour le présent, et ai recours à cette-ci par le moyen de M. de Rohan, pour me remettre en votre souvenir, et vous renouveler les assurances de mon humble service, ayant été bien aise aussi de vous pouvoir donner connaissance de ce que j'ai pu recueillir des discours que Sa Majesté m'a déjà tenus plusieurs fois de vous, même à ce soir en présence de mondit seigneur de Rohan, témoignant le contentement qu'elle a eu de vous voir, avec tout plein de bons discours qui font paraître l'estime qu'elle fait de votre mérite ; qu'elle vous avait commandé de la revenir trouver à Paris, et de vous disposer d'être auprès d'elle quelque temps. Je me licencierai de vous dire, monsieur, qu'il me semble que ne devez point rejeter cette recherche que Sa Majesté fait de vous rappeler près d'elle, et que vous pouvez tirer du contentement de cette affection que j'y ai remarquée. Un voyage de deux ou trois mois vous peut beaucoup satisfaire et rendre fort résolu du cours des affaires du monde. Nul ne peut pénétrer plus avant sur toutes les considérations qui doivent être apportées en telles matières que vous-même. Je me contenterai de vous dire pour mon particulier que si vous faites le voyage pendant mon séjour à la cour, je recevrai mille contentemens d'avoir ce bonheur de vous

voir et de vous témoigner que vous n'y trouverez rien si disposé à vous honorer que moi, ni qui vous soit plus fidèlement acquis. CAUMONT.

« Limoges, 22 octobre 1605. »

Rohan écrit une lettre semblable à Duplessis. La cour tout entière, excepté Rosny, fit à Mornay l'accueil flatteur dont le maître avait donné un si généreux exemple.

Le jour de Noël de l'an 1605, Mornay reçut de la main du roi une lettre par laquelle Sa Majesté lui annonçait une nouvelle tentative d'assassinat.

Un habitant de Senlis profita du moment où le roi revenant de la chasse traversait le Pont-Neuf pour se précipiter sur lui et le frapper d'un poignard dont il était armé : Sa Majesté fut serrée de si près qu'elle cria : « Secourez-moi, il m'étrangle. »

Cet homme qui se disait roi de France passa pour fou. On l'enferma au fort l'Evêque, et jamais Henri IV ne consentit à ce qu'on le mît à la question.

La cession de Sédan par la maison de Bouillon occupe une grande place dans la vie de Duplessis Mornay. Ses papiers renferment de précieux renseignemens sur ce grand fait historique. Mais un événement bien douloureux domine exclusivement cette époque de la vie de Duplessis Mornay.

LXXIII.

Tristesse.

Mais retardons encore le moment affreux où ce père va pleurer son fils, où cet époux va pleurer sa compagne. Il perdra pour ainsi dire le même jour, les doux souvenirs du passé, les grands espoirs de l'avenir. Son présent sera brisé. Il restera seul entre deux tombes, loin de ce roi qu'il aima tant.

Il faut que Duplessis Mornay ait été un homme bien complet, pour que son nom soit parvenu jusqu'à nous à côté de celui du duc de Sully. Pourquoi cette association historique de deux génies si différemment traités par la fortune? Sully est un grand ministre, le roi l'aime et lui accorde une part de sa puissance; il dispose des emplois, des finances, des armées; il dicte à ses secrétaires les choses de son temps, et taille l'immense piédestal, sur lequel la postérité placera la statue du ministre modèle. On conçoit de telles immortalités. Mais Duplessis Mornay n'a pas la faveur du maître. Sans emplois à donner, sans finances à distribuer, il n'a ni favoris ni flatteurs. Il écrit lui-même des pages qui censurent et blessent. Loin de la cour, il se cache dans l'obscurité d'un château aux provinces lointaines. Et cependant, son nom nous arrive comme celui de Sully, passant à travers ces temps qui furent si grands et si petits : le

despotisme de Richelieu, la Fronde, la politique de Louis XIV, la corruption du règne suivant, enfin les cataclysmes sociaux des soixante dernières années.

L'immortalité de Mornay est le fruit de sa vertu. Dans le vaste tableau de notre histoire on le voit à côté du roi le plus aimé, et l'on sait qu'il fut son ami. La foule ignore les détails de son existence, mais il est populaire comme le roi Henri. Quelques-uns croient qu'il fut ministre, d'autres, général : on ne se rend pas un compte exact du rôle qu'il fut appelé à jouer, on sait seulement par une sorte de tradition, que Mornay fut bon et utile. Eh bien! ces immortalités-là sont les meilleures : elles n'appartiennent qu'aux hommes de cœur, influens dans la société, non par le pouvoir qu'ils tiennent du monarque, mais par la puissance de leur intelligence et de leur exemple.

Mornay respira pleinement les idées de la réforme. C'était le libéralisme de son époque. Il réclama les droits de l'esprit avec le même courage, la même loyauté, la même indépendance que mirent ses successeurs à réclamer les droits civils et politiques. Le pape était pour Mornay un principe. Monarchique au suprême degré, Mornay voyait dans la théocratie l'asservissement de la monarchie. Il ne consentait pas plus à admettre le pouvoir du pape sur le roi, qu'à adopter les projets de recommencer le gouvernement féodal, par les Mayenne, les Mercœur et les Biron. Il ne voulait pas plus d'une France vassale de Rome, que d'une France fédération électorale comme l'était l'Allemagne. Il repoussait aussi le despotisme royal. Presque seul il osa en combattre les tentatives, dans les bornes, bien entendu, de la légalité.

Mornay était convaincu que la théocratie avait fait périr la branche des Valois, avait suscité la Ligue, et ruinait le jeune royauté des Bourbons. Or l'impuissance temporelle du Vatican devait être, d'après lui, la grande cause de la grandeur royale. Ses œuvres renferment la germe de la déclaration du clergé de France de 1682.

Avait-il tort, avait-il raison de dire au XVIe siècle, que si, dans le droit divin, le prêtre contestait la suprématie du roi, — on ne tarderait pas à voir dans le droit national, le peuple contester aussi cette suprématie royale? Mornay avait trop de logique pour ne pas deviner les résultats inévitables des principes. Les Ligueurs, les Guise et la cour de Rome employaient des argumens que repoussait Mornay, parce qu'il savait bien que ces argumens serviraient un jour aux juges de Charles Ier et de Louis XVI.

Mornay voulait la civilisation, la liberté; et il ne croyait pas que le catholicisme tel que l'avait fait Rome, tel que le pratiquait Philippe II d'Espagne, fût le meilleur moyen de parvenir au but. Dans la réforme, il voyait bien une révolution, et la voulait pleine et entière. Mais avec les esprits de cette portée, avec les âmes de cette trempe, les révolutions ne sont pas des faits matériels dont le glaive est l'instrument. Une révolution pour Mornay c'était la traduction pacifique d'une doctrine.

L'un des premiers en France, Mornay substitua dans les luttes, la plume à l'épée; aux armées, il opposa la presse; enfin son alliée fut l'opinion, ses conquêtes furent le progrès, la liberté de conscience.

Il était savant, très savant. C'est pour cela que sa vie

fut grave, pénible, empreinte d'une sorte de mélancolie douce, mais triste.

Prodigieusement instruit, il lisait dans le passé et dans l'avenir, faculté pénible en tout temps, surtout au temps où il vivait. Il voyait aux époques primitives le patriarche, mais à côté du patriarche il apercevait le prêtre brisant le trône de Saül.

A côté de sa liberté virile, Sparte lui laissait voir les proscriptions frappant les supériorités. Dans Rome il voyait les Tarquin; puis après la gloire, le bas empire. Notre histoire l'attristait aussi : le fils de Charlemagne déposé par un prêtre, et tout près de lui Henri III poignardé par un prêtre. Aux écarts de la théocratie il voyait succéder les écarts de la monarchie, et dans la Ligue il assistait aux débuts sanglans de la démocratie.

Alors Mornay écrivait ces belles pages pour ramener les hommes de toutes conditions à la crainte et à l'amour de Dieu. Il voulait changer les mœurs, afin de changer les doctrines.

Dans ses œuvres, une pensée domine toutes les autres, c'est la pensée religieuse. De la pensée religieuse il fait découler l'autorité : autorité royale, autorité paternelle. De celles-là devaient naître, disait-il, l'autorité municipale et l'autorité politique.

Henri IV ne régna pas assez long-temps. Après avoir rétabli l'ordre matériel par son épée, et l'ordre financier par le génie de Sully, le roi eût appelé Mornay pour rétablir l'ordre moral. C'était la mission de cet homme de bien.

Mais, hélas! dès cette même année 1605 Duplessis,

ce rude athlète que rien n'avait pas abattre, laissa tomber sa tête sur sa poitrine...

Son âme chercha ce monde meilleur où le précédaient son fils, sa femme, ses amours d'ici-bas.

LXXIV.

Ils apprennent la mort de leur enfant, 1605.

Le jeudi 24 novembre 1605 on était triste au château de Saumur. Dans ces temps peu éloignés de la féodalité la famille existait plus complète qu'en nos jours de civilisation. Aussi les gens de la maison de Mornay, les capitaines, sergens et soldats de la garnison partageaient-ils l'inquiétude des maîtres. Pas un seul rayon de soleil, de ce pâle soleil d'automne, n'avait percé le brouillard qui enveloppait le château-fort, et le mont élevé sur lequel il est construit. On s'interrogeait timidement, avec discrétion; et cependant, rien en apparence ne pouvait expliquer cette cruelle inquiétude qui dominait les personnes attachées à Mornay.

Ce jour-là était le jour ordinaire du messager de Paris. Déjà deux fois ce messager avait frappé à la porte du château sans apporter à la famille des nouvelles du jeune de Mornay de Bauves. Cependant, il écrivait d'habitude chaque semaine à sa mère.

Ses lettres étaient toujours tendres et pieuses; il les traçait au champ de bataille aussi bien qu'aux villes conquises. L'une ne contenait que quelques lignes écrites à

la lumière chaste de la lune, le soir d'un combat sanglant : l'autre était longue et respirait les délices des heures de loisir que laisse la guerre. Ce papier, venu de si loin, réflétait aux yeux de la bonne mère mille nuances imperceptibles pour d'autres. Que d'idées, que d'images, que de rêveries, que d'accidens, que de gloires, que de misères, que de grandeurs, ce cœur de mère n'entrevoyait-il pas dans ces lignes tracées par un brave jeune homme, au milieu des insoucians soldats ses compagnons !

En ce moment, madame de Mornay, pâle et les yeux fatigués de veilles et de larmes, regardait silencieuse un nuage qui fuyait au loin emporté par la brise du fleuve. Sa main amaigrie soutenait sa tête, qu'encadrait la petite fenêtre de son oratoire. Messire de Mornay, silencieux aussi, semblait agité. Il marchait à grands pas, cherchant à éviter les regards de sa femme.

A cette époque, une rampe circulaire, que l'on retrouve encore, conduisait de la ville de Saumur aux remparts du château. Des escaliers étroits et rapides coupaient les courbes de la rampe et raccourcissaient le trajet. Les gardes attardés prenaient d'ordinaire les rudes marches de l'escalier, mais les visiteurs suivaient la rampe.

Tout-à-coup et presqu'au même instant, Mornay et sa compagne, jetant les yeux sur le chemin, aperçurent deux hommes qui suivaient lentement les contours de la route, après avoir commencé leur trajet par l'escalier en pierre. Ces deux hommes marchaient sans prononcer une parole. Duplessis et sa femme reconnurent M. Bouchereau, pasteur à Saumur, et M. de Haumont, avocat du

roi, dans la même ville. Tous deux étaient amis de la maison de Mornay.

Jamais ils ne venaient à cette heure; leur visite pouvait donc étonner. Cependant, dominés par la même pensée, Mornay et son épouse ne s'adressèrent pas même un regard.

Les deux hommes montaient lentement. Quand ils furent près de la grande porte du château, la mère ne vit plus rien : de grosses larmes inondèrent ses yeux, et glissèrent le long de ses joues. Le père aperçut cela et sortit brusquement.

Bouchereau et de Haumont s'approchèrent de Duplessis Mornay et lui témoignèrent plutôt par sanglots que par paroles la déplorable perte qu'il venait de faire.

Son fils avait été tué à la guerre.

C'est là tout ce que l'infortuné comprit.

Anéanti de douleur, il porta les mains à son front, disant d'une voix sombre et presque inintelligible : « J'ai perdu mon fils, j'ai donc perdu ma femme. »

Quoiqu'elle n'eût rien entendu, madame de Mornay s'était levée. Debout, le cou tendu, les yeux fixes, les bras croisés sur son cœur, elle étouffait ses sanglots, arrêtait jusqu'à son souffle, et attendait, la malheureuse mère, que son époux vînt l'arracher à ce délire.

Elle n'attendit pas long-temps. Duplessis rentra dans l'oratoire en s'écriant : « C'est aujourd'hui, m'amie, que Dieu nous appelle à l'épreuve. »

Madame de Mornay ne dit rien, elle tomba. Long-temps on la crut morte aussi.

Après une demi-heure d'évanouissement, ses yeux se rouvrirent, secs cette fois, égarés.

Un morne silence régnait autour d'elle. La mère infortunée le rompit pour dire : « La volonté de Dieu soit faite... »

. . . . . .

. . . . . .

A quelques semaines de là, cette mère put un soir quitter le lit, où depuis la mort de son fils elle reposait immobile et muette. Elle se leva donc, et reprit le journal de sa vie, journal qu'elle écrivait chaque jour et qu'elle destinait à cet enfant héritier d'un nom illustre, et d'exemples non moins glorieux. Elle reprit ce journal de la famille dont la première date remontait à 1562, car elle avait voulu tout dire à son fils, tout, même l'enfance de son père, même ses souvenirs de jeune fille.

Elle reprit ce journal comme pour lui adresser un dernier adieu, et se prit à écrire d'une main tremblante : « En apprenant la mort de notre pauvre enfant, nous sentîmes arracher nos entrailles, retrancher nos espérances, tarir nos desseins et nos désirs; nous ne trouvions un long temps que dire l'un à l'autre, que penser en nous-mêmes, parce qu'il était seul, après Dieu, notre discours, notre pensée; nos filles, nonobstant la défaveur de la cour, heureusement mariées, et mises avec beaucoup de peine hors de la maison, pour la lui laisser nette; désormais toutes nos lignes partaient de ce centre et s'y rencontraient, et nous voyons qu'en lui Dieu nous arrachait tout, sans doute pour nous arracher ensemble du monde, pour n'y tenir plus à rien à quelque heure qu'il nous appelle... »

« Et ici, il est raisonnable que ce mien livre finisse. Il ne fut entrepris que pour mon pauvre enfant, pour lui

décrire notre pérégrination en cette vie. Puisqu'il a plu à Dieu, l'enfant a plutôt et plus doucement fini la sienne; aussi bien si je ne craignais l'affliction de M. Duplessis, qui à mesure que la mienne croist, me fait sentir son affection, il m'ennuierait extrêmement de survivre à mon pauvre enfant. »

Elle posa la plume, pour toujours.

Vainement chercha-t-elle à vivre pour cet époux si parfait et si malheureux.

LXXV.

Comment finit à la guerre le jeune de Mornay de Bauves, à l'âge de 26 ans, 1605.

« Hors de la fonction de ma charge, disait le maréchal de Bassompierre, je me mets cent brassées au-dessous des princes; mais en la fonction de ma charge, je demeure en la hautesse où elle m'élève. »

Cette pensée du maréchal de France était jadis dans le cœur de tout homme énergique. Cette pensée a même créé un mot, bien vieux aujourd'hui, et que l'on croirait incompatible avec les deux mots les plus puissans du siècle : *Liberté*, *égalité*.

Le bon vieux mot que je veux rappeler est *service*. Saint Louis faisait service à Dieu en délivrant le Calvaire. Bayard faisait service au roi par sa vie et par sa mort; d'Assas faisait service au régiment d'Auvergne, en mettant sa poitrine entre les baïonnettes ennemies, et le dra-

peau français. Tous, gentilshommes, capitaines et soldats faisaient service au pays. La noblesse commençait le service dès l'enfance. A l'âge de 10 ans, on servait comme page auprès de quelque vieux chevalier maître en fait d'honneur; lorsque le bras de l'enfant pouvait soutenir une épée, on l'envoyait servir à la guerre. Si la France était en paix, l'enfant allait servir aux pays étrangers pour apprendre à mieux servir la France. C'étaient là les antiques traditions des familles. Louis XIV, cet illustre représentant de la France, convia les pauvres maisons, le peuple, les laboureurs, à prendre part au service, ou plutôt le roi sanctionna la part si magnifiquement prise par cette portion de son peuple. Nous eûmes alors le dôme des Invalides et la croix de Saint-Louis, inséparables et glorieux souvenirs de l'avénement de la nation au service public.

Res publica, disaient les anciens : la *chose publique*, disent les modernes : le *service*, disait le moyen âge, toutes choses qui expriment la même pensée : l'abnégation personnelle, le sacrifice de chacun à tous, de soi aux autres. Il est aujourd'hui peu de familles en France qui n'aient pour le service versé leur sang aux champs de bataille. Nos monarques montrèrent la route où la noblesse les suivit. Le peuple s'y précipita, et pendant long-temps fit presque oublier les services d'autrefois. Valmy, Marengo, Austerlitz, Iéna, Wagram, cachèrent sous les larges plis de leur drapeau les noms de Ravenne, Marignan, Ivry, Rocroi et Fontenoi. Mais l'épée de la France a seulement changé de mains. A ceux qui la portèrent les premiers aux temps où elle était plus lourde, il faut conserver un souvenir, aussi pur, aussi vivant,

qu'à ceux qui la soutinrent en nos temps d'épreuves. Pour l'homme qui écrit notre histoire avec une plume française, Auguste Colbert mourut aussi bien au combat d'Agnadel qu'à Villa-Franca, et Mornay de Bauves périt à Friedland aussi bien qu'aux remparts de Gueldres.

Ces morts-là n'ont ni date ni nom de lieu. Ce n'est pas l'époque, ce n'est pas le drapeau, ce n'est pas le rang qui en fixe la mémoire : c'est la mort elle-même, sorte de martyre patriotique, apothéose qui confond dans une gloire commune Charles XII, roi de Suède, et le dernier grenadier de son armée.

Au vieux Duplessis Mornay, savant entre les savans, brave entre les braves, à cet homme dont les services semblaient complets, il fut donné de couronner sa vie publique par une grande infortune. Il avait sacrifié au service sa jeunesse et son âge mûr, ses jours et ses nuits, son or et sa santé ; il était au terme de la carrière, affaissé sous le poids du travail, presque exilé, — il pensait avoir payé largement sa dette, lorsqu'un jour son fils lui fut ravi.

Eh bien! ce jeune homme de 26 ans est l'un des plus beaux anneaux de cette chaîne d'or qui du premier des Mornay arrive aux nôtres en traversant les siècles. On voit ce visage jeune auprès du visage vieilli de Duplessis Mornay. L'un est au terme de la carrière, l'autre au début. Pour continuer l'œuvre des aïeux, il quitte la France qu'il aime, sa mère si tendre, son père malheureux. L'initiation au service est cruelle, mais il reviendra digne de son nom, digne de sa mission. Un jour il tombe frappé à mort d'une balle dans le cœur. Il emporte au ciel les promesses d'une grande existence, et le

coup qui le renverse, renverse aussi les espoirs légitimes d'une maison. La douleur fut mortelle au château de Saumur...

On sait que de Mornay de Bauves était passé aux Pays-Bas dans le printemps de l'année 1605. Les armées du prince Maurice et de Spinola étaient en présence. Celle-là couvrant l'Ecluse et celle-ci Bruges. Les avant-postes à cent pas les uns des autres ne cessaient d'escarmoucher et souvent on en venait à l'artillerie. Le jeune de Mornay avait trouvé plus d'une occasion de se distinguer par son courage et ses talens. La fièvre qui le saisit au milieu de l'été ne put lui faire abandonner les postes les plus périlleux.

Dans l'espérance de mieux réussir en Overissel et Frise, Spinola abandonna ses tranchées. Tout affaibli par la maladie, Mornay suivit l'armée de Maurice dans ses mouvemens défensifs. Après s'être emparé de quelques villes, Spinola menaçait Grœninghen lorsque le comte Guillaume de Nassau se jeta dans la place pour la défendre. Philippe de Mornay voulut suivre Nassau.

Spinola ayant renoncé à son premier projet, le comte Guillaume fit, à Convorden jonction avec l'armée du prince Maurice.

Une entreprise sur la ville de Gueldres fut résolu, et l'exécution fixée à la nuit du 22 au 23 octobre. Philippe de Mornay qui était à Wesel retenu au lit par une récente blessure reçue à la cheville, apprend le projet et s'arrache des bras du chirurgien. Il se fait transporter malgré ses amis dans le charriot qui contenait les pétards, disant en riant, que par ce moyen il ne manquerait pas l'occasion.

De Bauves de Mornay voulait donner avec les premiers dès que la brèche serait faite. Ne pouvant se soutenir à cause de sa blessure, il s'appuya sur les bras de deux de ses gens, dès qu'aux portes de la ville on le descendit du charriot.

C'était au point du jour. La courtine était déjà bordée de flambeaux et d'arquebusiers..... Néanmoins on voulut tenter l'entreprise. Les pétardiers s'avancent, le capitaine du Sault à la tête avec douze hommes armés de cuirasses et de pistolets qui devaient donner dans la fumée. De Mornay dit au capitaine : « Je suis aujourd'hui votre soldat. » Ce disant, il se place à côté du capitaine, en tête de tous soutenu par la Grise, ancien page de M. Duplessis et par Jolivoy, son homme de chambre. Le premier pétard joue à la barrière qu'il ne fait que noircir; le second y est appliqué, le coup part et l'ouverture semble praticable. Le capitaine du Sault, un pétardier, Mornay, la Grise et Jolivoy s'y précipitent. Les autres suivent confusément au milieu d'une épaisse fumée sillonnée d'une grêle de balles. Le pétartardier ayant besoin d'un troisième pétard, cria pour se faire place : retirez-vous ! retirez-vous !

On prit ces paroles pour un ordre de retraite, et la place fut bientôt vide. Mornay, au lieu de se retirer s'avance sur le bord du fossé, l'épée à la main.

On dit qu'assiégeans et assiégés, séparés par une vaste nappe de feu, virent au sommet des remparts, un jeune homme, dont l'épée semblait flamboyer. La nuit enveloppait tout, ville et campagnes environnantes. Il n'y avait d'éclairés que le rempart et ce jeune capitaine : il semblait avoir cent coudées de hauteur.

Au déchirement des arquebusades se joint la voix stridente du canon. Une soudaine illumination, un fracas épouvantable font tressaillir les plus intrépides. Le jeune homme fait un dernier effort, lève son épée vers l'ennemi... puis tout disparaît...

Une balle l'avait frappé au cœur.

Une autre lui avait traversé la poitrine. Auprès de son corps sanglant on retrouva les corps de la Grise et de Jolivoy.

Ils étaient tombés tous trois ensemble, les deux serviteurs soutenant le maître.

LXXVI.

Bon et brave.

Il était aussi bon que brave.

M. Dommarville l'un des colonels des Français qui servaient dans la même armée que le jeune Mornay fut tué. Les capitaines qui tous portaient à de Bauves Mornay autant d'estime que d'affection, l'engagèrent à demander au roi le régiment de Dommarville. Mais le jeune gentilhomme ne consentit à écrire au roi que pour lui adresser la prière de donner ce régiment à Béthune, officier d'un très grand mérite.

Madame de Mornay avertie de cette vacance employa son neveu de Vaucelas, mestre de camp du régiment de Piémont afin que Philippe fût nommé. Vaucelas était auprès du roi à Limoges et pouvait beaucoup.

Madame de Rohan demanda aussi pour son frère M. de Soubise le régiment Dommarville. Béthune fut nommé, car la généreuse démarche du jeune Philippe avait fixé l'attention de la cour.

Henri IV promit que de Bauves aurait la première vacance de colonel, même avant M. de Soubise.

LXXVII.

Honneurs funèbres. — Lettres, 1605.

Un écrivain contemporain parle en ces termes de la mort du jeune de Mornay :

« Il était âgé de 26 ans, doué des dons les plus rares du corps et de l'esprit. Il connaissait toutes les langues et disciplines nécessaires, avait vu la plupart de l'Europe, et laissé partout bonne réputation. Dans trois guerres aux Pays-Bas, il s'était signalé en maintes occasions. En ce siècle sa vertu lui eût peut-être été onéreuse, car on lui eût envié les occasions de l'exercer, et les récompenses aussi lui eussent été ravies... La couleuvrine qui le tua fut sacrée par les ennemis et se montre en la ville de Gueldres par miracle (250). Le prince Maurice qui vit peu de pareils hommes, en expérience de la guerre, pleura cette vertu fauchée en herbe, encore qu'en semblables accidens il s'émeuve fort peu. Le prince Maurice

fit enterrer le cœur de monsieur de Mornay de Bauves en la ville de Wesel, porté par les colonels des gens de guerre de toutes les nations. L'armée était en bataille devant la ville, parce que la neutralité ne lui permettait d'y entrer. Le cœur de Mornay passa donc devant toutes les armées, avec les solennités accoutumées aux obsèques d'un notable chef, encore qu'il ne servît qu'en qualité de personne privée. De même son corps fut conduit avec les plus grands honneurs jusques au bateau qui le menait à Rotterdam en Hollande, nommément par le seigneur prince, tous les comtes de la maison de Nassau, tous les colonels et capitaines; chose non auparavant pratiquée à l'endroit d'autres que de princes. Il fut écrit par plusieurs gentilshommes, même de religion contraire, que le deuil en était aussi grand en l'armée, que si on en eût perdu une bonne partie. En la cour de France, cette vertu naissante, de plusieurs enviée, fut néanmoins de tous regrettée. Le roi Henri IV, lisant la lettre que le prince Maurice lui en écrivait : « J'ai perdu, dit-il, la plus belle espérance de gentilhomme de mon royaume; j'en plains le père, et faut que je l'envoie consoler; autre père que lui ne pouvait faire une telle perte. »

Duplessis Mornay et sa femme achetèrent à Saumur un terrain, attenant au temple, et ils firent élever le sépulcre de leur famille.

Le 21 avril 1606, le corps de Philippe de Bauves y fut déposé.

Les restes mortels du jeune de Mornay avaient été transportés de Hollande au château Duplessis-Marly. MM. de Licques et le capitaine Laroche allèrent de

Saumur au Plessis pour accompagner le cercueil; les magistrats de Saumur, la noblesse de la province, la garnison, se rendirent à la Croix-Verte au-devant du char funèbre. Les échevins le précédèrent jusqu'à l'hôtel-de-ville, où la population attendait dans un pieux recueillement. De là, tous, magistrats et gens de guerre, gentilshommes et bourgeoisie, peuple des champs et gens de la ville, accompagnèrent avec pleurs lamentables les restes du jeune Mornay jusqu'au tombeau de sa famille. Le corps était porté par le plus âgé des juges, un vieux capitaine, le doyen des échevins, et un ancien, membre du tiers-état.

Madame de Mornay, qui ne sortait plus de sa chambre, ignora ces événemens, qui infailliblement eussent avancé sa fin.

Henri IV écrivit à Duplessis Mornay.

« Monsieur Duplessis, ayant su l'infortune advenue à votre fils, j'en ai reçu pour votre considération le déplaisir que vos fidèles services, et l'affection que je vous porte, méritent. Votre perte, à laquelle je participe, est grande; je la ressens aussi pour vous, comme pour moi, ainsi que doit faire un bon maître, tel que je suis du père, et l'étais du fils, espérant qu'il imiterait votre fidélité et dévotion à mon service, comme il s'efforçait de faire vos actions. Dieu a voulu en disposer; consolez-vous en lui, en la bienveillance de votre bon maître, et en votre prudence et constance. Je vous en prie, de me faire paraître en cette occasion si sensible, que vous déférez plus à mon désir et conseil qu'à votre juste douleur. Vous me contenterez grandement, et vous en recueillerez le principal fruit, car je vous souhaite toute félicité

et santé, ainsi que vous le dira de ma part Bruneau, que je vous envoie exprès à cet effet. Je prie Dieu....

HENRY.

« A Paris, 20 novembre 1605. »

Le comte Maurice de Nassau avait écrit pour ainsi dire du champ de bataille :

« Monsieur Duplessis, j'ai été très marri du triste accident de feu M. de Bauves, votre fils, qui, en une entreprise que j'avais sur la ville de Gueldres, se trouvant entre les premiers entrepreneurs, a été emporté d'un coup de fauconneau.

« Je sais bien le regret et marrissement que son trépas vous causera; mais connaissant votre prudence et constance ès adversités, je me veux de tant plus assurer que vous porterez ce deuil avec telle modération et patience, que vous n'aurez besoin d'autre consolation. Il s'est comporté durant qu'il a été en cette armée si sagement, et a donné telles preuves de sa valeur et courage, que tous les chefs et gentilshommes de cette armée, avec moi, en avons eu une singulière satisfaction et contentement; mais, puisqu'il a plu à Dieu de l'appeler, la raison veut que nous nous conformions avec sa divine volonté.... Votre humble et très affectionné à vous faire service.

« MAURICE DE NASSAU.

« Du camp de Wesel, le 27 octobre 1605. »

Parmi les lettres touchantes écrites à Mornay dans cette cruelle circonstance, nous citerons celles conservées par sa famille : de M. de Buzenval; de la duchesse de la Trémouille, Charlotte de Nassau; de M. de Villeroy; de M. le duc de Bouillon; de madame de Fonte-

vrault Éléonore de Bourbon; de Catherine, comtesse palatine, duchesse de Deux-Ponts; du duc de Rohan. Celle-ci se termine ainsi : « Vous ne dédaignerez de me faire tenir dorénavant lieu de fils, changeant en cette qualité celle dont toujours s'est prévalu votre plus humble et affectionné cousin, HENRI DE ROHAN. »

LXXVIII.

Jugement.

En peignant cette époque, l'historien Sismondi juge ainsi les hommes et les événemens (251).

« Une longue lutte avait accoutumé le roi à croire que l'ordre ne se trouvait que dans le pouvoir absolu; il prétendait être aussi roi que l'avait été François Ier ou Henri II avant les guerres civiles; il savait mauvais gré à tous ceux qui se souvenaient de leur ancienne égalité avec lui; il ne l'avait pas pardonné au duc de Biron, il ne le pardonnait pas davantage aux ducs d'Épernon et de Bouillon, et il ressentait, surtout contre ses anciens serviteurs protestans, une irritation bien faite pour les aliéner. L'austère Duplessis Mornay, *l'homme le plus vertueux de son siècle*, qui l'avait servi avec tant de dévoûment, de sa plume comme de son épée, lors de ses plus grandes difficultés, avait toujours pour lui un attachement qui ne cédait qu'à celui que le même Du-

plessis avait pour sa religion, tandis que les lettres bien rares et bien courtes que le roi lui écrivait étaient d'une extrême sécheresse. Dans celles du 10 juin et du 7 juillet 1602, pendant le procès du duc de Biron, le roi laissait percer contre Duplessis lui-même la menace.

« ... Enfin, la plus grande des calamités atteignit Duplessis : son fils unique, M. de Bauves, fut tué devant la ville de Gueldres. Henri écrivit au père à cette occasion, et sa lettre, quoiqu'un peu moins sèche, n'a rien de l'affection et de la sympathie qu'il savait si bien exprimer dans ses autres correspondances. »

LXXIX.

Les derniers momens de madame Duplessis Mornay, 1606.

Le 7 mai 1606, jour de dimanche, madame de Mornay se rendit à l'église soutenue par ses femmes. Un pieux devoir l'arrachait à sa solitude. Une personne de sa maison recevait l'un des sacremens de la religion, et avait supplié madame Duplessis d'honorer de sa présence cette cérémonie.

Elle vint, pâle, courbée, affaiblie par les larmes, et cachée sous ses voiles de deuil.

A l'église elle se tint immobile, les yeux levés au ciel. On eût dit la statue de la douleur.

Les mères pleuraient en la regardant, et le peuple ému

se rangeait sur son passage et saluait avec un sympathique respect.

En rentrant au château, madame Duplessis, toujours silencieuse depuis la mort de son fils, exprima le désir d'écrire à ses filles pour l'instruction de ses petits enfans. Mornay lui promit d'y ajouter ce qu'il croirait bon et utile.

Peu de momens après, madame de Mornay se sentit tellement faible qu'elle dut se coucher.

Pendant une semaine entière la pauvre mère ne cessa de souffrir et de parler de son fils Philippe.

Mornay, dévoré de douleur, ne quittait plus le chevet de la malade.

Il suivait avec désespoir les progrès de la mort.

Le 14 mai, qui était aussi un dimanche, M. Dissoudeau, médecin à Saumur, crut devoir prévenir Duplessis Mornay que sa femme touchait à ses derniers momens.

Elle tendit sa main amaigrie à ce fidèle compagnon de sa vie, à cet homme qui avait si bien rempli ses devoirs d'époux et de père. — Elle chercha à soulever sa tête, et la mourante prononça ces paroles : « Je remercie Dieu de m'avoir unie à vous. Ce qu'il vous envoie de misères, supportez-les pour l'amour de moi. Il veut encore se servir de vous, puisqu'il vous laisse après moi. Je supplie Dieu de toute mon affection qu'il veuille de plus en plus vous bénir. Il n'a point permis la séparation de la mère et de l'enfant bien aimé. Vous restez le dernier sur la terre... parce que vous y êtes plus utile. »

Le pasteur récitait des prières, et la femme accompagnait le prêtre.

Elle demanda à méditer seule.

Une heure après elle dit : « J'ai élevé mon âme à Dieu, mon œil a vu ce que l'œil de l'homme ne voit pas, mon oreille a entendu ce que l'oreille de l'homme n'entend pas, et il est monté en mon cœur ce qui ne monte pas au cœur de l'homme. Mon mieux est d'aller à Dieu. »

Avant d'adresser aux choses de la terre, son dernier adieu, madame de Mornay pria son mari de donner à tous leurs serviteurs une année de gages, en mémoire d'elle, et de distribuer aux pauvres une forte somme qu'elle tenait en réserve.

Ses gens se réunirent dans la chambre et s'agenouillèrent. Elle fit approcher une vieille demoiselle de compagnie, mademoiselle de la Robinière qui craignait la mort, et lui dit : « Bonne femme, ne craignez plus, nous allons à Dieu. »

Elle pria d'annoncer avec précaution sa mort à ses filles, surtout à madame de Fontenay qui était à la veille de devenir mère. Elle pria aussi M. Duplessis d'avoir soin du petit de la Verrie, fils de sa fille du premier lit.

En toute cette agonie M. Duplessis n'abandonna point sa femme. Lorsque brisé de douleur, il se retirait dans quelque coin de la pièce, elle le demandait et aussitôt lui tendait la main.

Le 15 mai entre cinq et six heures du matin, elle récita l'oraison dominicale.

Sa voix s'éteignit avec le dernier mot de la prière.

Elle avait cessé de vivre à l'âge de cinquante-sept ans.

Le mardi 16 mai son corps fut réuni à celui de son fils dans le sépulcre de la maison de Mornay.

Toute la ville suivit en pleurant.

LXXX.

Douleur.

« Madame de Mornay, dit un écrivain contemporain, était d'un esprit merveilleusement vif et fort ; elle avait un jugement mûr et arrêté plus que le sexe ne semble porter ; elle ne s'ébranlait de désastre quelconque ou péril qui leur survint. Au reste, si ennemie du vice et d'une action si sévère à l'encontre, qu'elle était crainte et respectée des plus qualifiés et des plus émancipés. Surtout reluisait en elle avec la piété une charité si grande, qu'il est incroyable l'assistance que recevaient d'elle en toutes sortes les pauvres et les affligés. M. Duplessis se louait toujours d'elle, que jamais en aucune affaire qui se fût présentée, quelque danger, perte ou difficulté qui y parût, elle ne lui avait été en achoppement. Toujours au contraire en aide et consolation. Soigneuse de sa famille, des affaires domestiques, de l'honneur de sa maison, elle ne songeait qu'à cela et à Dieu. Or fut-elle portée avec le pleur général de toute la ville tant d'une que d'autre religion en leur sépulture de famille auprès de son fils, et ordonna M. Duplessis que sa place y fût retenue entre les deux. »

La correspondance de Mornay renferme au sujet de la mort de madame Duplessis, des lettres touchantes de madame de Rohan, Catherine de Parthenay ; de M. Ca-

saubon; de Jean Comte Palatin, duc des Deux-Ponts; de madame la duchesse de Deux-Ponts, Catherine de Rohan; de madame Anne de Rohan. Catherine de Parthenay, madame de Rohan dit dans sa lettre : « J'ai perdu en madame Duplessis une des plus intimes amies que j'eusse en ce monde... »

Il n'est pas d'expressions assez puissantes pour peindre la douleur de Duplessis Mornay.

La philosophie lui eût donné peut-être cette audace orgueilleuse, ce stoïcisme qui fait que l'homme brave la douleur : le monde, en brisant peu-à-peu les cordes sensibles de son âme, eût produit cette indifférence que nous nommons courage; la religion fit plus : elle répandit un baume céleste sur cette plaie. Mornay ne fut ni fort ni indifférent, mais humble et soumis; ses larmes ne furent pas moins abondantes, mais elles furent moins amères. Il vécut. Toujours bon, toujours intelligent, on le vit poursuivre sa route. Seulement ses yeux ne s'arrêtaient plus à l'horizon, ils cherchaient le ciel.

Depuis la mort de son fils et de sa femme, Duplessis Mornay adopta cette devise : *Mihi bis anhelo superstes*, qu'il fit graver au-dessous de son effigie. Cette devise peut se traduire par : *A moi deux fois accablé tu restes seul* (252).

Ses trois filles, mesdames de Jaucourt, de Saint-Germain, de la Tabarière des Nouhes, vinrent auprès de lui avec madame de la Verrie. Les plus gens de bien du royaume, des princes étrangers des villes éloignées prirent part à son affliction, qui par lettres, qui par députés exprès.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels

Duplessis Mornay ne cessait de méditer ou d'écrire de pieuses choses.

LXXXI.

Henri IV. — Les assemblées, 1606.

Avant l'époque dont nous venons de parler, le roi de France avait fait rentrer Sédan sous son obéissance. Cette affaire d'Henri IV et de M. de Bouillon occupe une grande place dans l'histoire. Duplessis Mornay eut un rôle important à remplir, et s'opposa autant qu'il le put au siége que le roi voulait mettre devant Sédan et diriger en personne. Étant à Reims où toute la cavalerie royale se réunissait pour marcher sur la ville, Henri IV reçut une lettre de Mornay. La donnant à madame de Guise : « Montrez, dit-il, cette lettre à ma femme. Elle est de M. Duplessis ; je me suis toujours bien trouvé de son conseil ; il n'est pas d'accord que j'assiége Sédan. »

Tout en détournant le roi de cette guerre, Mornay écrivait à M. de Bouillon de se soumettre. Il est certain que l'intervention si éclairée et si généreuse de Mornay en cette difficile entreprise épargna de grands malheurs à la France, peut-être une nouvelle guerre civile.

Aussi Henri IV s'empressa-t-il d'apprendre lui-même à Mornay, la nouvelle de la soumission de Sédan :

« Monsieur Duplessis, étant venu jusqu'en ce lieu avec mon armée, en intention d'assiéger la ville de Sédan, et

faire obéir le duc de Bouillon par force, si de bonne volonté il ne se rangeait à son devoir, j'ai, à l'instant de mon arrivée, été recherché par ledit duc de Bouillon d'oublier le passé, et user de ma bonté et clémence en son endroit ; ce que je lui ai accordé moyennant les soumissions qu'il m'a rendues : aussi qu'il a remis à ma volonté d'ordonner pour la garde et sûreté dudit Sédan, ce que je voudrais être fait pour le bien de mon service. Je vous en ai voulu donner avis afin que vous participiez à mon contentement et en fassiez part à tous mes bons serviteurs. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur Duplessis, etc.

« *Signé* HENRY.

« Et au bas, POTIER.

« De Donchery, ce 2 avril 1606. »

Mornay répondit de Saumur, le 13 avril :

« Sire, j'ai reçu celle dont il a plu à Votre Majesté m'honorer du 2 de ce mois, sur ce qui s'est passé à Sédan. Je loue Dieu que Votre Majesté ait terminé cette affaire par sa clémence, laquelle jusques ici se peut vanter de n'avoir pas fait la moindre partie et de votre prudence et de votre prospérité. Je n'ignorais pas, sire, votre puissance, mais je portais impatiemment de la voir mesurer à un effet tant au-dessous de sa proportion, et non toutefois sans danger de mécompte.

« J'appréhendais aussi, avec plusieurs de vos meilleurs sujets, le péril de votre personne, qui ne se lasse point de faire que trop bon marché de soi en telles occasions; la longueur d'un siége qui ne fut jamais sans inconvéniens; la malice de plusieurs, qui se pouvait enhardir, vous y voyant attaché; tout ce que peut engendrer le désespoir, par lequel bien souvent nous nous

perdons assurément par crainte de nous perdre ; ce que, selon mon zèle et devoir envers votre service, je ne me suis pu tenir de dire à quelques-uns de vos plus intimes serviteurs (253). A tout cela donc Votre Majesté a prévu et prévenu en vingt-quatre heures, que Dieu lui veuille convertir en autant d'années de paix et de santé. »

Henri IV était roi depuis 1589. Et cependant en 1605, après des guerres civiles, le siége de la capitale, et d'autres grandes cités, des révoltes, des tentatives d'assassinat, des difficultés de toute nature, Henri se voyait encore poursuivi par les conspirations. Seize années d'un courage extraordinaire, d'une activité sans bornes, n'avaient pas suffi pour asseoir fermement sa dynastie. L'Espagne, redoutable ennemie de la France dans ces temps, ne laissait pas à nos rois un instant de repos.

Henri dominait toutes ces préoccupations. Dans les années 1603 et 1604 il fit bâtir à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Monceaux. Il commença le canal de Briare, finit le Pont-Neuf, éleva les galeries du Louvre, dont il destina la partie inférieure aux artistes. Les manufactures de soie, de cuir doré, de toiles de fil d'ortie, de crêpes de Bologne s'élevèrent par ses soins. Il favorisa les plantations de mûriers, fonda d'utiles établissemens, examina le plan d'un canal pour la jonction des deux mers (254).

Grand ami des arts, des bâtimens, des jardins, Henri IV avait un goût rare pour la peinture, l'architecture, la sculpture. Il estimait l'agriculture au-dessus de l'industrie. Lorsque le connétable de Castille vint visiter la France, il lui fit goûter du vin de ses vignes en disant : « J'ai une vigne, des vaches et autres choses qui me sont

propres, et je sais si bien le ménage de la campagne, que, comme homme particulier, je pourrais encore vivre commodément (255). »

Malgré ses goûts paisibles, Henri IV redoutait les occupations sédentaires de la paix : « Je me plairais beaucoup plus, disait-il, à vêtir un harnois, piquer un cheval et donner un coup d'épée qu'à faire des lois, tenir la main à l'observation d'icelles, être toujours assis dans un conseil à signer des arrêts, et à voir examiner des états de finances..... Quoique je connaisse bien néanmoins que sans ces ordres, formes et ménagemens, il me serait impossible de parvenir à la gloire que je me suis proposée pour le rétablissement de ce royaume en son ancienne splendeur, et la décharge et soulagement des peuples que Dieu m'a commis, du régime desquels je serai un jour obligé de lui rendre compte (256). »

Quoiqu'il aimât le pouvoir très étendu, le roi ne repoussait pas la franchise des opinions. On voulait l'indisposer contre l'historien Mathieu qui avait parlé un peu naïvement des faiblesses du chef de l'État : « Il faut, dit Henri IV, qu'il y ait des ombrages dans les tableaux pour rehausser les vives couleurs ; si on ne parlait de l'un, on ferait douter de l'autre; la flatterie rendrait la vérité suspecte (257). »

Cette lettre du roi à Sully (258) pendant le siége d'Amiens prouve qu'Henri IV avait eu les bonnes leçons de l'infortune : « Je veux bien vous dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel, que je suis fort proche des ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints

troués au coude, ma marmite est souvent renversée, et, depuis deux jours, je dîne et soupe chez les uns et chez les autres. Mes pourvoyeurs disent n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table. »

Il accuse de sa misère les gens de finance : « Jugez, dit le roi, si je dois être ainsi traité, et plus long-temps souffrir qu'ils me fassent mourir de faim, et qu'eux trouvent une table friande et bien servie ; que ma maison soit pleine de nécessités, et les leurs de richesse et d'opulence. »

Les avocats rançonnaient les parties. L'un d'eux, dit Sully (259), exigea 400 écus pour plaider une seule cause. Henri IV voulut faire cesser d'aussi tyranniques abus. Des ordonnances royales parurent à ce sujet, et « les avocats mécontens s'en allèrent au greffe de la cour y remettre leurs chaperons, et protester de cesser leur caquet. De quoi les baguenaudiers et pédans firent de grands cancans, tout ainsi que si le royaume eût dû périr pour être purgé de ces chicaneurs (260). »

Les avocats résistèrent au roi, et Bassompierre s'écria : «.... Qu'on leur ordonne de reprendre leurs fonctions sous huit jours, aux conditions imposées par le parlement, et qu'à faute de ce faire, ils aient à s'en aller, avec un mousquet sur le col, servir en Hollande contre les ennemis de l'État... » Le roi rit de la saillie, et Monsieur de Rosny trouva qu'à l'aigreur de l'expression près, ce que disait Bassompierre n'était point dépourvu de raison.

Sans trop de dévotion, Henri IV était religieux. Se trouvant un jour à table avec quelques personnes qui s'émancipaient, il leur dit : « Soyons tant bons compa-

gnons que nous voudrons; mais il faut que l'honneur de Dieu marche devant partout, et quand il y va de son respect, il faut mettre bas toutes risées et gausseries (261). »

Lorsque Henri IV donnait un grand développement aux manufactures d'étoffes d'or, d'argent et de soie, il comprit que le luxe allait naître, et que l'agriculture y perdrait bon nombre de bras. Sully fit alors observer que les établissemens industriels ne doivent jamais occuper que la partie la moins nombreuse du peuple. Le ministre craignait avec raison que l'appât du gain ne peuplât trop les villes aux dépens des campagnes, et n'énervât insensiblement la nation : « Cette vie sédentaire, disait Sully, ne peut faire de bons soldats; la France n'est pas propre à telles babioles. »

Il voulait donc que l'impôt frappât le luxe. Henri IV objectait que l'on mécontenterait ainsi les grands seigneurs : « Ce sont, répondit Sully, les gens de justice, police, finance, écriture et bourgeoisie, qui ont introduit le luxe. Il n'y a qu'eux qui crieront. S'ils le font, il faudra les remettre à la vie de leurs ancêtres, qui, même chanceliers, premiers présidens, secrétaires d'affaires, et plus relevés financiers, n'avaient que de fort médiocres logis, des meubles très modestes, des habillemens fort simples, et ne traitaient leurs parens et amis que chacun n'apportât sa pièce sur table. — J'aimerais mieux, répliqua vivement Henri IV, combattre le roi d'Espagne en trois batailles rangées, que tous ces gens de justice, de finance et de ville, et surtout leurs femmes et filles que vous me jetteriez sur les bras. »

Les années 1607 et 1608 furent les plus heureuses de la vie de Henri IV (262). La France devenait forte et

riche. L'armée, l'agriculture, les colonies, les manufactures, grandissaient dans les mêmes proportions. Le pays se perçait de routes, le commerce prospérait, et nos ambassadeurs tenaient la balance entre Venise et Rome, tant la France était puissante.

Elle était devenue si robuste, cette France, bottée et cuirassée, comme disait Henri, que les Hollandais nous demandaient secours contre l'Espagnol ; les princes allemands s'appuyaient sur nous; les habitans de la Valteline, opprimés par le comte de Fuentes, réclamaient l'appui de la France, qui déjà aidait, défendait, protégeait, dirigeait l'Europe.

On ne comprend pas toujours en parcourant cette période historique, dans les livres du XVIIe siècle, et même en étudiant les œuvres particulières des hommes d'État, tels que Mornay, on ne comprend pas toujours, disons-nous, l'action de ce qui se nommait *assemblées* de la réforme.

« Ces assemblées des huguenots (263) étaient une des conséquences de l'édit de Nantes ; c'était un gouvernement représentatif accordé au parti le plus faible pour le mettre à couvert de l'oppression. Les huguenots, partagés en quinze provinces, entre lesquelles ils comptaient cinq cents églises, nommaient dans leurs assemblées de provinces des députés à l'assemblée générale, qui se réunissait tous les trois ans : celle-ci se composait de soixante-dix députés, savoir : trente gentilshommes, vingt pasteurs, seize anciens ou membres du tiers État, et quatre députés de La Rochelle. Ils étaient chargés de présenter un cahier contenant leurs plaintes sur les infractions faites à leur droit, et de désigner six person-

nages, entre lesquels le roi choisissait deux commissaires de la religion pour résider auprès de lui, pendant l'intervalle de trois ans qui s'écoulait d'une assemblée à l'autre. Henri IV avait permis cette organisation du parti, commencée pendant les guerres civiles, et rendue nécessaire par l'état de défiance où vivait une minorité si faible et en butte à tant de haines. Mais plus elle était étrangère aux institutions du reste du royaume, et plus elle excitait sa défiance. Lui, qui s'attachait à briser partout les résistances, ne pouvait voir sans ressentiment qu'il se formait un État dans son État. Il donna commission à Rosny d'insister pour qu'on ne reçût dans l'assemblée aucun député parmi les grands seigneurs, « Rohan, Bouillon, Lesdiguières, La Force, Châtillon, Duplessis Mornay, ou autre qui pût prendre assez d'ambition pour vouloir faire l'entremetteur entre le roi et ses sujets..... »

Des places de sûreté étaient aux mains des protestans. Mauvaises pour la plupart, ils n'avaient de refuge réel que dans Sédan, La Rochelle, Saumur, et deux ou trois encore. Le duc de Sully (264), dans l'intérêt royal, aida lui-même à la reddition de Sédan, et Mornay y prit une grande part aussi : il se fit violence, mais le vieil ami de Henri IV n'abandonna pas ses principes religieux en agrandissant le pouvoir royal.

LXXXII.

Conseils à la reine Marie de Médicis, 1606. — 1610.

Colignon, chancelier de Navarre, mourut au mois de septembre 1606. Le roi comprit la nécessité de mettre ordre aux affaires de son ancienne maison. Depuis son absence de la cour, Duplessis restait à-peu-près étranger à l'administration du domaine des Bourbons. Le roi Henri, dès qu'il apprit la mort de Colignon, écrivit à Mornay de le venir trouver, car lui seul pouvait diriger les affaires si difficiles de Navarre. Malgré son goût pour la retraite, Duplessis Mornay répondit à l'appel du roi, et se rendit à la cour de Fontainebleau. Le roi prévenu de l'arrivée de Mornay, lui fit préparer un logis dans le palais.

Le lendemain de son arrivée, Duplessis se promenait dans les jardins avec Sa Majesté; les courtisans suivaient à quelque distance. Le roi s'arrêta et dit à haute voix : « Vous voyez la paix que Dieu m'a donnée. Ce sont les fruits de vos bons conseils dont je jouis maintenant. Je le reconnais et ne suis point chiche de le témoigner partout. »

Et comme le roi ajoutait qu'il se ferait toujours le garant de l'administration de M. Duplessis, celui-ci profita de la circonstance pour louer M. Colignon que

l'on accusait à tort, puis il ajouta : « Et, sire, puisqu'il plaît à Dieu, j'ai de bons garans de mon administration, c'est qu'en trente ans que j'ai servi Votre Majesté je n'ai encore rien acquis, ni mis une seule ardoise en ma maison, plus soigneux de vos affaires que des miennes. — Je sais bien, dit le roi, que vous n'avez guère fait vos affaires en faisant les miennes. Je voudrais que chacun eût fait de même. Mais il reste encore du temps, et moi-même ferai vos affaires. »

Henri IV entretenait Mornay du gouvernement du royaume. La cour le traitait avec une considération extraordinaire; « tous les grands lui déféraient honneur, non selon la dignité que la nature du siècle lui avait laissée, mais selon les plus grandes que ses services lui avaient dû acquérir. Parce que, certes, chacun avouait qu'il était demeuré trop au-dessous de ses mérites. »

Lorsque la cour quitta Fontainebleau pour se rendre à Paris, Henri IV voulut amener Mornay avec lui. « Durant ce séjour, dit un témoin oculaire, M. Duplessis se trouvait tous les matins au lever du roi, et le suivait en ses jardins des Tuileries. Là faisait Sa Majesté ses affaires en se promenant. Il avait réduit son conseil ordinaire à trois personnes. MM. de Sully, Sillery, garde-des-sceaux, et Villeroy, secrétaire d'État, quoiqu'en grinçassent les dents les princes et les grands qui n'en osaient approcher. Il ne se passait toutefois jour, que le roi ne parlât des affaires publiques à M. Duplessis, à la vue de MM. de Sully, Sillery et Villeroy. Le roi prenait l'avis de M. Duplessis, et se concertait ensuite avec les autres. »

« Pour les après-dîners M. Duplessis les réservait aux

visites de ses amis, avec lesquels il renouvelait, ou à la sollicitation de diverses affaires de la religion. Mais est à noter, qu'en tout ce séjour, quoique ses amis l'y invitassent, il ne voulut jamais entrer en conseil privé ni d'État.... Mais bien était-il souvent ou appelé ou nommé par Sa Majesté pour affaires importantes. »

Au commencement de 1607, les négociations étant devenues délicates entre le roi d'Espagne et les Provinces-Unies, la France intervint. Il fut alors question de nommer Duplessis Mornay ambassadeur. Le roi le voulait, et les Provinces-Unies le demandaient instamment : la cour de Rome s'y opposa.

A la même époque, Duplessis fut choisi avec le président de Thou pour arbitres, entre mesdames d'Elbeuf, de la Trémouille, la maréchale de Fervaques, qui, au sujet de la succession de la maison de Laval, étaient en procès contre la princesse de Condé (de la maison de la Trémouille), M. le prince de Guéméné de Rohan, madame la princesse d'Orange, madame de Chatillon, la marquise de Mirebeau, M. le comte de la Roche-Guyon et autres. C'est au sujet de ce procès que le duc de Mayenne dit : « Remettons-nous tous à M. Duplessis Mornay; on peut lui confier son bien, sa vie et son honneur. »

Lorsque Mornay prit congé du roi, Henri lui exprima le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir se servir de lui comme il le voudrait, mais qu'il en savait la cause. Cette cause était la papauté offensée des écrits de Mornay. Le roi l'engagea à revenir souvent et à lui écrire.

Henri IV ayant présenté Mornay à la reine en se louant

de ses services, et la reine lui accordant une grande confiance, Duplessis profita d'une circonstance où Sa Majesté était seule pour lui dire : « Madame, tel accident, tel événement peut subitement arriver, que je ne vous dois point nommer, qui peut troubler en un instant toute la France..... Votre Majesté en tel instant se souvienne de donner ordre là où elle se trouvera, et de dépêcher partout pour réprimer les premières fureurs des séditieux, mutins ou gens qui les animent. Si nous sommes sages, trois semaines, nous le pouvons être trois mois et trois ans, et vous aurez loisir d'établir vos affaires ; mais Dieu m'accorde plutôt de mourir la veille. »

La reine remercia Mornay, l'entretint longuement, et ce fidèle serviteur ne lui cacha pas que ceux qui avaient armé Jacques Clément, « ne rabattaient rien de leurs vieilles maximes. »

Mornay revint à Saumur, le 14 juin 1607, et se mit au travail en écrivant l'*Histoire de la papauté*. Cet ouvrage ne lui coûta que neuf mois de travail.

Au printemps de 1608, il commenta les *Annales de Baronius*. Il se mit ensuite à écrire pour détruire les nouvelles doctrines d'Arminius, savant professeur de l'université de Leyde.

Mornay fit encore imprimer en ce temps-là trois méditations.

Le 30 octobre 1609, Duplessis Mornay envoya au roi l'avis suivant :

« Le 19 d'octobre j'eus avis, par un gentilhomme d'honneur, de chose qui s'était découverte à la Flèche, que j'estimai digne d'approfondir; et pour ce le 20, y

envoyai personne capable pour en reconnaître toutes les circonstances.

« A la Flèche, en la rue des Quatre-Vents, proche de l'hôtellerie qui a même nom, y a une maison appartenant à une veuve nommée Jeanne Huberson, qui loge des écoliers (265). Là était logé il y a quelques mois et est encore un nommé M. Médor, natif d'Avranches, qui avait sous lui quelques enfans de bonne maison.

« La nièce de ladite Jeanne Huberson, entrant en l'étude dudit Médor, trouva un livre épais d'un pied, doré de de tous côtés et fort curieusement relié, avec des rubans d'incarnat et bleu, lequel elle ouvrit par curiosité, et remarqua que ce livre était écrit environ jusqu'à la moitié, partie d'encre, partie de sang; qu'il contenait aussi plusieurs signatures, la plupart de sang, entre lesquelles elle reconnut, selon le peu de loisir qu'elle eut, le nom dudit Médor; d'un sieur Dunoyer, d'un sieur de Cros....

« La nièce de Jeanne Huberson fut fort étonnée, surtout de cette écriture de sang, et soudain voulut porter ce livre à sa tante pour le lui faire voir; mais, sortant de la chambre, rencontra ledit Médor, qui le lui arracha en colère, et lui demanda ce qu'elle en voulait faire; répond qu'elle le voulait seulement montrer à sa tante parce qu'il était si bien relié; et néanmoins lui demanda simplement pourquoi il y avait tant de signatures de sang, et entre autres la sienne. Lui répond qu'elle n'en avait que faire, et qu'on faisait seulement serment au pape pour lui demeurer bon et fidèle serviteur avec dévotion entière.... » (266).

Le livre mystérieux fut transporté hors de la maison

indiquée. Sully, par une déplorable erreur, fit visiter, d'après les indices qui lui furent donnés, les environs de la porte Saint-Germain à Paris, au lieu de la porte Saint-Germain de la Flèche.

Cet incident, qui fit quelque bruit, donna lieu à des poursuites, et l'on resta convaincu qu'il existait une association secrète contre la vie du roi.

Le roi disait à Sully (267) : « Tous les projets de mes ennemis ne peuvent être bâtis que sur certaines pronostications que l'on m'a averti avoir été faites de moi par plusieurs, que je ne devais point passer l'an 58 de mon âge. »

L'édit de Nantes était la consécration du plus beau principe que l'homme ait jamais défendu, la liberté de conscience. Mais la lutte n'était pas terminée.

A l'époque même dont nous parlons, au mois d'août 1609, Philippe III, roi d'Espagne, exterminait un million d'hommes au nom du catholicisme. Le clergé de Valence et de Tolède applaudissait (268) à ces crimes.

Ces Maures infortunés, bons cultivateurs, artistes habiles, ouvriers industrieux, citoyens probes et utiles, pouvaient devenir de bons soldats. Ils appelèrent Henri IV à leur aide, ne lui demandant que des armes et des chefs. De catholiques qu'ils étaient, ils offraient d'adopter la réforme : les malheureux ne voulaient que la vie!

Le cardinal de Richelieu, si implacable, si peu accessible aux sentimens, peint ainsi la politique de Philippe III, dans cette circonstance : « Le plus hardi et le plus barbare conseil dont l'histoire de tous les siècles précédens fasse mention. »

Henri IV eut le tort de ne pas donner asile à tous les Maures d'Espagne, et de ne pas leur abandonner les landes de Bordeaux. Cette politique eût été en même temps utile et hardie.

Le parti qui en Espagne commettait d'atroces cruautés, avait en France des ramifications. En 1609 et en 1610, les chaires des prédicateurs fulminaient d'audacieuses menaces. Le roi ayant accordé protection aux ducs de Brandebourg et de Neubourg, co-héritiers de la succession de Juilliers et Clèves, prépara une puissante armée, 32,000 hommes d'infanterie, 5,000 cavaliers, 33 pièces de canon (269).

Jamais projet de guerre n'avait été mieux combiné et préparé, jamais les maisons d'Autriche et d'Espagne n'avaient été menacées d'un aussi grand péril. En présence du public, du roi, de la reine, un prédicateur osa dire : « que cette guerre pour des hérétiques contre des catholiques était illicite ; que ce seraient autant de coups donnés dans le cœur de Jésus-Christ, partant, damnez ceux qui iraient ; et combien, ajoutait le parti de Rome, combien serait-il plus à propos de tourner ces armes contre les hérétiques du dedans, une poignée de gens aisés à exterminer si chacun voulait seulement balayer devant soi (270). »

Les sermons allaient droit à une Saint-Barthélemy ! Le roi Henri se préparait à partir pour se mettre à la tête de son armée. L'Espagne, cependant, se troublait peu de cette formidable levée de boucliers. On ne remarquait même pas les préparatifs de résistance. Ce fut alors que Duplessis Mornay, appelant M. de Licques en sa galerie, lui dit ces lumineuses paroles : « Voyez-vous que

par les dépêches que j'ai d'Italie et d'Espagne, nous ne voyons rien de prêt pour opposer; si ne faut-il point croire que les gens dorment. Ce sera grand merveille, s'ils ne se défont de la personne du roi, premier qu'il entre en son armée. »

De son côté Henri IV s'écriait avec tous les symptômes d'une agitation inquiète, et en frappant des mains : « Je mourrai en cette ville, et n'en sortirai jamais : ils me tueront, car je sais bien qu'ils n'ont d'autres remèdes à leurs dangers que ma mort (271). »

Partout on annonçait la mort prochaine d'Henri (272). Lui se contentait de dire : « Quand je n'y serai plus, on verra ce que je vaux (273). »

Le jeudi 13 mai 1610, la reine Marie de Médecis fut sacrée et couronnée solennellement à Saint-Denis par le cardinal de Joyeuse. Voyant la foule, Henri IV fit une profonde réflexion : « Ceci me fait souvenir du jour du jugement, et on serait bien étonné si le juge se présentait. » Malgré la répugnance que lui avait inspirée cette cérémonie, le roi fut gai pendant toute la journée. On le remarqua d'autant plus que depuis long-temps il était en proie à une sombre tristesse.

Le 14 mai 1610 Henri IV fut assassiné par Ravaillac.

LXXXIII.

Serment, 1610.

Il n'était encore qu'un brave compagnon, sans royaume, ne possédant que la cape et l'épée, lorsque Duplessis Mornay le vit et devint son ami.

On ne rencontrait alors autour d'Henri de Bourbon ni ducs, ni capitaines des gardes, ni courtisans, ni ministres, ni écrivains. On n'avait aucun intérêt à lui plaire, et pour deviner toute sa valeur, il fallait être habile homme. Mornay, grave et studieux, aima passionnément cette nature fougueuse, dissipée, mais riche et féconde.

Le jugement de Mornay sur Henri IV précéda les arrêts de la fortune, le sacre royal et la cordiale admiration de la postérité.

Il fit plus que deviner Henri IV, il lui montra la route, cette route si rarement suivie en morale et en politique, la ligne droite. Dans les premières luttes que Henri eut à soutenir, Mornay le seconda de la plume et de l'épée. Si un jour il s'éloigna, c'est que Henri était sur le trône et se pouvait passer de lui.

Mornay était l'ami des mauvais jours.

Aux jours heureux, il se bornait à faire aimer le roi. Il sut l'arrêter souvent aux pentes douces du pouvoir absolu ; il jeta sur les faiblesses de la cour, le large manteau des camps.

Le roi avait été assassiné le vendredi 14 mai à quatre heures du soir. Le samedi 15 vers neuf heures les lumières s'éteignaient dans la ville de Saumur lorsque un gentilhomme du Poitou, traversa à cheval les ponts et les rues, se dirigeant avec rapidité vers le château. Ce gentilhomme cria à la sentinelle : « J'ai besoin de parler incontinent à monseigneur le gouverneur. »

Quoique l'heure fût indue, Mornay qui avait quelques personnes dans son salon fit entrer le gentilhomme.

Celui-ci s'approchant du gouverneur, lui dit tout bas à l'oreille que le roi a été tué.

Mornay pâlit, mais parvient à dominer sa douleur. Il conduit le voyageur dans son cabinet, apprend tout de lui, écrit, lui remet ses lettres et fait seller deux chevaux.

Les visiteurs se retirent sans connaître la sinistre nouvelle. Duplessis ouvre un tiroir, et prend un papier sur lequel se lisent ces mots : *Ordre au besoin.*

Cet ordre était écrit dès long-temps. Mornay avait tout prévu. Les commandemens y sont distribués pour la sûreté du fort, de la ville et des faubourgs.

Mornay s'assied et ne cesse de dicter des dépêches jusqu'au matin. Les paroisses vont être prévenues jusqu'à quarante lieues à la ronde, et il prescrit surtout aux réformés la conduite que chacun d'eux doit tenir. Depuis onze heures, les messagers ne cessent de partir du château. On s'inquiète, mais le calme du maître impose l'ordre et le silence.

Le lendemain matin, Mornay réunit à l'Hôtel de Ville les magistrats et les principaux bourgeois de Saumur pour les engager à maintenir l'ordre ; il leur dit :

« Vous le savez tous déjà, que nous avons perdu notre roi et tel roi que plusieurs siècles auparavant n'en avaient point vu de pareil; mais les rois en France ne meurent point. Que chacun se retire en sa maison, assuré, autant qu'en cet esclandre il se peut, que le mal est trop grand pour empirer. »

Marie de Médicis fit appeler M. de Villarnould, gendre de Mornay et député général auprès de la cour de France, des Églises réformées du royaume; elle le chargea de partir pour Saumur, et de dire à M. Duplessis qu'elle se souviendrait de ses avis.

Le 14 mai 1610, Louis XIII avait écrit à Mornay :

Monsieur Duplessis,

« Aujourd'hui sur les quatre heures de l'après-dînée, le feu roi, mon très honoré sieur et père, à qui Dieu fasse paix, ayant été frappé d'un couteau au côté gauche par un malheureux assassin, il est peu de temps après décédé; de quoi je vous ai promptement voulu donner avis par la présente, et ordonner quant et quant de vous rendre en votre gouvernement, afin de pourvoir à ce que toutes choses soient maintenues et conservées en mon obéissance, ayant soin particulier d'y faire observer les édits de pacification. Attendant de vous écrire plus particulièrement sur cet accident...

« *Signé* Louis. »

Le lendemain 15 mai le roi écrivit encore à Mornay :

Monsieur Duplessis,

« Je vous ai donné avis du malheureux accident qui est arrivé. Maintenant je vous ferai savoir que le matin je suis allé en ma cour de parlement tenir mon lit de justice, où par l'avis des princes de mon sang et autres,

et des prélats, ducs, pairs et officiers de ma couronne et de mon dit parlement, après que mon procureur général a été ouï, et ce requérant, j'ai suivant l'arrêt qui fut donné dès hier ordonné que la reine, ma mère, sera déclarée dès à présent, régente de moi et de mon royaume, pour avoir soin de ma personne et nourriture et de l'administration des affaires de mondit royaume pendant mon bas âge...

« *Signé* Louis. »

Le même jour, 15 mai, la reine-mère et le comte de Soissons écrivirent à Mornay. Le secrétaire d'État M. de Seaus lui adressa aussi des recommandations. Le nouveau gouvernement n'ignorait pas que le parti de la réforme prendrait les ordres de Mornay. Il était le pape des huguenots.

Duplessis Mornay écrivit au roi :

« Sire, c'est un vieux serviteur qui ose écrire à Votre Majesté, sur une si douloureuse occasion. Le poids de cette couronne vous vient, par la volonté de Dieu, en vos jeunes années. Mais celui qui, dès votre naissance, vous la destinait saura la maintenir sur votre tête, par sa puissante main. Votre Majesté ne manquera pas d'une infinité de fidèles serviteurs qui courront à la vengeance d'un acte aussi horrible. Entre ceux-là, sire, ayant eu l'honneur de servir le feu roi d'immortelle mémoire en ses plus grandes adversités, je tâcherai de témoigner à Votre Majesté, sire, en celle-ci qui les surpasse toutes, que je ne me propose plus autre bonheur en ce monde que de mourir votre, etc.

« Du 18 mai 1610. »

Le même jour Duplessis Mornay adressa des let-

tres à la reine régente, à M. de Seaus, à M. de Thou.

Le lendemain 19, une grande assemblée eut lieu dans la ville de Saumur. Les magistrats, la garnison, la bourgeoisie étaient réunis. Les députations des campagnes du gouvernement de M. Duplessis avaient pris place.

Mornay parla ainsi :

« Messieurs, notre roi, le plus grand roi que la chrétienté ait eu depuis cinq cents ans, qui avait survécu à tant d'adversités, de périls, de siéges, de batailles, d'assassinats même attentés en sa personne, tombe sous les coups d'un misérable.

« .... Ils nous ont donc tué notre roi, et j'en vois vos yeux mouillés de larmes et vos cœurs désolés. Mais si ne faut-il pas perdre courage. Notre courage doit redoubler au contraire par la nécessité et notre juste douleur. Nous avons de la grâce de Dieu ce privilége en ce royaume que les rois n'y meurent point. Il nous en a laissé un en qui, dès ce bas âge, renaissent les vertus de son père. La reine, sa mère, princesse magnanime est déclarée régente. Tournons-nous donc vers eux, dès aujourd'hui, et faisons vœu d'obéissance et fidèle service. »

Et levant la main droite, Mornay d'une voix ferme s'écria :

« J'en fais serment devant mon Dieu, je vous en donne l'exemple, qu'on ne parle plus entre nous d'huguenots ni de papistes.... Si nous sommes Français, si nous aimons notre patrie, si nos familles, si nous-mêmes, ils doivent désormais être effacés de nos âmes. Il ne faut plus qu'une écharpe entre nous. Qui sera bon Français me sera citoyen, me sera frère. Je vous con-

jure donc, messieurs, de vous embrasser tous, de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Nous sommes petits, et notre ville peut être de considération; mais ayons l'ambition de donner à nos voisins le bon exemple de fidélité à nos rois, d'amour à notre patrie. »

Mornay fit alors lire et enregistrer les lettres officielles du roi, de la régente et des secrétaires d'État. MM. les sénéchal, avocat et procureur du roi prononcèrent ensuite des discours. Lorsque les magistrats eurent terminé, Duplessis reprit la parole :

« Eh bien, donc, messieurs, officiers et peuple, promettez-vous pas ici devant Dieu et sur le salut de vos âmes d'être et demeurer fidèles sujets et serviteurs de notre roi Louis, par la grâce de Dieu, treizième du nom, et de la reine, sa mère, déclarée régente; de vous comporter fraternellement les uns avec les autres.... »

Toute l'assemblée leva les mains, et cria : « *Oui*, et *vive le roi!* »

« Plein de confiance dans votre fidélité au roi, reprit Mornay, je vous jure aussi que je vous maintiendrai sous leur autorité sans exception ni acception. Et si vous avez eu quelque contentement de mon gouvernement jusques ici, je suis trop vieux pour changer. »

Faisant deux pas en avant, le vieillard se redressa, et donnant à sa voix un accent plus vigoureux encore, il s'écria :

« Mais aussi, s'il y avait quelqu'un si téméraire, soit en la ville, soit aux champs, qu'il ne s'abuse point sur ma douceur. Je suis doux, à la vérité, de mon naturel, mais je saurai être rude où il sera besoin et pour le service de mes maîtres surtout. Plus on voudra abuser de

la faiblesse du bas âge de notre roi, plus apporterai-je de raideur et de vertu pour le faire obéir. Et s'il se trouvait quelqu'un qui osât adhérer aux ennemis, soit intérieurs soit étrangers, qu'il sache bien que je tiendrai tellement la main à la justice que l'exemple que j'en ferai suffira pour arrêter les autres. »

Mornay avait soutenu avec intrépidité la royauté du dernier des Valois, même lorsqu'il servait dans les rangs du roi de Navarre; plus tard, il prit une part active et loyale à l'établissement du trône des Bourbons. Enfin, lorsqu'un affreux événement vient arracher à la France encore chancelante l'appui d'Henri IV, Mornay mit avec enthousiasme sa vieille expérience au service du royal enfant. Depuis François II jusqu'à Louis XIV, Mornay est l'un des défenseurs de la couronne de France.

Lui qui la veille de l'assassinat du roi se tenait à l'écart, parce que le roi était fort, le voilà qui se jette en avant lorsque le roi est faible.

Ce n'est pas l'ambition qui le pousse, car il ne va pas à la cour. Tous songent à lui à l'heure du danger, et dans sa retraite les lettres des chefs de l'État viennent le chercher. Le jeune Louis XIII, la régente Marie de Médicis, le duc de Bouillon, le ministre de Villeroy, le comte de Soissons, le duc de Sully, tous les protestans de France, l'interrogent avec anxiété et lui demandent appui.

Le roi lui écrit : « J'ai souvent ouï parler de vous au feu roi, et sais les services que vous lui avez rendus au plus fort de ses adversités. C'est ce qui me fait espérer que votre fidélité et affection ne me manqueront point..»

Les lettres de la régente se terminent par ces mots affectueux : « votre bonne amie, MARIE. »

Il maintient l'ordre par la fermeté de son caractère. Chaque jour il monte à cheval, l'épée au côté, et parcourt la province. La nuit il écrit, et compose cette fameuse *Remontrance à messieurs de la cour sur l'assassinatdu roi* (274). Il envoie des instructions admirables à son neveu Vancelas, ambassadeur en Espagne ; il explique à M. Asselineau la marche de la politique générale; le même jour, il dicte des correspondances en français, en latin et en grec.

Lorsque Louis XIII fait armer les bourgeois de Paris, il explique ses intentions et projets à Duplessis Mornay (275). Lorsque la nouvelle de la mort du roi parvient aux cours étrangères, tous les princes et princesses établissent une correspondance avec celui qui partout était considéré comme le meilleur ami d'Henri IV. Lorsque Sully voit son pouvoir s'affaiblir et la France chanceler, c'est à Mornay qu'il écrit. Sa lettre doit être rapportée.

« Du 2 novembre 1610.

« .... Il n'est pas besoin d'user de grands discours pour vous persuader combien peu de solidité et de certitude il y a maintenant aux résolutions de la cour et aux affaires du monde. Car en considérant seulement que le maniement et la conduite des affaires étant partis hors des mains du plus grand et expérimenté prince de la chrétienté, et qui seul avait accoutumé de résoudre, ordonner et commander absolument. D'ailleurs il savait connaître et entretenir les esprits, et prendre la parfaite intelligence de toutes les moindres particularités

d'importance. De là tombe le maniement des affaires dans les mains d'une multitude infinie, dont la plupart ont divers intérêts et diverses intentions, et qui plus est, n'ont eu jusqu'ici grande part au maniement des affaires importantes. Cela seul est suffisant pour faire tenir pour un miracle, l'ordre ancien s'il se gardait, et empêcher la confusion qui est parvenue à tel degré, que chaque jour apportant avec soi ses diversités et ses changemens, cela m'empêche de vous pouvoir rien écrire de certain pour le présent. Seulement je vous prierai de croire qu'il n'y a rien qui puisse altérer le service et l'amitié que je vous ai voués; car cela demeurera immuable, nonobstant toutes mutations, m'assurant aussi que vous m'aimerez toujours. »

La reine Marie de Médicis fit demander à Duplessis Mornay quelles grâces ou faveurs il pouvait désirer. La réponse de Mornay fut simple : « Il ne sera pas dit que j'ai profité du malheur commun, importuné le deuil de la reine, ni affligé la minorité du roi. Je laisse à la reine à juger si je mérite quelque chose, s'il lui plaît me faire donner ce qui m'est dès long-temps dû. Mais en cette calamité, je ne demande rien, et suis reconnaissant comme si la reine me donnait. »

Vers la fin de 1610, Duplessis publia en français deux volumes de *Méditations*. Il fit aussi imprimer un Traité du carême et un autre du baptême. Deux éditions du *Mystère d'iniquité* parurent en même temps. L'édition latine fut dédiée au roi de France, la française au roi d'Angleterre.

Ces publications eurent un immense retentissement en Europe. La cour de Rome s'en émut.

L'assemblée générale des églises réformées fut transportée de Chatellerault à Saumur en 1611.

« C'était le gouvernement de Duplessis Mornay. Henri IV le lui avait donné le jour où il s'était réconcilié avec Henri III, et jamais dès-lors il n'avait plus rien fait pour ce vieux serviteur, le plus habile, le plus zélé et le plus vertueux de ceux auxquels il devait sa grandeur. Malgré la jalousie de Henri IV, Mornay était demeuré dévoué à l'autorité royale : il s'attachait à calmer les ressentimens et les défiances des réformés, à contenir leur présomption, à obtenir d'eux de la déférence pour la reine Mais en même temps il disait que, lorsque le prince était mineur, il fallait qu'ils se rendissent majeurs (276). Le duc de Bouillon avait recherché la présidence de l'assemblée, ce fut Mornay qui fut élu. Sur 160 membres, Bouillon n'obtint que 10 suffrages (277). »

Mornay présida les Sully, les Bouillon, les Rohan, les Soubise (278).

« L'assemblée, dirigée par Mornay, était, dit l'historien Sismondi, une vraie affaire nationale ; elle accoutumait les Français à réclamer leurs droits, à s'appuyer sur des formes représentatives, à agir de concert dans les parties les plus éloignées du royaume. Richelieu, alors évêque de Luçon, et âgé de 27 ans, qui dans ses mémoires développe déjà son futur caractère, en jugeait bien ainsi. »

LXXXIV.

Philosophie. — Lettres. — Situation de la France, 1612. — 1613. — 1614.

Cependant, depuis la mort d'Henri IV, toutes les pensions de Mornay lui avaient été retirées. Lorsque ses amis l'exhortaient à les redemander, il répondait : « Je ne veux ni ne puis présumer qu'elles me soient ôtées pour toujours, les ayant bien méritées par mes années passées et non moins par les présentes. Au reste, un ours vit six mois dans sa caverne à lécher ses pattes, et n'est jamais plus gras qu'alors. »

Au mois de juillet 1612, M. le comte de Hanau pria Duplessis Mornay, de la part du gouvernement anglais, de lui envoyer son avis sur les mariages de diverses religions, parce qu'on en proposait de tels au roi d'Angleterre pour le prince de Galles. M. de Hanau étant mort, le travail de Mornay fut adressé à M. de Bongars, ambassadeur en Allemagne.

Au commencement du mois de janvier 1613, la reine rendit à Mornay ses pensions. Dans sa lettre de remercîment, Duplessis dit à Marie de Médicis : « .... Vous n'aurez jamais pauvre sujet qui plus souhaite de repos, d'autorité et de prospérité à Vos Majestés, ni qui plus fidèlement y contribue de son sang et de sa vie... »

L'année 1613 fut entièrement employée par Mornay en travaux de cabinet. A Paris l'autorité royale dépérissait entre les mains de Marie de Médicis, livrée aux cabales des femmes, aux intrigues des courtisans.

Le 6 novembre 1613, Condé, qui quittait la cour, vint à Saumur s'entretenir avec Duplessis Mornay. Condé se plaignait du mauvais gouvernement de l'État livré à gens de peu, qui dominaient les princes du sang et les principaux officiers du royaume. Condé parlait au nom de MM. les ducs de Nevers, de Longueville, de Mayenne, de Vendôme, de Retz, de Bouillon, prince de Tingri et autres.

Villeroy, homme expérimenté, blanchi sous quatre rois dans le ministère, et témoin des fautes de Henri III, qui s'était perdu pour n'avoir pas attaqué la Ligue avant qu'elle fût puissante, conseillait à la régente de tomber brusquement sur les confédérés. Mais la reine savait que tout le monde l'abandonnait et courait se joindre aux princes (279).

Duplessis Mornay voyait le mal, mais n'aimant que la résistance légale, il ne cessait d'écrire à la régente et au parti des princes.

On trouve dans la correspondance de Mornay une lettre du 19 avril ainsi conçue :

« Madame, selon le commandement qu'il a plu à Votre Majesté me faire, je m'enhardis quelquefois de donner avis de ce que j'estime concerner le service du roi et le vôtre; et si je n'y rencontre pas toujours la prudence requise, au moins ne m'égarai-je jamais des termes de fidélité et bonne conscience, ce que je supplie très humblement Votre Majesté de croire. Outre les obli-

gations naturelles et précédentes, madame, j'en reçois et ressens encore une toute fraîche, en ce que Votre Majesté, en ma considération, a daigné ces jours prévenir mes gendres de ses grâces et faveurs, lesquelles seront suivies de leurs fidèles services. Outre la recommandation de leurs pères, bien connus du feu roi par leurs mérites, Votre Majesté ne jugera pas les fils indignes de servir le roi. »

Avant de commencer la guerre, avant d'élever un étendard vis-à-vis l'étendard royal, Condé et les princes consultèrent Mornay.

Le 8 mars 1614, M. des Marais se rendit à Saumur de la part de Condé.

Mornay répondit par écrit :

« Depuis que je suis aux affaires, j'ai vu remuer le bien public par de grands princes qui n'avaient pour but que leur intérêt particulier. Toutefois, je veux croire que M. le prince de Condé est porté d'une droite et sincère intention en ce dessein. Mais il ne suffit, en affaires de gouvernement, que l'intention soit bonne; il la faut conduire par bons et légitimes moyens à une bonne et salutaire fin. Nul n'ignore les désordres de ce royaume, plus grands encore que ne les exprime M. le prince. Mais il est de la prudence de n'y employer pas des remèdes pires que les maux, entre lesquels rien n'est plus pernicieux que la guerre. La haine et la crainte de la guerre, rendraient à M. le prince toutes les villes contraires. Les meilleures villes sont parfois intéressées à la tolérance de plusieurs abus que M. le prince veut corriger. On trompe M. le prince, en lui faisant espérer que les réformés prendront son parti. Nonobstant quelques griefs faits aux protes-

tans, les corps et communautés demeureront en paix, tant que les édits seront maintenus. Quant aux étrangers, ils savent que la France est le seul contrepoids à la grandeur et pesanteur de l'Espagne. Si ce contrepoids vient à être troublé par la guerre civile dans notre royaume, l'Europe entière en souffrira. Je supplie très humblement M. le prince de Condé de prendre en bonne part mes avis (280). »

Le conseil de Mornay fut vivement combattu par Rohan. Duplessis dit alors : « M. de Rohan pense fomenter ce trouble, et il l'éteindra, parce que la reine se rendra plus facile au contentement de monseigneur le prince, et M. de Bouillon, jaloux de M. de Rohan, le portera à la paix. »

Les choses arrivèrent comme l'avait prédit Mornay, et le traité de Sainte-Menehould se signa le 15 mai 1614.

Le 25 du même mois, M. de Loumeau, intendant de Condé, vint à Saumur apporter à Mornay une lettre du prince ainsi conçue :

« J'ai suivi vos avis, terminant les choses par cet accord, et dès que je serai à Amboise je prendrai occasion de vous venir voir pour conférer avec vous des moyens de faire réussir les États à quelque bonne fin, pour que je n'aie pas travaillé en vain. »

Pendant ces troubles, les provinces couraient aux armes. Seule, la ville de Saumur restait sans gardes. On en blâma Duplessis, qui répondit :

« Mes gardes sont à 30 lieues à la ronde; le dévoûment des gens de mon gouvernement m'avertira de ce qui me peut nuire; et si quelqu'un hasardait une entreprise, je le ferais attaquer sans cérémonie de quelque

qualité qu'il fût, afin que d'autres y prissent exemple. »

Madame la duchesse de Longueville, quoiqu'elle eût son fils avec M. le prince, vint se mettre en sûreté dans le gouvernement de monseigneur Duplessis. Elle fit transporter dans le logis particulier de Mornay tout ce qu'elle possédait de plus précieux, ses bijoux, son or, ses papiers de famille, et le rendit dépositaire de sa fortune, de son honneur et de sa vie.

Le parti huguenot était mieux organisé que les autres. Ses assemblées générales, ses continuelles discussions de principes, avaient habitué les chefs de ce parti à la discipline, à la délibération publique, à l'opposition légale enfin. Les chefs n'étaient plus jeunes : Lesdiguières avait soixante-neuf ans, Bouillon cinquante-sept, Sully cinquante-deux seulement, Mornay soixante-trois ; ces hommes, qui voyaient à merveille la lassitude des partis, signèrent le 16 août 1612 un acte d'union, qui devait perpétuer le parti protestant (281).

Le jeune Rohan était pour les mesures énergiques et songeait à remplacer Coligny. « Mais, dit un historien (282), Duplessis Mornay connaissait mieux la détresse à laquelle les huguenots avaient été réduits dans les dernières années de guerre civile. Né le 5 novembre 1549, Mornay avait vu et leur grandeur et leur déclin; il s'attachait donc à modérer Rohan et Soubise (283) ; il recommandait les voies conciliatrices et la soumission en tout ce qui ne compromettait pas la conscience ; il joignait à ces conseils de prudence un attachement sincère à la personne du roi, fils de Henri IV. »

Le 20 juin 1614 le prince de Condé vient à Saumur consulter Mornay sur la politique qu'il devait suivre. Du-

plessis lui dit : « J'eusse fort désiré que vous eussiez procuré la réformation de l'État sans vous éloigner de la cour, parce que cette scission a quelque semblance de trouble... Il ne faut pas douter que la reine elle-même ne désire la réformation, ne fût-ce que pour se décharger sans envie des pensions et charges immenses que l'État ne peut plus supporter. Les bonnes villes du royaume, les communautés de ceux de la religion, les alliés ne contribueront point à une guerre. Il faut donc n'avoir pour but que la paix, sans laquelle toute réformation est impossible ; car les réformes ne se font jamais en temps de troubles. Quand on veut réformer, il faut considérer l'État du royaume. Le nôtre n'est point capable de tous remèdes, tant est délicate sa complexion. Au contraire, il est obligé pour sa propre santé de supporter quelque mal ; afin de ne point tomber en plus grands désordres, il faut tolérer quelques désordres.

« Je crois donc qu'au lieu de penser à guerroyer, il faut concerter avec les plus sages, non des abus qui sont mais de ceux qui se peuvent corriger. Notre royaume est comme un vieux manteau frippé et refrippé, sur lequel la brosse ne peut passer rudement sans en emporter la pièce. Il est indispensable que ceux qui veulent le bien, la réforme politique et financière donnent à la reine quelque confiance sur leurs bonnes intentions. Le mieux sera meilleur s'il vient avec les bonnes grâces de la reine. Faites de commune main, les réformes seront plus sincères et plus durables. Il ne faut pas en semblable occurrence tirer d'un côté en lâchant de l'autre ; il ne faut pas que chacun se tienne sur ses gardes, en méfiance de ce qui n'est pas son parti. L'union avec la reine vous

donnera part utile aux affaires publiques. Sa Majesté ne refusera pas de reconnaître la différence des enfans de la maison, aux serviteurs qui deviennent d'autant plus exigeans, que le maître a plus besoin d'être aidé. »

Le lendemain de cette conversation, Condé fit rédiger par Mornay un projet de réforme. Mornay lui-même, avec l'assentiment du prince écrivit à la reine : « Ainsi partit M. le prince de Saumur, dans le carrosse de M. Duplessis pour aller aboucher M. de Rohan à la Roche des Aubiers distant neuf lieues de Saumur, l'assurant qu'il le porterait à desseins paisibles. »

Les bons conseils de Mornay n'eurent pas tout le résultat que l'on en devait attendre; une circonstance fortuite, l'insulte faite à M. de Latrie, jeta Condé vers Poitiers.

Le reste appartient à l'histoire générale du royaume. Qu'il nous suffise de rappeler en peu de mots la situation de la France à l'époque où Mornay conseille les réformes financières, administratives et politiques.

Le roi Louis XIII allait atteindre sa quatorzième année, époque de la majorité. Le beau trésor d'Henri IV n'était plus. Le luxe et l'avidité des grands l'avaient épuisé. Les profusions de Marie de Médicis inspirées par le besoin d'éviter la guerre civile répandaient une affreuse corruption. Ce bien-être matériel des seigneurs ou pour mieux dire leur orgueilleuse magnificence avait amolli tous les cœurs, désarmé tous les bras. Ce n'était pas l'amour de l'ordre, mais le goût du repos, la peur des privations qui empêchaient la noblesse de guerroyer. Tout ce qui exige force, énergie, courage dépérissait en même temps : le sentiment national chez le peuple, le

sentiment militaire chez les grands, et le sentiment du pouvoir chez la régente. La royauté d'Henri IV n'était qu'un souvenir. Marie était faible, les grands audacieux, le gouvernement irrésolu. Nul ne savait commander, nul ne savait obéir. Un mépris réciproque allait du gouvernement à la nation, de la nation au gouvernement. La licence de la presse était à son comble, et servait à répandre la calomnie, la déconsidération (284).

On dansait à la cour, on chansonnait à la ville. Les princes fuyaient la régente (285) et levaient l'étendard de la révolte. On demandait les États généraux (286), on prenait l'argent de toutes mains (287), et sous prétexte de réforme, chacun voulait augmenter sa fortune et son pouvoir.

Duplessis Mornay était presque seul de bonne foi; si on l'eût écouté, la politique de Richelieu ne fût pas devenue une nécessité.

LXXXV.

Sur les armes de la maison de Mornay.

Il s'éleva au mois de mai 1613 une difficulté entre M. de Villarceaux et M. de Buhi au sujet des armes de la maison de Mornay. On lit dans une lettre de M. de Buhi à Duplessis :

« ..... Aussi vous donnerai-je avis que nous sommes prêts à plaider M. de Villarceaux et moi touchant

la différence que je désirerais qu'il mette à ses armes. Il dit ne savoir qui est l'aîné, et prétend que les armes de Mornay étaient un lion noir sans ongles et sans couronne, et qu'il croit que les armes que je portais étaient celles de mesdemoiselles de Longueville et qu'ils étaient mes aînés; je les ai été trouver et m'ont dit qu'ils étaient assurés que j'étais l'aîné, et pour eux, ils m'annonceraient pour cela, et même j'ai appris qu'autrefois, mes prédécesseurs avaient été par ceux de la maison de Touteville inquiétés touchant les armes, qui ne désiraient que les portassions pleines; mais qu'en avions eu un arrêt contre eux, par lequel nous porterions les armes pleines, nos armes étant plus anciennes que les leurs..... »

Duplessis Mornay répondit à son neveu de Buhi, le 27 mai 1613.

«..... Si M. de Villarceaux révoque en doute votre aînesse, il se fera plus de tort qu'à vous. J'ai mis en main à ma nièce un titre qui la décide, qui est passé il y a près de sept vingt ans, entre Charles de Mornay et Jehan, son fils aîné, ainsi qualifié, et ce pour avantager ses puînés qui y sont dénommés. Si vous envoyez au greffe d'Évreux, ou de Passy, ou chez les notaires de ces lieux-là, faisant voir les liasses de pareille date, vous y en pourrez recouvrer davantage, parce que de ce temps-là Charles de Mornay faisait sa demeure plus ordinaire à Vaux, baronnie à lui appartenante sur la rivière d'Euvre. Si aussi ils confessent d'être puînés, ils ne peuvent refuser la différence, et la table de marbre la leur saura ordonner telle qu'il conviendra, selon qu'ils seront plus ou moins éloignés de la souche de l'aîné; car quant à ce qu'ils disent que vous portez les armes d'Estou-

teville et non de Mornay, en ce que votre lion est onglé et couronné d'or, qui dut être morné, c'est aux puînés à prendre les armes de leurs aînés, et non au contraire, et ne se trouvera point que Charles duquel eux et nous sommes descendus, les ait portées autres; ce que je pense que vous pouvez encore faire voir à Vaux, Villiers-le-Châtel en Vexin, à Achères près d'Orléans et ailleurs. Ma nièce m'a dit qu'elle est en bonne grâce de de madame de Longueville; elle vous pourrait obliger de faire retrouver en son trésor de Trie une descendance des Mornay, que feu mon oncle grand doyen de Beauvais, avait prêtée à feu dame Adrienne d'Estouteville... »

LXXXVI.

Le roi et la reine chez Mornay, 1614.

La correspondance de l'année 1613, conservée dans les papiers de Duplessis, prouve combien étaient grandes l'estime et la confiance dont il jouissait. On trouve là des lettres de Rohan, de la Trémouille, de Sully, de la maréchale de Fervaques, du président Jeannin, du maréchal de Bouillon, de messieurs de la ville de La Rochelle, de messieurs de la ville de Nîmes, de madame de Rohan, de M. de Villeroy, ministre d'État; de la régente Marie de Médicis, de messieurs de la ville de Berne, du marquis de Brandebourg, de M. de Chatillon, etc.

Voici le court passage d'une lettre de Sully à Mornay :

« ... Pour mon particulier, il n'y a rien que je désire si passionnément que votre amitié pour laquelle conserver je n'épargnerai jamais de ma vie, ni chose qui en dépende, et ne tiendra qu'à vous, si nous ne vivons comme frères ; le temps, la raison, le voisinage de nos charges nous y convient... »

Lorsque les princes quittent la cour, la reine écrit une longue lettre à Mornay pour l'en prévenir. De son côté le prince de Condé écrit aussi à Mornay, comme si ce noble caractère devait être l'arbitre indispensable. Les lettres de la reine ont trop d'étendue pour prendre place dans ce livre, mais nous ne pouvons résister au désir de donner celle du prince, qui prouve combien, à toutes les époques, les oppositions particulières invoquent l'intérêt public.

Lettre de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Duplessis Mornay.

« 21 février 1614.

« ... J'envoie ce porteur exprès vous faire part de ce qui se passe, et des justes raisons qui nous ont mu de nous plaindre du mauvais gouvernement des affaires. J'espère que, connaissant la faction espagnole prévaloir à la cour, et les armes se prendre, que cela donne tout sujet d'alarme que l'on veut opprimer la maison royale, et particulièrement ceux de la religion dont vous êtes des premiers et plus considérables. Aidez-moi donc à faire connaître l'intérêt commun que ceux de la religion ont à ce bel armement. Et en particulier, aidez-nous

de votre assistance, c'est le service du roi, le but de tous les grands, l'avénement de vos affaires; ne souffrez oppression, et croyez que nous sommes en état, que désirant la paix, et par très humbles remontrances voulant pourvoir aux désordres, néanmoins nous ne craignons la guerre. HENRI DE BOURBON. »

Malgré sa faiblesse, mais encouragée par Villeroy, la reine se décida à combattre les princes. Le 5 juillet 1614 elle se mit en route avec le jeune roi qui traversait toutes les villes à cheval. « Les peuples, qui virent le royal enfant en pleine santé (tandis qu'on le disait malade), en eurent une joie inexprimable et reprirent confiance dans le gouvernement (288). La reine écrivit à Mornay le jour même de son départ. A Orléans elle lui écrivit de nouveau, lui dépêchant en outre M. de la Chesnay. Marie disait à Mornay que son armée ne passerait pas la Loire, mais irait en Bretagne combattre M. de Vendôme. La régente ajoutait que ce voyage était étranger à une alliance entre les maisons de France et d'Espagne, et que *si ces choses n'étaient pas vraies, elle le dispensait de jamais croire chose qu'elle lui dît ou écrivît.*

Arrivée à Tours, la reine et le jeune Louis XIII exprimèrent le désir de voir Duplessis Mornay. Il se rendit à la cour, et fut accueilli par Leurs Majestés et par tous avec une rare distinction. Quelques courtisans mal intentionnés répandirent le bruit que le roi et la régente allaient à Angers, mais que pour éviter Saumur, le cortége passerait par Baugé. « Je ne le crois point, madame, dit Mornay à la reine, et si cela a été proposé, je le prends au point d'honneur, et le tiens à injure. Saumur m'a été mis en main pour avoir traité la paix entre deux rois; il a

servi de planche au feu roi pour passer à la couronne;il ne sera jamais en achoppement au service de Vos Majestés.»

La reine, pour donner à Mornay un témoignage d'estime, de confiance et d'honneur, promit d'aller à Saumur avec le roi.

Pendant une semaine qu'il resta à la cour, Duplessis Mornay ne cessa d'avoir avec la reine et les ministres des conférences intimes, longues, et qui contribuèrent à arrêter dans son germe la guerre civile prête à éclater. Si la couronne dut beaucoup à Mornay, la maison de Condé ne lui dut pas moins.

Le mercredi, 6 août 1614, le roi, la reine et toute la cour arrivèrent inopinément à Saumur.

Mornay, averti quelques heures d'avance seulement, alla au-devant de Leurs Majestés, à cheval, à la tête de cent gentilshommes.

Le 7, dans la matinée, M. le chancelier, M. de Villeroy, le président Jeannin, et les principaux du conseil d'État, vinrent rendre visite à Mornay dans le château. Après avoir admiré l'aspect de la place et le magnifique coup-d'œil qu'offrent les côteaux de la Loire, les ministres firent à Mornay cet honneur de tenir un conseil dan son cabinet.

Après le dîner de Leurs Majestés, vers quatre heures du soir, Louis XIII monta au château de Saumur. Mornay, l'épée à la main, présenta sur la contrescarpe sa garnison en bataille, disant au roi : « Ce sont, sire, les gens de guerre qu'il plaît à Votre Majesté entretenir en cette place ; partie vieux soldats qui ont servi le feu roi en ses guerres, partie jeunes qui égaleront les vieux en votre service ; mais là où Votre Majesté est, nous n'avons

besoin d'autre sûreté ni garde, que votre clémence; et pour ce : — compagnons, battez aux champs et vous retirez. »

Mais comme ils s'en allaient, le roi voulut qu'ils demeurassent, afin que la reine les vît.

Le roi entra donc au château avec ses gardes, sa cour et toutes sortes de gens, tellement qu'il s'y trouva, dit une chronique saumuroise, plus de dix mille personnes.

A six heures la reine arriva aussi au château. Marie, qui ne marchait jamais que dans les circonstances extraordinaires, se promena long-temps autour de la place. Avec un accent italien, fin, interrogateur, Marie de Médicis dit à Mornay : « A quelle heure se ferment les portes de la forteresse? » — « Elles ne se fermeront ni nuit, ni jour, dit Mornay, tant que Leurs Majestés seront à Saumur. »

Ce qui fut fait. La cour en fut flattée, et la noblesse trouva cette conduite loyale, chevaleresque. Le peuple y vit un grand courage.

Le 8 août Leurs Majestés montèrent dans le carrosse de Monseigneur Duplessis, qui accompagna le roi et la reine aux bateaux préparés sur la Loire et qui amenaient la cour à Nantes.

Marie de Médicis, si peu prodigue de paroles, dit à Mornay : « Je vous remercie. En aucun lieu nous n'avons été mieux reçus. Le roi et moi nous en souviendrons. » Mornay ayant demandé des ordres, la régente reprit : « Vous ne pouvez en prendre de meilleurs que de votre prudence, fidélité et affection. »

Louis XIII, né le 27 septembre 1601, atteignait sa majorité. Lorsqu'elle fut déclarée, Mornay écrivit au roi :

« Sire, la France fit des feux de joie à la naissance de Votre Majesté, elle n'en doit pas moins à votre majorité, sous laquelle vos bons sujets se promettent de voir renaître ce royaume, reprendre nouvelle vigueur et recouvrer sa splendeur ancienne. C'est pourquoi, sire, 'ose témoigner à Votre Majesté le ressentiment plus particulier que j'en ai, lequel je me promets qu'elle ne pourra que prendre de bonne part de celui qui a eu l'honneur d'avoir suivi et servi tous les âges de ce grand roi d'immortelle mémoire; et maintenant a encore ce bonheur que sa déclinaison se rencontre avec la fleur de Votre Majesté. Mais, déclinaison, sire, qui ne peut décliner, en ce qui est de la fidélité due à votre service. Pour un si sacré devoir, je reprends chaque jour nouvelle force. Que Dieu accorde à Votre Majesté, sire, de posséder longuement votre sceptre en paix, votre épée en victoire, l'un et l'autre en justice; veuille prospérer ce puissant État en vos mains, en soulagement à vos peuples, en protection à vos alliés, en terreur à vos ennemis, en contre-poids pour la chrétienté, en asile contre l'infidélité, à l'exaltation solennelle de son nom, à la louange perpétuelle du vôtre. C'est, sire, le vœu très ardent que le Tout-Puissant daigne exaucer. »

L'année 1615 fut remplie de débats politiques auxquels se mêlèrent quelques débats religieux. Mornay ne prit aux affaires qu'une part indirecte : il écrivit beaucoup, mais toujours dans un but de conciliation. Le roi d'Angleterre qui commençait à craindre les schismes dans le sein des Églises réformées résolut de préparer tous les princes et États détachés de la cour de Rome à une union basée sur des formules positives et bien arrêtées.

Mornay fut chargé de cet immense travail. « M. Duplessis dressa une confession de foi en laquelle les points de doctrine furent expliqués en termes clairs, significatifs, et puisés en tant que faire se pouvait de l'Écriture sainte, afin de pouvoir être acceptée d'un chacun. » Le roi d'Angleterre écrivit le 13 juin 1615 à Duplessis Mornay pour le féliciter et l'encourager. Une magnifique position lui fut offerte dans la Grande-Bretagne, mais le vieil ami de Henri IV ne voulut pas quitter la France.

Lorsque le tiers État proposa la loi fondamentale pour affermir l'indépendance de la couronne, le cardinal du Perron prononça, le 2 janvier, un discours pour menacer la France d'un schisme en raison de cette loi. La harangue du cardinal faisait allusion à quelques doctrines qu'il supposait venir de Saumur. Le 16 janvier Mornay écrivit au roi et à la reine une lettre fort belle qui lui valut l'honneur d'une royale réponse.

Par suite de la crue des eaux de la rivière de Vienne la Loire déborda le 16 mars 1615, emporta le pont en pierre de Saumur, envahit la ville, les faubourgs et détruisit tout. Sans le courage et le dévoûment de la garnison à la tête de laquelle se plaçait nuit et jour Duplessis Mornay, c'en était fait de la ville de Saumur.

On vit au milieu des flots, ce guerrier, ce savant, ce homme de soixante-six ans, sauver les femmes et les enfans, diriger les travailleurs, et cent fois exposer sa vie pour préserver les biens du pauvre.

Et puis, lorsque tous croyaient le mal irréparable, lorsque déjà les habitans de Saumur allaient abandonner les ruines de leur ville, Mornay écrivit au roi, à la reine,

aux ministres; il obtint une forte somme, d'abord 20,000 livres par an, et 5 sous par pipe de vin pour relever les maisons de la ville.

Aussi deux siècles après, un écrivain (289) disait que Saumur devait une statue à Mornay.

Dans le mois de mai, M. de la Trémouille, duc de Thouars, jeune seigneur de grande espérance vint rendre visite à Duplessis Mornay. Le duc arrivait d'Allemagne, Hongrie, Bohème, Italie, Suisse et autres pays étrangers où les lettres de Mornay lui avaient valu un accueil distingué. A peine le jeune la Trémouille était-il à Saumur qu'un différend très grave soulevé par la question des préséances aux États de Bretagne se réveilla entre le duc, héritier de la maison de Laval et M. de Rohan. Peu s'en fallut que toutes les provinces voisines ne prissent fait et cause pour les deux seigneurs. La cour s'en émut. La reine fut pour M. de Rohan. Duplessis Mornay, allié des deux illustres maisons, ami de madame de Rohan et de madame de la Trémouille se trouva grandement embarrassé. Il proposa ceci : M. de la Trémouille et M. de Rohan s'abstiendraient alternativement d'aller aux Etats ; l'un d'eux paraîtrait seulement chaque fois. L'assemblée de Grenoble écrivit à Mornay au mois de juillet pour le remercier d'avoir arrêté dans son principe une querelle qui pouvait embraser la France.

Pendant les mois de juillet et d'août 1615, le roi et le prince de Condé tout-à-fait en guerre, écrivirent souvent à Mornay, dont les conseils furent bien utiles à la France. Le manifeste de Condé, les remontrances de l'assemblée de Grenoble « furent des imprudences qui causèrent une vive douleur et une profonde inquiétude aux an-

ciens chefs du parti, et surtout au sage Duplessis Mornay (290). »

On a beaucoup reproché à la cour de s'être éloignée de Paris, dans un moment où Condé pouvait s'emparer de la capitale et en fermer les portes au roi. On a dit que le parti protestant secondait les insurgés. Or, voici la lettre de Mornay à Louis XIII qui allait partir : « Le voyage que Votre Majesté se propose en Guienne est hors de saison, si l'on considère en quel état vous laissez votre bonne ville de Paris, et quelles affaires demeurent derrière Votre Majesté, laissant le centre de votre État pour aller aux extrémités. Il y a danger de ne retrouver pas les choses en même assiette. En tous cas, il ne peut être trouvé étrange que qui a le feu en sa maison s'excuse d'aller aux noces. » Mornay écrivit dans le même sens, à la reine et aux ministres. Cette dernière lettre est du 8 août. Le roi ne lui répondit que d'Étampes le 18, et lui dit : « Qu'il prenait en bonne part ses raisons et les avait fait peser en son conseil, mais qu'il s'en était trouvé de plus fortes contraires : sa foi, parole et promesse qui y étaient engagées. »

Effrayé des dangers que courait le jeune roi, Mornay, non content d'écrire, se rendit à Tours auprès de Leurs Majestés auxquelles il tint le langage franc et loyal qu'il tenait jadis à Henri IV.

LXXXVII.

Courage et loyauté, 1615, 1616.

Le roi et la reine-mère se dirigeaient vers Bordeaux. La cour traversait lentement la France, accompagnée d'une armée amie, et suivie d'une armée ennemie. Pendant la dernière moitié de l'année 1615, les habitans des provinces virent la pompe des fêtes et l'appareil de la guerre. Les courtisans gais, incrédules, ambitieux entouraient le jeune roi. Autour d'eux se rangeait l'armée royale, commandée par Bois-Dauphin. Le duc de Bouillon, à la tête de l'armée des mécontens, suivait sans attaquer. Bois-Dauphin, pas plus que Bouillon, ne songeait à la bataille, et le peuple n'était ni étonné ni effrayé de ces démonstrations guerrières, qui faisaient sourire de pitié les vieux arquebusiers d'Arques et d'Ivry.

Les deux partis n'avaient plus la chaleur des passions. L'un voulait conserver, l'autre voulait prendre. Il ne s'agissait pas d'usurpation de trône, mais de faveurs, de richesses. On procédait non par la guerre, mais par les troubles.

Le parlement, qui inclinait pour les mécontens, enregistrait cependant l'édit par lequel Condé et ses adhérens étaient déclarés criminels de lèse-majesté.

Ce fut sous de tels auspices que se fit le mariage du

roi Louis XIII. Anne d'Autriche, son épouse, était âgée de quinze ans, le roi était du même âge à cinq jours près

Quelle était la conduite de Mornay?

Pendant les marches de l'armée du Prince et de celle de Bois-Dauphin, la première traversa la Loire, le 26 octobre, au gué de Bonny. C'était une sorte de victoire. Aussi Condé se posa-t-il dès ce jour comme le maître de Paris. M. de Fiebrun, intendant des finances du prince, fut envoyé auprès de Mornay, avec de fort gracieuses lettres de Condé. Le prince engageait Duplessis à se déclarer pour son parti, désormais victorieux, « auquel cas il lui promettait tout ce qui se pouvait à personne de sa qualité, des honneurs, des richesses et un beau gouvernement. » Condé représentait, en outre à Mornay, « les dangers de temporiser ou de se tenir en neutralité, et les utilités communes qui résulteraient de son adjonction, n'y ayant doute qu'avec les canons et munitions de Saumur et châteaux soumis à M. Duplessis, ils ne pussent s'emparer de Chinon, Mirebeau, des Ponts-de-Cée, etc. »

Mornay répondit au prince de Condé :

« ..... Je suis serviteur très humble de M. le prince de Condé, mais ne lui ai rien promis. On ne m'a point fait cet honneur de me demander conseil avant de tirer l'épée, encore qu'à personne de mon âge, de mon expérience et de ma condition on en doive demander pour chose de telle importance, surtout quand on en veut être servi. Peut-être, si l'on m'eût demandé conseil l'eussé-je donné moins périlleux et non moins utile pour le roi, l'État et M. de Condé. On ne saurait m'accuser de temporiser pour un dessein que je n'ai jamais

eu. Aussi peu de neutraliser, n'étant point sans parti puisque je suis attaché au service du roi. S'il y allait de la religion, par la grâce de Dieu, je n'y ai jamais ni fléchi, ni gauchi quelque péril qu'il y eût à courir. Mais en ces mouvemens je ne vois rien de semblable. Partant, je vous supplie très humblement de m'excuser. »

Le prince de Condé, loin de se montrer blessé de cette lettre franche et hardie, écrivit à Mornay ce billet :

« Maintenant que j'ai passé la Loire avec tant de bonheur et forces si gaillardes, je vous demande avis de ce qu'il y a à faire pour le mieux. »

— « Je ne saurais, répondit Duplessis Mornay, je ne saurais donner plus salutaire conseil que de supplier le roi au plus tôt de rendre la paix à son État, en pourvoyant aux désordres d'iceluy. Mieux ne pouvez-vous employer la vigueur et le fil de votre armée qu'à donner la paix au peuple et à l'État. Ce sera le moyen d'acquérir la reconnaissance de tous les gens de bien du royaume. Il faut considérer que votre armée est composée partie de noblesse volontaire éloignée de ses maisons, impatiente; partie d'infanterie non payée, indisciplinée et licencieuse qui vous tournera bientôt en charge. Partant, cueillez le plus tôt possible le fruit. »

Après cet échange de correspondances et d'envoyés particuliers, Duplessis Mornay fit partir pour la cour l'un de ses gentilshommes, le capitaine Roux. Mornay écrivait au roi et à la reine Marie pour les supplier de faire la paix avec Condé. Il rédigea un long mémoire dans lequel il proposait les conditions les plus avantageuses. Le président Jeannin examina ce travail, l'annota et le renvoya à Saumur, mais le courrier fut

pris par un parti de carabins du prince de Condé.

Lorsque le prince eut passé la Vienne, près l'île Bouchard, Mornay mit la ville et le château de Saumur en état de défense. Il renforça la garnison d'infanterie et de cavalerie, fit relever les fortifications avec sa propre fortune, et se condamna même aux emprunts les plus onéreux. Mais comme il le disait : « Je tiens cette ville de nos rois, je la dois au roi. »

Condé, après avoir fait des mouvemens, s'arrêta à Moncontour, place du gouvernement de M. Duplessis. De là, il envoya M. de Licques à Mornay pour renouveler les promesses les plus magnifiques, s'il voulait prendre le parti opposé à la cour. Cette fois Mornay ne voulut même pas répondre. « Et n'y eut avantages, honneurs, dignités, même de maréchal de France, qui ne lui fussent proposés par M. le prince, mais inutilement. Cause que depuis il n'y eut défaveur que Duplessis Mornay ne reçut du prince de Condé. »

Le 22 novembre, le duc de Longueville voulut tenter de retourner en Picardie avec ses troupes pour faire révolter le pays, et créer une grande diversion. Longueville envoya vers Duplessis Mornay M. de Guitry, son parent, personnage de grand crédit, pour demander le passage de la Loire. Le duc de Longueville alléguait que sans l'assurance que M. de Bouillon lui en avait donnée, il n'eût jamais passé la Loire à Bony. Longueville ajoutait que si Mornay refusait de le laisser passer, il établirait ses troupes à Montreuil-Bellay et autres bourgades voisines et ruinerait tout le plat pays. Duplessis Mornay fut aussi courageux que fidèle. Il refusa le duc de Longueville comme il avait refusé le prince de Condé.

Le fait est que si Longueville eût traversé la Loire, il aurait créé en Normandie une nouvelle armée non moins forte que celle de Condé, et s'appuyant sur la Picardie, il eût pu marcher vers Paris.

Après avoir ravagé les environs de Saumur pendant dix jours, Longueville joignit ses troupes à celles de Condé.

Duplessis Mornay servit dans cette circonstance la cause royale, mieux et plus peut-être que jamais homme ne l'ait fait.

Ses sympathies particulières pour Condé, les liens qui existaient entre les réformés et le prince, la malveillance de la cour pour les protestans, tout se réunit pour ennoblir, s'il est possible, la conduite de Duplessis Mornay.

Le 20 novembre le roi écrivit à Duplessis pour louer son zèle et lui annoncer l'arrivée de la jeune reine.

Le duc de la Trémouille adressa de Saint-Maixent, le 29 décembre 1615, une longue lettre à Duplessis. Ce n'est pas sans regret que nous résistons au désir de la rapporter, mais nous ne saurions nous dispenser de rappeler quelques phrases de la réponse de Mornay. Son âme et son cœur se peignent dans cette réponse :

Messire Duplessis Mornay à Henri de la Trémouille.

« De Saumur, 14 janvier 1616.

« Monsieur...., permettez-moi de vous dire que les conseils qui sont bienséans à la générosité de votre âge, ne se rencontrent pas bien avec mes cheveux blancs, qui ont désormais à consulter plutôt le ciel que la terre. Je

pense, monsieur, au compte qu'au premier jour j'aurai à rendre à Dieu de mes actions, plutôt qu'aux opinions que les hommes en peuvent prendre. On peut discourir diversement de moi suivant les intérêts et les passions diverses. Mais peut-être les hommes ne doivent-ils pas être moins en peine de mon jugement sur eux, que moi de leurs jugemens sur mes actes.

« J'ai passé quarante-cinq ans et plus aux affaires, sinon avec beaucoup de louange, du moins sans reproches. J'ai eu bonne part à toutes les afflictions qu'il a plu à Dieu nous envoyer; j'ai essuyé tout ce que la malice du siècle a pu produire, et jamais ne me suis soustrait du joug qu'il faut que chacun porte ici-bas : je n'attends plus désormais qu'une *épitaphe*....

« J'ai appris comment il faut user d'un dépôt public... Pour monseigneur le prince, monsieur, je ne suis pas si présomptueux de juger de sa cause; me suffit d'être persuadé que sa cause est bonne, pour prier Dieu qu'il la fasse réussir au bien de cet État, n'étant pas de ceux qui doivent s'y ingérer plus avant... De la cour, je le confesse franchement, je n'ai pas beaucoup à attendre; aussi ne se trouvera-t-il point que je l'en importune, plus soigneux toujours de mériter que d'obtenir. Mais, ma consolation est que ce n'est point pour avoir servi les rois qui cependant ont toujours témoigné contentement de mon service, mais pour avoir servi Dieu et préféré sa gloire à tous les honneurs du monde.

« Autrement, monsieur, à tels et si longs services y avait-il rien d'inaccessible?

« Et quant à rendre ma condition meilleure par le conseil qu'il vous plaît me donner, j'y reconnais votre bon

naturel envers moi, mais supportez aussi ma franchise. Ces mouvemens qui donnent de si rudes secousses à un État, ne sont supportables, comme les tranchées aux femmes que pour produire quelque notable fruit au monde, une utilité évidente et publique.

« Je ne veux pas laisser de tache à ma mémoire, dût ma condition devenir très belle. Tout peu que je suis, puisqu'il a plu à Dieu me donner un nom grand et pur, j'en suis comptable à ceux qui vivent aujourd'hui et à ceux qui ont à vivre après.

« Restent les périls qui me sont représentés en votre lettre pour la place que j'ai en garde. Si elle est attaquée, j'aurai Dieu pour protecteur (il m'a préservé trois fois en un an), et j'aurai les gens de bien pour défenseurs. D'ailleurs, en meilleure occasion ne pourrais-je terminer ma vie, qu'en défendant les remparts que les rois ont mis sous ma garde.... »

Désespérant d'attirer Mornay dans leur parti, Condé, la Trémouille et autres seigneurs conclurent le 20 janvier une suspension d'armes jusqu'au 1er mars. Le roi autorisa l'armée des insurgés à s'établir dans les environs de Saumur. Tout le gouvernement de Duplessis Mornay fut ravagé en un mois plus que ne l'avaient fait en vingt-sept ans les guerres civiles et les fléaux.

Mornay gémit des souffrances du peuple, mais ne proféra pas une plainte contre le roi.

Pendant toutes les conférences de Loudun, le gouvernement ne cessa de prendre les avis de Mornay. Sa correspondance est remplie de lettres de MM. le maréchal de Brissac, de Villeroy, de Thou, de Vic et Pontchartain, presque tous ses anciens et intimes amis.

M. du Maurier, ambassadeur pour le roi vers les Provinces Unies adressa en décembre, janvier et février des dépêches à Sa Majesté, au nom des provinces afin d'exprimer la reconnaissance des États pour Duplessis Mornay, dont la conduite « avait si bien servi les affaires du roi et de la France. »

Mornay avait été vingt-sept ans chef et superintendant de la maison et couronne de Navarre, qui outre les souverainetés, consistait en duchés, comtés et grandes seigneuries mouvans de la couronne de France, et dont le patrimoine royal pouvait s'accroître. Ce domaine privé, vulgairement nommé ancien domaine fut réuni à la couronne. Les fonctions de M. Duplessis Mornay cessaient, mais le roi avait exprimé le désir de donner, en retour, une autre charge à Duplessis. La promesse royale ne recevant pas d'exécution, Mornay envoya sa démission de superintendant au mois de mars 1616.

Le 30 avril de la même année M. de Licques mourut à Loudun de la maladie contagieuse qui affligeait les armées. De Licques, homme d'un grand mérite avait entrepris d'écrire la vie de Duplessis Mornay. Ses manuscrits passèrent aux mains de David des Lignes et nous ont été de la plus grande utilité.

Madame la comtesse de Soissons, M. le duc de Mayenne, madame de la Trémouille, M. le prince de Condé lui-même vinrent à Saumur visiter Duplessis Mornay dont l'importance sur les affaires de l'État était immense. Il semblait que les désunions allaient cesser lorsqu'une circonstance fortuite faillit tout rompre en aigrissant les esprits.

M. le baron de Molitar, partisan du duc de Vendôme

avait commis de grands désordres aux environs de Saumur. Un jour, il fut arrêté par le prévôt, en flagrant délit d'excès de toute nature. Une foule de paysans armés de fourches et de faux s'attroupa, accusant le baron de violences, incendies, infractions de sauve-gardes et sacriléges. Ces paysans voulaient le tuer. Conduit par le prévôt dans les prisons de Saumur, le baron de Molitar écrivit au prince de Condé.

Le prince alors à Chinon réclame aussitôt son partisan, prend à injure son arrestation et adresse des menaces aux gens du roi. Condé demande en même temps à Duplessis d'user de son autorité pour rendre la liberté à Molitar. Le prince ajoute, dans sa dépêche à Mornay que « tels crimes étaient par exprès abolis au traité de Loudun. »

« — Ce n'est point, répond Duplessis Mornay, de mon autorité, mais par la justice que le baron de Molitar est arrêté. Il est aux prisons du roi. Je vais en donner avis à Sa Majesté pour savoir ce que j'aurai à faire; mais je vous supplie, monseigneur, si de tels crimes sont abolis de m'en faire avoir le moindre mot du roi, et je ferai obéir ses lettres; mais entre çà et là, ne trouvez point mauvais si je demeure dans les formes, lesquelles vous sont connues plus qu'à tout autre, et que vous ne manqueriez pas de me reprocher une autre fois, si je m'en départais à votre préjudice. »

Cette affaire s'aggrava. Tout le parti de Condé s'émut, mais Duplessis fut inflexible, ne cessant de répéter qu'il fallait obéir aux lois et rendre justice à tous.

Moins entier dans son vouloir, Louis XIII fit rendre la liberté au baron de Molitar à la condition qu'il se

représenterait au premier ordre pour être jugé, mais jamais le baron ne fut rappelé.

LXXXVIII.

Politique sociale.

Condé était le représentant d'un puissant principe : le gouvernement des grands. Ce n'était plus la féodalité, ce n'était pas non plus la république aristocratique, mais un gouvernement en dehors du gouvernement royal. Une femme peu faite pour régner, un roi presque enfant, des ministres septuagénaires, de jeunes favoris amis des plaisirs, et au centre de cette cour Concini, maréchal d'Ancre, étranger parvenu, jalousé des grands, détesté du peuple. Tous ces élémens ne pouvaient lutter contre les Condé, les La Trémouille, les Rohan, appuyés sur les vieilles traditions de la noblesse française.

Le plus vaste génie du monde, le plus profond politique, le moraliste le plus expérimenté n'aurait jamais su prévoir la fin de tout cela. La royauté n'était pas assez forte pour faire tomber la tête des grands, et les grands n'étaient ni assez audacieux, ni assez égarés pour toucher à la royauté qui de temps immémorial était le bouclier de la noblesse.

Le mieux eût été de faire de réciproques concessions : la royauté, aux grands, aux réformés ; ceux-ci à la royauté.

Mornay le voulait, le demandait instamment, l'écrivait à tous ; mais il n'était pas écouté ; car se plaçant entre les partis extrêmes, sa voix n'arrivait qu'affaiblie aux extrémités toujours bruyantes.

Le vieil ami d'Henri IV savait bien, lui qui dans ses voyages avait vu les gouvernemens absolus, et les démocraties, il savait bien, que sans les grands, le dernier homme toucherait du doigt à la couronne et la pourrait souiller. Il savait aussi que la couronne royale est la seule protectrice des couronnes des ducs, des marquis, des comtes et des barons. Mornay était conservateur, mais progressif. Il voulait avancer, mais en évitant les précipices.

Et pendant que le sage Mornay vivait à Saumur, inclinant sa tête blanche sous la méditation, un jeune homme, s'élevait obscur et pauvre, qui devait trancher le nœud gordien de la monarchie française. Ce jeune homme devait être plus fort que le roi, plus puissant que la noblesse.

Qui sait si la politique de Mornay n'eût pas été préférable à celle de Richelieu ? qui sait si ce prêtre catholique, en nivelant le terrain, n'a pas préparé le 10 août du siècle suivant !

Entre ce vieux capitaine protestant et ce jeune prêtre catholique, il y a un espace immense. Cependant on apercevrait facilement à l'horizon, du côté de Mornay, le front vénérable de Coligny, — du côté du cardinal de Richelieu, la figure pâle de Robespierre.

LXXXIX.

Assemblée des notables, 1617.

Pendant les années 1616 et 1617, Duplessis Mornay ne cessa d'être, entre la cour et les réformés, un arbitre aussi ferme qu'éclairé. Les protestans, injustement traités, auraient, sous le prince de Condé, fait en France une terrible guerre civile, sans les conseils si sages de Mornay. Il empêcha, par une intelligente correspondance, le marquis de Spinola de s'emparer de Sedan.

L'assassinat du maréchal d'Ancre et le ministère de l'évêque de Luçon vinrent changer la face des affaires. L'histoire a consacré la grande part que prit Richelieu à l'établissement du pouvoir royal. Eh bien! la partie élevée de cette politique qui devait préparer le règne de Louis XIV, avait été conseillée par Duplessis Mornay. Il écrivait de Saumur, le 26 avril 1617, à l'occasion de la mort du maréchal : « Sire, — la France apprendra enfin qu'elle a un roi. J'ai estimé de mon devoir, non moins qu'en un nouvel avénement, d'envoyer vers Votre Majesté Monsieur de Villarnould, mon gendre, pour recevoir nouveau commandement, n'ignorant point que le changement ne soit suivi de quelques autres en la conduite de vos affaires. Le premier bien, sire, qu'on en attend, c'est la paix que Votre Majesté aura moyen de donner à son peuple, de tant plus agréable qu'elle lui sera inopinée; que même vous ne lui aurez pas donné

loisir de vous la demander. Et de là, comme d'une source, découleront sur lui plusieurs autres bénédictions, parce que Votre Majesté pourra entrer en consultation avec ses meilleurs serviteurs sur les maux de son État et sur les remèdes qui y conviennent, pour acquérir dès ses premiers ans le nom de *Père du peuple*, et à peu de temps de là regagner par la restauration de ce royaume le titre qui avait coûté tant de mauvaises années à ce grand roi père de Votre Majesté, d'arbitre de la chrétienté, et recours assuré des princes et États opprimés. Pardonnez à un vieux serviteur, sire, s'il ose vous dire que Votre Majesté a à prendre garde maintenant, que les grâces qu'elle se résoudra de faire soient dues à sa seule grâce et préviennent toutes intercessions d'autrui, d'où qu'elles viennent; *afin que vos sujets de toutes qualités apprennent à ne tenir et attendre rien que d'elle.* »

Dans la réponse du roi à Duplessis Mornay, on remarque cette phrase : « .... De toutes les lettres qui m'ont été écrites, je vous assure que les vôtres m'ont été très agréables. J'ai fait lire devant moi, plusieurs fois, celle du 26 avril, pour le plaisir que je prends aux bons avis que vous me donnez et la volonté que j'ai de m'en souvenir et servir. »

Louis XIII ajoute que d'après les conseils de Mornay, les réformés doivent compter sur sa protection et son amour. « Je vous fais part de mes intentions, dit le roi, afin que vous me donniez vos avis, comme je désire que vous fassiez toujours sur toutes les occurrences qui peuvent survenir. »

On sait que l'assemblée des notables eut lieu à Rouen

en novembre 1617. Les plus signalés personnages du clergé, de la noblesse et des cours souveraines se réunirent. Les princes, pairs, ducs et officiers de la couronne voulurent que Mornay fît partie de l'assemblée. Le roi l'en pria, et ce ne fut sans avoir opposé une longue résistance que Duplessis se décida à partir pour Rouen, en passant par la cour où Louis XIII désirait l'entretenir. Le 24 novembre, Mornay eut une longue conférence avec le roi. Le 28, les ministres d'État, le chancelier, le garde des sceaux, Villeroy, Jeannin et Duplessis Mornay se réunirent en présence du roi pour *adviser à la direction* de l'assemblée des notables. Duplessis parla longuement, et jamais il ne s'était autant montré homme d'État, soutien du trône et de la liberté de conscience. Il examina tour-à-tour les droits des grands et les droits des peuples. Il conclut en demandant au roi de « prendre l'avis de l'assemblée des notables sur tous les principaux points de son État, réglement de ses affaires, dépêche, conseil, justice, milice, finance, etc., les mettre en telle considération qu'ils sauraient désirer, et après les avoir communiqués à l'assemblée, en faire des édits irrévocables qu'on enverrait aux provinces et qui seraient la loi du royaume. »

Certes, c'est bien là le gouvernement représentatif, c'est bien là cette législation uniforme dont la France ne connut les bienfaits qu'après un siècle et demi de tourmentes.

Mornay régla lui-même les rangs et places de la noblesse, du clergé et du tiers État.

Le 9 décembre 1617 la première séance eut lieu.

M. Duplessis, le plus ancien conseiller d'État, occu-

pait la première place sur le banc de gauche de la noblesse.

« Suffit de dire, écrit un contemporain, que M. Duplessis, par ses discours, s'y rendit non moins utile au roi qu'agréable à tous les assistans. Aux plus grands adversaires même, soit de religion, soit de sa personne, entre lesquels le cardinal du Perron lui témoignait un fort grand respect, ne pouvait se saoûler en toutes compagnies d'en parler avec excès de louanges et de répéter au roi même qu'on avait fait tort à son service d'avoir éloigné monseigneur de Mornay des affaires. Que le roi ne devait point laisser retourner à Saumur un tel homme, mais l'attacher à sa personne pour le reste de ses jours. Les plus remarquables de tous les ordres tenaient même langage : *Il honore ceux qui l'honorent*, répétaient à l'envi tous les ordres. »

De retour à Saumur, le 4 février 1618, Duplessis rédigea deux mémoires. Dans le premier, que Mornay adresse aux ministres et au roi, « il démontre que plusieurs tendent à l'exemple des provinces unies des Pays-Bas à former une aristocratie, et pour y parvenir contribuent volontiers à l'affaiblissement de l'autorité royale. Dans le second Mémoire, Mornay déduit brèvement l'origine et progrès de la religion réformée en France, et purge tous les blasphèmes qu'on met sus à ceux de cette profession, les rejetant sur les perfidies des ennemis de l'État qui les ont réduits à cette nécessité en les prenant pour prétexte plausibles de leurs rébellions afin d'opprimer plus aisément la race royale en la personne du feu roi Henri IV. »

Au mois d'août 1617, M. du Maurier, ambassadeur,

vint exprès à Saumur avec une lettre de M. Jeannin, ministre de Louis XIII, pour prier Duplessis Mornay d'accepter l'ambassade des Pays-Bas. En même temps une assemblée qui se tenait en Hollande suppliait le seigneur Duplessis de quitter momentanément la France pour donner aide et assistance à la politique du nord de l'Europe. Mais, de plus en plus fatigué des affaires publiques, Mornay refusa les offres les plus honorables et les plus avantageuses.

Pendant ces époques difficiles, Mornay n'a qu'un but, il travaille, il écrit, il prend des mesures administratives et militaires pour empêcher que les protestans ne mèlent les questions religieuses aux questions politiques. Le roi, les ministres, les réformés, la reine-mère, ne cessent de demander à Duplessis Mornay des avis et des conseils. Son influence est un fait inouï dans les annales de l'histoire.

Le 7 juin 1619, la reine-mère vint au château de Saumur honorer Mornay d'une visite. Monseigneur Duplessis fit à Sa Majesté une réception toute royale.

Le 14 juillet de la même année, Louis XIII étant à Tours, appela auprès de lui Duplessis Mornay. « Il fut très bénignement recueilli de Sa Majesté, laquelle, après quelques gracieuses paroles, lui dit, qu'elle avait commandé à ses principaux ministres de s'assembler pour, avec lui, conférer de ses affaires, selon la confiance qu'il prenait de lui... »

Le 19, il y eut un conseil extraordinaire entre le seigneur de Mornay, le chancelier de France, le cardinal de Retz, le garde des sceaux et le président Jeannin.

XC.

Travaux, 1619—1620.

Le 29 août 1619, le vieux seigneur de Mornay donna sa bénédiction à deux de ses petits-fils, Philippe Sanson de Saint-Germain et Philippe des Nouhes, fils de MM. de Fontenay et de la Tabarière. Ces jeunes gens de quinze à seize ans partaient sous la conduite de leur précepteur, maître Daillé, pour terminer leur instruction en parcourant la France et l'Europe.

L'assemblée de Loudun fut pour Mornay une grave préoccupation qui absorba tous ses instans pendant l'année 1619. Il composa de nombreux écrits à ce sujet. Mornay publia à la même époque une méditation sur l'Apocalypse; un mémoire concernant les affaires de Bohème, et un traité pour l'admission des réformés aux charges du royaume.

A la même époque Duplessis réorganisa toutes les troupes de son gouvernement. Il fit des levées d'hommes en Touraine, Berry, Vendômois et Normandie, créa trois compagnies de gens de pied, dont il donna le commandement aux aînés de ses trois filles. Il fortifia la Croix-Verte, fit élever des corps de garde aux principales avenues, termina de grands travaux au château de Saumur, reconstruisit tous les ponts, fit percer deux portes qu'il nomma porte Louis et porte Henri. Deux fortes murailles joignirent les portes d'Angers et de Tours, et ren-

dirent la ville et le château de Saumur infiniment plus forts qu'ils ne l'étaient. « Le tout fut fait aux dépens de Monseigneur Duplessis Mornay, et jusqu'à la somme de sept à huit mille écus. »

Ces travaux avaient pour but de conserver plus sûrement au roi la place de Saumur, car elle était sans cesse menacée par les partisans de la reine-mère, alors exilée dans son gouvernement d'Anjou. Ces partisans, prenant Angers pour point de départ, couraient le pays et menaçaient les villes.

Le 1er août, Louis XIII étant au Mans fit mander M. de Villarnould, gendre de Mornay, et lui confia que son projet était d'attaquer la ville d'Angers et les Ponts-de-Cée. Que, pour exécuter cette entreprise, il lui faudrait les canons du château de Saumur. M. de Villarnould n'ayant pu promettre que de parler à son beau-père des intentions du roi, Sa Majesté dépêcha vers le seigneur de Mornay, M. de Lestelle, maréchal de camp avec une lettre pressante pour obtenir ces canons. Le roi et M. de Luynes lui promettaient par lettres expresses « très obligeantes et au-delà des termes de courtoisie » la restitution des canons aussitôt que l'affaire serait passée.

« Je pourrais alléguer, répondit Mornay, comme chacun le sait, que les canons sont miens, et de plus en une place de sûreté, de laquelle par article exprès ils ne doivent être déplacés. Mais je n'ai point accoutumé de marchander avec mon roy, en la bonne foy duquel gist notre sûreté principale. Des quatre donc que je possède, le roy peut faire choisir les deux plus portatifs et mieux en état de marcher et je les lui délivrerai quand il lui plaira. »

On connaît le combat du 7 août au Pont-de-Cée, où l'une des factions les plus fortes que la France eût à repousser fut défaite en moins d'une heure. Mornay y perdit un neveu M. du Marais, maréchal de camp.

Une autre perte, non moins cruelle affligea le vieux capitaine. Son petit-fils Philippe Sanson de Saint-Germain, fils aîné de son gendre de Fontenay, mourut à Padoue pendant ses voyages, âgé de dix-sept ans. Cet enfant élevé chez Duplessis remplaçait dans son cœur son propre fils Philippe de Mornay. Le jeune Saint-Germain fut enterré à Saumur auprès de sa grand'mère et de son oncle, dans le sépulcre que Duplessis avait élevé à sa famille.

Pendant les années 1620 et 1621, Mornay ne cessa de lutter et d'écrire en faveur de la liberté de conscience. M. de Schomberg superintendant des finances et les ducs de Rohan et de la Trémouille vinrent successivement à Saumur pour conférer avec Duplessis. Une correspondance très active s'établit entre le roi et le seigneur de Mornay.

La politique européenne le préoccupait aussi, et il publia un traité sur les guerres de religion, un discours politique, et une homélie sur ces mots : *Et sur cette pierre j'édifierai mon Église*. Occupé de calmer l'irritation de l'assemblée de la Rochelle, d'arrêter les tentatives des jésuites, d'éclairer les conseils du roi, Mornay n'avait repos ni jour ni nuit. Des séditions eurent lieu à Saumur et à Tours. Mornay se trouvait partout pour défendre le roi, dans l'intérêt, disait-il, de la liberté des peuples.

Duplessis Mornay avait écrit confidentiellement au roi

pour exposer à Sa Majesté l'intérêt qu'aurait la France à soutenir la candidature de Maximilien de Bavière. L'empereur Mathias était mort le 20 mars 1619. Le duc Maximilien, prince actif pouvait, avec l'appui de la France, disputer la couronne impériale à Ferdinand d'Autriche. Les protestans et une partie des catholiques de l'Allemagne allaient soutenir sa cause, et il eût été nommé par le collége des électeurs. La grande coalition brisée par la mort de Henri IV pouvait renaître. La France, à la tête de la Hollande, de Venise, de la Savoie, devait infailliblement briser la puissance autrichienne. C'était là la politique que Mornay voulait faire triompher, mais que Louis XIII n'eut pas le génie de comprendre.

Ferdinand, élu empereur le 28 août 1619, fit prévaloir le système d'où sortit la *Guerre de Trente ans.*

Dans une autre circonstance, Mornay appela l'attention de Louis XIII sur les entreprises des Espagnols en Italie. Depuis long-temps l'Espagne convoitait la Valteline dont la possession était si avantageuse pour assurer les communications du Milanais avec le Tyrol et l'Autriche. Le duc de Feria, gouverneur de Milan, envahit cette vallée. Ce fut l'occasion de l'ambassade de Bassompierre à Madrid, ambassade qui prépara le traité du 25 avril 1621.

L'histoire dira la belle part que prit Duplessis Mornay à la conservation de la paix intérieure. Parlant de l'assemblée de la Rochelle faite malgré les défenses du roi, un contemporain a dit (291): « Les protestans alléguaient pour leurs justifications, que le roi leur avait permis d'avance cette réunion dans le cas où ses promesses à l'assemblée

de Loudun ne seraient pas réalisées. Les hommes les plus éminens de la religion réformée, Sully, Duplessis Mornay, Rohan, Bouillon, inquiets et attristés de cette obstination inopportune, eussent souhaité que leurs coreligionnaires cédassent quelque chose de leurs droits plutôt que de s'exposer à une lutte trop inégale. Rohan, Mornay et le duc de la Trémouille, cherchèrent surtout à calmer les esprits. »

La guerre devint imminente. L'assemblée de la Rochelle se déclara en permanence et fit un appel aux armes. Toujours fidèle au roi et à ses principes, Duplessis Mornay restait dans son château de Saumur.

Louis XIII partit pour l'ouest. Il arriva à Orléans, le 1er mai 1621. Une semaine avant de quitter Fontainebleau le 24 avril, le roi avait publié un édit « par lequel il maintient sous le bénéfice de ses édits tous ceux qui demeureront paisibles. »

Le 3 mai Louis XIII arriva à Blois. C'est dans cette ville que le roi apprit le parti qu'avait pris l'assemblée de la Rochelle. « Comme il eut reçu de la Rochelle, dit un mémoire du temps, le réglement que les neuf commissaires avaient fait pour la guerre, justice et finance, le partage nommément des gouvernemens, provinces et charges du royaume, qu'on n'oublia pas de lui faire sonner le plus haut qu'on put, le roi rompt toute patience, fait marcher tous ses régimens nuit et jour et s'en vient à Amboise. »

XCI.

Ils lui enlèvent Saumur, 1621.

« Le roi cependant s'avançait le long de la Loire, dit un écrivain moderne (292). Les réformés possédaient sur ce fleuve la ville de Saumur, dont le vieux Duplessis Mornay était gouverneur depuis trente-deux ans. La cour n'avait aucun grief à alléguer contre Mornay qui, après d'inutiles tentatives de conciliation, restait tranquille dans sa forteresse, fort éloigné de prendre part à la révolte. La cour ne crut pas devoir laisser Saumur aux mains d'un huguenot aussi zélé : le bon vieillard se fiant en la parole de Luynes et de Lesdiguières qui lui avaient promis qu'*on ne toucherait point à sa place*, reçut les troupes royales dans Saumur ; les gardes du roi occupèrent aussitôt le château et mirent dehors la garnison. Luynes un peu honteux de ce procédé envers un homme universellement respecté, ou plutôt craignant d'exciter par là les protestans modérés à s'associer aux actes de l'assemblée de la Rochelle, offrit à Mornay de la part du roi le bâton de maréchal de France et 100,000 écus (293), s'il consentait à remettre au roi sa démission du gouvernement de Saumur. Mornay ayant refusé, on lui assura que Saumur lui serait restitué sous trois mois, et l'on y plaça provisoirement le comte de Sault, petit-fils de Lesdiguières. Mais les trois mois furent prolongés

indéfiniment, et Mornay ne rentra jamais dans Saumur. »

Ce récit est fidèle. Mais ce que ne dit pas l'historien, est encore plus honorable pour Duplessis Mornay.

On voulait résister au roi. Cette résistance causerait de grands malheurs, serait l'origine de la guerre civile, et mettrait en danger l'autorité royale à peine affermie. Duplessis Mornay assemble les plus sages, les hommes d'expérience et de conscience, et déclare que son avis *est de se commettre à la foy du roy*. « Après mes longs services, ajouta le vieillard, abuser de ma franchise serait plus nuisible aux affaires de Sa Majesté qu'à notre condition propre. Je n'ignore cependant pas que mon conseil a des inconvéniens, surtout qu'il peut être suivi de calomnie; mais autrement je vois la ruine de l'Église, l'affaiblissement du trône, et la guerre entre nous. Je me confie à Dieu et au roy. »

Il fut décidé à l'unanimité que le seigneur Duplessis Mornay devait, pour trois mois, accepter dans sa place une garnison du roi Louis XIII.

Il fut décidé que Sa Majesté se rendrait dans la ville de Saumur, que la garnison ferait sa faction et fonction ordinaire. « Au reste, ajouta Louis XIII, il ne sera rien innové à Saumur, il n'y sera non plus touché qu'à la prunelle de mon œil, j'en donne ma parole. »

Le 9, les maréchaux-des-logis du roi arrivèrent et préparèrent dans la ville le logement de la cour. Le roi devait descendre au logis ordinaire des rois, à la maison de Chappes. Les valets de chambre de Sa Majesté y avaient même tendu son lit. Dans la matinée du 11, Létang, principal serviteur du roi, monta au château

pour saluer, disait-il, monseigneur Duplessis. Létang fit observer qu'il ne savait où loger le roi en la ville, que tout y était obscur et ténébreux, et qu'il trouvât bon qu'il visitât le château pour voir s'il l'y pourrait accommoder.

Mornay répondit :

« Tout est au roi. Cependant le feu roi Henri, père de Sa Majesté, a souvent logé chez Chappes, quelquefois au greffe, jamais au château, le roi actuel et la reine sa mère, de même.

« — La cour n'était pas si grosse, dit Létang.

« — Il n'est pas question de la cour, mais de la personne du roi, répartit Mornay, et le logis que j'ai l'honneur de lui proposer a été accru de nouveaux bâtimens. Au reste, Sa Majesté ayant à arriver avant peu d'heures, il est malaisé de remuer une si grande famille, mes filles et leurs enfans. »

Létang devenant de plus en plus pressant, Mornay ajouta : « Avez-vous charge de me demander cela?

« — Non, dit le serviteur, j'affirme que non, et ne le fais que d'office.

« — Alors, faites, s'écria vivement le vieux capitaine. »

Létang visita le logis, et le marqua si exactement, qu'il ne fut laissé ni à Duplessis Mornay, ni à madame de Villarnould, ni à sa famille *le moindre lieu pour se mettre à couvert.*

Un peu après midi, M. du Hallier, capitaine des gardes du roi, monte au château avec quelques archers du corps. Duplessis, un peu inquiet, va cependant le recevoir, et dit : « Monsieur, Sa Majesté a toute puissance, et j'ai toute confiance. »

A peine entré au château, du Hallier demanda au nom du roi toutes les clefs des portes, des magasins d'armes et des poudres. Le vieux Duplessis Mornay s'arma, fit battre aux champs et réunit sa garnison.

Une heure après, on vit cet homme illustre descendre à la tête de sa troupe. Au milieu de ces braves soldats dévoués aux Mornay, madame de Villarnould, les enfans, neveux, nièces et serviteurs, marchaient en silence. Ils sortirent tous de la ville se dirigeant vers les villages de Varreins et de Chassé, où les gens de la campagne leur donnèrent l'hospitalité.

Du haut de la forteresse, on apercevait sur la levée de la Loire l'armée de Lesdiguières s'avançant lentement. Des bateaux magnifiquement ornés glissaient sur le fleuve, amenant le roi Louis XIII et monsieur le connétable.

XCII.

Explications.

Après avoir mis sa famille en sûreté, Mornay revint à Saumur, monta dans son carrosse, et s'en fut aux portes de la ville attendre le roi, qui le reçut avec fort bon visage. Toute la cour feignit se montrer indignée de l'étrange procédé dont on usait envers un si fidèle sujet.

Le lendemain, Mornay alla porter plainte à Lesdiguières. « Ce m'est, dit Duplessis, un pauvre loyer de mes services, sur la fin de mes jours, d'être flétri de cette marque de défiance. » Le maréchal de Lesdiguières af-

firma de nouveau, que le roi remettrait dans peu de temps le château de Saumur à son vieux gouverneur.

Le 13, M. de Buhi, neveu de Mornay, et enseigne de la compagnie des gendarmes du roi, vint dire à son oncle que M. le connétable le priait de passer chez le roi : *ajoutez que ce sera l'heure la plus heureuse de sa vie.* Ces mots faisaient allusion aux magnifiques propositions qui allaient être adressées à Duplessis Mornay : un million, le paiement de tout ce qui lui était dû, et le bâton de maréchal de France.

« Si j'eusse été homme d'argent, répondit Mornay, je posséderais des millions ; mais j'ai toujours été plus soigneux de mériter les dignités et les charges que de les mendier ou extorquer. Au reste, il ne me sera jamais reproché que j'ai vendu la sûreté et liberté d'autrui qui m'étaient commises. »

Le connétable protesta à Duplessis Mornay, au nom du roi, « du grand déplaisir que Sa Majesté avait eu du mauvais procédé qui s'était tenu à son arrivée. Le duc de Lesdiguières « fut malade des contestations qu'il avait eues sur les innovations qu'on proposait au préjudice de la promesse faite à M. Duplessis, et de la parole par lui donnée au nom du roi. »

Duplessis protesta par écrit, et demanda si l'on ne voulait tenir la promesse faite au gouverneur de Saumur, de le traiter comme prisonnier.

Enfin, après une semaine de pourparlers, un acte formel fut remis à Duplessis Mornay par le roi Louis XIII qui le signa : on lit dans cet acte d'une trop grande étendue pour être entièrement inséré dans ce livre :

« Aujourd'hui, 17 de mai 1621, le roi étant à Thouars,

voulant être accommodé de la ville et château de Saumur pour l'espace de trois mois,... nonobstant les remontrances que le seigneur Duplessis lui a faites par plusieurs fois de la nature et de la qualité de ladite place, destinée à la sûreté et retraite de ses sujets de la religion prétendue réformée par le feu roi son père (que Dieu absolve), sa dite Majesté ayant égard à l'obéissance que M. Duplessis lui a rendue, lui a promis et promet de lui remettre et restituer ladite place dans le terme desdits trois mois, à commencer du dix-septième jour de mai dernier, et finir au dix-septième août prochain, ou plus tôt, si plus tôt a composé ses affaires.... Le roi donne en outre sa parole royale à M. Duplessis, qu'encore que les places de sûreté ne soient baillées à ceux de la religion prétendue réformée que pour trois ans, Sa Majesté lui perpétue et perpétuera le gouvernement de ladite place sans y être rien innové. Et advenant son décès, promet sadite Majesté la même chose audit sieur de Villarnould, gendre de M. Duplessis, suivant les provisions qui ci-devant lui ont été expédiées... Pendant les trois mois, M. Duplessis sera reconnu pour gouverneur, et l'on prendra le mot de lui. Un quartier libre lui sera laissé dans le château pour son habitation et l'habitation des siens... »

Le comte de Sault fut désigné par le roi pour commander la garnison. Celle de Duplessis dut se retirer à la Forêt-sur-Sèvres, propriété de M. de Mornay, et le roi devait payer la solde. Mais tout fut plus tard laissé à la charge de Duplessis.

Le roi partit de Saumur le 17. Le lendemain, le comte de Sault, les officiers, le corps de la justice, le corps de

l'église et de l'académie, les principaux de la ville, vinrent dire adieu à Duplessis Mornay avec « un crève-cœur incroyable qu'ils ne pouvaient dissimuler. Entre ces larmes et embrassemens il monte en sa litière, l'œil sec, suivi de ses gendres et de ses petits-enfans. Le 19, Duplessis arrive à son château de la Forêt-sur-Sèvres, et entrant dans la grande salle, il dit : « Je me remets comme toujours à la volonté de Dieu, mais j'engloutirai ici mon ennui. Dieu aura soin de moi et des miens. »

« Il se commit, dit un chroniqueur, force violences et désordres au château de Saumur après le départ de M. Duplessis. Bris de portes et de coffres, dégâts de vivres et provisions, dissipation de magasins, armes et munitions, fractures de cabinets et armoires où étaient gardés papiers de conséquence et publique et particulière. Surtout une grande armoire au bout de la galerie que M. Duplessis appelait sa petite bibliothèque, en laquelle étaient gardées toutes ses œuvres, écrits pour la plupart de sa propre main ou imprimés en parchemin avec les additions en marge, reliés tous d'une façon en maroquin de Levant avec ses armes dedans et dehors (294), de partie desquels on n'eut point honte d'arracher les fermoirs d'argent.... »

Sans la présence de madame de Villarnould, qui eut le courage de présider elle-même à l'inventaire, tout ce que possédait Mornay eût été pillé.

On sait que les réformés étaient trop faibles et trop désunis pour résister. Toutes les places de sûreté furent saisies. Pendant l'absence de Sully on prit sa ville de Jargeau. Niort, Fontenay-le-Comte, Chatellerault, Maillezais, Saint-Maixent, Marans, Loudun se soumirent au

roi. En Guienne, le marquis de la Force fut vaincu par Mayenne, tandis que le pape Grégoire XV expédiait au roi un bref de félicitations, et que le clergé catholique votait un million d'or pour battre La Rochelle.

Cette époque est celle de la naissance de l'autorité absolue du roi. On peut dire avec vérité que de nobles principes périrent sous les remparts de Saint-Jean d'Angély et de Montauban; on peut dire que l'exil des Sully et des Mornay en présence de la faveur de Luynes, fut une calamité nationale.

Apprenant les victoires du roi, Duplessis, du fond de sa retraite, crut devoir réclamer l'exécution de la promesse de Louis XIII. Ce fut en vain. On promettait, on cherchait à gagner du temps.

Après une correspondance très suivie avec le roi et ses ministres, Duplessis écrivit enfin cette requête le 20 janvier 1622.

« Sire,

« Il me serait malséant d'entretenir Votre Majesté des services faits au feu roi pendant trente-quatre ans en toutes sortes d'actions.

« Et me suffit que si le siècle présent tâche de les déguiser, la postérité en jugera sans envie.

« Mais Votre Majesté me supportera si je lui touche ce qui regarde Saumur, puisque la nécessité m'y porte et non moins peut-être l'intérêt de Votre Majesté en tant qu'il y va de sa justice et qu'elle aspire à s'acquérir le nom de juste.

« En l'année 1588, ceux qui étaient dans les affaires de ce temps-là savent en quelle combustion était le roi Henri troisième chassé de Paris, la plupart des grands

et des capitales villes du royaume, révoltés contre lui. Lui retiré à Tours, poursuivi par les armes du duc de Mayenne, prêt de chercher sûreté dans les extrémités du royaume.

« Le roi de Navarre, de glorieuse mémoire, père de Votre Majesté, lors défendant sa vie, son honneur, et le nom de Bourbon contre les ennemis de l'État et de sa maison, se résolut, quelque mal mené qu'il eût été du roi Henri troisième, de le secourir assisté de ceux de la religion; et pour ce étant lors superintendant de ses affaires, il me dépêcha vers Sa Majesté à Tours en habit dissimulé, duquel traité s'ensuivit une trève générale entre les deux rois. Moyennant laquelle furent consignés entre mes mains la ville, château et faubourgs de Saumur, pour être en sûreté et passage audit seigneur roi et à ses forces. Et plut au roi Henri troisième, de dire qu'il la lui délivrait plus volontiers puisqu'il savait qu'elle me devait être baillée en garde, s'assurant que je m'en acquitterais pour leur service commun et traiterais bien ses sujets. Ce fut en avril en l'an 1589.

. . . . . .

« Le roi Henri troisième, encouragé de ce secours, s'achemine vers Paris et l'assiége. Sur le point qu'il était de recueillir le fruit de cette conjonction, il est assassiné par frère Jacques Clément, jacobin à Saint-Cloud. Et le roi Henri IV saisit en ce moment la couronne. Si cette mort accidentaire et subite fût arrivée, lui étant encore vers les marais de La Rochelle, Votre Majesté juge quelle apparence il y avait qu'il eût été embrassé pour roi en l'état où étaient les choses, et s'il

y voit pas apparence au contraire que toutes les armes tournassent contre lui.

« Les premières dépêches que je reçus de Sa Majesté sur ce changement me recommandaient son service dans les provinces, et pour la confiance qu'il avait en moi, ordonnait près de moi un de ses secrétaires contrefaisant sa main (295) pour faire les dépêches nécessaires, dont j'usai avec telle religion et discrétion que Sa Majesté se loua des services qui lui en réussirent. Particulièrement me commandait sur toutes choses, en dût-il coûter moitié de son ancien domaine, de trouver moyen de lui mettre en son pouvoir la personne de M. le cardinal de Bourbon son oncle, déposé au château de Chinon entre les mains de M. de Chavigny, par le roi prédécesseur, d'autant qu'il était regardé de la plupart de ses sujets catholiques, et qualifié roi sous le nom de Charles dixième. Comme de fait, il courait déjà de la monnaie de ce titre. Sur quoi j'eus ce bonheur de traiter avec M. de Chavigny, lui baillai 8,000 écus comptant, et m'obligeai vers lui de 22,000, et moyennant ce, il me le mit entre les mains.... nouvelle qui plut grandement à Sa Majesté parce qu'il la reçut à Arques là où chacun sait en quel péril étaient et sa personne et ses affaires.

« Saumur était alors circuit de toutes parts de places et forces ennemies. Cause que le roy m'en recommandait souvent la fortification.... Or le feu roi, par la grâce de Dieu ayant réduit son royaume et comme reconquis des mains et menées de l'étranger, se résolut pour affermir la paix entre ses sujets, d'assurer la condition de ceux de la religion, desquels il avait éprouvé la fidélité en tant de périls, même depuis s'être fait catholique. Il leur

donna certaines places de sûreté entre lesquelles fut Saumur la première en ordre sur l'état dressé par le roi.

« J'ai toujours, en la place de Saumur, tâché d'être en exemple du devoir requis d'un gouvernement. Le feu roi nous étant ravi, sire, par cet exécrable parricide qui crie depuis si long-temps vengeance et jusques à quand? La reine, mère de Votre Majesté et régente du royaume, me sera témoin en quelle fidélité vous fûtes servi à Saumur.... et Votre Majesté n'était point si jeune qu'elle ne s'en puisse ressouvenir.

. . . . . .

Ma gloire est d'avoir obéi à Dieu, à mon roi, à ma conscience. Ce m'eût été un crime de douter en dernier lieu de votre parole royale.... Tant y a que je n'ai point capitulé avec Votre Majesté, ne lui ai demandé ni argent, ni honneurs, ne lui ai vendu ni son bien ni mon service. Dieu veuille que de tous, le roi soit servi comme de moi.... Et pour la fin, sire, il me sera permis de dire à Votre Majesté qu'en ce qui est de mon particulier, s'il n'y allait de mon honneur pour ne laisser cette tache à mon nom, que mon roi n'eût pu se confier en moi de cette place, je l'estime si bas au-dessous de ce que je devais espérer de mes services que je n'en voudrais pas importuner Votre Majesté d'une seule parole. »

Enfin, abreuvé de douleur, l'âme brisée, le vieux Duplessis Mornay écrivit cette lettre :

« De la Forêt-sur-Sèvres, le 14 février 1622.

« Sire,

« Puisqu'il est résolu, pour le bien prétendu du service de Votre Majesté, que mon obéissance et ma fidé-

lité me tournent à crime et à supplice, et le loyer et la louange que j'en eusse dû attendre, à ignominie, je supplie très humblement Votre Majesté de me vouloir au moins octroyer qu'avec sa bonne grâce et son sauf-conduit je me puisse retirer hors de ce royaume avec ma famille; de l'accorder pareille aussi à M. de Villarnould, mon gendre, enveloppé en même cause. Pareillement de pouvoir transporter hors de Saumur, les os des miens pour n'être exposé à la rage d'un si ingrat peuple. Là, sire, soustrait aux objets qui trop justement affligent mon âme, je prierai Dieu qu'il lui plaise prospérer de plus en plus la personne et couronne de Votre Majesté, pardonner aux auteurs de ces conseils plus nuisibles à ses affaires qu'à moi-même, et pour adoucir mes amertumes, me faire oublier que je suis né Français. Et peut-être, sire, se trouvera-t-il là quelqu'un qui grave sur ma tombe ce misérable épitaphe : *Cy gist qui âgé de soixante-et-treize ans, après en avoir employé sans reproche, les quarante-et-six au service de deux grands rois, fut contraint pour avoir fait son devoir, de chercher son sépulchre hors de sa patrie. Juge, lecteur, et déplore, soit son malheur, soit la malice du siècle.*

« *Signé* Philippe de Mornay. »

La carrière de Duplessis Mornay est terminée. Il n'a plus qu'une pensée terrestre, la paix en France. Il écrit au roi pour le supplier de donner cette paix à ses pauvres peuples. Il compose un ouvrage ayant pour titre *Des moyens de retenir la paix.*

XCIII.

Mort, 1623.

Un jour, le vieillard se fit apporter son testament, y ajouta un codicille, puis le posant sur la table, il dit : « Désormais ne me reste plus qu'à mourir. » Le soir il pria en présence de sa famille et de ses serviteurs.

Le lendemain, Mornay ne se leva pas.

Depuis ce jour jusqu'au jeudi 9 novembre, ce ne furent au château de la Forêt qu'aumônes, prières et préparations à la mort.

Le 9 novembre, Mornay laissa pénétrer dans sa chambre les gens accourus des villages voisins. « Il est vrai que je vais mourir, dit-il. Que la volonté de Dieu se fasse. Je pardonne de bon cœur à tous ceux qui m'ont fait ou procuré du mal, et prie Dieu qu'il leur pardonne et les amende. »

Vers le milieu du jour, le vieux Duplessis Mornay se fit lever, voulant, disait-il, mourir debout. Alors, il commença tout haut sa confession de foi. Mais ne la pouvant achever, se leva de dessus une chaire où il était assis, et dit au pasteur : J'ai un grand compte à rendre, ayant beaucoup reçu et peu profité. » Puis, toujours debout, Mornay élevant ses mains sur sa tête, s'écria par trois fois : Miséricorde! miséricorde! miséricorde!

Composant son visage et son maintien, il donna d'une voix ferme et grave sa bénédiction à ses filles, à ses gendres, à ses petits-enfans.

Puis il bénit ses serviteurs.

« Soyez, dit-il, bénis par un mourant dont la bénédic-

tion sera ratifiée par celle de Dieu. Durant ma vie, je n'ai eu que la gloire de Dieu pour but. Ceux qui m'ont connu savent assez que si j'eusse voulu m'en proposer d'autres, il m'eût été aisé de parvenir à de grands biens et à de grands honneurs. »

« Priez Dieu, dit-il ensuite au pasteur, qu'il dispose de moi. »

Il parla quelque temps encore. On l'entendit murmurer : « Je ne suis pas ennemi de la vie, mais j'en vois une beaucoup meilleure que celle-ci. — Je me retire de la vie, je ne m'enfuis pas. — J'ai combattu le bon combat, j'ai parachevé la course, j'ai gardé la foi. »

Madame de la Tabarière, sa fille, étant arrivée avec ses enfans, Duplessis fit de nouveau réunir toute sa famille, et lui dit : « Je vous recommande l'union et l'amitié fraternelle, pour posséder en paix l'héritage et le nom que je vous laisse. » Il prit les mains de tous et les pressa sur ses lèvres.

Le vendredi 10 novembre, le vieillard s'éteignait. On l'entendait murmurer des paroles latines et grecques d'une haute philosophie religieuse. Ainsi il cita le mot de Pindare : « L'homme est le songe d'une ombre. » La soirée se passa en prières.

Minuit sonnait à l'horloge du château, lorsque la parole manqua au vieillard. L'ouïe cessa deux heures après. Le souffle s'éteignit entre six et sept heures du matin, le 11 novembre 1623.

Duplessis Mornay venait de rendre son âme à Dieu.

TESTAMENT

DE MESSIRE PHILIPPES DE MORNAY

SEIGNEUR DU PLESSIS MARLY (296).

Au nom du Père, et du Fils, et du Sainct Esprit.

Nous Philippes de Mornay, et Charlotte Arbaleste, Seigneur et dame du grand Plessis Marly, ayant par la grace de Dieu vescu ensemble en mariage trente ans et plus, et diverses fois pendant ce temps, pour l'incertitude des choses humaines, testifié notre derniere volonté, pour les changemens y survenus, le faisons presentement tout de nouveau, revoquans tout ce qui s'en trouveroit fait par cy devant. Moy Philippes, puisqu'il plaist a Dieu, sain de corps et non moins considerant la fragilité de cette vie : Moy Charlotte, attenuée de longues maladies, desquelles il à voulu m'exercer, qui me la ramentoivent tant plus ; et tous deux par sa grace sains d'esprit et d'entendement : Et ce par le présent Testament que nous faisons conjoinctement et de commune main, lequel nous voulons et entendons sortir apres nostre decez son plein en entier effect.

Et premierement, nous adorons les infinies misericordes de nostre Dieu, qui nous ayant fait naistre sous les espesses tenebres de l'Eglise Romaine, a travers desquelles nul esprit humain ne pouvoit voir, il nous à daigné visiter et esclairer d'enhaut par sa grande et gratuite lumiere, nous faisant connoître et apprehender nostre salut en un seul Iesus Christ son Fils bien-aimé, a nous proposé et annoncé en son S. Evangile ; sçavoir, entant que tout le genre humain éstant perdu en Adam, et chacun en soi mesmes, nous sçavons et croyons qu'il à tant aimé le monde qu'il à donné le Fils de sa dilection en rançon et satis-

faction, pour les pechez de ceux ausquels il à donné de pure grace de croire en luy. De nous specialement les plus grands d'entre les pecheurs, qui renonçans serieusement a tout ce qui peut proceder, soit de nous, soit de quelconque creature, ne recongnoissons merite que la seule misericorde du Createur, redemption et justice a salut, que celles que gratuitement le pere nous donne en son Fils nostre Sauveur.

Specialement nous rendons graces a nostre bon Dieu, qu'il ne nous à pas seulement donné de croire cette saine et saincte doctrine, et rejetter tout ce qui directement, ou indirectement y contrarie : mais de la confesser, protester, declarer, selon la mesure des graces qu'il luy à pleu nous departir ; mesme d'y avoir instruict nos enfans et famille, que de cette mesme grace nous avons veu et voyons s'acheminer en son amour, et y eslever les leurs ; le supplians de nous donner, en continuation de ses sainctes bontés, vivans et mourans, d'edifier son Eglise en icelle, jusques au dernier soupir, voire de séeller cette Saincte verité contenuë en sa parole, seule regle d'icelle, par nostre propre sang ; conformement a la confession des Eglises Reformées de ce Royaume, si nous avons cest honneur d'y estre appellez. Ce que ne pouvans attendre de la fragilité de cette chair, nous reclamons ici la grace et force de son S. Esprit, pour nous faire croistre de foy en foy, et parfaitre sa vertu en nos infirmités.

Aussi, encor que les graces temporelles n'ayent aucune proportion aux spirituelles, celles sur tout qui regardent la bienheureuse vie, nous loüons Dieu selon nostre petitesse, du soin paternel qu'il luy à pleu avoir de nous en tout le cours de nostre vie, nous ayant retiré d'infinis dangers, fait abonder és plus grandes necessités, demeslé de perplexitez extremes, et le tout pour son nom, luictant perpetuellement de ses misericordes contre nos miseres, de sa puissance, et fermeté de ses promesses contre nos difficultés, et deffiances. Ce que nous devons prendre, et prenons de fait pour arres tres certaines, que cette affliction derniere mesmes, de laquelle il nous à depuis peu voulu esprouver, en retirant nostre fils vnique a soy, bien qu'elle nous semble sans ressource, cooperera a nostre bien et salut, comme toutes choses a ceux qui le craignent, et qu'il daigne aimer selon son propos arresté en Iesus Christ son Fils bien-aimé nostre Sauveur.

Mais specialement nous luy devons graces infinies de ce qu'ayans a passer une vie pleine d'amertumes, pour la profession de sa saincte verité, il luy à pleu pour les adoucir nous donner l'un a l'autre. A moy Philippes ma tres-chere Charlotte, doüée abondamment de sa connoissance et crainte a laquelle je dois ce tesmoignage, si je ne veux estre ingrat a Dieu, qu'en mes travaux, traverses, souffrances, nées pour sa saincte cause, jamais elle ne m'a esté en surcharge, tousiours au contraire en consolation, et de parole et d'effect, se resolvant contre l'affliction, nonobstant ses maladies ordinaires, pour m'appuier a mesure qu'elle croissoit. A moy reciproquement Charlotte mon tres-honoré Philippes, duquel j'ay reçeu tant d'instructions au salut de mon ame, de consolations d'esprit en mes maux, de soulagement en mes douleurs, de douceurs en mes amertumes, ne se lassant ny ennuyant jamais de porter et supporter avec moy les croix que Dieu avoit chargé sur moy, et me les rendre entant qu'il pouvoit supportables, par son ressentiment et secours assidu, que je dois protester que toutes autres benedictions temporelles ne m'ont rien esté a l'egal de celle-cy, et qu'apres la connoissance que Dieu m'a misericordieusement donnée de mon salut en son seul Fils, de rien je ne l'ay tant loüé, ny de tout le reste ensemble, que de m'avoir si heureusement adressée, en la peregrination que j'avois a passer en cette vie,

Moy donc Philippes supplie de toutes mes affections mon Seigneur et mon Dieu, par les entrailles de ses misericordes en son bien-aimé, qu'avenant mon predeçés, que je sçay ne luy pouvoir estre que tres-amer, et a toute extremité, il luy plaise la consoler puissamment par son S. Esprit, et redoubler le soin de sa benignité paternelle sur elle, a ce qu'elle puisse achever ses jours en repos de corps et tranquillité d'esprit. Comme aussi reciproquement, moy Charlotte, pour mon tres-honoré, tres-cher, et bien-aimé Philippes, duquel je recognois l'affection tendre envers moy, et apprehende en pareil cas l'affliction, ie fay a mon Dieu pareille priere, en asseurance que le Pere celeste rassemblera l'ame du survivant avec celle du predecedant, en la vie bien heureuse, et en ce grand jour reunira nos esprits a nos corps, pour jouïr ensemble de la gloire eternelle.

Pour les biens de ce siecle, la condition de nos affaires, puis qu'il à pleu a Dieu, à tousiours esté telle, que les longs et laborieux services

ont plustost adjousté a nos sollicitudes, qu'a nos commodités domestiques. C'est pourquoy ne pouvant mieux. Moy Philippes donne par ces presentes a Charlotte Arbaleste ma chere femme, tout ce que les coustumes des lieux où nos biens sont assis, où seront cy apres, d'achapt, d'acquest, ou de succession, nous permettent de donner, meubles, immeubles, propres, patrimoines, acquest, conquests, dons, noms, raisons et actions, et tous quelconques biens sans rien excepter, pour d'iceux en jouïr, vser et faire comme du sien propre.

Comme aussi, moy Charlotte donne reciproquement audit Philippes de Mornay mon cher espoux, tout ce que par les susdites coustumes je puis donner, pour en vser, jouïr, et faire comme dessus. Entendans tous deux en outre, que tandis que l'un de nous vivra, nos filles et gendres ne pourront rien demander au survivant, ains le laisseront jouïr entierement de tous les biens quelconques du predecedé, selon qu'il est plus a plein porté és contracts de mariage de nos-dites filles, et ce parce qu'ainsi l'estimons juste, et en consideration du bon mariage que nous leur avons donné, plus grand que selon nos moyens ils ne pouvoyent esperer.

Pour le desir aussi que nous avons d'affermir, en tant qu'en nous est, le S. Ministere de l'Evangile en nostre maison du Plessis Marly, nous constituons par ces presentes sur nostre dite terre et Seigneurie la somme de cent livres de rente annuelle et fonciere, pour estre icelle employée a l'entretenement du Pasteur de l'Eglise Reformée qui sera recueillie en nostre dite maison, ou, au defaut d'icelle, au lieu destiné pour recueillir ladite Eglise, sçavoir l'un des deux ordonnez par l'Edit de Pacification donné a Nantes 1598. du Roy nostre Sire, ou autres qui pourroyent estre faicts cy apres, permettans l'exercice de la Religion qui y est appellée pretenduë Reformée, et que vrayement nous estimons Reformée selon la parole de Dieu : Mesmes entendons que si par le mal-heur du temps l'exercice de ladite Religion Reformée y estoit interrompu, ladite rente ne lairra de courir, laquelle sera par chacun an delivrée a un ou plusieurs Anciens de ladite Eglise, fondez de procuration d'icelle, sur sa quictance, pour estre, sans en pouvoir estre divertie, employée audit vsage.

Constituons aussi sur nostre dite terre du Plessis Marly autres cinquante livres de rente pour la subvention des pauvres, pour estre

icelle delivrée a l'Ancien ou Diacre d'icelle Eglise, fondé comme dessus, et par sa quittance, et distribuée ausdits pauvres par l'advis du Consistoire de ladite Eglise, auquel nous recommandons d'avoir particulier esgard, et tel que de raison, aux pauvres qui se trouveroyent en nostre dite terre, dont nous chargeons leurs consciences.

Pour l'entretenement du sainct Ministere de l'Eglise Reformée en l'Eglise de Saumur, deux cens livres de rente annuelle, pour l'entretenement des Pasteurs; autres cent livres pour l'entretien d'un pensionnaire estudiant en Theologie, et en outre cinquante livres pour la subvention des pauvres de ladite Eglise. Lesquelles rentes montant ensemble a trois cens cinquante livres annuelles, nous constituons par ces presentes sur les acquests par nous faicts a la Rochelle, et nommément sur la portion qui nous appartient en la Traitté Domaniale d'icelle ville, par nous acquise du Domaine du Roy; Icelles payables a un ou plusieurs Anciens, ou Diacres de ladite Eglise de Saumur, fondez de procuration d'icelle, et par leur quittance, et pour estre employées par l'advis du Consistoire de ladite Eglise. Entendons si l'exercice de ladite Religion, par le mal-heur du temps y estoit interrompu, que lesdites rentes neantmoins courent sans interruption. Si aussi, que Dieu ne veuille, il changeoit de lieu, qu'elles appartiennent a l'Eglise où se recueilliront ceux de ladite ville; et pour tels inconveniens, avons eu esgard d'affecter lesdites rentes sur nos acquests de la Rochelle plustost qu'ailleurs.

Donnons a nostre nepveu, fils de nostre sœur, Claude le Seneschal, Sieur d'Auberville, deux cens livres de rente, que pareillement nous luy constituons par ces presentes, sur nosdits acquests faits a la Rochelle, et particulierement sur ladite Traicté Domaniale : et cas avenant que ladite Traicté nous fust remboursée par le Roy, ou autres ayans droict de par luy, ou autrement, voulons que de la somme dudit remboursement soit baillé a l'Eglise de Saumur, comme dessus, sçavoir a un ou plusieurs Anciens ou Diacres d'icelle, fondez de bonne procuration, la somme de cinq mille six cens livres, au denier seize selon l'ordonnance, laquelle ils seront tenus de mettre en fonds de rente, pour les vsages susdits, sans aucun divertissement, dont nous chargeons leurs consciences. Comme aussi, que nostre dit nepveu a mesme raison en touche trois mille deux cens livres, que nous entendons qu'il mette en

bonne constitution, pour aider a son entretenement. En quoy nous avons eu particulier esgard de nous regler au plus pres, au tiers des acquests que nous avons faicts a la Rochelle, et qu'il nous est permis de donner par la coustume.

Donnons en outre par ces presentes a nostre dit nepveu, autres cent livres de rente, que nous lui constituons aussi par ces presentes sur nostre terre et Seigneurie des Bauves, au Bailliage de Chaumont en Vexin : icelle par nos heritiers rachetable de seize cens livres, selon l'ordonnance ; le tout en consideration de ce qu'il à esté nourri prés de nous.

Toutes icelles rentes annuelles neantmoins par nous données et constituées en ces presentes en faveur et au profit desdites Eglises du Plessis, et de Saumur, entretien d'un Estudiant en Theologie, subvention des pauvres, et entretien de nostre dit nepveu, n'entendons avoir lieu ny cours qu'apres le decés du dernier survivant de nous testans et constituans, parce que celuy de nous qui survivra, aura soin desdits donataires tant que Dieu le lairra en vie, autant que ses moyens s'y pourront estendre.

Comme aussi de faire ces legs n'eussions nous point eu de besoin, s'il eust pleu a Dieu nous conserver Philippes nostre bien-aimé fils, que n'agueres en la fleur de ses ans, et de nos esperances, il luy à pleu retirer a soy pour son bien et salut, puis qu'il luy à pleu, et sa volonté soit faicte ; parce que l'ayant eslevé par sa grace en sa crainte et au zele de sa maison, nous estions asseurez qu'il y eust pourveu apres nous, non moins soigneusement que nous mesmes.

Pour le regard de nos trois filles issuës de nostre mariage, elles se souviendront du soin que nous avons eu, nonobstant nos adversitez et anxietez, de les bien marier selon leur condition, et plus de nostre necessité, que de nostre abondance, sur tout a personnes qui ont la connoissance et crainte de Dieu, et le vray honneur devant les yeux. Et parce que nous les aimons egalement, et egalement les avons avancées en mariage, entant qu'en nous à esté, et desirons encor pour l'advenir les traitter egalement le plus que nous pouvons ; en cette consideration, et pour plusieurs austres, mesmes procedantes de nostre conscience : Nous avons donné, et donnons par ce present Testament nostre, que nous voulons estre inviolablement gardé, a Elisabeth de

Mornay, Dame de Fontenay le Husson; et a Anne de Mornay, Dame de la Tabarriere, nos filles puisnées, tout ce que la Coustume du païs d'Anjou, où de present nous vivons et demeurons pour le service du roy, nous permet, tant meubles qu'immeubles, propres, acquests, et conquests, rentes constituées, dons, noms, raisons et actions, et autres biens quelconques, a prendre subdiviser entre elles, ou leur representation et heritiers, apres que nous serons decedez tous deux, et non plustost ; le tout aux charges de ladite coustume : Si mieux, Marthe de Mornay, Dame de Villarnoul, nostre fille aisnée, ou ses heritiers, ne veulent consentir de partager toutes choses également en toute nostre succession; Ce que nous remettons au choix de nostre dite fille, ou de sa representation, lequel elle sera tenuë de faire en dedans un mois.

Donnons a Philippes de la Vairie nostre filleul, fils aisné de Messire René de la Vairie, et de Dame Susanne de Pas, fille du premier lict de moy Charlotte, trois cens livres par chacun an, rachetables de quatre mille huict cens livres, selon l'ordonnance; dont, en consideration et consequence du don susdit, nous chargeons nos dites filles puisnées : Sinon et au cas que Marthe de Mornay nostre fille aisnée aime mieux partager, soit en Anjou, et par tout ailleurs, en nostre succession également comme dessus, entendons qu'elles en soyent toutes trois, comme aussi des autres charges Testamentaires, également chargées.

Comme par expres de tout ce qui pourra estre deu de gages a nos serviteurs domestiques, ausquels nous entendons l'année du dernier de nous survivant estre achevée, ou qui leur resteroit a payer des promesses qu'ils auroyent de nous pour recompense de services.

Entendons que le susdit legs que nous faisons desdites trois cents livres annuelles a nostre filleul et petit fils Philippes de la Vairie, soit nommément employé pour le faire bien nourrir et instruire en toute pieté et vertu, et de là en avant pour luy donner tant plus de moyen de s'entretenir : Ce que nous recommandons tres speciallement a Susanne de Pas nostre fille, au tant qu'elle desire nous complaire, et en cette asseurance luy donnons nostre benediction, et prions Dieu qu'il la ratifie sur nostre fils son mari, sur sa personne, et leur famille. Voulons, si ledit Philippes nostre filleul venoit a deceder sans enfans, que lesdites trois cents livres de rente appartiennent aux freres et sœurs qui

seront procreez de mesme lict; et en cas du decez de nostre fille Susanne de Pas, en leur bas aage de tous, ou aucun d'eux, prions Elizabet et Anne de Mornay nos filles puisnées, selon l'amour qu'elles nous portent, prendre le soing de leur bonne nourriture et instruction en toute pieté et vertu, mesmes de retirer les filles prés d'elles.

Donnons a l'Eglise de Saumur, nostre Librairie, laquelle nous desirons estre par icelle colloquée en lieu convenable.

Requerons Messire Iacques de S. Germain nostre gendre, et nostre fille de Fontenay sa femme, de retirer Ibora nostre grand Indien, pour le continuer en l'instruction de la vraye Religion Chrestienne, et le faire baptiser lors qu'il en sera capable; lequel neantmoins ils pourront mettre és mains de Monsieur de la Ravardiere, s'il le demande pour le voyage des Indes, avec promesse de le faire instruire et baptiser comme dessus : Et le mesme requerons nous de Messire Iacques des Nouhes aussi nostre gendre, mari de nostre fille de la Tabariere, pour Atoupa frere dudit Ibora; et d'abondant, parce qu'il est plus jeune, de luy faire apprendre és lettres tout ce dont son esprit se rendra capable, et ce parce que nos dits gendres sont en païs non esloignez de la mer, où ils peuvent estre utiles.

Et neantmoins, pour les habiller et entretenir, leur donnons a chacun trente livres par an, dont nous les chargeons, sinon au cas du susdit partage esgal, qu'ils n'en porteront que leur portion.

Nous voulons ici oublier qu'entre nos meubles nous contons toute la grosse Artillerie qui est en l'enclos des fortifications du Chasteau de Saumur, nous l'ayans fait fondre et fabriquer a nos despens, après que les Canons que le Roy avoit laissez en ce lieu, eurent esté pris a la route de Craon, baillez par commandement de S. M. pour ce siege, a Messeigneurs les Princes de Conty, et Duc de Montpensier. Item les poudres, boulets, munitions, armes, piques, corcelets, mousquets, arquebuses et autres utensiles servans a la guerre, sauf et excepté tant seulement quelques fauconneaux, laissez au Chasteau, lors que le Sieur de Bernapré y fut mis sous la charge de moy Philippes, et quelques petites pieces appartenantes a la ville, marquées des armes d'icelle. Et du tout y à inventaire fait par les Officiers du Roy.

Recommandons autant que nous pouvons a nos gendres, et filles, et pour l'amour de Dieu, et pour l'honneur qu'ils desirent rendre a nos-

tre memoire, de s'entr'aimer, et vivre en concorde exemplaire ensemble. Sur tout de profiter de plus en plus en la crainte de Dieu, estre soigneux de son service, faire bien instruire leurs enfans en la vraye Religion, et en toute vertu, et perpetuer, entant qu'ils pourront, le Ministere de sa parole en leurs terres, maisons, et famille ; asseurez que rien ne leur peut tant apporter de benediction, que de loger l'Arche de Dieu. Et en cette ferme esperance et asseurance, leur donnons de tout nostre cœur la nostre, et sur eux, et sur leurs familles : et le supplions par son fils nostre Seigneur qu'il la benie et ratifie sur eux tous. De mesme recommandons nous a Claude le Seneschal Sieur d'Auberville nostre nepveu, la perseverance en la vraye Religion, et de se ramentevoir la bonne nourriture qu'il à euë; le recommandons aussi pour sa conduite a nosdits gendres et filles.

Pour nos corps, Moy Philippes, si Dieu veut que je predecede en quelque lieu que ce soit, prie et adjure Charlotte ma chere espouse, de faire poser et deposer le mien en la sepulture que nous avons acheptée et bastie joignant le Temple de l'Eglise Reformée de Saumur, aupres de celuy de Philippes nostre fils unique, que nous voulons au premier jour y loger. Et moy Charlotte, en cas de predecez, supplie et adjure Philippes mon tres-honoré et tres-cher espoux, de faire le semblable du mien, le tout sans pompe ny appareil mondain. Et tous deux requerons et adjurons nosdits gendres et filles, de faire en ce mesme lieu deposer ou apporter le survivant de nous deux, en quelconque lieu que Dieu en dispose, afin, comme nous avons passé nos jours ensemble, qu'ensemble aussi nous ressuscitions pour ce grand jour en la gloire que Dieu par, et en son Fils a preparée aux siens.

Et nonobstant, en cas que la malice des hommes nous creast des troubles en ce Royaume, a l'occasion desquels se fist quelque changement en la ville de Saumur, a l'occasion duquel fust a craindre que la haine des adversaires de la verité s'exerçast contre nos os, pour separer ce qu'en pleine asseurance de la resurrection nous avons desiré demeurer conjoint. Nous requerons de toute nostre affection Messire Iacques des Nouhes Sieur de la Tabariere nostre gendre, et Anne de Mornay nostre fille son espouse, et leurs enfans et heritiers, d'avoir et prendre le soin en ce cas, de faire transporter nos corps et cercueils. et de nostre fils unique, en leur Chasteau de Saincte Hermine en Poic-

tou, et en l'enclos d'iceluy les deposer en lieu construict expres a cet effet : et pour ce leur ordonnons et laissons en depost la somme de six cens livres, pour icelle y employer en temps et lieu, a prendre par preciput, et avant toutes choses, sur le plus clair de nos biens meubles.

Ordonnons pour la fin chacun de nous, pour executeur de ce nostre Testament et derniere volonté, Messire Ionas de Bessay, Seigneur dudit lieu, Gouverneur pour S. M. au Chasteau de Talmond en Poictou, lequel pour l'estime que nous faisons de son integrité, et l'amitié que nous attendons de luy en cest endroit, nous requerons d'accepter cette charge. Aussi, et pour mesme raison, Maistre François Drugeon, Conseiller du Roy, et son Advocat a Saumur, lequel nous nous asseurons, apres tant d'autres, ne nous desniera cest office.

Comme aussi nous les requerons de prester toute bonne assistance au survivant de nous deux, là où requis en seront, et a cette fin, et pour l'execution de nostre-dit Testament, leur donnons tout pouvoir, et les saisissons de tous nos biens.

Ce Testament avons fait conjoinctement, apres meure deliberation, et de commun advis, iceluy tout escrit de la main de moy Philippes de Mornay, et signé de chacun de nous, et cacheté du seel de nos armes. Sauf a tous deux, ou a l'un de nous, de faire cy apres Codicille, ainsi qu'il jugera estre de raison. Fait a Saumur l'an de grace mil six cens et six, le sixiesme Fevrier. Ainsi signé.

PHILIPPES DE MORNAY.

CHARLOTTE ARBALETTE.

CODICILE

DE MONSIEUR DU PLESSIS.

AU NOM DU PERE ET DU FILS ET DU S. ESPRIT.

Comme en l'an mil six cens au mois de Febvrier, apres le ravissement de Philippes de Mornay nostre fils vnique, nous nous fussions resolus Dame Charlotte Arbaleste notre chere espouse, et moy de faire

un commun Testament, et par iceluy disposer de nostre maison et affaires eu esgard a l'estat où elle estoit alors, auquel toutesfois nous aurions reservé l'un a l'autre d'y pouvoir changer selon les occasions et mutations, ausquelles le monde est subjet : Et depuis Dieu m'auroit affligé de la perte de madite femme, et auroit permis que je l'eusse sur vescu de dix-sept ans, pendant lesquels seroyent advenus divers grands changemens en ce Royaume, et particulierement tels en nostre maison, et famille, que la face en est totalement changée, dont elle à besoin qu'il y soit pourveu suivant la clause qui donne cette liberté au survivant. Pour ce est-il que moy Philippes de Mornay soussigné, sain de corps, d'esprit, et d'entendement, en l'an mil six cens vingt-trois, le vingt-quatriesme jour d'Octobre, sans aucune suggestion de personne quelconque, ai dicté et nommé de mot a mot le present Codicille a René Chalopin mon Secretaire, en presence de Maistre Iean Daillé Pasteur de l'Eglise recueillie en cette mienne maison de la Forest sur Saivre, et de Iules de Meslay aussi mon Secretaire, en intention neantmoins, que le susdit Testament, lequel je veux et entens sortir son plein et entier effect, pour le surplus soit observé.

Et premierement je louë et adore mon Dieu en ses misericordes, par Iesus Christ son Fils mon Redempteur, de ce qu'il m'a fait la grace de continüer et perseverer jusques a cet aage, en la profession de son S. Evangile, et daigné se servir encor de moy miserable pecheur en la promotion d'iceluy, selon ma portée ; m'a garenti pendant ces difficiles temps de plusieurs dangers et traverses, et m'a fait sentir ses benedictions spirituelles et temporelles de plus en plus ; ce que je reconnois de sa pure grace, n'ayant peu par tout ce qui peut proceder de moy, sinon provoqver son ire. Ie le supplie donc par icelle mesme qu'il me doint de persister en la foy de son Fils, et en sa crainte, jusques a mon dernier souspir, et si j'y suis appellé pour sa gloire, et pour l'edification de son Eglise, de respandre alaigrement mon sang pour seeller la profession de sa saincte verité

I'adjure au nom de Dieu, et pour leur propre salut, mes Gendres, et mes Filles, de perpetuer le ministere du S. Evangile de tout leur pouvoir, en leurs maisons, et la crainte de Dieu et profession de sa verité, par une soigneuse instruction, en leurs familles et posterités. En cette esperance et asseurance leur donne ma benediction, et

supplie le Createur de toute mon affection, qu'il luy plaise la benir et ratifier par la sienne tres saincte.

Et parce que la condition de ce Royaume à esté telle, depuis quelques années, et est encor aujourd'huy, qu'il est subjet a plusieurs mouvemens, selon que les passions et interests des Grands alterent les esprits sous divers pretextes, et les portent a divers partis, le plus souvent hors des bornes de devoir et de conscience.

I'exhorte mesdits gendres, et leurs enfans venus en aage, de prendre garde de ne se laisser emporter a tels desseins, ains de demeurer dedans les regles de l'obeissance du Roy, et les Loix publiques, tandis qu'il luy plaist maintenir nos Eglises en liberté et seureté sous le benefice de ses Edicts, pour la manutention aussi desquelles en cas d'oppression, ils auront a mespriser biens, vies, et honneurs mondains, asseurez que qui espere en Dieu ne fut jamais confus.

Et parce qu'en l'an 1621 au mois de May, Ie Philippes de Mornay, reçeus de bonne foy le Roy, en sa ville et Chasteau de Saumur, sous promesse tres-authentique de m'y restablir dans trois mois, pour toutes prefixions, et qu'il à jugé autrement convenir au bien de ses affaires, contre l'esperance et asseurance qu'il avoit donnée tant a moy, qu'au Sieur de Villarnoul mon gendre, lequel estoit luy mesme deuëment pourveu du gouvernement, Sa Majesté ayant voulu absoluëment que nous en prissions conjoinctement recompence, apres la patience et sollicitation de deux ans et demy ; J'entens et ordonne que des cent mille livres qui ont esté ordonnez par Sa Majesté, pour nos recompenses, sauf a deduire la composition qui en sera faite avec le Partisan, mon fils de Villarnoul en touchera le tiers des premiers deniers; et quand au surplus, d'autant que j'ay destiné de m'en accommoder pour l'aquit et payement des rentes que je doy, et que j'ay constituées pour la plus-part a l'occasion de la garde, garnison et conservation de la ville et chasteau de Saumur ; Ie veux et entends qu'il soit pris sur la totalité de ma succession soixante mille livres, soit en argent, si lors il s'y trouve, soit en meubles, immeubles, ou autrement, selon que les choses se pourront mieux accommoder, pour estre par les Executeurs de ce present Codicile partagés ent e mes trois filles ; sçavoir en sorte que les deux cinquiémes en soyent delivrées a ma fille de Villarnoul, montant 24. mille livres et les trois cinquiesmes partagées entre Elizabeth et

Anne de Mornay, Dames de Fontenay le Husson, et de la Tabariere également ; sçavoir a chacune dix-huit mille livres.

Depuis le decez de Dame Charlotte Arbaleste, nostre espouse, nos filles estans toutes mariées, j'ay acheté plusieurs terres et Seigneuries, le tout sis au païs du haut et bas Poictou, icelles j'ordonne estre partagées entre mesdites filles aux us et coustumes de Poictou. Et parce que le bas aage de Philippes Iaucourt, fils aisné de mon fils de Villarnoul, n'a peu porter que je l'aye fait estudier et voyager comme ses cousins de sainct Germain, et de sainct Hermine, j'ordonne 1500. livres par an, a continüer l'espace de quatre ans, a commencer de l'an 1624. pour estre iceux employez a cet vsage, sauf a estre parfournis s'il en reste quelque chose a payer apres mon decés.

Pour ce qui regarde le don fait à Claude le Seneschal Sieur d'Auberville, nostre nepteu, de trois cens livres de rente rachetable selon l'ordonnance, je l'ay satisfait et esteint par le don à luy fait, et acquicté de plus grande somme, sçavoir de dix mille livres, en le mariant avec Damoiselle Bonaventure de Machecou sans avoir attendu mon deceds.

Et quant au don par nous fait a Philippes de la Vairie, de pareille rente, il demeure confirmé, et neantmoins confondu en la transaction par nous faite avec Dame Susanne de Pas, Dame des Noyers sa Mere, en l'an 1615. le 23. de Ianvier a Saumur.

Ie recognois qu'en ces dernieres afflictions j'ay esté grandement consolé, par les continuels bons offices de Monsieur Marbaut, Conseiller et Secretaire du Roy, et qui sont, et ont esté au dessus de toute remuneration et recognoissance : mais il cognoist mes affaires mieux que tout autre, et neantmoins j'entens qu'il soit exactement payé de l'appointement qu'il avoit accoustumé de recevoir de moy, et ce jusques au jour de mon decez. Ie le prie par l'affection que je luy ay tousiours portée, et celle qu'il m'a renduë au soin qu'il a eu de mes affaires, de continuer ses bons offices envers mes gendres, mes filles, et leurs enfans, en tout ce qu'ils en auront besoing, et nommément és affaires qui leur pourront rester en Court, dont il a toute cognoissance.

Ie donne a mes deux Secretaires, René Chalopin, et Iules Meslay, a chacun six cents livres.

Item a Iolivois mon Escuyer, quatre cents livres. A du Leart trois cens livres. A Frideric mon valet de Chambre, trois cens livres.

Ie veux que le Sieur Chut Gentil-homme Anglois, qui m'a esté donné page, soit renvoye honnestement et en bonne conche. Pareillement le jeune Micheliere qui l'est a present, si mieux n'aime mon fils de la Tabariere le retenir pres de luy quelque temps. Et pour mes serviteurs, outre ce qui leur est donné par nostre commun Testament, je prie mes gendres et mes filles de retirer avec eux, ceux du service desquels ils se pourront accommoder.

I'ordonne au Sergent Bourguignon cent cinquante livres ; et a la Riviere, et a la Toche, chacun cent livres, pour leur donner loisir de trouver parti, et en attendant, les recommande a mes gendres.

I'ordonne pour l'entretenement du Ministere du S. Evangile, cent francs de rente annuelle sur ma Baronnie de la Forest, a la charge qu'il sera convenu ensemble avec l'Eglise de S. Iaüin, de la part et portion de l'exercice qui sera fait en ma maison de la Forest, tant pour la predication de la Parole, que pour l'administration des Sacremens. Item soixante livres de rente annuelle, sur la terre et Seigneurie de Mesleray, affectez a l'Eglise de Cheboutonne, ou telle autre qui aura les droicts d'icelle.

I'ordonne six cens livres a Monsieur Daillé, et le prie de tenir la main entre mes gendres et filles, et leurs enfans, que tout se passe en une vraye concorde entr'eux, pour la bonne volonté que je sçay que chacun d'eux luy porte.

Plus je donne aux pauvres de mes terres cent charges de bled tel qu'il s'y recueille, a une fois payer, pour estre icelles distribüées par mes filles ainsi que elles verront bon estre.

I'avons disposé de ma Bibliotheque en faveur de l'Eglise de Saumur, pour ne la voir point dissipée par estre partagée. Et maintenant je voy que toute providence humaine tourne a neant, pour le peu de fermeté qui se voit es affaires du monde : C'est pourquoy ayant pleu a Dieu en disposer autrement, jusques a estre en doute si l'Eglise subsistera ou non, bien que je ratifie en faveur de ladite Eglise le susdit don, neantmoins cas, ce que Dieu ne veuille, que par nos pechez ladite Eglise se trouve dissipée lors de mon deceds, le revoque a mon grand regret, et ordonne a mes heritiers d'en disposer conjointement, comme si je n'en avois point ordonné. Et pour le pouvoir faire, presentement la fais transporter du lieu de Saumur, où elle estoit, en ma maison de la Fo-

rest, pour estre par eux ordonné où elle pourra estre conservée en son entier.

Pour nos corps, nous en avons ordonné par nostre commun Testament; mais d'autant que l'estat de la ville de Saumur est grandement alteré, et que le peuple de contraire Religion audit lieu, s'est montré extremement animé contre nous sans nul sujet : outre que nous avons depuis acquis la Baronie de la Forest en Poictou; I'ordonne que les corps de ma femme, de mon fils, et autres qui y sont deposez, si ceux a qui ils appartiennent le desirent, soyent transportez en ce lieu de la Forest, auquel a cette fin, dans mon Chasteau, en lieu par moy choisi, j'ay ordonné estre dressée une sepulture. Ie sçai bien que leur veu estoit de ne separer pas ce que Dieu avoit si estroictement conjoinct. Et pource lors qu'il aura pleu a Dieu m'appeller, desire y estre mis avec eux et ceux de ma famille qui le voudront ainsi, le tout avec le moins d'apparat que faire se pourra, pour y attendre la bien heureuse Resurrection. Ainsi soit-il.

Pour l'execution, tant de nostre Testament commun fait en l'an 1606. le 6. Febvrier, que du present Codicille, estant survenu plusieurs changemens, pendant un si long temps, aux personnes et aux choses, qui requierent necessairement qu'il y soit pourveu, nous avoit fait choix de Maistre Samuel Bouchereau, Ministre de la Parole de Dieu en l'Eglise de Saumur, et de Maistre Paul Bernard Sieur de Boüilly, Conseillier du Roy, et son Advocat au siege dudit lieu; lesquels a cette fin nous saisissons de tous nos biens meubles et immeubles; en asseurance qu'ils tiendront de tout leur cœur et affection la main a la concorde de nos dits gendres, et filles, et ne souffriront point en tant que faire se peut, qu'il y naisse aucune occasion de procez, ny de querelle, qui face tort a ma memoire, laquelle aussi doit estre chere a mes dits enfans. En consideration de ce que dessus, je donne a Monsieur Bouchereau ma grand Bible avec l'Apparat, d'impression de Plantin a Anvers, et audit Sieur de Boüilly, tous mes Oeuvres reliez en marroquin de Levant, tous d'une sorte, de quelque matiere qu'ils traitent, que je les prie de garder pour l'amour de moy.

Pour la fin, je recommande de tout mon cœur a mes gendres, filles et enfans, d'estre en exemple a tous d'une bonne et Chrestienne conversation, et d'une amitié et concorde fraternelle : et a mes cheres

filles particulierement la memoire de leur mere, laquelle m'ayant esté en aide a bien vivre, m'a laissé un exemple et a elles de bien mourir.

Et sur ce point aagé de 74. ans, me remets entre les mains de mon Dieu, attendant mon heure, qui sera la sienne quand il luy plaira, le suppliant d'achever l'œuvre de sa misericorde en moy sa pauvre creature, pour me retirer a luy en la vie bienheureuse, a nous acquise par le seul sang de son Fils, auquel avec le Pere et le S. Esprit soit gloire eternellement. Amen.

Faict le jour et an que dessus, au Chasteau de la Forest sur Saivre.

Ainsi signé, Philippes de Mornay, Iean Daillé, Iules de Meslay, René Chalopin.

Et le 3. *jour de Novembre*, 1623. *fut ledit Codicille reconnu par devant F. Chiron, et Louis Puichaud, Notaires de la Forest.*

NOTES.

—

1. P. 4. — Lettre de David des Lignes qui, sous le pseudonyme des Elzeviers, écrit à Son Altesse. Leyde, 1647.

2. P. 5. — Duplessis Mornay a composé un grand nombre d'ouvrages. Des manuscrits qui sont entre les mains de l'un de ses descendans le marquis Jules de Mornay, forment une volumineuse collection. Confiés à M. Auguis, ces manuscrits ont servi à composer l'édition des œuvres de Mornay qui, dans la librairie, porte le nom de *collection Auguis*. Tous ces manuscrits ont été mis à notre disposition. D'autres papiers originaux de Duplessis Mornay ont encore été conservés dans son ancien château de la Forêt-sur-Sèvres et dans le château de Benais appartenant au prince de Montmorency-Robecq. M. le marquis de Jaucourt, pair de France, descendant aussi de Duplessis, a fourni de précieux renseignemens. Lorsque dans le cours de notre livre, nous citerons la *collection Auguis*, nous désignerons par ces mots les manuscrits et les lettres originales qui sont dans les papiers des descendans de Duplessis Mornay, et dont la plupart ont été imprimés par les soins de M. Auguis. Les écrits de Mornay formeraient plus de quarante gros volumes.

3. P. 23. — *Archives de l'abbaye de Marmoutiers.*

4. P. 24. — Bibliothèque royale, *Hist. de la maison de France*, par MM. de Sainte-Marthe et Scevole.

5. P. 24. — Ces deux descendances de la maison de Mornay sont tirées de la Bibliothèque royale, cabinet des titres, *H.*, tom. II, liv. XXVIII et XXIX.

6. P. 24. — *Vie des seigneurs de Mornay*, par M. de Villetertre.

7. P. 27. — Math. Paris.

8. P. 27. — Scipio Mazella. *Ital. in descript. regni Neapol.*

9. P. 27. — A écrit de 1326 à 1400.

10. P. 27. — Math. Paris.

11. P. 27. — *Mém. de Charl. Arbaleste*, p. 73.

12. P. 27. — *Hist. de la république de Gênes.*

13. P. 29. — Né à Viteaux près de Dijon en 1518, mort à Anvers en 1581. Protestant zélé, il fut sauvé du massacre de la Saint-Barthélemy par l'évêque d'Orléans, Morvilliers.

14. P. 31. — Les mémoires de Tallernant des Réaux nous font connaître le marquis de Pisani.

15. P. 32. — Duplessis Mornay avait écrit ses voyages en langue italienne. Il déposa le manuscrit à Cologne, chez Jean Metellus. Cet ouvrage s'est perdu. Mornay écrivait sans cesse, mais laissait ses compositions chez ses amis, afin de les réunir plus tard. Presque toutes les œuvres de sa jeunesse ont été ainsi égarées.

16. P. 34. — Cet ouvrage fut brûlé à la Saint-Barthélemy.

17. P. 37. — Ce travail a depuis été imprimé par M. de Lescale, sous le nom de Coligny, et dédié à la princesse d'Orange, fille de l'amiral. M. de Thou l'a inséré dans son histoire, mais il est certain que cette remontrance fut composée par Mornay.

18. P. 44. — Fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, duchesse douairière de Longueville (fille aîné de Claude de Lorraine, duc de Guise).

19. P. 45. — Un mémoire fut publié à cette époque par l'avocat David, orateur influent des assemblées catholiques. Ce mémoire établit que la maison de Lorraine est la seule héritière légitime de Charlemagne.

20. P. 49. — *De l'esprit de l'histoire*, par Ferrand, t. III.

21. P. 50. — Victor Hugo.

22. P. 51. — Brantome, *Éloge de l'amiral.* — *Mém. de Tavannes.*

23. P. 51. — *Les Elzeviers*, liv. Ier, p. 19.

24. P. 51. — Davila. — Lapoplinière.

25. P. 52. — *Mém. de Tavannes.*

26. P. 52. — Davila, liv. v, p. 266. — De Thou, liv. LII, p. 576. — D'Aubigné, liv. Ier, ch. III, p. 14.

27. P. 54. — Tavannes, ch. XXVII, p. 265. — Marguerite de Valois, t. LII, p. 173. — *Mém. d'État de Villeroy*, t. XLVIII, p. 208.

28. P. 54. — Davila, liv. v, p. 267. — De Thou, liv. LII, p. 582.

29. P. 56. — Adriani, liv. XXII, p. 48. — De Thou, liv. LII, p. 583.

30. P. 57. — De Mergey, t. XLI, p. 94. — Brantome, t. III, p. 280.

31. P. 60. — Brantome, *Éloge de Tavannes.*

32. P. 60. — Davila.

33. P. 70. — *Mém. de Charl. Arbaleste.*

34. P. 72. — Madame de Mornay, née de La Borde, avait été mariée à l'âge de dix-sept ans et demi, l'an 1567, à messire Jehan de Pas, seigneur de Feuquères, l'un des meilleurs maréchaux-de-camp du temps. M. de Feuquères mourut d'une blessure le 23 mai 1569, laissant une veuve de dix-neuf ans et une fille unique, Suzanne de Pas. Madame de Mornay fut l'une des femmes les plus remarquables qui ait existé. Dans la rapide analyse qu'elle a tracée de la vie du seigneur de Feuquères, on trouve une particularité très curieuse. Madame de Mornay, parlant de Feuquères, dit: « Lors il se résolut de faire profession de la vérité et n'abandonna pas la cour. Souvent lui et quelques autres zélés faisaient faire le prêche en la chambre de la reine mère du roi pendant son dîner, étant aidés a ce faire par ses femmes de chambre qui étaient de la religion réformée. »

Sans doute, la duchesse d'Uzès, protectrice des calvinistes à la cour, faisait prêcher dans la chambre de Catherine de Médicis qui ne pouvait l'ignorer.

35. P. 72. — Ceci donne bien une idée des mœurs religieuses du temps. Le frère de l'évêque de Senlis est l'un des plus zélés protestans. Sa nièce, qu'il veut sauver, est protestante aussi.

36. P. 75. — De la Place est l'auteur d'un curieux ouvrage intitulé: *Commentaire de l'Estat de la reltigion et de la républicque depuis* 1556 *jusqu'en* 1561.

37. P. 83. — Davila.

38. P. 84. — *Lettres de Pasquier*, liv. v. — Lettre II, p. 133.

39. P. 85. — Voir à ce sujet de Thou, liv. LII, p. 591. — Lapoplinière, liv. XXIX, p. 66. — Davila, liv. v, p. 269. — D'Aubigné, liv. Ier, ch. IV, p. 19. — Sismondi, vol. XIX, p. 174.

40. P. 87. — Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

41. P. 88. — Lelaboureur, *Additions aux mémoires de Castelnau*, t. III, p. 265.

42. P. 89. — D'Aubigné, liv. Ier, ch. IV, p. 23. — De Thou, liv. LII, p. 594.

43. P. 90. — *Hist. du Languedoc*, t. V.

44. P. 91. — Le ministre de France en Suède est aujourd'hui et depuis long-temps le comte Charles de Mornay, pair de France, descendant de Duplessis Mornay, et frère cadet du marquis Jules de Mornay. Charles de Mornay, seigneur de Varennes, maréchal et grand-maître du royaume de Suède, était un gentilhomme français. Protestant zélé, il entra au service de l'Écosse, un peu avant l'avénement d'Éric XIV au trône de Suède. La lutte engagée contre le catholicisme par Gustave Wasa, père d'Éric, avait fixé l'attention des protestans de toute l'Europe. Sous l'empire de ses idées religieuses, Charles de Mornay se décida à venir en Suède. Homme d'un rare mérite, Mornay acquit en peu de temps la faveur du roi Éric. Après avoir rempli plusieurs missions périlleuses et délicates, tant militaires que diplomatiques, Mornay fut nommé maréchal du royaume de Suède. Pendant une de ses missions, le maréchal de Mornay apprit en Angleterre que Jean III, qui s'était soulevé contre Éric son frère, venait de triompher, et avait fait enfermer son souverain dans le château de Gripsholm, où le malheureux roi était captif. Mornay, par un sentiment de fidélité bien respectable, résolut de délivrer le souverain au service duquel il s'était dévoué. Le maréchal de Mornay se rendit immédiatement en Écosse pour réunir quelques partisans et venir au secours du royal captif. Il débarqua en Suède avec les Écossais qui avaient consenti à le suivre. Mais tout fut découvert. Mornay, arrêté par ordre de Jean III, paya de sa tête une généreuse résolution. Le maréchal de Mornay fut décapité dans une des salles du château de Calmar.

Pendant son séjour en Suède, le maréchal Charles de Mornay avait épousé une descendante de l'illustre famille Trolle. De cette union naquit un fils qui mourut en bas âge. Madame de Mornay, devenue veuve, désirant conserver en Suède le nom de son époux, résolut de fonder à l'Université un stipendium ou bourse. La condition première était que pendant le temps que le stipendium jouirait du bénéfice de cette dotation, il porterait le titre de *Pensionnaire des Mornay.*

Ce stipendium subsiste encore aujourd'huy. Un jeune homme fait ses études à Upsal à l'aide de la dotation de la veuve du maréchal Charles de

Mornay, et c'est le comte Charles de Mornay, pair de France, qui a désigné l'élève.

On voit encore aujourd'hui à Stockholm dans l'Église de Riddesholm le tombeau de la famille de Mornay. Par un singulier rapprochement, le chevalier portant les armures d'Éric XIV se trouve dans la même travée que celle où est placé le tombeau d'une famille dévouée et dont le nom est en Suède, synonyme de fidélité.

La devise de l'école des nobles en Suède est précisément celle de la maison de Mornay : *Arte et Marte.*

45. P. 95. — Lettres de Montgomery à Lanoue.

46. P. 95. — Lapoplinière, liv. XXX, f 76 et liv. XXXI, f. 110.

47. P. 95. — L'édit se trouve dans de Thou, liv. LVI, p. 795.

48. P. 96. — *Mémoires de l'Etoile*, tome Ier, p. 80.

49. P. 96. — *Les Elzeviers*, liv. Ier, p. 25.

50. P. 97. — De Thou, liv. LVII, p. 19.

51. P. 97. — Ces livres sont fort curieux aujourd'hui. *Franco Gallia* de François Hotmann. *Junius Brutus*, etc.

52. P. 98. — De Thou, lix. LVII, p. 29.

53. P. 102. — Papiers particuliers de la famille.

54. P. 102. — *Mémoires de Bouillon*, tome XLVIII, p. 40.

55. P. 102. — *Mémoires de Marguerite de Valois*, t. LII, p. 187.

56. P. 104. — Davilla, liv. II, ch. 4, p. 112.

57. P. 107. — Lettres particulières (Manuscrits).

58. P. 108. — Lapoplinière, — de Thou.

59. P. 109. — Ce procès, si peu honorable pour de Thou est dans le *Laboureur*. L'arrêt est inséré dans Lapoplinière. On trouve aussi de curieux détails sur la fin de ces deux hommes dans les *Mémoires de Marguerite de Valois* qui voulut les faire évader. Leur lâche égoïsme empêcha Marguerite de les sauver.

60. P. 110. — Pierre de Mornay, seigneur de Buhi, de Saint-Cler, de la Chapelle, de Montreuil, d'Aincourt, chevalier des deux ordres, gouverneur de l'île de France, et maréchal de camp des armées de Henri IV, était d'une haute capacité et d'une rare bravoure.

61. P. 111. — *Les Elzeviers.*

62. P. 111. — *Mémoires de l'Etoile.*

63. P. 112. — De Thou.

64. P. 112. — Ce livre a été imprimé sans nom d'auteur, les exemplaires en sont fort rares.

65. P. 117. — Guillaume de Montmorency, 5e fils du connétable.

66. P. 119. — Sismonde de Sismondi, *Hist. des Français.*

67. P. 119. — D'Aubigné.

68. P. 122. — Lettres particulières de Mornay (manuscrits).

69. P. 124. — L'Etoile, — d'Avila, — d'Aubigné.

70. P. 131. — Papiers manuscrits.

71. P. 134. — De Thou, liv. LXII, p. 303.

72. P. 134. — De Thou.

73. P. 134. — *Journal de l'Étoile.*

74. P. 134. — *Mémoires de Saulx Tavannes*, t. XLIX, p. 231.

75. P. 135. — Sedan n'appartenait pas au roi de France, et c'était venir en France qu'aller de Sedan à Paris.

76. P. 137. — Ce fut en 1576 après le retour d'Henri III de son royaume de Pologne que l'on commença à désigner le duc d'Alençon, seul frère du roi par le nom de *Monsieur*. C'est de cette époque que date l'usage de réserver en France ce titre à l'aîné des frères du monarque (d'Aubigné, liv. II, ch. 13, p. 169).

77. P. 138. — Sismondi.

78. P. 139. — *Mémoires de Bouillon.*

79. P. 141. — Traité des causes et raisons de la prise des armes faites en janvier 1589.

80. P. 143. — Le texte de l'association se trouve dans d'Aubigné. Mais nous empruntons celui-ci à l'introduction de la chronologie novenaire de Palma Cayet, sous-précepteur d'Henri IV et contemporain de Mornay.

81. P. 143. — Expression de l'article 11.

82. P. 144. — Capefigue.

83. P. 149. — Le manuscrit de cette remontrance est entre les mains de M. le marquis Jules de Mornay. Elle a été imprimée dans la collection Auguis.

84. P. 151. — Sismondi.

85. P. 151. — *Mémoires de d'Aubigné.*

86. P. 151. — *Mémoires de d'Aubigné.*

87. P. 152. — *Les Elzeviers.*

88. P. 152. — Montaigne était alors âgé de 43 ans.

89. P. 158. — De Marthe de Mornay, née le 17 décembre 1576.

90. P. 159. —Écrit en 1647 sur les manuscrits de l'époque.

91. P. 159. — *Mémoires sur les ambassades* (1630).

92. P. 160. — Sydney fut depuis l'un des premiers hommes d'Etat de l'Angleterre. Il traduisit peu de temps après, en anglais, l'ouvrage de Mornay : *De la vérité de la Religion chrétienne.*

93. P. 160. — *Mémoires sur les affaires du temps.*

94. P. 161. — M. Mignet de l'Institut a écrit sous le titre d'*Antonio Pérez et Philippe II*, une curieuse page de l'histoire d'Espagne. On voit là, toute cette affaire des Pays-Bas, et la part qu'y prirent les Guise.

95. P. 161. — Elisabeth de Mornay. Son parrain fut sir Philippe Sidney dont nous avons parlé. Sa marraine, madame de Staffort, dame d'honneur de la reine d'Angleterre. Elisabeth voulut que la fille de Duplessis portât son nom, et pria de le conserver, en souvenir d'elle dans la maison de Mornay.

96. P. 162. — Ces papiers passèrent des mains des pirates dans les archives du secrétaire d'Etat sous Elisabeth. Plus tard, ils furent possédés par la famille Wilson.

97. P. 163. — De Thou, liv. LXVI, p. 489.

98. P. 163. — Don Juan d'Autriche mourut effectivement le 1er octobre 1578. Quelques historiens ont prétendu que Philippe II avait fait empoisonner son frère naturel don Juan d'Autriche. Sa mort fut subite et sans cause antérieure. Il n'avait que 33 ans.

99. P. 164. — *Traités de paix*, t. II.

100. P. 164. — *Mém. de Bouillon*, t. XLIX.

101. P. 165. — Philippe de Mornay, né le 20 juillet 1579, à Anvers. Ses parrains furent messire François de Lanoue, et Artus de Vaudray, seigneur de Mouy. Sa marraine, Marie de Nassau, fille aînée du prince d'Orange. On voulut donner au nouveau-né le nom du prince d'O-

range ; mais madame de Mornay désira que l'enfant eût le nom de son père.

102. P. 166. — *Écrits politiques et correspondance*, collection Auguis, t. II, p. 94.

103. P. 167. — Bentivoglio. *Guerre di Fiandra.*

104. P. 173. — David des Lignes. Leyde, 1687, livre Ier, p. 54. Ouvrage dédié à Son Altesse.

105. P. 173. — De Thou, livre LXXI, p. 786.—Amirault, *Vie de Lanoue*, 261.

106. P. 174. — *Traités de paix*, t. II. — De Thou. — Sismondi, t. XIX, p. 537 et table.

107. P. 175. — Mornay traduisit lui-même cet ouvrage en latin pendant l'année 1581. Ce livre fort rare est imprimé par Plantin.

108. P. 175. — *Traité de Fleix.*

109. P. 176. — Maurice de Mornay, qui ne vécut que trois mois. Son parrain était le comte Maurice, fils du prince d'Orange.

110. P. 182. — Qu'on nommait alors messieurs des quatre membres de Flandres.

111. P. 184. — Conversation du roi de Navarre et du baron de Rosny au moment où ce dernier va joindre *Monsieur* aux Pays-Bas. Sully, *Economies royales*, ch. XV, page 308.

112. P. 184. — Watson, *Hist. de Philippe II*, t. III, liv. XVIII, p. 238.

113. P. 185. — Bentivoglio. *Guerra di Fiandra.*

114. P. 185. — De Thou, liv. LXXVI, p. 206.

115. P. 185. — De Thou.

116. P. 185. — *Hist. de Philippe II*, par Watson.

117. P. 185. — D'Aubigné, *Journal de l'Etoile.*

118. P. 186. — Ce *Mémoire contre la maison de Lorraine, qui prétendait à la couronne de France* (1583), n'a été imprimé qu'une fois, dans la collection Auguis, vol. II, page 403. Ce mémoire est excessivement curieux, mais trop long pour trouver place ici. Mornay prouve que la maison de Lorraine ne tenait que par des femmes à la race Carlovingienne. Voir Sismondi, vol. XX, page 61.

119. P. 187. — Les *Elzeviers*, p. 65.

120. P. 188. — Madame de Mornay accoucha en 1582 dans sa terre du Plessis de Anne de Mornay. Le parrain fut M. de Mornay, seigneur de Buhi, et la marraine madame de Buhi.

121. P. 189. — Cette *Instruction* se trouve dans la collection Auguis, vol. II, page 272. Une *justification* écrite par Mornay pour le même ambassadeur, se trouve à la page 295.

122. P. 191. — Lettre écrite de Nérac à M. Taffin.

123. P. 191. — Voir les raisons de ce départ dans les *Mém. de Marguerite de Valois*, t. LII, p. 370.

124. P. 192. — Cette affaire de Marguerite de Valois a beaucoup occupé les chroniqueurs et les historiens. On trouve des détails dans les *Economies royales de Sully*, t. I, p. 333. — Dans les *Lettres du baron de Busbec à Rodolphe II*, lettre 23 et 28, t. III, p. 211. — Dans *D'Aubigné*, liv. V, ch. III, page 414. — Dans le *Journal de l'Etoile*, p. 262. — Dans le *Divorce satyrique*, page 196. Nous ne nous occupons que de la part que prit Mornay à ce différend.

125. P. 192. — *Journal de l'Etoile.*

126. P. 194. — La collection des papiers de Duplessis Mornay renferme une lettre du roi de Navarre au roi Henri III, rédigée par Mornay, au sujet de l'affaire de Marguerite de Navarre. Lettre LX, v. II, p. 313, du 12 août 1583.

127. P. 194. — Madame de Mornay était enceinte et faillit périr pour avoir voulu accompagner Philippe. En effet, au commencement de juin 1583, elle mit au monde deux fils qui ne vécurent pas. La mère, à la dernière extrémité, écrivit le beau testament, la belle profession de foi, trouvée dans les papiers de Duplessis, et imprimée pour la première fois sous le nom de *Confession de foi*, dans la collection Auguis. 2e vol. p. 257.

128. P. 196. — Auteur des *Essais*. Il existe beaucoup de lettres de Mornay à Montaigne et de Montaigne à Mornay. La collection Auguis en reproduit quelques-unes. Lettres LXXV, LXXVIII, LXXXIX, etc.

129. P. 198. — Sismonde de Sismondi. *Histoire des Français*, t. XX, page 77.

130. P. 199. — Les papiers de Mornay renferment une consultation très curieuse sur cette question : *Le roi de Navarre doit-il aller en cour ou non ?* Voir le deuxième volume d'Auguis, page 170, XXVIIIe discours.

131. P. 201. — Un autre document historique fort important est le *Réglement du conseil du roi de Navarre*, du 1er janvier 1584. Ce réglement,

composé par Mornay, est signé par le roi de Navarre, par Antoine de Vienne, par Philippe de Mornay. Mornay écrivit encore un mémoire intitulé : *Etat du roi de Navarre et de son parti en France, envoyé à Walsingham pour être mis sous les yeux de la reine d'Angleterre.* Ce mémoire donne l'idée la plus complète de la position d'Henri de Navarre pendant les années qui précédèrent son avénement au trône de France.

132. P. 204.— Philippe II reçut le 19 avril 1581 aux cortès de Tomar le serment des Portugais qui le reconnurent pour roi. Mignana, *Hist. de Espagna.*

133. P. 205. — Mornay publia un mémoire intitulé : *Avertissement sur l'intention et le but de la maison de Lorraine en prenant les armes.*

134. P. 295. — *Discours au roi Henri III sur les moyens de diminuer l'Espagnol.* Se trouve dans les papiers de Mornay.

135. P. 206. — Sismondi, *Hist. des Français*, vol. xx, p. 105.

136. P. 211. — Tout cela se trouve dans les manuscrits de Mornay.

137. P. 211. — *Remontrance aux Français*, par Duplessis Mornay, collection Auguis. V. III, p. 49.

138. P. 211. — Ce discours fut en 1585 traduit en latin par Buzenval et publié en Angleterre et en Allemagne.

139. P. 211. — *Mémoires de la Ligue*, t. I, p. 120-148.

140. P. 212. — *Mém. de Charl. Arbaleste*, p. 155.

141. P. 213. — Davila, liv. VIII, p. 403. — De Thou, l. LXXXI, p. 482.— Sismondi, vol. xx, p. 154.

142. P. 213. — Collection Auguis. t. III, p. 18.

143. P. 213. — Tome xx, page 164.

144. P. 214. — Cette affaire est racontée fort au long dans les *Elzeviers* liv. Ier, p. 92.

145. P. 215. — *Hist. du Languedoc.*

146. P. 215. — Un travail excessivement complet et consciencieux sur les guerres de religion de 1585 à 1590 a été publié dans le *Spectateur militaire* en 1834, par le colonel Saint-Yon, aujourd'hui lieutenant-général et ministre de la guerre.

147. P. 215. — Les *Elzeviers*, page 94. Voir le discours de Mornay à ce sujet.

148. P. 216. — Dite des trois Henri.

149. P. 222. — Pendant son séjour à Montauban, madame de Mornay

avait donné le jour, le 19 juin 1586 à une fille qui ne vécut que trois mois. Le parrain fut M. de Chatillon, fils de l'amiral de Coligny. La marraine Suzanne de Pas, fille de Madame de Mornay.

150. P. 223. — Ce sonnet est dans une lettre en prose et en vers écrite par Mornay à l'ambassadeur M. de Messe le 4 février 1586.

151. P. 227. — Le général Saint-Yon, *Fragment de l'histoire militaire de la France*, p. 21.

152. P. 229. — Le général Saint-Yon.

153. P. 230. — D'Aubigné, p. 54.

154. P. 231. — *Journal de l'Étoile*, p. 333.

155. P. 231. — Voir la liste des morts et des blessés, *Mémoires de la Ligue*, t. II, p. 244.

156. P. 231. — Mornay remarquait que dix ans juste avant Coutras, il combattait à Dormans.

157. P. 232. — *Les Elzeviers*, liv. Ier, p. 111.

158. P. 232. — Henri III le fit apporter à Paris, ainsi que celui de son frère. De grands honneurs funèbres leur furent rendus.

159. P. 236. — Madame de Mornay mit au monde, le 7 décembre 1587, une fille nommée Sarah. Elle ne vécut que trois mois. Son parrain fut messire de Houquetot, seigneur du Breuil, de Normandie, allié aux Mornay par les femmes. La marraine fut madame de Fontenay de Saint-Germain.

160. P. 236. — D'Aubigné, t. III, liv. Ier, ch. XV, p. 58.

161. P. 236. — *Economies royales de Sully*, t. Ier, ch. XXIV, p. 401.

162. P. 237. — Sully, t. Ier, ch. XXIV, p. 404.

163. P. 237. — *Histoire des Français*, t. XX, p. 287.

164. P. 239. — Mornay a composé un mémoire sur cette affaire. Ce mémoire est intitulé : *Ce qui s'est passé en la reprise de Marans par M. Duplessis*. Juin 1588.

165. P. 240. — Mornay a composé un mémoire sur cette affaire. Ce travail a pour titre : *Advis de M. Duplessis à M. le comte de Soissons*. Mai 1588.

166. P. 241. — Le roi d'Écosse désirait épouser la sœur d'Henri de Navarre. Mornay était chargé de mener à fin cette alliance. Mais, disent les chroniques, la princesse portait quelque bonne volonté à M. le comte de Soissons. Elle refusa donc le roi Jacques. Elle épousa plus tard, contre son gré, le fils aîné du duc de Lorraine, prince catholique.

167. P. 242. — Voir cette déclaration dans David des Lignes, liv. Ier, p. 117.

168. P. 244. — *Esprit de l'histoire*, par Ferrand, t. III, p. 35. — *Mémoires de M. de Harlay, procureur général du parlement de Paris.*

169. P. 247. — Le récit de ce tragique événement n'entre pas dans notre cadre. Châteaubriant (*Etudes historiques*) en donne un très dramatique. Miron et l'Estoile sont aussi à consulter. Mais on a quelque chose de très complet sur cet assassinat : c'est la relation manuscrite de Jehan Patte, bourgeois d'Amiens. Le manuscrit de Patte appartient à M. Rigollot, d'Amiens.

170. P. 248. — Childe-Harold, chant III, strophe LVI.

171. P. 252. — C'estoit par une saucisse qu'il devoit faire jouer en une cannonnière d'une des tours du chasteau (note écrite de la main de Mornay à la marge du manuscrit).

172. P. 259. — Palma Cayet. — Pasquier, lett. XIII.

173. P. 259. — *Les Elzeviers*, liv. Ier, p. 134.

174. P. 259. — De Thou.

175. P. 260. — Manuscrits de Mornay.

176. P. 261. — Mornay a laissé un mémoire sur cette affaire. *Collection Auguis*, t. IV, p. 367.

177. P. 263. — Papiers de Mornay.

178. P. 263. — Sully, *Économies royales*, ch. XXVIII, p. 424. Ce passage de Sully n'est pas d'accord avec les *Mémoires du duc d'Angoulême*, édition Buchon, p. 716.

179. P. 263. — *Études historiques*, règne de Henri III.

180. P. 264. — Perefixe, liv. XI, p. 109.

181. P. 265. — Cette lettre, qui est dans les manuscrits de Mornay, a été imprimée : *Collection Auguis*, t. II, p. 393.

182. P. 265. — L'acte tout entier se trouve dans les papiers de Mornay. Auguis l'a fait insérer dans le tome IV, page 381, de sa collection.

183. P. 265. — Enregistré le 14 août 1589 au parlement de Tours.

184. P. 265. — Sully.

185. P. 267. — Toutes ces particularités sont très curieusement rapportées dans les papiers de Mornay.

186. P. 271. — Voir toute cette consultation dans les *Mém. de Charl. Arbaleste*, p. 184.

187. P. 271. — M. le lieutenant-général Saint-Yon a publié un récit très complet de la bataille d'Ivry : *Spectateur militaire*, vol. XVII, p. 515. M. de Saint-Yon, aujourd'hui ministre de la guerre, était colonel lorsqu'il écrivait son intéressant ouvrage sur les guerres de religion.

188. P. 275. — François de Chabannes était fils du grand capitaine Joachim de Chabannes, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis. François, lieutenant-général du roi en Auvergne, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances et chevalier du Saint-Esprit, est l'un des ancêtres du comte de Chabannes, La Palice, aide-de-camp du roi.

189. P. 276. — *Collection Auguis*, t. IV.

190. P. 281. — Le récit de ce siége est fort au long dans la *Chronologie novennaire* de Palma Cayet, t. Ier, liv. II, p. 268 ; — et dans le *Fragment de l'histoire militaire de la France*, par le lieutenant-général de Saint-Yon. *Spectac. milit.*, t. XVII, p. 626.

191. P. 285. — Henri de la Tour-d'Auvergne ayant réussi dans cette mission, Henri IV lui donna à son retour la main de Charlotte de la Marck, sœur et héritière de Guillaume Robert, dernier duc de Bouillon, et le reconnut pour souverain de cette principauté (1er octobre 1591).

192. P. 286. — Se trouve aux manuscrits de Duplessis Mornay.

193. P. 293. — Voir *les Elzeviers*, t. Ier, liv. Ier, p. 166-167 ; — et dans les *œuvres de Mornay*, t. V, p. 197 ; — la *Correspondance de Duplessis avec le comte d'Essex*.

194. P. 296. — Voir *Collection Auguis*, t. IV, p. 505, le mémoire que Mornay composa pour le roi de Portugal après l'affermissement du trône d'Henri IV ; Dom Antonio quitta l'Angleterre où il s'était réfugié et vint à Paris. Il y mourut en 1595.

195. P. 303. — Villeroy, fils d'un secrétaire d'État de François Ier, était trop gouvernemental pour ne pas chercher, quoique du côté de la Ligue, à replacer un roi à la tête de la France. Il craignait que la couronne ne tombât entre les mains espagnoles. Il fut ministre des affaires étrangères sous Henri IV et constamment en opposition avec Sully, ennemi de l'Autriche. Villeroy a laissé des mémoires fort instructifs, 4 vol. in-8°, Paris, 1623.

196. P. 303. — Voir pour cette curieuse négociation de Mornay, David des Lignes, liv. Ier, p. 185.

197. P. 304. — Henri IV voulait marier sa sœur avec M. de Montpensier. Elle refusait, préférant Soissons.

198. P. 305. — *Chronologie novennaire* de Palma Cayet, liv. v, p. 533-543.

199. P. 305. — Sismondi, *Hist. des Français*, tome xxi, p. 210 et suivantes.

200. P. 305. — L'écrivain est protestant.

201. P. 308. — Capefigue, *Lettre de Spina*, t. vi, p. 302.

202. P. 310. — Ce dialogue fort étendu fut écrit sous le règne de Henri IV même, *les Elzeviers*, liv. ii, p. 207, 208.

203. P. 310. — De Thou, liv. cvii, p. 321.

204. P. 312. — Ces lettres sont dans les manuscrits de Duplessis Mornay.

205. P. 314. — Ambassadeur de France en Angleterre.

206. P. 318. — *Lettres de Pasquier*, liv. xvi, lett. 2.

207. P. 318. — Lombard, *Précis hist.*

208. P. 318. — *Economies royales*, t. ii, ch. 17, p. 185.

209. P. 319. — L'histoire a consacré le nom de *Jean*. Cependant Cayet, les mémoires de Charlotte Arbaleste, et la lettre d'Henri IV à Mornay, donnent à Chastel le prénom de *Pierre*.

210. P. 319. — Cette lettre de Loménie se trouve dans les manuscrits de Mornay.

211. P. 322. — Mornay, chargé de traiter pour la paix en Bretagne remit cette province sous l'obéissance royale. Il était employé dans cette affaire avec son oncle Philippe du Bec, archevêque et duc de Reims.

212. P. 323. — Duplessis avait dans madame de Mornay une telle confiance qu'il lui faisait part de tous ses travaux littéraires et politiques. Il reste des lettres en chiffres de Duplessis à sa femme sur les sujets de haute importance. Madame de Mornay était, sous tous les rapports digne de cette confiance.

213. P. 323. — Dans une réunion de chevaliers du Saint-Esprit, faite sous la présidence d'Henri IV, il s'éleva des difficultés sur les rangs que les

chevaliers prendraient entre eux. Le roi déclara que nul ne pouvait se montrer blessé de marcher après M. de Mornay de Buhi, à cause de l'antiquité de sa maison et de ses services particuliers. Duplessis fait ici allusion à cette affaire.

214. P. 325. — C'est le combat de Fontaine-Française.

215. P. 334. — Henri II, prince de Condé, âgé de sept ans. Son père, en mourant empoisonné avait laissé une cruelle accusation peser sur la tête de sa mère. Rosny (*Economies royales*, t. II, chap. 22, p. 233) prétend que le cardinal de Bourbon, oncle de ce jeune Condé doutait ainsi que la famille de la pureté du sang d'Henri II, prince de Condé. Cet enfant était jusqu'alors l'héritier d'Henri IV à la couronne de France. On le conduisit de Saint-Jean-d'Angély à Paris en décembre 1595. Il entendit la messe le 24 janvier 1596 (l'*Etoile*, t. III, page 149-154).

216. P. 338. — Pièce qui se trouve aux papiers de Mornay.

217. P. 341. — Madame de Mornay écrit une sorte de journal et parle au présent.

218. P. 343. — Plus de 30,000 fr. en 1847.

219. P. 349. — *Mémoires de Charlotte Arbaleste*, p. 316 et suiv.

220. P. 349. — Brissac était beau-frère de Saint-Phal ; d'Avaugour son oncle. Saint-Phal avait même des alliances avec la maison de Mornay.

221. P. 350. — Dans le mémoire adressé au roi sur cette affaire par le maréchal du Brissac (*Collection Auguis*, t. VII, p. 354), on voit que Saint-Phal, Shomberg, d'Avaugour et le maréchal du Brissac, avaient, ce jour-là, dîné ensemble chez le gouverneur comte de la Rochepot. Notre récit est le résumé de la lettre de Mornay à sa femme sur ce malheur, — du mémoire de M. de Shomberg au roi, avec les notes de Duplessis, — enfin de la volumineuse procédure que fit naître cet assassinat.

222. P. 351. — Le roi avait écrit plusieurs lettres à Mornay.

223. P. 356. — M. de Fresne était allié de la maison de Mornay, ayant épousé la fille du comte de Saint-Aignan, veuve de M. d'Huilly.

224. P. 368. — Ce mémoire est relatif à l'assemblée de Chatellerault.

225. P. 369. — *Les Elzeviers*, liv. II, p. 248.

226. P. 375. — *Les Elzeviers*, t. II, p. 273.

227. P. 375. — *Mémoires de Charl. Arbaleste*, p. 378.

228. P. 376. — Palma Cayet, liv. III, p. 264. Ed. Buchon.

229. P. 376. — Le manuscrit est aux papiers de Mornay. Il a été imprimé dans la *Collection Anguis*, t. VII, p. 412.

230. P. 379. — Infanterie permanente seulement. Ce chiffre était fort élevé pour le temps, et suffisait à toutes les prévisions.

231. P. 379. — Le projet proposé par Mornay il y a deux siècles et demi est à-peu-près adopté par la Suisse et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord sous le nom de milice.

232. P. 379. — *Enrôlé* signifiait autrefois *inscrit sur les rôles*. L'enrôlé restait chez lui, mais à la disposition de l'État.

233. P. 381. — Pour faciliter la lecture, nous ne nous astreignons pas rigoureusement aux formes anciennes de l'orthographe, mais nous ne changeons rien aux phrases.

234. P. 386. — Ceci a été écrit après la mort d'Henri IV.

235. P. 386. — Mornay.

236. P. 386. — Sully.

237. P. 388. — Ce défaut des anciens historiens a fait le sujet des critiques du savant Augustin Thierry. Dans ses travaux sur les historiens antérieurs à Mézerai, M. Thierry est inspiré par les mêmes pensées que Mornay. Voir *Dix ans d'études historiques*, p. 446.

238. P. 395. — On trouve dans les papiers de Mornay une lettre de M. de Bongars au sujet des fondeurs à employer à ces mines.

239. P. 397. — Voir les détails du curieux procès que fit naître cet événement. *Collection Auguis*, t. IX, p. 474 et suiv.

240. P. 398. — On trouve dans les œuvres de Mornay (*Collection Auguis*), tome IX, page 487, une lettre du roi à Mornay, relative au duc de Bouillon accusé de complicité avec le maréchal de Biron, et un long avis de Mornay sur cette affaire. On trouve aussi, page 492 du même ouvrage, la lettre de supplication du maréchal de Biron, et le procès-verbal de son exécution à la page 496 du neuvième volume. — Un récit original de la mort de Biron est aux registres de l'Hôtel de ville du 31 décembre 1602. Ce document, communiqué à M. Champollion-Figeac, a été imprimé dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. Ier, deuxième partie, p. 33.

241. P. 398. — David des Lignes, liv. II, p. 290.

242. P. 401. — Voir *Collection Auguis*, t. X, p. 16.

243. P. 403. — Palma Cayet, liv. VI, p. 447, deuxième volume.

244. P. 405. — *Chronologie septennaire*, année 1603.

245. P. 407. — *Mém. de Charl. Arbaleste.*

246. P. 408. — *Les Elzeviers*, édition de 1547, p. 300.

247. P. 410. — David des Lignes, p. 306.

248. P. 414. — Papiers manuscrits de Mornay.

249. P. 417. — *Les Elzeviers*, liv. II, p. 313.

250. P. 434. — David des Lignes, liv. II, p. 315.

251. P. 438. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXII, p. 112.

252. P. 443. — Le manuscrit dit que cette devise fut gravée au-dessous de l'effigie de Mornay. Je penserais plutôt, d'après un vieux dessin retrouvé à Saumur, que la devise était gravée au-dessous des armes de Duplessis, armes placées sur le tombeau où reposaient sa femme et son fils. Dans le dessin que nous rappelons, on voit le lion des Mornay, et au-dessous du lion, la devise nouvelle. La pensée, qui dans cette hypothèse exprime la devise, est plus facile à comprendre que si nous la supposions inscrite au-dessous d'un portrait.

253. P. 446. — Lavarenne, confident du roi, était venu exprès à Saumur, et comme par hasard, pour avoir l'avis de Mornay sur ce siége (*les Elzeviers*, liv. II, p. 325).

254. P. 446. — *Mercure de France*, années 1603-1604. — *L'intrigue de cabinet d'Anquetil*, t. Ier, p. 128.

255. P. 447. — Siri, *Mémoires italiens de* 1601 *à* 1640.

256. P. 447. — Sully, t. II, ch. LXIX, p. 282.

257. P. 447. — *Hist. d'Henri IV*, par messire Pierre Mathieu, 1681, page 836.

258. P. 447. — Sully, page 270.

259. P. 448. — Sully, t. II, p. 54.

260. P. 448. — Anquetil, l'*Intrigue de cabinet*, tome Ier, p. 12.

261. P. 449. — Décade par Baptiste Legrain (1614), liv. VIII, p. 431.

262. P. 449. — Sully, t. II, p. 78. — *Mercure de France*, t. Ier.

263. P. 450. — Voir Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII, p. 115.

264. P. 451. — Rosny fut fait pair et duc de Sully, le 12 février 1606.

265. P. 456. — Les Jésuites avaient un collége à la Flèche.

266. P. 456. — Correspondance de Mornay.

267. P. 457. — Sully, *Economies royales*, t. VIII, p. 54, 57.

268. P. 457. — Watson, *Hist. de Philippe III*, t. II, p. 63.

269. P. 458. — Recherches sur la force de l'armée française. *Paris*, 1816, p. 15.

270. P. 458. — *Les Elzeviers*, p. 340.

271. P. 459. — Sully, t. II, chap. 40, p. 474.

272. P. 459. — Sully, t. II. — Mathieu, p. 38. — Legrain, t. VIII, p. 432. — L'Etoile. — Mercure de France. — Nicolas Pasquier, vol. II, page 1053.

273. P. 459. — Anquetil, l'*Intrigue de cabinet*, t. I, p. 218.

274. P. 467. — *Collection Auguis*, t. XI, p. 77.

275. P. 467. — Papiers de Mornay. Correspondance de Mornay, t. XI, p. 113.

276. P. 469. — Richelieu, liv. XI, p. 106.

277. P. 469. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII, p. 243.

278. P. 469. — Voir sur les travaux et l'esprit de cette assemblée, *Mémoires de Rohan*, t. XVIII, p. 98. — Richelieu, liv. II, p. 106. — Bazin, t. Ier, p. 167. — Levassor, liv. II, p. 78.

279. P. 471. — Anquetil, *l'Intrigue de cabinet*, t. Ier, p. 272.

280. P. 473. — Manuscrits de Mornay.

281. P. 474. — *Mémoires de Rohan*, t. XVIII, p. 110. — Richelieu, liv. III, p. 147.

282. P. 474. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII, p. 265.

283. P. 474. — Soubise était frère de Rohan.

284. P. 477. — Voir *Mémoires de Richelieu*, liv. V, p. 185-188.

285. P. 477. — Fontenay, Mareuil, t. Ier, p. 228.

286. P. 477. — *Mercure français*, t. III, p. 224.

287. P. 477. — D'Estrées, p. 227.

288. P. 481. — Pontchartrain, p. 49.

289. P. 486. — Félix Bodin.

290. P. 487. — *Mém. de Richelieu*, liv. VI, p. 267. — Levassor, t. Ier, p. 433.

291. P. 507. — *Histoire de France*, d'après les plans de MM. Guizot, Augustin Thierry et de Barante, par M. Martin.

292. P. 509. — *Histoire de France*, de M. Martin, t. XIII.

293. P. 509. — Il fut offert à Mornay, le bâton de maréchal de France, un grand gouvernement et un million.

294. P. 515. — Une partie de cette bibliothèque manuscrite est entre les mains de M. le marquis Jules de Mornay.

295. P. 518. — C'est ce qui explique l'immense quantité d'autographes d'Henri IV. Ces lettres ne sont, pour la plupart, qu'imitées de son écriture.

296. P. 523. — L'autographe de ce testament est dans les papiers manuscrits de la maison de Mornay, entre les mains du marquis Jules de Mornay.

TABLE.

—

I. — Préliminaires. Pages. 1
II. — Jugement du XVIIe siècle. 4
III. — Naissance, 1549. 6
IV. — Enfance, 1562. 9
V. — Études, 1562. 16
VI. — Maison de Mornay. 23
VII. — Voyages, 1568. 28
VIII. — Suite des voyages, 1572. 34
IX. — Retour en France, 1572. 37
X. — Les partis. 39
XI. — Église. 46
XII. — Mornay à la Saint-Barthélemy, 1572. 50
XIII. — Mornay sort de Paris, 1572. 59
XIV. — Mornay se réfugie en Angleterre, 1572. 66
XV. — Madame de Mornay à la Saint-Barthélemy. 71
XVI. — Réflexions historiques. 83
XVII. — Mornay revient en France, 1574. 88
XVIII. — Tentative de février, 1574. 96
XIX. — Aventures, 1574. 104
XX. — Mornay sauve Condé et Montmorency, 1574. 108
XXI. — Mort de Charles IX, 1574. 111
XXII. — Brochure. 112
XXIII. — Fiançailles. — Guerre, 1575. 114
XXIV. — Combat de Dormans. — Mornay prisonnier de guerre, 1575. 123
XXV. — Il est libre, 1575. 131
XXVI. — Mariage de Mornay, 1576. 133
XXVII. — La Ligue. 138

XXVIII. — Mornay s'attache au roi de Navarre, 1576. Pages. 149
XXIX. — Mornay ambassadeur en Angleterre, 1577. 156
XXX. — Mornay refuse le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas, 1579. 163
XXXI. — Seconde ambassade en Angleterre, 1580. 169
XXXII. — Les Pays-Bas et le prince d'Orange proposent à Mornay le gouvernement des Provinces avec le titre de *dictateur*, 1580. 172
XXXIII. — Suite des affaires des Pays-Bas, 1582. 173
XXXIV. — Mornay ambassadeur auprès de l'empereur Rodolphe, 1582. 181
XXXV. — Mornay refuse la charge de garde-des-sceaux, 1582. 187
XXXVI. — Affaire de Marguerite de Navarre, 1583. 191
XXXVII. — Philippe de Mornay. 202
XXXVIII. — Cartel, 1585. 207
XXXIX. — Guerre et poésie, 1586. 215
XL. — Bataille de Coutras. Mornay y enlève la cornette blanche du duc de Joyeuse, 1587. 225
XLI. — Mornay et Sully, 1588. 235
XLII. — Les deux Mornay représentent les deux rois, 1589. 248
XLIII. — Entrevue des deux rois. — Mort de Henri III, 1589. 258
XLIV. — Vertu. 263
XLV. — Henri IV. — Charles X. — L'épée de connétable. — Bataille d'Ivry, 1589, 1590. 264
XLVI. — Mornay conseiller d'État, 1590. 275
XLVII. — Mornay en Angleterre, 1592. 288
XLVIII. — Mornay reçoit Henri IV à Saumur, 1593. 301
XLIX. — Un courtisan châtié. 310
L. — Sacre de Henri IV, 1594. 311
LI. — Travaux de Mornay pendant les années 1591, 1592, 1593. 312
LII. — Simple phrase. 316
LIII. — Lettres d'Henri IV à Mornay, 1594. 317
LIV. — Lettres, 1594, 1595, 1596. 320
LV. — Son fils et sa femme. 327
LVI. — Mornay aîné. 333
LVII. — Travaux de cabinet des années, 1594 - 1696. 339
LVIII. — L'assemblée de Chatellerault, 1597. 341
LIX. — Comment M. de Saint-Phal tenta d'assassiner le seigneur Duplessis, 1597. 347
LX. — L'honneur. 359
LXI. — Suite de l'affaire de M. de Saint-Phal. 360

LXII. — Mort de M. de Bubi, 1598. Pages. 367
LXIII. — Édit de Nantes. 371
LXIV. — Mémoire militaire. 376
LXV. — Advis à qui escrit l'histoire de son temps. 381
LXVI. — Naissance de Louis XIII, 1601. 390
LXVII. — Retraite. 394
LXVIII. — Assassinat, 1602. 396
LXIX. — Le maréchal de Biron. 397
LXX. — Angleterre. 401
LXXI. — Duel, 1604, 1605. 405
LXXII. — Retour à la faveur, 1605. 412
LXXIII. — Tristesse. 420
LXXIV. — Ils apprennent la mort de leur enfant, 1605. 424
LXXV. — Comment finit à la guerre le jeune de Mornay de Bauves, à l'âge de vingt-six ans, 1605. 428
LXXVI. — Bon et brave. 433
LXXVII. — Honneurs funèbres. — Lettres, 1605. 434
LXXVIII. — Jugement. 438
LXXIX. — Les derniers momens de madame Duplessis Mornay, 1606. 439
LXXX. — Douleur. 442
LXXXI. — Henri IV. — Les assemblées, 1606. 444
LXXXII. — Conseil à la reine Marie de Médicis, 1606 - 1610. 452
LXXXIII. — Serment, 1610. 460
LXXXIV. — Philosophie. — Lettres. — Situation de la France, 1612, 1613, 1614. 470
LXXXV. — Sur les armes de la maison de Mornay. 477
LXXXVI. — Le roi et la reine chez Mornay, 1614. 479
LXXXVII. — Courage et loyauté, 1615, 1616. 488
LXXXVIII. — Politique sociale. 497
LXXXIX. — Assemblée des notables, 1617. 499
XC. — Travaux, 1619, 1620. 504
XCI. — Ils lui enlèvent Saumur, 1621. 509
XCII. — Explications. 512
XCIII. — Mort, 1623. 521
TESTAMENT de messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marly. 523
CODICILE de Monsieur du Plessis. 532
NOTES. 539

DC
112
M9A65
1848

Ambert, Joachim
Duplessis Mornay

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY